PH. DR. FRANÇOIS LEXA
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ CHARLES DE PRAGUE

LA MAGIE

DANS

L'ÉGYPTE ANTIQUE

DE L'ANCIEN EMPIRE JUSQU'A L'ÉPOQUE COPTE

TOME I

EXPOSÉ

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, Rue Jacob, PARIS (6e)
—
1925

Copyright 1925
by Paul Geuthner
Paris

AVANT-PROPOS

Dès les dernières années qui ont précédé la grande guerre, l'occultisme acquérait toujours plus d'adhérents ; depuis la guerre, il trouve des partisans en grand nombre parmi les membres de toutes les Eglises, mécontents de la décadence de la moralité. Il y a aujourd'hui beaucoup de systèmes d'occultisme, contraires les uns aux autres, et cette sorte de littérature inonde les librairies du monde entier.

Nous pouvons classer tous ces systèmes d'occultisme en deux groupes selon les méthodes employées par eux.

Les adhérents de l'un d'entre eux se servent de la méthode des sciences expérimentales ; ils rassemblent des faits, ils font des expériences et s'efforcent de trouver par induction les fondements solides pour pouvoir, plus tard, traiter leurs aperceptions scientifiquement. Ici, la faute principale consiste en ce que, parmi les faits rassemblés, beaucoup sont insuffisamment accrédités, voire même faux ; d'ailleurs à côté de quelques expérimentateurs sérieux, on trouve dans ce groupe un grand nombre d'imposteurs, si bien que le critique désenchanté, faute de pouvoir discerner ce qui est digne de foi, de ce qui n'a aucune valeur, se méfie de tout.

Le second groupe suit la méthode des sciences historiques. Partant de cette considération que l'occultisme avait eu ses périodes de floraison et de décadence tout comme les autres éléments de la culture humaine, il étudie les systèmes d'occultisme de tous les temps et de toutes les nations ; il les analyse, il en dégage les éléments convenables et s'efforce d'établir une conception uniforme du monde au point de vue occultiste.

Cependant les entreprises de cette sorte ne sont pas non plus exemptes de défauts. Leur défaut principal, c'est le critérium peu satisfaisant des sources d'information. On ajoute très souvent à la tradition plus de valeur qu'aux monuments littéraires historiques, quoique l'on ne puisse pas prouver la continuité antérieure de cette tradition jusqu'aux temps où elle a pris naissance et quoique, dans beaucoup de cas, ces transmissions orales ne soient évidemment que l'imagination d'époques moins reculées. Des pensées analogues qui se trouvent chez les diverses nations, on constitue des lignes d'évolution sans égard à ce que l'âge de ces pensées chez ces nations ne s'accorde pas avec la ligne d'évolution présupposée et sans égard à ce que ces nations avaient vécu dans des pays fort éloignés l'un de l'autre, de sorte que des rapports entre eux aux siècles d'avant l'ère chrétienne, ne sont guère vraisemblables, et que nous sommes plutôt autorisés à dire qu'ils sont tout à fait impossibles. Il s'ensuit qu'en conséquence de cette marche erronée des recherches historiques dans le domaine de l'occultisme, les opinions des différents écrivains occultistes sur le même sujet sont très souvent contraires et qu'un esprit libre ou un partisan de l'occultisme cherchant à s'instruire ne sait pas à quoi se fier et ce qu'il faut rejeter comme faux.

Ces inconvénients de ces deux lignes de conduite ne se laissent écarter que par l'examen critique des sources d'information et par l'étude de leur temps et lieu d'origine. Certaines seulement de ces collections peuvent servir de base solide pour les recherches scientifiques sérieuses.

L'une des matières dont s'occupent les recherches occultes, c'est la magie. Dans la littérature occulte on a déjà beaucoup écrit sur l'ancienne magie égyptienne, babylonienne et hindoue. Le livre présent s'occupe de la magie des anciens Egyptiens. Son second tome contient un choix des traductions de tous les textes magiques importants de l'Egypte antique datant de différentes époques depuis le XXX^e^ siècle avant J.-C. jusqu'au XI^e^ siècle après J.-C., tandis que le tome premier traite de ces sujets. Déterminer les éléments de la magie selon qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre des nations, fixer quels éléments passèrent de l'une à l'autre, et à quelle époque eut lieu ce passage : cela ne sera possible que si de pareilles études nous sont données sur la littérature magique de toutes les nations antiques de l'Orient.

Je suis persuadé que malgré tous mes efforts je n'ai pu présenter qu'une œuvre imparfaite, car la réalité n'atteint jamais l'idéal, et l'erreur fait partie de la nature humaine. Je serais heureux si ce livre, fruit d'un

long et pénible labeur, satisfaisait tant soit peu les espérances que j'y ai mises.

En terminant, je considère comme mon devoir de remercier M. le docteur Jaroslav Cerny, M. Jaroslav Guth et M. Georges Ort, pour leur aide dans la façon et dans les corrections du texte.

FRANÇOIS LEXA.

(Prague, le 15 septembre 1923.)

LA MAGIE DANS L'ÉGYPTE ANTIQUE

INTRODUCTION

Dans son livre, *Die Aegyptologie* (Leipzig, 1897), M. H. Brugsch consacre à la magie des anciens Egyptiens, un bref passage où il explique (p. 77), que les anciens Egyptiens avaient hérité de leurs ancêtres des idées superstitieuses, la peur des esprits et des spectres, et l'idée qu'on peut se protéger contre eux par des formules magiques et par des amulettes ; qu'il se trouve dans la littérature des anciens Egyptiens assez de fragments de textes magiques bien conservés, et que même dans de vieux livres égyptiens de médecine on traite des moyens médicaux de nature magique, mais que tous ces vestiges de la magie des anciens Egyptiens sont sans valeur pour la science, sauf par les renseignements que fournissent les textes magiques pour l'étude de l'écriture et de la langue égyptiennes.

L'opinion de M. Brugsch sur la valeur — ou mieux la non-valeur — de la magie pour l'appréciation de la culture nationale est tout à fait erronée. La magie était et est jusqu'à présent un des nombreux éléments de chaque culture, et l'histoire culturelle du moyen âge aussi bien que de l'âge moderne européen jusqu'à nos jours, nous apprennent que la magie peut exercer une grande influence sur tous les autres éléments de la culture.

En tout temps et en tout lieu, on a pratiqué la magie et on s'y livre encore aujourd'hui chez nous. Lorsqu'un étudiant met avant de se coucher un manuel sous son oreiller, il recourt à des charmes, de même

que le prêtre qui pose à la Saint-André contre la gorge d'un croyant, deux cierges liés en croix. Jusqu'à nos jours, par temps d'orage, on allume des cierges bénits ; à Pâques, on avale des chatons bénits ; très souvent, on fait usage d'eau bénite même pour des fins laïques ; on porte des amulettes protectrices qui acquièrent leur vertu magique quand le prêtre en approche des statues et images miraculeuses (c'est-à-dire magique»). Rappelons l'usage de la corde du pendu comme amulette.

Ces faits ne sont que les restes insignifiants d'un élément de la culture qui florissait encore au XVIII[e] siècle ; dans la première moitié du XIX[e] siècle, la magie se perdit vite et dans la seconde moitié du même siècle, elle disparut rapidement. Il faut chercher la cause de cette décroissance et de cette disparition de la magie dans l'universalisation de la civilisation. Plus la culture nationale est basse et plus le nombre d'hommes éclairés est restreint, plus est grande l'influence de la magie ; plus la culture nationale est élevée et plus est grand le nombre d'hommes éclairés, plus est borné le champ de son activité. Ceux qui exercent la magie aujourd'hui chez nous, ignorent qu'ils usent de charmes, et si vous leur disiez qu'ils le font, ils protesteraient contre votre affirmation qu'il y ait de la sorcellerie dans leur action.

Qu'est-ce que la magie ? Répondre à cette question est de capitale importance, car sans cela nous risquerions de comprendre dans la magie des phénomènes qui n'en font pas partie, ou de ne pas faire attention à ceux qui en font partie, comme ce fut le cas de certains auteurs qui traitaient de la magie des anciens Egyptiens.

Ainsi M. E. A. W. Budge, dans son livre *Egyptian Magic* (London, 1901), considère comme d'ordre magique la division des jours en bons et mauvais et y fait rentrer jusqu'à l'astrologie; or, ce sont là des superstitions non de la magie. De même M. A. Wiedemann dans son livre : *Magie und Zauberei im alten Agypten*. M. Budge tient pour magique la momification et déclare que toutes les cérémonies religieuses sont la sorcellerie, mais il ne mentionne pas la conjuration des maladies et les médications magiques qu'on trouve en abondance dans les livres médicaux des anciens Egyptiens. M. Erman écrit dans son livre *Die ägyptische Religion* (2[e] éd., Berlin, 1909), qu'on ne peut pas considérer les cérémonies religieuses et les prières qui les accompagnent comme de la magie, de même qu'on ne peut pas tenir pour sorcellerie les cérémonies et les prières des

Eglises contemporaines (note 5, p. 57). Il nous met en garde contre la déclaration inopportune que beaucoup de textes des pyramides seraient des formules magiques (note 31, p. 106 et note 106, p. 116) et conteste la destination supposée magique des reliefs et images sur les murs des tombeaux (note 5, pp. 137-138).

Personne, certes, n'approuvera l'opinion de M. Budge, que toute cérémonie religieuse des anciens Egyptiens soit de la magie et on ne peut pas non plus accepter l'assertion d'Erman, qu'aucune cérémonie religieuse n'en soit pas, car nous connaissons des cérémonies religieuses des anciens Egyptiens qui tirent leur origine de cérémonies magiques. Si nous voulons connaître quelles cérémonies religieuses sont de la magie et lesquelles n'en sont pas, il nous faut apprendre les caractères distinctifs de la magie, et seule la définition de la magie nous les peut présenter.

La plupart des auteurs traitant la magie en général, ou de la magie des anciens Egyptiens (1) en particulier, ne répondent pas à cette question : qu'est-ce que la magie ? D'autres définissent, certes, la magie, mais de façon non satisfaisante.

M. Ad. Erman (2) écrit : « La magie est un faux bourgeon de la religion. L'homme s'efforce de dominer les vertus qui dirigent les destins humains. » Cette définition suppose que la magie est une production humaine plus récente que la religion, supposition assurément problématique, sinon fausse.

M. A. Wiedemann (3) tente de définir la magie au point de vue des anciens Egyptiens, et dit : « Selon les Egyptiens, la magie est la force qui régit les relations mutuelles des vertus supérieures et leurs rapports avec l'homme. Elle donne activité et pouvoir sur les hommes, les morts et les dieux. Le vrai maître du monde est le magicien connaissant les formules magiques auquel tout doit se soumettre. »

Cette définition ne nous satisfait pas. Si la magie règle la relation

(1) Par ex. : Ed. Meyer : *Geschichte des Altertums*, I. 1, 3[e] éd., Stuttgart et Berlin, 1910; J. G. Frazer : *The Golden Bough*, 2[e] éd., London, 1900 ; H. Schneider : *Kultur und Denken der alten Agypter*, 2[e] éd., Leipzig, 1909 ; G. Roeder : *Urkunden zur Religion des alten Agyptens*, Iéna, 1915 E. A. W. Budge : *Egyptian Magic*, 2[e] éd., London, 1901 ; Ph. Virey : *La religion de l'ancienne Egypte*, Paris, 1910 ; G. Maspero : *Les contes populaires de l'Egypte ancienne*, 3[e] éd., Paris, 1906 (Introduction IV, p. XLV et sq.), etc.

(2) *Die ägyptische Religion*, 2[e] éd., Berlin, 1909, p. 167.

(3) *Das alte Agypten*, Heidelberg, 1920, p. 411.

entre les êtres supérieurs et l'homme, elle suppose donc la foi en des êtres supérieurs autrement dit la religion, comme la définition d'Erman.

M. A. Moret (1) montre bien la différence entre la force naturelle et la vertu magique, mais il se trompe en disant : « *mais là où le prêtre adresse des prières et des offrandes à des Etres supérieurs appelés Dieux, le magicien use vis-à-vis de ceux-ci de la force ou de la ruse. Le prêtre supplie, le magicien commande : et comme l'expérience prouve que la force est plus efficace que la prière, il s'ensuit que chez les populations primitives le magicien a plus d'autorité encore que le prêtre.* » Même le magicien adresse des prières aux dieux (2) et même le prêtre chrétien commande Dieu en blasphémant (3). Aussi ne peut-on oublier que les anciens Egyptiens regardaient les kheriheb's — donc les prêtres — comme les meilleurs magiciens, et qu'il y a donc aussi une autre différence entre la magie et la religion que celle que M. A. Moret soupçonne.

M. Alan H. Gardiner (4) ne cherche pas la définition de la magie en général ; il définit l'action magique pour les buts égyptologiques comme une action qu'on accomplit pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice d'un autre homme vivant et qui demande certaines forces miraculeuses pour son accomplissement. Les anciens Egyptiens possédaient le mot *hike* pour exprimer cette force miraculeuse ou magique. M. Gardiner exclut expressément de la magie les actions accomplissantes pour les morts et les Dieux, et appartenant à la religion.

M. S. Freud (5) dit : « La magie est l'introduction à la technique qui rend l'homme maître des esprits et des âmes, dominateur de la nature animée et inanimée ; c'est donc la technique de l'animisme » L'animisme est la conception du monde inspirée de l'anthropomorfisme, innée à

(1) *La magie dans l'Egypte ancienne* dans les *Conférences faites au Musée Guimet*, Paris, 1906, p. 241-281 (*Annales du Musée Guimet, Bibliothèque de vulgarisation*, tome XX).

(2) Voir par ex., le pap. mag. de Harris, I, II, III (p. 35-38), VI (p. 39-40) ; la table de Metternich, 2, 3 (p. 66) et autres.

(3) Voir les *Apophthegmata patrum aegyptiorum*, XV (p. 214).

(4) Le traité de M. Alan H. Gardiner : *Magic (Egyptian)*, dans *Hasting's Encyclopaedia of Religion and Ethics*, vol. VIII, 1915, p. 262-269, est jusqu'à présent la meilleure étude sur la magie égyptienne. C'est M. Georges Ort qui a attiré mon attention sur ce traité pendant l'impression de mon livre et j'ai trouvé à ma grande joie que mon livre s'accorde par son contenu avec le traité de M. Alan H. Gardiner. On peut chercher la cause de ce fait dans la même base et la même méthode de tous nos deux travaux.

(5) *Totem und Tabu*, Leipzig, 1913.

l'homme de même que le zoomorphisme est innée aux animaux (1). Puisque cette opinion obsède l'homme primitif à tel point qu'il ne peut plus voir le monde ambiant autrement que du point de vue anthropomorphique, toute action humaine, d'après M. Freud, serait magique, et en conséquence sa définition de la magie est trop large.

Remarque : Les définitions de la magie et les dernières opinions de son origine sont traitées par :

M. Carl Clemen : *Wesen und Ursprung der Magie*, dans l'Archiv für Religionspsychologie, tomes II et III, 1921, p. 108-135.

Il rejette dans sa critique les opinions de Hubert et de Mauss, de Hollebecque, de Loisy, de Bouvier, de Durkheim, de Jevons, de Marett de Halliday, de Söderblom, de Gressman, de Frazer, de Benchat, de Nilsson, de Beth, de Tylor, de Wudt, de Berkeley, de Preuss, de Karutz ; à la fin, lui-même ne trouve aucune issue positive.

Il nous faut, par suite, tenter à notre tour de définir la magie.

Nous ne sommes pas surpris que le médecin guérisse un malade du cancer en opérant sa tumeur cancéreuse. Nous ne sommes non plus étonnés de la guérison par suggestion d'une jeune fille possédée d'un malheureux amour. Mais assurément chacun déclarerait que c'est de la magie si l'on tentait de faire disparaître par suggestion une tumeur cancéreuse ou si l'on tentait d'opérer l'amoureuse de son affection. La guérison de l'amour malheureux et l'ablation de la tumeur cancéreuse sont des phénomènes naturels, aussi la suggestion et l'opération se rencontrent quotidiennement dans notre vie. Il suit de là que ni l'action, ni son résultat ne sont magiques ; la sorcellerie paraît dans leur association. L'acte est la cause, son résultat est l'effet, ils sont donc liés par la loi de la causalité. Personne ne désignerait comme magie l'acte lié avec son résultat par la loi de causalité, mais tout le monde dénommerait magie l'acte dont le résultat serait en contradiction avec cette loi.

Un autre facteur intervient. Pour les Aztèques les fusils des Espagnols qui envahirent leur empire, étaient des agents magiques, au contraire, pour les Espagnols, ils n'étaient que des instruments naturels. C'est ainsi que les habitants des communes parcourues par les premiers trains

(1) Les oiseaux ont peur de l'épouvantail dressé dans un champ, de la poignée de paille accrochée à l'arbre, du cerf-volant en l'air, etc. Le jeune chat court après le papier chiffonné qui est en mouvement, etc.

à vapeur, les considéraient comme des agents magiques, poussés par des forces infernales ; au contraire, les conducteurs de ces machines, qui connaissaient leur construction et leur fonctionnement, comme les passagers qui ne connaissaient, certes, ni leur construction, ni leur fonctionnement, mais qui se confiaient en l'autorité des ingénieurs, les tenaient pour de simples machines. Si la même activité est pour les uns magie, pour les autres activité naturelle, il est évident que l'interprétation magique ou naturelle de quelque phénomène ne dépend pas de la conjonction réelle de sa cause avec sa conséquence, mais d'un jugement chez l'observateur de cette conjonction. Autrement dit : le caractère magique n'est pas la qualité objective du phénomène, mais une qualité subjective. C'est ainsi que nous pouvons nous expliquer pourquoi la développement de la civilisation amène à sa suite la décroissance et la disparition de la magie. L'homme éclairé voit la connexion causale toute naturelle là où l'homme illettré, ne reconnaissant pas la continuité causale, ne voit que de la sorcellerie. Mais même l'homme illettré, doué de facultés, quand on lui explique clairement de quoi il s'agit, reconnaît la continuité causale et les charmes se changent pour lui en un phénomène tout naturel. Ce changement d'opinion peut se produire même sans l'explication du fait ou chez les hommes très incultes, si la continuité causale leur est enseignée par quelqu'un en qui ils ont confiance. Au contraire, il y a des faits que l'homme illettré tient pour naturels et que l'homme éclairé considère comme de magie. Ainsi dans le papyrus médical d'Ebers, sont indiqués deux moyens contre le grisonnement des cheveux (1). Ces moyens semblaient tout naturels à l'Egyptien antique, persuadé que dans le sang d'un individu sont potentiellement contenues toutes les qualités de celui-ci et qu'on peut les transplanter avec le sang. Le sang du veau noir peut noircir les cheveux gris parce que le noir du veau réside dans son sang et le sang peut transférer cette qualité à l'objet avec lequel il entre en contact. Mais il exercerait la magie, celui qui voudrait faire usage de ce moyen aujourd'hui en se référant aux connaissances ésotériques des sociétés secrètes dans l'ancienne Egypte (2).

(1) Livres de médecine, XXIX, XXX, p. 111.
(2) C'est Lynn Thorndike qui dans son livre : *A History of Magic and Experimental Science during the first thirteen Centuries of our Era*, London, 1923, attire notre attention sur la connexité étroite entre les manières de voir les phénomènes naturels et magiques.

Les anciens Egyptiens connaissaient bien la différence entre les phénomènes naturels et magiques, et entre des médecines naturelles et magiques. Selon leur opinion, phénomène naturel était l'effet d'une force naturelle (1), un phénomène magique, d'une vertu magique (2). Outre la loi de la causalité naturelle, ils connaissaient encore la loi de la causalité magique. La médecine d'après la loi de la causalité naturelle guérissait la maladie, la formule magique prononcée pendant la fabrication du médicament d'après la loi de la causalité magique et au moment où on le prenait, faisait son effet plus fort et plus vite (3).

Notre science contemporaine ne croit plus à l'existence de la causalité magique. S'il se présente l'effet que veut atteindre par son acte celui qui exerce la magie, il se produit comme conséquence d'autres causes étrangères à l'activité du magicien, donc par pur hasard. C'est pourquoi la magie manquait son but plus souvent qu'elle ne l'atteignait. Mais quant à la caractéristique psychologique de l'activité, il demeure sans intérêt que l'effet se présente ou non ; seul importe le dessein qui a dirigé cette activité.

Après ces observations, nous pouvons maintenant définir la magie : c'est l'activité tendant à produire l'effet dont la connexion avec cette action n'est pas subjectivement explicable par la loi de causalité.

Partant de là, nous pouvons dire de quoi relèvent les phénomènes douteux mentionnés au commencement de ce chapitre.

Parmi les cérémonies religieuses, les unes sont de la magie, les autres n'en sont pas. Par exemple, se frotter le front avec de la cendre, le mercredi des Cendres, n'est pas de la magie, parce que le but de ce rite, rappeler le caractère passager de la vie d'ici-bas, y est lié d'après la loi de causalité. Le rite aux deux cierges croisés à la Saint-André, c'est de la magie, parce que la connexion de cet acte avec le but qu'on veut atteindre, c'est-à-dire la protection contre les maladies de gorge, n'est pas explicable par la loi de causalité.

Voici ce qu'il dit dans l'introduction de son livre à la page 2 :
« My idea is that Magic and experimental Science have been connected in their development that magicians were perhaps the first to experiment, and that the History of both Magic and experimental science can be better understood by studying them together. »
(1) En vieil égyptien *nakhtew*, *nakhtet* ; *wosrew*;
(2) En vieil égyptien, *hikew*.
(3) Livres de médecine, III, 1, p. 101.

L'astrologie n'est pas de la magie, mais, à notre point de vue, de la superstition ; au point de vue des anciens Egyptiens, c'était de la foi. L'astrologue ne fait que lire le destin de l'homme dans la constellation des étoiles ; s'il essayait de se mêler des destins de l'homme en voulant changer la constellation des étoiles, alors ce serait de la magie. L'instruction (1) enseignant comment se procurer une constellation propice des étoiles, écrite seulement au IIIe siècle ap. J.-C. mais dont l'origine date assurément de quelques siècles avant ce temps, nous prouve clairement que les Egyptiens croyaient à la possibilité de modifier la constellation.

La prédiction ne peut pas non plus être classée comme sorcellerie. Le devin qui lit le futur dans le vol des oiseaux, dans les entrailles de l'animal tué, etc., n'exerce pas de la magie. La prédiction magique doit être précédée d'une activité particulière comme on la rencontre dans les instructions du grimoire démotique de Londres et de Leyde (2).

Si la définition de la magie varie selon les différents auteurs, leurs avis sur l'origine de la magie diffèrent encore davantage.

M. H. Schneider (3) suppose que la magie en Egypte naquit de la coutume de déposer dans la tombe des objets nécessaires au défunt dans la vie posthume. De là dérivent peu à peu les amulettes qui doivent procurer au défunt ce qu'ils représentent. Plus tard, ils s'associent aux objets concrets, pain, eau, domestiques, etc., comme aux objets abstraits dont les plus importants sont la vie nouvelle, le nœud magique que Hor plaça sous la langue de son père Ousirew. On explique la vertu de ces amulettes par la causalité divine, différente de la causalité humaine. La vertu magique appartient aux dieux ; la vertu naturelle, aux hommes. Néanmoins, parce que l'homme de ces temps ne différait guère des dieux, il pouvait aussi exercer la magie s'il était à même de s'approprier la vertu magique. D'abord, les sorcelleries se bornaient à la vie posthume, plus tard, elles s'appliquèrent aussi à la vie terrestre.

(1) Le grimoire démotique de Londres et de Leyde, X, 3, p. 137.
(2) I-XII (p. 122-139). Voir aussi le renseignement de la prédiction usuelle à Byblos, mais inconnue en Egypte, qui se trouve dans la relation du voyage de Wenamon, le mieux Ad. Erman : *Die Literatur der Aegypter*, Leipzig (1923), p. 228-229 ; comparer cette traduction avec celle de G. Maspero, dans *Les Contes populaires*, 3e éd. (1906), p. 192. Cette prédiction était une prédiction magique, si le garçon était artificiellement mis en extase, soit de son propre gré, soit par l'impulsion d'autrui.
(3) *Kultur und Denken der alten Aegypter*, 2e éd., p. 293.

Il ne faut pas douter que les sorcelleries touchant la vie posthume se sont étendues à la vie terrestre ; cependant il est sûr que les sorcelleries terrestres passèrent à la vie posthume. L'homme existait assurément depuis longtemps avant que les premières idées de dieu et de la vie posthume se formassent et la magie est certainement plus vieille que ces idées.

Aussi M. A. Moret (1) voit-il l'origine de la magie dans la conception animistique du monde. C'est le *Ka* qui anime les choses sans vie ainsi que les êtres vivants. M. Moret suivant M. Ph. Virey (2) regarde *m"hrw* comme « voix créatrice » (3) qui donne au magicien l'habileté de commander la nature vivante et non-vivante, même les Dieux, ce qu'on ne peut pas démontrer par les textes.

Selon M. Ad. Erman (4), la foi en la possibilité de dominer ces vertus qui dirigent les destins de l'homme, tire son origine de l'observation que la prière est quelquefois exaucée, d'autres fois ne l'est pas.

Il faut en chercher la cause dans les mots par lesquels elle a été exprimée et dans la manière dont elle a été prononcée. Le texte de la prière la plus efficace devient alors formule magique qui, si l'on veut qu'elle soit opérante, doit être prononcée de la manière la plus efficace (5). Pour les mots et les faits, c'est la même chose.

Du point de vue psychologique, cet avis d'Erman sur l'origine de la magie est très juste. Cependant, il faut songer que le fait est plus vieux que le mot, que l'homme vivait sur la terre des siècles avant la naissance de premières idées religieuses, et l'opinion la plus vraisemblable sur l'origine de la magie s'offre à nous d'elle-même.

L'homme est forcé par l'instinct de la conservation personnelle, de réagir sur tous les phénomènes du monde extérieur qui touchent sa vie soit favorablement, soit défavorablement. Le but de la réaction du

(1) *La magie dans l'Egypte ancienne* (voir note 1, de la p. 14).
(2) Voir la note sur la p. 270, du traité de M. Moret.
(3) Correctement : « juste à l'égard de la voix » c'est-à-dire « justifié » ; la construction *m"hrw* est un adjectif avec le substantif absolu au lieu de la construction prépositionnelle *m" m hrw* ainsi que les constructions *nfr hr* « beau par le visage » c'est-à-dire « de beau visage », *ḥnr mrw.t* « doux par l'amour » c'est-à-dire « aimé doucement », etc. ; voir Ad. Erman, *Aegyptische grammatik*, 3e éd. § 209.
(4) *Die aegyptische Religion*, 2e éd., p. 167.
(5) Voir par exemple, dans *Le grimoire démotique* de Londres et de Leyde, VI, A3, p. 130, et VII, G, p. 133.

fait, est de prolonger la durée des phénomènes favorables et de renforcer leur activité, de faire disparaître les phénomènes défavorables ou, du moins, de restreindre leur activité. L'effet répondant vient toujours après chaque fait si le fait est conforme au but, c'est-à-dire si le fait est lié avec l'effet par la loi de la causalité. L'homme ne saisit pas directement la connexion causale de deux phénomènes qui se succèdent, liés par la loi de la causalité, et il ne comprend que leur succession de temps. Seulement quand l'expérience lui enseigne que le second phénomène succède toujours au premier, il est persuadé que le second doit arriver après le premier ; d'où l'idée de la succession nécessaire, qui est pour l'homme primitif ce qu'est pour l'esprit cultivé, après de longs siècles de développement, la notion de causalité. Il sait qu'on casse le bois si on le courbe trop, que l'animal meurt si on lui casse la tête d'une pierre lancée violamment, que l'argile, détrempé par l'eau, devient malléable, etc., et que tous ces phénomènes sont aussi nécessaires qu'est inévitable la succession des jours et des nuits ou du beau et du mauvais temps, etc., sans s'apercevoir de la différence entre ces deux sortes de successions inévitables.

Imaginons qu'une bête féroce apparaisse soudain devant l'homme : ne sachant pas comment se sauver l'homme crie, et la bête s'enfuit. Une autre fois, armé, il rencontre la même bête féroce, il crie pour la repousser, mais l'animal ne s'enfuit pas ; au contraire, il se jette sur lui, si bien qu'attaqué, il a peine à sauver sa vie. Il explique le succès du cri dans le premier cas et son insuccès dans le second, soit par les différences phoniques des deux cris, soit — si une expérience nouvelle ne lui confirme pas cette supposition — par la différence de ses attitudes, de ses mouvements et de sa mine pendant les deux cris (1), et il cherchera l'attitude, les mouvements et la mine les plus efficaces pendant les cris les plus efficaces ; ainsi arrive-t-il aux sorcelleries les plus primitives. L'homme primitif agit sans avoir la connaissance de la différence entre le fait naturel et le fait magique, et de générations en générations il apprend les modes les plus convenables pour son activité selon les cas donnés avant que le genre humain développe sa culture au point de se rendre

(1) L'homme primitif parvient à cette conclusion par l'expérience que le caractère phonique des cris, la mine, les mouvements, l'attitude, sont décisifs pour la conduite de l'homme qu'il rencontre.

compte de ce que les modes hérités de l'activité sont de deux sortes, naturels ou magiques. Le commencement et le développement des idées religieuses donne à la magie un nouveau champ pour son activité et le développement du langage et des sciences lui offre de nouveaux moyens magiques.

CHAPITRE PREMIER

LE BUT DE LA MAGIE

L'ancien Egyptien avait ses besoins et désirs comme tout autre homme, et s'il pouvait les satisfaire d'une manière naturelle, par le travail physique ou psychique, il réfléchissait et travaillait. Seulement, lorsque ses forces physiques et psychiques ne lui suffisaient plus, il se réfugiait dans la magie. Le but des enchantements est donc l'acquisition des besoins et des désirs de l'homme qui sont inobtenables ou obtenables avec difficulté. Les malades soupirent après la santé et ne pouvant pas l'atteindre par une voie naturelle, mettent en œuvre la magie. L'amoureux évincé s'efforce de gagner l'objet de son amour par des sorcelleries ; se débarrasser d'un ennemi dangereux n'est possible que par la magie. Tous les hommes de tous les temps ont désiré avoir santé, amour, victoire sur l'ennemi ; de là, les médicaments magiques, les philtres d'amour et les sorcelleries pour affaiblir ou exterminer l'ennemi chez toutes les nations de l'antiquité comme du moyen âge et des temps modernes.

Pour l'Egyptien, la vie posthume était plus importante que la vie terrestre parce que, d'après lui, l'homme vit sur la terre peu de temps, mais dans l'autre monde à jamais. C'est pourquoi il faisait dès sa vie terrestre des préparations attentives à sa vie future. Il bâtissait et ornait son tombeau, il désignait un prêtre pour son esprit et le dotait d'une fondation destinée à le pourvoir d'offrandes. Puisqu'il s'imaginait que l'esprit vit dans l'autre monde de la même manière que sur la terre, il était nécessaire ici-bas de prendre soin de ce que son esprit, après la mort, fût protégé contre les ennemis qu'il rencontrerait peut-être dans

sa vie future ; qu'il jouît de la faveur des dieux dont il devait être sujet ; et qu'il eût les mêmes ressources et la même liberté que sur la terre. S'il avait besoin d'ouvriers, ici-bas, pour cultiver ses champs, il les louait ; mais il ne pouvait pas louer des ouvriers pour cultiver les champs que son esprit devait obtenir dans les cieux. Il était donc inévitable qu'il se les procurât par des charmes. Il était nécessaire d'armer son esprit de charmes presque pour chaque pas dans sa vie future au ciel, dans l'empire d'Occident et sur la terre. Aussi, peut-on s'attendre qu'une grande quantité des sorcelleries des anciens Egyptiens eût pour but la réglementation de l'existence des esprits pendant leur vie posthume.

Les esprits des morts, d'après les idées des anciens Egyptiens, vivaient de la même manière que jadis sur la terre et conservaient leurs qualités terrestres ; ils étaient bons ou méchants et avaient pour ceux qu'ils avaient abandonnés, les mêmes sentiments que dans leur vie terrestre. Aussi les hommes ne perdent pas leur amour ou leur haine à l'égard de ceux qui ont quitté ce monde-ci, et c'est pourquoi nous rencontrons les sorcelleries dont le but est de rendre possibles ou impossibles les relations entre les esprits et les vivants.

Nous pouvons donc classer les sorcelleries des anciens Egyptiens selon leur but en trois groupes, selon qu'elles concernent les besoins de la vie terrestre, la vie posthume et la communication de ce monde avec celui des esprits.

Il y a dans le monde et il y a toujours eu des bons et des méchants. L'homme bon, si quelqu'un entrave son progrès vers le but, s'efforce de vaincre son adversaire en s'appropriant ses bonnes qualités comme en rejetant les malfaisantes ; s'il ne peut pas le surpasser, il avoue sa faiblesse et renonce à son but, fût-ce à contre-cœur. Le méchant ne voit pas en son adversaire l'homme, mais un obstacle haï, dont on doit se débarrasser de gré ou de force. Si les moyens naturels ne lui suffisent pas ou s'il a peur de les employer pour ne pas encourir une punition méritée, il fait usage des charmes.

Si l'on se servait de moyens magiques pour guérir les maladies, on s'en servait aussi pour faire tomber malade. A côté des moyens qui devaient gagner l'amour, on avait des moyens qui devaient susciter la haine mutuelle aux cœurs des amants, etc.

Outre les sorcelleries devant procurer le bien (magie blanche), il y

avait des sorcelleries entraînant le mal (magie noire), contre lesquelles l'individu était protégé par toute la société qui poursuivait les magiciens de punitions rigoureuses (1).

Nous voilà parvenus, par cette considération, à un schème universel pour la classification des buts que les anciens Egyptiens voulaient atteindre par la magie ; et nous sommes maintenant à même de les énumérer tout au long.

(1) Le papyrus de Lee et de Rollin, p. 116-117.

A. LES SORCELLERIES
POUR LES BESOINS DE LA VIE TERRESTRE (1)

L'homme a, dans son existence, un ennemi constant qui le dépouille des joies, paralyse son activité publique et privée et ne le laisse pas jouir des fruits de son travail : ce sont les maladies. C'est pourquoi le malade s'efforçait toujours de se débarrasser de sa maladie, et l'homme sain, redoutant la maladie, prenait soin de s'assurer à l'avance contre elle.

L'homme classait les maladies en deux sortes :

1° Les maladies dont la cause lui était manifeste, par exemple les blessures causées par l'ennemi ou par les animaux, les lésions, les empoisonnements, etc.

2° Les maladies dont la cause lui était inconnue. C'est pour cela qu'il s'expliquait leur commencement par analogie avec les maladies du premier groupe, ainsi les maladies internes et contagieuses, l'égarement d'esprit, etc.

L'homme blessé par la lance de l'ennemi ou les crocs d'une bête féroce voyait la blessure sur son corps et le sang jaillissant ; il sentait la douleur, et la continuité causale de ces phénomènes lui était évidente.

S'il sentait soudainement de la douleer dans ses entrailles et si se produisait ensuite le vomissement de sang, il concluait par analogie que quelque animal inconnu et invisible, imaginé sous l'apparence d'un serpent, mordait ses entrailles.

Il savait par expérience qu'on agit souvent de façon contraire à sa volonté, sous la contrainte d'un autre homme. Aussi, voyant quelqu'un, dans la fièvre ou l'égarement d'esprit, agir d'une manière contraire à la nature, il était persuadé que le patient était possédé par un être inconnu et invisible qui le forçait à agir contre ses propres vœux.

(1) C'est M. Alan H. Gardiner qui a posé les fondements de la classification des charmes pour la vie terrestre d'après leur but dans son traité *Magic (Egyptian)*, dans la *Hastings' Encyclopaedia of Religion and Ethics*, vol. VIII, p. 264 et sq.

Les maladies atteignant tantôt celui-ci, tantôt celui-là et exterminant en peu de temps des milliers d'hommes, sont une manifestation imposante de la colère divine contre laquelle il faut se tenir en garde à l'avance, et qu'il faut, si elle vient à éclater, pouvoir repousser en se conciliant les divinités.

Les enfants d'un âge tendre sont exposés aux maladies nombreuses auxquelles aujourd'hui encore beaucoup d'entre eux succombent, et sans aucun doute dans l'ancienne Egypte la proportion en était encore plus grande qu'aujourd'hui chez nous. Les armes principales des anciens Egyptiens contre les maladies infantiles, étaient des formules (1), mais on prenait aussi des médicaments magiques. A l'instant, quand l'enfant a fait le premier pas dans la vie, il était nécessaire de prendre des soins naturels et magiques de l'étincelle de la vie qui menaçait de s'éteindre. Il est nécessaire de le garder contre les esprits mauvais, le délivrer de l'élevure, prendre soin de l'émission de l'urine, etc. (2). Ainsi la mère, se défiant d'une formule, fait usage du moyen magique éprouvé contre le mal de ventre (3) dont les enfants dans l'ancienne Egypte souffraient beaucoup plus que les nôtres parce que l'hygiène des nourrissons était inconnue, de même que la stérilisation du lait et parce que, sous le climat chaud de l'Egypte, la fermentation se poursuivait plus vite que chez nous. Les mères prudentes n'attendaient pas avec les formules que leur enfant tombât malade, mais connaissaient des formules pour les protéger des maladies, pour leur donner la santé et la force (4), elles avaient des moyens magiques pour la protection de l'enfant en l'absence de la mère (5). Elles connaissaient même des sortilèges susceptibles de protéger l'enfant pour toute sa vie dès sa naissance (6).

Les vents soufflant du désert apportent avec eux des grains de sable fin qui pénètrent dans les yeux et les enflamment. Les ouvriers travaillant dans les nécropoles et habitant avec leurs familles les bords

(1) Formules pour la mère et l'enf., I-V (p. 27-30) ; quelques fragments d'un autre livre analogue du moyen empire, trouvés dans le Ramesseum sont en possession de M. Alan H. Gardiner.
(2) D'après les transcriptions hiéroglyphiques des parties des fragments de papyrus du moyen empire que M. Alan H. Gardiner m'a bienveillamment envoyées.
(3) F. pour la m. et l'enf., VI (p. 30).
(4) F. pour la m. et l'enf., XI, XII, (p. 32-33).
(5) F. pour la m. et l'enf., VIII (p. 30-31).
(6) F. pour la m. et l'enf., XII (p. 33).

du désert, étaient atteints souvent d'ophtalmies contre lesquelles ils se servaient de moyens magiques (1).

De la même manière, ils se protégeaient contre la cataracte (2) et contre les maladies contagieuses des yeux (3), causées selon eux, par les esprits entrés dans les yeux de l'homme. Contre la fièvre, les anciens Egyptiens prenaient, certes, des médicaments susceptibles de la calmer, mais ce n'était que par la formule magique (4) qu'on rehaussait l'efficacité de ces médicaments. La partie importante du papyrus magique de Leide I 348 est consacrée aux formules magiques contre les maux de tête (5). Les formules magiques donnaient aussi une efficacité plus grande aux emplâtres émollients d'une composition étrange, qu'on mettait sur les brûlures (6), et aux boissons qui devaient arrêter l'effet du poison dans le corps de celui qui était empoisonné (7). On guérissait de la podagre par l'amulette de peau de cerf (8), etc.

Les Egyptiens se protégeaient aussi contre l'épidémie pestilente à l'aide des formules (9). Les serpents et les scorpions venimeux causaient aux anciens Egyptiens une grande appréhension ; beaucoup de formules magiques avaient pour but de les repousser, de les calmer s'ils avaient été déjà provoqués et allaient inoculer par morsure ou piqûre, le venin dans le corps de celui qui était attaqué par eux ; et beaucoup d'autres formules qui doivent rendre impuissant le venin déjà entré dans le corps de la victime (10).

(1) Grim. dém. de L. et L., XXX (p. 149).
(2) Livres de méd., XXV (p. 110).
(3) Livres de méd., XXIV (p. 109-110).
(4) Pap. mag. de Leyde, VIII (p. 61), Grim. dém. de L. et L., XXIX (p. 149).
(5) IV-VII (p. 58-61).
(6) Livres de méd., XXII et XXIII (p. 108-109).
(7) Grim. dém. de L. et L., XXVI (p. 147).
(8) Grim. dém. de L. et L., XXXII (p. 150).
(9) Voir *The Edwin Smith Papyrus* dans le *Recueil d'Etudes Egyptologiques*, 1922, p. 428. On a publié seulement le titre : « Formule pour repousser le souffle pestilent dans l'an de la perte. »
(10) Les textes des pyramides, I, II, IV, V, VI, VII (p. 3-5), étaient d'abord destinés pour les vivants et ce n'est que plus tard, qu'on en faisait usage aussi pour les esprits des défunts. La formule I du pap. mag. de Turin (p. 45-48), doit arrêter l'effet du venin de serpent ou de scorpion ; les formules 3 (p. 66), 17 (p. 74), 19 (p. 75), 22 (p. 76-77) et 26 (p. 78) de la table de Metternich, sont dirigées seulement contre le venin du serpent ; plus spéciales encore sont les formules 8 et 9 (p. 68-70), et 25 (p. 77-78), qui doivent poursuivre le même but dans le corps de la femme mordue. La formule XXIII, du grim. dém. de L. et L. (p. 144-145), est destinée exclusivement contre la piqûre par le scorpion. La formule III du pap. mag. de Turin (p. 49) et 6, de la table de Metternich (p. 67), avaient pour but d'empêcher le serpent de mordre, et la formule II du pap. mag. de Turin (p. 48-49), devait empêcher le scorpion de piquer. La formule 15 de la table de Metternich (p. 71-73), protégeait l'enfant contre les piqûres de scorpion et empêchait le venin de se répandre dans le corps de l'enfant piqué.

La blessure causée par les crocs du chien était conjurée aussi par des formules magiques (1).

Celui à qui une arête était restée dans la gorge, s'efforçait de l'ôter d'une manière toute simple, mais accompagnait cette opération d'une formule magique (2).

On repoussait par une formule magique même le rhume bénin qu'on tenait pour un être vivant, comme il appert de cette expression : « rhume, fille de rhume (3). »

Les Egyptiens avaient une formule universelle contre toute maladie interne quelle qu'elle fût (4), mais ils se servaient aussi des formules spéciales contre les maladies internes causées par les reptiles qui sont entrés dans le corps (5), et contre les maladies causées par les esprits (6); ils se protégeaient aussi contre les esprits rôdant autour d'eux avec hostilité (7). Ils se protégeaient par une formule particulière contre la maladie d'Asie (8) et ils la repoussaient par une autre formule si elle avait déjà pénétré dans le corps (9).

Le texte XXVII des livres de méd. (p. 111), témoigne qu'on se servait de moyens magiques, même quand il s'agissait de changer la position de l'utérus, qu'on appuyait de ces moyens magiques, les moyens naturels avec lesquels on peut remettre l'utérus dans sa position correcte, ou qu'on trouvait dans ces moyens magiques, des succédanés de l'intervention chirurgicale dans les cas difficiles. Nous apprenons d'un fragment d'un papyrus médical-magique du Ramesseum, qui appartient à M. Allan

(1) Grim. dém. de L. et L., XXIV et XXV (p. 146-147).
(2) Grim. dém. de L. et L., XXVII et XXVIII (p. 147-148).
(3) Livres de méd., XXVI (p. 110-111).
(4) Livres de méd., XVIII (p. 106-107).
(5) Livres de méd., V (p. 102) ; voir aussi IV 2 (p. 101-102).
(6) Livres de méd., XII (p. 105), XVII (p. 106), XIII (p. 105), XXVIII (p. 111) ; voir aussi IV2 (p. 101-102).
(7) Livres de méd., IX, X, XI (p. 103-104), XIII (p. 105), XIV, XV, XVI (p. 105-106).
(8) Livres de méd., XXI (p. 108).
(9) Livres de méd., XX (p. 107).

H. Gardiner, que les Egyptiens connaissaient aussi les moyens préventifs contre la conception de la femme (1).

La vieillesse enlève la capacité de tirer profit de tout ce que la vie donne à l'homme. Pour cette raison la jeunesse éternelle était toujours l'idéal pour l'homme. Chez les Egyptiens, une seule mention s'est conservée de cela. Au verso du livre de médecine Smith, datant de l'époque de la XII[e] dynastie, nous trouvons un texte magique ayant pour titre : *Le commencement du livre sur la transformation d'un vieillard en jeune homme de vingt ans.* Il s'est conservé de ce livre seulement 27 lignes du commencement, le texte n'a pas encore été publié (2).

La manière de concevoir la vie d'ici-bas et celle dans l'au-delà, forçait l'ancien Egyptien à laisser après soi une postérité qui héritât de sa fortune et procurât à son esprit les satisfactions nécessaires par de nombreuses offrandes. A cette fin, les Egyptiens se mariaient au plus tôt. Mais avant de se marier, ils essayaient d'apprendre par des moyens magiques si leur épouse future ne devait pas décevoir leur espoir, si elle leur donnerait des enfants (3). Les époux impatients s'informaient par des moyens magiques si leur épouse était enceinte, et de quel sexe devait être l'enfant auquel elle allait donner naissance (4). On se servait de formules particulières pour faciliter l'accouchement (5) et assurer son heureux résultat (6). Les formules magiques arrêtaient aussi l'hémorrhagie après l'accouchement (7) et faisaient fonctionner les glandes mammaires (8).

Lorsqu'un homme tombait en défaillance, on le ressuscitait par

(1) D'après la transcription hiéroglyphique d'une partie de cette instruction que N. Alan H. Gardiner a bien voulu m envoyer, je ne peux pas conclure si c'est un moyen magique ou naturel.
(2) Voir le traité : *The Edwin Smith Papyrus.* Some preliminary observations by James Henry Breasted, dans le *Recueil d'études égyptologiques*, dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion, Paris, 1922, p. 428.
(3) Livres de méd., XXXVI-XXXVIII (p. 113).
(4) Livres de méd., XXXIX (p. 113), grim. dém. de L. et L., XXXI (p. 150).
(5) Pap. mag. de Leide, X (p. 61-62). Les inscriptions sur les cercueils du moyen empire, III (p. 13-14).Cette inscription est, d'après son contenu, la formule pour faciliter l'accouchement ; la façon dont elle pouvait aider l'esprit du défunt dans sa transformation en faucon, reste énigmatique.
(6) Form. pour la m. et l'enf., V (p. 29-30).
(7) Form. pour la m. et l'enf., XII (p. 33) ; d'après son titre, elle doit être dite quand l'accouchée saigne après l'accouchement ; d'après son contenu, elle doit procurer la protection à l'enfant.
(8) Form. pour la m. et l'enf., VII (p. 30) ; d'après son titre, elle était destinée à repousser la maladie ; d'après son contenu, elle doit faciliter à la femme l'allaitement.

une formule de laquelle Dieu se servait d'abord pour séparer l'esprit du défunt de son cadavre et pour le réveiller à la vie nouvelle (1).

Le mauvais œil causant l'ensorcellement qui épouvantait les habitants de l'Europe jusqu'à une époque peu reculée et qui effraie encore les montagnards, faisait peur aussi aux anciens Egyptiens que les médecins protégeaient contre lui par des moyens magiques (2).

On dit : « Le médecin traite, et Dieu guérit. » Le malade s'adresse à Dieu avec la prière d'être guéri, mais il ne se repose pas entièrement sur le secours de Dieu et fait venir le médecin pour qu'il le guérisse de sa maladie. Ainsi faisaient les anciens Egyptiens. Dans le papyrus médical d'Ebers 2/1-2/6 (3), on dit que l'efficacité du médicament doit être toujours appuyée d'une formule magique, et inversement, que la formule magique doit être accompagnée d'un médicament convenable. Le médecin de l'ancienne Egypte prenait soin de renforcer l'efficacité du médicament dès le moment de sa fabrication. Avec une formule magique sur ses lèvres, il prenait dans sa main le vase à mesurer les médicaments (4). Il se servait de formules particulières pour les substances principales de l'ancienne médecine égyptienne ; il usait d'une formule spéciale quand il préparait de l'orge (5) ; d'une autre, quand il préparait de la graisse (6) ou du miel (7). C'était aussi le but du médicament qui décidait du contenu de la formule, comme on le voit dans la formule destinée à la préparation de l'huile, avec laquelle il faut oindre la blessure faite par le scorpion (8). Avec une formule magique sur ses lèvres, le médecin mettait une compresse à son patient (9), et de même la lui ôtait (10) Il prononçait une formule lorsqu'il mettait un onguent sur l'œil (11) une autre lorsqu'il donnait au patient à boire un médicament (12). Le

(1) Livres de méd., IV 1 (p. 101).
(2) Livres de méd., XVI (p. 106).
(3) Livres de méd., III (p. 101).
(4) Livres de méd., VI (p. 102).
(5) Livres de méd., VII (p. 102).
(6) Livres de méd., VIII (p. 103).
(7) Livres de méd., IX (p. 103).
(8) Grim. dém. de L. et L., XXIII 3 (p. 145).
(9) Livres de méd., I (p. 100).
(10) Livres de méd., II 2 (p. 100), dont le titre est incorrect comme on le voit d'après son contenu.
(11) Livres de méd., XXV (p. 110).
(12) Livres de méd., III (p. 101).

médecin peu consciencieux ne connaît qu'une seule formule de laquelle il renforce l'efficacité de tout médicament (1).

Si les médecins savaient guérir des maladies, ils savaient aussi les produire. Ainsi par le protocole de l'acte judiciaire touchant les hommes qui ont conspiré contre la vie du roi Ramses III, nous apprenons qu'un des conspirateurs savait diriger des maladies sur des hommes qui n'étaient pas à leur aise, et qu'il savait paralyser leurs membres (2). Du grimoire démotique de Londres et de Leyde, nous apprenons comment faire pour aveugler (3) l'homme ou pour le réduire à la démence (4). Le rituel magique qui avait pour but de tuer l'homme, s'est conservé parmi les inscriptions sur le cercueil du moyen empire (5) et dans le vaste rituel, écrit pour l'esprit d'Esmin, sous le règne d'Alexandre II (6). Aussi, le grimoire démotique de Londres et de Leyde, nous présente un moyen magique, infaillible pour obtenir ce but (7).

Le désir des Egyptiennes, comme de toutes les femmes, était de plaire. Nous n'en voulons pour preuve, que les recettes nombreuses de cosmétiques, pour lesquels on faisait de la réclame comme aujourd'hui procède la concurrence commerciale. Tandis que les hommes se faisaient raser les cheveux, les femmes se faisaient une gloire d'avoir les cheveux longs et épais, et à cette fin elles se servaient de moyens magiques pour les faire repousser abondants (8) et pour les empêcher de blanchir (9). L'Egyptienne jalouse pouvait se débarrasser d'une rivale aux cheveux plus beaux, si elle réussissait à lui glisser le moyen magique qui dépouille l'homme de ses cheveux, jusqu'à la calvitie complète (10).

Il n'y a plus aujourd'hui de crocodiles en Egypte, mais dans l'antiquité le Nil était leur domaine privilégié, et les gens souvent étaient attaqués tant au fleuve, leur voie principale, qu'aux marais aux bords desquels ils chassaient les oiseaux. Un bétail nombreux entretenu en

(1) Livres de méd., IV 2 (p. 101-102).
(2) Pap. de Rollin (p. 117).
(3) Grim. dém. de L. et L., XX 1 (p. 143).
(4) Grim. dém. de L. et L., XX 1 (p. 143).
(5) IV, (p. 14-15) ; cette inscription n'est publiée jusqu'à présent qu'en partie.
(6) Livre d'Apop, VIII-X (p. 88-98) ; voir surtout l'instruction IX 2 (p. 93).
(7) XX 3 (p. 143).
(8) Livres de méd., XXXI (p. 112).
(9) Livres de méd., XXIX, XXX (p. 111)
(10) Livres de méd., XXXII (p. 112).

Egypte attirait les bêtes féroces, venues des montagnes au bord du désert ; ces bêtes faisaient irruption dans les enclos du bétail, et quand l'homme défendait contre eux sa propriété mouvante, il était lui-même attaqué par eux. Pour cette raison, il se prémunissait contre eux par divers moyens magiques, généralement par les formules (1).

Le pire ennemi de l'homme dès son apparition sur la terre, a toujours été l'homme. Au rituel qui avait pour but d'anéantir l'ennemi, est consacré le livre du dragon Apop (2). Outre ses grands ennemis, l'homme a ses petits ennemis qui ne sont pas, certes, aussi menaçants, mais qui sont en revanche très fâcheux par leur quantité et par leur présence incessante. L'homme s'efforçait de protéger ses provisions contre les souris (3) par des moyens magiques et sa demeure contre les mouches (et moucherons ?) (4) qui, dans le climat sec d'Egypte, se multipliaient dans de grandes proportions.

L'homme est membre de la société humaine, et s'il ne sait pas se tirer d'affaire d'une manière naturelle, il opère par des sorcelleries.

Pour l'homme, sa relation avec la femme est toujours la plus importante comme pour la femme sa relation avec homme. L'amour de l'un n'étant pas toujours partagé par l'autre, certains moyens magiques sont mis en œuvre pour inspirer de l'amour (5). Si l'homme voulait gagner les bonnes grâces d'une femme qui aimait un autre homme, il devait d'abord susciter par des sorcelleries, la discorde et la haine entre les amoureux (6) ; ensuite, après l'heureuse issue de ce procédé, il

(1) Presque tout le papyrus de Harris (I, II, IV, V, IX, XII et XIII, p. 35-42), est consacré aux formules contre les crocodiles, ainsi que les textes 12 et 13 de la table de Metternich (p. 70-71). Les formules universelles protégeant contre les crocodiles, les serpents, les scorpions et les bêtes féroces, se trouvent dans le papyrus de Harris, III (p. 36-38), et à la table de Metternich, les textes 12, 14, 16, 20 et 21 (p. 70-76). Parmi ces textes, les uns parlent seulement d'ennemis, mais leur contenu et particulièrement les appendices, montrent quels ennemis la formule devait repousser. Les formules XIV et XVI, du papyrus magique de Harris (p. 42-44), avaient pour but de protéger les champs, l'enclos et les troupeaux contre les bêtes féroces en l'absence des gardiens, notamment la nuit. La formule du papyrus médical d'Ebers, 38/2-6 (Livres de méd., XXXV, p. 112), doit protéger la pigeonne contre l'autour.
(2) VIII-X, (p. 88-98) ; voir surtout l'instruction à VIII 2 (p. 89-90), l'instruction à IX 2 (p. 93) et l'instruction à X 2 ((p. 97).
(3) Livres de méd., XXXIV (p. 112).
(4) Livres de méd., XXXIII (p. 112).
(5) Grim. dém. de L. et L., XIII-XV (p. 139-140), XX (p. 143) ; form. en anc. copte, III, V, VI (p. 155-158). Voir aussi la note 13 de la page 49 de ce tome.
(6) Grim. dém. de L. et L., XVIII 13 (p. 142).

pouvait espérer son propre succès. Pour réussir, il faisait venir à celle qu'il aimait, des rêves érotiques (1) où il lui apparaissait sous le jour le plus favorable ; lui-même, au milieu de rêves érotiques, attendait le moment de leur union finale (2). A l'aide de sorcelleries, l'amant tourmenté d'amour et l'époux jaloux, pouvaient apprendre les sentiments et les faux-fuyants de la bien-aimée ou de l'épouse absente (3).

Cependant, l'amour pour la femme n'est pas le seul désir de l'homme. Sans une fonction éminente dans la société, l'homme ne se tient pas pour satisfait. S'il n'a pas les qualités nécessaires pour obtenir une telle situation, il se pourvoit de la force, des louanges et de l'amour en exerçant la magie (4). Par des sorcelleries, il se concilie son chef (5), il parvient à la dignité de chef (6). Il peut ensorceler qui que ce soit (7) ; mais lui-même pouvant être ensorcelé, il doit connaître les moyens de se libérer de l'ensorcellement (8).

Il peut stupéfier l'homme incommode par la parole (9) ou le fasciner (10). On usait beaucoup de ce moyen contre les voleurs ; si l'on ne réussissait pas à fasciner le voleur, on pouvait, par des sortilèges, faire venir son esprit (11) et ainsi le découvrir. De la même manière, on pouvait faire venir l'esprit de l'homme vivant quel qu'il fût (12) et apprendre de lui-même ce qu'assurément il ne ferait pas connaître sans cela, ou le forcer à faire ce qu'assurément il ne ferait pas sans cela. La femme même n'était pas sûre de n'être pas de la sorte, forcée à faire des choses contraires à sa volonté (13).

Le magicien expérimenté dominait par les sorcelleries jusqu'aux éléments. Il savait se protéger contre les accidents sur l'eau (14) ; s'il

(1) Grim. dém. du Louvre, II (p. 152).
(2) Grim. dém. du Louvre, I (p. 151), et Ia (p. 153), la form. en anc. copte (p. 157-158).
(3) Grim. dém. du Louvre, III et IIIa (p. 152) ; form. en anc. copte, IV (p. 157) ; v. aussi VI (p. 158).
(4) Grim. dém. de L. et L., XX 4 (p. 143).
(5) Grim. dém. de L. et L., XIX (p. 143).
(6) Livre d'Apop, instruction à I-VII/3 (p. 88).
(7) Livres de méd., X (p. 103-104).
(8) Livres de méd., X (p. 103-104), grim. dém. de L. et L., XXVI (p. 147).
(9) Pap. de Lee (p. 116-117).
(10) Pap. de Lee (p. 116-117) et pap. de Rollin (p. 117), pap. mag. de Harris, XV (p. 43-44).
(11) Grim. dém. de L. et L., IX 11 (p. 136) et XXII (p. 144).
(12) Grim. dém. de L. et L., IX 7 (p. 136).
(13) Grim. dém. de L. et L., VII 4 (p. 129), formules en anc. copte, V-VI (p. 157-158).
(14) Pap. de Harris, VI (p. 39-40).

n'y avait pas assez d'eau dans le fleuve ou dans le canal, il savait comment faire pour produire la crue ; il savait aussi comment arrêter la crue, et même comment faire rentrer le fleuve dans son lit normal (1). Il savait aussi comment sauver un bateau en naufrage (2). Il calmait l'orage éclaté ou l'empêchait en repoussant les nuages dès qu'ils commençaient à paraître au ciel (3).

De la même façon, il pouvait opérer contre toute calamité, quelle qu'elle fût. Et de même qu'il savait se protéger contre un malheur, il savait aussi comment le faire advenir à autrui (4).

(1) Pap. de Harris, X, XI (p. 41).
(2) Grim. dém. de L. et L., XXII 2 (p. 144).
(3) Livre d'Apop, instruction à I-VII/2 (p. 88).
(4) Pap. de Rollin (p. 117).

B. LES SORCELLERIES POUR LES BESOINS DE LA VIE POSTHUME

Les anciens Egyptiens tenaient la vie terrestre pour une courte avant-scène de la vie posthume, qui durait à jamais. Pour cette raison, ils construisaient leurs demeures terrestres simplement en bois et briques crues, tandis qu'ils érigeaient leurs demeures posthumes, leurs tombeaux, en pierres de taille ou les taillaient dans les roches et dès leur vie terrestre, ils les pourvoyaient de tout ce qu'ils considéraient comme utile pour satisfaire l'esprit. Comme l'homme en ce monde s'efforçait de parvenir à l'aide des sorcelleries à la satisfaction de tous ses désirs hors de son atteinte, de même l'esprit ne pouvait résoudre favorablement pour lui-même les différentes difficultés que lui préparait la vie posthume, à moins de connaître parfaitement les sorcelleries. A cette fin, il fallait procurer au cadavre de tout ancien Egyptien tant soit peu aisé, pour ses funérailles, un rouleau de papyrus contenant, outre les textes religieux, une collection des formules magiques. Les rois de la VI^{e} dynastie les faisaient graver sur les murs de leurs pyramides, les nobles du moyen empire les faisaient écrire sur les parois de leurs cercueils. Les fragments du rituel funéraire se trouvent donc parmi ces textes magiques, qu'ils y soient entrés par erreur, ou par suite d'un procès psychologique ou logique inconnu. Quelques-uns d'entre eux sont évidemment empruntés à des magiciens.

A la mort de l'Egyptien, son esprit restait joint au cadavre jusqu'à ce que le dieu l'en séparât, et l'éveillât ainsi à la vie nouvelle (1). Le jour, pendant que le soleil parcourt le ciel, l'esprit du défunt dort ; lorsque le soleil se couche, il entre dans l'empire des esprits et le parcourt de

(1) Le lecteur trouvera l'argumentation de cette idée et des idées plus anciennes égyptiennes sur les rapports de l'esprit, de l'âme et du corps, dans mon traité : *Das Verhältnis des Geistes, der Seele und des Leibes bei den Aegyptern des alten Reiches*. (Extrait d'un traité du *Věstník České Akademie*), Prague, 1918.

l'Occident à l'Orient en l'éclairant comme il éclaire pendant le jour, la terre. Alors les esprits s'éveillent, et vivent de la même manière qu'ils avaient vécu sur la terre. Lorsque l'homme veut éveiller l'esprit endormi et lui donner des offrandes, il le fait avec les mêmes mots dont s'est servi le dieu jadis pour dématérialiser l'esprit (1).

Le plus grand soin de l'Egyptien se portait à ce que son esprit, après sa mort, eût assez de nourriture et de boisson, parce que, sans cela, il était forcé de manger ses propres excréments et de boire son urine (2). A cause de cela, les textes de l'ancienne Egypte, destinés aux esprits des défunts de tous les temps, contiennent de nombreuses formules magiques, à l'aide desquelles l'esprit pouvait se procurer de la nourriture (3).

Beaucoup de formules magiques doivent procurer à l'esprit la vertu naturelle et magique (4), la demeure et le bateau (5). Comme les nuits en Egypte sont froides, l'esprit se pourvoit aussi de chaleur (6), à l'aide de sorcelleries. Tous les soins de la vie posthume peuvent être négligés si l'esprit acquiert la faveur des dieux, et c'est pourquoi il lui faut connaître comment l'obtenir (7). Même si l'esprit du défunt se trouve au mieux, dans l'empire d'Ousirew, il soupire quelquefois après un changement, et alors il peut, à l'aide des formules magiques, partir de l'empire d'Ousirew et y rentrer à volonté (8). Il peut accéder au ciel (9) et s'assurer un voyage tranquille (10).

De même que les serpents menaçaient l'Egyptien quand il vivait sur la terre, ils menaçaient son esprit dans l'autre monde, et l'esprit se pro-

(1) J'ai choisi trois des nombreux textes dont on se servait pour éveiller l'esprit: Textes des pyramides, XI (p. 7), XIII (p. 8) et XV (p. 8) ; la formule à prononcer, quand on prend un médicament, tirée du livre médical de Berlin (Livres de médecine, IV (p. 101-102) était originairement la formule pour ressusciter et éveiller l'esprit.
(2) Voir par ex. : Textes des pyr., VII 3 (p. 5), Livre des morts, VI 2 (p. 21).
(3) Voir par ex. : Textes des pyr., VIII 4 (p. 5-6), IX (p. 6), Livre des morts, VI (p. 21). M. Flinders Petrie trouva en 1914 dans le tombeau de l'épouse du roi Senwosret II, une cruche d'albâtre avec l'inscription — non encore publiée — que cette cruche donne à son propriétaire tout ce qui croît sur la terre.
(4) Voir par ex. les textes des pyr., VIII 4 (p. 5-6), X (p. 6), XII-XIV (p. 7-8).
(5) Voir par ex. les textes des pyr., VIII 4 (p. 5-6).
(6) Livre des morts, XIV (p. 26).
(7) Voir par ex. les textes des pyr., VIII 4 (p. 5), XVI 3-4 (p. 9).
(8) Voir par ex. le livre des morts, II (p. 16-17), VII (p. 21-22).
(9) Voir par ex. les textes des pyr., XVI 1-2 (p. 9).
(10) Textes des pyr., XII (p. 7).

tégeait contre eux de la même manière que pendant la vie (1). S'il savait les dominer, il pouvait les employer comme une arme contre ses ennemis (2). Le pire ennemi de l'esprit était un dragon monstrueux qui s'appelait Rerek ou Apop et avec lequel le dieu du soleil Re luttait chaque jour, car le dragon s'efforçait de l'empêcher de sortir de l'empire souterrain des esprits pour gagner le ciel. Mais même à cet ennemi l'esprit pouvait échapper, moyennant la connaissance d'une formule magique appropriée (3). C'était seulement à l'aide de sorcelleries qu'il pouvait éviter le morcellement au jour de jugement à Henennisout (4) et forcer sa conscience à se taire par devant le tribunal des dieux dans l'empire des esprits (5) et ainsi échapper à la peine méritée en raison de ses fautes commises dans la vie terrestre. A la même condition, il pouvait éviter le travail qui incombe à tout habitant de l'empire d'Occident (6).

Ainsi libéré de tout travail, de tout péril et de tout souci de nourriture, l'esprit s'ennuyait ; pour se divertir il se procurait, par des sortilèges, tous les membres de sa famille, ses amis et ses domestiques (7) pour lui tenir compagnie. Quand il en était las, il pouvait se changer en faucon (8), en basilic (9), en lotus (10) ou en une autre forme quelconque qui lui plût et sous laquelle il pouvait apparaître sur la terre ou sur l'eau, au ciel ou aux enfers.

Ces quelques exemples suffiront au lecteur pour lui montrer l'importance pour les esprits des sortilèges dans leur vie de l'au-delà.

(1) Par ex. : Textes des pyr., I, II, IV, VII (p. 3-5).
(2) Textes des pyr., III (p. 4).
(3) Livre des morts, IV (p. 17-19).
(4) Livre des morts, V (p. 19-20).
(5) Livre des morts, III (p. 17).
(6) Livre des morts, I (p. 16).
(7) Inscr. sur les cerc. du m. emp., I, II (p. 12-13).
(8) Inscr. sur les cerc. du m. emp., III (p. 13-14) ; Livre des morts, VIII (p. 22).
(9) Livre des morts, X (p. 23).
(10) Livre des morts, IX (p. 23).

C. LES SORTILÈGES POUR LA COMMUNICATION DE CE MONDE D'ICI-BAS AVEC LES DIEUX ET LES ESPRITS DES DÉFUNTS

Le caractère des esprits des Egyptiens décédés, dépend dans l'antiquité de la faveur des dieux, aux temps postérieux de la valeur morale de la vie terrestre. L'homme bon, devient après sa mort, esprit lumineux, vivant heureux dans la société des autres esprits lumineux et des dieux. Il pouvait acquérir le même pouvoir que les dieux et secourir ses parents, voire même tous les hommes de bien qui savaient comment gagner sa bienveillance (1). L'esprit d'un homme méchant ou celui qui est « mort », comme l'appellent les Egyptiens, était exclu du superbe empire d'Occident. Le désert où il se faisait voir aux voyageurs et les effrayait (2), était sa demeure (3) et de là, il se glissait dans les habitations des gens (4) et déchargeait sa colère sur les vivants en entrant dans leur corps et en causant l'épilepsie, les accès d'hystérie, la folie, etc. (5), ou en les touchant et en les faisant ainsi tomber malades (6). L'Egyptien gagnait par des offrandes et des enchantements, la faveur des esprits bons et des dieux, et de même il calmait la malveillance des démons.

Aux rapports des esprits des défunts avec les vivants sert la fausse porte réunissant ce monde avec l'autre. Cette porte était placée originairement au milieu du côté oriental du mastaba, puis au dedans du mastaba (pl. XVI, fig. 19), de sorte que ce monde se trouvait de son côté oriental, l'autre monde — l'empire occidental des esprits — de son côté occidental. La fausse porte était imperméable pour l'homme vivant,

(1) Inscr. dans les tomb. de l'anc. emp., II (p. 11).
(2) Pap. mag. de Leide, III (p. 57).
(3) Pap. mag. de Leide, XII (p. 63), F. mag. pour la m. et l'enf., III (p. 28), VIII 1 (p. 30-31).
(4) F. mag. pour la m. et l'enf., IX 1 (p. 31), X 1 (p. 31), pap. mag. de Leide, XII (p. 63).
(5) F. mag. pour la m. et l'enf., II (p. 28), pap. mag. de Leide, XI (p. 62), livres de méd., XII 2 (p. 105), XXV 3 (p. 110).
(6) F. mag. pour la m. et l'enf., II (p. 28), pap. mag. de Leide, XII (p. 63), livres de méd., I 2 (p. 100), II 4 (p. 100).

mais pour l'esprit lumineux, la matière était perméable. Les dimensions de cette porte étaient originairement peut-être celles de la porte des demeures des hommes et quelquefois une statue du défunt y est placée (pl. XIII, fig. 16). Plus tard la porte était considérablement rétrécie ; ainsi par exemple, la fausse porte de Kanofer, du temps du roi Snofrew (pl. XIV, fig. 17) avait 190 cm. en hauteur, mais pas plus que 24 cm. en largeur. Dans le cours des temps, la porte se diminuait et la propre ouverture se change en une étroite fissure marquée ; ainsi par exemple, la fausse porte de Karta (pl. XVII, fig. 20), a une fissure de 90 cm. en hauteur et de 6 cm. en largeur, la porte de Sennew (pl. XV, fig. 18) de 42 cm. en hauteur et 2,7 cm. en largeur. Aux temps plus récents, la porte elle-même n'était pas du tout marquée ; le portail (1) d'Akerwer (pl. XVII, fig. 21), est divisé en cinq parties oblongues ; dans la partie supérieure, est figuré deux fois l'esprit lumineux d'Akerwer, assis à la table aux offrandes, devant laquelle sont debout les enfants sacrifiants ; dans les autres parties, sont figurées trois épouses d'Akerwer avec leurs enfants. Ces transformations de la fausse porte pour l'esprit du défunt sont sans importance, parce que la matière ne fait pas obstacle à son mouvement. Aussi sur les sarcophages anciens qui avaient la forme des maisons et sur les cercueils de bois, est figurée la porte (pl. XXXIX, fig. 52 et pl. XL, fig. 53), afin que l'esprit, pendant la dématérialisation, puisse abandonner le cercueil et plus tard, peut-être, venir voir sa momie ; mais même d'ici la porte disparaît (pl. XL, fig. 54), parce qu'elle était superflue pour la raison indiquée ci-dessus.

Les dieux et les esprits entrent en relation avec les gens en apparaissant dans leurs rêves. Ainsi, par exemple, le prince Thoutmes (2), fatigué par la chasse et endormi vers midi à l'ombre du grand sphinx, vit apparaître en rêve le dieu Haremakhet (en gr. Harmachis) et lui demanda d'enlever le sable jeté sur lui par les vents du désert et pesant sur ses membres. Il lui promit en revanche le gouvernement des deux Egyptes et de tout l'autre monde avec opulence et confort (3). Si le veuf

(1) Comparer la pl. XVII, fig. 21, avec la pl. XVI, fig. 19.
(2) Le futur roi Thoutmes IV qui régna de 1420 jusqu'en 1411 av. J.-C.
(3) Voir Ad. Erman : *Die Sphinxstele* (Sitzungsber. berl. Akad. d. Wissensch., Phil. hist. Classe, 1904, XI). L'inscription originaire, en date du 19e jour du 3e mois de l'époque d'inondation de la première année du roi Thoutmes IV, tomba en ruine et fut réparée, soit à l'époque de la XXe et XXIe dynastie, soit à l'époque de Saites (XXVIe dynastie).

se plaint à son épouse décédée de l'injure qu'elle lui fait (et qu'il ne précise pas) (1) il peut recevoir d'elle des visites nocturnes déplaisantes, car l'esprit est omniscient comme le dieu et je ne saurais m'empêcher de penser que la conscience du veuf n'était pas aussi nette qu'il le dit dans sa lettre.

La solitude les ténèbres et le silence éveillent la peur de l'homme et la peur cause les illusions et les hallucinations adéquates à leurs motifs psychiques. Seulement les charmes peuvent délivrer de la société des revenants (2).

Dans le récit de la guérison miraculeuse de la princesse de Bekhten Bentresh (3) le roi Ramses II vient présenter sa demande au dieu Khonsew (4) et celui-ci lui répond par un signe de tête. L'inscription date certes de l'époque des Ptolémées postérieurs, mais les détails historiques y contenus, témoignent que la narration se base sur un événement réel qui se passa sous le règne du roi Ramses II (5). Sur les relations entre les rois et les dieux, il y a beaucoup de mentions dans les inscriptions historiques des anciens Egyptiens ; on les a décrites très amplement dans la légende d'engendrement, de la naissance, de la jeunesse et du couronnement de la reine Hatshepsowet.

Ce n'est que dans les grimoires datant des derniers temps de l'ancienne Egypte païenne qu'on trouve des instructions sur la façon d'évoquer non seulement les dieux et les esprits lumineux (6), mais aussi les morts,

(1) Lettre d'un veuf (p. 114-115).
(2) Voir le pap. mag. de Leide, III (p. 57) et l'Ostracon du Louvre 6941, dont M. Alan H. Gardiner m'a bienveillamment envoyé la transcription hiéroglyphique, et M. Boreux, conservateur du musée du Louvre la photographie. Voilà le titre de cette formule : *La formule* [qu'on *doit réciter*] *quand on met l'amulette sur celui qui a peur*..... » Mais ce ne sont que les commencements des lignes de cette formule qui sont conservés, de sorte qu'on ne peut gagner une idée satisfaisante du contenu de cette formule.
(3) Hist. de la guérison... (p. 118-121).
(4) C'est-à-dire à la statue cultuelle du dieu Khonsew.
(5) Le lecteur trouvera quelques autres renseignements sur les prophéties et décisions des dieux égyptiens dans le livre de M. Ad. Erman : *Die ägyptische Religion*, 2 ed. (1909), p. 187-188, et dans le traité de M. Alan H. Gardiner : *New literary works from ancient Egypt*, dans *The Journal of Egyptian Archaeology*, I (1914), p. 100 et sq.
(6) Les évocations des dieux pour la protection des défunts et des vivants paraissent fréquemment dans les anciennes formules magiques ; voir par ex. : Textes des pyr., VIII (p. 5), livre des morts, XII (p. 24), pap. mag. de Harris, I (p. 35), II 2 (p. 36), III 2 (p. 38), VI 1 (p. 39-40), etc. ; mais le sorcellant n'attend pas que le dieu se rendra en effet ; il n'attend que l'accomplissement de son désir à cause duquel il appelle le dieu.

c'est-à-dire les démons (1). C'est le désir d'apprendre les choses cachées ou futures, de confier aux dieux et aux esprits des messages (2) et de leur donner des ordres (3), qui était, le plus souvent, le but pour lequel on les évoquait. Quand le dieu ou l'esprit a répondu aux questions ou quand il a fait ce qu'on lui demandait, le magicien le laisse s'en aller (4).

Avec les démons on ne plaisantait pas ; le mieux était de les repousser sur-le-champ, dès qu'ils s'approchaient de l'homme (5). Quand on n'y réussissait pas, ils entraient dans le corps, et alors il fallait les éloigner (6), ce qui causait parfois de grandes difficultés même aux sorciers les plus expérimentés (7).

(1) Grim. dém. de L. et L., I-XII (p. 122-139), grim. dém. du Louvre, II (p. 152), Form. mag. en anc. copte, I, II (p. 155).
(2) Grim. dém. du Louvre, IV (p. 153).
(3) Grim. dém. de L. et L., VII 3 (p. 129), Grim. dém. du Louvre, II (p. 152), form. mag. en anc. copte, V (p. 157).
(4) Grim. dém. de L. et L., IX, 13-15 (p. 136).
(5) Formules mag. pour la mère et l'enf., II (p. 28), IX, X (p. 31-32), pap. mag. de Leide, III (p. 57), livres de méd., XI 2 (p. 104), XIII (105) XVI (p. 106), livre d'Apop, VIII-X (p. 88-98) ; voir surtout l'instruction à VIII 2 (p. 91-92), l'instruction à IX 2 (p. 97), et l'instruction à X 2 (p. 98), de la table de Metternich, le texte 12 (p. 70).
(6) Livres de méd., XII (p. 105), XIV-XVII (p. 105-106), XXVIII (p. 111), form. mag. en anc. copte, VI (p. 158).
(7) Histoire de la guérison miraculeuse de la princesse Bentresh (p. 118 et sq.).

CHAPITRE II

LES MOYENS MAGIQUES

En parcourant le sommaire de ce livre, le lecteur trouvera que l'instrument principal des magiciens égyptiens était la formule magique. Avec l'aide des formules, l'esprit du défunt s'assurait de nombreux avantages dans la vie posthume, évoquait les dieux et les esprits, se protégeait contre les maladies et contre toutes les autres choses désagréables de la vie d'ici-bas, et obtenait l'aisance, la faveur, l'amour et la gloire.

On dit dans l'introduction du papyrus de médecine (1) d'Ebers : « Si la médecine vient, il faut qu' [aussi] la conjuration des choses [inconvenantes] vienne de mon cœur (2) et de mon corps. Puissantes sont les formules magiques [agissant en même temps que] les remèdes, et inversement, puissants sont les remèdes quand ils agissent en même temps que les formules magiques. » Outre les formules magiques, les anciens Egyptiens se servaient donc aussi de remèdes et de moyens magiques, non seulement pour guérir, mais aussi pour les diverses sortes de magie, ainsi par exemple, dans le papyrus magique démotique de Londres et de Leyde, pour évoquer les dieux (3), pour inspirer l'amour (4), pour aveugler l'homme (5), pour le tuer (6), pour extirper les effets des moyens

(1) Pap. d'Ebers, 2/1-2/6[me] livres de méd., III (p. 101).
(2) C'est-à-dire « de mon âme » ; les anciens Egyptiens tenaient le cœur pour le siège non seulement du sentiment, mais aussi de la raison et de la volonté.
(3) VI 4 (p. 128), VII 2-4 (p. 129), IX 3-12 (p. 135-136).
(4) XIII 1 (p. 139), XV 3 (p. 141), XX 2 (p. 143).
(5) XX 1 (p. 143).
(6) XX 3 (p. 143).

magiques (1), pour s'informer de la fécondité ou de la grossesse de la femme (2), etc.

Toute une partie du Livre des Morts (3) est consacrée aux amulettes, c'est-à-dire aux moyens protecteurs qui mettent la vertu magique au service de leur propriétaire. On se servait aussi des amulettes comme de préventifs contre les maladies (4), et les malades les portaient, espérant que leur vertu magique leur rendrait la santé (5). De même on se protégeait contre les serpents (6) et les crocodiles (7) à l'aide d'amulettes, et les mères en faisaient usage pour la protection de leurs enfants contre tous les accidents (8). Les sorciers eux-mêmes, en évoquant des esprits et des dieux, se protégeaient au moyen d'amulettes contre leur vertu pernicieuse (9). Les Egyptiens se servaient encore d'amulettes pour gagner l'amour (10), la force et l'honneur (11).

Une classe particulière de moyens magiques représente le corps subsidiaire. L'idée de la possibilité de remplacer le corps réel par un corps artificiel était née dès l'époque préhistorique et était devenue la base du culte religieux des dieux et des défunts. C'est à cette idée que nous devons la riche ornementation des tombeaux en Egypte ancienne. Les sorciers se servaient du corps subsidiare pour anéantir ennemis et gens incommodes (12).

Pour obtenir l'effet voulu, le magicien ne devait se servir que d'un seul moyen ; ou bien il lui était loisible, pour augmenter l'efficacité, de combiner les vertus magiques de plusieurs artifices. En les appliquant, il pouvait, certes, procéder de n'importe quelle manière, mais s'il voulait

(1) XXVI 2 (p. 147 ; voir aussi livres de méd., X 2 (p. 104).
(2) XXXI (p. 150) ; voir aussi livres de méd., XXXVI-XXXIX (p. 113).
(3) Chap. CLV-CLXVIII ; voir Livre des morts, XI 5, 6 (p. 24) et XIV 4, 5 (p. 25) ; voir aussi livre des morts, II 2 et III 2 (p. 17).
(4) Voir par ex. : F. pour la m. et l'enf., II 2 (p. 28).
(5) Voir par ex., les F. pour la m. et l'enf., VII 2 (p. 30), le grim. dém. de L. et L., XXX (p. 149).
(6) Voir par ex., le pap. mag. de Turin, II (p. 48-49)
(7) Voir par ex., le pap. mag. de Harris, III 7 (p. 38) et V 3 (p. 39).
(8) F. p. la m. et l'enf., VIII 2 et IX 3 (p. 31).
(9) Grim. dém. de L. et L., IX 13 (p. 136).
(10) Grim. dém. de L. et L., XIII 2 (p. 139) et XX 4 (p. 143).
(11) Grim. dém. de L. et L., XX 4 (p. 143).
(12) Voir les inscr. sur les cerc. du m. emp., IV 3 (p. 15) ; le livre d'Apop, instruction à I-VII (p. 87-88), instruction à VIII (p. 91-92), instruction à IX (p. 97-98), et instruction à X (p. 98) ; les pap. de Lee et de Rollin (p. 116-117).

rapidement parvenir à un résultat extraordinairement favorable, il devait procéder d'une certaine manière, éprouvée par une consécration traditionnelle et séculaire. C'est ainsi qu'ont pris naissance certaines cérémonies religieuses, quelques cérémonies funéraires et toutes les cérémonies magiques auxquelles on accorda une grande valeur, surtout aux âges ultérieurs.

1. LES FORMULES MAGIQUES (1)

La formule est le plus ancien artifice magique. Son origine date de la même époque que le langage. Pour l'homme primitif, le langage lui-même possédait une vertu magique, car il passait pour exercer une influence à distance. Lorsque l'homme — ne pouvant ou ne voulant pas parler — voulait forcer un de ses compagnons à faire une certaine chose, il devait s'approcher de lui et faire une multitude de mouvements différents avant de parvenir à susciter en lui l'idée de son désir, et souvent sa peine était vaine. Au contraire l'homme se servant du langage n'avait qu'à prononcer le nom et le commandement, et s'il possédait assez de force pour contraindre son sujet à faire ce qu'il désirait, ce dernier arrivait à l'appel et accomplissait l'acte prescrit. Il ne faut pas donc s'étonner que l'homme primitif ait estimé si haut le pouvoir du langage. Il commandait aux animaux domestiques et quand il s'apercevait que certains animaux obéissent à certains commandements, il imaginait dans le langage, une vertu magique capable de forcer n'importe quel animal à une activité quelconque et de commander même à la nature inanimée. Cette idée inspirait certaines tentatives et la réussite accidentelle faisait qu'on ajoutait foi à l'idée.

Injonctions et prohibitions

La plus ancienne formule magique, c'est purement et simplement l'injonction ou la prohibition. Beaucoup de ces formules se sont conservées dans les textes magiques des époques historiques, mais rarement sans dépendre d'autres textes. Elles se trouvent, pour la plupart, parmi les formules d'une autre origine, formant un ensemble avec ces dernières,

(1) C'est M. Alan H. Gardiner qui a posé les fondements de la classification des formules magiques égyptiennes d'après leur contenu dans son traité *Magic (Egyptian)* dans la *Hastings' Encyclopaedia of Religion and Ethics*, vol. VIII, p. 264 et sq.

mais elles persistèrent comme leur noyau jusqu'aux temps les moins reculés.

Ainsi le magicien guérit le malade par le même procédé par lequel dieu ressuscite le mort : il lui ordonne de se lever (1) ; dans les textes de pyramides, l'esprit du défunt ordonne au serpent de rester couché (2) ou l'envoie contre l'ennemi (3). Dans le papyrus magique de Harris, le sorcier défend au crocodile de se mouvoir (4) et repousse le loup (5). Dans la table de Metternich, le magicien repousse les serpents (6), ordonne aux scorpions (7) et aux crocodiles (8) de rester tranquilles et de ne pas piquer. Dans le grimoire démotique de Londres et de Leyde, le sorcier ordonne au chien enragé d'anéantir l'effet du poison entré dans la plaie de celui que le chien a mordu (9), ainsi qu'un autre magicien ordonne le même au serpent (10).

Dans le § 237 des textes des pyramides (11), aucune mention expresse n'est faite de l'animal auquel le sorcier adresse ses ordres ; dans l'alinéa 14 de la table de Metternich (12), le magicien fait son injonction à l'ennemi, et dans l'alinéa 12 de ce même texte (13) « aux habitants des eaux (c'est-à-dire aux crocodiles), aux adversaires, aux hommes et femmes morts, aux ennemis et ennemies », et on ajoute « etc. », visant n'importe quel être vivant, naturel ou surnaturel.

Le prêtre écarte la faim de l'esprit du défunt (14) et l'esprit ordonne à sa conscience de ne pas déposer contre lui par devant le tribunal dans l'empire d'Ousirew (15). Le sorcier ordonne au poison de sortir du corps de l'homme empoisonné et de ne pas lui nuire (16) ; le médecin donne

(1) Textes des pyr., XI (p. 7), XIII 2, 3 (p. 8) ; f. mag. pour la m. et l'enf., IV 1 (p. 29) ; pap. mag. de Turin, VI *b* (p. 52).
(2) I 3 (p. 3), IV 3, V 2 (p. 4).
(3) III (p. 4).
(4) III 3, 5 (p. 38).
(5) XIV 4 (p. 43).
(6) 6 *c* (p. 67), 7 *b* (p. 67-68).
(7) 15 *b* (p. 73).
(8) 12 *c*, 13 *a* (p. 70).
(9) XXIV 1 (p. 146).
(10) Pap. mag. de Turin, VI *c* (p. 53).
(11) II (p. 4).
(12) 14 (p. 71).
(13) 12 *c* (p. 70).
(14) Textes des pyr., IX 1 (p. 6).
(15) Livre des morts, III (p. 17).
(16) Table de Metternich, 7 *a* 1 (p. 67), 8 *e* (p. 69), 15 *a* (p. 72-73), 17 (p. 74), 25 *b* (p. 78), 26 *c* (p. 81), 26 *f* (p. 81).

l'ordre à la matière purulente de sortir (1) et au médicament de guérir le patient (2). L'esprit du défunt commande à la terre d'engloutir le serpent (3), et le magicien, aux derniers temps de la culture païenne dans l'Egypte ancienne, donne des ordres à la lanterne (4) et à la mèche (5). Les magiciens évoquent la force protectrice d'une amulette (6) et la mère lui ordonne de sortir de l'objet pour protéger son enfant (7).

Le médecin ordonne à l'esprit qui a pénétré le corps de l'homme et y a causé une maladie, de le quitter ; la mère défend à l'esprit de s'approcher de l'enfant et de lui causer une maladie en le touchant (8).

Il est naturel que le roi, étant dieu, ordonne lui-même aux dieux de céder leur pouvoir à l'esprit de son père décédé (9), mais ce n'est qu'un témoignage de la grande décadence de la religion, si le magicien de l'époque romaine (10) ose donner des ordres aux dieux pour des motifs minutieux.

Invitations et menaces

L'expérience de la vie adoucit le caractère humain. L'homme se persuade qu'un ordre n'a pas souvent autant d'effet qu'une invitation douce ou qu'une prière, et le magicien remanie ses formules d'après cette expérience. D'une manière beaucoup plus douce que dans le texte mentionné ci-dessus, le roi demande aux dieux de servir l'esprit de son père défunt (11), d'accueillir son esprit parmi eux (12), et plus douce encore est

(1) Livres de méd., XXVI 3 (p. 111).
(2) Livres de méd., IV 2 (p. 101-102).
(3) Textes des pyr., I 2 (p. 3).
(4) Grim. dém. de L. et L., VII D3 (p. 131).
(5) Grim. dém. de L. et L., VII A 3 (p. 130).
(6) Pap. mag. de Harris, IX 2 (p. 41), XIV 6 (p. 43), XV 5 (p. 44) ; livres de méd., IX 3 (p. 103), XXV 4 (p. 110).
(7) F. mag. pour la m. et l'enf., VIII 3 (p. 31), X 3 (p. 32).
(8) Livres de méd., XII 2 (p. 105), XIII 1 (p. 105), XVII (p. 106), XXVI 1 (p. 110); f. pour la m. et l'enf., I 1 (p. 27), II 1 (p. 28), III (p. 28), IV 4, 6 (p. 29) ; pap. mag. de Turin, IV A. (p. 50).
(9) Voir par ex. les textes des pyr., XII 2 *a* (p. 7).
(10) Voir par ex. le grim. dém. de L. et L., VII 3 (p. 129), XIV 1 (p. 140).
(11) Textes des pyr., VIII 1, 2 (p. 5).
(12) Textes des pyr., XIV 1 (p. 8).

la demande qu'il leur adresse de le protéger (1). Il prie le nautonier divin de transporter l'esprit de son père au delà du fleuve céleste (2) et il supplie les dieux de lui fournir des aliments, de lui donner de la force de lui offrir un logis et un bateau (3). Le prêtre du moyen empire prie, les dieux de réunir l'esprit du défunt à sa famille et à ses amis (4) ; l'esprit du défunt prie les esprits lumineux de le délivrer du pouvoir du monstre Omom (5). Le prêtre prie le dieu Re de favoriser l'esprit du défunt (6), et la mère le prie de protéger son enfant (7). Le prêtre prie la déesse Meskhenet d'offrir son secours à la femme en couches ; il demande à « Celui qui est tranquille » de protéger l'enfant naissant contre la colère de Soutekh, et demande à Nout d'attirer la vertu protectrice des dieux célestes (8). Celui qui est sain prie les dieux de le protéger contre la maladie (9), et le malade les prie de le guérir (10). Il s'est conservé beaucoup de prières sollicitant des dieux protection contre les crocodiles, les serpents, les scorpions, les bêtes féroces (11). Le berger prie les dieux de préserver ses troupeaux ; le laboureur, de protéger ses champs contre les animaux et les voleurs (12). L'amoureux demande aux dieux de forcer la femme qu'il aime, mais qui ne l'aime pas, à l'aimer aussi (13). L'amoureux plus modeste souhaite seulement que les dieux lui amènent

(1) Textes des pyr., VII 4 (p. 5).
(2) Textes des pyr., XVI 1 (p. 9).
(3) Textes des pyr., VIII 4 (p. 5-6).
(4) Inscr. sur les cerc. du m. emp., I 1 (p. 12).
(5) Livre des morts, VII 1 (p. 21).
(6) Livre des morts, XI 1-4 (p. 23).
(7) F. pour la m. et l'enf., IX 1 et X 1 (p. 31).
(8) F. pour la m. et l'enf., V 1-3 (p. 29).
(9) Livres de méd., XI 1 (p. 104).
(10) Livres de méd., II 4 (p. 100), XVIII (p. 106-107), table de Metternich 3 (p. 66), 8 *a* (p. 68), 9 (p. 69-70), 20 *b* (p. 76).
(11) Pap. mag. de Harris, I-III (p. 35-38), XIII 1 (p. 42), table de Metternich 12 *a* (p. 70), 20 *a* (p. 75-76).
(12) Pap. mag. de Harris, XIV 2, 5 (p. 42-43).
(13) Grim. dém. de L. et L., XV 2 (p. 141). La plus ancienne formule pour gagner l'amour d'une femme datant du temps de l'ancien empire, se trouve sur un sarcophage du moyenempire, maintenant en possession du musée de Berlin. Ses inscriptions ont été publiées par H. von Schack-Schackenburg dans son livre : *Das Buch von den zwei Wegen des seligen Toten* (Zweiwegebuch), Leipzig (1903). Voilà l'épilogue de cette formule : « *Si l'homme connaît cette formule, quand il coïte au monde, au jour ou à la nuit, le cœur de la femme se lui soumet à chaque coït.* »

A dire sur quatre boulettes de cornaline et d'alun et les mettre à l'esprit lumineux (incorrectement au lieu de « *à la momie* ») *dans la main droite.*

en son rêve celle qu'il aime (1) et qu'ils fassent apparaître à elle lui-même dans toute sa beauté et toute sa force (2). Quelques-unes de ces formules ne diffèrent pas de véritables prières (3), ce qui ne nous étonne point; car la prière même devant forcer un dieu à faire ce qu'on veut est une formule magique. La prière à Khnoum, dans le papyrus magique de Harris (4) est une prière proprement dite ; seul son appendice en fait une formule magique. De même les prières à Amon-re et à Amon, dans le même papyrus (5).

L'homme qui avait appris à prier les dieux, priait même les animaux et les choses inanimées. Le malade prie le lynx, connu par les illustrations au chapitre XVII[e] du Livre des Morts, de faire périr son ennemi (6); le médecin prie l'œil de Hor de rendre la santé au malade (7), et le sorcier prie l'huile de guérir un homme piqué par un scorpion (8).

L'expérience montre que l'ordre est plus efficace quand il est accompagné de la menace et que la prière est plus apte à être exaucée quand elle est accompagnée de promesses. Pour cette raison, les magiciens menacent dans leurs formules et promettent sans ce soucier de savoir s'ils disposent de la force nécessaire pour remplir leurs promesses et exécuter leurs menaces.

Ainsi dans les textes des pyramides, le roi prie les dieux de protéger l'esprit de son père et leur promet à son tour de les protéger (9). Le sorcier fait au serpent menace, qu'un esprit lui coupera la tête s'il ose sortir de terre (10), que même il l'écrasera de sa main ou lui cassera la tête (11). Un autre sorcier menace que le dieu Hor arrêtera le cours du soleil et le courant du Nil, qu'il mettra le feu à la ville Zedew et réduira la momie d'Ousirew en cendres, si l'action du poison dans le

(1) Grim. dém. du Louvre, I (p. 151).
(2) Grim. dém. du Louvre, II *b* (p. 152).
(3) Dans VII I de l'instruction du grim. dém. de L. et L., VII I (p. 129), on prescrit au magicien de dire la prière matinale à Re.
(4) Pap. mag. de Harris, VI I (p. 39-40).
(5) II 1-2 (p. 35-36), III 1-2 (p. 36-38).
(6) Livres de méd., XIII 2 (p. 105).
(7) Livres de méd., XXV (p. 110
(8) Grim. dém. de L. et L., XXIII 3 (p. 145).
(9) Textes des pyr., VII 4, 5 (p. 5).
(10) Textes des pyr., IV 2 (p. 4) ; de même la table de Metternich, 6 *a* (p. 67).
(11) Textes des pyr., V I (p. 4) ; de même la table de Metternich, 7 *b* (p. 67-68).

corps du piqué ne s'arrête pas (1). Le roi fait aux dieux cette menace, que l'esprit de son père les frappera d'horreur et qu'il détruira le ciel s'ils ne se soumettent pas volontairement à son pouvoir (2). Le prêtre fait aux dieux la menace, qu'ils n'obtiendront pas d'offrandes, s'ils ne satisfont au désir de l'esprit, et il leur promet toutes choses à profusion s'ils y satisfont (3). L'esprit s'efforce d'épouvanter le dragon Rerek en lui dépeignant le destin cruel qui l'attend (4). Nous lisons fréquemment dans les tombeaux de l'ancien empire les menaces de l'esprit du défunt qu'il plaidera devant le grand dieu contre celui qui volerait quelque chose dans le tombeau, endommagerait ses inscriptions ou seulement y entrerait, n'étant pas pur (5). De même le roi Seti I[er] finit son décret dans le temple de Radasieh par les mots : « *Ousirew persécutera celui qui fera la sourde oreille à cet ordre, Eset persécutera son épouse, Hor persécutera ses enfants et tous les nobles du monde splendide plaideront contre lui* (6). »

L'esprit du défunt invite aussi les visiteurs du tombeau à prier les dieux pour lui et il leur promet que les visiteurs de leurs tombeaux prieront pour eux-mêmes, et qu'il sera lui-même leur protecteur en l'autre monde (7).

Le décret du roi d'Ethiopie Ispelta, le contemporain de la XXVI[e] dynastie, finit par les mots : « *Celui qui gardera ce décret dans le temple d'Amon, le taureau du pays éthiopien, se réjouira de la faveur d'Amon et son fils sera assis fermement sur son trône. Mais celui qui portera sa main sur ce décret, tombera sous le glaive d'Amon et sous le feu de Sekhmet et son fils ne sera pas assis sur le trône éthiopien* (8). »

Le magicien tente d'exorciser du corps du patient un esprit en le menaçant de le dépouiller des armes avec lesquelles il maltraite le malade ; il l'engage à quitter de bon gré le corps du malade, en lui dépeignant

(1) Pap. mag. de Turin, VII (p. 53)
(2) Textes des pyr., XII 2 (p. 7) ; voir aussi le pap. mag. de Leyde, IV (p. 58), X 2 (p. 62).
(3) Inscr. sur les cerc. du m. emp., I 2, 3 (p. 12-13) ; de même, le pap. mag. de Turin, IV B. C (p. 50-51).
(4) Livre des morts, IV 3 (p. 18).
(5) Inscr. dans les tomb. de l'anc. emp., I (p. 10).
(6) Voir : H. Sottas, *La préservation de la propriété funéraire*, p. 128.
(7) Inscr. dans les tomb. de l'anc. emp., II (p. 11).
(8) Voir : H. Sottas, *La préservation*....., p. 133.

quels délices l'attendent ailleurs (1) ; il menace de jeter le monde entier dans les abîmes, si le crocodile ose seulement bouger (2), et lui-même il le menace de mort (3). Le berger, se moquant du loup, l'invite à venir chercher la mort dans son champ (4). Le magicien royal demande à Re de faire périr les ennemis du roi tant que le roi fait périr l'ennemi de Re, le dragon Apop (5). Le paysan s'efforce de repousser un autour en appelant Hor, dont l'autour a peur (6). Ailleurs, le sorcier menace que le Nil se dessèche, que le soleil s'éteigne, que le blé cesse de croître et que les dieux aient faim, si le serpent mord l'épouse de Hor ; ce ne manquerait pas d'arriver si le magicien était empêché de poursuivre son chemin, parce qu'il lui porte des amulettes (7). Le magicien de l'époque romaine menace de rejeter la momie d'Ousirew, si son chef lui en veut (8) ; il menace le chien de le traiter mal s'il ne conjure par des charmes le poison de la blessure d'un homme par lui mordu (9) ; il fait au dieu Anoup cette menace, qu'il va l'accuser du crime commis sur le dieu Ousirew, s'il ne donne pas satisfaction au désir d'un amoureux (10).

L'homme ajoute foi aux promesses et menaces de ceux qui sont puissants, mais il ne prête pas foi aux promesses et menaces de ceux qu'il croit n'avoir pas la force d'effectuer leurs promesses et menaces. Le dieu de l'homme est tel que l'homme lui-même. Aussi le magicien prudent ne promet rien et ne menace point, mais agit de la même manière que les esprits inférieurs, conscients de leur impuissance, il souhaite tout le bien possible à son bienfaiteur (11) et maudit son ennemi (12).

(1) F. pour la m. et l'enf., IV 3, 5 (p. 29).
(2) Pap. mag. de Harris, V 2 (p. 39).
(3) Pap. mag. de Harris, XII 2 (p. 41-42) ; de même la table de Metternich, 13 *b* 1-*b* 3 (p. 71).
(4) Pap. mag. de Harris, XIV 3 (p. 43).
(5) Livre d'Apop, I 2 (p. 83-84).
(6) Livres de méd., XXXV (p. 112).
(7) Pap. mag. de Turin, III 2 (p. 49) ; de même la table de Metternich, 26 *d* (p. 81).
(8) Grim. dém. de L. et L., XIX (p. 143).
(9) Grim. dém. de L. et L., XXIV 2 (p. 146).
(10) Grim. dém. du Louvre, II *b* (p. 152).
(11) Table de Metternich, 26 *e* (p. 81) ; livre d'Apop, IX 11 (p. 96-97).
(12) Textes des pyramides, III (p. 4) ; table de Metternich, 6 *b* (p. 67) ; livre d'Apop, IX 10 (p. 96) ; grim. dém. de L. et L., XVIII 2 (p. 142), XV 2 (p. 141).

Suggestions

La suggestion est aujourd'hui même pour nous une force psychique, imparfaitement élucidée, et on se repait de fables dans les domaines de son ressort qui ne sont pas encore déterminées. Beaucoup plus mystérieuse encore était cette force psychique pour les anciens Egyptiens, qui ne se rendaient pas compte de ses effets même que nous nous expliquons psychologiquement sans difficulté. Elle était pour eux une vertu magique, et les magiciens égyptiens s'en servaient volontiers pour dépeindre comment on satisfait aux désirs ou commandements exprimés ; par exemple : ils décrivent la défaite de l'ennemi (1), comment les dieux appelés viennent au secours des hommes (2), ou ils affirment que l'esprit du défunt ne mange pas, affamé, ses excréments, et ne boit pas par soif son urine (3), parce qu'il est suffisamment approvisionné (4) ; ils affirment que le malade est sain (5) et que le poison, dans le corps de celui qui a été piqué, a perdu sa force (6), et ils dépeignent l'état de l'esprit comme excellent (7). L'esprit voulant se changer en faucon doré, en lotus ou en basilic, s'efforce de parvenir à ce changement en se suggérant à lui-même que ce changement a été déjà effectué (8).

Allusions mythologiques

Nous rencontrons souvent dans les formules magiques des allusions mythologiques ; nous savons déterminer l'origine et la signification

(1) Inscr. sur les cerc. du m. emp., IV 2 (p. 15) ; livre des morts, IV 5 (p. 18-19) ; pap. mag. de Harris, III 1 (p. 35-36) ; livre d'Apop, II 2 (p. 84), VIII 1-3 (p. 88-90), IX 3, 4, 7-9, 12 (p. 93-97).
(2) Table de Metternich, 16 *c* (p. 74) ; livres de méd., XI 2 (p. 104).
(3) Textes des pyr., VIII 3 (p. 5), livre des morts, VI 2 (p. 21).
(4) Textes des pyr., IX 2, 3 (p. 6) ; livre des morts, VI 3 (p. 21).
(5) Livres de méd., II 3, 6 (p. 100, 101).
(6) Pap. mag. de Turin, VI (p. 52) ; table de Metternich, 7 *a* 3 (p. 67), 8*c* (p. 69), 16*c* (p. 74), 26*g* (p. 81).
(7) Textes des pyr., XIII 4 (p. 8), XII 3 (p. 7), XIV 2 (p. 8) ; le livre des morts, VII 2 (p. 21-22).
(8) Livre des morts, VIII-X (p. 22-23).

de quelques-unes (1), mais nous ignorons l'origine et la signification de certaines autres (2) Certaines formules contiennent des mythes entiers dont quelques-uns nous sont connus d'autre part, sur d'autres, nous manquons d'information, par exemple le mythe de Re et d'Eset (3) ; le mythe de Khmoun de l'origine du monde (4), la variante de la théogonie d'On (5) et d'autres. Quant à l'origine du livre d'Apop, il faut la chercher dans le mythe du combat avec Re de ses ennemis.

On trouve assez souvent dans les formules magiques des allusions, à des mythes ou des mythes entiers sur Eset et son fils Hor, et d'autres dieux du cycle mythologique d'Ousirew ; ainsi par exemple : la mention du mariage d'Ousirew avec Eset (6), les conditions de la découverte du cadavre d'Ousirew (7), la momification d'Ousirew par Anoupew (8), la résurrection d'Ousirew (9), la fuite d'Eset (10), sa grossesse et la naissance de Hor (11), des épisodes de l'enfance du jeune Hor (12), comment Hor et Eset s'éprirent d'amour l'un pour l'autre (13), les combats de Hor avec Soutekh (14) et d'autres.

Il y a lieu de remarquer que dans le mythe mentionné par le magicien, un des dieux se trouve dans la même situation que celui au profit duquel le sorcier exerce la magie. La mention du mythe doit donc éveiller en celui dont il s'agit l'espérance d'être délivré de sa situation comme le dieu en a été délivré jadis, d'autre part, elle doit rappeler au dieu

(1) L'allusion au lynx dans livres de méd., XIII 2 (p. 105), vient du livre des morts, chap. XVIII ; l'allusion au dieu Show et aux dieux de Khmoun dans le pap. mag. de Harris, I (p. 35) vient de la théogonie de Khmoun.

(2) Par ex., dans le pap. mag. de Harris, I (p. 35), l'allusion au mythe inconnu d'Anate, d'Astarte, de Hor et de Soutekh ; dans les livres de méd., VIII 2 (p. 103), le mythe inconnu d'Eset ; IX (p. 103) des combats des dieux ; dans les F. pour la m. et l'enf., XII 1 (p. 33) le mythe de 77 ânes sur le lac de pierre à feu.

(3) Pap. mag. de Turin, I (p. 45-48).
(4) Pap. mag. de Harris, IV (p. 38-39).
(5) Livre d'Apop, IX 1 (p. 92-93).
(6) Grim. dém. de L. et L., XIII 3 (p. 140).
(7) Grim. dém. de L. et L., VII D1 (p. 131).
(8) Grim. dém. de L. et L., VII A1 (p. 129-130).
(9) Livres de méd., XI (p. 104).
(10) Table de Metternich, 15 (p. 71-73).
(11) Inscr. sur les cerc. du m. emp., III (p. 13-14).
(12) Table de Metternich, 19 (p. 75), 26 (p. 78-82).
(13) Pap. mag. de Harris, IX (p. 40-41), grim. dém. de L. et L., XIII 3 (p. 140).
(14) Pap. mag. de Leyde, V (p. 58) ; livres de méd., VIII 4 (p. 103), XIII 1 (p. 105).

sa souffrance de ce temps-là, et ainsi exciter dans son cœur la sympathie pour celui qui a été atteint d'un malheur et l'engager à le délivrer de sa misère.

Mythes artificiels

Si d'aventure le sorcier ne trouvait pas dans la mythologie quelque analogie pour la situation de laquelle il devait délivrer son homme, il s'aidait en créant lui-même un mythe où quelque dieu se trouvât dans une situation analogue. C'est ainsi qu'ont pris naissance les mythes artificiels de l'existence desquels on ne peut pas douter, car la prescription de faire une semblable formule (1) s'est conservée jusqu'à nos jours. Telle est vraisemblablement l'origine des mythes : comment Hor fut piqué de serpent (2), comment il s'est brûlé sur du bois en feu (3), comment il fut atteint de fièvre (4), piqué par un scorpion (5), de sa constipation (6) et sa blessure à la tête (7). Aussi l'histoire de Geb et Nout dont on fait mention dans le papyrus magique démotique de Londres et de Leyde, 13/1 et sq. (8), le conte du papyrus d'Ebers 58/6-15 (9), le conte démotique d'Eset, de Nebthet, d'Ousirew et de Thowt du grimoire grec de Paris (10) et plusieurs autres.

Le noyau des mythes, dans les formules magiques, est ordinairement la formule par laquelle le dieu X délivre le dieu Y d'une situation mauvaise où ce dernier est tombé. Ainsi, dans la formule I des papyrus magiques de Turin, le dieu Re fut piqué par le serpent et la déesse Eset le guérit par la formule (al. 2 à la page 48) : « Ecoule-toi, poison », etc. L'application de cette formule au cas de l'homme piqué par le serpent se fait à la condition que le sorcier ajoute aux mots d'Eset : « Que Re

(1) Livres de méd., III 2 (p. 101).
(2) Textes des pyr., VII 1 (p. 5).
(3) Livres de méd., XXII (p. 108-109).
(4) Grim. dém. de L. et L., XXIX (p. 149).
(5) Grim. dém. de L. et L., XXIII (p. 144-145).
(6) Livres de méd., VII (p. 102).
(7) Grim. dém. de L. et L., XXX (p. 149).
(8) XVIII 1 (p. 142).
(9) Livres de méd., XXIV (p. 109-110).
(10) Form. en anc. copte, III 1 (p. 155-156).

vive, que le poison périsse ! », ces mots : « Que N., fils de N., vive, que le poison périsse ! » Ainsi ailleurs (1), même dans le schéma pour faire de semblables formules (2).

Identifications avec des dieux.

Dans certaines formules magiques, mentionnant des mythes, il manque l'appendice où l'acte magique du dieu est appliqué à la situation présente (3). On pourrait trouver à cela plusieurs causes psychologiques. Je tiens pour vraisemblable que le magicien a laissé tout exprès cet appendice à part, en supposant qu'il obtiendrait de cette manière plus aisément l'effet voulu, car il y a lieu de supposer qu'il ne s'agit peut-être pas d'un événement pareil à l'événement mythique, mais de cet événement mythique lui-même ; que la menace vise non pas seulement l'homme N., fils de N., comme jadis le dieu, mais le dieu lui-même ; et pour gagner la confiance des dieux, le sorcier cherche à les persuader que c'est le dieu même qui appelle au secours, parce qu'il ajoute à la fin de la formule : « Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Eset qui le dit » (4). Cet artifice aurait pu réussir, mais il aurait pu tourner mal. Lorsque le magicien voulait avoir l'assurance de réussir, il supprimait la description mythique comme superflue et se déclarait lui-même dieu exerçant la magie ou assimilant son client à un dieu auquel on aurait fait injure ou auquel on allait faire tort ; certainement personne n'oserait s'opposer à la volonté du dieu, et, encore moins, lui faire tort.

Le sorcier, pour chasser la maladie du corps de l'enfant déclare

(1) Par ex. : F. pour la m. et l'enf., I (p. 27), livre d. morts, XIV 3 (p. 25), pap. mag. de Leyde, X 3 (p. 62), table de Metternich, 15 *c, e* (p. 73), 19 (p. 75), 26 *a, d, e, f, g* (p. 80-81); livre d'Apop, III 1 (p. 84), III 4 (p. 85), IX 12 (p. 97) ; livres de méd., XIII 1 (p. 105), XXX 1 (p. 111) ; grim. dém. de L. et L., XXV 2 (p. 146).

(2) Livres de méd., III 2 (p. 101).

(3) Voir par ex. : Inscr. sur les cerc. du m. emp., III (p. 13-14) ; livres de méd., XI *a*, 1 (p. 104), XXII (p. 108-109) ; pap. mag. de Harris, IX 1 (p. 40-41) ; table de Metternich, 17 (p. 74).

(4) Pap. mag. de Leide, X 3 (p. 62).

qu'il est Hor, et que sa mère est Eset (1), et le magicien, en facilitant l'accouchement, déclare la femme grosse pour la déesse Eset enfantant le dieu Hor (2) ; il suppose obtenir ainsi un meilleur succès que le magicien qui dépeint la grossesse et l'accouchement d'Eset (3), pour aider la mère à accoucher heureusement.

Peut-être, à l'origine, les magiciens ne se flattaient-ils de tromper ainsi que les animaux et les choses inanimées ; ainsi le malade se déclare Hor pour chasser la maladie de son corps (4) ; le médecin dit que le sein malade de la femme est celui d'Eset (5) ; le sorcier qui va repousser les crocodiles se donne lui-même, ou donne son client pour Amon (6), pour Min de Gebti (7), pour Show (8), pour Anoupew (9), pour Ousirew (10), pour Khnoum (11), pour Enhouret, pour Mont, pour Soutekh, pour le dieu de l'Orient et pour Shedew (12). Dans une formule pareille, le magicien déclare qu'il est Thowt, et son client Re, Nefertoum et Thowt (13). Allant guérir celui qui a été piqué par un serpent, le sorcier se proclame Hor (14), et une autre fois, déclare que la femme piquée est Bastet (15). Le magicien de l'époque gréco-romaine, pour expulser l'os de la gorge d'un imprudent, se dit fils du dieu vivant (16).

Un magicien plus modeste se dit seulement messager divin de Re (17), de Thowt (18), de Geb (19), ou des grands dieux (20) ; il donne sa

(1) F. pour la m. et l'enf., IV (p. 29).
(2) Pap. mag. de Leyde, X (p. 61-62).
(3) Inscr. sur les cerc. du m. emp., III (p. 13-14).
(4) Livres de méd., XVII (p. 106).
(5) Livres de méd., XXVIII (p. 111).
(6) Pap. mag. de Harris, III 5-6 (p. 38).
(7) Pap. mag. de Harris, IV 2 (p. 39).
(8) Pap. mag. de Harris, V (p. 39).
(9) Pap. mag. de Harris, VII, VIII (p. 40).
(10) Table de Metternich, 12 *b c* (p. 70).
(11) Table de Metternich, 14 (p. 71).
(12) Pap. mag. de Harris, XII 1 (p. 41).
(13) Table de Metternich, 21 (p. 76).
(14) Table de Metternich, 7 (p. 67-68).
(15) Table de Metternich, 25 (p. 77-78).
(16) Grim. dém. de L. et L., XXVIII 2 (p. 148).
(17) Livre d'Apop, IX 2 (p. 93).
(18) Pap. mag. de Turin, III (p. 49).
(19) Textes des pyr., XVI 2 (p. 9) ; le surnom « Ousirew » ne se trouve dans ce texte que plus tard ; à l'origine, il n'y était pas ; voir mon traité : *Das Verhältnis des Geistes, der Seele und des Leibes bei den Aegyptern des alten Reiches*, p. 3-4.
(20) Pap. mag. de Leyde, IX (p. 61).

volonté pour la volonté du dieu (1) ou, du moins, se vante de jouir de la faveur de Re (2).

Certains magiciens osaient duper ainsi les dieux ; eux-mêmes par exemple, ils présentent à Re, à Show, à Eset une femme piquée par un serpent comme étant Bastet (3). Le sorcier se dit Hor, voulant ainsi forcer Khnoum à lui rendre le fleuve propice (4) ; une autre fois, pour le même but, il se donne pour l'inondation (5), et celui qui nage, il le déclare Ousirew pour lui gagner la protection des dieux de Saïs (6). L'esprit du défunt se dit Re aux dieux de Hennenisout pour qu'ils ne le taillent pas en pièces (7), et aux nautoniers de la barque de Re, afin qu'ils lui apportent de la nourriture (8). Au gardien de la cinquième porte de l'empire des esprits, il se vante qu'il est celui qui a chassé le dragon Apop, qui a assemblé les os d'Ousirew, et lui rendit la vie, bavant sur eux (9). Le sorcier de l'époque gréco-romaine se dit Hor pour faire venir les dieux (10) et pour les acharner contre la femme qui ne veut pas satisfaire à ses propositions d'amour (11), etc.

Le magicien voulant protéger son client contre toutes les maladies, présente tous ses membres comme étant des membres de quelque dieu (12). La formule la plus connue en ce genre se trouve au chapitre XLIII du livre des morts.

(1) Textes des pyr., VII 3 (p. 5) ; inscr. sur les cerc. du m. emp., II (p. 13) ; f. pour la m. et l'enf., IX 2 et X 2 (p. 31-32) ; table de Metternich, 13 c (p. 71) ; livre d'Apop, IX 2 (p. 93) ; grim. dém. de L. et L., XXX 1 (p. 149).
(2) Livre des morts, II 1 (p. 16) ; pap. mag. de Turin, IV B, C (p. 50-51).
(3) Table de Metternich, 8 (p. 68-69), 9 (p. 69-70).
(4) Pap. mag. de Harris, X (p. 41).
(5) Pap. mag. de Harris, VI (p. 39-40).
(6) Pap. mag. de Harris, XIII 1 (p. 42).
(7) Livre des morts, V 2, 4 (p. 19, 20).
(8) Livre des morts, VI 1 (p. 21).
(9) Livre des morts, XII (p. 24).
(10) Grim. dém. de L. et L., V 1*b* (p. 126).
(11) Grim. dém. de L. et L., XV 2*b* (p. 141).
(12) Textes des pyr., X 2 (p. 6) ; f. mag. pour la m. et l'enf., XI 2 (p. 32-33) ; livre des morts, V 3 (p. 19-20) ; table de Metternich, 8*b* (p. 68-69) ; un peu différente est la formule 22 de la table de Metternich (p. 76-77). Le texte du papyrus magique de Leide, VII 1 (p. 60), n'est pas une identification des membres ; les Dieux reconnaissent les membres du blessé et enfin ils trouvent que le blessé est Atoum même, comme on peut voir dans l'alinéa 2 de ce texte.

Déclaration des moyens magiques comme choses de provenance divine

Le sorcier déclare même ses remèdes et ses moyens magiques choses de provenance divine : l'œuf d'argile avec l'aide duquel il repousse les crocodiles, le magicien déclare que c'est l'œuf duquel prit naissance le monde (1) ; le médecin dit que son vase à mesurer est celui avec lequel on a jadis mesuré l'œil de Hor (2), tous ses remèdes il déclare qu'ils sont l'œil de Hor (3) par lequel Hor ressuscita jadis l'esprit de son père Ousirew ; les amulettes faites par lui, il dit que ce sont celles qui ont jadis protégé Hor (4).

Artifices

Le magicien attribue à toutes les forces ennemies avec lesquelles il combat, les qualités psychiques de l'homme. S'il ne peut pas les vaincre de force, il tâche d'atteindre son but par un artifice. Les moyens dont il se sert parfois témoignent d'une fine observation psychologique. Le sorcier s'essaie à enlever la maladie du corps du malade en lui rappelant les belles femmes qui se couvrent de parfums et d'encens pour éveiller les soupirs de leur mari (5). Déjà dans une formule magique de l'époque préhistorique, celui qui a été attaqué par un serpent offre à celui-ci à sa propre place le petit de l'hippopotame qui est impuissant parce qu'il a quitté les marais (6). De même agit le magicien qui fait ordonner par Re au serpent de quitter celui qu'il a piqué par erreur au lieu d'un autre (7). Un autre sorcier propose une énigme au crocodile dont il veut se débarrasser ; il suppose que le crocodile va se mettre à réfléchir et qu'il oubliera celui qu'il allait attaquer (8).

(1) Pap. mag. de Harris, IV (p. 38-39).
(2) Livres de méd., VI (p. 102).
(3) Livres de méd., VII (p. 102), VIII (p. 103), XXV (p. 110).
(4) Pap. mag. de Turin, II 3, III 3 (p. 49).
(5) F. mag. pour la m. et l'enf., IV 5 (p. 29).
(6) Textes des pyr., I (p. 3).
(7) Table de Metternich, 17 c (p. 74).
(8) Pap. mag. de Harris, XIII 2 (p. 42).

Enumérations

Dans quelques textes, se trouvent de longues énumérations, par exemple : des ennemis vaincus (1), des protections par lesquelles le client du magicien est sauvegardé (2), des membres que le sorcier donne pour ceux des dieux (n. 2 p. 58), de tous les bêtes et toutes les forces hostilesques l'amulette chasse (3), ou de tout ce que le dieu protège (4), ou toutes les sortes de mort contre lesquelles la formule protège (5) tous les effets salutaires des charmes du dieu Hor (6). Une autre formule renferme une longue conversation du piqué avec le dieu Hor ; la longueur de la conversation est causée par ce que le piqué indique les noms faux, que le dieu Hor refuse et demande au piqué l'indication de son vrai nom (7). Dans une autre formule, le sorcier demande quelquefois à son protégé qu'il lui révèle de soi-même ce qui lui est nécessaire de savoir pour que sa sorcellerie ait du succès, comme les différents dieux l'ont fait (8). Le magicien n'endort-il pas son adversaire par le récit monotone de ces fades énumérations ?

Il est sûr que l'activité des magiciens réussissait souvent. C'était la capacité suggestive du sorcier qui amenait le succès, et aussi l'autosuggestion de celui au profit ou au détriment duquel le sorcier exerçait la magie ; puis les circonstances favorables (9) et le hasard (10).

(1) Livre d'Apop, VIII 5 (p. 90-91).
(2) F. pour la m. et l'enf., XI 1 (p. 32), table de Metternich, 26 *a* (p. 80-81).
(3) Pap. mag .de Harris, XV 1 (p. 43-44).
(4) F. pour la m. et l'enf., XI 3 (p. 33).
(5) Pap. mag. de Turin, IV (p. 49-50).
(6) Ostr. de Strasb. (p. 34).
(7) Pap. mag. de Turin, V (p. 51-52).
(8) Pap. mag. de Leyde, I (p. 55-56).
(9) Par ex. : le cours de la maladie était favorable ; la femme dont le sorcier devait gagner amour pour son client, s'éprit d'amour pour celui-ci, etc.
(10) Par ex. : l'ennemi contre lequel le sorcier exerçait la magie fut atteint de malheur ; le vent défavorable a cessé de souffler ; l'homme exposé à une infection n'a pas été atteint de celle-ci, etc.

Formules incompréhensibles

Plus souvent encore, le magicien échouait dans ses charmes, et le peuple en imputait la faute à l'incapacité du magicien. Les gens étaient au courant des insuccès du magicien qui vivait parmi eux, et ils ignoraient les insuccès des magiciens plus éloignés qui par conséquent jouissaient d'une estime plus grande chez eux que les magiciens de la même contrée. Ainsi les magiciens étrangers étaient toujours en plus grande estime et le peuple leur prêtait des talents particuliers dont manquaient les magiciens de leur voisinage. Si le peuple prêtait une grande vertu aux formules domestiques qu'il comprenait, il supposait une vertu encore plus grande aux formules étrangères qu'il ne comprenait pas.

C'est pourquoi nous rencontrons dans la littérature magique de chaque nation des formules incompréhensibles dont quelques-unes sont véritablement composées en une langue étrangère (1), tandis que les autres ne font qu'imiter une langue étrangère (2). Il ne serait pas juste d'affirmer que toutes ces formules incompréhensibles étaient données par des magiciens avec le désir exprès de tromper, pour des formules composées en une langue étrangère ; quelques-unes ne sont certainement que de véritables formules étrangères, mais tronquées, les autres ont pris naissance dans l'extase, de sorte que le magicien les tenait pour la manifestation du dieu ou de l'esprit dont il avait été favorisé.

(1) La formule grecque du grim. dém. de L. et L., X 2 (p. 137) ; la formule grecque avec la traduction démotique dans le même grim. dém., XIX (p. 143) ; au contraire, voir les formules démotiques (ou celles des anciens coptes) du grimoire grec de Paris, I-VI (p. 155-158) et peut-être aussi la formule éthiopienne du grimoire dém. de L. et L., XXX 1 (p. 149) dont le commencement, « gen-tini-tentina » montre une ressemblance frappante avec la 2e pers. du plur. de la forme éteinte du dialecte galla de la langue somalie. * him-tani-gir-tanu > himtenirtan(i). (Voir Lexa : *Comment se relèvent les rapports entre les langues hamitiques, sémitiques et la langue égyptienne*, p. 20). Si cette ressemblance n'était pas seulement accidentelle et si cette formule magique somalie pouvait s'être égarée par l'Ethiopie jusqu'à l'Egypte, on pourrait en déduire de très importantes conséquences pour la philologie et l'histoire de la civilisation.
(2) Textes des pyr., VI (p. 4) ; formule bédouine des livres de méd., XIX (p. 107) ; formule crétoise des livres de méd., XX (p. 107) ; pap. mag. de Harris, X 1 (p. 41). Ces formules étaient en faveur particulièrement à l'époque gréco-romaine ; il y en a beaucoup dans le grimoire démotique de Londres et de Leyde.

Formules composées

Les anciens magiciens égyptiens ne se servaient que rarement des formules simples ; chaque formule avait une certaine efficacité ; quand le magicien fait usage de plusieurs formules, il faut donc additionner leurs efficacités et l'espoir de réussir s'en accroîtra (1). Pour cette raison, les formules conservées dans les anciens grimoires égyptiens sont composées des éléments que nous avons traités jusqu'à présent.

La formule I des Textes des pyramides (p. 3) se compose de ces éléments :

1° Celui qui exerce la magie offre au serpent un petit hippopotame à sa propre place, en feignant que cette offre est faite par un autre serpent, ce qu'il fait accroire en imitant le sifflement du serpent.

2° Il demande à la terre d'engloutir le serpent.

3° Il ordonne au serpent de se raidir.

Formule XII des Textes des pyramides (p. 7) :

1° La demande que l'horizon soit favorable à Hor et qu'il jette de la défaveur sur les dieux qui ne veulent pas laisser entrer l'esprit dans leurs résidences.

2 *a*) L'ordre au dieu de se démettre de sa dignité au profit de l'esprit.

2 *b*) La menace que l'esprit fera périr l'univers, si le dieu n'obéit pas.

3° La description qui suggère comment le dieu effectue l'ordre et comment il se soumet à l'esprit.

La formule IV des formules pour la mère et l'enfant (p. 29) :

1° La mère déclare que son enfant est Hor, pour faire peur à la maladie.

2° Elle fait savoir qu'elle repousse la maladie pour attirer son attention sur ses vœux.

3° Elle la menace.

(1) Au même but, tend la répétition de la formule ; par ex. : formule XII des f. pour la m. et l'enf. (p. 33) et formules V, VI, VII, VIII, X du pap. mag. de Harris (p. 39-41) etc., à dire par quatre fois ; formules XVII des livres de méd. (p. 106), formule I (p. 55-56) du pap. mag. de Leyde, formules II A (p. 123), IV (p. 124-125), VI (p. 127-128), VIII I (p. 134), etc. du grimoire démotique de Londres et de Leide, à dire par sept fois. Formules I (p. 122-123), X (p. 137) et XI I (p. 138) du grim. dém. de L. et L., à dire trois fois ; formules V (p. 126-127) et XII B (p. 139), neuf fois ; d'autres, trois ou sept fois, II B (p. 123), sept ou neuf fois, XII A (p. 139).

4° Elle demande au mal de quitter l'enfant.

5° Elle l'incite à rentrer dans son foyer, en dépeignant comment ses épouses se parent pour l'accueillir.

6° Elle demande au mal de quitter l'enfant.

La formule VI du papyrus magique de Leide (p. 58-60) :

1° Le sorcier ordonne à l'ennemi qui envoie la maladie qu'il s'éloigne.

2° Il ordonne à la maladie et aux humeurs morbides qu'elles abandonnent la tête malade.

3° Il assure le malade que Re guérira sa tête et arrêtera l'action du poison.

4° Il ordonne aux veines du malade :

A. Qu'elles ne laissent pas entrer en elles les humeurs morbides.

B. Qu'elles jettent dehors les humeurs morbides qui sont entrées en elles.

5° Il demande à dieu de vaincre l'ennemi suscitant la maladie.

La formule XIV du papyrus magique de Harris (p. 42-43) :

1° Le commencement de ce texte n'a pas de sens. Il semble qu'il soit corrompu. Dans la partie suivante du texte (1 *b*) Hor demande (au bétail ?) de lui faire venir (par son mugissement ?) Eset et Nebthet.

2° Hor demande à Eset et à Nebthet de protéger les champs et le bétail contre les bêtes féroces.

3° Il invite le loup à venir au champ chercher sa mort.

4° Il repousse le loup.

5° Il invite Hourna (un chien divin ?) à garder le champ.

6° Il demande protection.

La formule 13 de la table de Metternich (p. 70-71) :

a) Ordre aux habitants des eaux de ne pas oser attaquer le nageur, car c'est Ousirew.

b^1-b^3) Avertissement aux habitants des eaux.

c) Invocation simulée aux dieux, pour que Re, l'œil de Hor, Sekhmet et Thowt protègent le nageur.

d) Description suggestive de la façon dont les dieux nous viennent en aide.

La formule IX du livre d'Apop (p. 92-97) :

1° Le magicien répète le discours de Re où celui-ci se déclare créateur du monde.

2° Où il donne le magicien pour son envoyé.
3° Où il décrit sa lutte avec Apop, sa défaite et sa perte.
4° Le magicien annonce la victoire de Re et la défaite d'Apop.
5° L'appel aux dieux et aux gens ; il les y engage à aller lutter contre Apop.
6° L'ordre donné à Apop.
7° L'affirmation suggestive que le magicien vainc Apop.
8° Le magicien annonce à Re qu'il a vaincu Apop.
9° La nouvelle qu'Apop est vaincu.
10° Malédiction aux ennemis du roi.
11° Souhait de toutes sortes de bonnes choses à Re et au roi.
12° Annonce à Apop qu'il est vaincu et que Re et le roi ont remporté une victoire.
Etc.

Comme on le voit par ces quelques exemples, l'analyse des anciennes formules magiques égyptiennes ne fait aucune difficulté. Tout lecteur peut facilement analyser une de ces formules, quelle qu'elle soit.

Erreurs

Le contenu de quelques formules magiques ne s'accorde pas avec leurs titres. Du point de vue psychologique, il est compréhensible que le médecin tire l'homme de la faiblesse par une formule qui, d'après son contenu, était, primitivement destinée à rappeler l'esprit d'un homme décédé à une vie nouvelle et à lui rendre la parole (1). C'est par un grand souci du salut de l'enfant qu'on peut s'expliquer qu'une des femmes assistant à l'accouchement prie les déesses Eset et Nebthet de protéger l'enfant au moment où la mère saigne encore (2). Facile à expliquer est l'erreur commise par le scribe quand il écrivit en tête de la formule à réciter quand on met la compresse le titre indiquant que c'est la formule qu'il faut dire quand on l'ôte (3). Mais on se demande par quel processus logique le prêtre fut amené à conseiller

(1) Livres de méd., IV 1 (p. 101).
(2) F. mag. pour la m. et l'enf., XII (p. 33).
(3) Livres de méd., II (p. 100-101).

à l'esprit de dire la formule destinée à la protection de la femme enceinte et à faciliter son accouchement, quand il veut se changer en faucon doré (1). Ce sont surtout les textes des livres des morts qui étaient souvent changés et complétés mal à propos par des appendices sans continuité logique avec le texte originaire (2).

Schèmes

La plupart des magiciens disaient et copiaient les formules magiques telles qu'ils les avaient entendues ou lues. Ceux parmi eux qui étaient doués de l'intelligence n'étaient pas seulement esclaves de la tradition. En copiant des formules, souvent ils n'écrivaient que les commencements de leurs alinéas et remplaçaient la suite par des mots équivalant à notre « etc. », laissant ainsi au lecteur le soin de compléter les alinéas lui-même (3). Le magicien remplace, dans la formule, le nom de ce qui doit être conjuré, par les mots : « quelque mal, quelque souffrance ou quelque maladie », et le nom de la partie atteinte du corps, par les mots : « dans mon corps, ou dans l'un de mes membres » (4), laissant au lecteur qui a l'intention de se servir de cette formule, le soin de remplacer les deux phrases incertaines par le nom de la maladie dont il s'agit et par le nom de la partie atteinte du corps qui doit être guérie dans le cas donné. Beaucoup d'entre les formules ne sont que les variantes d'autres formules, dont quelques-unes furent remaniées à dessein ; quant au remaniement d'autres, il faut l'imputer à la mémoire débile de ceux qui les ont écrites (5). Certains magiciens ne se souciaient même pas de retenir les formules complètes ; ils se contentaient seulement de schèmes généraux, d'après lesquels ils ne formaient la formule convenable que lorsqu'ils en avaient besoin (6).

(1) Inscr. sur les cerc. du m. emp., III (p. 13-14).
(2) Voir par ex. le livre des morts, VII 3, 4 (p. 22).
(3) Par ex. : livres de méd., I 2 (p. 100), VIII 2, 4 (p. 103), IX 2 (p. 103), XIII 1, 2 (p. 105) ; table de Metternich, 12 c (p. 70).
(4) Livres de méd., XVIII (p. 107).
(5) Comparez par ex. : la formule 13 avec la formule 12 de la table de Metternich (p. 70-71) ; la formule VII *e* du grim. dém. de Londres et de Leyde (p. 132), destinée à évoquer des esprits, est écrite en deux variantes ; l'une est destinée à évoquer des esprits sans médium, l'autre pour évoquer des esprits avec l'aide du médium, etc.
(6) Livres de méd., III 2 (p. 101) et V 1-6 (p. 102).

Notes de recommandation

En Egypte, tout le monde pouvait exercer et exerçait la magie ; mais, s'il était possible, on demandait aide au magicien de profession, auquel on se fiait. Une confiance toute particulière existait chez les lecteurs des livres sacrés, chez les spécialistes de la littérature religieuse et magique. Ces magiciens de profession étaient en concurrence et leurs articles, les formules magiques, avaient besoin de la réclame pour bien se placer. C'est pour cette raison que nous trouvons souvent dans les formules magiques des remarques dont le but était de gagner de la clientèle. On lit souvent à la fin de la formule que celle-ci est bonne ou qu'elle est éprouvée (1) ; on y prête une efficacité plus grande qu'à d'autres formules (2), ou le scribe se déclare témoin oculaire de son efficacité (3). Les formules magiques étaient souvent désignées comme des mystères que personne ne doit voir excepté leur possesseur, sinon elles perdraient leur efficacité (4). On décrit tous les effets qu'on peut atteindre à l'aide de la formule (5). On parle de leur origine et de leur découverte mystérieuses (6), ou on les déclare créées par les dieux (7).

Emploi secondaire des formules magiques

Les formules n'étaient originairement destinées qu'à être prononcées par celui qui exerçait la magie. C'est ainsi qu'on s'en servait le plus souvent même aux temps moins reculés ; mais l'idée que la vertu magique, éveillée quand on les dit, en persiste si on les écrit, suscita encore

(1) Livres de méd., I 6 (p. 100), II 1, 7 (p. 100-101), III 4 (p. 101), XI 3 (p. 104) ; f. pour la m. et l'enf., VIII 3 (p. 31) ; pap. mag. de Turin, I 3, fin (p. 48) ; livre des morts, XIV 5 (p. 25) ; grim. dém. de L. et L., VI 4, fin (p. 128), XI, titre (p. 138) ; livre d'Apop, instruction à VIII/5 (p. 92).
(2) Livre d'Apop, instruction à IX/4 (p. 98) ; grim. dém. de L. et L., IV, fin (p. 125).
(3) Livre d'Apop, instruction à I-VII/4 (p. 88).
(4) Livre des morts, XIV 7 (p. 26) ; livre d'Apop, instruction à X/3 (p. 98).
(5) Livre des morts, VII 5 (p. 22), XI 6 (p. 24), pap. mag. de Leide, II 4 (p. 57).
(6) Livres de méd., XI 6 (p. 104) ; livre des morts, III 3 (p. 17).
(7) Livre des morts, III 3 (p. 17), XIV 5 (p. 25), table de Metternich, 20a (p. 75).

d'autres manières de s'en servir. Lorsqu'on voulait s'approprier la vertu magique de la formule, on pouvait en faire usage comme d'un médicament, en dissolvant la formule écrite sur papyrus dans de la bière, ou en lavant le papyrus avec de la bière et en buvant cette dernière (1).

D'autres magiciens procédaient d'une manière encore plus simple : ils disaient la formule sur la bière (2), sur l'eau (3), ou sur le vin (4), puis en faisaient boire à leur client, et la vertu magique, entrée dans la boisson, se répandait ainsi par tout son corps. La vertu magique de la formule dite par le médecin sur l'onguent avec lequel il frottait ensuite la blessure, entrait dans la blessure et la guérissait (5). On peut faire usage de la formule magique écrite sur papyrus tout comme de l'amulette, si celui qui voulait en être protégé la portait toujours sur lui (6). De même pour l'équipement de l'esprit parti vers l'autre monde ; il fallait des formules magiques contre les crocodiles, serpents et scorpions, écrites sur papyrus (pl. XLVII, fig. 80, pl. XLVIII, fig. 83), ou taillées sur des tables de pierre (pl. XXVII-XXX, fig. 38-41). Le texte abrégé du chapitre XXX du livre des morts se trouve fréquemment écrit sur les scarabées (pl. XLIII fig. 57). Lorsque le magicien voulait gagner l'amour d'une femme, il écrivait la formule magique sur une pièce de toile et en fabriquait une mèche qu'il mettait dans sa lanterne (7). Lorsque le sorcier voulait que la femme qu'il aimait, fît un rêve érotique où il jouerait le rôle de son amant, il mettait la formule magique convenable, écrite sur papyrus, dans la bouche d'un petit loup de terre, qu'il jetait ensuite dans la lanterne allumée (8). Pour que la formule contenue au chapitre XIII du livre des morts, devînt propriété parfaite de l'esprit, le prêtre la disait sur deux boulettes dont il mettait l'une dans l'oreille de la momie et l'autre, enveloppée dans une bande, sur le corps de la momie (9).

(1) Pap. mag. de Turin, I 3 (p. 48).
(2) Pap. mag. de Turin, II 1 (p. 48-49).
(3) Grim. dém. de L. et L., XXV 4 (p. 147).
(4) Grim. dém. de L. et L., XXVI 2 (p. 147).
(5) Grim. dém. de L. et L., XXIV 3 (p. 146).
(6) Livre des morts, XI 5 (p. 24) ; pap. mag. de Turin, I 3 (p. 48) ; grim. mag. de L. et L., XXX 3 (p. 149). Pap. mag. de Leyde III 3 (p. 57).
(7) Grim. dém. de L. et L., XIV 2 (p. 140).
(8) Grim. dém. du Louvre, IV A (p. 153).
(9) Livre des morts, II 2 (p. 17).

Deux statues du musée du Caire (pl. LXX, fig. 160 et 161) nous donnent l'instruction de l'emploi secondaire des textes magiques gravés sur pierre pour les vivants. Celui qui voulait se garder du venin des serpents et des scorpions, des dents et des serres des crocodiles et des bêtes, il a arrosé avec de l'eau la statue (fig. 160) ou la stèle (fig. 161). Quand l'eau avait reçu la puissance magique par le contact avec des formules magiques gravées sur la statue ou sur la stèle, elle a coulé en bas dans un petit bassin creusé dans le socle. Alors l'eau a communiqué sa puissance magique à celui qui s'en arrosait (1).

(1) Pierre Lacau : *Les Statues « guérisseuses » dans l'ancienne Égypte* (Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot, tome XXV, Paris, 1922, pp. 189 à 209).

2. LES REMÈDES MAGIQUES, LES POISONS ET AUTRES MOYENS MATÉRIELS

On ne saurait classer tous les moyens matériels dont les anciens Egyptiens se servaient quand il s'agissait d'opérer une guérison, en cas d'empoisonnement ou pour autres buts.

1° Les noms de la plupart des moyens ainsi usités ne sont pour nous jusqu'à présent rien d'autre que de simples noms ; on n'a pas réussi jusqu'à présent à identifier sûrement quelles étoffes ils désignaient et on a peu d'espoir de tirer au clair ce sujet.

De même pour les noms des maladies (1).

3° Même si nous connaissions la maladie et le remède, nous ne pourrions pas toujours définir par quel processus logique les Egyptiens étaient amenés à faire usage de tel médicament contre telle maladie, et nous ne pourrions donc pas préciser si ce médicament est naturel ou magique.

4° Ce que nous venons de dire des maladies et des remèdes, on peut le dire aussi de tous autres moyens matériels et des motifs de leur emploi.

Ainsi pourquoi les Egyptiens se servaient-ils de la rue (plante) comme d'un contre-poison (2) et pourquoi en faisaient ils usage pour la préparation de l'onguent avec lequel ils frictionnaient les morsures causées par des chiens enragés (3) ? Pourquoi employaient-ils des ingrédients répugnants pour inspirer de l'amour (4) ? Pourquoi allumaient-ils dans la lanterne une mèche faite de voile, quand ils voulaient évoquer l'esprit d'un damné (5) ? Pourquoi le magicien devait-il brûler de la

(1) Voir par ex. : l'usage de la plante *ennek* contre la maladie meshpent, dans les livres de méd., XVII 2 (p. 106).
(2) Grim. dém. de L. et L., XXV 3 (p. 147).
(3) Grim. dém. de L. et L., XXVI 2 (p. 147).
(4) Grim. dém. de L. et L., XIII 1 (p. 139), XV 3 (p. 141).
(5) Grim. dém. de L. et L., VII 2 (p. 129).

graisse d'oie sauvage dans un chaudron (1) ou se frotter les yeux avec de la moisissure des fleurs d' « œil de faucon » (2), quand il voulait évoquer et voir les dieux ? Pourquoi fallait-il éteindre avec de l'urine de femme en menstruation le feu dans lequel avait été brûlée une figurine de cire représentant le dragon Apop (3) ? etc.

Cependant, il nous reste assez de matériaux pour pouvoir définir comment les anciens Egyptiens se représentaient l'efficacité des moyens matériels.

Avant tout, nous rencontrons des moyens matériels naturels dont les Egyptiens avaient appris par expérience l'efficacité ; ainsi l'usage de la bière contre le poison du scorpion (4) ; l'application de l'ail sur la morsure causée par un chien (5) ; l'onction (6) faite à l'homme atteint de fièvre, l'usage d'huile (7) et d'eau (8) pour ôter un os planté dans la gorge ; l'usage de miel, de fruits d'acacia et d'écume venant de la gueule d'un étalon comme aphrodisiaques (9), etc.

En outre, les Egyptiens se servaient de beaucoup d'autres moyen. dont l'efficacité n'était que le résultat de leurs considérations logiques.

Ces moyens matériels paraissaient naturels aux Egyptiens, persuadés qu'ils en faisaient usage en concluant logiquement de prémisses justes. C'est ainsi que pour prévenir le grisonnement des cheveux, ils employaient l'onguent fabriqué avec du sang de veau noir (10) ou de sang sorti de la corne d'un taureau noir (11), présumant que toutes les qualités de l'individu étaient contenues dans son sang et que le sang pouvait les transférer sur d'autres objets et les leur communiquer. Le goutteux se guérissait en se liant sur ses pieds une amulette de peau de cerf. Il s'imaginait que la peau des pieds alertes et sains du cerf devait transférer leur agilité à ses pieds malades (12). On doit frotter la blessure de la

(1) Grim. dém. de L. et L., X 1 (p. 137).
(2) Grim. dém. de L. et L., VI 4 (p. 128).
(3) Livre d'Apop, instruction à X 1 (p. 98).
(4) Pap. mag. de Turin, II 1 (p. 48-49).
(5) Grim. dém. de L. et L., XXIV 3 (p. 146).
(6) Grim. dém. de L. et L., XXIX 2 (p. 149).
(7) Grim. dém. de L. et L., XXVII 2 (p. 148).
(8) Grim. dém. de L. et L., XXVIII 3 (p. 148).
(9) Grim. dém. de L. et L., XVI, XVII (p. 142).
(10) Livres de méd., XXIX (p. 111).
(11) Livres de méd., XXX (p. 111).
(12) Grim. dém. de L. et L., XXXII (p. 112).

tête par l'huile dans laquelle sont les serres du faucon et la cuirasse de la tortue (1). La dureté de ces matières corneuses doit se communiquer au derme ou os blessé. La substance essentielle d'une boisson destinée à inspirer de l'amour (2), ce sont le sang de l'annulaire de la main gauche, et le sperme. La conviction que ce doigt est en communication directe avec le cœur, est encore vivante dans le peuple. On croit que le sang de ce doigt est tout particulièrement saturé des sentiments, dont le siège réside dans le cœur. La semence secrétée au moment de la plus forte excitation sexuelle, doit transférer cette excitation à la femme à laquelle est destiné ce breuvage d'amour. La même considération conduisait les Egyptiens à faire usage de la graisse de chat pour chasser les souris (3), et à utiliser la graisse d'un certain oiseau insectivore pour éloigner les mouches (4). Quand nous lisons que l'onguent contenant des poils d'un animal inconnu est un moyen éprouvé pour quiconque veut avoir une chevelure abondante (5), et que l'onguent auquel on a ajouté un ver de terre broyé, cause de la calvitie (6), nous pouvons juger à bon droit que ce quadrupède était bien pourvu d'abondants poils noirs et soyeux. Il est intéressant de suivre la marche des idées qui suggérait aux Egyptiens le moyen de rendre les femmes fécondes. Ils s'imaginaient que l'urine entre en contact avec le fœtus et qu'en influant sur son développement, elle influe aussi sur le développement des graines végétales (7) et des fleurs (8). Si l'urine de la femme fait germer les grains de blé, elle influera aussi sur le développement du fruit dans le sein de la femme. Si, sous l'influence de l'urine, la fleur se dessèche, ni le fruit ne se développerait dans le corps de la femme. Toute naturelle est une autre conséquence de ce processus logique : si par l'influence de l'urine féminine ne germe que l'orge (le *yt* égypt. est du genre masculin), la femme enfantera seulement des garçons ; si le froment germe seul (le *bd.t* égypt. est du genre féminin), la femme n'enfanterait que des filles (7). Nous

(1) Pap. mag. de Leide, VII 5 (p. 60-61).
(2) Grim. dém. de L. et L., XIII 1 (p. 139), XX 2 (p. 143).
(3) Livres de méd., XXXIV (p. 112).
(4) Livres de méd., XXXIII (p. 112).
(5) Livres de méd., XXXI (p. 112).
(6) Livres de méd., XXXII (p. 112).
(7) Livres de méd., XXXIX (p. 113).
(8) Grim. dém. de L. et L., XXXI (p. 150).

n'avons aucune difficulté à trouver la conclusion qui menait les Egyptiens aux autres moyens pour établir la fécondité (1) : comme le corps de la femme se comporte envers les matières qui en doivent être exclues, ainsi il se comportera envers le fruit ; si ces matières ne sortent pas du corps de la femme, le fruit ne sortira pas non plus ; ce que déclare expressément un texte de papyrus médical de Berlin (2).

Aussi les salives sont les porteurs de la puissance magique. Dans le paragraphe V du chapitre CXLVII du livre des morts (3), l'esprit du défunt désirant qu'on lui ouvre la porte d'une colonie de l'empire occidental, se vante avoir chassé le dragon Apop, ramassé et assemblé les os d'Ousirew, bavé sur eux et ainsi d'avoir réveillé le dieu mort. La puissance magique du crachat est mentionnée déjà dans les plus anciens textes ; ainsi par exemple :

Textes des pyramides 142*a*

« Tu baves sur le visage d'Hor et ainsi éloignes la blessure faite à lui. »

Textes des pyramides 324*a-b*

« Il est arrivé, ayant bavé, mâchoire contre mâchoire, quand il avait été malade aux commencements des mois. »

Textes des pyramides 2055*a-b*

« Neferkare est assis à côté de toi, Ousirew,
« Il bave sur ta mâchoire, Ousirew,
« Il ne permet pas que tu sois malade,
« Il ne permet pas que tu sois triste. »

et autres.

Il n'y a pas de doute que l'idée que la puissance magique de la salive fut provoquée par la même conclusion logique que celle sur l'idée de la puissance magique du sang et de l'urine.

Des salives, des larmes, de la sueur et du sang des dieux qui, pendant

(1) Livres de méd., XXXVI-XXXVIII (p. 113).
(2) Livres de méd., XXXVIII (p. 113).
(3) Livre des morts, XII (p. 24).

un certain désastre cosmique, tombèrent par terre, poussèrent des plantes douées de la vertu magique des dieux qui les ont laissé tomber (1).

Un fragment du moyen empire, en possession de M. Alan H. Gardiner, renferme aussi l'instruction suivante :

Un autre [*moyen*] *qu'on fait pour* [*l'enfant*] *dans le jour de sa naissance*

« Un petit morceau de son placenta..... broyer en lait et lui donner boire ce [jour]. S'il le vomit, il mourra ; s'il [avale], il vivra (2). »

Il n'est pas à charge de trouver la marche des idées, qui a donné l'origine à cette instruction. Le placenta conserve l'enfant en vie avant sa naissance et c'est à cause de cela que le placenta renferme le principe de la vie. Si l'enfant le vomit, il refuse le principe de la vie ; s'il l'avale, il accepte le principe de la vie.

Le remède magique le plus employé est le lait de la mère qui a donné naissance au garçon ; il remplace le lait de la déesse Eset avec lequel a été allaité son fils, le dieu Hor (3). On s'en sert contre la colique des nourrissons (4), contre le rhume (5), extérieurement pour frictionner les brûlures (6) et pour assurer la fécondité de la femme (7), soit sans aucun ingrédient, soit mêlé d'autres matières. Si le magicien repousse le dieu évoqué en faisant brûler des excréments de singe (8) dans une poêle, et si, au contraire, il attire vers l'homme la femme qu'il aime, en faisant brûler de l'huile rosat (9) dans une poêle, il est clair qu'il repousse les dieux à l'aide de la mauvaise odeur, et qu'il fait venir la femme à l'aide du parfum. L'urine de la femme en menstruation et les excréments animaux sont un remède employé souvent contre les maladies causées par les esprits qui ont pénétré dans le corps du patient (10).

(1) Pap. de Salt, n° 825 (p. 64-65).
(2) D'après la transcription hiéroglyphique que M. Alan H. Gardiner m'a bienveillamment envoyée.
(3) Livres de méd., XXII 1 (p. 108) ; de même l'amulette dans les form. pour la m. et l'enf., XII 2 (p. 33), quand il doit être efficace, il faut qu'il soit fabriqué par deux sœurs mères qui tiennent lieu des déesses sœurs Eset et Nebthet lesquelles ont fabriqué en commun les amulettes pour leur frère, le dieu Ousirew.
(4) F. pour la m. et l'enf., VI (p. 30).
(5) Livres de méd., XXVI 4 (p. 111).
(6) Livres de méd., XXII 2 (p. 109), XXIII A 2, B 2 (p. 109).
(7) Livres de méd., XXXVI, XXXVII (p. 113).
(8) Grim. dém. de L. et L., IX 13 (p. 136).
(9) Grim. dém. de L. et L., VII 4 (p. 129).
(10) Livres de méd., XIV (p. 105-106), XX 2 (p. 107).

Le médecin s'imagine que l'esprit entré dans le corps du malade se nourrit des aliments pris par le malade, et c'est pourquoi il espère forcer l'esprit à quitter le corps du patient, en lui donnant une nourriture aussi répugnante que le patient peut la supporter ; c'est dit expressément dans la formule magique du papyrus médical Hearst (1). La mère garde le nouveau-né des démons qui le menacent parce qu'elle place à côté de lui les excréments, dont l'odeur chasse les démons (2). Au contraire, on peut protéger l'homme contre l'esprit qui se dispose à entrer en lui ; si l'on frotte son corps avec de l'huile de cyprès ou avec de la myrrhe (3). La sainteté de ces matières se transporte sur le corps, et l'esprit n'ose pas s'attaquer à un corps sacré.

Je ne saurais dire si je comprends bien l'emploi du scarabée dans le papyrus médical d'Ebers (4). Je suppose que le corps du scarabée sans la tête et sans les ailes dans l'onguent agit comme poison, car, d'après l'idée du magicien, le corps tronqué agit pernicieusement sur le corps humain oint de l'onguent qui contient le corps du scarabée. Mais si l'homme ainsi empoisonné boit aussi la tête et les ailes du scarabée, ce dernier se trouve tout entier dans son corps et l'effet pernicieux de l'acte qui doit attirer la colère divine, est suspendu. Je ne vois pas non plus pourquoi il faut mettre de l'encens (5) dans la bouche du poisson à l'aide duquel doit être repoussée la maladie causée par un esprit. Le poisson était tenu pour un aliment répugnant qui remplaçait avantageusement les excréments, selon la formule à prononcer quand le malade mange du poisson. L'encens doit-il saturer le corps du malade et le protéger d'une attaque nouvelle contre l'esprit qui le menace, ainsi que l'huile de cyprès mentionnée ci-dessus ? Encore plus douteux est emploi de la musaraigne pour des buts différents, bons ou mauvais (6).

(1) Livres de méd., XII 2 (p. 105).
(2) D'après un fragment non publié du papyrus provenant du Ramesseum, dont M. Alan H. Gardiner a bien voulu m'envoyer la transcription hiéroglyphique.
(3) Livres de méd., XVI. XV (p. 106).
(4) Livres de méd., X (p. 103-104).
(5) Livres de méd., XII 1 (p. 105).
(6) Grim. dém. de L. et L., XX (p. 143).

3. LE CORPS SUBSIDIAIRE

La substitution au corps de l'être vivant (du dieu, de l'homme ou de l'animal), d'un corps modelé en argile, en bois, en pierre ou en cire tire son origine des temps les plus reculés. On trouve déjà dans les tombeaux préhistoriques des anciens Egyptiens des figurines d'hommes et de femmes, dont le but était de fournir des épouses aux esprits des hommes, des époux aux esprits des femmes, et des domestiques des deux sexes aux esprits des maîtres, pl. I, fig. 1, pl. II, fig. 2. On mettait vraisemblablement ces figurines dans le tombeau du défunt lors de son enterrement, à la place de ses survivants et de ses domestiques qui avaient été jadis enterrés avec lui, pour faire son bonheur et pour le servir dans l'autre monde comme jadis ici-bas pendant sa vie. Cette coutume tire donc son origine de l'intention qu'on avait de tromper l'esprit du défunt, de même que le magicien s'efforçait de tromper les gens, les animaux, les dieux et les esprits des défunts (1) par ses formules magiques.

On oublia avec le temps quel avait été le motif originaire de cette coutume, mais la coutume s'enracina et aussi la croyance que les statuettes remplacent réellement les corps ; la statuette vaut mieux que le corps véritable parce qu'elle résiste mieux aux attaques du temps. Les figurines et les modèles qu'on trouve dans les tombeaux de l'ancien empire ne sont plus les cadeaux des survivants ayant pour but de tromper l'esprit du défunt, mais ils sont une partie indispensable de l'équipement pour la vie posthume dont le propriétaire du caveau se pourvoit lui-même pendant sa vie terrestre.

Il y avait presque dans chaque caveau une statue de son propriétaire dans laquelle l'esprit pouvait se réincarner et reprendre ainsi un corps véritable avec lequel il avait vécu sur la terre (pl. XIII, fig. 16). On trouve assez souvent dans les hypogées les statuettes des serviteurs

(1) Voir ci-dessus, p. 56-59.

occupés à leurs travaux ; ainsi dans l'hypogée de Mehenekwezre qui vivait sous la XII[e] dynastie (au XX[e] siècle av. J.-Ch.), on trouva beaucoup de figurines représentant Mehenekwezre se divertissant (pl. III, fig. 3 et 4) et ses officiers et domestiques s'occupant de leurs travaux (pl. IV, fig. 5 et 6, pl. V, fig. 7 et 8, pl. VI, fig. 9). Même les Egyptiens moins riches avaient dans leurs tombeaux des « weshebts » (pl. VII, fig. 10), des statuettes représentant les momies de leur maître qui se changeaient en personnes vivantes et exécutaient les travaux à la place de leur maître quand on prononçait sur eux une formule magique convenable (1). Les riches en avaient beaucoup dans leurs tombeaux, souvent 365, pour qu'ils pussent remplacer dans leurs travaux et les laisser jouir du repos. Sur le weshebt de Woser, fils de Kahdew (2), il y a à la fin de la formule un supplément : « Obéis à celui qui t'a fait et n'obéis pas à ses ennemis ! » On voit par cette remarque que Woser craignait que quelque autre esprit ne soumît ses weshebts et que ceux-ci ne laissassent leur véritable maître dans l'embarras.

La plupart des Egyptiens ne se faisaient pas fabriquer des statuettes de leurs domestiques et de leurs animaux, mais faisaient représenter des scènes correspondantes, en relief (pl. VIII, fig. 11, pl. IX, fig. 12) ou en peinture (pl. X, fig. 13 ; pl. XI, fig. 14) sur les murs de leurs cryptes. Aussi les reliefs et les images de la personne du propriétaire sur les murailles du tombeau (3) remplaçaient la statue du défunt ou étaient destinés à la remplacer, si la statue avait été volée ou détruite (pl. XIII, fig. 16). L'image du défunt se trouve dans le tombeau usuellement plusieurs fois, parce que parmi plusieurs images il en échappera une plus tôt à la destruction qu'une seule. Fréquemment le défunt fait dessiner sa famille entière (pl. XVII, fig. 21) pour se garantir leur compagnie dans sa vie après la mort, il cherche aussi à se munir de cette compagnie par les formules magiques (4). Les reliefs et les peintures avaient un double avantage sur les statuettes : ils étaient moins coû-

(1) Livre des morts, I (p. 16) ; la formule était souvent taillée dans le weshebt ou écrite sur lui.
(2) Musée de Berlin, n° 10.814 ; le texte hiératique avec la transcription hiéroglyphique est reproduit dans les *Aegyptische Inschriften aus den königlichen Museen zu Berlin*, vol. II, p. 295t
(3) Voir les images des défunts sur les fausses portes, pl. XIV, fig. 17, pl. XV, fig. 18 pl. XVI, fig. 19 pl. XVII, fig. 20 et 21.
(4) Inscr. sur les cerc. du m. emp., I, II (p. 12-13).

teux et on ne pouvait pas les dérober à leur propriétaire. Certains Egyptiens craignaient même que les signes de gens, de serpents, de carnivores, d'oiseaux rapaces et d'insectes des inscriptions hiéroglyphiques ne revécussent. Pour cette raison, ils faisaient écrire ou tailler les signes désignant des hommes et des femmes sans corps des carnivores et des serpents coupés et percés de coups de couteau ou sans tête et les signes désignant des oiseaux rapaces, sans pieds (pl. LXXI, fig. 162a, b) (1). La statuette de servante du musée de Leyde, n° D 132 nous prouve que les Egyptiens avaient une foi inébranlable en la revie des statuettes déposées dans les tombeaux. On l'a trouvé dans la crypte de sa maîtresse Onkheri, attachée à une lettre adressée « à l'esprit élevé et parfait d'Onkheri », par son mari devenu veuf (2) qui voulait ainsi envoyer sa lettre à l'esprit de son épouse.

Le même rapport qui est entre la petite statuette du weshebt et entre le vrai serviteur qui travaille à la place du défunt dans l'empire occidental, est aussi entre les victimes figurées sur la table des offrandes et entre les victimes mêmes (3).

La croyance que la statuette pouvait remplacer le corps vivant passa de la vie posthume à la vie terrestre. Les statues des dieux n'étaient plus des images sans intelligence, mais des corps réels des dieux, où siégeait l'esprit divin qui manifestait sa volonté et protégeait celui qui avait sa statuette dans sa maison ou la portait sur lui (4). Dans un cas il est encore ordonné de donner à manger à la statue du dieu Hor avant la récitation de la formule magique (5).

Dans la littérature des anciens Egyptiens, nous rencontrons maints contes où il est dit que des statuettes fabriquées artificiellement en cire se changent en des êtres vivants véritables lorsque le sorcier prononce sur eux une formule magique (6). Cependant, la question reste douteuse de savoir si les Egyptiens croyaient à la possibilité réelle de cette méta-

(1) Voir P. Lacau : Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires, *Zeitschrift für ägyptische Spr. und Altertumsk.* 51 (1914) p. 1-64.
(2) Lettre d'un veuf (p. 114-115).
(3) Voir le chapitre : La relation entre la magie et la religion, p. 127 de ce tome.
(4) Pap. mag. de Harris, III 7 (p. 38) ; conte de la guérison miraculeuse de la princesse Bentresh (p. 118-121).
(5) Pap. mag. de Turin, VI *d* (p. 53).
(6) Contes de magiciens du pap. de Westcar, I (p. 184-186) ; conte démotique de Khamous, I (p. 193-196) ; conte de Sinousire, IV (p. 201-203), VI (204-206).

morphose. Les statuettes étaient le siège de la vie, mais ne se comportaient pas en vivants.

Pour que la statuette fût à même de remplacer le corps terrestre de l'esprit il fallait qu'elle fût intacte. De même les statuettes des domestiques et des animaux tiraient leur valeur unique de ce qu'ils n'étaient pas tronqués car ils conservaient leurs défauts quand ils se changeaient en vivants grâce à la vertu magique. Cette idée nous est attestée par le tronquement des signes hiéroglyphiques de serpents, de carnivores et d'oiseaux rapaces, mentionné plus haut surtout par la vipère corniculifère coupée en deux dont les deux parties du corps ont été séparées par du sable (1).

Si les Egyptiens fabriquaient ainsi des corps, substitut des corps réels pour les dieux et les esprits des défunts, il était naturel que l'idée leur vint de faire aussi des substituts aux corps des hommes vivants.

Selon la manière de voir des anciens Egyptiens, en ce qui concerne la vie posthume, l'esprit était attaché au cadavre après la mort aussi longtemps que le dieu ne l'en séparait pas. Débarrassé de ses liens, l'esprit possédait un corps immatériel nouveau ayant tous les inconvénients de celui du mort au moment de sa dématérialisation. Quand le dieu avait écarté ces inconvénients, l'esprit vivait dans son corps spirituel sans dépendre de l'état de son cadavre et sans avoir besoin de son corps terrestre. On se faisait faire sa statue et on la faisait placer dans son caveau pour pouvoir s'incarner en elle et se fournir ainsi un corps charnel quand il le désirait. La statue était donc en réalité le double du corps terrestre et sa vertu magique reposait sur ce que l'esprit pouvait s'incarner en elle.

L'esprit du dieu pouvait se décomposer en une quantité sans fin de parties dont chacune possédait toutes les qualités de l'esprit entier du dieu. Si l'on se faisait une statuette de dieu, on pouvait la douer aussi d'esprit, sachant comment forcer le dieu à se réincarner en elle.

Les figurines des domestiques et des weshebts, déposées dans les cryptes, n'étaient pas à l'origine douées d'esprit, et le prêtre ou le magicien ou l'esprit du défunt étaient obligés de leur en donner (1) ; ils créaient donc un être tout entier, corps et esprit.

(1) Voir Khem. I (p. 194).

Quand le magicien fabriquait une statuette de cire représentant l'homme vivant, c'était proprement le double du corps, et les Egyptiens s'imaginaient que le sorcier pouvait obtenir que l'état de cette statuette en cire se transportât sur le corps vivant réel dont elle était la copie, de sorte qu'il écrit sur elle le nom de cet homme et qu'il la met pour quelque temps dans sa proximité, et ainsi il y fait entrer une partie de son esprit. Nous le savons des papyrus de Rollin et Lee (p. 116-117), mais nous ne savons pas s'il n'était pas nécessaire que la figure touchât son original vivant (étant en sommeil ?), parce que le rapport des procès-verbaux cités est très concis et nous n'avons aucun autre renseignement. La figurine en cire remplaçait alors, pour lui, le corps matériel de l'homme vivant qu'elle représentait, et nous pouvons même appeler cette figurine « le corps subsidiaire ».

La plus ancienne mention qui s'est conservée, de charmes utilisant le double en vue de tuer un ennemi, date du moyen empire (2) ; on connaît encore d'autres documents datant du nouvel empire (3) et du temps du roi Alexandre II (4).

Il n'était pas toujours nécessaire de créer le corps entier. Si le suppliant désirait avoir la garantie que le dieu l'exaucera, il n'a pas fait figurer dans la table déprécative le corps entier du dieu mais seulement ses oreilles (pl. XII, fig. 15) par lesquelles dieu écoutait la prière de celui qui suppliait devant la table.

(1) On désignait, en égyptien, l'esprit par le mot « ka » (*k*). Le dieu donnait un esprit à l'homme lors de sa naissance ; on appelle cette action *nḫb k*' « enchaînement de l'esprit ». Voir p. ex., une mention de l'homme qui était doué d'esprit lors de sa naissance, dans la V^e^ formule pour la m. et l'enf. (p. 29-30).
(2) Inscr. sur les cerc. du m. emp., IV 3 (p. 15).
(3) Pap. de Lee et de Rollin (p. 116-117).
(4) Livre d'Apop, instruction à I-VII (p. 87-88), instruction à VIII (p. 91-92), instruction à IX (p. 97-98) et instruction à X (p. 98).

4. LES AMULETTES (1)

Les amulettes étaient les objets qui, selon la foi des anciens Egyptiens, protégeaient celui qui en était porteur. On peut les classer en trois groupes selon leur apparence et selon la matière dont elles étaient fabriquées :

A. Les amulettes réelles sont des figurines, des fac-similés, des reliefs et des images gravées, en pierre, en métal, en porcelaine et en verre.

B. Les amulettes écrites sont des morceaux de papyrus ou d'autres matériaux, sur lesquels sont écrites les formules et souvent aussi dessinées diverses images.

C. Les amulettes nouées sont des ficelles, des rubans ou de larges bandes d'étoffes dont on a fait des nœuds simples ou artificiellement composés dans lesquels sont cachés divers objets. Comme ces trois sortes d'amulettes diffèrent non seulement par la matière et par l'aspect extérieur, mais aussi par leur efficacité prétendue et par l'origine, nous retiendrons cette classification et traiterons chaque groupe à part.

Si l'amulette devait obtenir sa puissance magique, il était nécessaire de garder certaines prescriptions (2) ; surtout il était nécessaire de réciter la formule magique prescrite pour ce but, soit pendant sa fabrication (3), soit pendant sa délivrance à celui à qui l'amulette devait servir par sa puissance magique (4).

(1) Le meilleur traité sur les amulettes égyptiennes est celui qu'a écrit M. W. M. Flinders Petrie : *Amulets illustrated by the Egyptian Collection in university College, London*, Londres, 1914.

(2) Livre des morts, XIII (p. 24), XIV 4-7 (p. 25-26), pap. mag. de Turin, 1 3 (p. 48) et autres.

(3) Livre des morts, XIII (p. 24), XIV 6 (p. 26), f. pour la m. et l'enf., VIII (p. 30-31), IX (p. 31), XII (p. 33), pap. mag. de Harris, III 7 (p. 38), pap. mag. de Leyde, V 2 (p. 58) et autres.

(4) Livre des morts XIV (p. 26)), pap. mag. de Turin VI d. (p. 53,) pap. mag. de Leide III 3 (p. 57) et autres. (Voir les chapitres CLV et CLVI du livre des morts, renfermant les formules magiques pour suspension de la colonne *zed* et du bandeau de la déesse Eset au cou du défunt sur la pl. LVI, fig. 91.)

A. LES AMULETTES RÉELLES

Dans l'Ancien et le Moyen Empire, on se servait assez rarement d'amulettes réelles. Elles ne se généralisèrent que dans le Nouvel Empire et la plupart de celles qui remplissent les musées européens ou autres datent de la décadence de la culture païenne en Egypte. Il en existe une quantité innombrable. On ne saurait les énumérer toutes et ce n'est nullement nécessaire. Il faut se contenter d'une simple dénumération de leurs variétés, et pour chaque variété mentionner quelques exemples.

Images des dieux

Les Egyptiens portaient sur eux des images des dieux et en garnissaient même les momies. Ils attribuaient leur efficacité à la vertu magique de l'esprit du dieu attachée par un rite magique à son image (1) et par suite à l'homme qui portait sur lui cette image ; par exemple :

Pl. LIX, fig. 99 ; pl. LX, fig. 100 a. Re-Hor siégeant à l'horizon devait assurer la protection de l'esprit du défunt voyageant à travers le ciel.

Pl. XVIII, fig. 22 ; pl. XIX, fig. 23 ; pl. LX ; fig. 100a. Ousirew, chef de l'empire occidental devait protéger l'esprit du défunt dans l'empire des esprits.

Pl. XXI, fig. 27 ; pl. XLV, fig. 60 ; pl. LX, fig. 101 a. Le dieu Anoupew qui embauma le dieu Ousirew, doit prendre soin du cadavre ;

(1) Voir le texte de la table où le roi Shabaka a fait graver les vestiges des textes théologiques, provenant de Mennofer (Aeg. Z. 39 [1901], tab. I et II, l. 58-60). Voici sa traduction :

« Ptah était content après avoir créé toutes les choses et tous les mots divins. Il créa ainsi les dieux, il créa les villes, il établit les cantons, il fit demeurer les dieux dans leurs chapelles, il leur destina leurs pains d'offrandes, il équipa les sanctuaires et figura leurs corps d'après leurs souhaits. *Et voici, les dieux entrèrent dans leurs corps de bois, de pierre et de bronze de toute sorte.* »

à cette fin, sa statue sous la forme de chacal (pl. XLV, fig. 60 ; pl. LXII, fig. 104b) est assise sur les cercueils, surtout aux temps moins reculés.

Pl. LXI, fig. 102, 103. Les déesses Eset et Nebthet sur le bateau du soleil matinal, qui se lève entre elles sous l'apparence du scarabée ou de la boule.

Pl. XXVI, fig. 36. Entre les déesses Eset et Nebthet se trouve souvent le dieu Ousirew qui était, à l'origine, la personnification et la déification de la terre, mais, selon un mythe postérieur, l'ancien roi terrestre. Eset et Nebthet, compagnes du dieu Re, sont devenues alors sœurs d'Ousirew.

Pl. XXVI, fig. 35. Quelquefois aussi le dieu Ousirew et la déesse Eset sont accompagnés de leur fils Hor.

Pl. XXVII, fig. 38 ; pl. XXIX, fig. 40. Le dieu Hor était le meilleur protecteur contre les serpents, les crocodiles et les scorpions. Il est souvent représenté sur les tables en pierre comme il se tient debout sur les crocodiles. A ces images est parfois ajoutée aussi une formule contre les reptiles (pl. XXVIII, fig. 39 ; pl. XXX, fig. 41). Cette amulette acquit aux âges postérieurs des dimensions si grandes qu'il était impossible de la porter sur soi. On la plaçait dans le temple ou dans la crypte ou dans la maison. On rencontre souvent sur une table outre l'image de Hor sur le crocodile et outre la formule magique, beaucoup d'images de dieux aidant Hor par leur vertu magique. Les Egyptiens plus modestes se contentaient d'une petite amulette représentant le dieu Hor sous la forme de faucon (Pl. LIX, fig. 94, 95) qui devait peut-être, aussi aider à l'esprit du défunt à se transformer en faucon, comme nous lisons dans les chapitres LXXVII et LXXVIII du livre des morts.

Pl. XX, fig. 24. Les mères confiaient leurs petits enfants et elles-mêmes à la protection de la déesse Eset, souvent figurée assise et allaitant son fils, le dieu Hor.

Pl. XXI, fig. 28. Les Egyptiens se protégeaient contre les démons par l'image du dieu Bes qu'on trouve très souvent aussi sur les meubles (pl. XXXIV, fig. 47 ; pl. XXXV, fig. 48), car l'origine de la plupart des maladies était attribuée en Egypte à l'activité des démons.

Pl. LVIII, fig. 93. Tavret, la déesse de l'abondance, se tient souvent en compagnie de Bes (pl. XXXIV, fig. 47). Pl. XXXVI, fig. 49 ; pl. XXXVII, fig. 50.

Les momies avaient souvent sur leur poitrine l'image de la déesse Nout sous la figure d'une femme ailée ou d'un vautour femelle qui assume la protection de la momie contre les éléments et contre les ennemis, en déployant ses ailes. La reine égyptienne couvrait sa tête par le casque (?) qui avait la forme d'un vautour femelle dont les ailes déployées pendent à bas des deux faces (pl. XXXVIII, fig. 51) pour assurer à la reine la protection de la déesse Nout.

Les habitants des villes portaient souvent des amulettes où étaient représentés les dieux de leur ville natale, qui prenaient un soin particulier de leur ville et de ses habitants.

Les habitants de Weset portaient l'image du dieu Amon (pl. XXII, fig. 29 ; pl. LIX, fig. 97 ; pl. LXVII, fig. 141), de la déesse Mout (pl. XX, fig. 26), et du dieu Khonsew (pl. XXIII, fig. 31*a-b*).

Les habitants de Gebti se servaient de l'image du dieu Min (pl. XXII, fig. 30*a*, *b*) pour leur sauvegarde.

L'image du dieu Ptah (pl. XXIII, fig. 32*a*, *b*), de la déesse Sekhmet (pl. XXV, fig. 34) ou de leur fils dieu Nefertoum (pl. XXIV, fig. 33) étaient les amulettes les plus efficaces pour les habitants de la ville Mennofer ; les amulettes sur lesquelles sont figurés trois dieux ensemble (pl. XXVI, fig. 37) ne sont pas rares. L'image du taureau Hapi (pl. LXVII, fig. 142), dans lequel d'après la croyance des Egyptiens siégeait l'âme du dieu Ptah, était aussi l'amulette très honorée à Mennofer.

La déesse Bastet avec la tête de chatte (pl. XX, fig. 25*a*, *b*) ou en figure d'une chatte (pl. XLV, fig. 69 ; pl. LXV, fig. 126) protégeait les habitants de la ville Per-Bastet.

Le dieu de la ville Behdet, la boule solaire avec les ailes déployées (pl. XXXI, fig. 42 ; pl. XXXII, fig. 43 ; pl. XXVIII, fig. 39 ; voir aussi pl. LXIII, fig. 111 ; voir aussi pl. XII, fig. 15, où le soleil n'a qu'une aile, pour gagner la place pour l'image de l'œil divin), qui fut identifié à l'époque préhistorique avec le dieu Hor et qui s'appelait dès ce temps Hor de Behdet, protégeait contre les ennemis, ainsi qu'il a jadis sauvé Re menacé de ses ennemis. A cause de cela son image est sculptée au-dessus des entrées de tous les temples et en tête des décrets royaux.

Le protecteur des habitants de la ville Khmounew était le dieu Thowt, sous la figure d'un homme à tête d'ibis (voir pl. XXIX, fig. 40, au côté droit du dieu Hor, sur les crocodiles) ou comme ibis (pl. XXXIII,

fig. 45), ou comme babouin (pl. LIX, fig. 89). Il était aussi le protecteur spécial des scribes et des juges, parce qu'il a inventé le langage sacré et l'écriture hiéroglyphique et qu'il fut l'arbitre de la querelle des dieux Hor et Soutekh.

Le dieu Khnoum à tête de bélier (comparer avec pl. LIX, fig. 97) était le protecteur des villes situées aux environs de la cataracte et de leurs habitants.

Les dieux Ptah et Khnoum protégeaient les artistes égyptiens. D'après la manière de voir des habitants de Mennofer, le dieu Ptah était censé créateur du monde et le dieu de la ville d'Yebew, Khnoum, était figuré le plus souvent assis auprès d'un tour à potier sur lequel on voit debout une figure humaine dont Khnoum vient d'achever le modelage.

Le dieu Sobek de l'oasis de Fayoum étant la figure d'un crocodile (pl. LIX, fig. 96), protégeait les habitants de cette oasis et tous les autres Egyptiens contre les crocodiles, dont il était souverain.

Depuis le temps du nouvel empire, les images des dieux destinées à la magie, étaient arrangées d'une manière particulière ; voir par exemple la description de l'image d'Amon dans le papyrus magique de Harris (1). On trouve aussi quelques images semblables dans la table de Metternich (pl. XXIX fig. 40 et pl. XXX fig. 41) (2).

Puisque la puissance magique de chaque dieu était bornée à un district délimité et à une sphère déterminée des phénomènes (3) l'Egyptien qui désirait jouir de la sauvegarde la plus étendue se servait de plusieurs statuettes des dieux et des amulettes où les groupes des dieux étaient figurés. C'étaient spécialement les trinités des dieux qui étaient populaires et entre eux surtout : Ousirew, Eset et Hor (pl. XXVI, fig. 35); Ousirew, Eset et Nebthet (pl. XXVI, fig. 36); Ptah, Sekhmet et Nefertoum (pl. XXVI, fig. 37); la déesse Tawret en compagnie de

(1) III 7 (p. 38).

(2) Voir de telles images composées des dieux au milieu en tête du recto (pl. XXIX), au milieu de la deuxième série des images au verso (pl. XXX) et la figure du dieu Bes en tête au verso (pl. XXX).

(3) Nous trouvons un bel exemple de la répartition des fonctions entre les dieux à la fin du décret du roi Seti I^er^ du temple de Radasieh. Le roi invoque le dieu Ousirew pour qu'il punisse les hommes désobéissants, la déesse Eset pour persécuter leurs femmes et le dieu Hor pour poursuivre leurs enfants ; voir p. 51 de ce volume.

deux Bes (pl. XXIV, fig. 47). Fréquemment aussi les compagnies des nombreux dieux se trouvent gravées sur la pierre et dessinées sur le papyrus ou sur une autre matière ; voir par exemple la table de Metternich (pl. XXIX, fig. 40 et pl. XXX, fig. 41), les amulettes écrites du musée de Leide (pl. XLVII, fig. 80 et pl. XLVIII, fig. 83), les hypocéphalus (pl. L, fig. 85) et les boumerangs pour chasser les esprits mauvais (pl. LI, fig. 86).

Symboles des dieux

Très souvent, l'amulette porte non une figure du dieu, mais celle de son symbole. C'est le cas le plus fréquent avec la trinité Ousirew, Eset et Nebthet (pl. XLV, fig. 61 ; pl. LXII, fig. 104*b*) qui était représentée par leurs symboles. Le symbole du dieu Ousirew était la colonne sacrée *zed* à quatre poutrelles transversales (pl. XLVI, fig. 74 ; pl. LVI, fig. 91 à droite ; pl. LXII, fig. 104*b* au milieu). A l'époque préhistorique, c'était le fétiche de la ville Zedew, plus tard, on la tenait pour l'échine d'Ousirew. Le symbole de la déesse Eset était sa ceinture (pl. LVI, fig. 91 à gauche). La déesse Nebthet, pour faire symétrie, est représentée par le même symbole que la déesse Eset (pl. XLV, fig. 60 et 61) (1).

La déesse de la ville Bast, déesse de la joie, du chant et des fêtes, a la figure du chat (pl. XLV, fig. 69) ou est symbolisée par son instrument de musique favori, le sistre (pl. XXXIII, fig. 46) dont le son écartait non seulement le chagrin, mais aussi les esprits hostiles à l'homme.

Têtes des dieux

Au lieu des images des dieux, on portait souvent les images de leurs têtes; par exemple : la tête de Bes remplaçait celui-ci (voir pl. XXVII, fig. 38, pl. XXIX, fig. 40, au-dessus de la tête de Hor se tenant debout sur les crocodiles), la tête de Hathor remplaçait la déesse Hathor, etc., etc. Les Egyptiens ornaient de la tête de Hathor les chapiteaux des colonnes, les portants des sistres et des miroirs pour s'assurer sa protection magique.

(1) Sur le symbole de Nebthet, on peut observer quelquefois de petites dissemblances du symbole d'Eset ; voir par exemple, pl. LXII, fig. 104*b*.

fig. 45), ou comme babouin (pl. LIX, fig. 89). Il était aussi le protecteur spécial des scribes et des juges, parce qu'il a inventé le langage sacré et l'écriture hiéroglyphique et qu'il fut l'arbitre de la querelle des dieux Hor et Soutekh.

Le dieu Khnoum à tête de bélier (comparer avec pl. LIX, fig. 97) était le protecteur des villes situées aux environs de la cataracte et de leurs habitants.

Les dieux Ptah et Khnoum protégeaient les artistes égyptiens. D'après la manière de voir des habitants de Mennofer, le dieu Ptah était censé créateur du monde et le dieu de la ville d'Yebew, Khnoum, était figuré le plus souvent assis auprès d'un tour à potier sur lequel on voit debout une figure humaine dont Khnoum vient d'achever le modelage.

Le dieu Sobek de l'oasis de Fayoum étant la figure d'un crocodile (pl. LIX, fig. 96), protégeait les habitants de cette oasis et tous les autres Egyptiens contre les crocodiles, dont il était souverain.

Depuis le temps du nouvel empire, les images des dieux destinées à la magie, étaient arrangées d'une manière particulière ; voir par exemple la description de l'image d'Amon dans le papyrus magique de Harris (1). On trouve aussi quelques images semblables dans la table de Metternich (pl. XXIX fig. 40 et pl. XXX fig. 41) (2).

Puisque la puissance magique de chaque dieu était bornée à un district délimité et à une sphère déterminée des phénomènes (3) l'Egyptien qui désirait jouir de la sauvegarde la plus étendue se servait de plusieurs statuettes des dieux et des amulettes où les groupes des dieux étaient figurés. C'étaient spécialement les trinités des dieux qui étaient populaires et entre eux surtout : Ousirew, Eset et Hor (pl. XXVI, fig. 35); Ousirew, Eset et Nebthet (pl. XXVI, fig. 36); Ptah, Sekhmet et Nefertoum (pl. XXVI, fig. 37); la déesse Tawret en compagnie de

(1) III 7 (p. 38).

(2) Voir de telles images composées des dieux au milieu en tête du recto (pl. XXIX), au milieu de la deuxième série des images au verso (pl. XXX) et la figure du dieu Bes en tête au verso (pl. XXX).

(3) Nous trouvons un bel exemple de la répartition des fonctions entre les dieux à la fin du décret du roi Seti I^er^ du temple de Radasieh. Le roi invoque le dieu Ousirew pour qu'il punisse les hommes désobéissants, la déesse Eset pour persécuter leurs femmes et le dieu Hor pour poursuivre leurs enfants ; voir p. 51 de ce volume.

deux Bes (pl. XXIV, fig. 47). Fréquemment aussi les compagnies des nombreux dieux se trouvent gravées sur la pierre et dessinées sur le papyrus ou sur une autre matière ; voir par exemple la table de Metternich (pl. XXIX, fig. 40 et pl. XXX, fig. 41), les amulettes écrites du musée de Leide (pl. XLVII, fig. 80 et pl. XLVIII, fig. 83), les hypocéphalus (pl. L, fig. 85) et les boumerangs pour chasser les esprits mauvais (pl. LI, fig. 86).

Symboles des dieux

Très souvent, l'amulette porte non une figure du dieu, mais celle de son symbole. C'est le cas le plus fréquent avec la trinité Ousirew, Eset et Nebthet (pl. XLV, fig. 61 ; pl. LXII, fig. 104*b*) qui était représentée par leurs symboles. Le symbole du dieu Ousirew était la colonne sacrée *zed* à quatre poutrelles transversales (pl. XLVI, fig. 74 ; pl. LVI, fig. 91 à droite ; pl. LXII, fig. 104*b* au milieu). A l'époque préhistorique, c'était le fétiche de la ville Zedew, plus tard, on la tenait pour l'échine d'Ousirew. Le symbole de la déesse Eset était sa ceinture (pl. LVI, fig. 91 à gauche). La déesse Nebthet, pour faire symétrie, est représentée par le même symbole que la déesse Eset (pl. XLV, fig. 60 et 61) (1).

La déesse de la ville Bast, déesse de la joie, du chant et des fêtes, a la figure du chat (pl. XLV, fig. 69) ou est symbolisée par son instrument de musique favori, le sistre (pl. XXXIII, fig. 46) dont le son écartait non seulement le chagrin, mais aussi les esprits hostiles à l'homme.

Têtes des dieux

Au lieu des images des dieux, on portait souvent les images de leurs têtes; par exemple : la tête de Bes remplaçait celui-ci (voir pl. XXVII, fig. 38, pl. XXIX, fig. 40, au-dessus de la tête de Hor se tenant debout sur les crocodiles), la tête de Hathor remplaçait la déesse Hathor, etc. etc. Les Egyptiens ornaient de la tête de Hathor les chapiteaux des colonnes, les portants des sistres et des miroirs pour s'assurer sa protection magique.

(1) Sur le symbole de Nebthet, on peut observer quelquefois de petites dissemblances du symbole d'Eset ; voir par exemple, pl. LXII, fig. 104*b*.

Noms des dieux

La même vertu magique que les Egyptiens attribuaient aux images des dieux, à leurs symboles et à leurs têtes, ils l'attribuaient aussi à leurs noms. Sur l'amulette du musée du Caire, n° 12190,le soleil flottant sur le bateau solaire n'est protégé que par ces mots : « Eset la Grande », et « Nebthet, maîtresse des deux pays ».

Noms des rois

Les Egyptiens tenaient le roi pour un dieu et pensaient que lui, comme tout ce qui lui appartenait, jouissait de la protection particulière des dieux. Pour cette raison, ils portaient sur eux et faisaient attacher au cou de leurs momies une tablette portant le nom du roi régnant (1).

Offrandes subsidiaires

Parmi les amulettes que nous trouvons dans les tombeaux, il se trouve de petites copies des objets déposés dans d'autres tombeaux ; ainsi la table aux offrandes (pl. XLV, fig. 68 ; pl. LXIV, fig. 119), l'appui-tête qui, chez les Egyptiens, tenait lieu d'oreillers (pl. XLV, fig. 67 ; pl. LXIV, fig. 120), le taureau lié, prêt à être sacrifié (pl. LXIV, fig. 121), la table à écrire (pl. XLVI, fig. 78) etc., le couteau de pierre à feu dont on se servait pendant le repas (pl. XLV, fig. 65 ; pl. LXVIII, fig. 149, 150). Parmi les amulettes, on trouve souvent la tête de serpent (pl. LXV, fig. 128, 129). C'est le modèle d'un appareil qu'on appelait *wer-ḥeka'ew* « ayant une grande vertu magique » et duquel on se servait pendant la cérémonie de l'ouverture de la bouche. A la pl. LIV, fig. 89, le prêtre le porte vers la face de la momie. Cette amulette devait forcer le dieu de donner la faculté du langage à l'esprit du défunt pendant

(1) Sur la tablette reproduite à la pl. LXII, fig. 106, on lit à gauche : « Ahmes, fils de Neït »; à droite : « Khnem-ieb-Re »; au centre : « vivant comme Re. » Les Grecs ont déformé le nom de ce roi en « Amosis » ou « Amasis ». C'était un roi de la XXVI[e] dynastie ; il régna de 569 à 525 av. J.-C.

sa dématérialisation. La relation entre ces amulettes et les objets réels est la même que celle qui existe entre les weshebts, les peintures, les facsimilés et la réalité (1).

Quel but les Egyptiens pouvaient-ils attribuer aux amulettes représentant la couronne blanche de Haute-Egypte (pl. XLV, fig. 66 ; pl. LXIV, fig. 115), la couronne rouge de Basse-Egypte (pl. XLV, fig. 62 ; pl. LXIV, fig. 116), l'équerre de maçon (pl. XLVI, fig. 75 ; pl. LXIV, fig. 117), le niveau à équerre (pl. XLVI, fig. 79 ; pl. LXIV, fig. 118) et autres ? Il en faut pas croire que les Egyptiens du nouvel Empire s'imaginaient que le but de ces amulettes fût le même que le but des amulette. traitées à l'alinéa précédent. Les couronnes se changeaient par vertu magique en couronnes véritables pour donner à l'esprit les emblèmes de la royauté, et l'esprit se servait de l'équerre et du niveau à équerre pour la fondation solennelle des temples. Les rois égyptiens prenaient les emblèmes de la royauté avec eux dans leurs tombeaux. A l'époque de la décadence du pouvoir royal, les princes imitaient toutes les coutumes royales, les magistrats imitaient les princes et le peuple imitait les magistrats. Ainsi se répandirent de toutes parts les couronnes royales comme amulettes auxquelles le peuple des temps moins reculés, attribuaient un autre but, plus approprié, mais inconnu de nous (2).

C'est ainsi peut-être, que l'emblème de la royauté, le naja, devint amulette favorite (pl. XLVI, fig. 77). Les Egyptiens s'imaginèrent que le naja sur la couronne royale possède en réalité la vertu d'anéantir les ennemis du roi, comme nous lisons dans les hymnes célébrant le roi et la couronne royale, de même que le naja assis sur le front de Re, protège celui-là. On a souvent représenté le naja aux ailes déployées planant au-dessus de celui qu'il protège (pl. XLVII, fig. 142) au-dessus du taureau Hapi.

Le soleil se levant au-delà d'une vallée aux montagnes (pl. LXIV, fig. 123) devait assurer à l'esprit du défunt de pouvoir passer de l'empire des esprits d'Ousirew au ciel en compagnie de Re.

Plus compliquée est la relation entre l'amulette en forme d'une

(1) Voir l'article sur le corps subsidiaire, p. 75 et sq. de ce volume.
(2) Voir H. Schäfer : *Entstehung einiger Mumienamulette*, Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde, 43 (1906), p. 66 et sq.

grenouille (pl. LXV, fig. 131) et son but, c'est-à-dire d'assurer une vie nouvelle au défunt. Les Egyptiens supposaient que les grenouilles naissent immédiatement de la bourbe du Nil. Si la grenouille naît d'elle-même, l'autogenèse est alors sa qualité immanente qui appartient aussi à son symbole et de celui elle peut se transporter sur l'homme portiant ce symbole sur lui. La même qualité qu'aux grenouilles, ils l'ajoutaient aussi aux poissons, du moins à un certain genre, et c'est pourquoi nous trouvons parmi les amulettes destinées aux morts aussi des amulettes en forme de poisson (pl. LXV, fig. 132, 133).

Signes hiéroglyphiques

L'écriture hiéroglyphique tient beaucoup plus étroitement que toute autre écriture aux idées qu'elle désigne. Beaucoup de signes de mots, désignant des idées concrètes, et beaucoup de déterminatifs sont des illustrations réelles des idées qu'elles représentent, et le magicien attribue à ces figurations, par exemple aux fac-similés et peintures sur les murs des tombeaux, la capacité de se changer en objets véritables. Les signes hiéroglyphiques des lions et des serpents, coupés et percés de coups de couteau, et les signes des oiseaux rapaces sans pieds en fournissent des preuves (1). Les Egyptiens attribuaient aussi cette qualité, par analogie, aux signes hiéroglyphiques exprimant des idées abstraites, et ces signes devenaient pour eux, plus tard, des amulettes très répandues pour les vivants aussi bien que pour les esprits. A ces amulettes appartiennent : le signe de la vie (la bandelette d'une sandale, pl. LXVII, fig. 143), de la durée (la colonne *zed*, pl. LXVII, fig. 143, comme une amulette indépendante, pl. XLVI, fig. 74), de l'existence (le scarabée pl. XLIV, fig. 58), du bien et de la beauté (pl. LXVI, fig. 136, au bord gauche du champ central et au milieu du champ inférieur, pl. LXIII, fig. 111 au milieu), de la fraîcheur et de la jeunesse (la tige du papyrus pl. XLVI, fig. 72; pl. LXIV, fig. 125), de la fortune (le sceptre avec la tête d'une antilope, pl. LXVII, fig. 143), de la vérité et de la justice (la plume d'autruche pl. LXIV, fig. 136, des deux côtés du signe situé au milieu du champ central) (2), de la réunion avec les amis (pl. LXVIII, fig. 148).

(1) Voir p. 77 et 78 de ce volume et pl. LXXI.
(2) Le but de cette amulette était de procurer à l'esprit du défunt la justification par devant le tribunal d'Ousirew.

de l'esprit (pl. LXIV, fig. 124) (1), du nom (pl. XLVI, fig. 76 ; pl. LXIV, fig. 122) (2), de la lumière (pl. LX, fig. 101*b*, le disque solaire), de la vertu magique protectrice (pl. XXXVIII, fig. 51, le signe supérieur devant la reine ; voir aussi pl. XXXV, fig. 48 et pl. LVIII, fig. 93), etc.

Groupes des signes hiéroglyphiques

On trouve très souvent plusieurs de ces signes assemblés (pl. LXII, fig. 105 ; pl. LXII, fig. 107 ; pl. LXV, fig. 132 ; pl. LXVI, fig. 136 ; pl. LXVII, fig. 143) ; et plus fréquemment encore ces signes gravés sur la surface polie au bas du scarabée dont la forme ovale ressemble à l'ovale dans lequel sont ordinairement écrits des noms royaux. Les noms de plusieurs rois égyptiens étant composés de mots exprimés par ces signes, les Egyptiens tenaient par méprise les groupes aussi de ces signes pour des noms royaux, comme on le voit à la dernière façon de ces amulettes. Ainsi, à la pl. LXII, fig. 105, les signes du bien et de la beauté, de l'esprit et de la lumière forment le nom royal Nefer-ka-Re (« Le bien et la beauté est l'esprit de Re » ou « Beau et bon est l'esprit de Re ») (3) ; à la pl., LXII, fig. 107, les signes de la durée, de l'existence et de la lumière forment le nom royal Men-Kheper-Re (« Durable est l'existence de Re ») (4). Sans aucun doute l'Egyptien qui a fabriqué cette amulette et celui qui l'a portée sur lui, tenaient ces mots pour un nom royal. Je n'en veux pour preuve que les déesses des deux Egyptes, Wazet et Nekhbet, qui protègent le nom du roi dont l'ovale est placé au-dessus du signe employé ordinairement pour le nom « le Nebtien », surnom du dieu Soutekh. Il faut alors lire ainsi l'inscription : « Le vainqueur sur le Nebtien, jouissant de la protection de Wazet et de Nekhbet, Menkheper-Re. » Cette amulette appartient donc peut-être au groupe d'amulettes, mentionné à la page 86. Il est vraisemblable que les Egyptiens eux aussi attribuaient à ces amulettes les deux fonctions.

(1) Cette amulette doit empêcher la perte de l'esprit dans l'empire d'Ousirew.
(2) L'ovale où est d'ordinaire écrit le nom royal. Cette amulette a pour but de conserver à l'esprit la mémoire et surtout d'empêcher qu'il n'oublie pas son nom. Le nom du défunt n'est que rarement écrit dans l'ovale ; l'ovale est le plus souvent sans inscription. L'esprit empêche ainsi que l'ennemi puisse apprendre son nom et par là, le dominer.
(3) Le nom de trône du roi Pépi de la VI[e] dynastie, qui régna au XXVIII[e] siècle av. J.-C.
(4) Le nom de trône du roi Thoutmès III de la XVIII[e] dynastie, qui régna de 1507 à 1447 av. J.-C.

Œil divin

L'amulette employée le plus souvent dans l'ancienne Egypte était l'œil divin (pl. XLVI, fig. 73 ; pl. LXIII, fig. 108), auquel les Egyptiens attribuaient plusieurs fonctions qui tirent leur origine d'idées différentes.

Hor perdit son œil en luttant avec Soutekh, mais Soutekh fut forcé par la cour des dieux de rendre à Hor son œil. Cependant, Hor ne le mit pas dans l'orbite vide ; il le mit dans la bouche de la momie de son père Ousirew et par là éveilla l'esprit d'Ousirew à la vie nouvelle. Cette offrande de Hor fut la première offrande en général, et à cause de cela l'œil de Hor est devenu symbole de toute offrande. Dans les textes des pyramides, le roi, faisant une offrande à l'esprit de son père, dit : « Prends cet œil de Hor... (1) » Le symbole des offrandes devient alors source d'offrandes et l'amulette ayant la forme de l'œil divin doit, selon cette manière de voir, procurer des offrandes de toute sorte en abondance à l'esprit du défunt.

Selon un autre mythe, Re envoya jadis son œil livrer combat à ses ennemis, et l'œil divin les anéantit. Le fac-similé de l'œil de Re, quand son esprit s'y trouvait attaché, était alors une protection puissante contre les ennemis, contre les esprits pernicieux, et tout particulièrement contre un coup d'œil ensorcelant.

Les sarcophages du moyen Empire ressemblent à l'ancienne maison égyptienne dont les murs sont d'ordinaire divisés par des colonnes par plusieurs compartiments (pl. XXXIX, fig. 52 ; pl. XL, fig. 53, 54). Au compartiement supérieur de gauche, on a peint souvent une porte et au-dessus de celle-ci on a peint ou enchâssé deux yeux divins, l'œil droit et l'œil gauche, en bronze, en émail et en pierres fines. Sur quelques cercueils du moyen Empire, la figure de la porte fait défaut, mais les yeux ne manquent pas au bord supérieur de gauche de tout cercueil datant de cette époque (2). Comme le cercueil avec la momie repose

(1) Textes des pyramides, § 19-117).
(2) Nous pouvons observer l'évolution entière de ces images sur nos trois illustrations : Sur la pl. XXXIX, fig. 52, est figurée la grande porte, au-dessus d'elle une petite fenêtre de laquelle regardent deux petits yeux.
Sur la pl. XL, fig. 53, deux grands yeux sont figurés au-dessus d'un petit portail entier.
Sur la pl. XL, fig. 54, deux grands yeux seulement, le portail manque.

dans le sarcophage sur le côté gauche (1), les figures des yeux divins sur le cercueil sont placées devant le visage de la momie et certainement doivent donc permettre de regarder ; mais à qui ? La momie après la dématérialisation reste pour toujours masse morte et l'esprit ne réside pas dans le sarcophage. Peut-être entre-t-il chez sa momie par la porte figurée dans le sarcophage, et les figures des yeux divins lui servent-ils de fenêtres par où il regarde alors de l'intérieur de son sarcophage.

Aussi l'amulette où sont figurés deux yeux divins (pl. LXIII, fig. 111) doit vraisemblablement donner la vue aux esprits des défunts. L'œil divin ailé (pl. LXIII, fig. 110) est certainement l'œil divin de Re protégeant les vivants et les morts contre les ennemis. C'était aussi l'œil divin avec la main tenant le symbole de la vie (pl. LXIII, fig. 109) qui devait protéger la vie contre les ennemis.

Pas rares sont les amulettes représentant quatre yeux divins, assez souvent très finement unis (pl. LXIII, fig. 112-114). Le but de la répétition quadruple de l'œil divin ne se laisse pas expliquer de nulle part. Je tiens pour le plus vraisemblable que ce but est analogue à celui de la récitation par quatre fois d'une formule magique (voir p. 101), ce qui est peut-être affirmé par l'amulette figurée sur la pl. XLIV, fig. 59, qui est composée de vingt-huit, c'est-à-dire 4 fois 7 yeux.

Cœur et scarabée remplaçant le cœur

Il y a un rapport évident entre l'amulette ayant l'apparence d'un cœur (pl. XLV, fig. 70 ; pl. LXVI, fig. 139) et le scarabée (pl. XLIII, fig. 57*a*, *b*). En momifiant, on ôtait les entrailles du cadavre et les déposait dans quatre vases d'albâtre (canopes), où ils reposaient sous la protection de quatre fils de Hor : Amset, Hepi, Douamoutef et Kebehsenouf, dont les têtes étaient figurées sur les couvercles de ces vases.

Au lieu du cœur, on mettait dans le cadavre un caillou. D'abord il était plus lourd que le cœur, et, par là, il assurait la justification à l'esprit par devant le tribunal d'Ousirew dans la salle des deux vérités (2) ;

(1) Voir les textes des pyramides, XV (p. 8).
(2) Voir les illustrations se rapportant au chap. 125 du livre des morts

puis il n'avait pas de mémoire et ne pouvait quant à son possesseur, dévoiler ce qu'eût décelé son cœur (c'est-à-dire sa conscience) incapable de mentir (1). On donnait souvent la forme du scarabée à ce cœur en pierre, pour que déjà, par son apparence sacrée, il pût gagner à l'esprit qu'il s'agissait de juger, la faveur des juges divins. Sur le bas de ces scarabées, se trouve fréquemment la formule magique qui renferme l'abréviation du chapitre XXX du livre des morts (pl. XLIII, fig. 57 b).

L'amulette ayant forme de cœur (pl. XLV, fig. 70) remplaçait le grand cœur en pierre, et les Egyptiens sanctifiaient sa surface en taillant dans cette amulette la figure du scarabée (pl. LXVI, fig. 138).

Amulettes énigmatiques

Certaines vieilles amulettes égyptiennes nous demeurent énigmatiques tant par leur but que par leur forme.

Quel but poursuit par exemple l'amulette représentant un crocodile qui se trouve fréquemment (pl. LXVI, fig. 136) et pourquoi la mère s'en sert pour la protection de son nourrisson (2). Peut-être, le crocodile doit-il menacer un être s'approchant de l'enfant avec des intentions ennemies ? C'est peut-être aussi le but de l'amulette représentant un lion couché (pl. LXV, fig. 130). Celui-ci doit-il donner de la force à son propriétaire ? Ce qui est intéressant, c'est que, dans la formule magique de même que sur l'amulette de la pl. LXVI, fig. 137, une main se trouve auprès du crocodile. Est-ce que cette main divine doit maîtriser le crocodile afin qu'il se jette sur l'ennemi sans nuire à l'enfant? La compagnie de la main et du crocodile n'est-elle pas en connexion avec le récit de kheriheb Webaoner (3). Je tiens pour bien vraisemblable que la figure de la main (pl. LXVI, fig. 135), poursuit le but de protéger celui qui la porte sur lui et de repousser son ennemi.

La figure de la main avec les doigts serrés outre le pouce étendu entre l'index et l'annulaire (pl. LXVI, fig. 134) doit vraisembablement protéger l'homme contre un coup d'œil mauvais, car c'est la position de la main analogue à celle de laquelle se servaient et se servent jusqu'à pré-

(1) Voir le livre des morts, III (p. 17).
(2) F. pour la m. et l'enf., VIII 3 (p. 31).
(3) Voir les contes des magiciens du papyrus de Westcar, I (p. 184-186).

sent, aussi les ressortissants d'autres nations contre un coup d'œil pareil.

Mais nous pouvons nous consoler par l'embarras où se trouvaient les Egyptiens eux-mêmes. Quelques amulettes changeaient de forme au cours du temps, ce qui ne pouvait résulter que d'un oubli de leurs but et forme originaires ; ils leur attribuaient un autre but et accommodaient leur vieille forme à ce but nouveau. Ainsi, parmi les amulettes plus récentes, on trouve l'escalier (pl. XLV, fig. 71), qu'on chercherait en vain parmi les plus anciennes. Au contraire, on trouve souvent le trône à porteurs (pl. LXVIII, fig. 153) parmi les objets sacrificiels peints sur les cercueils du moyen empire ; il ne se rencontre pas en des temps moins reculés. L'escalier remplaça le trône à porteurs lorsque les Egyptiens eurent oublié la signification de cette vieille amulette. Sa forme éveilla chez eux l'idée d'escalier qui, par vertu magique, se changea en escalier véritable sur lequel l'esprit montait à bord du bateau et, le passage achevé, descendrait du bord sur le rivage. Même sort eut le couteau en pierre (pl. LXVIII, fig. 149, 150, pl. XLV, fig. 65) qui se changea en panache d'Amon, fait de plumes d'oiseaux et en panache de deux plumes d'autruche (pl. XLV, fig. 63 et 64; pl. LXVIII, fig. 151, 152). L'amulette pour la réunion avec des amis (pl. LXVIII, fig. 148) se constitua par suite d'une interprétation erronée de la figure représentant la vaisselle dont on se servait pendant les cérémonies relatives au lavement des pieds du roi égyptien (pl. LXVIII, fig. 145-147) (1).

La matière des amulettes

Les amulettes pouvaient être fabriquées d'une matière quelconque mais si leur efficacité devait être garantie, il fallait que chaque amulette fût fabriquée d'une matière très précisément définie. Ainsi les livres des Morts prescrivent pour la fabrication de la tige de papyrus (pl. XLVI, fig. 72) le spath bleu clair (2), pour la fabrication du symbole d'Eset (pl. LVI, fig. 91 à gauche), la cornaline (3), pour la fabrication de la colonne sacrée zed (pl. XLVI, fig. 74) l'or (4), etc.

(1) Voir H. Schäfer : *Entstehung einiger Mumienamulette*, Zeitschrift für aeg. Spr., 43 (1906), p. 66 et sq.
(2) Livre des morts, chap. CLX.
(3) Livre des morts chap. CLVI (pl. LVI, fig. 91 à gauche) = livre des morts, XIII (p. 24).
(4) Livre des morts, chap. CLV (pl. LVI, fig. 91 à droite).

B. LES AMULETTES ÉCRITES

Nous avons dit dans l'article traitant de l'emploi des formules magiques, que les Egyptiens se servaient de formules magiques écrites sur du papyrus ou sur toile, ou taillées dans des tables en pierre, comme d'amulettes, en les portant sur eux ou les déposant dans la crypte (1). Ils s'imaginaient que la vertu magique éveillée par la formule, était inséparablement liée au texte écrit de cette formule.

Les amulettes ne sont pas toujours modelées ; elles sont quelquefois gravées (pl. XXIX, fig. 40 ; XXX, fig. 41 ; pl. XLV, fig. 60 et 61 ; pl. L, fig. 85 ; pl. LI, fig. 86, etc.) ou dessinées sur le papyrus (pl. XLVII, fig. 80; pl. XLVIII, fig. 83 ; pl. LVI, fig. 91) (2).

La relation entre ces amulettes dessinées ou gravées et les amulettes véritables est la même que celle entre les reliefs ou peintures sur les murs des tombeaux et les modèles qu'elles remplacent.

Les Egyptiens portaient ces amulettes écrites, enroulées, nouées et suspendues sur une cordelette autour de leur cou (pl. XLVII, fig. 81 et 82). Une autre amulette semblable se trouve souvent sous la tête des momies (pl. L, fig. 35), par son contenu et par son but, elle se rattache au chapitre CLXII du livre des morts (3).

Parce que le signe hiéroglyphique pour l'amulette et pour la vertu magique (4) ressemble beaucoup à la bande de papyrus enroulée et liée, qu'on portait comme l'amulette écrite autour du cou, et parce qu'on se servait de ce hiéroglyphe dans les textes les plus vieux de l'ancienne Egypte, il est vraisemblable que les amulettes écrites datent de la même époque que l'invention de l'écriture et de l'emploi du papyrus.

(1) Voir pp. 66 à 68 de ce tome.
(2) Voir le pap. mag. de Leyde, III 3 (p. 57).
(3) Livre des morts, XIV (p. 26).
(4) Comparez avec la p. 89.

C. LES AMULETTES NOUÉES

On peut juger de l'âge des amulettes nouées d'après ce fait, que la forme de l'amulette nouée est connue comme hiéroglyphe du radical *dmz* signifiant : « lier, joindre, unir, associer », etc., dès les textes des pyramides (1).

Dans l'édition de Sethe des Textes des pyramides, ce hiéroglyphe manque de style, de sorte qu'on voit qu'il avait beaucoup de variantes. Toutes peuvent être classées en quatre types élémentaires (pl. LXIX, fig. 154) :

Type *a* : 70 a (pyr. de Wenis), 388 c (pyr. de Neferkare), 577 b (N), 635 a (N), 645 a (N), 828 b (N), 835 b (N).

Type *b* : 123 b (W), 267 a (W), 279 a (W), pyr. de Teti), 318 a (W), 388 c (W), 392 a (W, T), 577 b (pyr. de Merenre, pyr. de Pepi), 617 b (T), 635 a (M), 645 a (M), 962 a (M, P, N).

Type *c* : 623 b (P, M, N), 645 a (T), 835 b (M, P), 980 b (N), 1090 d (M).

Type *d* : 577 b (P), 603 a (T), 623 b (P), 635 a (T.P), 645 a (P), 1090 a (P).

Je ne pourrais pas, certes, répondre de la justesse de cette classification que s'il n'était possible de consulter les reproductions mécaniques des textes originaux.

M. U. A. Murray (1) a fait une collection des dessins d'amulettes nouées datant des temps les plus reculés. La plus fréquente de ces amulettes est le type *d*, qui se trouve aussi clairement figuré dans le tombeau de Kagemni (pl. XLIX, fig. 84), contemporain du premier ou du second roi de la VI[e] dynastie (±2900 av. J.-C.). Ce type concorde avec le hiéroglyphe pour *dmz*, tel qu'il est écrit dans le tombeau de

(1) [Que l'hiéroglyphe du mot *dmz* soit la forme de l'amulette nouée, c'est ce qu'a prouvé M. U. A. Murray dans son article *Some pendants amulets*, Ancient Egypt, II, p. 50 et sq.

Theye (pl. LXIX fig. 156), qui vécut sous le règne du troisième roi de la Ve dynastie Nefererkare (± 3100 av. J.-C.).

L'hiéroglyphe pour *dmz* donne la dernière forme de cette amulette pas encore prête à être portée au cou, tandis que sur les peintures on la voit sous sa forme définitive, mise au cou de son possesseur. Son hiéroglyphe est fait d'une ou de deux bandes de toile formant une petite bourse assez ample, à l'intérieur de laquelle est caché quelque objet. La bourse n'est pas cousue, mais on l'a faite en enveloppant et liant cet objet à l'aide de la bande en toile. Une courte perche en bois ou en bronze lui prêtait de la solidité. Cette petite perche était munie, selon la figure du tombeau de Kagemni, d'un chas par lequel passait un bout (ou les deux bouts). D'après la figure du signe *dmz* provenant du tombeau de Theye, le bout était enroulé autour de la petite perche ou percé par elle, comme on peut voir clairement aux fig. 154*d* et 155.

Nous apprenons par cinq descriptions conservées des amulettes nouées, quel était le contenu des nœuds. L'amulette décrite au chapitre XIII du livre des morts, cache dans son intérieur une boulette d'une matière inconnue jusqu'ici (1). Dans le nœud décrit aux formules magiques pour la mère et l'enfant, sont renfermés des os d'une souris que la mère ou l'enfant ont mangée (2). Dans l'amulette nouée pour chasser les maux de tête est une boulette faite de fleurs d'un arbrisseau mouillée de lait (3). Le sorcier de l'époque gréco-romaine évoquant les dieux et les esprits avec l'aide d'un médium, protège celui-ci par l'amulette nouée trempée dans du sang de huppe ; dans la bourse de cette amulette se trouve le scarabée noyé dans du lait de vache noire (4). Le sorcier voulant gagner l'amour d'une femme porte sur lui l'amulette nouée dans laquelle est liée de la peau d'une tigue qui s'aspira sur un chien noir ; le sang de cette tigue faisait partie de la boisson magique à faire boire à la femme dont le magicien voulait gagner l'amour (5). Une amulette nouée décomposée se trouve dans la collection des antiquités égyptiennes de Michel Esterhazy à Talôs en Slovaquie (pl. LXIX, fig. 157). Cette amulette se compose d'une bourse de toile de 5.4 cm. en hauteur, analogue par sa forme aux bourses des amulettes nouées de l'ancien empire, dans laquelle étaient deux têtes d'ibis, formées de toile et un autre objet de toile dont la forme et le but me sont incompréhensibles.

(1) Livre des morts, II 2 (p. 17).
(2) F. mag. pour la m. et l'enf., VII 2 (p. 30).
(3) Pap. mag. de Leyde, V 2 (p. 58).
(4) Grim. dém. de L. et L., IX 14 (p. 136).
(5) Grim. dém. de L. et L., XIII 2 (p. 139).

Il est difficile de deviner comment les hommes préhistoriques imaginaient le fonctionnement de ces amulettes nouées. Il est difficile de pénétrer la psychologie des Egyptiens de la haute antiquité qui nous ont laissé dans leurs inscriptions une ressource pour cette recherche ; mais nous n'avons pas mieux à faire, que de laisser à l'imagination des poètes le soin de pénétrer l'âme de l'homme préhistorique. C'est seulement, d'après les quatre prescriptions relatives à leur fabrication, mentionnées ci-dessus, que nous pouvons essayer de déterminer comment les Egyptiens des temps moins reculés s'imaginaient le fonctionnement des amulettes nouées. Un peu de clarté nous vient de la seconde et de la quatrième description ; une partie de l'animal était mangée, l'autre portée sur le corps. Comme on peut juger d'après le contenu de la formule, la première amulette avait pour but de faciliter à la mère l'allaitement de son enfant. L'esprit de la souris que la mère avait mangé, devait peut-être pénétrer à travers son sein jusque dans la bourse renfermant les os et frayer ainsi le chemin au lait. Si l'on admet que cette idée est tant soit peu vraisemblable, comment expliquer qu'on puisse obtenir par cette amulette le même effet en donnant à manger de la souris cuite à l'enfant ?

Il semble que l'idée de la quatrième amulette se fonde sur cette même pensée, qu'un tout, divisé en deux parties, garde la tendance à se réunir et qu'il doit en être de même de deux personnes dont l'une a mangé une partie et l'autre porte la seconde partie sur elle, dans une amulette à nœuds. Cependant, cette explication ne peut s'appliquer aux autres amulettes à nœuds qui nous restent à expliquer. Quiconque alors admet cette explication pour vraisemblable, doit admettre que toutes les amulettes à nœuds ne tirent pas leur origine de cette idée. Peut-être la forme extérieure n'avait-elle plus de signification, comme un héritage de génération en génération, maintenu par la force conservatrice de la magie, et peut-être l'objet caché dans la bourse était-il l'essence véritable de l'amulette.

Si le nœud était sans destination particulière dans la magie, il en

acquit sans contredit plus tard. Il était de règle que les amulettes réelles eussent des bouches ou des chas ; on les enfilait, ensuite on liait le fil et attachait l'amulette au cou de celui qu'elle devait protéger. Il n'est pas fait mention, dans l'instruction, de la nature du nœud ; on peut en conclure qu'aucune importance n'était attachée à la manière dont le fil était noué, et les amulettes enfilées (1). Néanmoins, dans deux instructions, il est prescrit de faire sept nœuds à la cordelette, par laquelle les amulettes sont enfilées, et cela avec des rites tout à fait particuliers (2). Si le nombre des nœuds était fixé et si l'on a prescrit aussi la qualité du fil et la manière de faire ces nœuds, il est évident qu'on leur attribuait une fonction magique (3). Cependant, on reste dans l'incertitude sur la suite de pensées qui amena les Egyptiens à l'idée de la vertu magique de ces nœuds. Du contenu de la fin de la formule du papyrus magique de Turin, pl. 135 (4), on peut conclure que la force mauvaise, désirant nuire à celui que l'amulette garde, devait s'avancer étroitement le long de la cordelette ; en chemin les nœuds lui faisaient obstacles, qu'elle ne pouvait vaincre qu'avec des grandes difficultés, ou qu'elle ne pouvait pas vaincre du tout, parce qu'elle devait passer par eux.

La bague d'or, comme amulette, n'est signalée dans la littérature magique des anciens Egyptiens qu'une seule fois, dans un texte de l'époque ptolémaïque (5). Comme le cœur desséché de la musaraigne y doit être enchâssé à la place d'une pierre, il est évident que la bague remplace dans ce cas, l'amulette à nœuds avec la bourse.

(1) F. mag. pour la m. et l'enf., VIII 3 (p. 31).
(2) F. mag. pour la m. et l'enf., IX 3 (p. 31), XII 2 (p. 33) ; voir aussi : pap. mag. de Turin, II 2 (p. 49).
(3) Un grand nombre d'amulettes à nœuds est conservé dans les musées du monde entier. Une amulette avec sept nœuds et avec deux amulettes écrites, enroulées et nouées, du musée de Berlin, est figurée dans le livre de M. Ad. Erman : *Die ägyptische Religion*, 2e éd., p. 182, fig. 99. Deux amulettes écrites et nouées suspendues sur deux cordelettes de quatre nœuds (pl. XLVII fig. 81) et une autre amulette analogue sur une cordelette de quatorze (= 2 × 7) nœuds (pl. XLVII, fig. 82) et beaucoup d'autres sont conservées dans le musée de Leyde. Un grand nombre de différentes amulettes à nœuds est figuré dans le livre de M. W. M. Flinders Petrie : *Amulets, illustrated by the Egyptian Collection in University College, London*, pl. XVII et XVIII.
(4) Pap. mag. de Turin, VII (p. 53) ; voir aussi VIII *a* (p. 53-54).
(5) Grim. dém. de L. et L., XX 4 (p. 146).

5. LES RITES MAGIQUES

Pour que le moyen magique produisit l'effet voulu, il était nécessaire que celui qui exerçait la magie agit en se servant de lui, éventuellement pendant qu'il le fabriquait, selon une règle tout à fait stricte. C'est ce qu'on appelle un rite. Tout rite exécuté par le magicien n'était pas rite magique. S'il est prescrit que le magicien doit garder la propreté corporelle pendant qu'il use des charmes, nous ne saurions tenir le bain ou l'ablution pour rite magique, car la propreté du corps est la conséquence naturelle de ce qu'on a pris les bains ou qu'on s'est lavé. Cependant, quand on remplace le bain et l'ablution par la simple aspersion d'eau, c'est alors un rite magique, car les quelques gouttes d'eau qui tombent sur la tête de celui qui exerce la magie, ne peuvent pas, d'une manière naturelle, débarrasser tout le corps de ses impuretés.

Il est frappant que les textes magiques égyptiens ne renferment pour la plupart que les formules et que les descriptions des rites que l'enchanteur doit faire avant ou pendant la récitation des formules ne sont que rarement ajoutées. Le texte 7 de la table de Metternich (1) et son original du papyrus magique de Turin (2) font voir que la récitation des formules qui ne sont pas accompagnées par une instruction, est réunie avec un rite. Dans le texte original, le rite est décrit en détail, la copie d'une époque plus jeune n'en fait pas mention. Ce phénomène peut avoir des motifs divers, mais l'un d'eux est certainement celui qu'on n'attribue pas au rite cette importance qu'au texte précis de la formule.

A cette question : « quelle est la cause générale qui donne naissance aux cérémonies magiques ? » j'ai déjà répondu dans la préface (3).

Il était nécessaire, même quand on ne faisait plus que prononcer la formule magique, d'observer des prescriptions particulières si l'on voulait obtenir des effets désirés. Avant tout, ce qui n'était point indifférent, c'était la personne qui prononçait la formule magique. Certaines formules pour repousser la maladie, doivent être dites par le malade

(1) P. 67-68.
(2) VI (p. 52-53).
(3) P. 19-21 de ce volume.

lui-même (1) ; d'autres par le médecin (2). Certaines formules pour l'enfant sont dites par la mère (3), d'autres par n'importe qui (4), mais la formule pour faciliter l'accouchement ne peut être dite que par un spécialiste de la magie, le lecteur des livres sacrés (5). Dans le papyrus magique de Harris, il n'est prescrit que pour une seule formule, qu'elle doit être dite en faveur de qui que ce soit, par quelqu'un qui le dépasse en sagacité d'esprit (6). Que celui qui dit la formule ou use d'autres charmes, doit être propre, ce n'est mentionné que peu de fois (7), car c'était une exigence évidente pour tout magicien. Le médium pour évoquer les dieux devait être un garçon (8), rare est la mention expresse, que ce doit être un garçon à l'état de pureté, qui n'a pas encore eu commerce avec une femme (9). L'amulette à nœuds qui doit protéger l'enfant nouveau-né contre toutes les maladies, doit être faite par deux sœurs mères qui tiennent lieu des déesses Eset et Nebthet (10).

Encore plus rares sont les prescriptions indiquant le lieu où la formule magique doit être dite et où il faut exercer la magie. La formule pour faciliter l'accouchement doit être dite par le lecteur des livres sacrés sur deux briques, où est assise la femme qui enfante (11). Celui qui use des charmes contre les crocodiles doit se tenir debout sur la proue du bateau (12). Il faut évoquer les dieux en un endroit propre (13), sombre (14), dans une chambre cachée, lavée avec de l'eau à laquelle on a mêlé du salpêtre ; cette chambre doit avoir une porte dans son mur à l'est (15). Le sorcier qui veut questionner le soleil doit se

(1) Par ex. : Livres de méd., XI 2 (p. 104), XII 2 (p. 105), etc.
(2) Par ex. : Livres de méd., I (p. 100), II (p. 100), IV (p. 101), V (p. 102), XXI (p. 108), XXII (p. 108), etc.
(3) F. pour la m. et l'enf., II (p. 28), III (p. 28), etc.
(4) F. pour la m. et l'enf., I (p. 27), IV (p. 29), VII (p. 30), etc.
(5) F. pour la m. et l'enf., V (p. 29-30).
(6) Pap. mag. de Harris, IV, titre (p. 38).
(7) Livre d'Apop, instruction à VIII/1 (p. 91) ; grim. dém. de L. et L., II B (p. 123), VII I (p. 129), IX 1 (p. 135), XII A (p. 139), etc.
(8) Grim. dém. de L. et L., I (p. 122-123), III (p. 124), IV (p. 124-125), etc.
(9) Grim. dém. de L. et L., VI 2 *a* (p. 127), IX 1 (p. 135), etc.
(10) F. mag. pour la m. et l'enf., XII 2 (p. 33).
(11) F. mag. pour la m. et l'enf., V (p. 29-30).
(12) Pap. mag. de Harris, IV 3 (p. 39).
(13) Grim. de L. et L., VIII 3 (p. 134), X 1 *a* (p. 137) etc.
(14) Grim. dém. de L. et L., VI 2 (p. 137-138), VII 1 (p. 129), etc.
(15) Grim. dém. de L. et L., III (p. 124).

tenir debout en un endroit libre, pour pouvoir regarder le soleil quand il se lève (1) ; s'il veut questionner la lune, il doit se tenir sur le toit d'une maison (2).

Aussi le temps où l'on doit user de charmes n'est-il indiqué que rarement. Que la formule matinale doive être dite le matin (3) et la vespérale, le soir (4), cela va de soi. Dans le livre du dragon Apop, le temps où l'on doit faire le rite est indiqué plusieurs fois (5). Certaines amulettes ne doivent être attachées à la momie qu'au jour de l'enterrement (6). Les préparatifs pour évoquer les dieux et les esprits par une lanterne à l'aide de Re, doivent être faits le matin, au lever du soleil, et l'évocation elle-même doit être prononcée à midi (7). Il ne faut évoquer les dieux et les esprits à l'aide d'un vaisseau renfermant de l'huile, que de jour, jusqu'à sept heures (8). Questionner le soleil à l'aide d'un médium, cela doit se faire au lever du soleil (9), et la lune ne peut être questionnée que quand elle est pleine (10). L'amulette qui doit guérir un gouteux doit être fabriquée et liée sur la jambe du malade quand la lune se trouve dans la constellation du lion (11).

Nous ne trouvons que deux mentions de la manière dont il faut dire les formules magiques, et cela, dans l'instruction qui enseigne la manière d'évoquer les dieux par une lanterne, avec l'aide de Re. Il faut prononcer l'évocation d'une voix énergique ; la formule coercitive d'une voix sifflante, mais haute (12). Mais très souvent, il est indiqué combien de fois le magicien doit répéter la formule. A une époque plus reculée, il était d'usage de dire les formules quatre fois (13) ; très rarement sept

(1) Grim. dém. de L. et L., XI, instruction (p. 138-139).
(2) Grim. dém. de L. et L., XII A (p. 139).
(3) F. mag. pour la m. et l'enf., IX (p. 31).
(4) F. mag. pour la m. et l'enf., X (p. 31).
(5) Livre du dragon Apop ; instruction à I-VII/1, 2 (p. 87-88), instruction à VIII/3 (p. 92), instruction à IX/3 (p. 97-98).
(6) Livre des morts, II 2 (p. 17), XI 5 (p. 24).
(7) Grim. dém. de L. et L., VII 1 (p. 129).
(8) Grim. dém. de L. et L., IX 1 (p. 135).
(9) Grim dém. de L. et L., XI 1 (p. 138).
(10) Grim. dém. de L. et L., XII A (p. 139).
(11) Grim. dém. de L. et L., XXXII (150).
(12) Grim. dém. de L. et L., VII A5 (p. 130), VII G (p. 133).
(13) F. pour la m. et l'enf., XII 2 (p. 33) ; pap. mag. de Harris, V, VI, VII, VIII, X (p. 39-41), livre des morts, V 1, 2 (p. 19), livre de méd., XXI (p. 108), table de Metternich, 22 (p. 76-77).

fois (1); à l'époque ptolémaïque, on les répétait d'ordinaire sept fois (2), rarement trois (3) ou neuf fois (4).

A ce propos, il faut faire observer que le nombre sept acquiert son importance pour la magie dès avant l'époque ptolémaïque ; nous le rencontrons même dans les prescriptions magiques de la fin du XVII^e^ ou du commencement du XVI^e^ siècle av. J.-C. Ainsi, l'amulette pour la protection de l'enfant doit se composer de sept perles *d'agate* et de sept perles d'or, enfilées à sept fils de lin, dont on fait sept nœuds (5). Dans la formule devant épouvanter le scorpion, on dit que sept enfants de Re font sept nœuds en sept rubans (6) ; aussi l'amulette faite pour les membres d'Hor avait sept nœuds (7). Eset, dans la formule magique pour expulser le poison de scorpion du corps de celui qui fut piqué, est accompagnée de sept scorpions (8). Dans la formule à dire quand on fabrique l'amulette décrite plus haut pour la protection de l'enfant, on fait mention d'un événement mythique où les soixante-dix-sept ânes jouaient un certain rôle (5). Dans la formule contre les crocodiles, on parle d'amulettes de soixante-dix-sept dieux (9) et la même formule contre les crocodiles attribue à Khmoun soixante-dix-sept yeux et soixante-dix-sept oreilles (10). Les nombres 4 et 7 sont combinés en 28 ($= 4 \times 7$) dans le nombre des yeux divins d'une amulette de la collection de l'université de Londres (pl. XLIV, fig. 59) ; une amulette du musée de Leide (pl. XLVII, fig. 82), a quatorze nœuds ($= 2 \times 7$).

S'il est prescrit que la personne exerçant la magie doit être propre et que l'endroit où l'on veut user de charmes, doit l'être également, il est naturel que toutes les choses dont se sert le magicien doivent être propres. Dans les textes anciens, il est seulement précisé que les formules et figures magiques à employer comme amulettes, doivent être écrites

(1) Pap. de Leyde, I (p. 56).
(2) Grim. dém. de L. et L., II (p. 123), IV 2 (p. 125), VI 2 *a*, *b* (p. 127), VII 1 (p. 129), VII A 5 (p. 130), VII C (p. 130), VII D 6 (p. 132), VII K (p. 133-134), etc.
(3) Grim. dém. de L. et L., I (p. 122-123), II B (p. 123), X (p. 137), XI 1 (p. 138).
(4) Grim. dém. de L. et L., V 2 (p. 126), XII (p. 139).
(5) F. mag. pour la m et l'enf., XII 1 (p. 33) ; quant à sept nœuds voir aussi VII 2 (p. 30) et IX 3 (p. 31).
(6) Pap. mag. de Turin, II 2 (p. 49).
(7) Pap. mag. de Turin, VII (p. 53)
(8) Table de Metternich, 15 (p. 71-73).
(9) Pap. mag. de Harris, III 4 (p. 38).
(10) Pap. mag. de Harris, VI 1 (p. 40).

ou dessinées avec de l'encre de myrrhe (1) sur une feuille neuve de papyrus (2). Dans les textes de l'époque ptolémaïque, on trouve assez souvent, après l'énumération des objets nécessaires pour les charmes, cette prescription particulière pour chacun d'eux, qu'il doit être propre (3). Comme l'argile sur laquelle marchait un homme ou un animal malpropres est devenu malpropre également, les magiciens modèlent en cire les statuettes nécessaires aux charmes (4) ; il est plus facile d'obtenir de la cire garantie pure que de l'argile garantie pure. Pour cette raison aussi, le sorcier, son médium et les autres objets nécessaires aux charmes doivent être isolés de la terre et se placent sur des briques neuves (5) ou des feuilles de palmier (6).

Le parfum de l'encens accompagne toujours le dieu ; c'est par lui que la présence du dieu se fait connaître (7). Par une conclusion logique erronée de cette idée, s'est développée cette autre idée, qu'on peut attirer les dieux et les esprits lumineux (c'est-à-dire les esprits des hommes justes décédés) à l'aide du parfum de l'encens. Les morts (c'est-à-dire, les esprits des hommes injustes décédés) s'enfuient devant les dieux, et, par conséquent, ils s'enfuient aussi devant le parfum de l'encens C'est pour cette raison que les rites religieux en l'honneur des dieux commencent par le brûlement de l'encens (8) ; la fumigation de l'encens fait aussi partie des cérémonies funéraires (pl. LIV, fig. 89) (9) et des offrandes (10). Après la prise d'une ville, on repousse les dieux

(1) Livre des morts, XI 5 (p. 24) ; grim. dém. de L. et L., VI 4 (p. 128), XIV 2 (p. 140) ; grim. dém. du Louvre, I A (p. 151).
(2) Livre des morts, XIV 4 *b* (p. 25) ; livre d'Apop, instruction à I-VII 1 (p. 87), instruction à VIII 2 (p. 91-92), instruction à IX 1 (p. 97), instruction à X 1 (p. 98).
(3) Grim. dém. de L. et L., III, instruction (p. 124), VI 1 (p. 127), VII 1 (p. 129), VIII B (p. 134), IX 1 (p. 135), etc. ; grim. dém. du Louvre, III A (p. 152).
(4) Inscr. sur les cerc. du m. emp., IV 3 (p. 15) ; livre d'Apop, instruction à I-VII 1 (p. 87), instruction à VIII 2 (p. 91-92), instruction à IX 2 (p. 97), instruction à X 1 (p. 98) ; livres de méd., XXVII (p. 111).
(5) Grim. dém. de L. et L., III, instruction (p. 124), VII 4 (p. 129), IX 1 (p. 135).
(6) Grim .dém. de L. et L., IX 1 (135).
(7) Voir : la légende de l'engendrement, de la naissance et de l'éducation de la reine Hatchepsowet, *Urkunden*, IV, 219/13, 220/5-6 et ailleurs.
(8) Voir le rituel du culte d'Amon, le papyrus hiératique du musée de Berlin, n° 3055 1/2-2/4.
(9) Voir aussi les autres illustrations se rapportant au chap. I^er^ du livre des morts ; Naville : *Das aegyptische Todtenbuch der XVIII-XX Dynastie*, Tab. II Ag, Tab. III Pe, La, Da, Le, Tab. IV Ba, Le.
(10) Textes des pyramides, § 28-29.

vaincus et on évoque les dieux égyptiens par la fumigation de l'encens (1) Aussi les sorciers de l'époque ptolémaïque brûlaient-ils de l'encens pour évoquer les dieux (2). Si le parfum attire les dieux, la mauvaise odeur les repousse ; aussi guérit-on les maladies causées par les dieux et les esprits en faisant des fumigations de choses répugnantes auprès du malade (3), et le magicien de l'époque ptolémaïque brûle dans un chaudron des excréments de singe quand il veut évoquer les dieux ou repousser les esprits (4). Comme l'endroit d'où les dieux s'en allèrent, devient champ libre pour les démons, on peut péparer le sol pour ces derniers par de mauvaises odeurs. A cette fin, le sorcier évoque l'esprit d'un damné en brûlant des excréments d'âne dans son chaudron (5). Dans le grimoire démotique de Londres et de Leyde, nous trouvons encore quelques ingrédients, par la combustion desquels, dans le chaudron, on peut attirer les esprits des vivants et des morts ou forcer les dieux à se rendre auprès du sorcier et à se soumettre à sa volonté (6). Mais ce n'est, je crois, que dans un seul cas, qu'on peut trouver la relation logique entre cet ingrédient et la nature de l'esprit qu'on évoque. Si le sorcier veut évoquer l'esprit d'un noyé, il doit brûler dans son chaudron un crabe de mer, habitant des eaux (7). C'est pour ce motif peut-être, que l'esprit lumineux est attiré par l'odeur du cœur brûlé de la hyène ou du lièvre (8), qui habitaient dans les cimetières de la lisière occidentale du désert.

On ne peut pas s'étonner que l'évocation des dieux et des esprits à l'aide de la lanterne ou du vase contenant de l'huile doive se faire dans une chambre sombre, écartée (9). Les ténèbres et le silence aident le sorcier à concentrer ses pensées, et le manque de perceptions renforce l'intensité des imaginations, de sorte qu'elles peuvent se changer en hallucinations. C'est pour cette raison que les ténèbres, le silence et la solitude éveillent en l'homme la peur (10), et qu'on suppose la vertu magique

(1) Table de Piankhi, l. 97 et 102-103, Urkunden, III 35/4, 38/5-8.
(2) Grim. dém. de L. et L., VII 1 (p. 129) IX 5 (p. 136).
(3) Livres de méd., XIV (p. 105-106).
(4) Grim. dém. de L. et L., IX 13 (p. 136).
(5) Grim. dém. de L. et L., IX 10 (p. 136).
(6) Grim. dém. de L. et L., IX 3-6, 7, 11 (p. 135-136).
(7) Grim. dém. de L. et L., IX 9 (p. 136).
(8) Grim. dém. de L. et L., IX 8 (p. 136).
(9) Grim. dém. de Londres et de Leyde, III (p. 122), VI 2 (p. 128), VII 1 (p. 129).
(10) Voir le pap. mag. de Leyde III (p. 57).

de repousser les démons au feu et au son, surtout à la voix humaine. Le cliquetis du sistre (pl. XXXIII, fig. 46) est un son qui chasse très énergiquement les esprits mauvais ; on s'en servait spécialement pendant les fêtes religieuses. L'expérience que le feu et le vacarme écartent les bêtes sauvages, rehausse la force persuasive de cette idée.

Nous avons épuisé les prescriptions générales que devait observer le sorcier quand il accomplissait ses rites. Cependant, d'autres rites encore avaient leurs particularités, et celui qui les exerçait, devait en observer les prescriptions particulières.

Nous rencontrons dès le moyen empire un rite magique tendant à dérober la vie à un ennemi ou à un importun (1). Le magicien fabrique une statuette en cire représentant son ennemi et ainsi il se procure un corps remplaçant le corps véritable de son ennemi. En écrivant sur la statuette le nom de son adversaire et le mettant en rapport avec son original vivant, il lui donnait une partie de l'esprit de ce dernier. C'est ainsi que le sorcier fait une seconde personne de son ennemi, entièrement en son pouvoir. L'esprit de cette seconde personne était forcé d'exécuter les ordres du sorcier. S'il s'opposait, le sorcier pouvait le contraindre par des châtiments, à se soumettre à sa volonté ainsi qu'un serviteur vivant. Parce que l'esprit de ce second être faisant partie de l'esprit de l'être vivant, l'homme vivant était sujet aux mêmes états psychiques que la statuette ; quand l'esprit de la statuette éprouvait de la douleur, l'esprit de l'homme vivant en éprouvait aussi, et cet homme exécutait ce que décidait l'esprit de la statuette. Cette chaîne de conclusions logiquement fausses était couronnée par l'idée que le corps de l'homme vivant était sujet aux mêmes changements que le corps subsidiaire de la statuette, et que si ces deux sortes de changements ne s'effectuaient en même temps, ils se suivaient de peu. Notre magicien du moyen empire, pour avoir ainsi le corps et l'esprit de son ennemi en son pouvoir, agit énergiquement. Il enterre la statuette au cimetière, et l'oraison funèbre qu'il dit sur elle n'est que la demande adressée à Ousirew de ne point épargner son ennemi. Puis il s'attend à ce que son ennemi se trouve bientôt là où est sa statuette et que ce dernier devienne la proie de la colère du dieu irrité.

(1) Inscr. sur les cerc. du m. emp., IV 3 (p. 15).

Il est regrettable que les procès-verbaux judiciaires se rapportant au complot du palais contre le roi Ramsès II soient si concis (1). Le sorcier dont le juge cacha le nom véritable par le nom diffamant Penhiboon, se procura un grimoire de la bibliothèque royale et exerça la magie selon les instructions y contenues. Il fabriqua notamment des statuettes d'hommes en cire, envoya des maladies sur les hommes correspondants et paralysa leurs membres. Le grimoire traitant de la victoire sur le dragon Apop est une copie du livre destiné au roi, comme on le voit par son titre (2). Ce livre se compose de quelques chapitres indépendants dont chacun contient une description des rites, et une copie des formules dites à cette occasion. Tous ces rites poursuivent le même but, qui est d'anéantir un ennemi ou une personne inopportune ; elles ont aussi une origine commune. Quiconque parcourt ces instructions (3) s'aperçoit qu'elles se basent sur l'instruction mentionnée plus haut du sorcier du moyen empire, mais très développée et complétée de détails nombreux. Les formules que le sorcier doit dire pendant les rites se basent sur la formule pour repousser le dragon Rerek (4). Rerek et Apop sont des reptiles, tous deux ennemis de Re, des êtres très semblables, sinon identiques. On peut en conclure que la formule pour repousser le dragon Rerek est le texte à prononcer pendant les rites analogues à celles pour anéantir Apop et que ces rites à l'origine accompagnaient la lutte de Re avec ces monstres au lever du soleil et par temps d'orage. Le titre du livre traitant de la victoire sur Apop et certains passages des instructions (5), en témoignent. Les détails par lesquels les rites et formules des divers chapitres du livre de la victoire sur Apop diffèrent les uns des autres, montrent que ce livre est peut-être une collection des rites religieux célébrés dans plusieurs temples égyptiens en vue du même but. Selon les titres des formules du premier alinéa du livre de la victoire sur Apop et selon l'instruction à la VIII[e] partie, qui est le mieux rédigée, le prêtre fabrique une statuette d'Apop en cire, la lie, crache et marche sur elle, la perce d'un javelot, la coupe au couteau, la brûle sur le feu

(1) Pap. de Lee et Rollin (p. 116-117).
(2) Livre d'Apop, titre (p. 83).
(3) Livre d'Apop, instruction à I-VII (p. 87-88), instruction à VIII (p. 91-92), instruction à IX (p. 97-98), l'instruction à X (p. 98).
(4) Livre des morts IV (p. 17-19).
(5) Voir surtout le titre et le contenu de l'instruction à I-VII/2 (p. 88).

et enfin il la jette dans un peu de paille. Pour achever le rite, le prêtre verse de l'urine d'une femme en menstruation sur de la cendre ou jette cette cendre dans le vase renfermant l'urine de la femme en menstruation.

Quand il se dispose à anéantir un homme vivant ou un esprit, il fabrique sa statuette en cire et exerce les mêmes rites avec la statuette d'Apop et avec celle de l'homme ou de l'esprit qu'il fait passer ainsi pour le compagnon d'Apop et à cause de cela l'ennemi de Re.

On se servait dans ces rites au lieu de statuettes en cire, de dessins ou de simples noms écrits sur une feuille neuve de papyrus ; de même remplaçait-on les amulettes par des dessins d'amulettes sur une feuille neuve de papyrus et les statuettes des dieux, par leurs symboles ou leurs noms (1) Le sorcier de l'époque grecque ne se rend vraisemblablement plus compte que ces dessins remplacent les modèles ; il accomplit ces rites et avec les dessins et avec les fac-similés en cire (2).

Pour ne pas inutilement détruire des papyrus, un autre sorcier, dessine des images dans le sable et marche sur elles en disant des formules appropriées, et le magicien de l'époque grecque ajoute ce rite aux deux précédents (3) sans se rendre compte qu'il accomplit en réalité le même rite par trois fois.

Quand le médecin doit remettre en place l'utérus d'une femme, il fabrique une statuette d'ibis en cire, la brûle sur le feu, de sorte que la fumée puisse entrer dans les parties génitales de la femme (4). Il ne faut pas douter que la statuette en cire vise alors le même but que les statuettes en cire employées dans les rites précédents, mais le but de la combustion de la statuette pendant ce rite, est tout autre. La statuette de cire, sur la flamme, se change en fumée et avec la fumée entre dans la partie génitale, aussi l'esprit qui résidait en cette statuette. Nous pouvons aussi conjecturer avec vraisemblance pourquoi la cire doit représenter un ibis. C'est l'oiseau sacré du dieu Thowt soit comme

(1) Voir p. 85 et 86 de ce volume.
(2) Voir l'instruction à VIII (p. 91-92) et IX (p. 97-98) ; on trouve aussi une pareille union de deux remèdes magiques dont l'un, à l'origine, remplaçait seulement l'autre, dans le Livre des morts XIV 4 *a*, *b* (p. 25), II 2 (p. 17) (l'amulette nouée avec une boulette sur laquelle se prononce la formule, est un moyen plus ancien, l'emploi de la boulette sur laquelle est dite la même formule, est un perfectionnement plus récent.
(3) Voir l'instruction à X (p. 98).
(4) Livres de méd., XXVII (p. 111).

figure humaine avec une tête d'ibis, soit directement sous forme d'ibis. Or le dieu Thowt est le dieu de la lune.

Aussi la récitation de la formule pour expulser le venin du corps de l'homme piqué, sur la table de Metternich (1), devait être accompagnée d'un rite spécial qui est décrit dans l'appendice de cette formule, dans le papyrus magique de Turin (2). L'enchanteur doit réciter cette formule devant la statue du dieu Hor, mais d'abord il lui faut donner manger du pain, de la bière et de l'encens.

Quiconque reconnaîtra le rite du livre de la perte d'Apop dans la prescription du papyrus de médecine de Londres précisant comment repousser une maladie inconnue dont celui qui en a été atteint est persuadé que son ennemi la lui a infligée (3). On ignore pourquoi il faut se servir *d'une verge de mer* croissant sur le bateau (un mollusque, peut-être le solen ?) comme corps subsidiaire au lieu d'une statuette en cire.

Le grimoire démotique de Londres et de Leyde contient dans sa plus grande partie des instructions pour évoquer les dieux, les esprits lumineux et les esprits des damnés de même que des gens vivants. On évoquait les dieux et les esprits pour apprendre les choses inconnues ou pour les forcer à exécuter les tâches que leur imposait le magicien. En analysant et comparant ces instructions, nous comprenons que la suggestion et l'hypnotisme jouent le rôle principal pendant l'évocation des dieux et des esprits à l'aide d'un médium, ou que ce sont l'autosuggestion et l'autohypnotisme quand le magicien veut converser lui-même avec les dieux sans l'aide d'une autre personne.

Quant au médium, ce ne peut être qu'un garçon chaste qui n'a eu encore commerce avec aucune femme (4). Le sorcier doit le mettre à l'épreuve pour juger s'il a les qualités convenables (5) parce que tout garçon chaste n'est pas apte à servir de médium. Si le garçon apparaît convenable, le magicien lui procure ensuite des amulettes qui le protègent contre tout danger pendant l'évocation des esprits (6), et

(1) 7 (p. 67-68).
(2) VI (p. 52-53).
(3) Livres de méd., XIII 3 (p. 105).
(4) Grim. dém. de L. et L., I (p. 122-123), III (p. 124), IV (ps 124-125).
(5) Grim. dém. de L. et L., IX 1, 2 (p. 135).
(6) Grim. dém. de L. et L., IX 13 (p. 136).

inaugure les rites par une formule dans laquelle il prie les dieux de favoriser son entreprise (1). Quand il a fait tous les préparatifs nécessaires il hypnotise le garçon. Voici comment :

Il allume une lanterne dans une chambre sombre, place le garçon contre la lanterne, de sorte que ses yeux fermés soient tournés vers cette dernière. Puis il se place debout à côté de lui ou derrière, il penche sa tête au-dessus de celle du garçon et dit la formule appropriée par sept fois, tout en frappant doucement la tête du garçon. Puis il lui demande : « Vois-tu de la lumière ? » Et quand le garçon répond : « Je vois de la lumière », il l'interroge sur tout ce qu'il désire apprendre (2), ou il met le garçon à plat ventre devant le vase contenant de l'huile, de sorte que la tête du garçon se trouve au-dessus du vase. Ensuite le garçon ferme ses yeux et le sorcier qui se tient debout, auprès de lui, la tête inclinée vers celle du garçon, dit la formule magique par sept fois, puis ordonne au garçon d'ouvrir ses yeux (3). Pour que le garçon tombe plus vite en sommeil hypnotique, le sorcier brûle dans un chaudron sur du bois d'olivier soit de l'encens, soit d'autres matières odorantes, soit même des substances puantes, destinées à faire certaine impression suggestive, et sur le sorcier et sur le médium (4). La lumière de la lanterne ou l'éclat de la surface d'huile éclairée peuvent être remplacées par la lumière du soleil levant (5) ou de la pleine lune (6). Quand le garçon a répondu sur toutes les questions que le sorcier lui a posées, alors celui-ci l'éveille du sommeil hypnotique par une formule magique enjoignant aux dieux de remettre le garçon dans son état naturel (7).

Quand le sorcier se disposait à converser avec les dieux sans l'aide du médium, il agissait de la même manière comme en se servant du médium, mais au lieu d'endormir un médium il s'endormait lui-même. Il se plaçait devant la lanterne (8), ou se couchait devant la coupe remplie d'huile

(1) Grim. dém. de L. et L., II A (p. 123), II B (p. 123), VII 1 (p. 129), VII A (p. 129-130).
(2) Grim. dém. de L. et L., III (124) ; de même aussi, avec des digressions insignifiantes VI (p. 127-128), VII (p. 129-134).
(3) Grim. dém. de L. et L., IX 1 (p. 135).
(4) Grim. dém. de L. et L., VII 1-4 (p. 129), IX 3-12 (p. 135-136).
(5) Grim. dém. de L. et L., XI (p. 138-139).
(6) Grim. dém. de L. et L., XII (p. 139).
(7) Grim. dém. de L. et L., IV 4-5 (p. 125).
(8) Grim. dém. de L. et L., V (p. 126-127), VI (p. 127-128), VII (p. 129-134) ; Grim. dém. du Louvre, III A (p. 152).

d'olive pure (1), ou se tenait debout sur le toit d'une maison, la face tournée vers la pleine lune (2), ou se couchait simplement auprès d'un banc neuf sur lequel personne ne s'était encore assis (3). En disant des formules magiques, de règle par sept fois, il se plongeait dans le sommeil (4). Le parfum de l'encens ou la mauvaise odeur de quelque substance brûlée dans le chaudron et l'onction des yeux avec un onguent magique (5) font, selon les lois d'association psychologiques, que des dieux et de bons esprits et des démons apparaissent en rêve au magicien dormant ou, s'il veille (6), les ténèbres, le parfum ou la mauvaise odeur, les formules dites et leur contenu transforment les idées du sorcier en hallucinations.

Très souvent les magiciens n'étaient pas satisfaits des réponses des dieux et des esprits, comme l'atteste la demande fréquente dans les formules, que les dieux disent la vérité sans tromperie (7).

Intéressante est l'instruction à IV A (p. 153) du grimoire démotique du Louvre. Le sorcier donnant un ordre au dieu Anoup fabrique sa statuette saturée de sang et de lait de loup véritables, évoque, à l'aide d'une lanterne, l'esprit d'Anoup et le fait entrer dans cette statuette.

Jusqu'à présent, ce ne sont que les grimoires démotiques du III^e^ siècle apr. J.-C., qui nous ont fait connaître les anciennes instructions égyptiennes pour évoquer les dieux et les esprits. Comme il se trouve aussi dans le grimoire démotique de Londres et de Leyde quelques formules grecques (8), et comme les noms grecs et sémitiques véritables et imités (9) se retrouvent dans les formules démotiques, M. Erman conjecture que ces charmes pouvaient être d'origine étrangère (10). Sans aucun doute ces instructions ont été formées sous l'influence de

(1) Grim. dém. de L. et L., IX 1 (p. 135).
(2) Grim. dém. de L. et L., XII (p. 139).
(3) Grim. dém. de L. et L., X (p. 137).
(4) Grim. dém. de L. et L., VII B (p. 130), X 1 *b* (p. 138) ; voir aussi la fin de la formule du grim. dém. du Louvre, III (p. 152).
(5) Grim. dém de L. et L., VI (p. 127-128).
(6) Voir par ex. le grim. dém. de L. et L., VI (p. 127-128), VIII *b* (134).
(7) Voir par ex. : le grim. dém. de L. et L., V 1 (p. 126), VI 3 (p. 128), VII A 3 (p. 130) etc.
(8) 4/9-19, 15/25-28, 23/9-20.
(9) Voir le supplément à ce chapitre : Les vrais noms dans la magie des anciens Egyptiens p. 113-120 de ce volume.
(10) Ad. Erman, *Die ägyptische Religion*, 2^e^ éd., p. 250.

idées étrangères que les magiciens égyptiens empruntaient aux Grecs aux Sémites et à d'autres nations, mais leur noyau, la possibilité de s'entretenir avec les dieux et les esprits, est une idée que nous trouvons dans les anciens textes égyptiens de tous les temps.

Les dieux et les esprits apparaissent toujours et partout aux gens dans leurs rêves et l'influence de l'excitation extérieure sur le caractère du rêve était connue dès l'antiquité. Déjà aux temps les plus reculés, on brûlait de l'encens dans les temples et les cryptes en l'honneur des dieux, on leur offrait de l'huile dans les coupes et on leur allumait des lanternes. Les Egyptiens employaient donc aux temps les plus reculés, en l'honneur des dieux et des esprits, tous les moyens dont se servaient les sorciers de l'époque ptolémaïque pour évoquer les dieux et les esprits, et il est compréhensible qu'à celui qui par hasard s'endormait dans un temple ou dans une crypte, apparaît en son rêve un dieu ou un esprit. Aussi l'idée qu'on puisse dompter les dieux et les esprits et les forcer à obéir était courante chez les Egyptiens dès les temps les plus reculés. Nous en trouvons des preuves nombreuses dans les textes des pyramides et dans les livres des morts. Il ne faut donc pas chercher à l'étranger l'origine des instructions démotiques pour évoquer les dieux. Les causes pour lesquelles nous trouvons des noms étrangers dans les formules, ont été expliquées plus haut (1).

Les rites accompagnant la naissance de l'enfant (2) sont faciles à expliquer. Le parfum de l'encens doit repousser les démons et rendre agréable le séjour des dieux qui donnent à l'enfant son esprit. Il est intéressant que le lecteur des livres sacrés s'arme pour ce rite, contre les démons, d'un bâton. Je ne connais qu'une mention du bâton magique dans la littérature magique des anciens Egyptiens. Les magiciens de l'ancien et du moyen empire se servaient, pour ce but, exclusivement d'une arme préhistorique, le boumerang dans lequel étaient taillées des figures lui assurant une vertu magique (pl. LI, fig. 86).

Très compliqués étaient les rites funéraires des anciens Egyptiens. La plupart d'entre eux étaient identiques aux rites qu'effectuait le grand prêtre chaque jour dans le sanctuaire, devant la statue du dieu,

(1) Voir p. 61 de ce volume.
(2) F. mag. pour la m. et l'enf., V 4 (p. 29-30).

par exemple : l'encensement de la momie, le lavage avec de l'eau, l'onction et les offrandes. La partie la plus importante de ces rites, c'était le rite de l'ouverture de la bouche, du nez, des yeux et des oreilles. Les rites étaient exercées par plusieurs prêtres, avec un lecteur des livres sacrés en tête. Le prêtre représentant le dieu Anoup avait la masque de celui-ci, (pl. LIV fig. 89, pl. LXVII fig. 144, pl XXXIII fig. 44). Une troupe de pleureuses participait aux rites. Deux de ces femmes représentaient les déesses Eset et Nebthet.

L'enterrement dans l'Egypte ancienne était l'imitation de l'enterrement du dieu Ousirew. Le rite de l'ouverture de la bouche, du nez, des yeux et des oreilles imitait les actes par lesquels avait été jadis, selon le mythe, dématérialisé l'esprit d'Ousirew et par lesquels toutes les fonctions vitales que son corps terrestre avait perdues à sa mort lui avaient été rendues. Selon la croyance des anciens Egyptiens, l'esprit de tout homme, après son décès, était aussi longtemps joint au cadavre que les dieux ne séparaient pas son esprit du corps mort et ne lui donnaient pas une vie nouvelle, ce qui se faisait par les mêmes actes que jadis la dématérialisation de l'esprit du dieu Ousirew. Les rites funéraires des anciens Egyptiens étaient donc des charmes imitatifs ; ils poursuivaient le but de forcer les dieux à exécuter ce que les prêtres exécutaient pendant ces rites.

Il serait superflu de traiter ainsi toutes les cérémonies magiques des anciens Egyptiens, on ne ferait que répéter tout ce qui a été expliqué dans les alinéas précédents de ce chapitre. Cependant, deux instructions de l'époque ptolémaïque me restent incompréhensibles : comment obtenir une conjonction favorable des étoiles (1) et comment mettre l'homme en démence temporelle ou permanente (2) ?

(1) Grim. dém. de L. et L., X, 3 (p. 137)
(2) Grim. dém. de L. et L., XXI (p. 144).

SUPPLEMENT I

Les vrais noms dans la magie des anciens Egyptiens

Les sorciers de l'Egypte ancienne accordaient une grande importance à la connaissance des noms des dieux et de ceux des esprits qu'ils évoquaient, ainsi que des noms des gens pour ou contre lesquels ils usaient de charmes. Ils s'imaginaient qu'ils pouvaient forcer l'homme et le dieu à exécuter leurs ordres quand ils les appelaient par leur nom, mais qu'ils ne pouvaient qu'à grand'peine soumettre à leur volonté un être dont ils ignoraient le nom ou qu'ils étaient tout à fait impuissants contre cet être. C'est pourquoi les Egyptiens se figuraient que les noms usuels des dieux n'étaient pas leurs vrais noms, mais seulement des pseudonymes et que les dieux cachaient leurs vrais noms afin de ne point être forcés à se soumettre à une volonté étrangère.

Cette idée est exprimée très clairement dans la formule magique pour expulser le poison du corps d'un homme piqué par un serpent, formule conservée dans le papyrus magique hiératique de Turin. (1)

La déesse Eset se décida à apprendre le vrai nom du dieu Re (2). Le dieu Re l'apprit lors de la naissance de son père et de sa mère, et le tenait secret dans son cœur pour que personne ne pût l'apprendre et forcer Re à l'obéissance (3).

Eset fabriqua un serpent avec de la salive de Re mêlée à de l'argile et le mit sur le chemin de Re qui fut piqué. Tourmenté par la douleur, il demanda à Eset de venir à son secours ; Eset le lui promit à condition qu'il lui dise son nom, sans la connaissance duquel elle ne pouvait le guérir (4). Re dit à Eset beaucoup de ses noms (5), mais son vrai nom

(1) Pap. mag. de Turin, I (p. 45-48).
(2) I 1 A (p. 46).
(3) I 1 B (p. 46-47).
(4) I 1 C (p. 47).
(5) I 1 D (p. 47) ; les expressions : « Celui qui créa le ciel et la terre », « Qui lia les chaînes des montagnes », etc., ce sont des noms de Re, de même que Re, Kheprer, Atoum.

ne se trouve pas parmi eux (1), et c'est pourquoi le poison continua à le tourmenter. Enfin, poussé à bout, Re dit à Eset son vrai nom (2), et Eset aussitôt expulsa le poison par une formule magique.

Dans une autre formule (3), le frère du dieu Hor, piqué, crie au secours d'Hor, mais quand celui-ci le demande qu'il fasse savoir son vrai nom, parce qu'il ne peut lui aider sans connaissance de ce nom, le frère piqué le rebute par des noms faux. Il dit son vrai nom, quand il voit qu'il ne peut pas tromper Hor, alors Hor prononce les mots magiques par lesquels il rend la santé à son frère.

Voilà pourquoi le sorcier se disposant à user de charmes pour ou contre quelqu'un, introduit le nom (4) de celui-ci dans la formule magique ; quand il veut anéantir un homme, il écrit le nom de celui-ci sur la statuette de cire (5), etc. Si la formule magique était destinée à une seule personne bien déterminée, comme on le voit dans les textes des Pyramides, dans les inscriptions sur les cercueils du moyen empire et dans les livres des morts, on précisait toujours le nom de celui à qui le texte

(1) I 1 E (p. 48).
(2) I 2 (p. 48).
(3) Pap. mag. de Turin, V (p. 51-52).
(4) Par exemple dans le conte relatif à la naissance des premiers rois de la Ve dynastie dans le papyrus de Westcar 10/7-11/7 :

« Voici : ils entrèrent chez Redzedet et se renfermèrent avec elle dans son cabinet. Eset se plaça devant elle, Nebthet derrière et Heket facilita l'accouchement. Eset dit : « Ne te tiens pas fortement (en égyptien : *wʿser*) dans son sein, toi, dont le nom est Weserkaf (c'est-à-dire « Fort est son esprit ») ! » Et sur ses mains glissa l'enfant, long d'une coudée, avec des os saints... Puis Eset se plaça de nouveau devant elle, Nebthet derrière elle et Heket facilita l'accouchement. Eset dit : « Ne sois plus en connexion (*saʿhew* > *sahou*) avec son sein, toi, dont le nom est Sahoure (c'est-à-dire « Proche est Re » ou « Compagnon de Re » ou « Seigneur féodal de Re ») ! » Et sur ses mains glissa l'enfant, long d'une coudée, avec des os saints..... Puis Eset se plaça de nouveau devant elle, Nebthet derrière et Heket facilita l'accouchement. Eset dit : « Ne reste pas *dans les ténèbres (kukew)* de son sein, toi, dont le nom est Kakaï ! » Et sur ses mains glissa l'enfant, long d'une coudée, avec des os saints..... »

Ou dans la légende de l'engendrement, de la naissance, de l'éducation et du couronnement de la reine Hatshepsowet, on dépeint ainsi sa conception (Urk. d. aeg. Altrt. V, 220/16-221/9) : « — — — — — — — d'amour et de grâce — — — — — — — —. La Majesté ce dieu faisait tout ce qu'il désirait de faire avec elle, et elle lui permit de se réjouir d'elle. Elle l'embrassait — — — —. L'épouse du roi et la mère du roi Ahmes dit à la Majesté ce Dieu, Amon, maître des trônes de tous les deux pays : « Mon maître ! Que ta gloire est grande ! Superbe (*Shepes*) est le spectacle de tes joues (*haʿet* > *hat*). Tu m'as remplie (*khnem*) de la lumière et ton parfum est dans tout mon corps ! » — Quand la Majesté ce Dieu eut fait avec elle tout ce qu'il désirait faire, Amon, maître des trônes de tous les deux pays, lui dit : « Khnemtamon Hatshepsowet (La compagne d'Amon, la première de [ses] favorites) voilà le nom de ta fille que j'ai mise dans ton sein. » C'est l'explication des mots qui sont sortis de la bouche. Elle règnera excellemment par tout ce pays..... »

(5) Voir par ex. le livre d'Apop, IX 4 (p. 94-95), IX 9 (p. 96).

était destiné. Dans les grimoires où sont collectionnées des instructions pour l'usage de tout le monde, nous trouvons expressément indiqués des lieux où le magicien doit prononcer ou écrire le nom de celui au profit duquel ou contre lequel il use de charmes, par les mots suivants : « N., fils de N. » (le nom de la mère), ou « N., fille de N. » (le nom de la mère). Il ne faut pas s'étonner que le sorcier désigne la personne dont il s'agit par le nom de sa mère et non par celui de son père. Cette coutume date des temps où il n'y avait peut-être aucune possibilité d'établir qui était le père de l'enfant. La règle qu'on peut toujours établir le nom de la mère avec certitude, tandis que ce n'est pas toujours possible pour le père, était valable même pour l'Egyptien des temps moins reculés, et si l'on employait un faux nom de père, cela pouvait faire échouer l'effort du sorcier.

L'expérience enseignant toute la valeur de la connaissance du vrai nom est très vieille. Si l'on appelle, dans une foule, quelqu'un par son vrai nom, celui dont il s'agit sait tout de suite que c'est lui qu'on appelle. Mais si l'on use d'un faux nom, le résultat sera le même comme si on ne l'eût point appelé. La découverte de cette qualité du vrai nom exerçait certainement une forte impression sur l'homme primitif et était la cause que l'homme estimait trop haut son importance, comme il est de règle, qu'on exagère l'importance de toute découverte nouvelle. L'histoire des dernières découvertes scientifiques, surtout dans le domaine de la médecine, prouve surabondamment ce phénomène psychologique. C'est ainsi que se développa l'opinion de la vertu magique du vrai nom. Pour cette raison aussi les Egyptiens ne pouvaient se résoudre aussi facilement que nous au choix d'un nom pour l'enfant nouveau-né. Nous apprenons par les légendes sur la naissance des rois que leurs noms résultaient des mots prononcés par les dieux lors de la conception ou de la naissance de ces rois (n. 4, p. 114). Les Egyptiens, au lieu de postuler que « Toute chose qui existe a son nom », postulent à tort que « La chose qui n'a pas de nom n'existe pas » ; et ils en concluent qu'une chose a acquis son existence parce que le dieu en a prononcé le nom. Ainsi procède le dieu Re dans la légende de la perte du genre humain et du départ du dieu Re au ciel (1). Je suppose que les Egyptiens ont conçu cette opinion

(1) Lefébure : *Les hypogées royaux de Thèbes*, quatrième partie, tab. XVI, l. 36 et sq.

dans leur patrie primitive et qu'on pourrait la retrouver chez les Hamites et les Sémites (1).

La connaissance du vrai nom étant le seul moyen sûr dont disposait le sorcier pour dompter les dieux, il s'efforçait d'apprendre leurs vrais noms. Le sorcier dont l'effort était vain, se contentait de feindre qu'il connût le vrai nom (2) ; il dépeignait les effets que la prononciation de ce nom aurait eus (3) et menaçait de le prononcer si l'on ne satisfaisait pas son désir.

Dans les textes magiques des anciens Egyptiens de tous les temps, nous rencontrons des noms de dieux qui ne s'accordent pas avec leurs noms usuels et qui, dans certains textes, sont expressément désignés comme leurs vrais noms. Il n'est certes pas exclu que certains groupes de ces noms ou du moins certains de ces noms n'aient été artificiellement formés afin de tromper un adepte avide de connaissances, mais je suppose qu'il y avait très peu de noms d'une telle origine. Comment les sorciers ont-ils appris ces vrais noms des dieux ?

Nous trouverons la réponse à cette question en recherchant le caractère des vrais noms des dieux.

Il faut remarquer avant tout qu'un tel nom est très rarement isolé ; d'ordinaire, quand le sorcier prononce un vrai nom de dieu, il prononce tout un groupe de noms, et l'un seulement est le vrai. La justesse de cette idée est confirmée par la réponse d'Eset à Re, quand Re lui a dit sur sa demande beaucoup de ces noms (4).

La recherche de ces noms et de leurs groupes montre qu'on peut les distribuer en plusieurs catégories :

1° Les groupes de noms de sons analogues, par exemple :

« Matey, Matey, Motey, Motey, A, A, A, Moutef, Moutef, Mitey, Mitey ! (5) »

« Fnenwey, Fnenwey, Thnenwey, Thnenwey ! (6) »

(1) Voir par ex. le mythe de la création du monde au livre Ier de Moïse, chap. I. Cette opinion donna peut-être naissance au thème correspondant de l'Ev. selon saint Jean, chap. Ier, vers Ier et 14.

(2) Par ex. : Livre des Morts, VII 2 (p.21-22); pap. mag. de Harris, VI 1 (p. 39-40); pap. mag. de Turin, I 2 (p. 48) ; grim. dém. de L. et L., VII C (p. 130-131).

(3) Pap. mag. de Harris, V (p. 39).

(4) Pap. mag. de Turin, I 1 E (p. 48) ; voir aussi grim. dém. de L. et L., XXII 2 (p. 144).

(5) Textes des pyr., VI (p. 4) ; le mot Moutef peut signifier éventuellement : « Sa mère ».

(6) Textes des pyr., VII 4 (p. 5).

« Poporouka, Poporaka, Poporoura ! (1) »

« Tefen, Befen, Mestet, Mestetef, Petet, Tsetet, Matet ! (2). »

« Shlate, Late, Balate (3). »

« Alipse, Thablipse, Setsiblipse ! (4), etc.

Je suppose que le sorcier reproduisant un tel groupe de noms était persuadé que l'un d'eux était vrai, sans savoir lequel. Je vois la cause vraisemblable de ce phénomène en ce que le sorcier n'avait pas retenu ce nom assez précisément et qu'en conséquence, lorsqu'il fallait le reproduire, il prononçait toutes les variantes tenues par lui pour possibles. Comme le sorcier certainement s'efforçait de retenir le nom avec précision, il est probable qu'au moment où il écoutait ce nom-là, ses capacités étaient affaiblies. Si nous nous rappelons par quels rites le sorcier évoquait dieux et esprits, nous parviendrons enfin à juger que le sorcier avait dû entendre ces vrais noms des dieux ou en rêve, ou en sommeil autohypnotique, ou en extase et qu'il les aurait donc tenus pour révélés par un dieu. Cela s'accorde avec la croyance des anciens sorciers égyptiens, que le dieu tient secret son vrai nom et qu'il ne le dit que forcé de le dire (5). La plupart des vrais noms des dieux sont peut-être de cette origine.

2° Nous trouvons dans les formules du grimoire démotique de Londres et de Leyde, parmi les noms magiques, des noms usuels des dieux :

a) Egyptiens, par exemple : Re V 1a (p. 126) ; Erpit V 1a (p. 126) ; Anoup V 1 (p. 126) ; Nout VII A4 (p. 130) ; Tat (la colonne sacrée d'Ousirew ?) I (p. 122-123), IV 1 (p. 124-125), VII E1 (p. 132) ; Bastet VIII A (p. 134) ; Aton XI 1 (p. 138), Amon XII B (p. 139), etc.

b) Grecs, par exemple : Dioskor XXII 2 (p. 144) ; Horion XV 2 a (p. 141) ; Hele (< Hélios) IV5 (p. 125), etc.

c) Sémitiques, par exemple : Eresgshigal VII F (p. 133) ; Rishfe VII K (p. 133) ; Adonaï XXII 3 (p. 144) ; Belkesh XVIII 2 (p. 142) ; Aniel IV (p. 124), VII E (p. 132) ; Mikhaël 21 6 ; Abraham VIII K (p. 134) :

(1) Pap. mag. de Harris, X 1 (p. 41).

(2) Les noms de sept scorpions de la table de Metternich, 15 (p. 72).

(3) Grim. dém. de L. et L., XXVII 1 (p. 147).

(4) Grim. dém. du Louvre, III (p. 152).

(5) Voir le Pap. mag. de Turin, I (p. 45-48), V (p. 51-52).

Eloë I (p. 122) ; Yao I (p. 123) ; Yēou I (p. 123) ; Yaho VII A4 (p. 130), XV 1 (p. 141), XXV 2 (p. 146), XXVI 1 (p. 147), etc.

d) D'origine inconnue, mais qui se trouvent dans les textes gnostiques, par exemple : Barbarethou I (p. 123) ; Abrassax XII B (p. 139), XV 1 (p. 141), etc. (1).

3° Quelques-uns de ces noms sont des mots ou des expressions désignant des surnoms des dieux :

a) Egyptiens, par exemple : Pefnoute (« son Dieu ») VII K (p. 133) ; Bibiou (« l'âme des âmes ») VII K (p. 133), VIII A (p. 134), XI 1 (p. 138) ; Pnebbaï (« le maître de l'âme ») VIII A (p. 134) ; Bakhykhsikhykh (« l'âme des ténèbres, fille des ténèbres ») VI 4 (p. 128), la variante : Bakaksikhekh VII H (p. 133) ; Komto (« l'esprit de la terre » ou « l'esprit de terre ») VII D 6 (p. 132) ; Bampre (« l'âme de Re ») 7/21 ; Arkhekhempe (« celui qui fait les ténèbres au ciel ») IV 5 (p. 125) ; Akhremto 7/18 = Akhrempto (« Celui qui est parfait dans la terre ») IV 1 (p. 125) ; Pisito (« ce fils de la terre ») XV 2a (p. 141), etc.

b) Grecs, par exemple : Meghiste (< megistos, « le plus grand ») 14/8 ; Pantogrator (< Pantokrator « tout-puissant ») XV 2a (p. 141) ; Pater (« le père ») VII E1 (p. 132), et d'autres.

c) Sémitiques, par exemple : Marmareke (< Marmaraoth « Maître des Maîtres ») (2) VII F (p. 132) ; Sabaho (< Sabaoth « l'armée ») XV 1, 2a (p. 141), XXV 2 (p. 146) ; Miribal (« l'adversaire de Baal ») VII G (p. 133) ; Abïaho (le nom propre « Le dieue st l'approvisionneur ») XXV 2 (p. 146), etc.

4° Quelques autres sont des mots ou expressions que le sorcier tenait à tort pour des noms :

a) Egyptiens, par exemple : Opet (« le harem » ou le nom d'une ancienne ville égyptienne dont les ruines s'appellent aujourd'hui Louxor) VII A 4 (p. 130) ; Khope (« deviens, sois » VII K (p. 133) ; Anoug (pronom personnel de la première personne du singulier : « moi », commun

(1) Quant à la signification de quelques-uns de ces noms, voir : Hopfner : *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, I § 731-757 (p. 188-191) où est citée encore une autre documentation (Le nom *Arsenafre* § 736 provient de Har-she-nofre(.t), « Hor, fils de la Beauté » Le nom Bakhykh § 741 est très probablement identique au nom Baïenkhokh ; le mot Ba est la forme abrégée du mot Baï devant le génitif direct.)

(2) Voir Hopfner : *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber* I, § 746 (p. 190).

aux Egyptiens, Sémites et Hamites) XXVIII 1 (p. 148), Enphe (var. Emphe) 17/6, 31 (« au ciel ») VII E 1 (p. 132), etc. ;

b) Grecs : Episghes Emmime (episches epi me « viens ici chez moi ! ») VIII A (p. 134) ; Gyre Thee Pisitou Ekoimi Atam (= Kyrie theie piste exiemi Adam, « Seigneur Dieu fidèle, j'envoie Adam »), verso 13/6, etc.

5° Quelques-uns, enfin, sont composés de noms appartenant à diverses langues variées, ainsi :

Paterемphe IV 1 (p. 125), VII E 1 (p. 132) ; *Pater* est le mot grec signifiant « le père », *em-fe* (en vieil égyptien m pe-t) signifie « au ciel » Ntote-gagiste VII F (p. 133) ; *nto* est pronom égyptien personnel de la deuxième pers. du sing. de fem., *te* est la copule égyptienne du fem., *gagiste* < kakiste est superlatif grec du fem. de l'adjectif kakos « mauvais » ; et autres.

Nombreux sont des mots composés à l'aide du mot égyptien bai « âme », dont les autres particules sont étrangères, mais dont l'origine ne se laisse pas déterminer, par exemple : Brim-baï-nouioth I (p. 123) ; Sengen-baï I (p. 123) ; Oritsim-baï VIII A (p. 134) ; Arbeth-baï-noutsi IV 1 (p. 125) ; Mane-baï VI 3 (p. 128), etc.

Quelques noms finissent par le mot our (en vieil égyptien wer « grand »), par exemple : Seth-our II (p. 123) ; Gathoubasath-our II (p. 123) ; Ginteth-our VIII B (p. 134) et d'autres.

La seconde particule des noms Laam-khekh I (p. 123) et Kmlakikh VII H (p. 133) est le mot égyptien signifiant « les ténèbres », que nous avons rencontré déjà auparavant ; mais quelle est l'origine des autres particules de ces noms ?

Il est intéressant que les particules égyptiennes de tels noms ne soient pas écrites selon les règles de l'orthographe égyptienne, mais suivant un mode employé pour marquer des noms étrangers. On peut en conclure que le sorcier égyptien ne se rendait probablement pas compte de ce qu'il écrivait et prononçait des noms égyptiens ou des noms renfermant des noms égyptiens comme des particules.

Si nous recherchons maintenant des noms magiques dans les formules des papyrus magiques grecs, (1) nous trouverons les mêmes phénomènes

(1) Voir : Dr. Theodor Hopfner : *Griechisch-Agyptischer Offenbarungszauber* I (Studien zur Palaeographie und Papyruskunde XXI), § 680 et sq. (p. 173 et sq.).

et les mêmes noms. Nous pouvons en conclure que ni les sorciers grecs ni les sorciers égyptiens ne se contentaient des résultats de leurs efforts, qu'ils se méfiaient de leurs connaissances, donc aussi des « vrais noms » et empruntaient de « vrais noms » des dieux à leurs collègues d'autres nationalités. Leur imagination, libérée en sommeil et en extase des chaînes de la logique, traitait alors ces éléments tout à son aise, et c'est ainsi que se développaient des noms dans lesquels nous chercherions en vain quelque sens.

SUPPLEMENT II

La théorie des remèdes magiques.

Un sorcier primitif se sert d'un remède magique sans se soucier de la question pourquoi justement ce remède magique et non pas un autre doit lui apporter le remplissement de son désir. L'autorité de son maître, ou d'un grimoire, c'est l'unique motif qui le mène à faire usage des remèdes magiques. Quant aux Grecs, l'autorité seule leur ne suffit pas. Pour eux, les remèdes magiques signifient une componente du système cosmique où sont inclus les dieux, les esprits, les étoiles, les animaux, les plantes et les minéraux, et l'activité bonne ou mauvaise de chacun de ces individus, ce n'est que la conséquence logique de sa place dans ce système-là (1).

Même si les Egyptiens n'avaient pas un tel système tout à fait détaillé, ils avaient du moins ses éléments, ce qui nous est prouvé par le papyrus Salt nº 825 (le papyrus hiératique du Musée britannique nº 10.051) (2).

Nous trouvons dans la première partie de ce papyrus (I 1-III 4) les noms des plantes et leurs produits employés dans la magie en rapport aux divers dieux. Ce système tire son origine d'un mythe sur lequel nous ne pouvons pas dire avec certitude s'il date des temps encore plus reculés et si ce système en a été ajouté plus tard, ou bien si ce mythe-là fut créé artificiellement expressément pour ce système. Le mythe dont nous parlons est, certes, bien altéré, mais l'essentiel de sa matière nous est clair.

Une fois, comme suite des motifs inconnus, un désastre cosmique

(1) Voir Theodor Hopfner : *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber, I. Band, II. Teil :* Möglichkeiten und Mittel der Beeinflussung des Zwischenreiches und der Götter durch den Menschen, 1. *Kapitel :* Auf Grund der sogenannten Sympathie und Antipathie : Der Götter und echter Daemonen durch die sympathisch-symbolischen Tiere, Pflanzen und Steine (Metalle).

(2) Voir le papyrus Salt (p. 64-65).

a détruit le ciel et la terre, et les dieux, les gens et les animaux en étaient atteints. Les dieux pleuraient, vomissaient, étaient en sueur, et saignaient, et de leurs larmes, de leur sueur, de leurs salives et de leur sang poussaient des plantes douées, en conséquence de leur origine divine, de la vertu magique. De la vomissure du dieu Re (?) naquit le goudron protégeant des momies contre l'activité pernicieuse de l'air et de l'humidité.

Certains animaux étaient, certes, déjà aux temps préhistoriques unis inséparablement avec les dieux égyptiens, cependant nous ne trouvons dans l'époque plus reculée rien qui justifierait la supposition que les Egyptiens se servirent en exerçant la magie de cette union.

CHAPITRE III

LA RELATION ENTRE LA MAGIE ET LA RELIGION

Un acte humain est la réaction à une excitation venant du monde qui nous entoure. Toute excitation nouvelle cause de l'embarras à l'homme ; il réagit de manières différentes, et après s'être persuadé que cet embarras ne doit pas exister, cherche des modes nouveaux de réaction jusqu'à ce que l'expérience lui fasse trouver la plus juste ; celle-là se transmet de génération en génération.

Toutes les idées de l'homme primitif formaient un groupe unique. Une idée s'associait aux idées pareilles plus anciennes et se comportait envers les autres idées ainsi que toutes les idées pareilles.

L'homme observait autour de lui beaucoup de phénomènes analogues à ceux causés par des êtres vivants, mais il ne voyait leur auteur nulle part. Il s'imaginait alors que ces phénomènes sont des actes des êtres cachés ou invisibles et se représentait les dieux comme les autres êtres vivants. Les dieux avaient les mêmes qualités et les mêmes défauts que les autres êtres vivants ; ils avaient les mêmes besoins et les mêmes désirs que les hommes et n'en différaient que par la force plus grande qui leur permettait de produire des effets que n'auraient pu réaliser les forces humaines trop faibles. L'homme primitif ne connaissait aucune autre différence entre un dieu et un être vivant, et à cause de cela il se comportait envers lui comme envers tous les autres êtres vivants. Il lui apportait des cadeaux, lui faisait des promesses, le priait, lui commandait et le menaçait tout comme s'il se fût adressé aux hommes et aux bêtes.

Beaucoup de générations de primitifs se succédèrent sur terre avant que la vie intellectuelle se développât assez pour que l'homme pût analyser ses idées. Alors seulement il se persuada que la force humaine

différe de la force divine non seulement par sa puissance, mais encore par sa qualité ; il tira au clair la différence entre les actes naturels et les charmes, entre la force naturelle et la force magique, et par là, sa manière d'apprécier la différence entre l'homme et le dieu changea considérablement.

L'homme savait prévoir l'issue des actes naturels et l'effet des forces naturelles ainsi qu'il savait prévoir comment agirait l'homme dans des circonstances données. Au contraire, l'issue des actes magiques et l'effet des forces magiques lui étaient aussi imprévus que l'activité des dieux. Ainsi se développa l'idée que la force magique est alliée au caractère des dieux et que la force naturelle est alliée au caractère humain. Comme les esprits des morts approchent par leur caractère des dieux plus que des hommes, on jugeait que ces esprits aussi possédaient la vertu magique.

L'homme ne pouvait maîtriser les forces magiques que de deux manières : ou il contraignait les dieux et les esprits à remplir sa volonté, ou il accommodait son caractère à celui des dieux. Plus grand était le pouvoir terrestre de l'homme, plus il s'approchait des dieux : le chef d'une tribu, ou plus tard le roi, régnant despotiquement sur la fortune et sur la vie de ses sujets, était le dieu. Son activité n'était subordonnée ni aux lois humaines, ni à l'estimation du point de vue moral, de même que l'activité des dieux n'y est pas subordonnée.

Cette classification des êtres et phénomènes en naturels et surnaturels s'est fait jour dès l'époque préhistorique. C'est en ce temps aussi que prit naissance l'institution des prêtres qui connaissaient mieux le caractère et l'activité des dieux et des esprits que les autres gens ; et par suite ils savaient maîtriser les forces magiques mieux que les hommes ordinaires. Tout homme, certes, pouvait user de charmes et en usait, mais quand il se trouvait tout à coup dans l'embarras, il allait chez un prêtre-sorcier pour lui demander aide ou conseil.

C'est ainsi que se développa la magie officielle à côté de la magie populaire. Toutes deux avaient, certes, leurs tâches particulières et poursuivaient leur chemin propre, mais toutes deux se basaient sur les mêmes idées ou pensées directrices, et les prêtres-sorciers n'avaient pas, pour l'exécution de leurs tâches, d'autres moyens que ceux dont se servaient aussi les sorciers populaires.

Lorsque l'activité des prêtres égyptiens s'accrut au point de surpasser les forces d'un seul homme, elle se divisa en branches dont chacune était confiée à un membre spécial du corps des prêtres. L'exécution de la magie, de même que du rituel des fêtes, était confiée à un prêtre qu'on appelait *kheriheb* (c'est-à-dire « celui sous le pouvoir duquel sont les fêtes ») ; comme il est souvent figuré aux tableaux représentant des fêtes en tête des autres prêtres, et comme il lit dans un rouleau de papyrus qu'il tient dans ses mains, on l'appelle, dans la littérature scientifique d'aujourd'hui, « lecteur des livres sacrés ».

Les bibliothèques des temples égyptiens gardaient aussi les livres magiques auprès des livres scientifiques et religieux, comme on peut apprendre dans le catalogue de la bibliothèque du temple de Behdet (1) dans lequel se trouvent ces titres des livres magiques :

8. Le livre pour éloigner le mauvais œil.
13. La défaite de Soutekh.
14. Le repoussement du crocodile.
33. Le repoussement des reptiles.

Le livre de la défaite de Soutekh était peut-être un livre analogue au livre de la défaite du dragon Apop, dont les sources sont aussi les livres des bibliothèques des temples, comme on peut voir du titre du premier livre (2), de l'instruction du deuxième livre (3) et de l'instruction du quatrième livre (4).

Le livre de repousser le crocodile de la bibliothèque de Behdet était peut-être analogue au papyrus magique de Harris (5), et le livre de repousser les reptiles de la même bibliothèque à la table de Metternich (6) ou à une autre collection des textes magiques servant au même but (7).

La magie et la religion s'étant trouvées entre les mains d'un seul prêtre, leur influence mutuelle était très grande. Les kheriheb

(1) H. Brugsch : *Bau und Maasse des Tempels von Edfu*, Zeitschr. für aeg. Sprache und Altertumskunde IX (1871), p. 43-45.
(2) Le livre du dragon Apop I 1 (p. 83).
(3) Le livre du dragon Apop, VIII 4 (p. 90).
(4) Le livre du dragon Apop, X 3 (p. 98).
(5) (P. 35 et sq.).
(6) (P. 66 et sq.).
(7) Voir par exemple les pap. mag. de Turin (p. 45 et sq.), les pap. mag. de Leide (p. 55 et sq.).

transportaient les idées et rites religieux dans la magie officielle, où les empruntaient ensuite les magiciens populaires ; et inversement, l'activité des kherihebs transportait les idées des magiciens populaires dans la magie officielle.

Nous pouvons observer ces deux procédés dans les charmes utilisant des statuettes en cire pour faire périr un ennemi. Ce n'est que par erreur que le plus ancien document (1) connu jusqu'à présent se trouve parmi les textes destinés à l'esprit d'un défunt. L'instruction qui s'y trouve renfermée atteste que c'étaient des charmes par lesquels un vivant se disposait à se débarrasser d'un autre vivant. Nous apprenons par le titre du livre de la victoire sur Apop (2) que ce livre-là est une copie du rituel destiné au temple d'Amon-Re à Karnak (égyptien : Neswettowey, « les trônes de tous les deux pays » ou Opet-eswet). Ce rituel se fonde sur les charmes populaires du moyen empire mentionnés plus haut, mais largement développés en une série de rites accompagnés de longues prières, de litanies et de malédictions. Ce changement du rite magique populaire en rite magique religieux ne prouve pas que c'était un kheriheb expert en rites et en littérature religieuse qui l'eût provoqué. Mais si nous lisons les formules du premier livre de la victoire sur Apop (3), nous voyons que ces formules, destinées originairement à Re, furent remaniées par des additions de sorte qu'on pût s'en servir pendant les rites magiques destinés à faire périr les ennemis terrestres du roi et qu'alors les charmes religieux aux effets célestes redeviennent charmes royaux aux effets terrestres. Le livre traitant de ces charmes-là est un grimoire royal secret de la bibliothèque royale, comme nous le lisons dans les procès-verbaux judiciaires (4), mais qui, de la bibliothèque royale, repasse par un crime entre les mains du peuple. Le livre de la victoire sur le dragon Apop, destiné à Amon-Re, roi des dieux, fut remanié pour le roi égyptien, et la copie de cette rédaction remaniée appartenait, sous le règne d'Alexandre II, à certain Esmin (5).

Les rites religieux et les formules dites pendant leur exécution

(1) Inscr. sur les cerc. du moy. emp. IV (p. 14-15).
(2) (P. 83).
(3) I-III (p. 83-85).
(4) Pap. de Lee (p. 116-117).
(5) Voir l'introduction du livre de la victoire sur Apop (p. 83).

faisaient une forte impression sur les hommes qui participaient et qui prêtaient une vertu magique même aux gestes et mots les plus simples qui accompagnaient ces rites. La formule sacrificielle : « Le roi donne une offrande », le prouve d'une manière très intéressante. Le lecteur trouvera le texte hiéroglyphique de cette formule sur les pl. LV, fig. 90, XV fig. 18, XXXIX fig. 52, XL fig. 53 et 54, XLI fig. 55, LIII fig. 88.

Parmi les diverses opinions qu'avaient les anciens Egyptiens sur la vie posthume, la plus répandue a été celle-ci : que l'esprit d'un mort vit dans sa crypte d'une manière analogue à la vie terrestre ; qu'il se nourrit d'aliments que lui apportent ses enfants restés sur terre.

A ses amis les plus fidèles, le roi lui-même faisait construire des cryptes aux environs de la sienne, afin de jouir de leur compagnie après sa mort, et lui-même leur faisait apporter aussi des offrandes. Le prêtre mettait les cadeaux du roi sur la table aux offrandes dans la crypte du défunt, en disant : « Le roi donne une offrande à l'esprit de N. » Les objets faisant partie des décors de l'hypogée, que le roi lui-même donnait à l'esprit de son ami, étaient marqués de ces mots : « L'offrande que le roi a donnée à l'esprit de N. »

Avec le temps, l'offrande du roi est devenue manifestation de la faveur et on en décerna non seulement aux amis les plus fidèles du monarque, mais aussi à tous les dignitaires de la cour et fonctionnaires supérieurs, de sorte que le roi ne pouvait plus pourvoir aux besoins d'un si grand nombre d'esprits. Pour cette raison, l'offrande réelle se changea en offrande formelle. Le roi fit tailler une table sacrificielle en pierre où étaient figurés des présents sacrificiels d'usage courant et y fit inscrire la mention : « L'offrande que le roi donne à l'esprit de N. » Plus tard, le roi ne fit plus faire une table lui-même, mais autorisa seulement les parents du défunt à faire faire pour l'esprit de celui-ci une table sacrificielle avec l'inscription : « L'offrande que le roi donna à l'esprit de N. » (pl. LIII fig. 88), et le fils ou tel autre parent qui a obtenu cette faveur royale à l'esprit du défunt, l'annonce dans l'hypogée de ce dernier en ces termes : « Son fils N. fit obtenir que le roi donnât une offrande à l'esprit de N. » Le sujet qui n'a pas reçu le consentement du roi devait se contenter d'une table d'offrandes sans l'inscription nommée (pl. LII fig. 87). Comme la permission royale de se procurer une telle table avait été décernée à tout sujet sans distinction,

les Egyptiens s'en procuraient sans avoir demandé aucune autorisation, et pour satisfaire toute la clientèle on ne pouvait autrement qu'en fabriquer en masse d'avance et en tenir dépôt.

Sur ces entrefaites, on oubliait la signification primitive de l'inscription : « L'offrande que le roi donna à l'esprit de N. » et la signification des mots rituels : « Le roi donne une offrande à l'esprit de N. » Le peuple voyant cette inscription sur la table où étaient figurés des aliments à sacrifier, se représentait que ces aliments figurés devinssent véritables sous l'influence de l'inscription : « L'offrande que le roi donne à l'esprit de N. » et c'est ainsi que ces mots insignifiants deviennent une formule magique qui, plus tard, transforme en des réalités non seulement des aliments figurés sur la table de pierre, mais aussi toute autre image sur laquelle on a écrit la formule. Un objet même sur lequel on ne l'a pas écrite peut devenir objet véritable quand on dit sur lui ces mots : « Le roi donne une offrande à l'esprit de N. » A cette fin, cette inscription se trouve plusieurs fois dans tout hypogée et sur tout sarcophage. D'ailleurs, nous rencontrons dans tout hypogée une autre inscription demandant aux visiteurs du tombeau d'y énoncer la formule : « Le roi donne une offrande à l'esprit de N. », car ces mots sont le doux souffle de vie pour l'esprit et leur prononciation ne fatigue pas le visiteur et ne pourrait lui nuire aucunement.

Plus simple et plus claire est l'évolution de la liste des offrandes dans les tombeaux et sur les cercueils de la fin de l'ancien et du moyen empire. Ces listes étaient originairement sans doute les vrais inventaires des choses déposées pendant les funérailles dans le tombeau du défunt; mais comme les tombeaux étaient pillés peu de temps après les funérailles, les survivants remportaient probablement du tombeau la plupart des choses qu'ils ont apportées pendant les funérailles et qui avaient été enregistrées dans l'inventaire, ainsi que le vrai inventaire était plus modéré que celui qui était enregistré sur la muraille du tombeau ou sur le cercueil. Ce désaccord des inventaires, vrai et écrit, a fait naître l'idée que l'inventaire écrit a le pouvoir magique de devenir réel, ce qu'on peut conclure du grand nombre des objets inscrits dans quelques inventaires. Ainsi, par exemple, dans le mastaba du Rekhew, sont figurées et enregistrées les richesses, dont je cite :

Pl. XLI fig. 55 :

Les coffres des objets de toilette ; il y en a vingt-quatre jusque vingt-six pièces de chaque sorte ;

Un coffre avec cent trente mille boulettes d'encens.

Pl. XLII fig 56 :

Les coffres avec 220.000 et 250.000 pièces des tissus façonnés dans le rang supérieur ;

Les coffres avec 660.013, 212, 211, 222 et 222 pièces analogues dans le rang moyen ;

432.304 et 460.000 bourses dans le rang supérieur ;

200, 301, 211, 300, 211, 123, 220 et 330 vases dans le rang inférieur,

266 disques.

Ce n'est qu'une seule pièce qui est figurée ; le nombre des pièces de chaque sorte est indiqué par les chiffres y écrits. La formule magique : « L'offrande que le roi a donnée.... » est écrite en tête de cette liste.

CHAPITRE IV

LA RELATION ENTRE LA MAGIE ET LA SCIENCE

Au début du chapitre précédent, j'ai mentionné que les idées de l'homme primitif formaient un seul groupe et qu'on ne les a classées qu'en un temps relativement peu reculé, car cette classification exigeait un degré assez élevé de la faculté de juger logiquement.

Aux temps de l'ancien empire et de sa décadence (3642-2160 av. J.-Ch.), la faculté de juger logiquement était déjà si développée qu'elle leur permettait de classer les perceptions et les idées en plusieurs groupes — domaines de science — dont les limites étaient, sans doute, très incertaines. Des livres datant de l'ancien empire, où l'on eût systématiquement collectionnés des résultats obtenus par les recherches dans l'ordre des sciences particulières, — des manuels scientifiques — ne se sont certes pas conservés jusqu'à nos jours, et probablement on n'en avait pas encore dans ces temps-là ; mais des remarques variées, éparses dans des biographies d'Egyptiens de l'ancien empire et quelques-uns de leurs titres nous prouvent que les connaissances scientifiques de cette époque ne restaient pas trop en arrière des connaissances à l'époque du moyen empire (2160-1788 av. J.-C.), dont il s'est conservé des restes de livres scientifiques.

La magie formait un domaine scientifique indépendant déjà dans l'ancien empire, comme on en peut juger par les inscriptions de l'hypogée de Herkhouf, qui vécut sous le règne des rois Pépi et Mérenre (VI[e] dynastie, I, 2850 av. J.-C.) : « O vous qui vivez sur la terre, quand vous arrivez à cet hypogée, voyageant vers le nord ou vers le sud, dites : « Un millier de pains et un millier de [cruches de] bière au maître de cet hypogée ! » et moi, je vous défendrai dans l'empire des esprits. Je suis l'esprit lumineux parfait, bien pourvu de toutes choses, kheriheb connaissant bien

ses formules. Chacun qui entrera dans cet hypogée et l'endommagera, sera pris comme un oiseau et jugé pour cela par le grand dieu (1). »

Herkhouf confirme sa menace par cet avertissement au visiteur : « Je suis kheriheb, connaissant bien ses formules ! » Les formules magiques et assurément aussi les rites qui s'y rapportent, formaient donc déjà en ces temps-là un domaine de science et d'activité indépendant, confié aux kherihebs. Si l'on jugeait cette conclusion trop audacieuse, nous en trouverions de nombreuses preuves dans les contes de magiciens du papyrus de Westcar (2) où se trouvent quelques exemples de l'activité des kherihebs de l'ancien empire. Dans ces contes, on dépeint les kherihebs tels que l'imagination du peuple les avait parés ; il ne faut donc pas ajouter foi aux détails, mais on peut juger avec certitude que les kherihebs étaient les sorciers.

Aux temps moins reculés, on considérait la magie comme une science. On la cultivait dans la maison de la vie, c'est-à-dire dans l'école supérieure des anciens Egyptiens (3), et dans la bibliothèque royale privée, des grimoires (4) se trouvaient à côté des autres livres scientifiques de même que dans les bibliothèques des temples (5).

La magie était dans la plus étroite connexion avec la médecine, et cette connexion s'exprime au mieux dans le papyrus médical Ebers (6) : Si le traitement d'un patient doit réussir, il faut que le médicament s'accompagne d'une formule, et la formule, d'un médicament. Cependant, le médecin ne se contentait pas de dire une formule magique seulement au moment où le patient prenait le médicament ou quand il lui appliquait un bandage. Il accompagnait de formules magiques toute son activité. Il disait une formule magique quand il prenait dans sa main un petit vase à mesurer les substances médicinales nécessaires pour la fabrication du médicament (7), et en récitait une sur tout ingrédient dont il se servait pour cette fabrication (8). Il entrait chez son patient

(1) *Urkunden des Alten Reiches*, I, p. 120.
(2) P. 183-191.
(3) Pap. mag. de Harris, IV, le titre (p. 38).
(4) Pap. de Lee (p. 116-117).
(5) P. 125 de ce volume.
(6) Livres de méd., III 1 (p. 101).
(7) Livres de méd., VI (p. 102).
(8) La formule pour l'orge des livres de méd., VII ; pour la graisse, VIII ; pour le miel, IX (p. 102-103).

en prononçant une formule magique (1), et il en prononçait une quand le patient buvait la drogue (2) ; le médecin n'appliquait un bandage (3) et ne l'ôtait (4) qu'avec une formule magique. Le médecin devait bien connaître non seulement comment se servir des prescriptions et formules magiques, mais aussi la théorie de la magie, car lui-même devait souvent élaborer des formules magiques (5).

Les médecins dans l'ancienne Egypte, ne se servaient pas seulement de remèdes naturels dont l'expérience attestait l'efficacité, mais aussi de remèdes magiques dont la composition se déduisait des idées magiques par voie de conclusion logique (6).

Il s'ensuivit que les limites déjà incertaines entre la médecine et la magie, devinrent encore plus incertaines. Les anciens livres de médecine égyptiens contiennent des prescriptions et formules magiques qui n'ont rien de commun avec la médecine ; au contraire, les grimoires de leur côté, renfermaient des prescriptions de médecine. Un exemple très intéressant de ce mélange de la médecine avec la magie est le livre des formules magiques pour la mère et l'enfant (7).

Cette communauté avec la magie n'était pas propice à la médecine égyptienne, car la plupart des médecins préféraient la voie très commode — de se créer et dire une formule magique, puis, par déduction, trouver la composition d'un remède magique — à celle, plus difficile, qui consiste à observer puis à se donner la peine de conclure et d'expérimenter. Des découvertes récentes nous prouvent que, dans l'Egypte ancienne, des médecins ont découvert cette dernière voie.

(1) Livres de méd., I (p. 100).
(2) Livres de méd., III, IV (p. 101-102).
(3) Livres de méd., II, titre, 4, 5 (p. 100-101).
(4) Livres de méd., II 2, 3, 6 (p. 100-101).
(5) Livre de méd., III 2 (p. 101), V (p. 102).
(6) Voir le chapitre « Les remèdes magiques », à la page 68 et su. de ce volume.
(7) P. 27-33.

CHAPITRE V

LA MAGIE DANS LES BELLES-LETTRES DES ANCIENS EGYPTIENS

Les contes de sorciers et les épisodes tirés de contes et de romans où l'on dépeint des exploits des sorciers, sont d'une grande importance pour l'étude de la magie, car l'imagination du narrateur effectue même les plus téméraires désirs du sorcier qui, en réalité, ne se réalisaient que très rarement ou point du tout.

Les connaissances et l'art des anciens sorciers égyptiens se basèrent sur les grimoires qui, cependant, ne contribuaient pas beaucoup au contentement de leurs propriétaires. Des instructions et formules qui y étaient inscrites manquaient, pour la plupart, leur but, et il y avait beaucoup de circonstances dans lesquelles le sorcier languissait embarrassé et sur lesquelles le grimoire ne renfermait pas un mot. Un seul grimoire était exempt de ces défauts et livrait à son possesseur une vertu magique qui le rendait égal aux dieux. C'était le livre que le dieu Thowt avait écrit de sa propre main et qui, selon une version, était déposé dans la bibliothèque du temple à Khmoun (1), et selon une autre, au fond de la mer copte et sous la garde d'une foule de serpents et de scorpions commandés par un dragon immortel (2).

Le roi Khoufew parle déjà vaguement de ce livre avec le sorcier Zedi (3). A l'époque ptolémaïque, on savait dans le plus complet détail tout ce que pouvait faire celui qui était à même d'y lire ou celui qui ne sachant pas lire, buvait sa copie dissoute, dans de la bière (4).

(1) Conte dém. de Siousire, IV (p. 202).
(2) Conte dém. de Khamous, I (p. 193-194).
(3) Contes de sorciers du papyrus de Westcar, III (p. 188).
(4) Conte dém. de Khamous, I (p. 194-195).

L'imagination poétique arme tout sorcier de la vertu magique jaillissant des connaissances inscrites dans le livre de Thowt.

Bata, quoiqu'il n'ait pas lu la première page du livre de Thowt, comprend le langage des animaux (1). Il crée des eaux pleines de crocodiles entre lui et son frère (1), et il domine les éléments à l'égal de Zezemonekh qui, un millier d'ans auparavant, avait séparé en deux les eaux d'un lac, était descendu au fond pour rapporter une épingle à cheveux, et une fois de retour, avait ramené les eaux dans leur état normal, avec la même surface qu'auparavant (2). Neferkeptah accomplit le même exploit magique lorsqu'il a séparé les eaux de la mer, descendit à son fond et s'appropria du livre de Thowt (3). Les sorciers éthiopiens se vantaient de pouvoir envoyer la mauvaise récolte à l'Egypte et de changer la lumière du jour en ténèbres nocturnes (4). Le sorcier éthiopien Hor, fils de la Négresse, change en Egypte le jour en nuit, et son adversaire égyptien, Hor, fils de Paneshe, produit le vent et disperse les nuages.

Lors que l'Ethiopien eut mis le feu sur le palais royal, l'Egyptien l'éteignit par la pluie ; lors que l'Ethopien eut créé une voûte en pierre et en eut emprisonné le roi avec sa cour entière, l'Egyptien chargea cette voûte sur une barque, et la transporta jusqu'à la mer, et là, il l'a fit sombrer (5).

Lorsqu'un magicien parfait avait besoin d'êtres vivants, il s'en fabriquait de la même manière que les anciens Egyptiens quand ils en confectionnaient pour les esprits de leurs morts (6). C'est ainsi que le kheriheb et magicien Webaoner se fabrique un crocodile (7), Neferkeptah, un bateau avec l'équipage (8), et l'Ethiopien Hor, fils de la Négresse, de même que son adversaire l'Egyptien Hor, fils de Paneshe, une chaise à porteurs susceptible de s'élever dans les airs et de faire le voyage de Weset à la capitale éthiopienne en six heures (9). Hor,

(1) Conte de deux frères, I (p. 190).
(2) Contes de sorciers du pap. de Westcar (p. 187-188).
(3) Conte dém. de Khamous, I (p. 194).
(4) Conte dém. de Siousire, III (p. 200), VI (p. 204-205).
(5) Conte dém. de Siousire, VI (p. 205).
(6) Voir le chapitre sur le corps subsidiaire, p. 74-76 de ce volume.
(7) Conte des sorciers du pap. de Westcar, I (p. 185-186).
(8) Conte dém. de Khamous, I (p. 193-194).
(9) Conte dém. de Siousire, IV (p. 201, 203).

fils de Paneshe, se fabriqua, en outre, un chasseur en prononçant simplement une formule magique (1).

En cas de besoin, le sorcier savait se transformer en animal ; par exemple, Bata se transforma en taureau (2), Hor, fils de la Négresse, en un oiseau rapace et sa mère la Négresse, en oie (3).

Un magicien parfait avait une faculté de vision sans limites. Siousire sait lire dans un livre que son père saisit dans une cave, et lit en égyptien une lettre cachetée, écrite en éthiopien (4).

Les esprits et les dieux obéissent aux sorciers des contes, de même que les hommes. Setna Khamous descend dans l'hypogée de Neferkeptah, cause avec son esprit et avec l'esprit de son épouse Ahouret ; avec l'esprit de Neferkeptah, il joue ensuite aux échecs cet enjeu, le livre de Thowt (5). Bata prie le dieu Re de créer entre lui et son frère qui le poursuit, des eaux pleines de crocodiles, et Re satisfait son désir sur-le-champ (6). Lorsque l'esprit de Hor, fils de Paneshe, prie le dieu Ousirew de l'autoriser à vivre de nouveau sur la terre, Ousirew l'y autorise (7) ; de même est exaucée la prière d'un couple sans enfants, Setna Khamous et Mehweskhet, qui demandent au dieu Ousirew de leur donner un fils (8). Hor, fils de Paneshe, prie le dieu Thowt de lui donner de la vertu magique afin qu'il puisse vaincre le sorcier éthiopien et délivrer le roi égyptien d'entre les mains de celui-ci, et le dieu Thowt lui prête son grimoire (9).

Lorsque Neferkeptah a été menacé par les serpents et les scorpions, il les fit geler sur place et tua même un dragon immortel qui montait la garde auprès du livre de Thowt (10). Siousire se débarrassa de son ennemi en envoyant sur lui du feu qui le consuma sous les yeux du roi et de toute sa cour (11). Lorsqu'un sorcier se trouvait en danger, il en avertissait ses amis vivant dans un endroit éloigné, par un signe magique

(1) Conte dém. de Siousire, VI (p. 205).
(2) Conte de deux frères, IV (p. 191).
(3) Conte dém. de Siousire, VI (p. 205).
(4) Conte dém. de Siousire, II (p. 199-200).
(5) Conte dém. de Khamous, le commencement perdu, II (p. 197).
(6) Conte des deux frères, I (p. 190).
(7) Conte dém. de Siousire, VII (p. 206).
(8) Conte dém. de Siousire, I (p. 198-199).
(9) Conte dém. de Siousire, IV (p. 202).
(10) Conte dém. de Khamous, I (p. 194).
(11) Conte dém. de Siousire, VII (p. 206).

sur lequel ils étaient tombés d'accord à l'avance (1). Un magicien parfait était invincible. Hor, fils de Paneshe, mourut et, après 1500 ans, renaquit afin d'anéantir son adversaire éthiopien Hor, fils de la Négresse (2) ; Bata, auquel son épouse avait dérobé la vie par trois fois, entra par la bouche de celle-là dans son corps et renaquit ensuite comme son fils, afin de pouvoir la juger et la châtier de son infidélité (3).

Si le sorcier savait se ressusciter lui-même, il savait aussi ramener de la mort à la vie les autres hommes. Ainsi le kheriheb Zedi rendit la vie à l'oie et au taureau dont on avait coupé la tête (4). Neferkeptah, à l'aide de sa vertu magique, souleva du fond d'un fleuve son fils et son épouse qui s'étaient noyés, les hissa au bord d'un bateau et les rappela à la vie pour un moment afin d'apprendre pour quelle cause ils s'étaient noyés (5).

Quoique nous n'ayons conservé que des vestiges insignifiants de la production, magique comme de la littérature des anciens Egyptiens, nous pouvons déduire de leur comparaison deux conclusions tout à fait probables :

1° Comme la plupart des motifs des contes démotiques de sorciers se trouvent déjà dans les contes du nouvel empire, il faut vraisemblablement chercher dans une époque plus reculée l'origine des motifs que nous trouvons dans les contes démotiques et qui ne nous sont pas attestés par les documents provenant des temps antérieurs.

2° Les buts et moyens des sorciers dans la littérature s'accordent avec les buts et moyens que nous connaissons de la production magique, tant laïque que religieuse ; l'ancienne magie égyptienne était donc la seule source où ils ont pu puiser.

(1) Conte des deux frères, II (p. 191) ; le conte dém. de Siousire, V (p. 204).
(2) Conte dém. de Siousire, VII (p. 206).
(3) Conte des deux frères, III (p. 191), VI (p. 192), VII (p. 192).
(4) Contes de sorciers du pap. de Westcar, III (p. 188-189).
(5) Conte dém. de Khamous, I (p. 195-196).

CHAPITRE VI

LA MAGIE CHEZ LES COPTES

Le christianisme commença à prendre racine en Egypte dans la seconde moitié du IIIe siècle après J.-C. parmi la popualtion indigène la plus pauvre et la plupart privée d'instruction. Le christianisme exerçait, certes, une influence pernicieuse sur la culture païenne des anciens Egyptiens, mais il ne réussissait pas à extirper des coutumes et des opinions héritées de génération en génération. Les chrétiens égyptiens — les Coptes — acceptèrent l'écriture grecque, complétée par quelques signes hiératiques pour les voyelles qui ne se trouvaient pas dans la langue grecque, et la connaissance de l'ancienne écriture égyptienne tomba bientôt en désuétude ; aussi ne surent-ils plus lire les monuments littéraires de leurs ancêtres, mais la tradition retenait toujours ce que les lettres mortes cachaient.

Il ne s'est conservé que peu de monuments littéraires magiques des Coptes, car la relation entre la religion et la magie a tout à fait changé. La religion païenne des anciens Egyptiens ne fut jamais uniforme. Les manières de voir religieuses variaient beaucoup selon les contrées égyptiennes différentes, et des rapports amicaux fréquents de leurs confesseurs apprenaient aux Egyptiens la tolérance religieuse qui leur faisait accepter même les divinités sémitiques et éthiopiennes. La même tolérance se retrouve dans l'ancienne religion égyptienne à l'époque romaine à l'égard même de la religion chrétienne. La magie s'accordait bien avec la religion païenne comme je l'ai prouvé au IIIe chapitre. La religion chrétienne se croyait la seule religion vraie, toute autre se réduisant à une tromperie satanique qu'il fallait extirper du monde. C'est pourquoi la magie, adhérant par sa force conservatrice aux vieilles idées païennes, était une œuvre infernale, et était persécutée des mêmes

prêtres chrétiens qui n'avaient pas su se débarrasser des idées païennes héritées de leurs ancêtres, et qui complétaient par ces idées la doctrine chrétienne, trop fade pour leur imagination. Quand le christianisme l'eut emporté en Egypte, sur le paganisme, les chrétiens persécutèrent les païens détruisirent leurs temples, anéantirent leurs objets religieux et mirent au feu leurs livres (1). C'est pourquoi il ne s'est conservé de ces temps-là que si peu de monuments littéraires païens, qui aient une grande importance pour l'histoire de la civilisation.

Quelques textes égyptiens du grimoire grec de la Bibliothèque nationale de Paris font intermédiaire entre les textes magiques coptes et démotiques. Ces textes de la Bibliothèque Nationale sont écrits en une langue que nous pourrions aussi bien appeler démotique que copte. On la désigne d'ordinaire du nom d' « ancienne langue copte ».

Quoique les restes de la littérature magique copte soient modestes, ils nous permettent cependant d'établir le caractère général de la magie copte.

(1) Voir *Destruction d'un temple païen* (p. 219-222) et la biographie de l'apa Shenoute, V (p. 229).

1. LE BUT DE LA MAGIE

Il ressort des textes conservés que les Coptes avaient recours aux charmes de même que les Egyptiens, quand leurs forces naturelles ne leur suffisaient point.

La médecine copte dépendait de la magie, tout comme la médecine des anciens Egyptiens. Quand le malade n'avait pas pu se guérir à l'aide des remèdes naturels, il les remplaçait par des remèdes et des formules magiques. Une mère copte traitait son enfant à la mamelle (1), atteint de coliques, de la même manière que le faisait une mère dans l'ancienne Egypte. Les Coptes connaissaient des formules contre les maladies des yeux (2) ; d'autres contre les maladies de la peau (3), contre la fièvre (4) d'autres encore pour faciliter l'accouchement (5), de même qu'avaient fait leurs ancêtres depuis des milliers d'années ; ils connaissaient des remèdes magiques contre les maladies des oreilles (6), de la peau (7), contre la suppuration (8), contre les pertes de sang chez la femme (9), et même contre le manque de mémoire (10). Quant aux maladies causées par les esprits entrés dans le corps des malades, les Coptes les guérissaient en exorcisant les démons par des formules (11) ou par des remèdes magiques (12). Par des formules magiques ils se défendaient contre tous les autres pièges du diable (13). Au contraire, à l'aide de malédictions ils envoyaient des maladies sur leurs ennemis (14).

(1) Pap. mag. coptes, I B (p. 161-162).
(2) Livres de médecine copte, VII (p. 183).
(3) Livres de médecine copte, II (p. 181-182).
(4) Pap. mag. coptes, XII (p. 167).
(5) Pap. mag. coptes, I A (p. 160).
(6) Livres de médecine copte, I (p. 181).
(7) Livres de médecine copte, III, IV (p. 182).
(8) Livres de médecine copte, VI (p. 182).
(9) Livres de médecine copte, V (p. 182).
(10) Pap. mag. coptes, IX B (p. 166).
(11) Formules en anc. copte, VI (p. 158).
(12) Pap. mag. coptes, IX C (p. 166).
(13) Pap. mag. coptes, XIX 2 *a* (p. 178).
(14) Pap. mag. coptes, XVII (p. 170-172).

C'était par des charmes que le Copte s'efforçait de gagner de la force, des talents, de la faveur et du pouvoir (1), de la garde contre toutes les méchancetés du sort et de tout ce qui est nécessaire pour la vie contente (2), l'amour de la femme après laquelle il soupirait (3) ; en ensorcelant l'époux il s'efforçait de rendre impossible la cohabitation entre lui et son épouse (4) et il envoyait la colère de Dieu à l'ennemi contre lequel il était sans défense (5). Et c'était encore par un moyen magique qu'il se protégeait quand il redoutait une querelle (6) ; inversement il pouvait, par le même moyen, semer la discorde entre deux ou plusieurs amis (7). Il se débarrassait d'un chien méchant qui le menaçait en le faisant geler sur place (8). Quand il fut arrêté et quand on lui mit des fers, les formules magiques le délivrèrent de ses chaînes (9). En conjurant les Coptes forcèrent les esprits célestes à leur venir en aide contre le diable et contre sa vertu mauvaise (10).

Les Coptes ont eu même des formules magiques universelles à protéger les hommes, le bétail et tous les biens mobiliers et les immeubles, « contre tout ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, et contre tout ce qui provient des hommes curieux, astucieux et lâches » (11).

Des évocations des dieux et esprits semblables à celles qui occupent la majeure partie du grimoire démotique de Londres et de Leyde, comme du grimoire démotique du Louvre, se retrouvent dans les anciennes formules coptes du grimoire grec de la Bibliothèque Nationale à Paris (12) mais on n'en a pas encore trouvé dans les papyrus magiques des Coptes.

(1) Pap. mag. coptes, II, III (p. 162-163), IX D (p. 166).
(2) Pap. mag. coptes, XIV A, B (p. 168-169), XVIII 2 (p. 173).
(3) Form. en anc. copte, III (p. 155-156), V (p. 157) ; pap. mag. coptes, IV, VI (p. 164-165).
(4) Pap. mag. coptes, XVI (p. 170).
(5) Pap. mag. coptes, XV (p. 169-170), XVII (p. 170-172).
(6) Pap. mag. coptes, IX A (p. 166).
(7) Pap. mag. coptes, IX E (p. 166).
(8) Pap. mag. coptes, XIII (p. 167-168).
(9) Pap. mag. coptes, VII, VIII (p. 165).
(10) Pap. mag. coptes, VI B (p. 164).
(11) Pap. mag. coptes, XVIII, titre (p. 173).
(12) Form. en ancien copte, I, II (p. 155), IV (p. 157).

2. LES MOYENS MAGIQUES

Le moyen principal des sorciers coptes, c'étaient des formules magiques.

Comme le sorcier dans l'Egypte ancienne avait commandé aux dieux et aux esprits, de même le sorcier copte croyait que personne n'oserait s'opposer à ses ordres. Il commandait aux dieux et aux esprits païens (1), donnait des ordres au diable (2) ; pour pousser les anges à exécuter son ordre, il s'identifiait avec Marie (3). Il osait commander même au Dieu chrétien (4), et pour le forcer à obéir, il le menaçait (5), ou il cherchait à le tromper en l'assurant que c'était Jésus-Christ même qui récitait la formule (6). Dans la formule I B c'est la déesse Eset qui, par la bouche du magicien, recommande cet essai de tromper Dieu (7). Le sorcier copte ordonne à la maladie et aux violences, de même que l'ancien sorcier égyptien (8).

Un sorcier plus timide ne commande pas, mais il prie (9) et pour se procurer la certitude que sa prière sera exaucée, il conjure les dieux païens (10), les anges (11) et aussi le Dieu chrétien (12). Il s'efforce d'extorquer une issue favorable par une assertion suggestive. Il assure que la fille ensorcelée quittera sa maison et viendra chez lui (13) ; en se

(1) Form. en anc. copte, I (p. 155), II B (p. 155), III 2 (p. 156), IV (p. 157), V (p. 157) ; pap. mag. coptes, VII (p. 165), XIII C 1, C 2 (p. 168), V (p. 164).
(2) Pap. mag. coptes, IV (p. 164).
(3) Pap. mag. coptes, VIII (p. 165).
(4) Pap. mag. coptes, VI A (p. 164).
(5) Pap. mag. coptes, VI B (p. 164).
(6) Pap. mag. coptes, I A (p. 160).
(7) Pap. mag. coptes, I B 2 (p. 162).
(8) Pap. mag. coptes, I B* (p. 161-162), XVIII 3 *b*, 4, 5 (p. 174-175).
(9) Pap. mag. coptes, XVIII (p. 173-176).
(10) Form. en anc. copte, VI (p. 167).
(11) Pap. mag. coptes, VII (p. 175-178) ; livres de méd. copte, II (p. 182 *b*), VII (p. 182 *d*), pap. mag. coptes, XIV B (p. 169), XIX (p. 177-178).
(12) Form. en anc. copte, VI (p. 158) ; pap. mag. coptes, III (p. 163), VI D (p. 165), XVII (p. 170-172), XVIII 1, 2, 3 *a* (p. 173-174).
(13) Form. en anc. copte, V B (p. 157).

disposant à attacher un chien, il affirme qu'il sait lier le ciel et la terre, le soleil et la lune et que personne ne dénouerait ce qu'il a lié (1). Il dépeint ce que lui répondrait le diable quand il l'aurait fait sortir des enfers au grand jour et quand il l'aurait déclaré dieu (2).

Les sorciers de l'Egypte ancienne quand ils se disposaient à pousser les dieux à prendre en pitié et à libérer quelqu'un d'un état pénible, leur rappelaient des événements mythiques où ces dieux s'étaient trouvés dans une situation analogue. Quand ils ne connaissaient aucun mythe pareil, ils en créaient eux-mêmes. Les sorciers coptes ont suivi leur exemple. Une mère qui veut débarrasser son enfant des coliques, prie la déesse Eset de venir à son secours et rappelle à cette dernière que son fils Hor a été jadis atteint par les mêmes douleurs et comment Re l'a guéri sur sa prière (3). L'âge de ce mythe populaire ne se laisse pas établir, mais tout son caractère (4) rappelle certains mythes connus de formules magiques des anciens Egyptiens (5) ; il n'est donc pas exclu qu'il ait survécu peut-être même trente siècles. Le mythe d'Ousirew, de Nebthet, d'Eset et de Thowt dans la formule destinée à exciter l'amour chez une femme (6), provient de l'époque païenne, mais il est une œuvre artificielle dont l'auteur vivait dès au temps de la décadence de l'ancienne religion égyptienne. Le mythe de Jésus-Christ dans la formule à faciliter l'accouchement (7) est fait artificiellement selon d'anciens modèles égyptiens ; de même le mythe de Jésus, de Pierre et de sa belle-mère dans la formule à repousser la fièvre (8). Les souvenirs des événements bibliques (9) dans les formules magiques coptes remplacent les mythes des anciennes formules magiques égyptiennes. De courtes allusions aux mythes dans une ancienne formule copte devant

(1) Pap. mag. coptes, XIII B (p. 167-168).
(2) Pap. mag. coptes, VI C (p. 164-165).
(3) Pap. mag. coptes, I B (p. 161).
(4) Conte des trois démons Agripes est évidemment une interpolation d'origine étrangère. Comparer cette interpolation avec le fragment du conte du roi Shelome et de la reine de Saba (p. 231).
(5) Voir par ex. : Livres de méd. des anc. Egyptiens, XXII 1 (p. 108) ; table de Metternich 15 (p. 71-73), 19 (p. 75) et 26 (p. 78-82).
(6) Form. mag. en anc. copte, III 1 (p. 155-156).
(7) Pap. mag. coptes, I A (p. 160).
(8) Pap. mag. coptes, XII (p. 167).
(9) Pap. mag. coptes, XVII A 8 (p. 171), A 9, 10 (p. 172), XVIII 4 (p. 174), XIX 1 *b* (p. 178), XX (p. 179), XXI (p. 180).

exciter l'amour dans le cœur d'une femme (1) prouvent que cette formule date de temps très reculés. Pour donner de l'importance aux formules magiques et aux amulettes aux yeux de leurs clients, les magiciens simulent que les auteurs de leurs formules soient les saints (2) ou Jésus-Christ même (3).

Les vrais noms ont, dans les formules magiques coptes (4), je ne sais quoi d'effrayant, de même que jadis dans les anciennes formules égyptiennes et démotiques, et nous en connaissons beaucoup déjà par le grimoire démotique de Londres et de Leyde. A ce propos, les sorciers coptes en vinrent à créer sciemment des noms magiques artificiels, comme nous le prouve l'amulette de Berlin (5), qui renfermait, à l'origine, vingt-quatre noms magiques ayant pour lettres initiales toutes les lettres de l'alphabet grec. L'auteur de cette formule, destinée à servir comme amulette, s'efforça de ranger ces noms par ordre alphabétique, mais il ne connaissait pas l'alphabet grec assez pour y réussir. Quant au contenu des formules, une collection de formules magiques du manuscrit du Musée Britannique M. S. Or. 5525 (6) est fort intéressante. Ce sont les variantes de la même formule ne différant les unes des autres que par les noms des êtres que le sorcellant évoque pour protéger la femme enceinte.

Il nous est venu passablement de renseignements sur les amulettes. Les amulettes coptes les plus employées étaient la croix (7) et le poisson (8), car le nom grec de celui-ci i-ch-th-y-s, contient les initiales de mots : « Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur ». Il y a un assez grand nombre d'amulettes écrites coptes qui contiennent, pour la plupart, des noms ou dessins magiques (9). On se servait aussi des tableaux

(1) Form. mag. en anc. copte, V A (p. 157).
(2) Pap. mag. coptes, XVIII, titre 1, 3 *b*, 5 (p. 173-174), XIX, titre (p. 177).
(3) Pap. mag. coptes, XX (p. 179), XXI (p. 180).
(4) Form. en anc. copte, I (p. 155), II B (p. 155) ; pap. mag. coptes, III (p. 163), VI A, B, C (p. 164-165), XVII A 17 (p. 172), VIII (p. 165), XIII C 2 (p. 168), X (p. 166), livres de méd. copte, VII (p. 183).
(5) Pap. mag. coptes, XI (p. 166).
(6) Pap. mag. coptes, XIV A, B (p. 168-169).
(7) Voir : *Königliche Museen zu Berlin, Ausführliches Verzeichnis der aegyptischen Altertümer*, 2e éd., 1899, p. 393, sans numéro.
(8) Sur la bague d'or du musée de Berlin, n° 9927.
(9) Voir : *Koptische Urkunden*, I, p. 13-17, nos 11-18 ; nos 12 et 17, voir : Pap. mag. coptes, X et XI (p. 166), nos 13 et 16.

de quarante-deux martyrs (1) pour les amulettes écrites. La première prière et l'exorcisme du serviteur du dieu Gregorios est une amulette écrite comme on le dit plusieurs fois dans cette prière (2), et de même la deuxième prière du Saint-Gregorios, comme on le voit dans les deux lignes dernières où on dit que le sang de Christ protégera contre le diable chacun qui portera cette prière sur lui (3), et la Ire lettre du Christ à Abgar, finissant par les mots qui disent que chaque lieu où cette lettre sera déposée, sera protégé contre n'importe quelle vertu mauvaise et impure (4).

Les remèdes magiques coptes ne différaient pas non plus des remèdes magiques des anciens Egyptiens. Le fragment où l'on décrit les effets magiques des parties du corps d'un oiseau inconnu (5), rappelle l'instruction démotique enseignant comment se servir des parties du corps d'une musaraigne (6). Le lait de la femme accouchée d'un garçon (7) jouissait de la même considération que des milliers d'ans auparavant. On comprend que la corne de mouton et la peau d'âne puissent transférer leurs qualités sur une peau malade et ainsi la guérir (8) ; sur ce point, les idées coptes ne différaient pas de celles des anciens Egyptiens. Les Coptes héritèrent encore des anciens Egyptiens l'emploi des moyens répugnants (9), mais il semble, à considérer la façon dont ils s'en servaient, qu'ils ignoraient leur but originaire. La fumigation (10) restait en estime chez les Coptes.

Quant aux cérémonies magiques, nous ne possédons jusqu'à présent que deux renseignements directs. Quand le sorcier évoquait un dieu ou un esprit et se servait d'un garçon comme médium, il l'hypnotisait (11) de la même manière que la chose est décrite dans le grimoire démotique de Londres et de Leyde. Bien difficile était la cérémonie à exécuter par un malade qui cherchait à se débarrasser d'une inflammation suppu-

(1) Voir : Pap. du musée de Berlin nº 8317 dans les *Kopt. Urk.*, I, nº 19, à la p. 17.
(2) Pap. mag. coptes, XVIII (p. 173-176).
(3) Pap. mag. coptes, XIX (p. 177-178).
(4) Pap. mag. coptes, XX (p. 179).
(5) Pap. mag. coptes, IX (p. 166).
(6) Grim. dém. de L. et L., XX (p. 143).
(7) Livres de méd. copte, I (p. 181).
(8) Livres de méd. copte, III (p. 182).
(9) Livres de méd. copte, IV (p. 182).
(10) Livres de méd. copte, V (p. 182).
(11) Form. en anc. copte, II A (p. 155).

rante (1) ; malheureusement la partie principale de cette instruction est détruite.

Ce que nous avons conservé des textes magiques coptes n'est pas nombreux, mais l'analyse nous amène cependant à conclure que la magie copte chrétienne n'est en substance que la magie païenne des anciens Egyptiens à laquelle le christianisme ne donne que çà et là une couleur nouvelle.

(1) Livres de méd. copte, VI (p. 182).

CHAPITRE VII

LA MAGIE DANS LES BELLES-LETTRES COPTES

Les belles-lettres coptes ont le même caractère que celles des nations chrétiennes de l'Europe au moyen-âge. Les biographies des Pères de l'Eglise égyptiens, les légendes en vers et en prose sur la vie des saints ou des martyrs et les contes, courts ou longs, relatifs aux événements de la vie monastique, c'est à la lecture favorite des chrétiens d'Egypte. Il n'y manque ni le roman d'Alexandre dont on a trouvé jusqu'à présent trois fragments, ni un roman rappelant celui-là et racontant les gestes du roi perse Kambyse, qui lutte au nom de Jésus-Christ contre les païens égyptiens jusqu'à la victoire définitive.

Toute cette lecture des textes chrétiens d'Egypte est illustrée d'une multitude inépuisable de merveilles et de miracles par lesquels se sont signalés des Pères de l'Eglise, des martyrs, des saints et des moines.

J'ai choisi parmi mes lectures coptes quelques contes relatifs à des merveilles ou miracles afin de montrer leur caractère et leur origine.

Les dieux païens n'avaient pas cessé d'exister pour les chrétiens d'Egypte. Ils continuaient à vivre dans leur imagination comme des démons puissants et méchants, ennemis du Dieu chrétien, luttaient contre les Pères de l'Eglise et contre les moines, persécutaient les chrétiens et leur infligeaient des maladies graves de même que le faisaient les diables.

Ainsi le dieu des anciens Egyptiens Bes s'établit dans un temple païen non loin d'un couvent ; il apparaissait sous des formes variées aux pèlerins et paralysait les chrétiens, les aveuglait, tordait leur visage et leur ôtait l'usage de la parole. Par des éclairs et coups de tonnerre, le démon Bes causait avec le saint Père Moïse qui venait, accompagné

de sept moines, la nuit, dans le temple païen pour y expulser le démon (1). Il ne s'est conservé, de la narration, que des fragments. La partie traitant de la victoire de Moïse sur Bes est perdue. Moins difficile était la lutte du saint père Macaire avec le dieu païen Kothos (2), qui était probablement d'origine grecque. Cette narration et beaucoup d'autres analogues encore se développaient par le mélange des idées chrétiennes avec des mythes païens.

Quelques-uns des récits de miracles faits par de saints pères égyptiens nous rappellent les exploits des sorciers de l'Egypte ancienne.

Ainsi, très souvent nous rencontrons dans la littérature copte, des narrations sur l'exorcisme des possédés (3). Dès les temps les plus reculés les sorciers et médecins égyptiens exorcisaient des possédés, et des témoignages écrits l'attestent au XV[e] siècle av. J.-C. (4) ; postérieurement, Khonsew, le dieu de Veset Conseiller, était tenu pour le meilleur exorciseur des démons errants (5).

On raconte dans le fragment du livre des Actes des apôtres André et Paul, que l'apôtre Paul se jeta dans la mer pour descendre jusqu'à son fond et pénétrer dans les abîmes infernaux. Ensuite il revint, avec l'aide de l'apôtre André, qui divisa les eaux de la mer en deux, ainsi que le fond de cet abîme d'eau ; puis l'apôtre Paul monta des enfers par cet abîme jusqu'à la barque d'André (6). Zezemonekh, dans les contes de magiciens du papyrus de Westcar, avait opéré le même tour magique afin de retrouver l'épingle à cheveux d'une fille du harem royal, qu'elle avait laissé tomber au fond d'un étang sur lequel elle se promenait en barque (7) ; et aussi Neferkeptah, dans le conte démotique de Setna Khamous était descendu au fond de la mer afin de dérober à Thowt son grimoire (8).

Dans le même livre Paul raconte comment il est allé voir les enfers (9).

(1) Voir : La lutte de l'apa Moïse contre le démon Bes (p. 217-218).
(2) Voir : La destruction d'un temple païen (p. 219-222).
(3) Apopthegmata patrum aeg., III (p. 208), V-VII (p. 208-209), VIII B (p. 210), XV (p. 214), XVIII (p. 215) ; la biographie de l'apa Shenoute, I (p. 226).
(4) Form. mag. pour la m. et l'enf., II 1 (p. 28), III (p. 28) ; livres de méd., XII 2 (p. 105).
(5) Histoire de la guérison miraculeuse de la princesse Bentresh (p. 118-121).
(6) I (p. 223).
(7) II (p. 186-188).
(8) I (p. 193-196).
(9) Zoëga : Catalogus..., 232/12-233/41.

On raconte aussi dans le conte démotique de Siousire, fils de Setna, comment Siousire conduisit son père à travers l'empire occidental d'Ousirew (1). L'enfer chrétien a, certes, d'autres habitants que l'empire occidental d'Ousirew égyptien. Siousire introduisit son père dans l'empire occidental pour lui montrer que la vie posthume de l'homme ne dépend pas de la richesse et de la beauté de ses funérailles, mais de la valeur morale de la vie terrestre. Paul ne descend aux enfers que par curiosité.

L'apa Djidjoï, voulant apprendre où un défunt avait déposé sa fortune avant sa mort, l'éveille pour un moment et le questionne à ce sujet (2). L'apa Milios apprend de la même façon, d'un homme assassiné quel a été son meurtrier (3) ; et c'était encore ainsi que Neferkeptah avait appris jadis de son fils et de son épouse noyés la cause de leur suicide (4).

L'apa Shenoute demande par pur caprice à Jésus-Christ, de créer un lac dans le désert (5). Bata demande la même chose à Re pour sauver sa vie, alors qu'il est poursuivi par son frère (6).

Le passage d'un disciple obéissant par le fleuve où des crocodiles fourmillent (7), rappelle le même motif d'un chant d'amour des anciens Egyptiens (8). L'amoureux traverse le Nil pour aller voir sa bien-aimée qui l'attend de l'autre côté du fleuve. Le disciple est envoyé à l'eau par un Père de l'Eglise qui veut éprouver son obéissance.

Les serpents, les animaux sauvages, le dragon, ne font aucun mal aux saints pères ni aux moines (9) et leur obéissent, de même qu'ils n'avaient pas nui aux sorciers des époques préhistorique et postérieure (10) et qu'ils avaient exécuté leurs ordres (11). Le dragon d'un conte chrétien rappelle les dragons Apop (12) et Rerek (13) et leurs compagnons

(1) Musée brit. MSS., 604 1/26-2/24.
(2) Apopthegmata..., IX (p. 210-211).
(3) Apopthegmata..., X (p. 211-212).
(4) Conte démotique de Setna Khamous, I (p. 193-196).
(5) Biographie de l'apa Shenoute, III (p. 227).
(6) Conte des deux frères, I (p. 190-191).
(7) Apopthegmata, I (p. 207).
(8) Musée du Louvre, C 100 ostrakon du Caire, 25.218, l. 6-10.
(9) Apopthegmata, XII (p. 213), XVI (p. 214), XVII p. 214-215).
(10) Textes des pyramides, I-VII (p. 3-5) ; pap. mag. de Harris (p. 35-44), etc.
(11) Textes des pyramides, III (p. 4) ; table de Metternich, 15 (p. 71-73), et d'autres.
(12) Livre du dragon Apop (p. 83-98).
(13) Livre des morts, IV (p. 17-19).

connus des livres des morts et des descriptions de l'empire occidental.

Les sorciers des temps païens subjuguaient les dieux et les esprits lumineux, et ceux-ci se mettaient à leur service (1). Dans la littérature chrétienne des Coptes, ce sont l'empereur impie Julien (2) et le roi Salomon (3) qui se font servir par des démons. Les moines et les saints pères ont pour serviteurs des anges (4).

L'imagination des chrétiens dote les saints pères et les moines d'un pouvoir beaucoup plus grand que n'était celui des sorciers païens. L'apa Djidjoï rappelle à la vie un homme mort (5) ; ce que n'osait faire Zedi sous le règne du roi Khoufew ; il n'avait rappelé à la vie que des oies et des taureaux décapités (6) ; et Neferkeptah n'avait fait revivre son fils et son épouse que pour un moment seulement (7). L'ancien sorcier égyptien menace, certes, qu'il va abattre la terre dans l'abîme des eaux, si le crocodile ose l'attaquer ; mais il ne se croit assurément pas capable d'exécuter sa menace. L'apa Shenoute, au contraire, fait disparaître par son ordre une île entière dans les eaux du Nil, avec tout ce qui y poussait et vivait (8).

Les moyens à l'aide desquels les saints pères et moines exécutaient des miracles ne différaient pas de ceux à l'aide desquels les sorciers exerçaient leurs sorcelleries dans l'Egypte ancienne.

Souvent les moines et les saints pères firent un miracle par une simple prière dans laquelle ils suppliaient le Dieu ou lui demandaient de remplir leur désir (9). Shenoute demande en priant à Jésus, de faire un miracle (10). L'apa Djidjoï extorque par des mots blasphématoires la guérison miraculeuse de son disciple Abraham (11).

(1) Voir Textes des pyr., XIV (p. 8), XVI (p. 9) ; livres des morts, VII 1 (p. 21) ; form. mag. pour la m. et l'enf., V (p. 29-30), IX 1-2 (p. 31) ; histoire de la guérison miraculeuse de la princesse Bentresh (p. 118-121) ; grimoire dém. de L. et L., V (p. 126-127), VII 3 (p. 129).
(2) Apophthegmata, XIII (p. 213).
(3) Récit de Shelomo et de la reine de Saba (p. 231).
(4) Très fréquent ; par ex. dans la biographie de l'apa Shenoute, IV (p. 228).
(5) Apophthegmata, XIV (p. 213-214).
(6) Contes de magiciens du papyrus de Westcar, III (p. 188-189).
(7) Conte démotique de Setna Khamous, I (p. 193-196).
(8) Biographie de l'apa Shenoute, VI (p. 229-230).
(9) Apophthegmata, VI (p. 209), VIII B (p. 210), IX (p. 210-211), X (p. 211-212), XIII (p. 213) ; lutte de l'apa Moïse contre le démon Bes (p. 217-218) ; destruction d'un temple païen (p. 219-222) ; biographie de l'apa Shenoute, II (p. 226-227).
(10) Biographie de l'apa Shenoute, III (p. 227).
(11) Apophthegmata, XV (p. 214).

Les sorciers préhistoriques avaient commandé aux hommes, animaux, dieux et esprits, même aux objets inanimés. Les moines et saints pères chrétiens suivent leur exemple. L'apa Besarion rend la santé à un malade en lui ordonnant de se lever et de s'en aller (1) ; de même l'apa Longinos guérit une femme malade (2) et l'apa Djidjoï rappelle à la vie un mort (3). Un ermite pieux donne des ordres à un lion (4), l'apa Agathon à un dragon (5) et l'apôtre André à un oiseau, afin qu'il communique un message (6). Le disciple d'un certain saint père commande à la citerne de remplir d'eau sa cruche (7). L'apôtre André verse une coupe d'eau douce dans la mer et commande à l'eau de mer de céder la place à l'eau douce (8). L'apôtre Paul frappe à une porte avec un éclat de la porte des enfers et ordonne à cette porte de tomber en morceaux (9). Shenoute frappe avec une branche de palme le sol de l'île et lui ordonne de s'immerger (10).

Les sorciers de l'Egypte ancienne avaient souvent recours, dans leurs formules, à des événements mythiques analogues au cas présent qui les sollicitait. Paul, se trouvant devant la porte fermée d'une ville qu'il lui faut ouvrir, rappelle comment Jésus avait mis en pièce la porte de l'enfer (11), et l'apa Besa, dans la même situation, rappelle à Dieu comment il a tiré Pierre de sa prison (11).

L'apa Shenoute donne sa ceinture au chef d'une armée, afin que celui-ci le protège dans sa lutte avec les barbares, et cette amulette fait ses preuves à merveille (12).

Un seul moyen magique que nous chercherions en vain chez les sorciers païens, c'est l'humilité chrétienne, contre laquelle les démons sont impuissants (13).

(1) Apophthegmata, VII (p. 209).
(2) Apophthegmata, VIII A (p. 210).
(3) Apophthegmata, XIV (p. 213-214).
(4) Apophthegmata, XVI (p. 214).
(5) Apophthegmata, XVII (p. 214-215).
(6) *Actes des apôtres André et Paul*, II (p. 223-224).
(7) Apophthegmata, XIX (p. 215).
(8) *Actes des apôtres André et Paul*, I (p. 223).
(9) *Actes des apôtres André et Paul*, III (p. 224-225).
(10) Biographie de l'apa Shenoute, VI (p. 229-230).
(11) Destruction d'un temple païen (p. 219-222).
(12) Biographie de l'apa Shenoute, VII (p. 230).
(13) Apophthegmata, II-V (p. 208-209), XVIII (p. 215).

CHAPITRE VIII

LA RELATION ENTRE LES MAGIES EGYPTIENNE ET GRECQUE A L'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE (1)

Il ne faut pas douter qu'à l'époque gréco-romaine la magie égyptienne exerça une influence sur la magie grecque et, inversement, la magie grecque sur celle des Egyptiens. C'est prouvé par les formules magiques grecques du grimoire démotique de Londres et de Leyde (2), ainsi que par les anciennes formules magiques coptes du grimoire grec de la Bibliothèque nationale de Paris (3). On a conjecturé même que le grimoire démotique de Londres et de Leyde n'était qu'une traduction d'un original grec (4). Nous ne saurions certes, douter que certaines parties de ce grimoire ne soient traduites du grec, néanmoins nous ne sommes pas autorisés à conclure que tout ce livre tire son origine d'une source grecque. Remarquons par exemple, la formule destinée à apaiser un chef courroucé (5). Dans le manuscrit, le texte grec est écrit le premier, le texte démotique ne vient qu'après. Ce texte démotique a un titre dont on peut conclure qu'il traduit un texte grec. Mais si nous examinons le contenu de ce texte, nous sommes obligés d'avouer que son origine est égyptienne et qu'il fut traduit de l'égyptien en grec. D'une part, la présence, dans

(1) Je me suis demandé longtemps si je devais m'en tenir à mon programme primitif, ou si je devais ajouter ce chapitre à mon livre, car la matière dont je vais traiter n'est pas du même ordre que ce qui précède ; elle appartient à l'histoire générale de la civilisation. J'ai déjà renoncé à mon intention primitive car les textes magiques grecs m'ont occasionné de grandes difficultés. Si je me suis résolu à écrire le présent chapitre, le mérite en revient à M. le Dr Théodore Hopfner, qui a bien voulu mettre à ma disposition ses traductions manuscrites des textes magiques grecs, préparées pour le IIe tome de son excellent livre : *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, et je l'en remercie très cordialement.

(2) XIX (p. 143), X 2 (p. 137).

(3) Form. en anc. copte (p. 155-158).

(4) Voir Griffith, *The Demotic Magical Papyrus*, I, p. 11-12.

(5) Grim. dem. de L. et L., XIX (p. 143).

cette formule d'idées religieuses purement égyptiennes ; et d'autre part, le mot « *anoch* » dans la construction « *Anoch* Papipetou Metoubanes », le prouvent. « *Anoch* », est le mot égyptien *anok* « moi », et toute la construction est une proposition nominale formée selon les règles de la syntaxe égyptienne ; elle signifie « Moi [je suis] Papipetou Metoubanes ». L'ancienne formule égyptienne fut donc traduite d'abord en grec et ensuite retraduite du grec en égyptien. C'est alors le contenu des textes magiques qui prend de l'importance, si nous déterminons la relation entre les magies grecque et égyptienne ; l'analyse linguistique ne retient pas notre intérêt.

Le grimoire grec de Paris s'accorde sur beaucoup de points avec le grimoire démotique de Londres et de Leyde.

Ainsi l'instruction enseignant comment évoquer des dieux, qui se trouve dans le papyrus magique grec de Berlin, I, l. 263-347 (1), a le contenu suivant :

1° D'abord, il est décrit comment le sorcier doit se préparer un petit rameau de laurier, destiné à protéger son corps.

On chercherait en vain une analogie dans les textes démotiques. C'est une idée entièrement grecque, que le laurier, consacré au dieu Apollon, protège celui qui exerce la magie, contre les attaques des esprits (2). Les sorciers égyptiens n'ont pas accepté cette idée de leurs collègues grecs.

2° Vient ensuite l'instruction : « *Prendre une lanterne qui n'a pas été teinte de minium, y mettre une mèche de la plus fine étoffe de lin et de l'huile rosat ou du nard. Après avoir mis le vêtement de prophète, tenir à la main gauche un bâton en bois d'ébène et à la main droite un moyen de protection, c'est-à-dire un petit rameau de laurier. Puis avoir à sa portée une tête de loup, afin de pouvoir placer la lanterne dessus, et un autel tout près de la tête avec la lanterne, afin qu'on y puisse apporter des offrandes au dieu.*

L'esprit divin entrera sur-le-champ.

(1) Hopfner, en manuscrit, XXIII.

(2) Voir Hopfner, *Offenbarungszauber*, I, § 515, p. 129-131. Cette idée grecque se trouve peut-être dans une prescription du grimoire dém. de L. et L. VI 1 (p. 127), où il est dit que la lanterne dont le sorcier veut se servir pendant l'évocation des esprits, doit être accrochée à une cheville en bois de laurier, enfoncée dans le mur oriental.

L'offrande se compose d'un œil de loup, de résine de storax, de cinnamome, de résine de palmier-éventail et de toutes autres substances odoriférantes. Verser aussi en offrande du vin, du miel, du lait et de l'eau de pluie sur sept gâteaux et sept pains à offrir.

Exécuter tout cela après avoir mis le vêtement sacré, et s'être abstenu de toute impureté, de tout aliment de poisson et de coït pour amener le dieu à soupirer le plus ardemment après vous.

Voici les noms à écrire sur la toile la plus fine dont est faite la mèche de la lanterne non teinte de minium :

Aberamain thooou lerthex anax ethrainlyos onéma raïbaï aêmiénaë borother rethobab eaniméa.

Dans le grimoire démotique de Londres et de Leyde, il y a aussi quelques instructions pour évoquer les dieux à l'aide d'une lanterne. On y demande, de même, que la lanterne soit neuve et qu'elle ne soit pas teinte de minium, que la mèche soit faite en étoffe de lin la plus fine et que l'huile soit pure (1). D'un bâton en ébène et d'un petit rameau de laurier, le sorcier égyptien n'en a pas besoin ; la tête d'animal, elle aussi, lui est inutile (2). Brûler de l'encens pendant qu'on évoque les dieux, c'est pour le sorcier égyptien chose toute naturelle (3). Par sept pains aussi, le sorcier égyptien attire les dieux (4). La propreté corporelle est une condition évidente pour exercer la magie et on la répète plusieurs fois (5). Elle est toujours nécessaire même lorsqu'on ne la mentionne pas expressément. Le sorcier égyptien, lui-aussi, donne un nom magique à la mèche de la lanterne afin de pouvoir atteindre plus facilement l'effet désiré (6).

3° Après avoir exécuté tout ce qui a été dit, appeler le dieu à l'aide de la formule suivante :

« Apollon souverain, viens ici à ce chant solennel et accorde-moi le présage, je te demande [mon] maître !

(1) Voir par ex. : Grim. dém. de L. et L., III 1 (p. 124), VI 1 (p. 127), VII 1 (p. 129) ; grim. dém. du Louvre, III A (p. 152).

(2) Que le sorcier se serve d'une tête d'âne pendant le rite destiné à faire tomber quelqu'un en défaillance ou à le faire mourir ; — cela se trouve dans le grimoire dém. de L. et L., 23/1-23/8 ; — debout, les jambes écartées, sur cette tête, le sorcier dit une formule magique grecque, 23/9-23/20.

(3) Voir ici même, p. 102-103 de ce volume.

(4) Grimoire dém. de L. et L., IX 1 (p. 135).

(5) Grim. dém. de L. et L., II B (p. 123), VII 1 (p. 129), IX 1 (p. 135), XII A (p. 139).

(6) Grim. dém. de L. et L., VI 5 (p. 128).

..... (1).

« C'est toi que j'appelle, ô Yao, messager premier de Zeus puissant; toi, Michel, qui règnes sur le monde céleste ; c'est toi que j'appelle, Gabriel, premier des anges ; descendez de l'Olympe ! Toi aussi, Abrasax, favori du commencement, viens ici et sois-moi propice ; et toi aussi, toi qui, dès le commencement, regardes la perte, ô Adonai !

..... (1).

« Je conjure ces noms sacrès et divins, afin qu'ils m'envoient le divin esprit et qu'ils exécutent ce que j'ai à cœur, ce à quoi je pense.

« Exauce-moi, ô béatifié ! C'est toi que j'appelle, directeur du ciel et de la terre, du Chaos et de l'Hadès, où résident des âmes des hommes qui voyaient jadis la lumière du soleil ! »

..... (4).

Le sorcier grec appelle avant tous Apollon, afin qu'il lui accorde le présage, ainsi que le sorcier égyptien appelle Boël et Tat (2) ou la lune (3) pour le même but.

Ensuite, il appelle des dieux subalternes afin qu'ils viennent chez lui, comme le fait un sorcier égyptien (4).

4° Quand il est venu, demande-lui ce que tu désires apprendre, présages, prophéties poétiques ; comment obtenir des rêves, comment les provoquer ; comment s'expliquer les songes, comment faire venir une maladie, et autres buts d'ordre magique.

Les textes démotiques disent très peu de chose sur ce point ; on y lit : « *Tu demanderas tout ce que tu désires apprendre* (5) » ; ou : « *Voici, tu leur diras tout ce que tu désires* (6) » ; ou : « *Ils te répondront la vérité* (7) », etc. ; très souvent, cette remarque est supprimée.

5° Placez donc ici, en outre, une chaise et la couvrir ..... de la plus fine toile. Mais toi, tiens-toi debout auprès de l'offrande mentionnée plus haut.

(1) Un groupe de noms magiques. Beaucoup de telles interpolations se trouvent aussi dans les formules démotiques destinées à évoquer des dieux et esprits.
(2) Grim. dém. de L. et L., VII E 1 (p. 132).
(3) Grim. dém. de L. et L., XII B (p. 139).
(4) Par ex. : grim. dém. de L. et L., VII A 4 (p. 130).
(5) Grim. dém. de L. et L., V 3 (p. 127) ; de même, VII F (p. 132-133), IX 1 (p. 135).
(6) Grim. dém. de L. et L., VI 2 (p. 128).
(7) Grim. dém. de L. et L., VIII B (p. 134).

Un banc pour les dieux est préparé par le sorcier égyptien qui les évoque, selon l'instruction d'Imhotep (1).

6° Et alors, quand tu laisses partir le dieu après l'avoir questionné, prends le bâton mentionné plus haut, que tu tiens dans ta main gauche, dans ta main droite, et le rameau de laurier que tu tiens dans la droite [prends-le] de ta main gauche ; apporte la même offrande qu'auparavant et dis :

« Sois-moi propice, premier père, le plus ancien, qui t'es engendré toi-même ! Je te conjure ..... (2) de t'en aller sans m'avoir nui ; au contraire, sois-moi incessamment favorable ! »

Le sorcier égyptien quand il se dispose à laisser le dieu ou esprit, qu'il a évoqué, lui souhaite bon voyage et jette dans son chaudron des excréments de singe (3).

Ce rite grec ne me fait pas l'impression d'être homogène ; le désordre de ses parties dans l'instruction témoigne qu'elle a été composée artificiellement de plusieurs sources différentes, ce qui caractérise la plupart des textes magiques grecs provenant d'Egypte. Cependant les similitudes mentionnées ne suffisent pas à prouver que les sources sur lesquelles ce rite a été calqué, soient égyptiennes. Ses éléments ne renferment rien de purement égyptien ou qui ne puisse être de provenance étrangère ; il n'est donc pas exclu que le grimoire grec, aussi bien que le grimoire démotique, aient pu puiser à des sources étrangères communes, comme c'est le cas pour les noms magiques d'origine sémitique. Nous ne saurions affirmer l'origine égyptienne de certain élément du texte magique grec, que si une origine autre est tout à fait exclue.

Beaucoup de tels arguments à brûle-pourpoint attestent la dépendance de la magie grecque relativement à celle des Egyptiens ; je n'en citerai que quelques exemples.

Dans le papyrus magique grec de Berlin, II, l. 1-183 (4), se trouve une instruction sur la manière d'évoquer les dieux et les esprits. Aux lignes 149 et sq., on nous apprend de quels signes et inscriptions magiques

(1) Grim. dém. de L. et L., X 1*a* (p. 137).
(2) Voir note p. 158.
(3) Grim. dém. de L. et L., IX 13, 14 (p. 136). De même, dans les pap. mag. grecs de Londres, 121/328-342 (Hopfner, en manuscrit, XLVI), le sorcier laisse s'en aller le dieu égyptien Anoup, qu'il a évoqué, en disant : « *Va-t'en, Anoubis, afin que je sois sain, afin que je réussisse, et retourne à ton trône !* »
(4) Hopfner, en manuscrit, XXIV.

un sorcier doit pourvoir la porte d'une chambre à coucher où il veut accomplir ses cérémonies. Sur le battant de la porte gauche il doit écrire entre autres le nom « Harpokrates », forme grecque du nom égyptien Har-pe-khrot, c'est-à-dire « Hor enfant » ; sur le seuil il doit dessiner un scarabée, image du dieu du soleil égyptien Kheprer (1).

La formule coercitive de l'instruction d'Agathokles pour se procurer un songe dans le papyrus magique grec de Leyde I 384, N 1-5, est ainsi conçue (2) :

« *Viens ici chez moi et fais ton pouvoir que N. se raidisse, toi qui règnes sur le monde entier, dieu du feu ! Présage à N. tharthar thamaratha thamommon thanabotha apranou bamalëa khr. thna* (3) *boussouleth rombrou tharaël albana brokhrex abranazoukhel ! Exauce-moi, car je suis prêt à prononcer le grand nom !*

« *Thoth que tout dieu évoque, dont tout démon s'effraye et dont tout ange exécute les ordres ! Ton nom a sept voyelles aeëioyo iayoëeao oyeë oyeëoia. J'ai prononcé ton nom célèbre, nom avec les contraintes de toute sorte. Présage à N. !* »

La formule principale commence par ces mots :

« *Kaïïmi, kaïïmi. Je suis grand, résidant à..... Mommon Thoth Nanoumbre kharikha Kenyro paarmiathon, le saint Yaou Yee Yeou Aeoi qui préside là-haut au ciel,* » etc.

Thoth est la forme grecque du nom du dieu des anciens Egyptiens Thowt, que les Grecs identifiaient au dieu Hermès. Thowt, dieu de la lune, régnait sur la nuit. Le mot *Nanoumbre* est en égyptien *nanou p* (4) *Re* « Bon est Re ».

On désigne Zminis de Tentyra comme auteur de la formule destinée à faire envoyer des songes, qui se trouve dans le papyrus magique grec de Leyde I 384 IV/5-V/3 (5) ; *Tentyra* ou *Dendera* est une ville égyptienne (6). *Zminis* est le nom égyptien *Esmin* grécisé (7).

(1) Voir aussi les mots : « *Escarbot qui roules la boulette du feu générateur, toi qui t'engendres toi-même* », dans le pap. mag. grec de Paris, l. 930 et sq. (Hopfner, en manuscrit, LXVIII), — par lesquels on entend Kheprer.
(2) Hopfner, en manuscrit, XXV.
(3) Le point désigne une lettre illisible.
(4) Le *n* prit naissance par la nasalisation de la consonne *p*.
(5) Hopfner, en manuscrit, XXVI.
(6) *wn.t-ỉ-ntr(.t)*, « Le palais aux colonnes de la déesse » > (*ent*)-*t-entere* (.*t*).
(7) Le nom démotique *Es-min* en vieil égypt. *Nes-Min*, « Celui qui appartient à (dieu) Min »

« *Khalamandriof Idearnoth Thredafnio Erthabéanig Rythamko Psammorikh. Vous saints noms de dieu, exaucez-moi, et toi, bon esprit, dont la force parmi les dieux est suprême, exauce-moi ! Va à N. qui dort, va dans sa maison, dans sa chambre à coucher, approche-toi de lui horriblement et formidablement avec le nom grand et fort du dieu et dis-lui ceci et cela* (1) *! Je te conjure par ton pouvoir et par le grand dieu Seth, par l'heure où tu es né, grand dieu, par Christ, dieu des dieux, par 365 noms du grand dieu, que tu ailles justement à cette heure chez N. et dises cela en son rêve !*

« *Mais si tu ne m'exauces pas et ne vas pas chez N., je le dirai au grand dieu et il te renfermera, [il te] mettra en pièces et donnera ta chair à un chien galeux, couchant dans la fosse à fumier, afin qu'il la mange. Exauce-moi donc, vite, vite ! Tout de suite, tout de suite, afin que je ne sois pas forcé de le répéter encore une fois !* »

Seth est la forme grecque du nom du dieu des anciens Egyptiens Soutekh. Le sorcier grec le nomme en même temps que Christ. Le manuscrit grec indique, certes, expressément, que cette formule est d'origine égyptienne, mais on ne saurait s'y fier ; nous avons vu que les sorciers égyptiens, dès le milieu du IIe siècle avant Jésus-Christ, déclaraient leurs formules d'origine étrangère pour leur gagner plus de faveur aux yeux de leurs contemporains.

Presque entièrement égyptienne est la demande de songe qui se trouve dans le papyrus de Leyde J 384 V/4-V/12, et qui a la teneur suivante (2) :

Dessiner avec du sang de huppe sur une pièce de la plus fine toile l'image du dieu Hermès debout, avec la tête d'ibis (3) ; puis écrire au-dessous, avec de l'encre de myrrhe, le nom, et dire là-dessus cette formule (4) :

« *Viens ici chez moi, maître, doué d'un pouvoir sans limites ! Je t'appelle, toi qui es placé à la tête des esprits, dieu des dieux, afin que*

(1) Les mots « ceci et cela », c'est-à-dire ce que le sorcier désire que le Dieu dise à N.
(2) Hopfner, en manuscrit, XXVII.
(3) Voir la figure du dieu Thowt sur la table de Metternich (pl. XXIX, fig. 40) à droite du dieu Hor dans l'image principale.
(4) L'inscription sur la mèche de la lanterne est prescrite aussi dans l'instruction pour se procurer un songe ; v. le pap. mag. grec de Londres, 121/367-377 (Hopfner, en manuscrit, XLVIII)'.

tu me montres en rêve ceci et cela (p. 101 n. 1), *car je te conjure par ton père Osiris* (1) *et ta mère Isis* (2), *afin que tu me montres ton apparence et me révèles ce que je désire. Ton nom est Eiiouathips repno enerter diokhasbara zarakho que l'on appelle Balkham. Présage, parle de ceci et de cela, de tout ce sur quoi je te questionnerai !* »

Hermès avec la tête d'ibis est Thowt (p. 161 n. 3). Le sorcier grec le tient à tort pour fils du dieu Ousirew (1) et de la déesse Eset (2). Le sang de huppe et l'encre de myrrhe, c'est ce dont se servaient les sorciers égyptiens pour leurs charmes dès le XX^e^ siècle avant Jésus-Christ.

Intéressante est l'instruction relative à la façon de déceler un voleur. Elle se trouve dans le papyrus magique de Londres 46/71-46/96.

Le sorcier doit dessiner un œil sur le mur (pl. LXVI, fig. 140) par un liquide dont la composition est indiquée dans l'instruction.

Il doit le battre d'un marteau fabriqué en bois de potence et dire une formule dont voici la principale partie :

« *Yao oïa ioa aëo eoa aaë, montre le voleur qui a volé quelque chose* (3) ! *Ainsi que je bats du marteau cet œil, qu'on batte l'œil du voleur ! Qu'il soit enflammé aussi longtemps qu'il n'avouera pas !* »

On peut reconnaître sans difficulté, dans le dessin de l'œil, l'œil divin stylisé des anciens Egyptiens (pl. XLVI, fig. 73, pl. LXIII, fig. 108, etc.). Ce ne peut être que l'œil divin égyptien, car il représente un œil de faucon avec le plumage d'alentour aux couleurs caractéristiques L'instruction montre ensuite, sortant de la confusion, deux idées : le sorcier blesse l'œil divin afin qu'il puisse forcer le dieu à obéir ; il s'imagine aussi que l'œil divin est en sympathie avec l'œil du voleur, de sorte que l'effet des coups donnés sur l'œil divin dessiné sur le mur se transfère à l'œil du voleur.

Il est vraisemblable que le sorcier grec a emprunté aux Egyptiens non seulement l'image de l'œil divin, mais tout le rite.

De provenance peut-être purement égyptienne est aussi la formule à dire sur la bague magique d'Hermès (4). Voici la formule qu'il faut dire en s'adressant au soleil :

(1) Osiris est la forme tronquée grecque du nom égyptien *Ousirew* > *Ousire*.
(2) *Isis* est la forme tronquée grecque du nom égyptien *Eset* > *Ese*.
(3) Les mots « quelque chose », sont à remplacer par le nom de la chose qui a été volée
(4) Pap. mag. grec de Londres 46/240-296 ; Hopfner, en manuscrit. XXXV.

« *Je suis Thoth, inventeur et initiateur des moyens magiques et de l'écriture magique. Viens ici chez moi, toi qui es sous terre, lève-toi pour moi, le plus grand démon, Noun des enfers, et vous, dieux de Noun des enfers, car je suis Héron, jouissant de la grande gloire, l'œil d'ibis, l'œil de faucon et l'œil de phénix pérégrinant à travers les airs, enveloppé de bourbe... et de peau... Si je n'apprends pas ce qui est dans les âmes de tous les Egyptiens, Hellènes, Syriens et Ethiopiens et de toute autre tribu ou nation quelconque, si je n'apprends pas le passé et l'avenir, si je n'apprends rien sur leur art et sur leur occupation, sur leurs œuvres et leur manière de vivre, sur leurs noms et les noms de leurs pères et mères, frères et sœurs et morts, alors je verserai le sang du Kynocéphale noir dans mon vase, sans avoir nui à moi-même, je mettrai* [le pot] *sur un piédestal neuf, je brûlerai au-dessous de lui les os du Noyé et au port de Bousiris je crierai* [le nom de] *celui qui resta trois jours et trois nuits dans le fleuve ; Noyé qui, emporté au courant du fleuve, fut jeté dans la mer ; qui fut enveloppé par les ondes de la mer et par les nuages de l'air. Son ventre et tout son corps* (1) *sera mangé par les poissons, car je n'arrêterai pas les poissons qui le mangeront et ils ne fermeront pas leurs gueules. J'arracherai à sa mère l'orphelin n'ayant pas de père. L'axe sera jeté à bas et ses deux bouts se réuniront.* » Etc.

« Kynocéphale », c'est le dieu égyptien Anoupew ; le noyé que le sorcier donne en proie aux poissons, c'est Ousirew. L'orphelin de père est le dieu Hor et sa mère la déesse Eset. Les allusions mythiques nous montrent fidèlement des idées des anciens Egyptiens qui se trouvent déjà dans les textes des pyramides, de sorte que cette formule fait l'impression d'avoir été traduite de quelque papyrus hiératique du nouvel empire. Même l'emploi incorrect du pronom personnel de la troisième personne du singulier, au lieu de la deuxième, est caractéristique des anciens textes religieux égyptiens. La dernière menace que l'axe du ciel soit jeté à bas, de sorte que ses deux pôles se réunissent, est analogue à la menace renfermée dans la formule magique des anciens Egyptiens contre les crocodiles (2), où le sorcier menace de renverser entièrement l'axe de la terre, de sorte que le sud se change en nord.

(1) Dans le texte fautivement : « Ton ventre et ton corps entier. »
(2) Pap. mag. de Harris, V 2 (p. 39).

Dans l'instruction sur la façon d'évoquer les dieux, que renferme le papyrus magique de Paris, l. 82-85 (1), on demande que celui qui se dispose à évoquer un dieu, se tienne sept jours en état de pureté, qu'il ne mange pas de viande ni rien de cru. Quand il veut manger ou dormir, il doit dire la formule :

« *Papmehkheuse pafo entop. emou* (2) *naï ehoun dje anok sabertous p noute o ete hen pe.* »

Il doit se protéger par une amulette écrite. Il doit écrire avec du sang de la main ou de la jambe d'une femme enceinte, sur une feuille neuve de papyrus, les mots :

« *Stei tchien tenka anok et s o nhet tin.o* (2). »

Quand il laisse aller l'esprit, il doit le dire en ces termes :

« *Zarko zarko erint Zarko pe paren en met.* »

Ces trois formules sont égyptiennes, mais avec beaucoup de fautes, de sorte qu'elles ne sont compréhensibles qu'en partie. *Amou naï ehoun dje anok* signifie : « Viens ici chez moi, car je suis » ; *sabertous* est probablement un nom magique. *P noute o et e hen pe* signifie : « Grand dieu qui es au ciel ». *Tarko tarko ari[p]ent* signifie : « Je conjure, je conjure, fais [ce] que » ; *pe paran en met* signifie « est mon vrai nom ». Les autres parties de ces trois formules se composent entièrement d'éléments égyptiens (outre le mot t-chien ?), mais sans signification.

Dans le papyrus magique de Londres 121/l. 367-377 (3), se trouve une conjuration sous le titre : « *Evocation d'un rêve prophétique* ». Voici l'instruction : « *Prendre une pièce de toile de lin pure, écrire sur elle les noms indiqués plus bas, la rouler, en faire une mèche et l'allumer après y avoir versé de l'huile pure. Formule à écrire :* « *Armiouth leilamkhoukh Arsenofrefren Ftha Arkhentekhtha.* » Cette instruction est bien égyptienne; comparez-la avec celle dans le grimoire démotique de Londres et de Leyde VI 5 (p. 128), XIV (p. 140). Quant à la particule khoukh du nom lailamkhoukh, je l'ai mentionnée déjà auparavant. « Arsenofrefren » est peut-être Har-she-n-nofre[.t]-p-ren « Hor fils de la belle est le nom », « Ftha » est le nom égyptien du dieu Ptah, Arkhentekhtha » est l'ancien nom égyptien du dieu *Ḥr-ḥnt-ḫty*.

(1) Hopfner, en manuscrit, LXIII.
(2) Le point signifie une lettre illisible.
(3) Hopfner, en manuscrit, XLVIII.

Dans le papyrus magique grec de Paris, l. 1070 et sq. (1), on décrit l'amulette que le sorcier doit avoir pour protéger son corps :

« *Sur une pièce de l'étoffe prise à la statuette en pierre de Harpokrates en un temple quelconque, écrire avec de l'encre de myrrhe ceci : « Je suis Hor Alkib Arsamonis Yao Ai Dagennouth Rarakharai Abrasaoth fils d'Isis, Aththabaththa et Osornofris d'Osiris. Garde-moi en santé, sans dommage, hors de l'atteinte des démons, sans crainte tout le temps de ma vie. » Ajouter à cela un morceau....., envelopper cela ensemble, le lier avec sept fils de lin d'Anoubis et le porter pendant au cou que tu exerces des charmes.*

On ne saurait douter que c'est une instruction égyptienne pour la fabrication et l'emploi d'une amulette écrite. La seule chose ambiguë, c'est la question de savoir si c'est déjà un sorcier égyptien qui a interpolé les noms magiques « *Alkib, Yao, Ai, Dagennouth, Rarakharai, Abrasaoth, Aththabaththa* » dans le texte égyptien original ou si c'est seulement le traducteur grec.

D'origine purement égyptienne est la formule magique du papyrus grec de la bibliothèque de l'Université de Strasbourg n° 1167, qui doit éveiller l'amour chez une femme. La voici (2) :

« *Anoub, dieu terrestre, souterrain et céleste, chien, chien, chien, prends tout ton pouvoir et toute ta force à Titer, qui fut enfanté par Sophia. Débarrasse-la de l'orgueil, de la réflexion et de la pudeur, et amène-la-moi ici, à mes pieds, languissante de passion à toute heure de jour et de nuit, songeant sans cesse à moi, quand elle mange et quand elle boit, quand elle travaille et même quand elle cohabite, quand elle se repose, quand elle rêve et quand elle est rêveuse ; quand, tourmentée par toi, elle se hâte, languissant après moi, les mains pleines, l'âme généreuse, s'offrant à moi et remplissant le devoir des femmes envers les hommes, servant à satisfaire ma convoitise et la sienne propre, sans ennui, sans honte, serrant [sa] cuisse contre [ma] cuisse, ventre contre ventre, son [duvet] noir contre mon [duvet] noir de la plus douce façon ! Oui, mon maître, amène-moi Titer à laquelle Sophia a donné naissance, à moi Hermès qu'a enfanté Hermione ; tout de suite, tout de suite, vite, vite [amène-la moi], poussée par ton fouet !* »

(1) Hopfner, en manuscrit, LXVIII.
(2) Ma traduction selon la copie de Hopfner.

Il suffit de comparer cette formule grecque avec les formules démotiques destinées à obtenir le même but (1), pour apercevoir son origine.

De l'origine purement égyptienne est l'instruction à évoquer les dieux à l'aide d'un vase dans le papyrus magique de Paris, l. 154-285. Elle est en forme de lettre écrite par Nefotes (2) et adressé au roi égyptien Psamétik.

La formule est la prière à Typhon c'est-à-dire Soutekh, dieu des dieux. Celui qui exerce la magie se vante qu'il a livré Ousirew en chaînes à Soutekh, qu'il a enchaîné un dragon invisible, c'est-à-dire Apop, et qu'il a, à l'aide de Soutekh, battu les dieux. Puis il demande à Soutekh de lui livrer les dieux et les forcer à se rendre auprès de lui quand il les appelle.

Je suppose qu'il n'est pas nécessaire de citer d'autres documents. Les exemples mentionnés, montrent assez que la magie grecque en Egypte dépendait de la magie égyptienne. A l'inverse, on ne peut remarquer dans les textes magiques démotiques connus jusqu'ici que très peu d'influences grecques.

(1) Grim. dém. de L. et L., XIII 3 (p. 140), XV (p. 141) ; form. mag. en anc. copte, III 2 (p. 156) ; pap. mag. coptes, V (p. 164).
(2) *nb-hip* ?

SUPPLÉMENT

M. Hellmut Ritter a publié un essai : *Picatrix, ein arabisches Handbuch Hellenistischer Magie*, d'où je tire ce qui suit :

Le médecin de la cour ordinaire bavaroise, Johann Hartlieb fait allusion dans une lettre, en 1456, au margrave Johann von Brandenburg, au grimoire intitulé *Picatrix* alors très en vogue.

On trouve des mentions de ce livre jusqu'au XVIII[e] siècle, et les avis varient à son sujet Les uns se fient aux doctrines qui y sont contenues, les autres s'y opposent. Son origine est obscure. Ce n'est que A. Warburger et son disciple W. Printz qui ont réussi à établir, selon l'exemplaire de la bibliothèque municipale de Hambourg, que c'est une traduction du grimoire arabe : *Ghàjat al-hakim...*, c'est-à-dire « *Le but du philosophe* »... Ce grimoire arabe fut écrit par un anonyme au milieu du XI[e] siècle et le roi d'Espagne Alphonse le fit traduire en latin en 1252. Son nom Picatrix provient du nom Boukratis qui se trouve dans l'original arabe à plusieurs reprises, et Boukratis est la transcription arabe habituelle du nom grec Hippokrates. C'est à lui que l'auteur anonyme attribue l'origine du livre.

L'œuvre se compose de quatre livres et est un compendium de magie astrologique avec beaucoup de prescriptions magiques et de vues théorétiques destinées à fonder la magie sur des doctrines philosophiques héritées des Grecs. L'auteur tire ses connaissances d'anciens Egyptiens qui ont conservé leur sagesse à la postérité dans les inscriptions sur les murs des temples, mais qui l'ont cachée sous des signes secrets afin que personne ne pût la comprendre, sauf les philosophes. L'auteur découvre ce mystère afin que tout homme en puisse obtenir la connaissance.

Parmi plusieurs exemples du contenu de ce livre, choisis par H. Ritter, je n'en retiendrai qu'un :

LE CHARME D'AMOUR

Prendre une parcelle de cerveau de gazelle ; une demi-parcelle de graisse de queue de mouton ; une parcelle de camphre, une demi-parcelle de cervelle de lièvre, mélanger les cervelles à la graisse dans un vase, le fondre, y ajouter du camphre et puis le mettre de côté. Faire une figure creuse de cire fraîche et songer à la femme dont on veut gagner l'amour, faire (dans la figure) une cavité de la bouche jusqu'à l'intérieur et y verser ce qu'on a fait cuire en disant : « Dahyayis, Ganwâdis, Nakanis, Direlanis. » Puis prendre une demi-once de sucre candi blanc, la mettre dans la bouche de cette statuette ; enfoncer dans sa poitrine un mince clou d'argent, et dire pendant ce temps : « Hadoras, Helitos, Warnikas. » Ensuite envelopper la statuette dans une pièce d'étoffe blanche et dans une autre pièce de soie blanche, sous ses seins enrouler un fil de soie, nouer ses bouts par sept nœuds et dire à chaque nœud : « Argotas, Hadmios, Phinoras, Adminas. » Après avoir fini, mettre la statuette dans une petite cruche en argile, creuser dans la maison de l'amant un trou en terre et y placer la statuette de façon qu'elle se tienne debout ; puis l'emplir de terre. Ensuite prendre de l'encens et du mastic, de chacun une demi-once, le mettre sur le feu et encenser en disant : « Behimras, Omeras, Kadamidos, Kinores, j'enflamme l'esprit du cœur de N., afin qu'il s'éprenne d'amour pour N. et j'attire l'esprit de son cœur par les forces des esprits spirituels Dabhados, Melivras, Naphtinos. » Puis, s'en aller et on peut être sûr que l'esprit d'amour sera éveillé chez la femme, qu'elle n'aura point de repos, qu'elle ne pourra ni dormir, ni veiller, ni se tenir debout ou assise, jusqu'à ce qu'elle soit attirée vers cet homme, obéissante et humble, sans maîtrise sur son propre cœur. L'esprit du moyen magique l'attirera vers l'endroit où la statuette est enfouie, qu'elle le connaisse ou non. »

La totalité et les détails de cette instruction s'accordent avec les charmes des anciens Egyptiens, à tel point que son origine égyptienne est très vraisemblable. Pourtant il serait vain de chercher de tels textes magiques sur les murs des temples égyptiens ; ce n'est qu'une invention de l'auteur qui avait pour but de donner à son livre plus d'antiquité et

de considération. Les anciens sorciers égyptiens agissaient ainsi longtemps avant lui.

Erman-Ranke, Aeg. und aegyptisches Leben, p. 418-419, attire notre attention sur une conformité encore plus frappante. Paullini, dans son livre : *Neuvermehrte heilsame Dreckapotheke* (Francfurt, a. M. 1697, p. 248), donne une instruction comment reconnaître d'avance le sexe de l'enfant. Voici la traduction de cette instruction :

C'est ainsi que dit Peter Boyer : « Fais deux fossettes dans la terre, jette de l'orge dans une d'eux, du froment dans l'autre, verse de l'urine de femme grosse dans tous les deux et puis entasse de la terre sur cela. Si le froment pousse plus tôt, que l'orge, ce sera un fils ; mais si c'est l'orge qui pousse plus tôt, attends une fille ! »

En comparant cette instruction avec celle du papyrus Ebers (1), il saute aux yeux que l'instruction allemande est tirée de l'instruction égyptienne.

Une pareille instruction à établir la stérilité de l'homme ou de la femme se trouve dans un livre anglais, imprimé en 1872 : *The experienced midwife* (2). C'est Culpeper et autres à qui il renvoie pour sa véracité.

Prends cinq grains de froment et sept fèves, mets les dans un pot de terre et fais uriner la cliente sur cela. Laisse-le reposer pendant sept jours; s'ils commencent à germer à ce temps, la cliente est féconde ; s'ils ne germent pas, la cliente est stérile.

Il reste douteux, si cette variante a été créée déjà en Egypte ancienne ou si elle a pris sa naissance de l'ancienne instruction égyptienne mentionnée plus haut, sur le sol étranger.

(1) Livres de méd., XXXIX (p. 113).
(2) G.-M. Page Renouf : *Note on the medical Papyrus of Berlin*, Arg. Z. XI (1873), p. 123-125.

CORRECTIONS AU TOME II

	lire :	au lieu de :
Page 9, alinéa 2, ligne 1,	Pepi est Ousirew	Pepi et Ousirew
Page 22, ligne 2,	mon pain est de Pe	mon pain est de Re
Page 30, alinéa VII 1,	Wazet	Wezet
Page 39, alinéa VI 1, ligne 2,	Khnoum	Khmoun
Page 42, alinéa XIII 1, ligne 6,	Mur Blanc	mur Blanc
Page 74, alinéa 18,	Ankhpsametik	Ankhpsammétique
Page 85, alinéa IV A, ligne 5,	Selket	Setket
Page 86, alinéa V, ligne 9,	Sopdet	Sepdet
Page 91, ligne 2,	maître de « la Vie des deux pays »	maître « de la Vie des deux pays »
Page 103, alinéa VIII 4, ligne 2,	de son père Ousirew	de son frère Ousirew
Page 104, alinéa XI 2, ligne 3,	naja	maja
Page 110, alinéa XXV 1°,	Khmoun	Chmoun
Page 112, alinéa 4, ligne 1,	genen	guenen
Page 118, alinéa 4, ligne 1,	Bekhten]	Bekhen]t
Page 123, alinéa II B, ligne 6,	Getho	Gnetho
Page 134, alinéa VIII b, ligne 12,	Gogethigs	Goguethigs
ligne 13,	Gephaërsore	Guephaërsore
Page 140, alinéa 3°, ligne 2,	de la propitiatoire du Sort	de la miséricordieuse du Destin
Page 141, alinéa 3, ligne 3,	primeurs de l'huile	la première huile fabriquée
Page 164, alinéas IV et V, titre,	pour un breuvage	pour un philtre et breuvage
Page 180, alinéa I, ligne 2,	Baroukh	barouch
Page 188, alinéa III 4, ligne 1,	Khoufew	Choufew
Page 229, alinéa VI, ligne 3,	Akhmim	Achmim

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

A, n. m. : LL IV I (p. 121) trois fois, VII F 1 (p. 132) quatre fois, XI 2 (p. 138), copte XV (p. 170) trois fois, XVII B (p. 172) sept fois, med. c. VII (p. 183).
aamektol, n. m. : copte XXI (p. 180).
Abartat, n. m. d'huile : LL XXIII 3 (p. 145).
Abgar, roi d'Edesse : copte XX (p. 179).
Abiaho, n. m. : LL XXV 2 (p. 146).
Abla-balbok, n. m. : LL VII G (p. 133).
abondance, signe de l'abondance comme amulette : pl. LXVI, fig. 136 dans le champ supérieur.
Abra, n. m. : copte X (p. 166).
Abraaba, n. m. : copte VIII (p. 166).
Abraham, n. m. : I, p. 117 ; a. c. VI (p. 158), copte XVIII 5 (p. 174).
Abraham, disciple d'apa Djidjoï : I, p. 152 ; Apophth. XV (p. 214).
Abrahme, n. m. : LL VII K (p. 133).
Abraïaoth, n. m. gr. : I 165 f. gr.
Abramiel, n. m. : copte X (p. 166).
Abrasax, n. m. : I, p. 118, p. 158 f. gr. ; LL XII B (p. 139), XV I (p. 141), copte XIV B (p. 169).
Abrasaxsax, n. m. : copte XVII A 17 (p. 172).
Abraxax, n. m. : med. c. VII (p. 183).
Abraxiel, n. m. : copte XV (p. 170).
Abraxio, n. m. : copte XXI (p. 180).
Abro, n. m. : a. c. I (p. 155).
acacia : I, p. 70 ; cosses d'acacia méd. XXII 2 (p. 109), fruits d'acacia LL XVI (p. 142).
accouchement : f. m. pour faciliter l'acc., I, p. 30, p. 30 (n. 5), p. 57 p. 64, p. 65, p. 141 ; Leide X (p. 61-62), Inscr. sur l. cerc. III (p. 13-14), copte I A (p. 160)
achle (corr. akhle), m. m. : copte XXI (p. 180).
Achmim (corr. Akhmim), n. de la ville ég. < Khen-Min gr. Panopolis : Shen. VI (p. 229).
Adam, n. pr. bibl : copte XIII B (p. 167), XIX I b (p. 178).
Adira, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Adirgaha, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Adissana, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Adonaï, n. m. : I, p. 117, p. 158 f. gr. ; LL XXII 3 (p. 144), a. c II B (p. 155), copte XVII A 5 (p. 171), A 17 (p. 172), XVIII I (p. 173), 3 b (p. 174), XIX I a (p. 177, 178).
adversaires (mâles et femelles), désignation des esprits malfaisants : Tur. IV (p. 51), Leide IV (p. 58), VI 4 b (p. 59).
aeïr, m. m. : copte XXI (p. 180).
Aël, n. m. : copte XIX I a (p. 177).
Aflanath (analfa), n. m. : copte X (p. 166).
Agathokles, n. pr. gr. ; instruction d'Agathokles I, p. 160 gr.
Agathon, apa, n. pr. I, p. 153 ; Apophth. XVII (p. 214, 215).
Agrippe, n. des trois démons, I, p. 144 (n. 4) ; copte I B I (p. 161).
Ah, n. m. : LL VII K (p. 133).
Ahmes Khnem-ieb-Re, roi ég. de la XXVI[e] dyn. I, p. 86 (n. 1) ; pl. LXII, fig. 106.
Ahmes, l'épouse du roi et la mère du roi, I, p. 114 (n. 4).
Aho, n. m. : LL VII K (p. 133).
Ahouret, n. pr. fem. : I, p. 137 ; Kham. I (p. 194, 196).
aïl, I, p. 70 ; LL XXIV 3 (p. 146).
Aïokhthou, n. m. : LL XXXII (p. 150).
Aïoutha, n. m. copte XIX I a (p. 177).

air : l'activité pernicieuse de l'air, I, p. 122 ; Salt (p. 65).
Akerwer, n. pr. ; fausse porte de son tombeau : I, p. 40 ; pl. XVII, fig. 21.
Akhaël, n. m. : copte XIX I a (p. 177).
Akhagharkhan-grabounza-nouni, n. m. : LL II A (p. 123).
akhakhanbou, n. m. : LL VII D 6 (p. 132).
akham, n. m. : a. c. I (p. 155).
akhe-akha, n. m. : LL XXX I (p. 149).
Akhletes, n. pr. d'un Saint : copte XII (p. 167).
Akhnouï, n. m. : a. c. I (p. 155).
Akhrempto var. Akhremto, n. m. : I, p. 118 ; LL IV I (p. 125).
Akiamakhamaï..... n. m. : copte X (p. 166).
Akrabi, Akrabei..... n. m. *a=k rabi* ? copte XXI (p. 180).
Akrourobore, n. m. (*kr-ur-u[n]-ḳ'-r'* : LL VII F (p. 133).
Alabakhabel, n. m. : Louvre III (p. 152).
Alaflaalamathaaïotha, n. m. : copte VIII (p. 165).
Alchas, forme grecque du nom dém. *Alk-hah*, le nom de la nécropole de la ville Ebot : LL XIX (p. 143).
Alexandre I, roi ; roman d'Alexandre : I, p. 149.
Alexandre II, roi : I, p. 126.
Alexandrie, n. de la ville ég. : Apophth. VIII A (p. 210).
Alfa, n. m. : copte XIX I a (p. 178) ; « e grand Alfa qui est plus fort que tous ceux-ci » : copte XIX I b (p. 178).
Alipse, n. m. : I, p. 117, Louvre III (p. 152).
Alk-hah, gr. Alchas, nécropole d'Ebot : LL XIX (p. 143), XXIV I (p. 146), a. c. IV (p. 157).
Alkib, n. m. gr. (*ʿrk-gb* ?) : I, p. 165.
allaitement ; f. et r. m. pour faciliter l'all. : I, p. 30, 30 (n. 8) ; F. pour m. et enf. VII (p. 30).
Alnapokhri, n. m. : LL II B (p. 123).
Aloei, n. m. : copte XV (p. 171).
Alpongnouph, n. m. : LL I (p. 123).
Althabot, n. m. : a. c. I (p. 155).
Althonaï, n. m. a. c. I (p. 155).
alun, LL IX 11 (p. 136).
Amamarkar, n. m. : LL XI I (p. 138).
Amanaël, n. m. : copte XIX I a (p. 177).
Amaraël, n. m. : copte XIX I a (p. 177).
Amasis, le nom grécisé du roi ég. Ahmes : I, p. 85 (n. 1).
âme des âmes, n. m. : LL VII C (p. 130) ; âmes de Nekheb : Harr. III I (p. 37) ; âmes d'On ; méd. XXV I (p. 110) ; âmes d'Orient : Harr. III I (p. 37).
Amenhotep Zeserkare (Amenhotep I), roi ég. de la XVIII[e] dyn., gr. Amenophis : II, p. 99.
Amente (copte), < Amentet (ég.) « royaume occidental » c.-à-dire « royaume des esprits des morts » : copte XXI (p. 180).
Amiël, n. m. : copte XI (p. 166).
amitié ; faire rupture de l'am. : I, p. 33 ; LL XVIII (p. 142).
ammoniaque ; vapeurs d'amm. méd. c. I (p. 181).
Amo, n. m. : LL II A (p. 123)
Amon, dieu ég. : I, p. 50, p. 51, p. 57, p. 84, p. 114 (n. 4), p. 117 ; L. des m. XIV 6 (p. 26), Harr. II (p. 36), III I (p. 36), XII I (p. 41), Bentresh (p. 119), LL VII D I (p. 131), XII B (p. 139), XXV I (p. 146), Sions. III (p. 200) ; « maître de Weset » ; Mett. 8 b (p. 69) ; « taureau de sa mère » : Harr III 6 (p. 38) ; « taureau de Meroé » : Sions. IV (p. 203) ; « homme d'Ethiopie » LL XXX I (p. 149) ; « glaive d'Amon » : I, p. 51 (décret d'Ispelta) ; image du dieu Amon : I, p. 83 ; pl. XXII, fig. 29 ; image du dieu Amon à la tête de belier : pl. LIX, fig. 97 ; image composée du dieu Amon : Harr. III 7 (p. 38) ; panache d'Amon comme amulette : I, p. 93 ; pl. XLV, fig. 64, pl. LXVIII, fig. 152.
Amon-Re, dieu ég. : I, p. 50, p. 126 ; « maître des trônes des deux pays, chef d'Opet-eswet » : Apop. VIII 5 (p. 90), Bentresh (p. 118) ; « maître de Smabehdet » Apop VIII 5 (p. 91).
Amosis, n. grécisé du roi ég. Ahmes : I, p. 85 (n. 1).
amour ; inspirer de l'amour : I, p. 33, p. 43, p. 49 (n. 13), p. 67, p. 69, p. 71 p. 73, p. 142, p. 165 gr., p. 168 europ. ; LL VII 4 (p. 129), XIII-XV (p. 139-140), XX (p. 143), Louvre IV A (p. 155), anc. c. III, V, VI (p. 155-158), copte IV, VI (p. 164-165) ; forcer la femme à l'amour : I, p. 49, p. 49 (n. 13), 58 ; LL XV 2 (p. 141), XV 2 b (p. 141) ; faire rupture de l'amour : I, p. 33, 142 ; LL XVIII (p. 142), copte XVI (p. 170) ; amulette pour gagner l'amour, I, p. 44, p. 96 ; LL XIII 2 (p. 139), XX 4 (p. 143).

Ampthou, n. m. LL XI 1 (p. 138).
Amset, un des quatre fils d'Hor : I, p. 91 ; Pyr. IX 3 (p. 6), méd. XXII (p. 108).
Amulettes : I, p. 44, p. 87-98 ; classement des amulettes : I, p. 80 ; amulettes réelles : I, p. 81-93 ; amulettes écrites : I, p. 94 ; amulettes nouées : I, p. 95-98 ; amulettes énigmatiques : I, p. 92 ; l'efficacité des amulettes, I, p. 43-44 ; description et fonctionnement des amulettes nouées : I, p. 97 ; matière des amulettes : I, p. 93 ; amulettes coptes : I, p. 145-146 ; amulette écrite nouée, signe hiéroglyphique de la vertu magique protectrice, comme amulette I, p. 89, p. 94 ; amulette nouée, signe hiéroglyphique du radical *dmz* I, p. 95 ; pl. LXIX, fig. 154-156 ; amulette écrite enroulée : pl. XLVII, fig. 81, 82 ; amulette écrite déroulée : pl. XLVII, fig. 80 ; pl. XLVIII, fig. 83 ; amulette écrite copte, pl. LXIX, fig. 158, 159 ; amulette nouée : pl. XLIX, fig. 84, pl. LXIX, fig. 155, 157.
Anaël, n. m. : copte VIII (p. 165), XVII A 17 (p. 172), XVIII 6 (p. 175), XIX 1 a (p. 177, 178).
Ananaël, n. m. : copte XVII A (p. 172).
Ananias, n. d'un Saint : copte XII (p. 167).
Ananiel, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Anasan, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Anat, déesse des Sémites : Harr. I (p. 35).
André, apa : La lutte (p. 217).
André, apôtre : I, p. 150, p. 153 ; Actes (p. 223-224).
André, fils de Marthe, n. pr. : copte XVII (p. 171, 172).
âne : excréments d'âne : I, p. 104 ; méd. XIV (p. 105) ; peau d'âne : I, p. 146 ; méd. c. III (p. 182) ; placenta d'ânesse : LL XV 3 (p. 141).
anges : I, p. 143 ; copte XVII A 4 (p. 171), A 18 (p. 172), I 160 (gr) ; les saints anges : copte XVIII 3 d (p. 174) ; serviteurs des Saints Pères : I, p. 152 ; Shenoute IV (p. 228) ; « ange du grand conseil » copte XVIII 6 (p. 176) ; « ange qui apporte la grâce » méd. c. II (p. 181).
angle d'équerre (ou : équerre de maçon) : amulette : I, p. 87 ; pl. XLVI, fig. 75, pl. LXIV, fig. 117.
Aniël, n. m. : I, p. 117 ; LL IV 1 (p. 125), VII E 1 (p. 132).
animaux : « quatre animaux qui se tiennent debout auprès des pieds du Père » : copte XV (p. 170), XVII A 6 (p. 171).
anis : rameau d'anis : LL IX 6 (p. 136).
Ankhpsametik, prophète de Nebwen, scribe de l'inondation : Mett. 18 (p. 74).
Anoch. n. m. gr. < eg. anok I, p. 156.
Anoubis, Anoub, forme grecque du nom du dieu ég. Anoupew > Anoup : I 165 (f. gr.). « Anoub, dieu terrestre, souterrain et céleste, chien » I, p. 165 f. gr.
Anoug, n. m. < anok I, p. 118, LL XXVIII 1 (p. 148).
Anoupew > Anoup, nom du dieu ég. (gr. Anoubis, Anoub, I, p. 165 f. gr.) : I, p. 52, 57, 110, 117 ; L. des m. V 3 (p. 19), LL V 2 (p. 126), V 3 (p. 127), VII D 4, 5 (p. 131), XXIV 1 (p. 146), XXV 2 (p. 146), Louvre II a (p. 152), IV (p. 153) ; pl. XXI, fig. 27, pl. LX, fig. 101 a ; en forme de chacal : pl. XLV, fig. 60, pl. LXII, fig. 104 a ; « dieu d'Orient, fils de Nebthet » : Harr. VII (p. 40) ; « dieu de l'Orient, fils de Re » : Harr. VIII (p. 40) ; « maître de Siowt » Apop. VIII 5 (p. 91) ; « roi de douat » : LL V 1 b (p. 126) ; « fils d'Ousirew et d'Eset » : LL XXIII 1 (p. 144), 3 (p. 145) ; « habitant de la maison du fils d'Eset » : a. c. I (p. 155) ; « qui porte la couronne de Re » : a. c. IV (p. 157) ; « Kynocéphale » : I, p. 163 f. gr ; momification d'Ousirew par Anoupew : I, p. 54, p. 81 ; LL VII A 1 (p. 129-130) ; le prêtre représentant le dieu Anoupew : I, p. 111 ; pl. LIV, fig. 89, pl. LXVII, fig. 144, pl. XXXIII, fig. 44.
Anoup, n. pr. : Orb. (p. 190-192).
anticosmetique : méd. XXXII (p. 112).
antilope : excréments d'antilope : LL XV 3 (p. 141).
Antograror, n. m. < gr. Autokrator : LL XV 2 a (p. 141).
Antonios, apa : désert de l'apa Antonios : Apophth. XIV (p. 213).
Anyesi, n. m. : LL II B (p. 123).
Aou, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
Aoubothiabathabaïthobeoua, n. m. : LL XI 2 (p. 138-139).
Aouho, n. m. : LL VII G (p. 133).
Aousaënouof, n. m. de Dieu chrét. : copte III (p. 163).
Apabathouël, n. m. : copte XIII C 2 (p. 168).
Apalaf, n. m. : copte XIV A (p. 168), B (p. 169).
Aphoë, n. m. : LL VIII B (p. 134).
aphrodisiaques : I, p. 70 ; LL XV 3 (p. 141), XVI, XVII (p. 142).

Apollon, n. du dieu grec : Destr. (p. 222) ; « Apollon souverain » I, p. 157 f. gr.
Apop, dragon, ennemi du dieu Re : I, p. 33, p. 38, p. 52, p. 54, p. 58, p. 63-64, p. 70, p. 72, p. 106-107, p. 108, p. 126, p. 151 ; L. des m. XII (p. 24), Mett. 6 (p. 67), Apop (p. 83-98), LL XXV 2 (p. 146), Louvre III (p. 152).
apôtres : copte XII (p. 167) ; douze apôtres : copte I (p. 160).
apprendre les choses cachées et futures : I, p. 43 ; LL I (p. 123), V 1 (p. 126), VI 3 (p. 128), VII 2 (p. 129), VII (p. 130 en bas), VII D 2, 4, 5 (p. 131), D 6 (p. 132), F (p. 132-133), H (p. 133), K (p. 134), VIII B (p. 134), XI 1, 2 (p. 138-139), XII (p. 139), a. c. I (p. 155), IV (p. 157) ; I, p. 158 f. gr. 4, p. 162 f. gr., p. 163 f. gr.
apprendre les sentiments d'un absent : I, p. 34 ; a. c. IV (p. 157).
appui-tête, amulette : I, p. 86 ; pl. XLV, fig. 67, pl. LXIV, fig. 120.
Apthe, n. m. : LL VII F (p. 133).
Arabie : Bentresh (p. 118).
Araël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Arakha, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Arakhaël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Aram, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Araphnou, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Aratakhaël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Aratha, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Arathaël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Arbanthala, n. m. : LL XV 2 a (p. 141).
Arbethbaï, n. m. : I, p. 119 ; LL I (p. 123).
Arbethbaïnoutsi, n. m. : I, p. 119 ; LL IV 1 (p. 125).
Arc-en-ciel, dieu : L. des m. IV 2 (p. 18).
archanges : copte XVII A 4 (p. 171), A 18 (p. 172) ; sept archanges : copte XVII A 16 (p. 172), XVIII 1 a (p. 177).
Areobasagra, n. m. : LL XXII (p. 144).
arête : ôter une arête restée dans la gorge : I, p. 29 ; LL XXVII, XXVIII (p. 147-148).
argent : bande d'argent : LL XXXII (p. 150).
Ariaha, n. m. (eg. *ari ʿḥ*ʿ « arrête-toi ! ») LL VII K (p. 133).
Ariamousi, n. m. : LL XIV 1 (p. 140).
Arikatei, n. m. : LL VII G (p. 133).
Arimataël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Arimatha, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Arinas, n. m. : LL VII K (p. 133).
Arkhekhempe, n. m. (ég. « celui qui fait les ténèbres au ciel ») : I, p. 118 ; LL IV 5 (p. 125).
Arkhentekhtkh, n. m. gr. (n. du dieu ég. *Hr-khnt-khty*) : I, p. 164 f. gr.
Arknoutsi, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
armée de l'esprit d'un prince : I, p. 75-76 ; pl. VI, fig. 9.
Armiouth, n. m. : LL I (p. 123) ; var. Arminut : LL XIV 1 (p. 140) ; Arminuth : I, p. 164 f. gr.
Arounsarba, n. m. : LL I (p. 123).
Arpihpe, n. m. : LL VII C (p. 133).
Arpithnapira, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
arrosement magique : I, p. 68.
Arsamonis, n. m. gr. < eg. *Hor-sha-Amun* « Hor fils d'Amon » : I, p. 165 gr.
Arsenofre, n. m. gr. < eg. *Hor-sha-nufre(t)* « Hor fils de la Beauté » I, p. 118 (n. 1) gr.
Arsenofrefren, n. m. gr. < eg. *Hor-sha-nufre(t)-p-ran* « Hor fils de la Beauté est le nom » I, p. 164 f. gr.
artifices des dieux, des esprits et des bêtes féroces : I, p. 56, p. 59, p. 75, p. 143 ; Pyr. I (p. 3), f. pour m. et enf. IV 5 (p. 29), Mett. 17 c. (p. 74), Harr. XIII 2 (p. 42), copte I A (p. 160), B 2 (p. 162) ; voir aussi « identifications ».
Asanti : huile d'Asanti : copte IX D (p. 166).
Asarias, n. d'un Saint : copte XII (p. 167).
Asher, n. du quartier de la ville Weset : « Sekhmet, grande maîtresse d'Asher » : Apop IX 10 (p. 96).
Asiatique, n. d'un démon femelle : I. pour m. et enf. III (p. 28).
Asou, n. m. : copte XIV B (p. 169).
aspersion d'eau : I, p. 99.
Astarte, n. de la déesse sémitique : Harr. I (p. 35).
astrologie : I, p. 18.
At, n. m. : LL VII K (p. 133).
Ataël, n. m. : LL VII F (p. 133).
Atam, n. m. (var. du nom bibl. Adam ?) : LL XV 2 b (p. 141).
Ateti Ankheris, n. pr. : la fausse porte de son tombeau : I, p. 39-40, pl. XIII, fig. 16.
Atha, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Aththabaththa, n. m. : I, p. 165 f. gr.
Athaël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Athanaël, n. m. : copte XIII B, C (p. 168).
Athethal, n. m. : copte XXI (p. 180).
Aton, n. du dieu ég. : I, p. 117 ; LL XI 1 (p. 138).
Atonai, n. m. (var. du n. m. Adonaï) : copte XIV B (p. 169).
Atoum, dieu ég. : Pyr. X 2 (p. 6), Inscr. des c. 11 (p. 12), L. des m. IV 5 (p. 18), VII 2

(p. 22), f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32), (p. 22), f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32), Leide I (p. 55), III 2 Tur. 13 (p. 48), Leide I (p. 55), III 2 (p. 57), VII 1, 2 (p. 60), Mett. 11 (p. 70), (p. 57). VII 1, 2 (p. 60), Mett. 11 (p. 70), 18 (p. 75), 26 f. (p. 81), Apop VIII 5 18 (p. 75). 26 f. (p. 81). Apop VIII 5 (p. 91) ; Atoum, surnom de Re : Tur. (p. 91) ; Atoum, surnom de Re : Tur. I 2 b (p. 46), 2 D (p. 47) ; « Atoum, maître I 2 b (p. 46). 2 D (p. 47) ; « Atoum, maître de la vie » : Mett. 8 b (p. 68) ; « père de la vie » : Mett. 8 b (p. 68) ; « père des dieux » : Mett. 26 (p. 78) ; « maître des dieux » : Mett. 26 (p. 78) ; « maître d'On » : Sious. VI (p. 204) ; père de Hor : d'On » : Sious. VI (p. 204) ; père de Hor : Pyr. XIV 2 (p. 8).
aurore : f. pour m. et enf. XI 2 (p. 33).
autohypnotisme et autosuggestion : I, p. 59, p. 108, p. 109-110 ; LL V, VI 2 b, VII B, C, E 2 (p. 129-133), VIII (p. 134), X (p. 137), XII (p. 139), Louvre III A (p. 152).
autosuggestion, voir autohypnose.
aveugler l'homme : I, p. 32, p. 43 ; LL XX 1 (p. 143).
Azaël, n. m. : copte XVIII 6 (p. 175), XIX 1 a (p. 178).
Azasel, n. m. : copte XXI (p. 180).

B

B, n. m. : copte XV (p. 170) trois fois.
babouin ou singe cynocéphale : I p. 83-84 ; pl. LIX, fig. 98 ; Harr. IX 1, XI (p. 41), XIII 1 (p. 42) ; « Babouin Thowt » : a. c. III 1 (p. 156).
bague d'or : I, p. 98 ; LL XX 4 (p. 143) ; bague à cacheter : méd. XXI (p. 108) ; bague magique d'Hermes : I, p. 162 gr.
Baïenkhokh, n. m. « l'âme des ténèbres » : I, p. 118 (n. 1).
Bakak, n. m. (var. du nom Baïenkhokh) : I, p. 118 (n. 1) ; copte XII (p. 167).
Bakaksikhekh, n. m. (var. du nom Bakhyksikhykh) : I, p. 118 (n. 1) ; LL VII K (p. 134).
Bakhykh, n. m. (var. du nom Baïenkhokh) I, p. 118 (n. 1).
Bakhyksikhykh, n. m. « l'âme des ténèbres, fille des ténèbres » : I, p. 118, p. 118 (n. 1) ; LL VI 5 (p. 128).
Balate, n. m. ; LL XXVII (p. 147).
Balbel, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Balkham, n. m. : LL VIII A (p. 134) ; I, p. 162 f. gr.
Balkmo, n. m. : LL VII F (p. 132).
Balmanthre, n. m. : LL I (p. 123).
Balso, n. m. : Louvre, III (p. 152).
Bamiël, n. m. : copte XI (p. 166).
Bampre, n. m. (ég. « âme de Re ») : I, p. 118.
banc en bois d'olivier pour les dieux : I, p. 159 ; LL X 1 a (p. 137).
bandeau de la déesse Eset, amulette : I, p. 85 ; pl. XLV, fig. 60, pl. LVI, fig. 91, LX, fig. 100 b, 101 b, LXII, fig. 104 b.
bandelette d'une sandale, signe hiéroglyphique de la vie, amulette : I, p. 88 ; pl. LXVII, fig. 143.
Bane, apa : Apophth. XX (p. 215-216).
Baptho, n. m. : LL VIII A (p. 134).
Barakatitsawa, n. m. : L. des m. XIV 3 (p. 25).
Barbare, n. m. : copte XVI (p. 170).
Barbarethou, n. m. : I, p. 118 d ; LL I (p. 123).
Barbarioth, n. m. : a.c. II B (p. 155).
Barbaroukh, n. m. : copte II (p. 162).
Bareshak, n. m. : LL XVIII 2 (p. 142).
Barikatei, n. m. : LL VII G (p. 133).
barouch (corr. : baroukh) m. m. : copte XXI (p. 180).
barque de soleil ; méd. XVIII (p. 107), LL XXIII 3 (p. 145) ; pl. LXI, fig. 102, 103 ; « barque de Re » voir « Re » ; barque magique : Sious. VI (p. 205) ; voir aussi : bateau, nacelle.
Barzan, n. m. : LL X 2 (p. 137).
Basaë-thori-thmila-akhkhou, n. m. : LL VII D 6 (p. 132).
Basoukham, n. m. : LL II A (p. 123).
basilic ; se transformer en basilic : I, p. 38 ; L. des m., X (p. 23).
Bast, nom d'une ville ég., identique avec Per-Bastet, I, p. 83), copte Poubaste gr. Bubastis : I, p. 85 ; apophth. VIII 5 (p. 91).
Bastet (c.-à-d. « Bastienne »), déesse de la ville Bast : I, p. 57, p. 58, p. 83, p. 85, p. 117 ; Tur. V (p. 52), LL VIII A (p. 134) ; « Bastet, grande maîtresse de Bast » : apop. VIII 5 (p. 91) ; « Bastet, la Chatte » : Mett. 8 (p. 68-69), 25 (p. 77-78) ; « Chatte fille de Re » : Mett. 9 (p. 69) ; « épouse de Show » : Mett. 9 (p. 69) ; « sœur d'Eset » Mett. 9 (p. 70) ; statuette de la déesse Bastet ayant la tête de chatte : I, p. 83 ; pl. XX, fig. 25 ; Bastet en figure de chatte : I, p. 83, p. 85 ; pl. XLV, fig. 69, pl. LXV, fig. 126 ; sistre, symbole de Bastet : I, p. 85 ; pl. XXXIII, fig. 46.
Bata, n. pr. : I, p. 136, p. 137, p. 138, p. 151 ; Orb. (p. 190-192).
bateau : procurer le bateau à l'esprit : I, p. 37 ; Pyr. VIII 4 (p. 5-6) ; bateau solaire : Mett. 26 d, e (p. 81), Apop II 3 (p. 84) ; voir aussi : barque, nacelle.
bâton magique : I, p. 111 ; bâton magique en bois d'ébène : I, p. 156 gr., p. 157 gr., p. 159 gr.
Batsit, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
bave ; voir salive.
Bazabouzath, n. m. : LL X 2 (p. 137).
Beau Visage, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
beauté ; voir bien.
Bédouins : f. m. des B. : méd. XIX (p. 107).
Befen : un des sept scorpions d'Eset : I, p. 117 ; Mett. 15 (p. 72).
Behdet, n. d'une ville ég., ar. Edfou : I, p. 83 ; LL XIII 3 (p. 140) ; bibliothèque du temple de Behdet, I, p. 125.
Behdetei (c.-à-d. Behdetien), dieu de Behdet ; voir : « boule solaire. »
Bekes, n. m. : LL VII K (p. 133).
Bekhten, n. d'une ville syrienne : I, p. 41 ; Bentresh (p. 118-121).
Belf fils Belf, n. m. : a. c. III 2 (p. 156).
Bélier : LL VII C (p. 130), VII G (p. 133) ; surnom du dieu Khnoum, I, p. 84 ; « Bélier, maître de Zedet » : L. des m. V 3 (p. 19), Apop VIII 5 (p. 91) ; « Grand Bélier caché, ayant ses yeux à son front » : Mett. 26 a (p. 80) ; Amon à la tête d'un bélier : pl. LIX, fig. 97.
Belkesh, n. m. : I, p. 117 ; LL XVIII 2 (p. 142).
belles-lettres coptes : I, p. 149.
Beloukh, n. m. : copte II (p. 162).
Bentresh, n. pr. fem. syr. : I, p. 41 ; Bentresh (p. 119, 120).
Beouts, n. m. : LL I (p. 123).
Beri, n. m. : LL VII K (p. 133).
Berzelia, n. m. : copte XIV A (p. 168), B (p. 169).
Bes, dieu ég. : I, p. 82 ; pl. XXI, fig. 28, pl. XXXV, fig. 48, pl. LXVI, fig. 137 ; Bes en compagnie de la déesse Tawret : I, p. 82, p. 84-85 ; pl. XXXIV, fig. 47 ; tête du dieu Bes comme amulette : I, p. 85 ; voir pl. XXVII, fig. 38, pl. XXIX, fig. 40 ; démon Bes : I, p. 149-150 ; la lutte (p. 217-218).
Besa, apa : I, p. 153 ; Destr. (p. 221).
Besarion, apa : I, p. 133 ; Apophth. VII (p. 209).
bétail ; I, p. 32-33, p. 33 (n. 1) ; bétail d'un esprit : I, p. 75-76 ; pl. III, fig. 4.
bête ; quatre bêtes portant le trône du père ; copte XV (p. 170), XVII A 6 (p. 171) ; bêtes ignées : I, p. 33, p. 33 (n. 1), p. 49, p. 52, p. 68.
Bibion, n. m. : I, p. 118 ; LL VII K (p. 133), VIII A (p. 134), XI 1 (p. 138).
bien et beauté ; signe du bien et de la beauté comme amulette : I, p. 88 ; pl. LXVI, fig. 136 (au bord gauche du champ central et au milieu du champ inférieur), pl. LXIII, fig. 111 (au milieu).
bière ; I, p. 67, 70, 139 ; origine de la bière : Salt (p. 64).
bile de bouc sauvage : LL XV 3 (p. 141) ; de crocodile : LL IX 5 (p. 136) ; de mouraigne : LL XX 1, 3 (p. 143) ; d'un oiseau : copte IX D (p. 166).
Binouï, n. m. : LL VIII A (p. 134).
Birbat, n. m. : LL XIV 1 (p. 140).
biruba, m. m. : copte XXI (p. 180).
Biwekem, n. g. : LL VII D 5 (p. 131).
Blakhanapla, n. m. : LL I (p. 123).
blasphème, comme moyen magique, I, p. 152 ; Apophth. XV (p. 214).
blessures : I, p. 29, moyens magiques contre blessures, I, p. 70-71 ; Leide VII 5 (p. 60-61).
Boël, n. m. : I, p. 158 ; LL I (p. 123), IV 1 (p. 124, 125), VII E 1 (p. 132).
boisson magique : I, p. 67, p. 96 ; Turin II 1 (p. 48-49), LL XXV 4 (p. 147), XXVI 2 (p. 147) ; voir aussi breuvage d'amour ; contrepoison contre boisson mag. : I, p. 34 ; méd. X (p. 103-104), LL XXVI (p. 147).
borao, m. m. : copte XXI (p. 180).
Both, n. m. : LL I (p. 122).
Boubarzan, n. m. : LL X 2 (p. 137).
bouc ; bile de bouc sauvage : LL XV 3 (p. 141).
boucherie d'un esprit : I, p. 75-76 ; pl. V, fig. 7.
boulangerie d'un esprit : I, p. 75-76 ; pl. V, fig. 8.
boule solaire : le signe hiéroglyphique de la lumière, comme amulette, I, p. 89, pl. LX, fig. 101 b.
boule solaire avec les ailes déployées (dieu de la ville Behdet), I, p. 83 ; pl. XXXI,

fig. 42, pl. XXXII, fig. 43, pl. XXVIII, fig. 39, pl. LXIII, fig. 111 ; boule solaire avec une aile : I, p. 83 ; pl. XII, fig. 15.
Bousiris, nom. grécisé de la ville ég. Pousire <*Per-Ousirew*, dont le nom plus vieux était Zedew : I, p. 163 f. g.
boumerang : I, p. 85, p. 111 ; pl. LI, fig. 86.
Braknephro-banpre, n. m. (ég. *p(ȝ)-rk(ȝ)-nfs-r'-b'-n-p-R'*) : LL VII F (p. 132).
breuvage d'amour : I, p. 71, p. 96 ; LL XIII (p. 139), XX 2 (p. 143), copte IV, V (p. 164) ; contrepoison contre un breuvage d'amour : I, p. 34 ; LL XXVI (p. 147).
Brias, n. m. : LL VII F (p. 132).
Briatha, n. m. : LL XXVI 1 (p. 147).
brigand et brigande de l'empire d'Occident, esprits malfaisants : f. pour m. et enf. X 2 (p. 31-32).
Brimbaïnouïoth, n. m. : I, p. 119 ; LL I (p. 123).
Brimtatenophri, n. m. : LL I (p. 123).
Brisara, n. m. : LL XXVI 1 (p. 147).
Brinsalma, n. m. : LL I (p. 123).
brûlures : I, p. 28, p. 73 ; méd. XXII, XXIII (p. 108-109).
but de la magie : I, p. 23-42 ; chez coptes : I, p. 141-142 ; classification des buts de la magie, I, p. 23-25.

C

« Cadavre mystérieux dans son enveloppe », surnom d'Ousirew : Mett. 26 a (p. 80).
calvitie ; causer de la calvitie : I, p. 71 ; méd. XXXII (p. 112).
cancer du sein : Apophth. VIII A (p. 210).
cataracte des yeux : I, p. 28 ; méd. XXV (p. 110).
cèdre ; origine du cèdre : Salt (p. 65).
ceinture de la déesse Eset, le symbole des déesses Eset et Nebthet, comme amulette, I, p. 85, p. 85 (n. 1), p. 93 ; pl. LVI, fig. 91, pl. XLV, fig. 60 et 61 ; ceinture magique, I, p. 153 ; Shen. VII (p. 230).
cérémonie magique : I, p. 44-45 ; cérémonies religieuses : I, p. 17 ; voir aussi *rite*.
cerf ; peau de cerf : I, p. 28 ; LL XXXII (p. 150).
chacal ; dieu Anoupew en forme du chacal : I, p. 82 ; pl. XLV, fig. 60, pl. LXII, fig. 104 a.
chaînes ; dénouer des chaînes : I, p. 142 ; copte VII, VIII (p. 165).
chaise pour le dieu cité : I, p. 158 gr. 5.
chaldéen ; sorcier chaldéen : copte XVIII 3 b (p. 174).
chaleur ; procurer chaleur à l'esprit : I, p. 37 ; L. des m. XIV (p. 25-26) ; pl. L, fig. 85.
champs d'un esprit : I, p. 76 ; pl. XI, fig. 14.
Chaos, I, p. 158 gr.
chat ; graisse de chat : I, p. 71.
Chatte, l'image de la déesse Bastet ; voir : Bastet.
chaudron magique ou poêle magique : I, p. 104, p. 109, p. 110 ; LL VII (p. 129), IX 4-13 (p. 136), XI 2 (p. 138).
chemin ; rendre impossible l'accès par le chemin : Shen. V (p. 229).
Chérubins : copte III (p. 163), XV (p. 170), XVII A 4 (p. 171), A 18 (p. 172), XVIII 3 a (p. 173), XIX 1 a (p. 178), XXI (p. 180).
cheveux ; moyen pour avoir de beaux cheveux et pour les empêcher de blanchir : I, p. 32 ; méd. XXIX-XXXI (p. 111-112) ; pour dépouiller l'homme de ses cheveux : I, p. 32 ; méd. XXXII (p. 112) ; cheveu de femme : LL XIV 3 (p. 140) ; cheveu d'un homme et d'un mort : LL XXI (p. 144).
chien : I, p. 29 ; LL XXV (p. 146-147) ; chien enragé : I, p. 47 ; LL XXIV (p. 146-147) ; chien noir ; tique qui s'aspira sur un chien noir : I, p. 96 ; LL XIII (p. 139) ; geler le chien : I, p. 142 ; copte XIII (p. 167-168) ; excréments de chien : méd. c. IV (p. 182).
« Chien, fils d'Anoup » : LL XXIV 2 (p. 146) ; « Chien noir, fils d'Anoup » : LL XXV I (p. 146).
Christ : I, p. 161 f. gr. ; Christ, roi d'Israël : copte XXI (p. 180) ; sang de Christ : copte XIX 3 (p. 178) ; croix de Christ : copte XXI (p. 180).
christianisme ; les commencements du christianisme dans l'Egypte : I, p. 139-140.
Christodora, fille de Gabriel, n. pr. : copte XX 8 (p. 179).
ciel ; accéder au ciel : I, p. 37 ; Pyr. XVI 1-2 (p. 9) ; « Celui qui est aux sept cieux » : LL XXVIII 2 (p. 148).
cinnamone : I, p. 157 gr.

cire ; statuettes de cire : I, p. 77-79 ; p. 105-108 ; Weste : I (p. 184-186) ; origine de la cire : Salt (p. 65).
cohabitation ; rendre impossible la cohabitation : I, p. 142 ; copte XVI (p. 170).
cœur, comme amulette : I, p. 91-92 ; pl. XLV, fig. 70, pl. LXVI, fig. 139 ; cœur avec la figure du scarabée : pl. LXVI, fig. 138 ; cœur de hyène ou de lièvre : I, p. 104 ; LL IX 8 (p. 136) ; cœur de musaraigne : LL XX 1 (p. 143).
colère ; concilier la colère : I, p. 34 ; LL XIX (p. 143) ; envoi de la colère de Dieu : I, p. 142 ; mag. c. XV (p. 169-170), XVII (p. 170).
colique des nourrissons : I, p. 73, p. 141 ; f. pour m. et enf. VI (p. 30), mag. c. I B (p. 161-162).
colonnes dont les chapiteaux sont ornés des têtes de Hathor : I, p. 85 ; colonne sacrée *zed*, voir *zed*.
combinaison des moyens magiques : I, p. 44-45.
compagnies des dieux, comme amulettes, I, p. 85, pl. XXVI, fig. 35-37.
compresse : I, p. 31 ; méd., I (p. 100), méd. II 2 (p. 100).
conception ; moyen préventif contre conception, I, p. 30.
conjonction favorable des étoiles : I, p. 112 ; LL X 3 (p. 137).
contentement : I, p. 142 ; mag. c. XVIII 2 (p. 173).
contrecharme : I, p. 34, p. 43, p. 74 ; méd. X (p. 103-104), LL XXVI (p. 147).
contrepoison : voir contrecharme
Coptes : I, p. 139.
corne de mouton : I, p. 146 ; méd. c. III (p. 182) ; corne de taureau : I, p. 70 ; méd. XXX (p. 111).
corps subsidiaire : I, p. 44, p. 70, p. 75-79, p. 105-108 ; inscr. sur les c. IV 3 (p. 15), Apop. instr. à I-VII (p. 87-88), instr. à VIII (p. 91-92), instr. à IX (p. 97-98), instr. à X (p. 98), Lee et Rollin (p. 116-117), Weste. I (p. 184-186).
cosmétique : I, p. 32 ; méd. XXIX-XXXI (p. 111-112).
coupe remplie d'huile à l'aide d'évocation des dieux et des esprits : I, p. 109-110, p. 111 ; LL VIII (p. 136), IX 1 (p. 135) ; coupe d'Adonaï : LL XXIII 3 (p. 144).
couronne blanche d'Haute Egypte, comme amulette : I, p. 87 ; pl. XLV, fig. 66, pl. LXIV, fig. 115.
couronne rouge de Basse Egypte, comme amulette : I, p. 87 ; pl. XLV, fig. 62, pl. LXIV, fig. 116, pl. LXVI, fig. 136.
couteau de pierre à lait, comme amulette : I, p. 86, p. 93 ; pl. XLV, fig. 65, LXVIII, fig. 149, 150.
crabe de mer, I, p. 104 ; LL IX 9 (p. 136).
crachat voir salive.
crampe nerveuse : Apophth. XI (p. 212).
création magique d'une grande voûte de pierre : I, p. 136 ; Sinai. VI (p. 203), d'une grande eau : I, p. 136, p. 151 ; Orb. I (p. 190), Shen. III (p. 227) ; d'un grand nuage et des ténèbres : I, p. 136, Sinai. VI (p. 204) ; du feu, du vent, de la pluie, d'une barque magique : Sinai. VI (p. 204-205) ; du feu : Sinai. VII (p. 206) ; d'êtres vivants : I, p. 76-79, p. 136-137 ; Weste I (p. 184-186), Khem. I (p. 193-194), Sinai IV (p. 201, 203), VI (p. 205).
cresson : LL XXX 2 (p. 149).
Crétois ; f. m. des Crétois : méd. XX (p. 107).
cristal : LL IX 3 (p. 136).
crocodile : I, p. 32, p. 44, p. 47, p. 49, p. 52, p. 57, p. 59, p. 66, p. 68, p. 125 ; Harr. I, XIII (p. 35-42), Mett. 20 b (p. 76) ; passage du fleuve où des crocodiles fourmillent : I, p. 151 ; faire vivre une statuette de crocodile en cire : Weste. I (p. 185-186) ; crocodile blanc : LL XXVII (p. 147) ; crocodile comme amulette : I, p. 92 ; pl. LXVI, fig. 137 ; dieu Sobek en forme de crocodile : I, p. 84 ; pl. LXVI, fig. 136, 137 ; œuf de crocodile : LL IX 3 (p. 136) ; bile de crocodile : LL IX 5 (p. 136), excréments de crocodile : LL XV 3 (p. 141).
croix du Christ : copte XXI (p. 180).
crue ; produire et arrêter la crue : I, p. 35 ; Harr. X, XI (p. 41).
cuirasse de la tortue : I, p. 71 ; Leide VII 5 (p. 60-61).
cynocéphale : voir babouin.
cyprès ; huile de cyprès : méd. XVI (p. 106).
Cyrille, apa, archimandrite, archevêque : Shen. II (p. 226, 227).

D

D, n. m. : copte XV (p. 170) trois fois.
Dagennoot, n. m. (« Celui que la déesse Nout a vu ») : I, p. 165 f. gr.
Daniel, n. bibl. : copte XVII A 10 (p. 172). Shen. IV (p. 228).
daoula, n. m. : copte XXI (p. 180).
défaillance : I, p. 30-31.
définition de la magie : I, p. 12-17.
Dégabana, n. m : Harr. XVI (p. 44).
Degaïna, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
dématérialisation des esprits : I, p. 31, p. 37, p. 47, p. 64, p. 78, p. 86-87, p. 112.
démence : I, p. 39 ; réduire à la démence : I, p. 32, p. 112 ; LL. XX 1 (p. 143), XXI (p. 144).
demeure ; procurer la demeure à l'esprit : I, p. 37 ; Pyr. VIII 4 (p. 5).
démon, l'esprit d'homme méchant : I, p. 39, p. 42, p. 82 ; possédé du démon : copte IX c (p. 166) ; Apophth. III, V (p. 208), VI, VII (p. 209), VIII B (p. 210), Shen. I (p. 226) ; lutte contre le démon : Apophth. IV (p. 208) ; lutte (p. 217-218) ; démons serviteurs des hommes : I, p. 152 ; de l'empereur Julien : Apophth. XIII (p. 213) ; du roi Shelomo : Shel. (p. 231) ; du dieu Hor : mag. c. I B (p. 161).
Dep, n. d'une ville ég. : L. des m. VII 2 (p. 22), Mett. 26 h (p. 82), méd. XI 2 (p. 104) ; « Wazet de Dep » : Apop VIII 5 (p. 91) ; « Wazet maîtresse de Dep » : f. pour m. et enf. VII (p. 30) ; Pe et Dep voir Pe.
dessin remplaçant la statuette en cire : I, p. 107 ; Apop, instr. à VIII (p. 91-92), instr. à IX (p. 97-98) ; dessins remplaçant les statues dans les tombeaux, pl. VIII-XI, fig. 11-14 ; dessins magiques coptes : I, p. 145 ; p. LXIX, fig. 158, 159.
dessinateurs et scribes d'un esprit : I, p. 75-76 ; pl. IV, fig. 5.
destin ; « miséricordieux du destin » par erreur au lieu de « propritiatoire du Sort » : LL XIII 3 (p. 140).
Devarhaxa, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
diable : I, p. 141 ; Apophth. II (p. 208), XV (p. 214), mag. c. XIX 2 a (p. 178) ; garde contre le diable : I, p. 142 ; mag. c. VI B (p. 164) ; ordre au diable : I, p. 143 ; mag. c. IV (p. 164).
dieu ; nature des dieux : I, p. 52, p. 123 ; nature d'esprit des dieux : I, p. 78 ; relation des dieux avec les gens : I, p. 40, p. 111, p. 123 ; « dieu de l'Orient » : I, p. 57 ; Harr. VII, VIII (p. 40), XII 1 (p. 41) ; « dieu des eaux éternelles » : L. des m. V 3 (p. 20) ; « dieux siégeant dans le ciel » : Leide X 1 (p. 61) ; « dieux résidant au ciel, sur la terre et aux eaux éternelles » : Louvre I (p. 151) ; « dieux siégeant dans le monde occidental et oriental » : Leide X 1 (p. 61) ; « dieux méridionaux, dieux septentrionaux, dieux occidentaux, dieux orientaux » : Apop IX 4 (p. 94-95) ; Louvre I (p. 151) ; « dieux qui sont à la barque de Re » : Apop IX 5 (p. 95) ; neuvaine de dieux, voir neuvaine ; huit dieux de Khmoun : Harr. III 7 (p. 38) ; cinq grands dieux qui ont sorti de Khmoun : Harr. I (p. 35) ; soixante-dix-sept dieux : Harr. III 4 (p. 38) ; les 365 dieux : LL XXIX 1 (p. 149) ; dieux de Noun des enfers : I, p. 163 f. gr., ; ordres aux dieux : I, p. 48, p. 143 ; confier les messages aux dieux : I, p. 142 ; menaces aux dieux : I, p. 50-51, p. 143 ; duperie des dieux : I, p. 56, p. 58, p. 59 ; identifications avec des dieux, voir identification ; procurer faveur des dieux : I, p. 37 ; évocation des dieux, voir évocation ; réponses de dieu évoqué, voir évocation ; dieux païens dans l'imagination des chrétiens, I, p. 149-150 ; images des dieux voir images ; statues des dieux, voir statues ; têtes des dieux, voir tête ; compagnies des dieux, voir compagnie ; symboles des dieux, voir symboles ; noms des dieux, voir nom ; os de dieu : LL XXVIII 2 (p. 148).
Dieu (chrétien) ; Dieu, seigneur omnipotent : copte XV (p. 169) ; Dieu du grand conseil : copte XVIII 6 (p. 176) ; Dieu fort : copte XVIII 6 (p. 176) ; Grand Dieu : copte XVII A 19 (p. 172) ; Dieu unique de la vérité : copte XVII A 19 (p. 172) ; Dieu de la vérité, Dieu des lumières, Dieu du ciel et de la terre : copte III (p. 163) ; Dieu tout-puissant : copte XVIII 1, 2 (p. 173), 4 (p. 174) ; Dieu vivant : copte XVIII 5 (p. 173), XX 1 (p. 179) ; Seigneur Dieu : copte XVIII 1, 2 (p. 173), 6 (p. 176) ; Dieu des dieux : copte XVIII 1, 3 a (p. 173) ; Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, dieu de Jacob : a. c. VI (p. 158), copte XVIII 5 (p. 174) ; Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Dieu des anges, Dieu des archanges, Dieu des chérubins, Dieu des Séraphins, Dieu de toutes les Vertus : copte XVII A 18 (p. 172) ; ordre au Dieu : I, p. 143 ; mag. c. VI A, D (p. 164) ; Apophth. XV (p. 214).
dignité ; gagner de la dignité : I, p. 34 ; Apop., instr. à I-VII/3 (p. 88).
Dioskor, n. m. gr. : I, p. 117 ; LL XXII 2 (p. 144).
disparition du magicien : Sious. VII (p. 206).
dispute ; empêcher la dispute : copte IX A (p. 166).
Djidjoï, apa, n. pr. : I, p. 151, p. 152, p. 153 ; Apophth. IX (p. 211), XIV (p. 213), XV (p. 214).
domination des éléments, voir éléments.
Douamoutef, un des quatre fils d'Hor : I, p. 91 ; Pyr. IX 3 (p. 6), méd. XXII (p. 108).

doust (hémisphère du ciel au-dessous de l'horizon) : Harr. IV 1 (p. 38), V 1 (p. 39), Mett. 17 a (p. 74), 26 (p. 78) ; doust et ce monde-ci : LL IV 1 (p. 125) ; ciel, terre et doust : Mett. 26 a (p. 80), méd. XVIII 1 (p. 106), Louvre II a (p. 152) ; habitants du doust : Mett. 26 a (p. 80), LL VII D 5 (p. 131) ; « Le plus vieil habitant du ciel, le plus vieil habitant du doust » : Harr. IV 1 (p. 138) ; maître de doust : Mett. 13 b 2 (p. 71) ; Osiris, roi de doust : a. c. I (p. 155).
dragon (Rerek) : Harr. III 1 a (p. 37) ; dragon Rerek, voir Rerek ; dragon Apop, voir Apop ; dragon immortel : L. p. 135, p. 137 ; Kham. I (p. 193-194) ; dragon invisible (Apop ou Rerek) : I, p. 166 f. gr. ; amitié d'apa Agathon avec dragon : I, p. 151 ; Apophth. XVII (p. 214-215).
durée ; signe hiéroglyphique de la durée, colonne zed, voir zed.

E

E, n. m. : LL XI 1, 2 (p. 138), copte XV (p. 170) trois fois, XVII B (p. 172) 2 sept fois, 2 sept fois, méd. c. VII (p. 183).
Eakshasha, n. m. : a. c. I (p. 155).
eau : I, p. 67, p. 68, p. 70 ; eau de pluie : I, 157 gr., faire monter de l'eau : Apophth. XIX (p. 215) ; faire nager les pierres sur l'eau : Apophth. XX (p. 216) ; création magique d'une grande eau : I, p. 136 ; Orb. I (p. 190), Shen. III (p. 227) ; séparation en deux des eaux d'un lac : I, p. 150 ; Westc. II (p. 187-188), de la mer : Kham. I (p. 194), Actes I (p. 223).
Ebozew > Eboz > Ebot, n. d'une ville ég., gr. Abydos : Inscr. sur les arc. I 3 (p. 13), L. des m. XII (p. 24), Tur. IV B (p. 50), LL VII C (p. 130), VII E 1 (p. 132), XIII 3 (p. 140), XIX (p. 143), XXIV 1 (p. 146), a. c. I (p. 155), III 1 (p. 156) ; Satet, maîtresse d'Ebozew, f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32) ; nécropole d'Ebot Alk-hah, gr. Alchas : LL XIX (p. 143), XXIV 1 (p. 146), a. c. IV (p. 157) ; rois de la nécropole d'Ebot : a. c. IV (p. 157).
écriture hiéroglyphique : I, p. 88.
écume de la gueule d'un étalon : I, p. 70 ; LL XVII (p. 142).
Edesse, n. d'une ville syr. : copte XX 1, 2 (p. 179).
Educateur des dieux : f. pour m. et enf. : XI 2 (p. 32).
Efou, n. m. de Dieu : copte III (p. 163).
Eghompto, n. m. : LL II B (p. 123).
Egyptiens : I p. 163 f. gr. ; sorcier égyptien copte XVIII 3 b (p. 174).
Eibones, n. m. : copte IV (p. 164).
Eibs, n. m. : LL VII K (p. 133).
Eimeïtemoniël, n. m. : copte VIII (p. 165).
Ekhoukh : n. m. : copte II (p. 162).
El, n. m. : I, p. 117 ; copte XVII A 17 (p. 172).
Elemas, n. m. : copte XIV B (p. 169), XVIII 1 (p. 173), XVIII 3 b (p. 174), XIX 1 a (p. 177).
éléments ; dominer les éléments : I, p. 34-35 ; Harr. VI (p. 39-40), X, XI (p. 41), Apop, instr. à I-VII/2 (p. 88) ; voir aussi : crue, eau, feu, nuage, orage, vent.
Elhakati, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Elie, n. bibl. : Shen. II (p. 227).
Eloaï, n. m. : a c. II B (p. 155).
Eloë, n. m. : I, p. 118 ; LL I (p. 122), copte XVII A 5 (p. 171), A 17 (p. 172).

Eloeï, n. m. : copte XVIII I (p. 173), XVIII 3 b (p. 174), XIX 1 a (p. 177, 178), XIX 1 b (p. 178), XXI (p. 180).
Eloi, n. m. : copte XIV B (p. 169), XVII A 17 (p. 172).
Elon, n. m. : LL I (p. 122).
éloquence : procurer de l'éloquence : copte III (p. 163).
El-rem, pseudonyme d'un égyptien : Lee (p. 117).
Emanuël, n. m. : copte XVII A 17 (p. 172) ; var. Emmanuël : copte XV (p. 170).
Emiël, n. m. : copte XI (p. 166).
Emmanuël, voir Emanuël.
Emmime, n. m. : I, p. 119 ; LL VIII A (p. 134).
emou nai ehoun. ... m. m. gr. : I, p. 164 f. gr.
Emoui, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Emphe, n. m. : I, p. 119 ; var. Enphe : LL VII E 1 (p. 132).
empire d'Occident, empire des esprits, empire souterrain sont noms identiques avec le nom : empire d'Ousirew, voir Ousirew.
emplâtres ; redoublement de leur efficacité par formules magiques : I, p. 28 ; méd. XXII, XXIII (p. 108-109).
encens : I, p. 74, p. 103-104, p. 111 ; I, p. 103 (n. 7), (n. 8), (n. 9), (n. 10), I, p. 104 (n. 1) ; LL VII 1 (p. 129), IX 5 (p. 136) ; méd. XII 1 (p. 105) ; encensement de la momie : I, p. 103 ; pl. LIV, fig. 89 ; I, p. 103 (n. 9) ; origine d'encens : Salt (p. 65).
Ene grand puissant, n. m. : a. c. I (p. 155).
enfant ; protection d'enfant : I, p. 27, p. 44 ; f. pour m. et enf. VIII (p. 30-31), IX 3 (p. 31), XI, XII (p. 32-33) ; reconnaître d'avance le sexe des enfants : I, p. 30, p. 71-72, p. 169 f. anglais ; méd. XXXIX (p. 113), LL XXXI (p. 150).
enfers ; visite d'enfers : I, p. 150-151 ; I, p. 151 (n. 9), p. 152 (n. 1).
engendrement de la reine Hatshepsowet : I, p. 114 (n. 4).
Enhouret, nom d'un dieu ég. : I, p. 57 ; Harr. V 3 (p. 39), XII 1 (p. 41), Apop VIII 5 (p. 91).
ennek (var. ewnek), n. d'une plante, méd. XIV, XVII (p. 106).
ennemi ; anéantir l'ennemi : I, p. 33, 44, 103-107 ; Inscr. sur les cerc. IV 3 (p. 15) ; Apop, instr. à I-VII (p. 87-88), instr. à VIII (p. 91-92), instr. à IX (p. 97-98), instr. à X (p. 98), Lee, Rollin (p. 116-117) ; œil divin, protection contre les ennemis : I, p. 90 ; ennemis et ennemies, esprits malfaisants : I, p. 47 ; f. pour m. et enf. VIII 1 (p. 31), Leide III (p. 57), IV (p. 58), VI 1 (p. 58), VI 4 a b (p. 59), VII 4 (p. 60), Mett. 12 c (p. 70), méd. XIII 2 (p. 105), XXV 3 (p. 110).
Enphe, voir Emphe.
Ensew, n. d'un dieu ég.?, Leide II 1 (p. 56).
ensorcellement d'un homme : I, p. 34 ; Lee, Rollin (p. 116-117) ; protection contre l'ensorcellement : méd. X (p. 103-104), LL XXVI (p. 147).
enterrement : I, p. 111-112.
énumérations dans formules magiques : I, p. 60 ; f. pour m. et enf. XI 1 (p. 32), XI 3 (p. 33), Strasb. (p. 34), Harr. XV 1 (p. 43-44), Tur. IV, V (p. 49-52), Leyde I (p. 55-56), Mett. 26 a (p. 80-81), Apop VIII 5 (p. 90-91).
Eoë, n. m. LL VIII B (p. 134).
Eon, n. m. : LL I (p. 123).
Eou asetho, n. m. : LL VII K (p. 133).
Eoukenios, n. d'un Saint : copte XII (p. 167).
Eouniël, n. m. : copte XI (p. 166).
épidémie pestilente : I, p. 27 ; protection contre l'épidémie pestilente : I, p. 28 ; p. 28 (n. 9).
épilepsie : I, p. 39.
Episghes, n. m. : I, p. 119 ; LL VIII A (p. 134).
équerre de maçon comme amulette : I, p. 87 ; pl. XLVI, fig. 75, pl. LXIV, fig. 117.
Er, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177) sept fois.
Eren, n. m. : LL VII K (p. 133).
Eresgshigal, n. m. : I, p. 117, LL VII F (p. 133).
ermon, n. m. : copte XXI (p. 180).
Erpit, n. d'une déesse ég. : LL V 1 a (p. 126), XXV 1 (p. 146) ; « Erpit, maîtresse de Koou » : I, p. 117 ; LL XV 1 (p. 141).
escalier, comme amulette : I, p. 93 ; pl. XLV, fig. 71.
Esdes, surnom du dieu Thowt : Mett. 19 (p. 75).
Eseks poë efkneton (var. kheton), groupe des mots mag. : LL VII 5 (p. 128).
Eset > Ese, gr. Isis (I, p. 163, p. 163 (n. 2)), déesse ég. : I 56, 57, 58, 63, 114 (n. 4), 143 ; Pyr. XVI 4 (p. 9), L. des m. V 3 (p. 19), XIII (p. 24), f. pour m. et enf. I 2 (p. 27), Tur. I 3 (p. 48), Leide I (p. 56), Mett. 22 (p. 77), méd. VIII 2 (p. 103), XI (p. 104), XIII 1 (p. 105), XXVIII (p. 111), LL XIII 3 (p. 145), a. c. III (p. 155), copte XIII A (p. 167) ; « Eset la grande » : I, p. 86 ; « Eset la grande, mère du dieu » : Mett. 5 (p. 67) ; la sorcière, maîtresse de la vertu magique : LL XXIV 2 (p. 146) ; « Eset la grande sorcière » : Mett. 15 a (p. 73) ; méd. II 4 (p. 100) ; « Eset grande maîtresse de dieux » Tur. I 2 (p. 48) ; « la grande déesse Eset » : Sious. IV (p. 201) ; Eset de Gebti : Kham. I (p. 193, 195) ; sœur d'Ousirew : Mett. 19 (p. 75) ; sœur de Soutekh : Mett. 15 (p. 71), mère d'Anoup : LL XXIII 1, 3 (p. 145) ; sœur de la chatte (c'est-à-dire : Bastet) : Mett. 9 (p. 70) ; fille de Re : Tur. I 2 E (p. 48) ; persécutant l'épouse du méchant : I, p. 51 ; amulette d'Eset : I, p. 85, pl. LVI, fig. 91 à gauche, pl. XLV, fig. 61, pl. LXII, fig. 104 b ; L. des m. XIII (p. 24) ; clarté d'Eset : L. des m. XIII (p. 24) ; enfant d'Eset (Hor) voir Hor, Eset et Hor ; lait de la déesse Eset : I, p. 73 ; sang d'Eset : L. des m. XIII (p. 24) ; symbole d'Eset, voir amulette d'Eset ; vertu magique d'Eset : L. des m. XIII (p. 24) ; mythe de Re et Eset : I, p. 54, p. 113-114 ; Tur. I (p. 45-48) ; de la fuite d'Eset : I, p. 54 ; Mett. 15 (p. 71-73) ; de la grossesse et de l'accouchement d'Eset : I, p. 54, p. 73 ; Inscr. sur les cerc. III (p. 13-14) ; d'Eset et son fils Hor : I, p. 54, p. 73 ; Mett. 16 (p. 73-74), 19 (p. 75), 26 (p. 78-82) ; méd. XXII, XXIII (p. 108-109), LL XXIX 1 (p. 149) ; copte I B (p. 161-162) ; de l'adultère d'Ousirew et de Nebthet : a. c. III (p. 155-156) ; Eset et Nebthet : f. pour m. et enf. XI 2, XII 1 (p. 33), Leide VIII (p. 61), Salt (p. 65), Mett. 8 d (p. 69), 26 (p. 80) ; Eset et Nebthet représentés par deux femmes : I, p. 112 ; deux sœurs mères tiennent lieu des déesses Eset et Nebthet : I, p. 100 ; f. pour m. et enf. XII 2 (p. 33) ; méd. IV 2 (p. 101) ; Ousirew, Eset et Hor, voir Ousirew ; Eset, Nebthet et Hor : Harr. XIV 1 (p. 42), méd. XXII (p. 108) ; Eset allaitant Hor, comme amulette : I, p. 82 ; pl. XX, fig. 24 ; Ousirew, Eset et Hor, comme amulette : I, p. 82, p. 84, p. 85 ; pl. XXVI, fig. 36 ; Ousirew, Eset et Hor, comme amulette : I, p. 82, p. 84 ; pl. XXVI, fig. 35 ; Eset, Nebthet et Re, comme amulette : I, p. 82, p. 86 ; pl. LXI, fig. 102, 103.
Esmin, fils de Petemnestew et Shententakhet, n. pr., I, p. 32, p. 126 ; Apop (p. 83).
esprit ; signe hiéroglyphique de l'esprit : I, p. 36 (n. 1) ; comme amulette : I, p. 89 ; pl. LXIV, fig. 124, LX, fig. 101 h.
esprits des dieux : leur nature : I, p. 78.
esprit de l'homme vivant ; évocation de l'esprit de l'homme vivant : I, p. 34 ; LL IX 7, 11 (p. 136), XXII (p. 144).
esprits des morts ; dématérialisation des esprits des morts : I, p. 31, p. 36-37, p. 47, p. 112 ; Pyr. XI (p. 7), XIII, XV (p. 8) ; L. des m. : IV 1 (p. 101) ; nature des esprits des morts : I, p. 78, p. 112 ; esprits lumineux : I, p. 39 ; esprits lumineux malfaisants : Leide VII 4 (p. 60) ; Lettre d'un veuf (p. 114-115) ; esprits mauvais et malfaisants : I, p. 27, p. 39 ; leurs surnoms : « habitants du désert » : f. pour m. et enf. VIII 1 (p. 31) ; « celui qui est venu des ténèbres » : f. pour m. et enf. II 1 (p. 28) ; « ennemis et ennemies de l'empire de l'Occident » : f. pour m. et enf. VIII 1 (p. 31), Leide III 1 (p. 57) ; « ennemis et ennemies » f. pour m. et enf. : Leide IV (p. 58), VI 1 (p. 58), VI 4 a, b (p. 59) VII 4 (p. 60), Mett. 12 c (p. 70), méd. XIII 2 (p. 105), XXV 3 (p. 110) ; « intrus et intruse » : méd. XXV 3 (p. 110) ; « brigand et brigande de l'empire de l'Occident » : f. pour m. et enf. X 2 (p. 31-32) ; « adversaires (mâles et femelles) » : Tur. IV (p. 51) ; Leide IV (p. 58), VI 4 b (p. 59) ; « mort et morte » : f. pour m. et enf. X 1 (p. 31), Tur. IV (p. 49), IV B (p. 50), IV C (p. 50, 51), Leide III 1 (p. 57), IV (p. 58), VI 1 (p. 58), VI 4 a, b (p. 59), VII 4 (p. 60), méd. XII 2 (p. 105), XVI (p. 106), XXV 3 (p. 110), XXVIII (p. 111) ; vie des esprits des morts : I, p. 23-24, p. 36, p. 37, p. 39-42, p. 48-49, p. 53 ; Kham. II (p. 197) ; pl. III-XI, fig. 3-14 ; leur nourriture : I, p. 37, p. 58 ; Pyr. VIII, IX (p. 5-6), L. des m. VI (p. 21) ; leurs besoins : I, p. 23-24 ; Pyr. I-XVI (p. 3-9) ; Inscr. sur les cerc. I-IV (p. 12-15) ; L. des m. I-XIV (p. 16-26) ; sorcelleries pour les besoins des esprits des morts : I, p. 36-38 ; Pyr. I-XVI (p. 3-9) ; Inscr. sur les cerc. I-IV (p. 12-15) ; L. des m. I-XIV (p. 16-26) ; relations

entre esprits et vivants : I, p. 24, 39, 48, 111, 123-124 ; Kham. II (p. 197) ; empire des esprits des morts, voir : Ousirew, empire d'Ousirew ; maladies causées par les esprits, voir maladies ; évocation des esprits, voir évocation ; exorcisme des esprits, voir exorcisme ; ordres aux esprits : I, p. 42, p. 47, p. 48 ; repousser les esprits I, p. 85.
esprit malpropre : Shen. I (p. 226) ; esprits errants : I, p. 29 ; Bentresh (p. 119, 120).
Esprit divin : I, p. 156 gr. ; Bon Esprit : LL XXIII I, 3 (p. 145), XXVI I (p. 147), Saint-Esprit : a. c. VI a. c. V A (p. 157) ; Saint-Esprit : a. c. VI (p. 158), copte III (p. 163) ; Père, Fils, Saint-Esprit : copte XVII A 18 (p. 172).
estioumo, m. m. : méd. IX (p. 107).
étable d'un esprit : I, p. 75-76 ; IV, fig. 6.
étain ; bande d'étain : LL XXXII (p. 150).
Etal, n. m. : LL XI I (p. 138).
étalon ; écume de la bouche d'étalon : I, p. 70 ; LL XVII (p. 142).
Ethiopie : LL XXX I (p. 149) ; Ethiopiens : I, p. 163 f. gr.
« Etre lumineux et élevé » n. m. de l'esprit du défunt : L. des m. XIV 3 (p. 25) ; « Etres qui montent vers en haut avec les étoiles célestes à l'orient », etc. : copteXIX 1 a (p. 177) ; « Etres archangéliques » : copte XIX 1 a (p. 178).
Etsie, n. m. : LL VII D 6 (p. 132).
Etsikmeto, n. m. : LL II A (p. 123).
évocation des dieux et des esprits : I, p. 34, p. 41-42, p. 41 (n. 6), p. 43, 44, p. 69, p. 102-103, p. 108-111, p. 142, p. 146, p. 156-157, p. 164, p. 166 ; LL I-XII (p. 132-139), a. c. I, II (p. 155), apophth. IX, X (p. 210-212) ; vraisemblance de l'origine égyptienne des rites à l'évocation des dieux : I, p. 110-111 ; repousser le dieu évoqué : I, p. 73 ; LL IX 13 (p. 136).
ewnek, voir : ennek.
excitation et réaction : I, p. 123.
excréments : I, p. 73, p. 74, p. 104, p. 159 ; d'âne : méd. XIV (p. 105) ; d'antilope : LL XV 3 (p. 141) ; de chien : méd. c. IV (p. 182) ; de crocodile : LL XV 3 (p. 141) ; d'hippopotame : méd. XXXVIII (p. 113) ; de matou : méd. XIV (p. 105) ; de porc : méd. XIV (p. 105) ; de singe : LL IX 13 (p. 136).
existence ; scarabée, signe de l'existence, comme amulette : I, p. 88 ; pl. XLIV, fig. 58.
exorcisme d'esprit : I, p. 51, 141, 150 ; a. c. VI (p. 158), copte XVIII (p. 173-176), XIX (p. 177-178), Apophth. III (p. 208), V (p. 208-209), VI, VII (p. 209), VIII B (p. 210), Shen. I (p. 226).

F

Face d'aigle, n. m. : copte XIII C 2 (p. 168).
Face de faucon, n. m. : copte LL VII G (p. 133).
Face humaine, n. m. : copte XIII C 2 (p. 168).
Face de lion, n. m. : copte XIII C 2 (p. 168).
Face de Paramer, n. m. : copte XIII C 2 (p. 168).
Face de veau, n. m. : copte XIII C 2 (p. 168).
faiblesse ; tirer de la faiblesse : I, p. 63 ; méd. IV I (p. 101).
faim ; écarter la faim de l'esprit du défunt : I, p. 47 ; Pyr. IX (p. 6).
Fanouël, n. m. : copte XVII A 17 (p. 172).
fascination : I, p. 34 ; Lee, Rollin (p. 116-117), Harr. XV (p. 43-44).
faucon, la forme du dieu Hor : I, p. 82 ; pl. LIX, fig. 94, 95 ; transformation en faucon : I, p. 38 ; Inscr. sur les cerc. III (p. 13-14), L. des m. VIII (p. 22) ; œil de faucon : I, p. 163 f. g. ; « œil de faucon », n. d'une plante : LL VII C (p. 130) ; faucon : LL XXI (p. 144).
Faucon, surnom du dieu Hor : LL IX 2 (p. 135) ; « Faucon qui est assis au ciel, sur la terre et dans le douat » : Mett. 26 a (p. 80).
fausse porte dans tombeaux ég. : I, p. 39-40 ; pl. XIII-XVII, fig. 16-21.
faveur ; gagner de la faveur : I, p. 142 ; copte IX D (p. 166) ; procurer la faveur des dieux à l'esprit : I, p. 37 ; VIII 4 (p. 5), XVI 3, 4 (p. 9) ; gagner la faveur des dieux et des esprits : I, p. 39.
Fayoum, n. d'une oasis ég., I, p. 84.
fécondité ; reconnaître la fécondité et la stérilité de la femme : I, p. 30, 44, 71, 73 ; 169 anglais ; LL XXXI (p. 150).

femme ; deux femmes représentant les déesses Eset et Nebthet : I, p. 112 ; lait de la femme qui a donné naissance au garçon : I, p. 73, p. 146 ; f. pour m. et enf. VI (p. 30), méd. XXII 2, XXIII A 2, B 2 (p. 109), XXVI 4 (p. 111), XXXVI, XXXVII (p. 113), méd. c. I, p. 181 ; urine de femme en menstruation : I, p. 70, 73, 169 anglais ; Apop. instr. à X I (p. 98), méd. XIV (p. 105-106) ; sang de la main ou de la jambe d'une femme enceinte : I, p. 164 gr.
feu ; repousse les démons : I, p. 105 ; envoi du feu : I, p. 136, p. 137 ; Sious. VI (p. 204), VII (p. 206), Destr. (p. 221).
fièvre : I, p. 26, p. 28, p. 70, p. 141 ; Leide IV-VI (p. 58-60), LL XXIX (p. 149), copte XII (p. 167).
filiation est indiquée dans les formules magiques par le nom de la mère : I, p. 115.
Fils de Père : a. c. VI (p. 158) ; Fils de Dieu : copte XXI (p. 180) ; Fils de dieu vivant : LL XXVIII (p. 148) ; Saint-Fils : copte III (p. 163) ; Fils de Marie : copte XXI (p. 180) ; Père et Fils : copte XVII A 4 (p. 171) ; Père, Fils, Saint-Esprit : copte XVII A 18 (p. 172).
finadon, n. m. : copte XXI (p. 180).
Fnenwey, n. m. : I, p. 116 ; Pyr. VII 4 (p. 5).
Foibamon, apa La lutte (p. 217).
foie d'un oiseau : copte IX C (p. 166).
force ; gagner la force : I, p. 34, 44, 142 ; LL XX 4 (p. 143), copte II, III (p. 162-163), IX D (p. 166) ; force protectrice d'amulette : I, p. 48 ; Harr. IX 2 (p. 41), XIV 6 (p. 43), XV 5 (p. 44), méd. IX 3 (p. 103), XXV 4 (p. 110) ; force magique de la formule : I, p. 67-68 ; procurer la force naturelle et magique à l'esprit : I, p. 37 ; Pyr. VIII 4 (p. 5-6), X (p. 6), XII-XIV (p. 7-8) ; signe hiéroglyphique pour la force magique comme amulette : I, p. 89, p. 94 ; pl. XXXVIII, fig. 51 (le signe supérieur devant la reine) ; voir aussi pl. XXXV, fig. 48, pl. LVIII, fig. 93.
Force, n. m. : LL XIII 3 (p. 140) ; Forces : copte V (p. 164), VII (p. 165), XVII A 4 (p. 171) ; Force divine : Kham. I (p. 195, 196).
formule magique : I, p. 66-68 ; efficacité de la formule magique : I, p. 31, 43, 66 ; formules magiques composées : I, p. 63-64 ; formules magiques erronées : I, p. 64-65 ; schèmes des formules magiques : I, p. 65 ; formules magiques contre les maladies internes : I, p. 29 ; manière dont il faut dire les formules magiques : I, p. 101 ; répétition des formules magiques : I, p. 91, p. 101-102 ; formule : « Le roi donne une offrande » : I, p. 122-128 ; pl. LV, fig. 90, pl. LIII, figg. 88, pl. XXXIX, fig. 52 ; emploi secondaire des formules magiques : I, p. 66-68 ; formule mag. employée comme amulette : I, p. 94 ; emploi universel de la f. m. : I, p. 142 ; copte XVIII, titre (p. 173) ; f. m. universelle contre toute maladie : I, p. 29 ; origine des formules magiques gr. I, p. 159.
Fort, n. m. : LL IX 2 (p. 135).
fortune ; signe hiéroglyphique de la fortune, sceptre avec la tête d'une antilope, comme amulette : I, p. 88 ; pl. LXVII, fig. 143.
Fosse, n. m. : LL VI 5 (p. 128).
Foui-irisa, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
Fox, n. m. : LL X 2 (p. 135).
fraîcheur et jeunesse ; signe hiéroglyphique de la fraîcheur et de la jeunesse, voir : tige du papyrus.
Fremouël, n. m. : copte XVII A 17 (p. 172).
froment : I, p. 72 ; méd. XXXIX (p. 113).
Ftha gr., < ég. Ptah.n. d'un dieu ég. : I, p. 164 f. gr.
fumigation : I, p. 103-104, 107, 146 ; méd. XIV (p. 106), XXVII (p. 111), XXXVIII (p. 113), méd. c. V (p. 182).
funérailles : I, p. 111-112.

G

G, n. m. : copte XV (p. 170) trois fois.
Gabaon, n. d'une montagne syr. ; « Grand dieu qui réside sur la montagne Gabaon » : LL IV I (p. 125), VII E 3 (p. 132).
Gabriel, n. m. : copte XIV B (p. 169), XV (p. 170), XVII A 17 (p. 172), XVIII 3 d (p. 174), XVIII 6 (p. 175), XIX 1 a (p. 178), méd. c. II (p. 182) ; « Bon messager Gabriel archange » : copte XVII A 3 (p. 171) ; « Gabriel, premier des anges » : I, p. 158 f. gr.
Gabriel, n. pr. : copte XX 8 (p. 179).

Gagarpa, n. m. : Louvre III (p. 152).
Gai, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
Gammisatra, n. m. : LL VIII A (p. 134).
Ganah, n. m. : LL VII G 1 (p. 133).
Garbelea, n. pr. f. : copte (XII p. 167).
Garta, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
gâteaux : I, p. 157 gr.
Gathouba-sathouri-thmilaalo, n. m. : I, p. 119 ; LL II A (p. 123).
Geb, n. d'un dieu ég. : I, p. 57 ; Pyr. XVI 2 (p. 9), Inscr. sur les cerc. I 1 (p. 12), L. des m. IV 5 (p. 18, 19), VI 3 (p. 21), f. pour m. et enf. V 1 (p. 29), Leide V 1 (p. 58), XI (p. 62), Salt (p. 65), Mett. 15 a (p. 73), 16 c (p. 74), Apop VIII 5 (p. 91), méd. VIII 2 (p. 103), XVIII 1 (p. 106), LL XV 2 b (p. 141), XVIII 3 (p. 142), XXIII 3 (p. 145) ; « Geb prince héritier des dieux » : Inscr. sur les cerc. II (p. 13), « Geb père des dieux » : Leide VIII a (p. 61) ; « Geb [graod-] père de Hor » : Mett. 22 (p. 76) ; « Geb, fils de Tefnet » : LL XVIII 1 (p. 142) ; héritage de Geb : Inscr. sur les cerc. III (p. 14) ; Geb et Nout, grands-parents de Hor : Mett. 20 a (p. 75). Geb et Nout, enfants de Show et Tefnet : Apop IX 1 (p. 93) ; Geb et Nout, parents d'Ousirew, de Soutekh, d'Eset, de Nebthet et d'Hor ayant au front tous les deux yeux : Apop IX 1 (p. 93) ; mythe de Geb et de Nout, I, p. 55.
Gebtiew > Gebtiou > Gebti, gr. Koptos, n. d'une ville ég. : I, p. 57, p. 83 ; Kham. I (p. 193-196) ; « Min de Gebtiou » : Harr. IV 2 (p. 39) ; « Min maître de Gebtiew » : Mett. 17 c (p. 74).
geler le voleur : I, p. 34 ; geler le chien : I, p. 142 ; copte XIII (p. 167-168) ; geler les hommes : I, p. 34 ; Rollin (p. 117).
gemnan, m. m. : copte XXI (p. 180).
Gentew, n. m. : LL VII G (p. 133).
Gentinitentina, m. m. : I, p. 61 (n. 1) ; LL XXX 1 (p. 149).
Gephaërsore, n. m. : LL VIII B (p. 134).
Gerintew, n. m. : LL VII G (p. 133).
Getho, n. m. : LL II B (p. 123).
Gethos, n. m. : LL VII D 6 (p. 132).
Gha, n. m. : LL VII K (p. 133).
Ghabaho, n. m. : LL VII E 3 (p. 132).
Ghethethouni, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
Ghethoni, n. m. : LL VIII A (p. 134).
Ghoghomole, n. m. : LL VII F (p. 133).
Ghimithourou-phous-sa, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
Gnouripharisa, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
Gintethour, n. m. : I, p. 119 ; LL VIII B (p. 134).
Gir, n. m. : LL XV 2 b (p. 141).
Glaive, n. m. : LL XIII 3 (p. 140).
Glemora, n. m. : LL XV 1 (p. 141).
Gogethigs, n. m. : LL VIII B (p. 134).
Gokshirhrotor, n. m. : LL VIII B (p. 134).
gomme : LL XVIII 3 (p. 142), Louvre I A (p. 153).
Gomorrhe, n. d'une ville bibl. : copte X (p. 166).
Gontere, n. m. : LL VII F (p. 133).
Gontew, n. m. : LL VII G (p. 133).
goudron : I, p. 122 ; origine du goudron (asphalte) : Salt (p. 65).
goutteux : I, p. 70 ; LL XXXII (p. 150).
grâce ; gagner de la grâce : I, p. 34 ; LL XX 4 (p. 143).
graisse : I, p. 31 ; méd. XXIX, XXX (p. 111), XXXI, XXXII (p. 112) ; graisse de chat : I, p. 71 ; méd. XXXIV (p. 112) ; graisse d'un oiseau insectivore : I, p. 71 ; méd. XXXIII (p. 112) ; graisse d'oie sauvage : LL X 1 b (p. 137).
Grande Ourse, constellation ég. Hanche d'Ousirew : Apop IX 4 (p. 95), Louvre III (p. 152).
Gregorios, serviteur de Dieu : copte XVIII (p. 173, 174).
Gregorios, Saint : copte XIX (p. 177).
grenouille, comme amulette : I, p. 88 ; pl. LXV, fig. 131 ; tête de grenouille : LL IX 4 (p. 136).
Griffon : LL XXVII (p. 148).
grimoires : I, p. 125-126, p. 132, p. 133 ; grimoire de Ptah : Kham. II (p. 197) ; grimoire de Thowt : I, p. 135, p. 136, p. 137 ; Kham. I (p. 194-195), Sious. IV (p. 202).
grisonnement ; remède contre grisonnement des cheveux : I, p. 70 ; méd. XXIX, XXX (p. 111).
grossesse ; s'informer de la grossesse de la femme : I, p. 44 ; LL XXXI (p. 150) ; voir aussi : méd. XXXVI-XXXIX (p. 113). amulettes pour la femme enceinte : copte XIV a, b, (p. 168-169).
groupes des noms magiques : I, p. 117.
Grshei-grshei, n. m. : LL XXV 1 (p. 146).
Gs-gs-gs-gs-, m. m. : LL VII K (p. 133).
guérison, par ordre de se lever : I, p. 47 ; Pyr. XI (p. 7), XIII 2, 3 (p. 8), f. pour m. et enf. IV 1 (p. 29), Tur. VI b (p. 52) ; par suggestion : I, p. 53, méd. II 3 (p. 100), II 6 (p. 101) ; par amulettes : I, p. 44 ; f. pour m. et enf. : II 2 (p. 28), VII 2 (p. 36), LL XXX (p. 149) ; par formules magiques : I, p. 57, p. 59, p. 64 ; f. pour m. et enf. I-IV (p. 27-29), VI, VII (p. 30),

Strab. (p. 34), Tur. V-VIII (p. 51-54), Leide I, II (p. 55-57), etc.
Gyre Thee Pointou Elenimi Atam, groupe des noms magiques ayant le sens : « Seigneur Dieu bâtit, j'envoie Adam » : I, p. 119.

H

Ha, ha, he, m. m. : LL VII H (p. 133).
Haballon, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
habitants du désert, esprits malfaisants : f. pour m. et enf. VIII 1 (p. 31).
Hades : I, p. 158 f. gr.
Haëri, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Haï, n. m. : LL VII G (p. 133).
Hakahagaher, n. m. du dieu Min : L. des m. XIV 2 (p. 25).
Hake, n. m. : LL VII G (p. 133).
Hakie, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Hakor vigoureux, n. m. : LL XXV 1 (p. 146).
Hala, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
hallucinations : I, p. 41, p. 104, p. 110.
Hama, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Hanche d'Ousirew, n. ég. de la constellation de Grande Ourse : Apop IX 4 (p. 95), Louvre III (p. 152).
Hapi, gr. Apis, taureau sacré du dieu Ptah à Mennofer, comme amulette : I, p. 83, p. 87 ; pl. LXVII, fig. 142 ; Hapi, frère de Renwey : Leide I (p. 55).
Hardedef, prince royal de la IVe dynastie : L. des m. III 3 (p. 17), Westc. III (p. 188).
Haremakhet, gr. Harmachis, « Hor dans l'horizon », nom du grand sphinx depuis nouvel empire : I, p. 40.
Harpekhrot, gr. Harpokrates, « Hor l'enfant » : I, p. 160 ; I, p. 165 gr. ; Kham. I (p. 195).
Harshenofret, gr. Arsenofre : I 118 (n. 1).
Harwer, « grand Hor », n. d'un dieu ég., « Harwer, maître de la Haute-Egypte : Apop VIII 5 (p. 91).
Harwer, n. d'une ville ég. : Khnoum, maître de Harwer : Mett. 14 (p. 71).
Hathor, n. d'une déesse ég. : L. des m. IV 5 (p. 18, 19), V 3 (p. 19), Apop VIII 5 (p. 91) ; tête de la déesse Hathor : I, p. 85.
Hatra, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
Hatshepsowet Khnemt-Amon, reine de la XVIIIe dynastie ég. : I, p. 41, p. 114 (n. 4) ; images murales de son temple : pl. XXXI, fig. 42, pl. XXXII, fig. 43, pl. XXXVIII, fig. 51.
Heagarhe, n. m. : LL I (p. 123).
hébreu : formule magique « hébraïque » avec une traduction : copte XXI (p. 180) ; sorcier hébreu : copte XVIII 3 b (p. 174).
Heke, n. d'un dieu ég. ou surnom du dieu Ptah ? : LL VII D 4 (p. 131).
Heket, n. d'une déesse ég. : I, p. 114 (n. 4).
Hele > gr. Helios, n. m. : I, p. 117 ; LL IV 5 (p. 125).
Helias, apa : La lutte (p. 217).
Hellènes : I, p. 163 f. gr.
hemkew, n. d'une maladie : méd. XIX (p. 107).
hémorrhagie : I, p. 30, p. 141 ; f. pour m. et enf. XII (p. 33), méd. c. V (p. 162).
Henennisout, n. d'une ville ég. : gr. Heraklopolis : I, p. 38 ; L. des m. V (p. 19) ; « dieux de Henennisout » : I, p. 57 ; L. des m. V 2, 4 (p. 19, 20) ; « maître de Henennisout » : f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32).
Heoue, n. m. : LL III 3 (p. 124).
Hepi, un des quatre fils d'Hor : I, p. 91 ; Pyr. IX 3 (p. 6), méd. XXII (p. 106).
Her, n. m. : LL XXVI 1 (p. 147).
Herephes, n. m. : LL VII F (p. 132).
Herishef, n. d'un dieu ég. : Harr. XIV 3 (p. 45).
Herkhouf, n. pr. : I, p. 131-132.
Hermès avec la tête d'ibis, fils d'Orisis et d'Isis ; (ég. Thowt) : I, p. 161, p. 161 (n. 3), p. 162 ; bague magique d'Hermès : I, p. 162 gr.
Hermès, fils d'Hermione, n. pr. gr. : I, p. 165 f. gr.
Heron, n. m. : I, p. 163 f. gr
Hesen-minga-ton-ortho-baoubo, n. m. : LL VII F (p. 133).
Hetwerkaw, n. d'une ville ég. : Inscr. sur les cerc. I 3 (p. 13).
Hezhotep, n. d'un dieu ég. : méd. VIII 1 (p. 103).

hiéroglyphes, voir : écriture hiéroglyphique, signes hiéroglyphiques.
Hit, surnom du dieu Bes : Mett. 16 c (p. 74).
Homeros, n. pr. : Destr. (p. 221, 222).
honneur ; gagner honneur : I, p. 44 ; LL XX 4 (p. 143).
Hor, n. d'un dieu ég. : I, p. 50, 51, p. 52, p. 57, p. 58, p. 62, p. 63, p. 72, p. 77, p. 84 (n. 3), p. 108, p. 165 f. gr. ; Pyr. IX 2, X 3 (p. 6), XI, XII 3 (p. 7), XVI (p. 9), L. des m. IX (p. 23), I. pour m. et enf., IV 1 (p. 29), Harr. X 3 (p. 41), XIV 3, XV 1 (p. 43), Tur. I 3 (p. 48), II 2, III 1, 2, 3 (p. 49), VI (p. 52-53), VII (p. 53), VIII (p. 53-54), Leide I, II 1 (p. 56), VII 3 (p. 60), Salt (p. 65), Mett. 7 (p. 67), 22 (p. 76-77), Apop III 1 (p. 84), IV (p. 85), VIII 2 (p. 89), VIII 3, 4, 5 (p. 90), IX 3 (p. 93), instr. à IX 1 (p. 97), méd. XI 1 (p. 104), XIII 1 (p. 105), XVIII 1 (p. 106), XXXV (p. 112), LL VII D 4 (p. 131), XIII 3 (p. 140), XV 2 b (p. 141), XXVI 1 (p. 147), XXX 1 (p. 149) ; Hor de Behdet : I, p. 83 ; LL XIII 3 (p. 140) ; Hor de Nekhen : Pyr. XII 1 (p. 7) ; Hor de Pe : Apop VIII 5 (p. 91) ; Hor d'Orient : Harr. II (p. 36) ; Hor, maître du district d'Orient : Apop VIII 5 (p. 91) ; « qui a uni tous les deux pays » : Apop VIII 5 (p. 91) ; « maître de la conjuration » : Mett. 20 b (p. 76) ; « conjurateur » : Mett. 24 (p. 77) ; « dont le front porte deux yeux » : Apop IV (p. 86) ; « orphelin n'ayant pas de père » : I, p. 163 f. gr. ; « défenseur de son père » : Leide X 3 (p. 62) ; « taureau de sa mère, protecteur de son père » : Mett. 22 (p. 77) ; « qui honore son père Ousirew » : Mett. 8 b (p. 69) ; siégeant dans la ville de Trois Cents : Leide II 4 (p. 57) ; lac d'Hor : L. des m. II 1 (p. 16), lévriers d'Hor : L. des m. II 1 (p. 16), paroles d'Hor : Strasb. (p. 34), charmes d'Hor : I, p. 60 ; Strasb. (p. 34) ; servants d'Hor : L. des m. XI 6 (p. 24) ; épouse d'Hor : I, p. 52 ; Tur. III 2, 3 (p. 49) ; quatre fils d'Hor : I, p. 91 ; Pyr. IX 3 (p. 6), méd. XXII (p. 108) ; grand Hor, fils de Re : Mett. 22 (p. 77) ; jeune Hor, surnom de Re : Tur. I 2 b (p. 46) ; « Hor-Khentekhetey, maître de Kemwer » : Apop VIII 5 (p. 91) ; « Hor-Merti » : Apop instr. à VIII/4 (p. 92) ; « Hor merti, maître de Sheden » : Apop VIII 5 (p. 91) ; Hor, fils d'Ousirew : Mett 7 b (p. 67), 20 a (p. 75), 21 (p. 76), 22 (p. 77), méd. VIII 4 (p. 105), XVII 1 (p. 106), LL V 1 b (p. 126) ; Hor et son père Ousirew : I, p. 59, p. 90 ; Hor, fils d'Eset : L. des m. XIII (p. 24) ; Mett. 20 a (p. 75), LL V 1 b (p. 126), XXIX (p. 149), copte I B 1 (p. 161) ; Hor, fils d'Eset avec sa mère : I, p. 54, p. 73 ; I. pour m. et enf. III (p. 28), Tur. I 2 E (p. 48), Leide V 1 (p. 58), X (p. 62), Mett. 5 (p. 67), 15 c, e (p. 73), 16 (p. 73-74), 17 (p. 74), 19 (p. 75), méd. II 4 (p. 100), VII (p. 102), XXIII A, B, (p. 109), XXIX (p. 149), copte I B (161-162) ; Hor, époux de sa mère Eset : Harr. IX 1 (p. 40) ; Hor [petit-] fils de Geb et Nout : Mett. 20 a (p. 75) ; Hor [petit-] fils de Geb : Mett. 22 (p. 76) ; Hor, fils d'Atoum : Pyr. XIV 2 (p. 8) ; Hor et Soutekh : I, p. 54, p. 90 ; Pyr. X 3 (p. 6), I. pour m. et enf. XI 2 (p. 32), Harr. I (p. 35), XIV 3 (p. 45), Tur. V (p. 51-52), Leide V 1 (p. 58), IX (p. 61), Mett. 8 b (p. 69), méd. III 2 (p. 101), XVIII 1 (p. 107) ; Hor et son frère : I, p. 60, p. 114 ; Tur. V (p. 51-52) ; Mythe : naissance d'Hor : Inscr. sur les cerc. III (p. 13-14) ; d'Hor brûlé : méd. XXII, XXIII (p. 108-109) ; d'Hor piqué par scorpion : Mett. 16 (p. 73-74), 25 (p. 78-82) ; d'Hor piqué du serpent : Pyr. VII (p. 5), Mett. 19 (p. 75) ; d'Hor fiévreux : LL XXIX 1 (p. 149) ; d'Hor souffrant du mal au ventre : copte I B (p. 161-162) ; d'Hor et de son frère : Tur. V (p. 51-52) ; œil d'Hor, voir : œil ; Image du dieu Hor comme amulette : I, p. 82 ; Hor sur les crocodiles : pl. XXVII, fig. 38, pl. XXIX, fig. 40 ; pl. LXX, fig. 160, 161 ; Hor avec ses parents Ousirew et Eset : I, p. 82, p. 84, p. 84 (n. 3) ; pl. XXVI, fig. 35 ; Eset allaitant son fils Hor : pl. XX, fig. 24 ; Hor en figure de faucon : pl. LIX, fig. 94,95.
Hor fils de la Négresse, n. pr. : I, p. 136-137, p. 138 ; Sious. IV-VII (p. 201-206).
Hor, fils de Paneshe, n. pr. : I, p. 136-137, p. 138 ; Sious. IV-VII (p. 201-206).
Horion, n. m. : I, p. 117 ; LL XV 2 a (p. 141).
Hotep, n. d'une ville ég. : Mett. 19 (p. 75).
Houhos, n. m. : LL VII K (p. 133).
Hourna, n. m. d'un chien ? : I, p. 63 ; Harr. XIV 3, 5, XV 1 (p. 43), XV 4 (p. 44).

How, n. d'un dieu ég. : méd. XI 2 (p. 104), LL VII G (p. 133).
Hrabanth, n. m. LL XI 2 (p. 138).
Hrebounei, n. m. : copte XIX 1 b (p. 178).
Hrafaël (var. Rafaël), n. m. : copte XVIII 3 d (p. 174), XVIII 6 (p. 175), XIX 1 a (p. 178).
Hragouma, n. m. : copte XIV B (p. 169).
Hregsigtho, n. m. : LL XXII 1 (p. 144).
huile ; I, p. 31, p. 70, p. 71, p. 109-110, p. 111, p. 164 gr. ; LL XXIII 3 (p. 145), XXIX 2, XXX 2 (p. 149), Louvre III A (p. 152), méd. c. III (p. 182) ; huile véritable : LL XIV 2 (p. 140), première huile fabriquée (corr. : primeurs de l'huile) : LL XV 3 (p. 141) ; huile Abartat : LL XXIII 3 (p. 145) ; huile d'asanti : copte IX D (p. 166) ; huile de cyprès : I, p. 74 ; méd. XVI (p. 106) ; huile du nard : I, p. 156 gr. ; huile d'oasis LL IX 1 (p. 139) ; huile d'olive : I, p. 109-110 ; LL IX 1 (p. 139) ; huile rosat (ou onguent de rose ?) : I, p. 73 ; LL VII 4 (p. 129), I, p. 156 gr.
humidité ; activité pernicieuse de l'humidité : I, p. 122.
humilité, l'arme des chrétiens contre les démons : I, p. 153 ; apophth. II-V (p. 208-209).
huppe ; sang de huppe : I, p. 96 ; I, p. 161 gr. ; I, p. 162.
Hybris, n. m. : copte XV (p. 170).
hyène ; cœur d'hyène : I, p. 104 ; LL IX 6 (p. 136).
hypnotisme : I, p. 108-109, p. 146.
hypocéphalus : I, p. 85 ; pl. L, fig. 88.
hystérie : I, p. 39.

I

I, n. m. LL IV 1 (p. 124), trois fois, VII E 1 (p. 132) ; quatre fois, XI 1 (p. 138), deux fois, copte XV (p. 170) ; trois fois, XVII B (p. 172), sept fois, méd. c. VII (p. 183).
Iao, n. m. : copte XIV B (p. 169), XIX 1 b (p. 178).
Iaohiao, n. m. : copte XIX 1 b (p. 178).
ibis ; dieu Thowt sous la figure d'ibis : I, p. 83 ; pl. XXXIII, fig. 45 ; dieu Thowt avec la tête d'ibis : I, p. 83 ; pl. XXIX, fig. 40 (au côté droit du dieu Hor) ; statuette d'ibis en cire : I, p. 107-108 ; méd. XXVII (p. 111) ; tête d'ibis, comme amulette : I, p. 96-97 ; pl. LXIX, fig. 157 ; « Ibis, Vautour, Faucon » dans évocation : LL IX 2 (p. 135) ; « œil d'ibis, œil de faucon et œil de phénix pérégrinant à travers les airs » : I, p. 163, f. gr.
ichthys, m. m. des chrétiens : I, p. 145.
identifications avec des dieux dans les formules magiques : I, p. 56-58 ; identification avec Marie : I, p. 143 ; copte VIII (p. 165) ; avec Jésus-Christ : copte I A (p. 160).
île ; faire disparaître une île dans le Nil : I, p. 152 ; Shen. VI (p. 229-230).
illusions : I, p. 41.
images dans les tombeaux : I, p. 76 ; images des dieux, comme amulettes : I, p. 81-85 ; image composé d'Amon : Harr. III 7 (p. 38) ; voir : I, p. 84, p. 84 (n. 2).
Imhotep, n. d'un égyptien de l'ancien empire, qui est devenu dieu : I, p. 159 ; LL X titre (p. 137).
impressions suggestives : I, p. 109.
inflammation suppurant : I, p. 146-147 ; méd. c. VI (p. 182).
injonction, comme formule magique : I, p. 46-48.
intrus et intruse, esprits malfaisants : méd. XXV 3 (p. 110).
inventaire du bien d'un esprit : I, p. 128-129 ; pl. XLI, fig. 55 ; XLII, fig. 56.
invisible ; devenir invisible : Sious. VI (p. 205), VII (p. 206).
invitation comme formule magique : I, p. 48-52.
Ippel, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Irisa, n. m. : LL VI 3 (p. 120).
Isaac, n. bibl. : a. c. VI (p. 158), copte XVII A 18 (p. 172), XVIII 5 (p. 174).
Isis, nom grécisé de la déesse <Eset> Ese ; I, p. 162 gr. ; p. 162 (n. 2), p. 165 gr.
Ispelta, roi d'Ethiopie : I, p. 51.
Israël, n. bibl. : copte XVIII 4 (p. 174), XXI (p. 180) ; roi d'Israël : copte XXI (p. 180).

J

Jacob, n. bibl. : a. c. VI (p. 158), copte XVII A 18 (p. 172), XVIII 5 p. 174).
Jacob, n. pr. : copte XVII A 1 (p. 170).
jardin d'un esprit : I, p. 75-76 ; pl. XI, fig. 14.
Jérusalem, n. de la ville bibl. : copte XXI (p. 180).
Jésus : copte III (p. 163), VI (p. 165) ; Seigneur Jésus : copte I (p. 160), I B 2 (p. 162) ; « Jésus, fils de la Vierge, fils premier-né de son père et de sa mère » : copte I (p. 160).
Jésus-Christ : I, p. 143, p. 144, p. 145, p. 149, p. 151, p. 152, p. 153 ; a. c. VI (p. 158), copte XI (p. 166), XVIII 6 (p. 176) ; Seigneur J.-Ch. : copte XII (p. 167) ; Notre-Seigneur J.-Ch. : copte III (p. 163) ; XVIII 1 (p. 173), XVIII 5 (p. 174), Shen. III (p. 227) ; mon maître J.-Ch. : Actes (p. 225), Shen. II (p. 227) ; Dieu J.-Ch. : copte XX 8 (p. 179) ; J.-Ch., fils du Dieu vivant : copte XX 1 (p. 179) ; « J.-Ch., fils de Dieu, sauveur » : I, p. 145 ; serviteur de J.-Ch. : copte XVIII 3 b. (p. 174).
Jeune Homme, n. m. : LL VII B (p. 130)
jeunesse ; signe hiéroglyphique de la jeunesse, voir : tige du papyrus ; jeunesse éternelle : I, p. 30.
Joan Misoter, n. pr. : copte XVII A 2. (p. 171).
Jonas, n. bibl. : copte XVII A 8 (p. 171).
Josef, n. pr. : copte XXI (p. 180).
Joseph, apa : La lutte (p. 217).
Jourdain : n. du fleuve bibl. : Apophth. XVI (p. 214).
« Juge qui est dans sa demeure divine », surnom d'un dieu ég. (Thowt ?) : I, pour. m. et enf. VIII (p. 30).
Julien l'impie, roi romain : I, p. 152; apophth XIII (p. 213).
justice, voir : vérité.

K

Ka, n. m. : LL VII G (p. 133).
ka, voir : esprit.
Kaaf, n. m. de Dieu : copte III (p. 163).
Kagemni, n. pr. ég. : I, p. 95, p. 96 ; son relief : pl. XLIX, fig. 84 ; son amulette nouée : pl. LXIX, fig. 155.
Kahdew, n. pr. ég. : I, p. 76.
Kakaï, n. du roi ég. de la Ve dynastie : I, p. 114 (n. 4).
Kambyse ; roman du roi perse Kambyse : I, p. 149.
Kanofer, n. pr. ég. ; fausse porte de son tombeau : I, p. 40 ; pl. XIV, fig. 17.
Karnak, n. arabe du quartier Neswettowey, Opeteswet de la ville ég. Weset (gr. Thebai) : I, p. 126.
Karta, n. pr. ég. : fausse porte de son tombeau : I, p. 40 ; pl. XVII, fig. 20.
Kathaël, n. m. : copte XI (p. 166).
kathayo, m. m. : copte XXI (p. 180).
Ke, n. m. : LL XI 2 (p. 138), deux fois.
Kebehsenouf, n. d'un des quatre fils du dieu Hor : I, p. 91 ; Pyr. IX 3 (p. 6), méd. XXII (p. 108).
Kemwer, n. d'une ville ég. gr. Athribis ; Hor-Khentekhtey maître de Kemwer : Apop VIII 5 (p. 91).
Kentor, apa, employé comme n. m. : copte XVI (p. 170).
Keuentios, n. pr. employé comme n. m. : copte XVI (p. 170).
Khabakhel, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
« Khaït qui habille les dieux », surnom de la déesse Tayet : Apop VIII 5 (p. 91).
Khakhe, n. m. : Louvre III (p. 152).
Khamous, n. pr. d'un prince ég. de la XIXe dynastie ; voir Setna.
Khara, n. pr. : copte XII (p. 167).
Kharousati, n. m. du dieu Min : L. des m. XIV 2 (p. 25).
Khata, n. m. : copte VII (p. 165).
Khebyet, gr. Chemmis, n. d'un droit de Delte : méd. XI b (p. 104) ; XXVIII (p. 111).
Khem, n. d'une ville ég., gr. Letopolis : Leide X 1 (p. 62), Mett. 26 d (p. 81) ; « chef de Khem » : L. des m. V 3 (p. 19), Leide VII 1 (p. 60) ; « dieu de Khem » : Mett. 20 a (p. 75).
Khepref, n. du dieu du soleil, surnom du dieu Re : I, p. 160 ; Tur. 1 2 D (p. 47), Mett. 12 b (p. 170), Apop. IX 1 (p. 92) ; bateau de Khepref : L. des m. IV 5 (p. 18), voir : pl. LXI, fig. 102, 103.
kheribeb (c'est-à-dire : « celui sous le pouvoir duquel sont les fêtes »), ou « lecteur des livres sacrés » : I, p. 14, 92, 125, 126, 131-132.
Kherinaël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Kherioha, n. d'une ville ég., gr. Babylon : Inscr. sur les cerc. I 3 (p. 13) ; maître de Kherioha : L. des m. V 3 (p. 20) ; dieux de Kherioha : Mett. 13 (p. 71).
Kheroubim var. du nom Cherubins : copte XIX 1 a (p. 177).
Khiriël, n. m. : copte XI (p. 166).
Khitre, n. m. : LL VII K (p. 133).
Khmounew > Khmoun, n. d'une ville ég., gr. Hermopolis : I, p. 54, p. 83 ; L. des m. III 3 (p. 17), méd. XXV 1 (p. 110) ; temple de Khmoun : I, p. 135 ; Siouz. IV (p. 202) ; Thowt, maître de Khmoun : Mett. 4 (p. 66), 8 (p. 68), Apop VIII 5 (p. 91) ; huit dieux de Khmoun : Harr. III 7, IV 1 (p. 38) ; cinq grands dieux qui sont sortis de Khmoun : Harr I (p. 35).
Khnoum, n. d'un dieu ég. : I, p. 50, p. 57, p. 58, p. 84 ; f. pour m. et en f. I 2 (p. 27), Harr. VI 1 (p. 39), X 2 (p. 41), Mett. 22 (p. 77) ; Khnoum, maître de Harwer : Mett 14 (p. 71).
Khnem-ïeb-Re, voir Ahmes.
Khnemt-Amon Hatshepsowet, voir Hatshepsowet.
Kho : n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Khonsew > Khons, n. d'un dieu ég. : I, p. 41, 83, 150 ; pl. XXIII, fig. 31 ; « Khonsew siégeant à Weset, Neferhotep » : Bentresh (p. 119) ; « Khonsew conseiller qui repousse les esprits errants siégeant à Weset » : Bentresh (p. 119, 120, 121) ; « Khons qui parcourt les deux pays nuit et jour » : Mett. 8b (p. 69) ; Amon, Mout et Khonsew : I, p. 83.
Khope, n. m. : I, p. 118 ; LL VII K (p. 133).
Khopee, n. m. : LL VII K (p. 133).
Khoufew, roi ég. de la IVe dynastie : I, p. 135, p. 152 ; méd. XI b (p. 104), Westc. III (p. 188).
Khzisphth, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Kimeithoen, n. m. : LL VI 5 (p. 128).
Kina, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Klinmas, n. m. : copte IV (p. 164).
Kmla-kikh, n. m. : I p. 119 ; LL VII H (p. 133).
Kmr, n. m. : LL VII K (p. 133), quatre fois ; Kmr-O, « le grand Kmr » (?) LL VII K (p. 133).
Ko, n. m. : LL VII G (p. 133).
Kom-kum-wer-wet, n. m. : LL VII K (p. 133).
Komto, n. m. : I, p. 118 ; LL VII D 6 (p. 132).
Koou, n. d'une ville ég., copte Tkoou, gr. Athribis. « Esprit, maîtresse de Koou » : LL XV 1 (p. 141).
Kothos, n. d'un dieu païen : Destr. (p. 219-222) ; « grand dieu Kothos, souverain suprême des airs, frère d'Apollon » : destr. p. 222.
Koukoubi, n. m. : LL XXX 1 (p. 149).
Kous, n. m. : copte XVI (p. 170).
Kraana, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Kratris, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Ks, n. m. (ou m. m.) : LL VII K (p. 133), quatre fois.
Kynocéphale, surnom du dieu Anoupew : I, p. 163 f. gr.
Kyriakos, n. d'un Saint : copte XII (p. 167)

L

Laamkhekh, n. m. : I, p. 119 ; LL I (p. 123).
Laikham, n. m. : LL I (p. 123).
lait : I, p. 157 gr. ; lait de la mère qui a donné naissance au garçon : I, p. 73, p. 146 ; f. pour m. et enf. VI (p. 30), méd. XXII 2, XXIII A 2, B 2 (p. 109), XXVI 4 (p. 111), XXXVI, XXXVII (p. 113), méd. c. I (p. 181) ; lait du loup I, p. 110, Louvre IV A (p. 153) ; lait de vache noire : I, p. 96 ; LL IX 12 (p. 136) ; lait de sycomore ; méd. XV (p. 106).
laiterie d'un esprit : I, p. 75-76 ; pl. IV, fig. 6.
Lalat, n. m. : LL XVIII 2 (p. 142).

Lamiël, n. m. : copte XI (p. 166.
langage : sa vertu magique : I, p. 46 ; comprendre le langage des animaux : I, p. 136 ; Orb. I (p. 190), Kham. I (p. 194).
langue d'un oiseau : copte IX A (p. 166).
lanterne ; évocation des dieux et des esprits à l'aide d'une lanterne : I, p. 48, p. 67, p. 69, p. 109, p. 110, III p., p. 156 gr., p. 157 gr., p. 164 gr. ; LL I-VII (p. 122-134), VIII B (p. 134), Louvre III A (p. 152), IV A (p. 153).
Laore-grephie : n. m. : LL VII F (p. 132).
Larakananes, n. m. : LL VII F (p. 132).
larmes des dieux : I, p. 72-73, p. 122 ; Salt (p. 65), Apop IX 1 (p. 93).
Late, n. m. : LL XXVII (p. 147).
laurier ; origine du laurier : Salt (p. 65) ; laurier consacré au dieu Apollon : I, p. 156 gr. ; rameau de laurier : I, p. 156 gr., p. 157 gr., p. 159 gr.
Leïaux, n. m. : LL VII G (p. 133).
Lephoger, n. m. : LL VIII B (p. 134).
lavage de la momie avec l'eau : I, p. 112.
leçon d'une lettre scellée : Sions. II (p. 199-200).
Leilamkhoukh, n. m. gr. (ég. « garçon des ténèbres ») : I, p. 164 f. gr.
leucome des yeux : méd. XXIV (p. 109-110).
liens ; dénouer des liens : copte VII, VIII (p. 165).
lieu favorable pour faire magie : I, p. 100.
lièvre ; cœur de lièvre : I, p. 104 ; LL IX 8 (p. 136).
lin ; feu de brins de lin : LL XV 3 (p. 141).
Lion, n. m. : LL VII G (p. 133).
Lion, constellation : LL XXXII (p. 150).
Lion bicéphale résidant à Biwekem : Harr. III 1, (p. 37) LL VII D 5 (p. 131).
lion ; mettre lion hors d'état de nuire : Apophth. XVI (p. 214).
lion couché, comme amulette : I, p. 92 ; pl. LXV, fig. 130.
livres magiques : I, p. 125-126 ; livre magique secret de la bibliothèque royale : I, p. 126 ; voir aussi : grimoires ; livres de médecine : I, p. 133.
Lole, n. m. : LL XV 1 (p. 141).
Longinos, apa : I, p. 153 ; Apophth. VIII A, B (p. 210).
Lot, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
Loth, n. bibl. : copte X (p. 166).
Lotus, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
louange ; gagner des louanges : I, p. 34 ; LL XX 4 (p. 143).
loup ; sang et lait de loup : I, p. 110 ; Louvre IV A (p. 153) ; statue du loup couché (c'est-à-dire du dieu Anoup) : I, p. 110 ; Louvre IV A (p. 153) ; tête de loup : I, p. 156 gr. ; œil de loup : I, p. 157 gr.
Louxor, quartier *Opet* de la ville ég. Weset (gr. Thebai) : I, p. 118, p. 126.
lumière du soleil levant : I, p. 10[illegible] ; LL XI (p. 138-139) ; lumière de la pleine lune : I, p. 109, p. 110 ; LL XII (p. 139) ; signe hiéroglyphique de la lumière comme amulette, voir : « boule solaire » et « soleil ».
lynx : I, p. 50 ; Pyr. IV 2 (p. 4), L. des m. IV 1 (p. 18), méd. XIII 1, 2 (p. 105).

M

Macaire, voir Makarios.
magicien : I, p. 14, p. 61, p. 64-65, p. 66, p. 124-125, p. 135-138 ; voir aussi : sorcier ; lutte de deux magiciens entre eux : Sious. VI (p. 204-206).
magie : la valeur de l'étude de la magie : I, p. 11 ; définition de la magie : I, p. 12-17 ; étendue de la magie : I, p. 12-13, p. 17-18 ; Origine de la magie : I, p. 18-21 ; quand on met en œuvre la magie : I, p. 23 ; magie blanche et noire : I, p. 24-25 ; division de la magie : I, p. 23-25 ; le but de la magie, I, p. 23-42 ; magie officielle et populaire et relation entre celles-ci : I, p. 124-125 ; magie copte : I, p. 139-153 ; magie grecque : I, p. 155-166 ; magie arabe en Europe : I, p. 167-168 ; magie égyptienne en un livre moderne anglais : I, p. 168-169.
main, comme amulette : I, p. 92 ; f. pour m. et enf. VIII 3 (p. 31) ; pl. LXVI, fig. 135, 137 ; main avec les doigts serrés outre le pouce étendu entre l'index et l'annulaire : I, p. 92-93 ; pl. LXVI, fig. 134.
maître de la vérité : Louvre III (p. 152) ; maître de l'univers : f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32) ; maître de Tartare : copte VI (p. 164).

maître, surnom de Jésus-Christ, voir : Jésus ; copte XIX 1 b (p. 178).
maîtresse d'Orient : f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32) ; « maîtresse du palais mystérieux », nom d'un livre magique : L. des m. XIV 7 (p. 26).
Makarios, apa : I, p. 150 ; Apophth. II (p. 208), IX (p. 210), Destr. (p. 219-222).
Makous, n. m. : copte XVI (p. 170).
mal de ventre : I, p. 27 ; f. pour m. et enf. VI (p. 30) ; copte I B (p. 161-162).
maladie : notre connaissance des maladies des anc. égyptiens et leurs remèdes : I, p. 69 ; classement des maladies du point de vue des Egyptiens : I, p. 26-27 ; maladies infantiles : I, p. 27 ; f. pour m. et enf. I-V (p. 27-30) ; maladies épidémiques : I, p. 27 ; maladies des yeux : I, p. 28 ; p. 141 ; méd. XXIV (p. 109-110), XXV (p. 110) ; méd. c. VII (p. 183) ; maladies des oreilles : I, p. 141 ; méd. c. I (p. 181) ; maladies de la peau : I, p. 141 ; méd. c. II-IV (p. 181-182) ; maladies internes : I, p. 26 ; maladies internes causées par les reptiles : I, p. 29 ; méd. IV 2 (p. 101-102), V (p. 102) ; maladies causées par les esprits : I, p. 29, p. 39, p. 48, p. 73-74, p. 141 ; méd. : I 2 (p. 100), XII (p. 105), XIII (p. 105), XVIII (p. 106), XXVIII (p. 111) ; a. c. VI (p. 158), méd. c. IX C (p. 166) ; la maladie d'Asie : I, p. 29 ; méd. XXI (p. 108) ; protection contre les maladies : I, p. 27, p. 49, p. 58 ; amulettes contre les maladies : I, p. 44 ; f. pour m. et enf. II 2 (p. 28), VII 2 (p. 30), LL XXX (p. 149) ; mettre la maladie sur un homme : I, p. 32, p. 141 ; Rollin (p. 117), copte XVII (p. 170-172).
Malédiction : copte XV-XVII (p. 169-172).
Malet, n. m. : LL XXV 1 (p. 146).
malheur ; protéger contre le malheur : I, p. 35 ; faire advenir le malheur : I, p. 35 ; Rollin (p. 117).
malveillance ; calmer la malveillance des démons : I, p. 39.
Manebaï, n. m. : I, p. 119 ; LL VI 3,5 (p. 128).
manière dont on fait dire les formules magiques : I, p. 101.
manifestation du dieu en rêve : Sious. I (p. 198-199), IV (p. 202).
Mantounoboë, n. m. : LL VIII B (p. 134).
Manuël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
mariage : I, p. 30.
Marie : I, p. 143 ; copte VIII (p. 165) ; fils de Marie : copte XXI (p. 180) ; fille de vierge : copte I (p. 160).
Marie, fille de Tabrême, n. pr. : copte XVII (p. 171, 172).
Marinthaël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Marmarske, n. m. : I, p. 118 ; LL VII F (p. 132).
Marmon, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
marteau ; battre l'œil divin par le marteau : I, p. 162 gr.
martyrs ; tableaux de quarante-deux martyrs, comme amulettes écrites coptes : I, p. 145-146.
Maskelli, n. m. : LL XXII 1 (p. 144).
Maskello, n. m. : LL XXII 1 (p. 144).
Masklin, n. m. : copte IV (p. 164).
masque du prêtre représentant le dieu Anoupew : pl. XXXIII, fig. 44 ; prêtre avec le masque d'Anoupew : pl. LIV, fig. 89 ; LXVII, fig. 144.
Matet, un des sept scorpions d'Eset : I, p. 117 ; Mett. 15 (p. 72, 73).
matey : n. m. : I, p. 116 ; Pyr. VI (p. 4).
maux d'oreilles : méd. c. I (p. 181).
Meal, n. m. : copte XII (p. 167).
médecine ; relation entre la magie et la médecine : I, p. 132-133 ; médecine copte : I, p. 141.
médicament ; efficacité du médicament et de la formule magique : I, p. 28, p. 31, p. 32, p. 132 ; méd., III 1 (p. 101) ; formule magique comme médicament : I, p. 67-68 ; Tur 1 3 (p. 48), II 1 (p. 48-49), LL XXV 4, XXVI 2 (p. 147), XXIV 3 (p. 146) ; pl. LXX, fig. 160, 161.
médium : I, p. 100, 108-109, 146 ; garçon comme médium : LL I (p. 122-123), III (p. 124), IV (p. 124-125), XII (p. 138) ; médium est « un garçon qui n'a pas encore eu de commerce avec aucune femme » ; LL VI 2 a (p. 127), IX 1 (p. 135), XI (p. 138).
Meghiste : n. m. : I, p. 118.
Mehenekwezre, n. pr. d'un ég. de la xvᵉ dynastie ; les statuettes de son tombeau : pl. III-V, fig. 3-8.
Mehweret (corr. : Mehetweret) ; nom du ciel comme de l'océan : Mett. 8 b (p. 69).
Mehweskhet, n. pr. fém. : I, p. 137 ; Sious. I, II (p. 198, 199).

Melikhrips, n. m. : LL VII F (p. 132).
melmon, m. m. : copte XXI (p. 180).
melon d'eau (pastèque) : méd. XXXVI, XXXVII (p. 113).
Memfi < Mennofer, nom d'une ville ég. : Kham I (p. 195, 196) ; Sioux. VII (p. 206).
mémoire : renouveler la mémoire : I, p. 141 ; copte IX B (p. 166).
menace, comme la formule magique : I, p. 48-52 ; menaces aux dieux : I, p. 50-51 ; menace au Dieu chrétien : I, p. 143 ; copte VI B (p. 164).
Menebariakhegh, n. m. : LL I (p. 123).
Men-kau-re, roi ég. de la IVe dynastie : L. des m. III 3 (p. 17).
Men-kheper-Re Si-Amon, roi d'Egypte : Sioux. IV (p. 201).
men-kheper-re, n. m. : I, p. 89 ; pl. LXII, fig. 107 ; pl. LXV, fig. 132.
Menkheroone, n. m. : Louvre III (p. 132).
Mennofer > Memfi, nom d'une ville ég. : I, p. 81 (n. 1), p. 83, p. 84 ; Lettre d'un veuf (p. 115) ; *R'-st'w*, nécropole de Mennofer : Tur. IV (p. 49).
Mephrobrias, n. m. : LL VII F (p. 132).
Mer-neb-Ptah > Meren-Ptah, roi ég. de la XIXe dynastie : Kham. I (p. 195).
Meren-Re, voir Mont-em-saf.
mère : deux sœurs mères tiennent lieu des déesses Eset et Nebthet : I, p. 100 ; f. pour m. et enf. XII 2 (p. 33).
Meri-Re, voir : Pepi I.
Meroë, nom d'une ville éthiopienne : LL XXX I (p. 149), Sioux. IV (p. 203).
Mert, mère d'Amon : Harr. III (p. 36).
Merti, c'est-à-dire : « celui qui appartient à l'œil divin » ; voir : Hor-Merti.
Merti : Apop VIII 3 (p. 90) au lieu de Mert, œil divin d'Hor.
Merwer, gr. Mneuis, taureau sacré de la ville On : Mett. 21 (p. 76) ; temple d'Ouairew Merwer, c'est-à-dire : tombeau du Merwer défunt : Mett. 18 (p. 75).
Meryeb, n. pr. Kham. I (p. 195, 196).
Mesegriph, n. m. : LL I (p. 123).
Meskhenet, n. d'une déesse ég. : I, p. 49 ; f. pour m. et enf. V I (p. 29).
mesphent, n. d'une maladie : I, p. 69 (n. 1) ; méd. XVII (p. 106).
message : confier les messages aux dieux et aux esprits : I, p. 42 ; Louvre IV (p. 153), copte I B (p. 161), Sbel. (p. 231).
messager des grands dieux : Leide IX (p. 61).
Mestet, un des sept socrpions de la déesse Eset : I, p. 117 ; Mett. 15 (p. 72).
Mestetef, un des scorpions de la déesse Eset : I, p. 117 ; Mett. 15 (p. 72, 73).
Methalai, n. m. : copte XVI (p. 170).
Metoubanes, n. m. : LL XIX (p. 143).
Michaël, archange : I, p. 117, p. 158 f. gr. ; copte I (p. 160), II (p. 162), XV (p. 170), XVII A II (p. 172), XVII A 17 (p. 172), XVIII 3 d (p. 174), XVIII 6 (p. 175), XIX I a (p. 178) ; « Michaël, ange fort qui est la main de Dieu » : a. c. I (p. 155).
miel : I, p. 31, p. 157 gr. ; méd. XIV (p. 105), XXIV 2 (p. 110), LL XVI (p. 142), XXV 3 (p. 147), copte III (p. 163) ; origine du miel : Salt (p. 65).
Miél, n. m. : copte XIX I a (p. 178).
Mikhaël, voir : Michaël.
Mikxanther, n. m. : copte XIV B (p. 169).
miles, m. m. : copte XXI (p. 180).
Milios, apa : I, p. 151 ; Apophth. X (p. 211).
Milole, n. m. : LL XV I (p. 141).
Mimeo, n. m. : LL VIII A (p. 134).
Mimi, n. m. : LL VIII A (p. 134).
Min, n. d'un dieu ég. : I, p. 57, p. 83 ; L. des m. XIV I (p. 25), f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32) ; pl. XXII, fig. 30 a, b ; « Min de Gebtiew » : Harr. IV 2 (p. 39) ; « Min, maître de Gebtiew » : Mett. 17 c (p. 74) ; « Min, maître de Shent » : Leide II (p. 56).
Mio, n. m. : LL XV I (p. 141).
Miribal, n. m. : LL VII G, H (p. 133).
miroir orné de la tête de la déesse Hathor : I, p. 85.
Misaël, n. m. : copte XII (p. 167).
Misirithat, n. m. : LL XIV I (p. 140).
Misoter, n. pr. : copte XVII A 2 (p. 171).
Mitey, n. m. : I, p. 116 ; Pyr. VI (p. 4).
mlmouth, m. m. : copte XXI (p. 180).
Mnabtinako, n. m. : copte XII (p. 167).
Mnisak, n. m. : copte XII (p. 167).
Moïse, prophète d'Israël : copte XVIII 4 (p. 174), XXI (p. 180).
Moïse, apa : I, p. 149-150 ; la lutte (p. 217-218).
momie : I, p. 90-91.
Monthew > Mont, n. d'un dieu ég. : I, 57, f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32), Harr. XII I (p. 41), Mett. 8 b (p. 169).
Montemsaf Merenre, roi de la VIe dynastie : I, p. 95, p. 131 ; Pyr. (p. 3).
morsure ; f. m., remède contre les morsures et piqûres des serpents et scorpions : I, p. 28, p. 28 (n. 10).

mort ; pellicules de la tête d'un mort : LL XIII I (p. 139) ; chevaux d'un homme mort : LL XXI (p. 144).
morts et mortes, les esprits malfaisants : I, p. 39 ; f. pour m. et enf. X I (p. 31), Tur. IV (p. 49), IV B (p. 50), IV C (p. 50, 51), Leide III I (p. 57), IV, VI I (p. 58), VI 4 a, b (p. 59), VII 4 (p. 60), méd. XII 2 (p. 105), XVI (p. 106), XXV 3 (p. 110), XXVIII (p. 111).
Moses, n. m. : LL XV I (p. 141).
motey, n. m. : I, p. 116 ; Pyr. VI (p. 4).
mouches : moyen contre mouches : I, p. 33, 71 ; méd. XXXIII, p. 112.
Moulot, n. m. : LL V I a (p. 126).
Moune, n. pr. : copte XVI (p. 170).
moutef, n. m. : I, p. 116, p. 116 (n. 5) ; Pyr. VI (p. 4).
Mout, n. d'une déesse ég. : I, p. 83, pl. XX, fig. 26.
mouton ; corne du mouton : I, p. 146 ; méd. c. III (p. 182) ; poils de mouton : méd. XXIII A 2 (p. 109).
moyens magiques : I, p. 43-122 ; leur classification : I, p. 43-45 ; combinaison des moyens magiques : I, p. 44-45 ; déclaration des moyens magiques comme les choses de provenance divine : I, p. 59 ; théorie des moyens magiques : I, p. 121-122 ; moyens magiques coptes : I, p. 143-147 ; moyens matériels naturels : I, p. 70 ; moyens préventifs contre la conception : I, p. 30.
Mur Blanc, l'ancien nom de la ville ég. Mennofer : Harr. XIII I (p. 42).
musaraigne : I, p. 74, p. 146 ; LL XX (p. 143).
myrrhe : I, p. 74 ; méd. XV (p. 106), LL X I b (p. 137), XVIII 3 (p. 142), Louvre III A (p. 152) ; encre de myrrhe : LL XIV 2 (p. 140), Louvre I A (p. 153) ; I 161 gr., 162 gr., 165 gr. ; origine de la myrrhe : Salt (p. 65).
mythes dans les formules magiques : I, p. 53-55, p. 144-145, p. 153 ; mythes artificiels : I, p. 55-56, p. 121-122.
mythe : de la grossesse de la déesse Eset : Louvr. sur les cerc. III (p. 13-14).
de la lutte du dieu Re avec le dragon Rerek : L. des m. IV (p. 12-19), Harr. III I a (p. 37).
du dieu Re et de la déesse Eset : Tur. I (p. 45-48).
du dieu Hor et de son frère : Tur. V (p. 51-52).
de la fuite de la déesse Eset : Mett. 15 (p. 71-73).
de la déesse Eset et de son jeune Hor piqué par un scorpion : Mett. 16 (p. 73-74), 26 (p. 78-82).
du dieu Hor piqué par le serpent et dieu Thowt : Mett. 19 (p. 75).
du commencement de l'univers : Apop IX I (p. 92-93).
de la victoire de Re sur Apop : Apop IX 3-5 (p. 95).
du dieu Hor brûlé : méd. XXII (p. 108), XXIII (p. 109).
du dieu Geb et de la déesse Tefnet : LL XVIII I (p. 142).
du dieu Anoup piqué par le scorpion : LL XXIII (p. 144-145).
du dieu Hor fiévreux : LL XXIX I (p. 149).
de l'adultère du dieu Ouairew avec la déesse Nebthet : a. c. III (p. 155-156).
de Jésus-Christ et d'une chevrette grosse : copte I A (p. 160).
de Jésus-Christ et de la belle-mère de Simon Pierre : copte XII (p. 167).
du dieu Hor souffrant du mal au ventre : copte I B (p. 161-162).
de Shelomo et de la reine de Saba : Shel. (p. 231).

N

nacelle solaire du soir, nacelle solaire du matin : L. des m. VI 3 (p. 21), Mett. 26 h. (p. 82), Apop II 3 (p. 84) ; voir aussi : barque, bateau.
Naharaim, n. d'une ville syr. : Bentresh (p. 118).
Naioou, n. m. : LL XXXII (p. 150).
naissance d'enfant : I, p. 27, p. 111 ; f. pour m. et enf. V (p. 29-30) ; naissance des premiers rois de la Ve dynastie : I, p. 114 (n. 4).
naja, emblème de la royauté, comme anuraja, emblème de la royauté, comme aspic : I, p. 87 ; méd. XI 2 (p. 104) ; flette : I, p. 87 ; méd. XI 2 (p. 104).

pl. XLVI, fig. 77, pl. LXV, fig. 127 ; naja aux ailes déployées : I, p. 87 ; pl. LXVII, fig. 142 ; symbole de la déesse Wazet et de la déesse Nekhbet : I, p. 89 ; « naja flamboyant de chaleur brûlante » Harr. II 1 (p. 36) ; deux najas : f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32).
Namilamithiël, n. m. : copte XI (p. 166).
Nana, Nananana, n. m. : LL VII G (p. 133).
Nanoël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Nanoumbre, n. m. : I, p. 160 gr.
Naoura, n. m. : LL VII G (p. 133).
Narzazouzan, n. m. : LL X 2 (p. 137).
Nasera, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Nashbot, n. m. : LL VII G (p. 133).
Nasira, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
naufrage : sauver la barque en naufrage : I, p. 35 ; LL XXII 2 (p. 144).
Ne > Net, mot à mot : « ville » surnom et postérieur nom de la ville Weset, gr. Thebai : LL XXVIII 1 (p. 148), a. c. III 1 (p. 156).
Nebka, roi ég. de la IIe dynastie : Westc. I 3 (p. 185-186).
Neboutosoualeth, n. m. : LL X 2 (p. 137).
Nebt, nom d'une ville ég. gr. Ombos ; « celui de Nebt » ou « Nebtien », surnom du dieu Soutekh : Harr. III 1 a (p. 37).
Nebthet gr. Nephthys, n. d'une déesse ég. : I, p. 63, p. 114 (n. 4) ; Tur. III 1 (p. 49), Leide I (p. 56), Mett. 26 (p. 79), LL IX 10 (p. 136) ; Eset et Nebthet, voir : Eset ; Anoup, fils de Nebthet : Harr. VII (p. 40) ; « Nebthet, maîtresse de deux pays » : I, p. 86 ; Nebthet comme amulette avec Eset et Re : I, p. 82, p. 86 ; pl. LXI, fig. 102, 103 ; avec Eset et Ousirew : I, p. 82, p. 84, p. 85 ; pl. XXVI, fig. 36 ; symbole de la déesse Nebthet comme amulette : I, p. 85, p. 85 (n. 1) ; LL IX 10 (p. 136) ; pl. XLV, fig. 60, 61, pl. LXII, fig. 104 b.
Nebtien, surnom du dieu Soutekh : I, p. 89 ; Harr. III 1 a (p. 37).
Nebwen, nom d'un dieu ég. d'origine étrangère (?) : Mett. 18 (p. 74).
Nedit, nom d'une ville ou d'un territoire étranger : Pyr. XI (p. 7), Mett. 14 (p. 71).
Neferhotep, surnom du dieu Khonsew ; voir Khonsew.
Neferkare : voir Pepi II.
Neferkeptah, n. pr. : I, p. 136, p. 137, p. 138, p. 150, p. 151, p. 152 ; Kham. (p. 193-197).
Nefertoum, n. d'un dieu ég. : I, p. 57, p. 83, p. 84 ; f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32), Mett. 21 (p. 76) ; pl. XXIV, fig. 33 ; Ptah, Sekhmet et Nefertoum : I, p. 83, p. 84 ; pl. XXVI, fig. 37.
Nefotes, n. pr. ég. Nebhotep gréciné : I, p. 166, p. 166 (n. 2).
nègres ; pays des nègres : Sious. III (p. 200).
Négresse, n. pr. fem. : I, p. 136-137, p. 138 ; Sious. IV-VII (p. 201-206).
Neït, nom de la déesse ég. : I, p. 86 (n. 1) ; pl. LXII, fig. 106 ; f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32), « Neït, maîtresse de Saï » : L. des m. V 3 (p. 19) ; « Neït, maîtresse de la vie » : méd. VIII 4 (p. 103) ; maison de Neït : Mett. 13 c (p. 71), 16 c (p. 74) ; vagin de Neït : Harr. XIII 1 (p. 42).
Nekhbet, n. d'une déesse ég. ; Wazet et Nekhbet, symbolisées par les deux najas : I, p. 89 ; pl. LXII, fig. 107.
Nekhen, n. d'une ville ég. : Pyr. XII 1 (p. 7).
Nekht-Har-heb Senezem-yeb-Re Setep-en-Amon, roi ég. de la XXXe dynastie : Mett. 2 (p. 66), 11 (p. 70), 23, 24 (p. 77).
Nen-liribat, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
Nephar, n. m. : LL VIII B (p. 134).
Nepi, n. m. : LL XXV 1 (p. 146).
Nesatoum, prophète de Nebwen : Mett. 18 (p. 74).
Neswet-towey, voir : Karnak.
Netbes (ég. Netbe, plur. de Petbe « Sort ») : LL XXIX (p. 149).
Neuvaine des dieux : L. des m. IV 5 (p. 19), Tur. I 2 A (p. 46), Leide XI (p. 62), Mett. 26 f (p. 81) ; deux Neuvaines des dieux : Pyr. VIII 3 (p. 5) ; la grande Neuvaine des dieux : Mett. 8 b (p. 69), méd. XI 1 (p. 104) ; la petite Neuvaine des dieux : Mett. 8 b (p. 69) ; « Neuvaine des dieux siégeant à On » et « Neuvaine des dieux siégeant à Khem » : Leide X I (p. 61-62). Neuvaine des dieux de Re : L. des m. XI 4 (p. 23), Kham. I (p. 194) ; Neuvaine des dieux d'Occident : Lettre d'un veuf (p. 114).
Ni-abit, n. m. : LL VII G (p. 133).
Nil : I, p. 151 ; Pyr. VIII 2 (p. 5), Inscr. sur les cerc. I 3 (p. 13), f. pour m. et enf. IV 2 (p. 29), XI 2 (p. 33), Tur. I 2 D (p. 47), VI (p. 53), Mett. 17 a (p. 74), méd. XXIII A (p. 109), LL XXIX 1 (p. 149) ; arrêt du courant du Nil, I, p. 50, p. 52 ; Tur. III 2 (p. 49), VII (p. 53) ; faire disparaître une île dans les eaux du Nil : Shen. VI (p. 229-230)
Ninaretos, n. m. grécisé : LL XV 1 (p. 141).

Niptoumikh-maorkharam, n. m. : LL I (p. 123).
niveau à équerre, comme amulette : I, p. 87 ; pl. XLVI, fig. 79, pl. LXIV, fig. 118.
Nkhab, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Noëre, n. m. : LL VII F (p. 133).
nœud : fonctionnement magique des nœuds : I, p. 98 ; amulettes de nœuds, voir : amulette.
Nofroure, n. pr. fem. : Bentresh (p. 119).
noir : sang de veau noir : I, p. 70 ; méd. XXIX (p. 111) ; sang de la corne d'un taureau noir : I, p. 70 ; méd. XXX (p. 111) ; lait de vache noire : I, p. 96 ; LL IX 14 (p. 136) ; sang et peau d'une tique qui s'aspira sur un chien noir : I, p. 96 ; LL XIII 2 (p. 139) ; magie noire : I, p. 24-25 ; Lee et Rollin (p. 116-117).
nom ; importance de sa connaissance pour la magie : I, p. 46, p. 60, p. 113 ; nom de la reine Khnemt-Amon Hatsheprowet : I, p. 114 (n. 4) ; noms des premiers rois de la Ve dynastie : I, p. 114 (n. 4) ; origine de l'importance de la connaissance du vrai nom : I, p. 115 ; nom écrit sur le papyrus remplaçant la statuette en cire : I, p. 107 ; Apop. instr. à VIII (p. 91-92), instr. à IX (p. 97-98) ; L. des m. XIV 4 a, b (p. 25), II 2 (p. 17) ; noms des dieux comme amulettes : I, p. 86 ; noms des rois comme amulettes : I, p. 86 ; pl. LXII, fig. 106 ; voir aussi I, p. 89 ; signe hiéroglyphique du nom comme amulette : I, p. 89, p. 89 (n. 2) ; pl. XLVI, fig. 76 ; pl. LXIV, fig. 122 ; les vrais noms : I, p. 113-120, p. 145 ; vrais noms des dieux : I, p. 115-120 ; vrai nom du dieu Re : I, p. 113-114 ; Tur. I (p. 45-48) ; vrai nom du frère du dieu Hor : I, p. 114 ; Tur. V (p. 51-52) ; noms magiques des dieux : I, p. 116-119 ; leur orthographe : I, p. 119 ; noms magiques dans les papyrus magiques grecs : I, p. 118-120, I, p. 160, p. 164, dans les papyrus magiques coptes : I, p. 145.
nombre magique : trois, quatre, sept, neuf : I, p. 101-102 ; quatre yeux divins : I, p. 91 ; pl. LXIII, fig. 112 à 114 ; vingt-huit (= 4 × 7) yeux divins : I, p. 91, p. 102 ; pl. XLIV, fig. 59 ; amulette ayant quatorze (= 2 × 7) nœuds : I, p. 101 ; pl. XLVII, fig. 82 ; bande en zeize (= 4 + 4 pl. XLVII, fig. 82 ; bande en seize (= 4 × 4) fils de lin : LL IX 14 (p. 136) ; amulette de sept perles d'agate et de sept perles d'or, enfilées à sept fils de lin, dont on fait sept nœuds : f. pour m. et enf. XII 1 (p. 33) ; sept surpoints de la déesse Eset : I, p. 102 ; Mett. 15 (p. 71-73) ; sept enfants de Re font sept nœuds en sept rubans : I, p. 102 ; Tur. II 2 (p. 49) ; sept grains d'orge : LL XIII 1 (p. 139) ; offrande de sept gâteaux et sept pains : I, p. 157 gr., sept briques ou sept feuilles de palmier, sept pains, sept morceaux de sel : LL IX 1 (p. 135) ; soixante-dix sept fois : I, p. 102 ; f. pour m. et enf. XII 2 (p. 33) ; soixante-dix sept dieux : I, p. 101 ; Harr. III 4 (p. 38) ; Trinités des dieux, voir : Trinité ; Neuvaines des dieux, voir : Neuvaine ; on doit répéter quatre fois la formule magique : I, pour m. et enf. XII 2 (p. 33) ; Harr. V-VIII, X (p. 39-41), L. des m. V 1 (p. 19), méd. XXI (p. 108), Mett. 22 (p. 76-77), Louvre III A (p. 152), sept fois : Leide I (p. 56), LL II (p. 123), IV 2 (p. 125), VI 2 a, b (p. 127) VII 1 (p. 129), VII A 5 (p. 130), VII C (p. 130), VII D 6 (p. 132), VII K (p. 133-134), VIII B (p. 134), IX 2 (p. 135), XI 2 (p. 138), XV 3 (p. 140), XIX (p. 143), XXIII 3, 4 (p. 145), XXVI 2 (p. 147), XXVII (p. 147-148), XXVIII (p. 148), XXIX 2 (p. 149) ; trois fois : LL I (p. 122-123), II B (p. 123), X (p. 137), XI 1 (p. 138) ; neuf fois : LL V 2 (p. 126), XII (p. 139).
Noun, nom des eaux primordiales : L. des m. V 3 (p. 19) ; « Noun, père de Re » : Apop. IX 1 (p. 93) ; dieux de Noun des enfers : I, p. 163 f. gr.
Nourembrenoutipe, < n ur n p Rˁ nb(.t) >t(.t) « Les grands de Re, dieu de ciel », n. m. : LL XXXII (p. 150).
nourriture des esprits : I, p. 37, p. 58 ; voir : esprit.
Nout, la déesse du ciel : I, p. 49, p. 83, p. 117 ; Inscr. sur les cerc. I 1 (p. 12), V 1, 3 (p. 29), L. des m. IV 5 (p. 18, 19), Harr. III (p. 36) ; « Nout, mère de dieux » : f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32), mère de l'eau : LL VII A 4 (p. 130) ; mythe de Geb et Nout : I, p. 55 ; LL XVIII 1 (p. 142) ; Nout, avec les ailes déployées : pl. XXXVI, fig. 49 ; Nout sous la figure de vautour femelle avec les ailes déployées : pl. XXXVII, fig. 50.

Nseou, n. m. : LL IV 5 (p. 125).
Ntote-gagiste, n. m. : I, p. 119 ; LL VII F (p. 133).
nuage ; envoi du nuage et des ténèbres : Sioux. VI (p. 205) ; repousser les nuages : I, p. 35 ; instr. à I-VII/2 (p. 88).
Nubiens : Pyr. VIII 2 (p. 5).

O

O, n. m. : LL I (p. 122), XI 1, 12 (p. 138), copte XV (p. 170) trois fois, XVII B (p. 172) ô sept fois, ō sept fois, méd. c. VII (p. 183).
Oalamouël, n. m. : copte XI (p. 166).
Oamiël, n. m. : copte XI (p. 166).
Oapkis, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Obasagra, n. m. : LL XXII 1 (p. 144).
obscurité, faire obscurité : Sioux. III (p. 200) ; obscurités dans les formes magiques : I, p. 61.
odeur mauvaise : I, p. 73, p. 104.
Oé, n. m. : LL I (p. 122).
œil divin : I, p. 162 ; L. des m. XI 2 (p. 23), Harr. III (p. 36), V 1, 3 (p. 39), Mett. 8 b (p. 68), LL VII K (p. 133), Louvre IV A (p. 153) ; œil divin droit : Mett. 10 (p. 70) ; œil divin gauche : Mett. 10 (p. 70) ; « Sekhmet, œil divin » : Apop IX 3 (p. 93, 94) ; œil divin comme amulette : I, p. 90-91 ; pl. XLVI, fig. 73, pl. LXIII, fig. 108 ; œil divin avec la main tenant le signe de la vie : pl. LXIII, fig. 109 ; œil divin ailé : pl. LXIII, fig. 110 ; œil divin égyptien d'un grimoire grec : I, p. 162 ; pl. LXVI, fig. 140 ; deux yeux divins : pl. LXIII, fig. 111 ; quatre yeux divins : pl. LXIII, fig. 112-114 ; vingt-huit yeux divins : pl. XLIV, fig. 59.
œil de Hor : I, p. 50, p. 59, p. 63, p. 90 ; L. des m. V 3 (p. 20), Harr. XIII 1 (p. 42), Tur. I 2 (p. 48), Mett. 12 b (p. 70), 13 b 2 (p. 71), Apop VI (p. 86), VIII 2 (p. 89), VIII 3 (p. 90), IX 5 (p. 95), IX 10 (p. 96), méd. III 2 (p. 101), VI, VII (p. 102), VIII (p. 103), XXV (p. 110) ; œil droit de Hor : Mett. 22 (p. 77) ; œil gauche de Hor : Mett. 22 (p. 77) ; voir aussi : Merti ; œil de Hor, symbole de toute offrande : I, p. 90.
œil de Re : I, p. 90 ; Leide VI 4 b (p. 59), Apop VI (p. 86), IX 1 (p. 93).
œil de faucon : LL VII C (p. 130), I, p. 163 f. gr. ; « œil de faucon », n. d'une plante : I, p. 70 ; LL VI 4 (p. 128) ; œil d'ibis : I, p. 163 f. gr. ; œil de loup : I, p. 157 gr. ; œil de phénix : I, p. 163 f. gr.
œil ensorcelant ou œil mauvais : I, p. 31, p. 92, p. 125 ; copte XIV A (p. 168), XIV B (p. 169).
œuf duquel prit naissance le monde : I, p. 59 ; Harr. IV (p. 38-39) ; œuf de crocodile : LL IX 3, 6 (p. 136).
offrandes : I, p. 112 ; offrandes subsidiaires : I, p. 86 ; offrande du roi : I, p. 127-128 ; œil de Hor, symbole de toute offrande : I, p. 90 ; préparation à l'offrande d'un taureau : pl. VIII, fig. 11 ; liste des offrandes : I, p. 128-129 ; pl. XLI, fig. 55, pl. XLII, fig. 56.
oie sauvage ; graisse d'oie sauvage : LL X 1 b (p. 137).
oiseau ; graisse d'un oiseau insectivore : I, p. 71 ; méd. XXXIII (p. 112) ; envoi d'oiseau *tme* avec un message : Actes II (p. 223-224).
okhew, n. d'une maladie : méd. XVIII 2 (p. 107).
Okhokh-khan-bounasanaw, n. m. : LL II B (p. 123).
Okmatsisa, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
Okoïmi, n. m. : LL XV 2 b (p. 141).
olives fraîches : méd. XIV (p. 105), XXI (p. 108) ; huile d'olive : I, p. 110 ; LL IX 1 (p. 135).
mont Olivet : copte I (p. 160).
olivier ; bois d'olivier : I, p. 109 ; LL X 1 a (p. 137).
Olympe, mont grec : I, 158 f. gr.
omniscience des dieux et des esprits : I, p. 41.
Omom, monstre qui dévore les esprits des hommes mauvais, déterminé : « l'enragé qui siège dans l'île des hommes justes » : I, p. 49 ; L. des m. VII 1 (p. 21).
Omph, n. m. : LL I (p. 123).
On, nom d'une ville ég., gr. Heliopolis I, p. 54 ; Pyr. XI (p. 7), L. des m. VI 3 (p. 21), XII (p. 24), XIV 3 (p. 25), f. pour m. et enf. VII 1 (p. 30), XI 2 (p. 32), Tur. IV B, C (p. 50), Leide X 1 (p. 61), X 2 (p. 62), Mett. 16 C (p. 74), 17 c (p. 74), 19 (p. 75), 21 (p. 76), méd. I 1 (p. 100), Sioux. VII (p. 206) ; grand palais d'On : méd. III 2 (p. 101) ; montagne d'On : copte I B 1 (p. 161) ; Atoum, maître d'On : Sioux. VI (p. 204) ; âmes d'On : méd. XXV 1 (p. 110) ; maîtres d'On : Apop IX 10 (p. 96).
onction des yeux pour l'évocation des dieux : I, p. 110 ; LL VI 2 b, VI 4 (p. 127-128) ; onction de la momie par les parfums : I, p. 112.
onguent magique sur la blessure : I, p. 67 ; LL XXIV 3 (p. 146) ; sur les yeux : I p. 31 ; méd. XXV 2 (p. 110) ; onguent de rose (ou mieux : huile rosat) : I, p. 73 ; LL VII 4 (p. 129).
Onkheri, n. pr. fém. : I, p. 77 ; Lettre d'un veuf : p. 114, adresse.
Onkh-towey (« Vie des deux pays »), surnom de la ville Mennofer ; Ptah, maître d'Onkh-towey : Apop VIII 5 (p. 91).
Ontet, nom d'une déesse ég. : Harr. XIV 3 (p. 43).
Opet, mère de feu, n. m. : I, p. 118 ; LL VII A 4 (p. 130).
Opet méridional, n. ég. du quartier Louxor de la ville ég. Weset (gr. Thebaï) : Bentresh (p. 118).
Opeteswet, n. ég. du quartier Karnak de la ville ég. Weset (gr. Thebaï) : I, p. 127, Apop VIII 5 (p. 90).
ophtalmie : I, p. 28 ; méd. XXIV, XXV (p. 109-110).
orage : calmer l'orage : I, p. 35 ; Apop. instr. à I-VII/2 (p. 88).
ordre comme formule magique : I, p. 46-48, I, p. 153 ; ordres aux dieux : I, p. 47 ; aux esprits : I, p. 47 ; aux choses inanimées : I, p. 47-48.
Oreobazagra, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
orge ; méd. XXII 2 (p. 109) ; f. m. pour préparation de l'orge : I, p. 31 ; méd. VII (p. 102) ; dans le moyen pour reconnaître la fécondité d'une femme : I, p. 71 ; méd. XXXIX (p. 113) ; sept grains de l'orge enterrés dans le tombeau : LL XIII 1 (p. 139).
Oriël, n. m. : méd. c. II (p. 182).
Orion, constellation : Apop IX 4 (p. 95).

Orit, n. d'une déesse ég. : Orit et Seps : Leide III 2 (p. 57).
Oritsimbaï, c'est-à-dire : Orit, fille de l'âme, n. m. : I, p. 119 ; LL VIII A (p. 134).
« orphelin n'ayant pas de père », c'est-à-dire : Hor I, p. 163 f. gr.
Orthe, n. m. : Louvre III (p. 152).
Ortibonhaïti, n. m. : Harr. XV 3 (p. 44).
orthographe des noms magiques : I, p. 119.
os planté dans la gorge : I, p. 79 ; LL XXVII, XXVIII (p. 142-148) ; os de dieu : LL XXVIII 2 (p. 148) ; os du noyé, c'est-à-dire momie d'Ousirew : I, p. 163 f. gr. ; L. des m. XII (p. 24).
Osiris, nom précisé du dieu ég. Ousirew : I, p. 162 f. gr., p. 162 (n. 1), p. 163 f. gr.
Osornofris : n. ég. précisé « Ousirew le bon » : I, p. 165 fr. gr.
Ou, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
Ousirew > Ousire, gr. Osiris, nom d'un dieu ég. : I, p. 52, p. 57, p. 58, p. 81, p. 82, p. 105, p. 137, p. 162, p. 162 (n. 1) ; Pyr. XVI 4 (p. 9), L. des m. V 3 (p. 19), f. pour m. et enf. : III (p. 28), XI 2 (p. 32), Tur. VII (p. 53), Mett. 12 b, c (p. 70), 13 (p. 70-71), méd. II 5, 6 (p. 101), XVIII 1 (p. 106), LL VII C (p. 130), XXVII (p. 148), Sioux. VII (p. 206) ; pl. XVIII, fig. 22, pl. XIX, fig. 23 ; « Ousirew Wennofer » : Mett. 26 (p. 79), LL V 1 b (p. 126), Louvre I (p. 151), a. c. IV (p. 157) ; « Ousirew, messager de l'année » Pyr. XVI 2 (p. 9) ; « Ousirew, chef des habitants de l'empire occidental » : Tur. IV (p. 49) ; « Ousirew, chef de l'empire d'Occident » : Apop VIII 4 (p. 90), LL VII A 1 (p. 130) ; « Ousirew, le grand dieu, chef des habitants de l'empire occidental » : Sioux. VII (p. 206) ; « Ousirew, roi de doust, maître de l'enterrement » : a. c. I, p. 155 ; « Ousirew, maître de la vie » : L. des m. II 1 (p. 16) ; « Ousirew, maître de Zedew » : Mett. 8 b (p. 69) ; « Ousirew, maître de Zed » : Apop VIII 5 (p. 91) ; « cadavre mystérieux dans son enveloppe » Mett. 26 a (p. 80) ; cadavre d'Ousirew : L. des m. XII, p. 24 ; Mett. 12 b, c (p. 70), 13 (p. 70-71), I, 163 f. gr. (« os du Noyé ») ; mer d'Ousirew (c'est-à-dire : mer de Syrie) : LL VII D 1 (p. 131), comparer avec : I, p. 163 f. gr. ; sang d'Ousirew : Louvre II b (p. 152), a. c. III 2 (p. 156) ; échine d'Ousirew : I, p. 85 ;

L. des m. XII, p. 24 ; deux mâchoires d'Ousirew : I, p. 72 (Pyr. 255) : L. des m. XII (p. 24) ; hanche d'Ousirew, voir : Hanche ; découverte du cadavre d'Ousirew : I, p. 54 ; LL VII D 1 (p. 131) ; momification d'Ousirew : I, p. 54 ; LL VII A 1 (p. 129-130) ; enterrement du dieu Ousirew : I, p. 112 ; momie d'Ousirew : I, p. 50, 52, 63 ; Tur. VII (p. 53), LL XIX (p. 143) ; résurrection d'Ousirew : I, p. 54, p. 58, p. 59, p. 72, p. 90, p. 112 ; L. des m. XII (p. 24), méd. VI, VII (p. 102), XI (p. 104) ; empire d'Ousirew : I, p. 37, 47, p. 87, p. 89 (n. 1), désigné : « empire de l'Occident » : I, p. 38, p. 72 f. pour m. et enf. VIII 1 (p. 31), X 2 (p. 32), Mett. 26 (p. 78), Apop. instr. à I-VII/3 (p. 88), IX 10 (p. 96), LL VII A 1 (p. 130), Sioux. VII (p. 206) ; « empire occidental » : L. des m. VII 5 (p. 22) ; « empire de l'Ouest » : L. des m. I, II (p. 16), III (p. 17), VII titre (p. 21) ; « empire des morts » L. des m. I (p. 16) ; jonction de l'empire des esprits avec le monde des vivants : I, p. 39-40 ; visite de Siousirew à l'empire d'Ousirew : I, p. 151 ; trône d'Ousirew : Pyr. X 1 (p. 6) ; siège d'Ousirew, c'est-à-dire : cimetière : Inscr. sur les cerc. IV 3 (p. 15) ; tribunal d'Ousirew : I, p. 47, p. 91 ; L. des m. III (p. 17), Harr. XIII 1 (p. 42), Lettre d'un veuf (p. 115) ; sandales d'Ousirew, Pyr. IV 3 (p. 4) ; symbole du dieu Ousirew, la colonne sacrée zed, voir : zed ; Ousirew, chef de l'empire occidental et Re-Hor siégeant dans l'horizon : pl. LX, fig. 100 a ; Ousirew et Re : méd. II 5, 6 (p. 101) ; pl. LX, fig. 100 a ; Ousirew et Eset : I, p. 54 ; LL VII D 1 (p. 131), XIII 3 (p. 140), XXIV 2 (p. 146), XXVI 1 (p. 147), a. c. V A (p. 157) ; Ousirew et son père Geb : Pyr. XVI 2 (p. 9) ; Ousirew et Soutekh : LL XXV 2 (p. 146) ; I, p. 166 f. gr. ; Ousirew et Hor : I, p. 90 ; Harr. XIII 1 (p. 42) ; Ousirew, Eset et Hor : I, p. 51, p. 82, p. 84, p. 84 (n. 3), p. 163 f. gr. ; Mett. 26 (p. 78), méd. XI A (p. 104), LL XXV 2 (p. 146) ; pl. XXVI, fig. 35 ; Ousirew, Eset, Hor et Soutekh : Inscr. sur les cerc. III (p. 13-14), méd. II 3 (p. 100) ; Ousirew, Eset et Nebthet : I, p. 82, p. 84, p. 85 ; LL VII A 1 (p. 129), VIII D 1 (p. 131) ; pl. XXVI, fig. 36 ; Ousirew, Eset, Nebthet et Hor : Louvre I, p. 151, a. c. III (p. 156) ; Ousirew, Eset, Nebthet et Thowt : I, p. 55, p. 144 ; a. c. III 1 (p. 155-156) ; Ousirew, Soutekh, Eset, Nebthet et Hor ayant au front tous les deux yeux, enfants de Geb et Nout : Apop. IX 1 (p. 93) ; Ousire, père d'Anoup : LL XXIII 1 (p. 144) ; mythe de l'adultère du dieu Ousirew avec la déesse Nebthet : a. c. III (p. 155-156).
Ousirew, désignation du défunt : L. des m. XI (p. 23), XII (p. 24), XIV 3 (p. 25), Ousirew Merwer : Mett. 18 (p. 75).
Outhani, n. m. : LL XIV 1 (p. 140).
Outsio, n. m. (*ég. Wꜥ sꜣ ⁰o* « Le vrai fils du grand » ?) : LL I (p. 123).
ouverture ; rite de l'ouverture de la bouche : I, p. 112 ; pl. LIV, fig. 89 ; ouverture magique de la porte fermée : Destr. (p. 221), Actes III (p. 224-225).
ouvriers en métal d'un esprit : I, p. 76 ; pl. IX, fig. 12.

P

pains ; sept pains propres : LL IX 1 (p. 135) ; I, p. 157 gr.
paishe, maladie de peau : méd. c. II, III (p. 181-182).
Pakht, n. d'une déesse ég. : Harr. XV 1 (p. 44).
palmier ; résine de palmier-éventail : I, p. 157 gr.
panache d'Amon, comme amulette : I, p. 93 ; pl. XLV, fig. 64, pl. LXVIII, fig. 152 ; panache de deux plumes d'autruche, comme amulette : I, p. 93 ; pl. XLV, fig. 63, pl. LXVIII, fig. 151.
Panehew, nom d'une ville ég. de l'époque copte : Shen. VI (p. 229, 230).
Paneshe, n. pr. ég. : I, p. 136-137, p. 138 ; Sioux. IV-VII (p. 201-206).
Pantogrator, n. m. : I, p. 118 ; LL XV 2 a (p. 141)
Papipetou, n. m. : LL XIX (p. 143).
papyrus ; origine du papyrus : Salt (p. 45) ; papyrus magique démotique de Londres et Leyde, col. V : pl. LVII, fig. 92.

paralysie ; produire paralysie des membres : I, p. 32 ; Rollin, p. 117, La lutte, p. 217.
Paramer, n. m. : copte XIII c 2 (p. 168).
parfum attire les dieux et esprits lumineux, repousse les démons : I, p. 73, p. 103-104.
Pater, n. m. : I, p. 117 ; LL VII E 1 (p. 132).
Pateremphe, n. m. : I, p. 119 ; LL IV 1 (p. 125).
Patilos, n. m. : copte XVI (p. 170).
Patouêl, n. m. : copte XI (p. 166).
Paul, apa : Apophth. XII (p. 213), La lutte (p. 217).
Paul, apôtre : I, p. 150, 153 ; Actes (p. 223, 224).
Pe, nom d'une ville ég., gr. Bouto. : Pyr. XI (p. 7), Inscr. sur les cerc. I 3 (p. 13), L. des m. VII 2 (p. 22) ; Pe et Dep : Mett. 26 h (p. 81), méd. XXV 2 (p. 110) ; Hor de Pe : Apop VIII 5 (p. 91).
peau d'âne : I, p. 146 ; méd. c. III (p. 182) ; peau de cerf : I, p. 28, p. 70 ; LL XXXII (p. 150).
Petnoute : n. m. : I, p. 118 ; LL VII K (p. 133).
pellicules de la tête d'un mort : LL XIII 1 (p. 139).
Peltsha, n. pr. : copte XIV A (p. 168), XIV B (p. 169).
Pemeriton : n. m. « Le favori de la ville On ? » : copte XIII C 2 (p. 168).
Pemze, nom d'une localité ég. de l'époque gréco-romaine et copte : LL V tit. (p. 126).
Pentagramata, n. m. : copte XIII C 2 (p. 168).
Pepi Merire (Pepi I), roi ég. de la VI^e dynastie : I, p. 95, p. 131 ; Pyr. (p. 3), XIV, XV (p. 8), XVI (p. 9).
Pepi Neferkare (Pepi II), roi ég. de la VI^e dynastie : I, p. 89, p. 89 (n. 3), p. 95, p. 96 ; Pyr. (p. 3), XIII (p. 8) ; pl. LXII, fig. 105.
Peragomekh : n. m. : LL VI 3 (p. 128).
Per-Bastet : I, p. 83, p. 85 ; voir Bast.
Père, désignation du Dieu chrétien : copte XV (p. 170), XVII A 6 (p. 171) ; Très-Saint Père : copte III (p. 163) ; Père et Fils : copte XVII A 4 (p. 171) ; Père, Fils et Saint-Esprit : copte XVII A 18 (p. 172), XVIII 6 (p. 176).
Pères de l'Eglise : I, p. 149.
Perighteon : n. m. : LL XXII 1 (p. 144).
Peripeganeks : n. m. : LL XXII 1 (p. 144).
Periphaë, n. m. : LL I (p. 123).
perméabilité de la matière pour l'esprit : I, p. 40.
persan ; sorcier persan : copte XVIII 3 b (p. 174).
personnifications des choses et des forces : I, p. 59.
personne favorable pour faire magie : I, p. 100.
Persoui, « ville des deux sœurs au feu où commencent les marais du delta » : Mett. 15 (p. 72).
Pertanmekh, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
Perwe, n. d'une localité, a. c. I (p. 155).
Peshalam, n. d'une ville syr. : a. c. I (p. 155).
Peteri, n. m. : LL IV 1 (p. 125), VII E 1 (p. 132).
Petet, un des sept scorpions de la déesse Eset : I, p. 117 ; Mett. 15 (p. 72, 73).
peur : I, p. 104 ; Leide III (p. 57).
Phakthiop, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Phat, n. m. : LL VIII A (p. 134).
phénix : Louvre 1 A (p. 153), Mett. 16 c (p. 74) ; « phénix divin qui est assis, ayant ses yeux à son front » : Mett. 26 a (p. 80) ; « œil de phénix pérégrinant à travers les airs » : I, p. 163 f. gr.
philtre, voir : breuvage d'amour.
Phirimphouni, n. m. : LL VIII A (p. 134).
Phrga, n. m. : LL VII F (p. 132).
Pi, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Piaton, n. m. (ég. « Cette boule du soleil » ?) : LL VII K (p. 133).
Picatrix < Boukratis < Hippokrates, n. d'un grimoire de moyen-âge européen : I, p. 167-168.
Pierre, voir : Simon Pierre.
Pileasa, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
piqûre ; formules magiques contre la piqûre du scorpion : I, p. 28, p. 70 ; Tur. I (p. 45-48), Tur. II (p. 48-49), Mett. 15 (p. 71-73), LL XXIII (p. 144-145).
Pisito, n. m. : I, p. 118 ; LL XV 2 b (p. 141).
Pjola, apa : Shen. I (p. 226).
placenta : I, p. 73 ; placenta d'ânesse : LL XV 3 (p. 141).
plantes ; la cause de leur vertu magique : I, p. 72-73 ; Salt (p. 64-65).
Plerobe, n. m. : LL XV 1 (p. 141).
Plewit, n. d'une localité ég. de l'époque copte : Shen. V (p. 229).
pluie ; envoi de la pluie : Sioux. VI (p. 204).
plume d'autruche, signe hiéroglyphique de la vérité et de la justice, comme amu-

lette : I, p. 88 ; deux plumes d'autruche, panache de la couronne divine, comme amulette : I, p. 93 ; pl. XLV, fig. 63, pl. LXVIII, fig. 151.
Pnebbaï, n. m. : I, p. 118 ; LL VIII A (p. 134).
Pnougentabao, n. m. : LL XXII 1 (p. 144).
podagre : I, p. 28 ; LL XXXII (p. 150).
poêle magique, voir : chaudron magique.
poils de mouton : méd. XXIII A 2 (p. 109).
Poimen, apa : Apophth. XI (p. 212).
poing, voir : main avec les doigts serrés.
poison : I, p. 28, p. 47 ; Tur. I (p. 45-48), Tur. VI, VII (p. 53-54), Mett. 1-26 (p. 66-82), LL XXIV (p. 146), LL XXVI (p. 147).
poisson : I, p. 74, p. 88, p. 145 ; méd. XII 1 (p. 105) ; I, p. 157 gr. ; pl. LXV, fig. 132, 133.
pomme ; grains de pomme : LL XIII 1 (p. 139).
Poporouka, Poporaka, Poporoura, n. m. : I, p. 117 ; Harr. X 1 (p. 41).
porte peinte sur un sarcophage : pl. XXXIX, fig. 52 ; voir aussi : fausse porte.
possédé du démon, voir : démon.
potion magique : voir boisson magique.
Pount, n. ég. du pays Somali : Leide I (p. 55).
Pouplios, moine : Apophth. XIII (p. 213).
prédiction : I, p. 18.
présages : I, p. 158 gr. 4.
presbytériens ; vingt quatre presbytériens : copte XV (p. 170), XVII A 7 (p. 171).
prescriptions générales des rites magiques : I, p. 99-105 ; prescriptions particulières des rites magiques : I, p. 105-112.
prêtre ; origine de l'institution des prêtres : I, p. 124 ; prêtres-sorciers : I, p. 124-125.
prière, comme formule magique : I, p. 42, p. 143, p. 152.
Probatios, Saint : copte XII (p. 167).
prohibition, comme formule magique : I, p. 46-47.
prophéties poétiques : I, p. 158 gr. 4.
propreté nécessaire pour faire magie : I, p. 102-103, p. 157.
protection de l'enfant contre les maladies : I, p. 27 ; f. pour m. et enf. I-VI (p. 27-30), XI, XII (p. 32-33) ; protection de l'enfant en l'absence de la mère : I, p. 27 ; f. pour m. et enf. VIII (p. 30-31) ; protection de l'enfant pour toute sa vie : I, p. 27 ; f. pour m. et enf. XII, p. 33 ; protection de l'enfant contre tous les accidents : I, p. 45 ; f. pour m. et enf. : VIII 2, IX 3 (p. 31) ; protection préventive contre les serpents, scorpions, crocodiles et bêtes féroces : voir : serpents, scorpions, crocodiles, bêtes féroces ; protection du sorcier pendant l'évocation des dieux et des esprits : I, p. 45 ; LL IX 13 (p. 136).
Psametik, nom des trois rois ég. de la XXVI^e dynastie : I, p. 166 gr.
Psammorikh n. m. (ég. : *p s n mrkh* (? *mrh* ?) : I, p. 161 f. gr.
Psate, apa : La lutte (p. 217).
Psi, n. m. (ég. « Fils ») : LL VI 3 (p. 128).
Psikshimeakhe : n. m. : LL I (p. 123).
psora, nom d'une maladie de peau : méd. c. IV (p. 182).
Ptah, n. d'un dieu ég. (gr. Ptha : I, p. 164 f. gr.) : I, p. 83 ; L. des m. V 3 (p. 20), Mett. 8 b (p. 69), 22 (p. 77), méd. IV 1 (p. 101) ; pl. XXIII, fig. 32 ; « le grand dieu Ptah » : Sious. IV (p. 201) ; « Ptah siégeant au sud de son mur, maître de la vie des deux pays » : Apop VIII 5 (p. 91) ; Ptah, créateur du monde : I, p. 81 (n. 1) ; protecteur des artistes : I, p. 84 ; Ptah, Sekhmet et Nefertoum ; I, p. 83, 84 ; pl. XXVI, fig. 37 ; amulettes de Ptah et grimoire de Ptah : Kham. II (p. 197).
Ptahhotep ; chambre avec la fausse porte de son tombeau : pl. XVI, fig. 19.
Pthakh, n. m. : LL I (p. 122).
Ptho, n. m. : LL VIII A (p. 134).
pus mauvais : méd. c. VI (p. 182).
« puissance du pays des ténèbres », n. m. : copte XIV A (p. 168), XIV B (p. 169).

Q

querelle ; empêchement de la querelle : I, p. 142 ; mag. c. IX A (p. 166) ; enflammer une querelle : mag. c. IX E (p. 166).

R

Rabekkamen, n. pr. : Rollin (p. 117).
Rafaël, voir : Raphaël.
raiseunissement : I, p. 30.
Raka... rakabouna, rakarabouna, n. ou m. m. : méd. XIX (p. 107).
Rakouël, n. m. : copte XVII A 14, XVII A 17 (p. 172).
Ramses Weser-maat-Re Setep-en-Re, roi ég. de la XIX^e dynastie (Ramses II^e) : I, p. 46, p. 106 ; Bentresh (p. 120, 121).
Ramses Weser-maat-Re Meri-Amon, roi ég. de la XX^e dynastie (Ramses III^e) : I, p. 32 ; Lee (p. 116).
Raphaël, ver. Rafaël, n. m. : copte VIII (p. 165), XIV B (p. 169), XVII A 13, XVII A 17 (p. 172), méd. c. II (p. 182).
Rarakharaï, n. m. (ég. *rrk ero=i?*) : I, p. 165 f. gr.
Rasetau, nom de la nécropole de Mennofer : Leide VI 5 (p. 59) ; voir aussi : Mennofer.
Re, nom du plus grand dieu ég. : I, p. 49, p. 52, p. 57, p. 58, p. 59, p. 63, p. 83, p. 87, p. 106, p. 107, p. 117, p. 137, p. 144, p. 151 ; Inscr. sur les cerc. I 1 (p. 12), I 2 (p. 13), L. des m. II 1 (p. 16), V, 1, 3, 4 (p. 19-20), VI 3 (p. 21), IX, X, XI, 2, 3, 4 (p. 23), XIV 3, 5 (p. 25), f. pour m. et enf. I 2 (p. 27), IX 1, X 1 (p. 31), X 2, XI 1, 2 (p. 32), Tur. VI (p. 53), Leide I (p. 55), II 1 (p. 56), IV, V (p. 58), VI 3-5 (p. 59), VI 6 (p. 60), X 1 (p. 61), XI (p. 62), XII (p. 63), Salt (p. 64), Mett. 3, 4 (p. 66), 6 (p. 67), 8 (p. 68-69), 10, 11 (p. 70), 13 (p. 70-71), 14 (p. 71), 15 (p. 73), 20 a, 21 (p. 76), 26 (p. 79), 26 c (p. 81) 26 h (p. 82), Apop (p. 83-98), méd. I 3 (p. 100), II 5 ,6 (p. 101), XVIII 1 (p. 106), XXI (p. 108), XXVI 2 (p. 110), Rollin (p. 117), LL III 3, IV 1 (p. 124), V 1 a (p. 126), VII 1 (p. 129), VII E 1 (p. 132), XIII 3 (p. 140), XV 2 b (p. 141), XXV 2 (p. 146), a. c. V A (p. 157), copte I B 1 (p. 162), Orb. I (p. 190), Kham. I (p. 194-198) ; pl. LIX, fig. 99 ; « Re parcourant le ciel » : Pyr. VIII 4 (p. 5,6) ; « Re, roi du ciel » : Leide VI 5 (p. 59) ; « Re, maître de l'univers » : Leide VI 5 (p. 59) ; « Re, maître de deux pays » : Mett. 8 b (p. 68) ; « Re, maître de l'œil divin qui éclaire avec son œil les deux pays » : Mett. 8 b (p. 68) ; « celui qui voit les millions d'années » : L. des m. V 4 (p. 20) ; « maître de l'éternité » : L. des m. V 4 (p. 20) ; « celui qui siège dans l'œil divin » : L. des m. V 4 (p. 20) ; « Je suis celui qui est » : L. des m. V 4 (p. 20) ; « dieu qui s'est créé lui-même » : Tur. I, titre (p. 45) ; œil de Re, voir : œil ; barque de Re : I, p. 58 ; Harr. III 4 (p. 38), Leide XI (p. 62), Apop IX 5 (p. 95) ; équipage de Re : méd. XXIV 1 (p. 109) ; couronne de Re : a. c. IV (p. 157) ; propitiatoire de Re : copte I B 1 (p. 162) ; naja assis sur le front de Re : I, p. 87 ; noms du dieu Re : I, p. 113-114 ; Tur. I (p. 45-48) ; Re, fils de Noun : Apop IX 1 (p. 93) ; Show et Tefnet, enfants de Re : Mett. 22 (p. 77), Apop IX 1 (p. 92-93) ; Show, image de Re : Harr. V 1 (p. 39) ; Eset, fille de Re : Tur. I 2 E (p. 48) ; Thowt, aîné de Re : Mett. 26 f. (p. 81) ; Anoupew, fils de Re : Harr. VIII (p. 40) ; Grand Hor, fils de Re : Mett. 22 (p. 77) ; Re père de la chatte (c'est-à-dire : de Bastet) : Mett. 9 (p. 69) ; sept enfants de Re : Tur. II 2 (p. 49) ; Atoum, surnom de Re : Tur. I 2 B (p. 46) ; Jeune Hor, surnom de Re : Tur. I 2 B (p. 46) ; Khepre, surnom de Re : Apop IX 1 (p. 92) ; nom du dieu Re dans les noms royaux : I, p. 89 ; « vivant comme Re » : pl. LXII fig. 106 ; Re et Thowt : Pyr. VIII 4 (p. 5) ; Re et Eset : Tur. I (p. 45-48) ; Re et Ousirew : méd. II 3, 6 (p. 101) ; pl. LX, fig. 100 a ; Re avec Eset et Nebthet, comme amulette : I, p. 82, 86 ; pl. LXI, fig. 102, 103 ; mythe : de la création du monde par Re : Apop IX 1 (p. 92-93) ; de la lutte du dieu Re avec le dragon Rerek : I, p. 38 ; L. des m. IV (p. 17-19), Harr. III 1 a (p. 37) ; de la victoire de Re sur Apop : I, p. 38, p. 54 ; Apop IX 3-5 (p. 95) ; du dieu Re et de la déesse Eset : I, p. 113-114 ; Tur. I (p. 45-48).
Re-Atoum, le maître du palais des images divines : Inscr. sur les cerc. III (p. 14).
Re-Hor siégeant dans l'horizon : Mett. 1 (p. 66), 8 d (p. 69), 26 h (p. 82), Apop

II 3 (p. 84), *III* 3 (p. 85), Orb. I (p. 190) ; comme amulette : I, p. 81 ; pl. LX, fig. 100 a.
réaction à l'excitation : I, p. 123.
récolte ; envoi de la mauvaise récolte : I, p. 136 ; Sious. III (p. 200).
Redzedet, n. pr. fém. : I, p. 114 (n. 4).
Rekes, compagnon de Re pendant sa lutte contre le dragon Rerek : L. des m. IV 2 (p. 18).
Rekhew, n. pr. ; inventaire des offrandes dans le mastaba de Rekhew : I, p. 128-129 ; pl. XLI, fig. 55 ; pl. XLII, fig. 56.
reliefs sur les murs de tombeaux : I, p. 76 ; pl. VIII, fig. 11 ; pl. IX, fig. 12.
religion ; relation entre la magie et la religion païenne : I, p. 123-129 ; relation entre la magie et la religion chrétienne : I, p. 139-140.
remèdes magiques : I, p. 69-74 ; remèdes magiques coptes : I, p. 146 ; théorie des remèdes magiques : I, p 121-122.
Renenet, nom d'une déesse ég. : méd. VIII 1 (p. 103).
Renwey, frère de Hapi : Leide I (p. 55).
repas magique : Shen. IV (p. 228).
répétition des formules magiques : I, p. 91, p. 101-102 ; répétition des yeux divins : I, p. 91 ; voir : œil divin.
reptiles ; repoussement de reptiles : I, p. 125 ; voir aussi serpents.
Rerek, dragon, ennemi de Re : I, p. 38, p. 51, p. 106, p. 151 ; mythe de la lutte de Re avec le dragon Rerek : L. des m. IV (p. 17-19), Harr. III 1 a (p. 37) ; voir : Rarakharaï.
Reret, surnom de la déesse Tawret : Mett. 16 (p. 74).
résine de storax et résine de palmier-éventail : I, p. 157 gr.
résurrection des morts : I, p. 47, p. 64, p. 138 ; Orb. VII (p. 192), Sious. VII (p. 206) ; voir aussi : dématérialisation des esprits.
réunion avec les amis : I, p. 38 ; Inscr. sur les cerc. I, II (p. 12-13) ; amulette pour réunion avec les amis : I, p. 88, 93, pl. LXVIII, fig. 148.
rêve prophétique : I, p. 164 gr. ; faire venir des rêves : I, p. 34, p. 67 ; Louvre I (p. 151), II (p. 152), I a (p. 153) ; I, p. 158, gr. 4 ; manifestation des dieux dans rêves : I, p. 41-42, p. 111 ; Sious. I (p. 198-199), IV (p. 202).
revenants, voir spectres.
rhume : I, p. 29, p. 73 ; « rhume, fils de rhume » : méd. XXVI 1 (p. 110).
Rikhetem, n. m. : LL VII K (p. 133).
Rishfe, n. d'un dieu sém. : I, p. 117 ; LL VII K (p. 133).
rites : I, p. 45 ; rites magiques : I, p. 99-112 ; rites magiques coptes : I, p. 146-147 ; origine des rites magiques : I, p. 19-21 ; rites magiques populaires et religieux : I, p. 126-127 ; origine des rites magiques grecs : I, p. 159.
rixe ; éveiller une rixe : I, p. 142 ; copte IX E (p. 166).
roi est dieu : I, p. 48, p. 86, p. 87 ; nom du roi, voir : nom.
roi éthiopien : Sious. III (p. 200).
« rois de la nécropole d'Ebot » : a. c. IV (p. 157).
Rou : n. m. : LL I (p. 123), XV 2 b (p. 141).
rue (plante) : I, p. 69 ; LL XXV 3, XXVI 2 (p. 147).

S

Sa, n. m. : LL XXVIII 1 (p. 148).
Saba ; reine de Saba : Shel. (p. 231).
Sabaho, n. m. : LL XV 1, 2 (p. 141), XXV 2 (p. 146).
Sabanem, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
Sabaoth, n. m. : a. c. I, II B (p. 155), VI (p. 158), copte III (p. 163), XIII C 2 (p. 166), XIV B (p. 169), XVII A 1 (p. 170), XVII A 4, 5 (p. 171), XVII A 17 (p. 172), XVIII 1 (p. 173), XVIII 3 b (p. 174), XIX 1 a (p. 177), XIX 1 b (p. 178) ; var. Sabbaoth : copte XIV B (p. 169).
Sabashha, n. m. : a. c. I (p. 155).
Sabatios, Saint : copte XII (p. 167).
Sabbaoth, voir : Sabaoth.
safran : LL IX 11 (p. 136).
Sahoure, roi ég. de la v^e^ dynastie : I, p. 114 (n. 4).

Saï (gr. Sais), n. d'une ville ég. ; méd. I 1 (p. 100) ; Neit, maîtresse de Saï : L. des m. V 3 (p. 19) ; dieux de Saï : I, p. 58 ; Harr. XIII 1 (p. 42).
Sakguste, n. m. : LL VII F (p. 133).
Sakmeph, n. m. : LL VI 3 (p. 128).
Salahaho, n. m. : LL VII G (p. 133).
Salamo, n. m. : LL VII F (p. 132).
salives ; leur vertu magique : I, p. 58, p. 72-73 ; L. des m. XII, p. 24 ; salive de Re : I, p. 113 ; Tur. I 2 A (p. 46), Salt (p. 65) ; salives des dieux : I, p. 122.
salle des deux vérités : I, p. 90, p. 90 (n. 2).
Salomon, voir Shelomo.
salpêtre : LL VIII B (p. 134).
Salsatha, n. m. LL XI 2 (p. 138).
Samanani, n. m. LL VII D 6 (p. 132).
sang : I, p. 16, p. 70 ; sang de l'annulaire de la main gauche : I, p. 71 ; LL XIII 1 (p. 139), XX 2 (p. 143) ; sang de la corne d'un taureau noir : I, p. 70 ; méd. XXX (p. 111) ; sang de veau noir : I, p. 70 ; méd. XXIX (p. 111) ; sang de huppe : I, p. 96, p. 161 gr., p. 162 ; sang de tique qui s'aspira sur un chien noir : I, p. 96 ; LL XIII 2 (p. 139) ; sang du loup : I, p. 110 ; Louvre IV A (p. 153) ; sang de la main ou de la jambe d'une femme enceinte : I, p. 164 gr. ; sang des dieux : I, p. 72-73, p. 122 ; Salt (p. 64-65) ; sang du Kynocéphale : I, p. 163 f. gr. ; sang d'Ousirew : Louvre II b (p. 152), a. c. III 2 (p. 156) ; sang de Christ, copte XIX 3 (p. 178).
Santikapoupiwaïeimontirakakara : n. m. : méd. XX (p. 107).
Saraïaël, n. m. : copte XIV B (p. 169).
sarcophages ; leur forme dans l'ancien et moyen empire : I, p. 40, p. 90-91 ; pl. XXXIX-XL, fig. 52-54.
Sarbith, n. m. : LL XXVI 1 (p. 147).
Sarinaël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Sarinter, n. m. : LL VII F (p. 132).
Sarithiël, n. m. : copte XI (p. 166), méd. c. VII (p. 188).
Satan : a. c. VI (p. 158), copte IV (p. 164), XIX 2 a p. 173).
Satet, maîtresse d'Ebozew n,. d'une déesse ég. : I, pour m. et enf. XI 2 (p. 32).
Satita, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Satrapermet, n. m. : LL IV 5 (p. 125).
Sax, n. m. : LL XII B (p. 139).
scarabée, ég. kheprer, forme du dieu de soleil : I, p. 82, p. 160 ; « scarabée élevé volant par le ciel » : Mett. 26 a (p. 80) ; comme amulette ; pl. LXI, fig. 102 ; scarabée, signe hiéroglyphique de l'existence, comme amulette : I, p. 88 ; pl. XLIV, fig. 58 ; scarabée remplaçant le cœur : I, p. 92-93 ; pl. XLIII, fig. 57 ; voir aussi : pl. LXVI, fig. 136 ; cœur avec la figure d'un scarabée : pl. LXVI fig. 138 ; scarabée comme poison et contrepoison : I, p. 74 ; méd. X (p. 103-104) ; scarabée noyé dans du lait de vache noire : I, p. 96 ; LL IX 12, 14 (p. 136).
sceptre avec la tête d'une antilope, le signe hiéroglyphique de la fortune, comme amulette : I, p. 88 ; pl. LXVII, fig. 143.
schèmes pour formation des formules magiques : I, p. 65 ; méd. III 2 (p. 101), V 1-6 (p. 102).
science ; relation entre la magie et la science : I, p. 131-133.
scorpion : I, p. 28, p. 31, p. 47, p. 49, p. 50, p. 67, p. 68, p. 70 ; Tur. 13 (p. 46) ; II (p. 48-49), Mett. 15 (p. 71-73), LL XXIII (p. 144-145) ; faire geler les scorpions : I, p. 137 ; Kham. I (p. 194) ; mettre les scorpions hors l'état de nuire : Apophth. XII (p. 213) ; formules magiques écrites et dessins magiques comme amulettes contre les scorpions : I, p. 67 ; pl. XXVII-XXX, fig. 38-41, pl. XLVII, fig. 80, pl. XLVIII, fig. 83 ; sept scorpions de la déesse Eset : I, p. 117 ; Mett. 15 (p. 72-73) ; scorpion, forme de la déesse Selket : L. des m. IV 1 (p. 18).
scribes et dessinateurs d'un esprit : I, p. 25-76 ; p. IV, fig. 5.
sculpteurs d'un esprit : I, p. 76 ; pl. IX, fig. 12.
Sebra, n. m. : LL XXVI 1 (p. 147).
Sedekiël, n. m. : copte XVIII 6 (p. 175), XIX 1 a (p. 177, 178).
Seigneur : copte XVII A 5 (p. 171), XVIII 1, 2 (p. 175), XVIII 5, 6 (p. 175, 176), XXI (p. 180), Apophth. X (p. 212), Shen. III (p. 227).
Seine, fille de Moune, n. pr. : copte XVI (p. 170).
Sekhmet, n. d'une déesse ég. : I, p. 53, p. 63, p. 83 ; L. des m. V 3 (p. 20), I, pour m. et enf. VII (p. 30), Harr. XVI (p. 44), Mett. 13 b 3 (p. 71), LL VII D 4 (p. 131) ; pl. XXV, fig. 34 ; « Sekhmet œil de Re » ; Apop VIII 2 (p. 89) ; « Sekhmet œil divin » : Apop IX 3 (p. 93, 94) ; « Sekhmet

grande maîtresse d'Asher » : Apop IX 10 (p. 96) ; Ptah, Sekhmet et Nefertoum : I, p. 83, p. 84 ; pl. XXVI, fig. 37.
Sekhmet-Eset, déesse ég. combinée : LL XXIII 1 (p. 144).
sel : LL XXV 3 (p. 147), XXX 2 (p. 149).
Selket, n. d'une déesse ég. : L. des m. V 3 (p. 19), Tur. VIII b (p. 54), Mett. 6 (p. 67), 26 (p. 79), Apop IV (p. 85) ; scorpion, forme de la déesse Selket : L. des m. IV 1 (p. 18).
Semanuël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177.
Semeagantew, n. m. : LL VII G (p. 133) ;
Semmarathemmou, n. m. LL XXXII (p. 150).
Senenfteta, n. m. : Harr. XVI (p. 144).
Sepezem ; champs et jardin de son esprit : I, p. 76 ; pl. XI, fig. 14.
Senezem-yeb-Re Setep-en-Amon, nom de trône du roi ég. Nekht-Har-heb ; voir : Nekht-Har-heb.
Sengenbaï, n. m. : I, p. 119 ; LL I (p. 123).
Senkhaï, n. m. : LL XV 1 (p. 141).
Sennew ; fausse porte de son tombeau : I, p. 40 ; pl. XV, fig. 18.
Séraphins : copte III (p. 163), XV (p. 170), XVII A 4 (p. 171), XVII A 18 (p. 172), XVIII 3 a (p. 173), XIX 1 a (p. 178), XXI (p. 180).
Sere-sere, n. m. : LL VII F (p. 133).
serpent : I, p. 28, 37-38, 44, 47, 49, 67, 68 ; Pyr. I-V (p. 3-4), VII (p. 5), Tur. I (p. 45-48), III (p. 49), Mett. 3 (p. 66), 6 (p. 67), 8, 9 (p. 68-70), 17 (p. 74), 19 (p. 75), 22 (p. 76-77), 25 (p. 77-78), 26 (p. 78) ; menaces au serpent : I, p. 50 ; Pyr. IV 2 (p. 4), Mett. 6 a (p. 67) ; artifice du serpent : Pyr. I (p. 3), Mett. 17 c (p. 74) ; envoyer le serpent contre l'ennemi : Pyr. III (p. 4) ; faire geler les serpents : I, p. 137 Kham. I (p. 194) ; mettre les serpents hors d'état de nuire : I, p. 151 ; Apophth. XII (p. 213) ; tête de serpent comme amulette : I, p. 86 ; pl. LXV, fig. 128-129 ; serpent éternel : Kham.I (p. 194).
Serpetmaiseriou, n. m. du dieu Min : L. des m. XIV 2 (p. 25).
serres du faucon : I, p. 71 ; Leide VII 5 (p. 60-61).
sesen : m. m. : copte XXI (p. 180).
Setel, n. m. : copte XIX 1 a (p. 178).
Seteniël, n. m. : copte VIII (p. 165).
Seth, nom grécisé du dieu ég. Soutekh : I, p. 161 f. gr.
Seti I, roi ég. de la XIX^e dynastie : I, p. 51.
Setna Khamous, n. pr. : I, p. 137, p. 150 Kham. II (p. 197), Sioua. (p. 198-206).
Sethouri, n. m. : I, p. 119 ; LL II B (p. 123).
Setrak, n m. : copte XII (p. 167).
Setsiblipse, n. m. : I, p. 117 ; Louvre III (p. 152).
Seye, n. d'un dieu ég. : Pyr. XII 3 (p. 7), Leide III 2 (p. 57).
Shabaka, roi ég. de la XXV^e dynastie : I, p. 81 (n. 1).
Shakmoush, n. m. : LL VII K (p. 133).
Shaoï, n. m. : LL XV 1 (p. 141).
Sharon, n. m. : LL XXVI 1 (p. 147).
Sharsaben, n. m. : copte IV (p. 164).
Shatibouti, n. m. : Harr XV 3 (p. 44).
Shedew, nom d'un dieu ég. : I, p. 57 ; Harr. XII 1 (p. 41).
Sheden, nom d'une ville ég. : « Hor-Merti, maître de Sheden » : Apop VIII 5 (p. 91).
Shelomo, roi bibl. : I, p. 152 ; Shel. (p. 231).
Shenoute, apa, prophète : I, p. 151, p. 152, p. 153 ; Shen. (p. 226-230).
Shent, nom d'une localité ? : « Min maître de Shent » : Leide III 1 (p. 56).
Sherai, n. m. : LL XV 1 (p. 141).
Shfe-shfe, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Shiet, nom d'une ville ég. de l'époque copte : Apophth. VII (p. 209), IX (p. 210), XVIII (p. 215).
Shinte, fils de Tanheu, n. pr. : copte XVI (p. 170).
Shlamala, n. m. : LL XXV 1 (p. 146).
Shlate, n. m. : LL XXVII (p. 147).
Shlot, n. m : a. c. I (p. 155).
Shourin, Shouran, n. m. : copte IV (p. 164).
Shoutaban, Shoutaben, n. m. : copte IV (p. 164).
Show, n. d'un dieu ég. : I, p. 57, p. 58 ; Pyr. IX 3 (p 6, Harr. I (p. 35), Leide I (p. 55), Mett.) II (p. 70), Apop VIII 5 (p. 91), méd. XVIII 1 (p. 106) ; « Show portant le ciel » : Pyr. XII 2 (p. 7) ; « Show image de Re » : Harr. V 1 (p. 39) ; « Show époux de la chatte (c'est-à-dire : de la déesse Bastet) : Mett. 9 (p. 69) ; héritage de Show : Mett. 26 (p. 79) ; Show et Tefnet : L. des m. VI 1 (p. 21), f. pour m. et enf. V 1 (p. 29), Salt (p. 65) méd. XXVIII (p. 111) ; Show et Tefnet enfants de Re : Mett. 22 (p. 77), Apop IX 1 (p. 92-93) ; Show et Tefnet parents de Geb et Nout : Apop IX 1 (p. 93).
Shtei, n. m. : LL XXV 1 (p. 146).

S(ég. « fils ? »), n. m. : LL VII K (p. 133), XI 2 (p. 138), deux fois.
Si-Amon, roi d'Egypt : Sious. IV (p. 201).
signes hiéroglyphiques ; leur vertu magique : I, p. 77, p. 88-89 ; leur tronquement : I, p. 77, p. 78, p. 88 ; pl. LXXI, fig. 162 a, b ; a. h. comme amulettes : I, p. 81 ; groupe des signes hiéroglyphiques comme amulettes : I, p. 89 ; pl. LXVI, fig. 136, pl. LXII, fig. 105, 107 ; pl. LXV, fig 132 ; signe hiéroglyphique pour l'amulette et pour la vertu magique : I, p. 94.
signe magique : I, p. 137-138 ; Orb. II (p 191), Sious V (p. 204).
silence nécessaire à l'évocation des dieux et des esprits : I, p. 104 ; LL III (p. 122), VI 2 (p. 128), VII 1 (p. 129).
Sime, n. m. (ég. « fils de la Vérité » ?) : LL XXVIII 1 (p. 148).
Simon Pierre, n. m. : I, p. 144, p. 153 ; copte XII (p. 167).
Sinaï, mont bibl. : copte XVIII 4 (p. 174).
Singuthara, n. m. : LL VII F (p. 133).
singe : excréments de singe : I, p. 73, p. 104, p. 159 ; LL IX 13 (p. 136).
singe cynocéphale, animal sacré du dieu Thowt : Harr. IX 1, XI (p. 41), XIII 1 (p. 42) ; voir aussi babouin.
Siouire, fils de Setna, n. pr. : I, p. 137, 151 ; Sioua. (p. 198-206).
Siowt, n. d'une ville ég. : « Anoup maître de Siowt » : Apop VIII 5 (p. 91).
Siba, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Sirius, ég. : Sopdet ; Apop V (p. 86) ; « celui qui siège dans Sirius » : L. des m. XI 6 (p. 24) ; « maison de Sirius » : Inscr. sur les cerc. IV (p. 14).
Sisaoth, n. m. : LL IV 1 (p. 125).
Sisiaho, n. m. : LL V 1 a (p. 126).
Sishout, n. m. : LL VII E 3 (p. 132).
sistre : pl. XXXIII, fig. 46 ; écarte les esprits hostiles : I, p. 85 ; symbole de la déesse Bastet : I, p. 85 ; sistre orné de la tête de Hathor : I, p. 85.
Sitamesro, n. m. : LL XIII 3 (p. 140).
Sithani, n. m. : LL XIV 1 (p. 140).
Smabehdet, n. d'une ville ég. : « Amon-Re maître de Smabehdet » : Apop VIII 5 (p. 91).
Snefrew, roi ég. de la IV^e dynastie : I, p. 40 ; Westc. II (p. 186).
Sntaël, n. m. : copte XIX 1 a (p. 177).
Sobek, n. d'un dieu ég. (gr. Souchos) : I, p. 84 ; f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32).
Sobrtat, n. m. : LL XIV 1 (p. 140).
Sodome, localité bibl. : copte X (p. 166).
sœur ; deux sœurs mères tiennent lieu des déesses Eset et Nebthet : I, p. 100 ; f. pour m. et enf. XIII 2 (p. 33).
Sokar, n. d'un dieu ég. : méd. IV 1 (p. 101).
Sokham-moua, n. m. : LL II B (p. 123).
Soleil ; bateau du Soleil vespéral et bateau du Soleil matinal : L. des m. VIII, p. 22 ; voir aussi : bateau, barque, nacelle ; soleil se levant au delà d'une vallée aux montagnes, comme amulette : I, p. 87 ; pl. LXIV, fig. 123 ; voir aussi : boule solaire.
solen (mollusque) : nommé « verge de mer » : I, p. 108 ; méd. XIII 3 (p. 105).
solitude nécessaire à l'évocation des dieux et des esprits : I, p. 104 ; LL III (p. 122), VI 2 (p. 128), VII 1 (p. 129).
son repousse les démons : I, p. 105.
Sonatsir, n. m. : LL VIII A (p. 134).
songe, voir : rêve.
Sopdet, nom ég. du Sirius ; voir : Sirius.
Sopdew > Sopd, dieu de l'Orient : f. pour m. et enf. XI 2 (p. 32), Leide I (p. 55).
Sophia : I, p. 165 f. gr.
sorcellerie : pour les besoins de la vie terrestre : I, p. 26-35 ; pour les besoins de la vie posthume : I, p. 36-38 ; pour la communication de ce monde d'ici-bas avec les dieux et les esprits des défunts : I, p. 39-42.
sorcier ; prêtres-sorciers : I, p. 124-125.
Soriël, n. m. : copte VIII (p. 165).
Sort : propitiatoire du sort : LL XIII 3 (p. 140) ; méchancetés du sort : mag. c. XIV A, B (p. 168-169).
sortilège, voir : sorcellerie.
Sot. lia, n. m. : copte XI (p. 166).
Sougamamou : n. m. : LL VII D 6 (p. 132).
souhait de bonne année : pl. LXV, fig. 131.
Soura, fille de Peltsha, n. pr. : copte XIV A (p. 168), XIV B (p. 169).
Souriël, n. m. : copte XIV B (p. 169), XVII A 15 (p. 172), XVII A 17 (p. 172).
souris : I, p. 71, p. 96 ; f. pour m. et enf. VII 2 (p. 30).
Sourokh, n. m. : copte VII (p. 165).
Soutekh, n. d'un dieu ég. (gr. Seth : I, p. 161 f. gr. ; Typhon : I, p. 166 f. gr.) : I, p. 49, p. 57 ; Pyr. VIII 3 (p. 5), Inscr. sur les cerc. II (p. 13), III (p. 14), L. des m. IV 4 (p. 18), V 3 (p. 19), f. pour m. et enf. V 2 (p. 29), VII 1 (p. 30), Harr;

III 3 (p. 38), XII 1 (p. 41), XIII 1 (p. 42), Tur. II 1 (p. 49), Leide I (p. 56), XII (p. 63), Mett. 22 (p. 77), méd. XIII 1 (p. 105), XXI (p. 108), LL. XXV 2 (p. 146) ; « le Nebtien », I, p. 89 ; défaite de Soutekh : I, p. 125 ; Soutekh dans une amulette écrite copte : pl. LXIX, fig. 159 ; « Soutekh, frère d'Eset » ; Mett. 15 (p. 71) ; « Soutekh, frère d'Ousirew » : Mett. 26 (p. 79) ; testicules de Soutekh : méd. III 2 (p. 101), XIII 1 (p. 105) ; Soutekh et Hor, voir : Hor.
Souverains, n. m. : copte XVII A 4 (p. 171).
Sow, n. m. : LL. XV 1 (p. 141).
spectre : I, p. 41, p. 41 (n. 2) ; Leide III 3 (p. 57).
sperme : I, p. 71 ; LL. XIII 1 (p. 139).
Sphe, n. m. : LL. VIII A (p. 134).
St, n. m. : LL. VII H (p. 133), quatre fois.
statues des dieux : I, p. 77, p. 81 (n. 1) ; pl. XVIII-XXVI, fig. 22-37, pl. LVIII, fig. 93 ; statue du défunt : I, p. 78 ; pl. XIII, fig. 16 ; donner à manger à la statue du dieu : I, p. 108 ; Tur. VI d (p. 53).
statuettes des hommes et des femmes dans les tombeaux préhistoriques : I, p. 75 ; pl. I, II, fig. 1, 2 ; statuettes des hommes, des femmes, etc., dans les tombeaux des temps historiques : I, p. 75-76 ; pl. III-VII, fig. 3-10 ; leur transformation en des êtres vivants : I, p. 77-78 ; Westc. I (p. 184-186), Kham. I (p. 193-196), Sioun. IV (p. 201-203), VI (p. 204-206) ; statuettes en cire : I, p. 79, p. 105-108, p. 114, p. 126, Inscr sur les cerc. IV 3 (p. 15), Lee et Rollin (p. 116-117), Apop. instr. à I VII (p. 87-88), instr. à VIII (p. 91-92), instr. à IX (p. 97-98), instr. à X (p. 98).
Stefanas, Saint : copte XII (p. 167).
stérilité, voir : fécondité.
storax ; résine de storax : I, p. 157 gr.
stupéfaction : I, p. 34 ; Lee (p. 116-117).
Sublime, n. m. : LL. IX 2 (p. 135).
sueur des dieux : I, p. 72-73, p. 122 ; Salt (p. 65).
suggestion, comme la formule magique : I, p. 53-54, p. 60, p. 143 ; suggestion pendant l'évocation des dieux et des esprits : I, p. 108.
suppuration : I, p. 141, p. 147 ; méd. c. VI (p. 182).
Suprême ; « livre du Suprême des cinq » : LL. XXIX 1 (p. 149).
sycomore ; lait de sycomore : méd. XV (p. 106).
symboles des dieux comme amulettes : I, p. 85 ; œil d'Hor, symbole de l'offrande : I, p. 90.
sympathie : I, p. 162 gr.
Syrie : LL. VII D 1 (p. 131).
Syriens : I, p. 163 f. gr.

T

Tabao, n. m. : LL. II A, B (p. 123), VII, D 6 (p. 132).
table à écrire comme amulette : I, p. 86 ; pl. XLVI, fig. 78 ; table des offrandes : I, p. 77, p. 127 ; pl. LXII, fig. 87, 88 ; table d'offrandes comme amulette : I, p. 86 ; pl. XLV, fig. 68, pl. LXIV, fig. 119 ; table déprécative : pl. XII, fig. 15 ; tables magiques avec le dieu Hor sur les crocodiles : I, p. 68, p. 82 ; pl. XXVII-XXX, fig. 38-41 ; pl. LXX, fig. 160, 161.
Tagrtat, n. m. : LL. I (p. 123), IV 1 (p. 125).
Tahatnoub, maîtresse de maison : Mett. 18 (p. 75).
Tahne-bahne, n. m. : LL. XXV 1 (p. 146).
Tal, n. m. : LL. XI 1 (p. 138).
Tamalou, n. m. : LL. XXVIII 1 (p. 148).
Tamaris ; rameau de tamaris : méd. XVIII 2 (p. 107).
Tanheu, n. pr. : copte XVI (p. 170).
Tarengo, n. m. : LL. VII G (p. 133).
Tartare ; maître du Tartare : copte VI (p. 164) ; abîme du Tartare : copte XXI (p. 180).
Tashain, n. pr. : copte XVII (p. 171, 172).
Tat < Zed ?, n. m. : I, p. 117, p. 158 ; LL. I (p. 123), IV 1 (p. 124, 125), VII E 1 (p. 132).
Tatenen, surnom du dieu Ptah : Harr. II (p. 36).
Tator, fille de Tashaïn, n. pr. : copte XVII (p. 171, 172).

taureau lié comme amulette : I, p. 86 ; pl. LXIV, fig. 121 ; sang de la corne d'un taureau noir : I, p. 70 ; méd. XXX (p. 111).
Tawret, n. d'une déesse ég. comme amulette : I, p. 82 ; pl. LVIII, fig. 93 ; en compagnie de Bes : I, p. 82, p. 84-85 ; pl. XXXIV, fig. 47 ; voir aussi : Reret.
Tefen, un des sept scorpions de la déesse Eset : I, p. 117 ; Mett. 15 (p. 72).
Tefnet, n. d'une déesse ég. : Pyr. IX 3 (p. 6) ; Tefnet, mère de Geb : LL. XVIII 1 (p. 142) ; Show et Tefnet, voir : Show.
Tekof, n. m. : copte III (p. 163).
Tel, n. m. : LL. XI 1 (p. 138).
temps favorable pour faire magie : I, p. 101.
ténèbres nécessaires à l'évocation des dieux et des esprits : I, p. 104 ; LL. III (p. 122), VI 2 (p. 128), VII 1 (p. 129) ; envoi magique des ténèbres : I, p. 136 ; Sioun. III (p. 200), VI (p. 204-205).
Tenor, n. m. : LL. VII F (p. 132).
tentateur : copte XIV A (p. 168), XIV B (p. 169).
Tentyra, var. Dendera < ég. (*ent*)-*t-entere* (.t) : p. 160 gr., p. 160 (n. 6).
Terenout, n. d'une localité ég. de l'époque copte : Apophth. XVIII (p. 215).
testicules de Soutekh : méd. III 2 (p. 101), XIII 1 (p. 105).
têtes des dieux, comme amulettes : I, p. 85 ; voir tête du dieu Bes : pl. XXVII, fig. 38 ; pl. XXIX, fig. 40 ; tête de serpent comme amulette : I, p. 86 ; pl. LXV, fig. 128, 129 ; tête de grenouille : LL. IX 4 (p. 136) ; tête d'ibis : I, p. 96-97 ; pl. LXIX, fig. 157 ; tête de loup : I, p. 156 gr., p. 157.
Teti, roi ég. de la VI^e dynastie : I, p. 95 ; Pyr. V (p. 4), VII (p. 5), IX (p. 6).
Tey, n. pr. ; deux images de son tombeau : pl. VIII, fig. 11 ; pl. IX, fig. 12 ; voir : I, p. 76 ; formule : « Le roi donne une offrande » de son tombeau : pl. LV, fig. 90, voir : I, p. 127-129.
Thablipse, n. m. ; I, p. 117 ; Louvre III (p. 152).
Thala, n. m. : LL. XV 2 a (p. 141).
Thalaks, n. m. : LL. XV 2 a (p. 141).
Thamiël, n. m. : copte XI (p. 166).
Than, n. m. : LL. XII B (p. 139), méd. c. VII (p. 183).
Thana, n. m. : LL. XII B (p. 139).
Thanatha, n. m. : LL. XII B (p. 139).
Thane, n. m. : Louvre III (p. 152).
Thare, n. m. : Louvre III (p. 152).
Thermithat, n. m. ; LL. XIV 1 (p. 148).
Thatlat, n. m. ; LL. VII G (p. 133).
The, n. m. : LL. XV 2 b (p. 141).
Thèbes, nom grec de la ville ég. Weset ; Apophth. V (p. 208), XIII (p. 213).
Thel, n. m. : LL. XII, B (p. 139).
Thenit, n. m. : LL. V 1 a (p. 126).
Thelal, n. m. : copte XII (p. 167).
Thembarathem, n. m. : LL. XXXII (p. 150).
Thez, n. m. : LL. I (p. 122).
Therenthe, n. m. : LL. I (p. 123).
Thes, n. m. : LL. VII F (p. 132).
Theye, n. pr. : I, p. 96.
Themis, n. m. : LL. II B (p. 123).
Theenwey, n. m. : I, p. 116 ; Pyr. VII 4 (p. 5).
Thoghomphrour, n. m. : LL. VIII A (p. 134).
Thotembeh, n. pr. ; Bentresh (p. 178).
Thoth, n. grécisé du dieu ég. Thewt ; Thoout : I, p. 160 f. gr. ; « Thoth inventeur et inventeur des moyens magiques et de l'écriture magique » : I, p. 165 f. gr.
Thoutmes III Menkheper-Ra, roi ég. de la XVIII^e dynastie ; I, p. 89 (n. 4).
Thoutmes IV Menkheperourou, roi ég. de la XVIII^e dynastie I, p. 40, p. 40 (n. 2, 3).
Thouyou, n. pr. fem. ; ses vêtements : pl. VII, fig. 10 ; la moitié supérieure de son second cercueil : pl. XXXVI, fig. 49.
Thowt, nom d'un dieu ég., gr. Thoth (I, p. 160 ; voir : Thoth), « Hermès avec la tête d'ibis » (I, p. 161, 162, voir : Hermès) : I, p. 57, p. 63, p. 83-84, p. 107, p. 161 (n. 3) ; Pyr. VIII 1 (p. 5, p. 6), L. des m. V 3 (p. 20), Tur. III 1 (p. 49), Leide, I, III 1 (p. 56), VIII b (p. 61), XII (p. 63), Mett. 12 (p. 70), 13 b 3 (p. 71), 20 a (p. 75), 21 (p. 76), Apop. VIII 2 (p. 90), méd. I 3 (p. 100), XXVI, XXVI 2 (p. 110), LL. VII A 1 (p. 129), a. c. I (p. 155), V A (p. 157), Westc. III (p. 188), Kham. I (p. 195, 196) ; pl. XXIX, fig. 40 à côté droit du dieu Hor sur les crocodiles ; en forme d'ibis : pl. XXXIII, fig. 45 ; « Thowt parcourant le ciel » Pyr. VIII 4 (p. 5, 6), Thowt, dieu de la lune : I, p. 108 ; « Thowt, maître de Khmoun » ; Mett. IV (p. 66), 8 b (p. 68), Apop VIII 5 (p. 91) ; « Thowt huit fois grand maître de Khmoun » ; Sioun. IV (p. 202) ; « Grand dieu Thowt » ; Sioun. IV (p. 202) ; « Thowt, maître de la vérité » ; Mett. 8 b (p. 68) ; « Thowt, la tête suprême de la vérité et de la justice

au ciel et sur la terre » : Mett. 15 (p. 71) ; « Thowt armé de la vertu magique » : Mett. 3 (p. 66), 26 (p. 79) ; babouin Thowt : a. c. III (p. 156) ; « Thowt aîné de Re » : Mett. 26 I (p. 81) ; « Thowt, grand-père d'Eset » : a. c. III (p. 156) ; « Hermes avec la tête d'ibis, fils d'Osiris et d'Isis » : I, p. 161-162 f. gr. ; charmes du dieu Thowt : Westc. III (p. 188) ; grimoire de Thowt : I, p. 135, p. 136, p. 137, p. 150 ; Kham. I (p. 194-195), Sious. IV (p. 202) ; ibis, l'oiseau sacré du dieu Thowt : I, p. 107-108 ; babouin (singe cynocéphale), animal sacré du dieu Thowt : I, p. 84 ; pl. LIX, fig. 98 ; voir aussi : babouin ; Re et Thowt : Pyr. VIII 4 (p. 5) ; Hor, Soutekh et Thowt : I, p. 83-84 ; Ousirew, Eset, Nebthet et Thowt : I, p. 55, p. 144 ; a. c. III I (p. 155-156).
tige de papyrus, signe hiéroglyphique de la fraîcheur et de la jeunesse, comme amulette : I, p. 88, p. 93 ; pl. XLVI, fig. 72, pl. LXIV, fig. 125.
tique ; sang de tique qui s'aspira sur un chien noir : I, p. 96 ; LL XIII 2 (p. 139).
Tikamret, n. m. d'Eset (?) : Harr. X 2 (p. 41).
Tin, n. d'une ville ég., gr. This : a. c. I (p. 155).
Tinoution, n. d'un moine : Destr. (p. 221).
Tiometes, Saint : copte XII (p. 167).
Titer, n. m. I, p. 165 f. gr.
Tkoou, n. d'une localité ég. : Destr. (p. 220, 221) ; voir aussi : Koou.
Tmaptaraphne, n. m. : LL XI 2 (p. 138).
Tnoute, n. pr. fem. : copte XV (p. 170, 171).
To, n. m. (ég. « Terre » ?) : LL V I a (p. 126) ; « To fils de To » a. c. IV (p. 157).
Tontroma, n. m. : LL VIII B (p. 134).
« tortue, ennemie de Re » : Apop VIII 5 (p. 90) ; cervelle de tortue : méd. XXIV 2 (p. 110).
Toutankhamon ; deux sistres de son tombeau : pl. XXXIII, fig. 46 ; son scarabée : pl. XLIV, fig. 58.
transformation d'un vieillard en jeune homme : I, p. 30 ; transformation en faucon : I, p. 53, p. 64-65, p. 82 ; Inscr. sur les cerc. III (p. 13-14), L. des m. VIII (p. 22) ; en lotus : I, p. 53 ; L. des m. IX (p. 23) ; en basilic : I, p. 53 ; L. des m. IX (p. 23) ; en taureau : I, p. 137 ; Orb. IV (p. 191) ; en oiseau rapace et en oie : I, p. 137 ; Sious. VI (p. 205) ; en pêchers : Orb. VI (p. 192).
Tremouël, n. m. : copte XV (p. 171).
trinités des dieux : Ousirew, Eset et Hor : I, p. 51, p. 82, p. 84, p. 84 (n. 3), p. 163 f. gr. ; Mett. 26 (p. 78), méd. XI A (p. 104), LL XXV 2 (p. 146) ; pl. XXVI, fig. 35 ; Ptah, Sekhmet et Nefertoum : I, p. 83, p. 84 ; pl. XXVI, fig. 37 ; Amon, Mout et Khonsew : I, p. 83 ; Ousirew, Eset et Nebthet : I, p. 84, p. 85 ; pl. XXVI, fig. 36, pl. XLV, fig. 61, pl. LXII, fig. 104 b ; Anoupew, Eset et Nebthet : pl. XLV, fig. 60 ; Sainte Trinité : copte XVIII 6 (p. 176) ; « Sainte Trinité consubstantielle et vivificatrice » : copte XVIII 6 (p. 176).
trône à porteurs (corr. « trône portatif ») parmi les objets sacrificiels : I, p. 93 ; pl. LXVIII, fig. 153.
« Trônes des deux pays » : Apop VIII 5 (p. 90), Bentresh (p. 118), voir : Karnak.
Tsakaltsa, n. m. : Harr. XVI (p. 44).
Tsetet, un des sept scorpions de la déesse Eset : I, p. 117 ; Mett. 15 (p. 72, 73).
Tsibeline, n. pr. fem. : copte XVII (p. 171, 172).
Tsnenwey, n. m. : I, p. 116 ; VII 4 (p. 5).
Typhon, dieu des dieux, ég. Soutekh : I, p. 166 gr.
Tsinpshia, n. m. : LL VII F (p. 132).
tuer l'homme : I, p. 32, p. 105-107, p. 114 ; Inscr. sur les cerc. IV (p. 14-15), Apop, instr. sur VIII (p. 91-92), instr. sur IX (p. 97-98), instr. sur. X (p. 98), Lee et Rollin (p. 116-117), LL XX 3 (p. 143).

U

Uraeus, voir naja.
Uriel, n. m. : copte XVIII 3 d (p. 174), XVIII 6 (p. 175), XIX 1 a (p. 177, 178).
urine : I, p. 71 ; méd. XXXIX (p. 113), LL XXXI (p. 150) ; urine de femme en menstruation : I, p. 70, p. 73 ; Apop, instr. sur X I (p. 98).
utérus ; remettre en place l'utérus : I, p. 29, p. 107 ; méd. XXVII (p. 111).

V

vache noire ; scarabée noyé dans du lait de vache noire : I, p. 98 ; LL IX 12 (p. 136) ; vache sainte, surnom de la déesse Hathor : L. des m. XIV (p. 25), « mère de Re » : XIV 5 (p. 25).
vaisselle dont on se servait pendant les cérémonies relatives au lavement des pieds du roi, parmi les objets sacrificiels, I, p. 93 ; pl. LXVIII, fig 145-147.
vase contenant de l'huile à évocation de dieux et des esprits : I, p. 109-110 ; LL VIII B (p. 134), IX 1 (p. 135).
vautour femelle, forme de la déesse Nout ; I, p. 83 ; pl. XXXVII, fig. 50, pl. XXXVIII fig. 51
Vautour : LL IX 2 (p. 135).
veau noir ; sang de veau noir : I, p. 70 ; méd. XXIX (p. 111).
venin ; mettre le venin hors l'état de nuire : I, p. 28 ; Tur. I (p. 45-48), Mett. 3 (p. 66), 8, 9 (p. 68-70), 17 (p. 74), 19 (p. 75) 22 (p. 76-77), 25, 26 (p. 77-78), LL XXIII (p. 144-145).
vent ; envoi magique du vent : Sious. VI (p. 205).
ver de terre : I, p. 71 ; méd. XXXII (p. 112).
« verge de mer », nom d'un mollusque (solen ?) : I, p. 108 ; méd. XIII 3 (p. 105).
vérité ; plume d'autruche, signe hiéroglyphique de la vérité et de la justice : I, p. 88 ; comme amulette : I, p. 88 (n. 1) ; pl. LXVI, fig. 136 (des deux côtés du signe, situé au milieu du champ central) ; la salle des deux vérités : I, p. 91 ; « Vérité » nom de la déesse de la vérité : L. des m IV 1 (p. 19) ; pl. XXXIII, fig. 45, pl. LXI, fig. 103.
vertu magique, voir : force magique ; Vertu magique comme déesse : Mett. 13 b 3 (p. 71).
Vertus : copte XVII A 4 (p. 171), XVII A 18 (p. 172) ; comparer avec : Force divine.
vêtement de prophète : I, p. 156 gr. ; vêtement sacré : I, p. 157 gr.
Victor, apa, archimandrite : Shen. II (p. 226).
vie ; rendre la vie : I, p. 138, p. 151, p. 152 ; Westc. III (p. 188-189), Orb. III (p. 191), Kham. I (p. 195-196), Appolph. IX (p. 210-211), X (p. 211-212), XIV (p. 213-214) ; signe de la vie comme amulette : I, p. 88 ; pl. LXVII, fig. 143.
« Vie des deux pays », voir : Oukh-tawey.
vie posthume ; son importance pour l'égyptien : I, p. 23, p. 36 ; sacrifices pour les besoins de la vie posthume : I, p. 36-38.
vieillesse ; sa suppression : I, p. 30.
Ville des Trois Cents : Leide II 1, 4 (p. 56).
vin : I, p. 67, p. 157 gr. ; LL XVIII 3 (p. 142), XX 2 (p. 143), XXVI 2 (p. 147), copte III (p. 165), IV (p. 164).
Visage des eaux éternelles, n. m. : LL V I a (p. 126).
Visage de chien, surnom du dieu Anoup : LL V I a (p. 126).
vitriol bleu : LL IX 7 (p. 136).
voler en l'air : Sious. III (p. 200), IV (p. 201-204), Shen. II (p. 226-227).
voleur ; découvrir le voleur : I, p. 34 ; LL XXII (p. 144) ; I, p. 162 gr. ; gêner le voleur : I, p. 34 ; protection contre le voleur : I, p. 49 ; Harr. XIV 2, 5 (p. 42-43).
vomissure du dieu Re : I, p. 122 ; Salt (p. 65).
voyage ; s'assurer voyage tranquille : I, p. 37 ; Pyr. XII (p. 7) ; voyage d'un esprit : I, p. 75-76 ; pl. III, fig. 3.

W

Wa, n. m. : LL I (p. 122).
Wazet, nom d'une déesse ég., gr. Bouto : I, p. 89 ; Apop IX 10 (p. 96), « Wazet, maîtresse de Dep » : f. pour m. et enf. VII (p. 30), Leide III 2 (p. 57), Apop VIII 5 (p. 91).
We, n. m. : LL I (p. 122).
Webaouer, magicien : I, p. 92, p. 136 ; Westc. I (p. 184-186).
Webi, n. m. : LL I (p. 123).
Wenis, roi ég. de la Ve dynastie : I, p. 95 ; Pyr. IV (p. 4), VIII (p. 5), X (p. 6), XI, XII (p. 7).

Wennofer, surnom du dieu Ousirew : Mett. 26 (p. 79), LL V 1 b (p. 126), Louvre I (p. 151), a. c. IV (p. 157).
Wepek, n. d'un territoire sacré : LL VII C (p. 130).
Wepwawet, n. d'un dieu ég. : Pyr. VIII 2 (p. 5), L. des m. V 3 (p. 19).
Weserkaf, roi ég. de la Ve dynastie : I, p. 114 (n. 4).
Weset, nom de la capitale d'Egypte, gr. Thebai : I, p. 83 ; Bentresh (p. 118-121) ; « Amon maître de Weset » : Mett. 8 b (p. 69).
weshebt : I, p. 76, p. 77, p. 78, p. 87 ; L. des m. I (p. 16) ; pl. VII, fig. 10.
Woser fils de Kahdew, n. pr. ; inscription de son weshebt : I, p. 76.

Y

Y, n. m. : copte XVII B (p. 172) sept fois.
Ya, n. m. : LL I (p. 122, 123).
Yablou, coupe d'or d'Ousirew : LL XXVI 1 (p. 147).
Yaë, n. m. : LL I (p. 123).
Yaëo, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Yaëw, n. m. : LL VII G (p. 133).
Yabo, n. m. (var. Yao) : I, p. 118 ; LL VII A 4 (p. 130), VII G, H, K (p. 133), VIII B (p. 134), XV 1, 2 (p. 141), XXV 2 (p. 146), XXVI 1 (p. 147) a. c. II B (p. 155) ; voir aussi : Yan.
Yakhekh n. m. : LL I (p. 123).
Yamiël, n. m. : copte XI (p. 166).
Yanian, n. m. : LL VII K (p. 133).
Yanoum>, n. m. : LL VIII A (p. 134).
Yao, n. m. (var. Yaho) : I, p. 118, p. 158 f. gr., p. 165 f. gr. ; LL I (p. 123), a. c. VI (p. 158), copte XVII A 17 (p. 172) ; voir aussi : Yaho.
Yaorou, n. m. : LL I (p. 123).
Yaou, n. m. : I, p. 160 f. gr.
Yarmekh, n. m. : LL XI 1 (p. 138).
Yath, n. m. : LL I (p. 123).
Ye, n. m. : LL I (p. 122).
Yebew, n. d'une ville ég. ; gr. Elephantine : I p. 84.
Yebwer, nom d'un dieu (?) ég. : L. des m. V 1 (p. 19).
Yee, n. m : I, p. 160 f. gr.
Yenharerou, n. pr : Kham. I (p. 197).
Yeou, n. m. : I, p. 118, p. 160 f. gr. ; LL I (p. 123).
Yeph, n. m. : LL VIII B (p. 134).
Yetpega, n. d'une localité ég. (identique avec Wepek ?) : Apop, instr. sur VIII/4 (p. 92)
yeux divins : I, p. 89-90 ; voir : œil divin.
yeux d'un oiseau : copte IX B (p. 166).
Yew, n. m. : LL I (p. 123).
Yhe, n. m. : LL VII H (p. 133).
Yo, n. m. : LL I, II B (p. 123), VII D 6 (p. 132).
Youe, n. m. : LL I (p. 123).
Youriouiakersainekroubati : n. m. du dieu Min : L. des m. XIV 2 (p. 25).
Yousas, nom d'une déesse ég. : Apop VIII 5 (p. 91).
Youya, n. pr. ; ses weshebts : pl. VII, fig. 10 ; appui de sa chaise : pl. XXXIV, fig. 47 ; appui de son lit : pl. XXXV, fig. 48 ; partie supérieure de son quatrième cercueil : pl XXXVII fig 50.

Z

Z n. m. : copte XV (p. 170).
Zarko, zarko erint zarko pe paren en met : I, p 164 f. gr.
Zebourthaounen, n. m. : LL X 2 (p. 137).
Zed > Tat (?) I, p. 117, la colonne sacrée fétiche de la ville Zedew : I, p. 85 ; symbole du dieu Ousirew : I, p. 85 ; signe hiéroglyphique de la durée, I, p. 88 ; comme amulette : pl. XLVI, fig. 74, pl. XLV, fig. 61, pl. LVI, fig. 91, pl. LX, fig. 100 b, 101 b, LXII, fig. 104 b, LXVII, fig. 314.
Zedet, n. d'une ville ég., gr. Mendes : Inscr. sur les cerc. 13 (p. 13) ; sanctuaire à Zedet : Harr. I (p. 35) ; « Belier, maître de Zedet » : L. des m. V 3 (p. 19), Apop VIII 5 (p. 91) ; voir aussi Mendes.
Zedew > Zed, n. d'une ville ég., gr. Bousiris : I, p. 50, p. 85 ; Inscr. sur les cerc. : 13 (p. 13), Tur. IV B, C (p. 50), VII (p. 53), Mett. 12 C (p. 70), LL VII C (p. 130) ; « Ousirew maître de Zedew » : Mett. 8 b (p. 69), Apop VIII 5 (p. 91).
Zedi, magicien : I, p. 135, p. 138, p. 152 ; Westc. III (p. 188, 189).
Zed-Snofrew, n. d'une localité ég. : Westc. III (p. 188).
Zeme, n. d'une localité ég. de l'époque gréco-romaine et copte : LL XXVIII 1 (p. 146).
Zenon, spa : Apophth. VIII B (p. 210).
Zeus : I, p. 158 f. gr.
Zeremonekh : I, p. 136, p. 150 ; Westc. II (p. 186-188).
zianmour, m. m. : copte XXI (p. 180).
Zminis, n. pr. ég. grécisé < Esmin < Nes-Min ; I, p. 160 gr.
Zoë, n. pr. bibl. : copte XII, XIII B (p. 167).

COMPLÉMENTS

Apa < Abbas, titre des Saints-Pères coptes
barque de Re : Leide XI (p. 62) ; barque journalière et barque du soir : Apop IX 11 (p. 96-97).
bateau du Soleil vespéral et bateau du Soleil matinal : L. des m. VIII (p. 22) ; bateau de Re : L. des m. XI (p. 23), Harr. III 1 (p. 37).
lotus ; transformation en lotus : I, p. 38 ; L. des m. IX (p. 23).

INDEX DES NOMS DES AUTEURS CITÉS

E. Akmar : II, p. 35.
Alphonse, roi d'Espagne : I, p. 167.
E. Amélineau : II, p. 226.
S. Birch : II, p. 64.
W. von Bissing : III, pl. XLIX, fig. 84.
A. Bocser : II, p. 159, p. 160.
Boreaux : I, p. 41 (n. 2).
U. Bouriant : II, p. 181.
Peter Boyer : I, p. 169.
Johann von Brandeburg : I, p. 167.
H. Brugsch : I, p. 11, p. 125 (n. 1) ; II, p. 154, p. 193.
E. A. W. Budge : I, p. 12, p. 13, p. 13 (n. 1) ; II, p. 35, p. 64, p. 83 ; III, pl. XXIX, fig. 40, pl. XXX, fig. 41, pl. LIV, fig. 89.
J. Capart : III, pl. I, fig. 1, 2, pl. XIII, fig. 16, pl. XVI, fig. 19.
H. Carter : III, pl. XXXIII, fig. 46, pl. XLIV, fig. 58.
F. Chabas : II, p. 45, p. 55.
J. F. Champollion : II, p. 118.
E. Chassinat : II, p. 181.
C. Clemen : I, p. 15.
W. E. Crum : II, p. 159.
Culpeper : I, p. 169.
G. Daressy : III, pl. XVIII, fig. 22 — pl. XXVIII, fig. 39, pl. LI, fig. 86, pl. LVIII, fig. 93.
Ch. H. S. Davis : III, pl. LVI, fig. 91.
Th. Devéria : II, p. 116.
G. Ebers : II, p. 99.
Ad. Erman : I, p. 12, p. 13, p. 18 (n. 2), p. 19, p. 19 (n. 3), p. 40 (n. 3), p. 41 (n. 5), p. 97 (n. 3), p. 109, p. 109 (n. 10), p. 168 ; II, p. 27, p. 154, p. 159, p. 184, p. 211 ; III, pl. XXXIII, fig. 43, pl. LXVI, fig. 137.
W. M. Flinders-Petrie : I, p. 37 (n. 3), p. 79 (n. 1), p. 97 (n. 3) ; III, pl. XLII, fig. 57, pl. XLIV, fig. 59, pl. LIX, fig. 94, 99.
J. G. Frazer : I, p. 13 (n. 1).
S. Freud : I, p. 14.
A. H. Gardiner : I, p. 14, p. 14 (n. 4), p. 26 (n. 1), p. 27 (n. 1, 2), p. 30, p. 30 (n. 1), p. 41 (n. 2, 5), p. 46 (n. 1), p. 73, p. 73 (n. 2), p. 74 (n. 2) ; II, p. 45.
W. Golenischeff : II, p. 66.
F. LL. Griffith : I, p. 155 (n. 4) ; II, p. 122, p. 154, p. 193, p. 198.
Johann Hartlieb : I, p. 167.
J. J. Hess : II, p. 122 ; III, pl. LVII, fig. 92.
Th. Hopfner : I, p. 118 (n. 1, 2), p. 119 (n. 1), p. 121 (n. 1), p. 155 (n. 1), p. 156 (n. 1, 2), p. 159 (n. 3), p. 160 (n. 1, 2), p. 161 (n. 4), p. 162 (n. 4), p. 164 (n. 1, 2), p. 165 (n. 1, 2) ; III, pl. LXVI, fig. 140.
H. Joachim : II, p. 99.
A. Bey Kamal : III, pl. LII, fig. 87, pl. LIII, fig. 88.
I. Krall : II, p. 160.
P. Lacau : I, p. 68 (n. 1), p. 77 (n. 1) ; II, p. 12 ; III, pl. XL, fig. 53, 54, pl. LXX, fig. 160, 161.
C. Leemans : II, p. 55, p. 122.
E. Lefébure : I, p. 115 (n. 1), II, p. 45.
I. Leipoldt : II, p. 226.
F. Lexa : I, p. 36 (n. 1), p. 57 (n. 19), p. 61 (n. 1).
A. C. Mace : III, pl. XXXIII, fig. 46, pl. XLIV, fig. 58.
G. Maspero : I, p. 13 (n. 1), p. 18 (n. 2) ; II, p. 3, p. 114, p. 118, p. 151, p. 193, p. 198 ; III, pl. XXXIII, fig. 45, pl. XXXIX, fig. 52, pl. XLI, fig. 55, pl. XLII, fig. 56.
Ed. Meyer : I, p. 13 (n. 1).
G. Möller : II, p. 114, p. 190.
A. Moret : I, p. 14, p. 19.
U. A. Murray : I, p. 95, p. 95 (n. 1).
E. Naville : I, p. 103 (n. 9) ; II, p. 16 ; III, pl. XXXI, fig. 42, pl. XXXII, fig. 43, pl. XXXVIII, fig. 51.
Paullini : I, p. 168.

W. Pleyte : II, p. 45, p. 55, p. 159.
W. Printz : I, p. 167.
H. Ranke : III, pl. XXXIII, fig. 43.
J. E. Quibell : III, pl. VII, fig. 10, pl. XXXIV, fig. 47 — pl. XXXVII, fig. 50.
G. A. Reisner : II, p. 99 ; III, pl. LX, fig. 100, pl. LXVII, fig. 136, pl. LXVII, fig. 141-143, pl. LXVIII, fig. 145-152.
E. Revillout : II, p. 154.
Hellmut Ritter : I, p. 167.
G. Roeder : I, p. 13 (n. 1) ; II, p. 83.
F. Rossi : II, p. 45.
H. Schack von Schackenburg : I, p. 49 (n. 13).
H. Schäfer : I, p. 87 (n. 2), p. 93 (n. 1) ; III, pl. LXVII, fig. 144, pl. LXVIII, fig. 153.
H. Schneider : I, p. 13 (n. 1), p. 18.
K. Sethe : II, p. 3 ; III, pl. LXIX, fig. 154.
H. Sottas : I, p. 50 (n. 6, 8) ; II, p. 10.
L. Speelers : II, p. 3 (n. 1).
W. Spiegelberg : II, p. 34, p. 193.
G. Steindorff : III, pl. VI, fig. 9, pl. VIII, fig. 11, pl. IX, fig. 12, pl. LV, fig. 90, pl. LXIX, fig. 156.
H. Thompson : II, p. 122.
Lynn Thorndike : I, p. 16 (n. 2).
Ph. Virey : I, p. 13 (n. 1).
A. Warburger : I, p. 167.
E. A. P. Weigall : III, pl. XLIX, fig. 84.
C. Wessely : II, p. 154.
A. Wiedemann : I, p. 12, p. 13.
W. Wreszinski : II, p. 99 ; III, pl. X, fig. 13, pl. XI, fig. 14.
G. Zoega : II, p. 181, p. 207, p. 217, p. 219, p. 223.

INDEX

Abréviations :

Pyr : Les textes des pyramides.
Inscr. sur les cerc. : Les inscriptions sur les cercueils du moyen empire.
L. des m. : Livre des morts.
f. pour m. et enf. : Livre des formules magiques pour la mère et l'enfant.
Strasb. : Ostracon de Strasbourg. H III.
Harr. : Papyrus magique Harris.
Tur. : Papyrus magique de Turin.
Leide : Papyrus magique de Leide.
Salt : Papyrus Salt n° 325.
Mett. : Table de Metternich.
Apop : Livre du dragon Apop.
méd. : Livres de médecine.
Lettre d'un veuf : Lettre d'un veuf à l'esprit de son épouse.
Lee. } Procès-verbaux judiciaires sur la révolte de palais contre Ramses II : I. Papyrus Lee.
Rollin } II. Papyrus Rollin.
Bentresh : Histoire de la guérison miraculeuse de la princesse Bentresh.
LL. : Grimoire démotique de Londres et de Leide.
Louvre : Grimoire démotique du Louvre.
a. c. : Formules, en ancien copte, du grimoire grec de la Bibliothèque nationale à Paris.
copte : Papyrus magiques coptes.
méd. c. : Livres de médecine copte.
Westc. : Contes de magiciens du papyrus Westcar.
Orb. : Conte des deux frères (du papyrus d'Orbiney).
Kham. : Conte démotique de Setna Khamous.
Sious. : Conte démotique de Siousire, fils de Setna.
Apophth. : Apophthegmata Patrum Aegyptiorum.
Lutte : La lutte de l'Apa Moïse contre le démon Bes.
Destr. : La destruction d'un temple païen.
Actes : Actes des Apôtres André et Paul.
Shen. : Biographie de l'apa Shenoute.
Shel. : Récit de Shelomo et de la reine de Saba.
ég. : égyptien.
gr. : grec.
sém. : sémitique.
syr. : syrien.
c. : copte.
bibl. : biblique.
f. : formule.
f. m. : formule magique.
m. m. : mot magique.
n. : nom.
n. g. : nom géographique.
n. m. : nom magique.
n. p. : nom propre.

PRÉCIS DE LA CHRONOLOGIE EGYPTIENNE
la plus vraisemblable

Epoque protodynastique :	I^re^ dynastie :		4186-3938	av. J.-C.
—	II^e^	—	3938-3642	—
Ancien empire :	III^e^	—	3642-3430	—
—	IV^e^	—	3430-3160	—
—	V^e^	—	3160-2920	—
—	VI^e^	—	2920-2750	—
Epoque de décadence :	VII^e^-X^e^	—	2750-2160	—
Moyen empire :	XI^e^	—	2160-2000	—
—	XII^e^	—	2000-1788	—
Epoque de décadence et du gouvernement des « Souverains du désert » :	XIII^e^-XVII^e^ dynastie :		1788-1580	av. J.-C.
Nouvel empire :	XVIII^e^	—	1580-1350	—
—	XIX^e^	—	1350-1205	—
—	interrègne :		1205-1200	—
—	XX^e^ dynastie :		1200-1090	—
Gouvernement des Libyens, Assyriens et Ethiopiens :	XXI^e^-XXV^e^ dynastie :		1090-663	av. J.-C.
..	XXVI^e^	—	663-525	—
Epoque saïte :	XXVII^e^-XXX^e^	—	525-332	—
Epoque perse :	..		331-30	—

Epoque ptolémaïque : 30 av. J.-C. — 369 ap. J.-C.
Egypte était province romaine : 369-638 ap. J.-C.
Egypte était partie de l'empire byzantin :

TABLE DES MATIÈRES DU TOME I

AVANT-PROPOS 7
INTRODUCTION 11
CHAPITRE PREMIER. — Le but de la magie 23
A. Les sorcelleries pour les besoins de la vie terrestre 26
B. Les sorcelleries pour les besoins de la vie posthume 36
C. Les sortilèges pour la communication de ce monde d'ici-bas avec les dieux et les esprits des défunts 39
CHAPITRE II. — Les moyens magiques 43
1. Les formules magiques 46
Injonctions et prohibitions 46
Invitations et menaces 48
Suggestions 53
Allusions mythologiques 53
Mythes artificiels 55
Identifications avec les dieux 56
Déclaration des moyens magiques comme choses de provenance divine 59
Artifices 59
Enumérations 60
Formules incompréhensibles 61
Formules composées 62
Erreurs 64
Schèmes 65
Notes de recommandation 66
Emploi secondaire des formules magiques 66
2. Les remèdes magiques, les poisons et autres moyens matériels 69
3. Le corps subsidiaire 75
4. Les amulettes 80
A. Les amulettes réelles 81
Images des dieux 81
Symboles des dieux 85
Têtes des dieux 85
Noms des dieux 86
Noms des rois 86
Offrandes subsidiaires 88
Signes hiéroglyphiques 89
Groupes des signes hiéroglyphiques 89

Œil divin 91
Cœur et scarabée remplaçant le cœur 91
Amulettes énigmatiques 92
La matière des amulettes 93
B. Les amulettes écrites 94
C. Les amulettes nouées 95
5. Les rites magiques 99
Supplément I. — Les vrais noms dans la magie des anciens Egyptiens 113
Supplément II. — La théorie des remèdes magiques 121
Chapitre III. — La relation entre la magie et la religion 123
Chapitre IV. — La relation entre la magie et la science 131
Chapitre V. — La magie dans les belles-lettres des anciens Egyptiens 135
Chapitre VI. — La magie chez les coptes 139
1. Le but de la magie 141
2. Les moyens magiques 143
Chapitre VII. — La magie dans les belles-lettres coptes 149
Chapitre VIII. — La relation entre les magies égyptienne et grecque à l'époque gréco-romaine 155
Supplément 167

Corrections au tome II 171

Index alphabétique 172
Index des noms des auteurs cités 214
Index : Abréviations 216
Précis de la Chronologie égyptienne la plus vraisemblable 217

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 21 DÉCEMBRE 1925
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE ALENÇONNAISE
RUE DES MARCHERIES
ALENÇON (ORNE)

PH. DR. FRANÇOIS LEXA
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ CHARLES DE PRAGUE

LA MAGIE

DANS

L'ÉGYPTE ANTIQUE

DE

L'ANCIEN EMPIRE JUSQU'A L'ÉPOQUE COPTE

TOME II

LES TEXTES MAGIQUES

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, Rue Jacob, PARIS (6e)
—
1925

AVANT-PROPOS

Un grand nombre de textes magiques des anciens Egyptiens ont été conservés jusqu'à nos jours, mais quelques-uns d'eux seulement ont été publiés jusqu'à présent, et on n'en a étudié et traduit qu'une partie.

Il m'est donc impossible d'offrir aux lecteurs les traductions de tous les textes magiques des anciens Egyptiens, mais même s'il m'était possible de le faire, je ne le ferais pas. Je présente dans ce livre à peu près un tiers des anciens textes magiques égyptiens, que j'ai étudiés et traduits. Les deux autres tiers ne sont que les variantes de textes publiés dans ce livre et n'apporteraient guère de nouveau. Peut-être, dans les textes non encore publiés, trouverais-je encore quelques documents de valeur, mais sûrement pas beaucoup.

Je prie mes collègues égyptologues qui liront ce livre, de m'excuser pour avoir donné à mes traductions une forme peut-être plus libre que celle usitée jusqu'à présent.

Le spécialiste reconnaîtra facilement jusqu'à quel point la structure de la traduction se modèle sur le texte original. Une traduction libre est plus facile à comprendre et moins fatigante pour le lecteur ignorant de la langue originale.

Prague, le 10 *septembre* 1923.

FRANÇOIS LEXA.

LA MAGIE DANS L'ÉGYPTE ANTIQUE

LES TEXTES DES PYRAMIDES

On appelle textes des pyramides les inscriptions que portent les murs des corridors ou salles des pyramides du dernier roi de la cinquième dynastie Wenis et des rois de la sixième : Teti, Pepi Merire, Merenre et Pepi Neferkare, qui régnèrent aux XXX^e^ et XXVIII^e^ siècles avant Jésus-Christ.

Les textes des pyramides sont presque complètement publiés et pour la plupart traduits par M. G. Maspero dans son *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, tome 4 (1882), 14 (1892). Lorsqu'on étudia la rédaction de ces textes pour confectionner le dictionnaire égyptien, M. K. Sethe se persuada que l'édition de M. Maspero n'est pas complète ni correcte. Il les publia donc de nouveau dans son livre : *Die Altaegyptischen Pyramiden-texte*, Leipzig, 1908-1912. Une nouvelle traduction n'a pas été encore publiée (1).

La plupart de ces textes traitent de la vie posthume de l'esprit du roi, selon la manière de voir des diverses époques et des multiples régions de l'empire égyptien. Il s'y trouve aussi beaucoup de formules magiques destinées à préserver l'esprit du roi de dangers nombreux qui guettaient les âmes des défunts, dans l'autre monde.

I. — Pyramide 225

(*Formule pour se prémunir des serpents*)

1. « Enroule-toi, serpent ! » crie le serpent. — « Enroule-toi autour du petit de l'hippopotame, qui est sorti des marais ! »
2. « Terre, engloutis ce qui est sorti de toi ! »
3. « Tombe, reste couché, engourdis-toi ! »

(1) Depuis la rédaction de ce livre, il a paru une nouvelle traduction des textes des Pyramides par les soins de M. Speelers.

II. — Pyramide 237

(Formule pour se prémunir des serpents)

« Comme tombe le serpent qui est sorti de terre, comme tombe le feu qui est sorti des eaux éternelles, ainsi tombe et engourdis-toi ! »

III. — Pyramide 247

(Formule pour diriger le serpent contre l'ennemi)

1. « Que le feu s'éteigne et que la lanterne n'éclaire pas la maison de Noubti ! »
2. « Que le serpent mordant se glisse dans la maison et morde celui qui s'y cache ! »

IV. — Pyramide 442-443

(Formule pour épouvanter le serpent)

1. « Re luit, son naja est sur son front. »
2. « Serpent, si tu sortais de terre, tu te trouverais sous les doigts de Wenis. Il te couperait la tête avec le couteau qui est dans la main du lynx, il t'arracherait tes dents et exprimerait ton venin à l'aide de quatre cordelettes de sandales d'Ousirew.
3. « Tombe, reste couché, engourdis-toi ! »

V. — Pyramide 672

(Formule pour épouvanter le serpent)

1. « Cette main de Teti vient à toi, la main — une grande tenaille de la maison de la vie. Celui qu'elle serrera ne vivra plus ; celui qu'elle frappera ne relèvera plus sa tête. »
2. « Tombe et engourdis-toi ! »

VI. — Pyramide 236

(Formule pour éloigner les bêtes féroces)

Matey, matey, motey, motey a, a, a,
moutef, moutef, mitey, mitey !
Que le désert soit purifié pour l'inconnu !

VII. — Pyramide 663b-666

(Formule pour se prémunir des serpents)

1. « La plante du pied de Hor marche sur le serpent qui se plaint comme jadis Hor se plaignit lorsque, nouveau-né, il mit son doigt dans sa bouche. »
2. Teti est Hor, un tout petit enfant, dont le doigt est dans sa bouche. Teti est un tout petit enfant, il pourrait marcher sur toi. Garde-toi de Teti, qu'il ne marche pas sur toi !
3. « Tu dois rester caché, toi perclus ! » disent les dieux, « toi qui n'as pas de pieds, toi qui n'as pas de mains pour marcher avec eux derrière tes frères les dieux ! »
4. Fnenwey, Fnenwey, Tsnenwey, Tsnenwey !
5. Vous qui..... le dieu, protégez Teti pour qu'il vous protège !

VIII. — Pyramide 126-130

(Formule pour procurer de la nourriture, de la boisson, de la force, une demeure et un bateau à l'esprit du défunt)

1. Eveille-toi, juge, relève-toi, Thowt !
2. Eveillez-vous, dormants, réveillez-vous, Nubiens, par devant le grand butor, sortant du Nil, en face de Wepwawet, sortant du bois de tamaris !
3. Pure est la bouche de Wenis, car toutes les deux Neuvaines des dieux purifient Wenis ; pure est la langue dans sa bouche, car les excréments soulèvent sa répugnance, et il refuse l'urine ; il abhorre ce qui soulève sa répugnance ; ceci soulève la répugnance de Wenis et c'est pourquoi il ne mange pas cette chose répugnante, comme Soutekh refuse le poison.
4. O, vous deux êtres divins parcourant le ciel, Re et Thowt ! Prenez Wenis avec vous, qu'il mange ce que vous mangez, qu'il boive ce que vous buvez, qu'il se nourrisse de ce dont vous vous nourrissez, qu'il demeure là où vous demeurez, qu'il soit fort de ce dont vous êtes forts, qu'il navigue dans ce que vous naviguez !

Que son pavillon soit érigé dans les prairies célestes et qu'il reçoive du rafraîchissement sur les champs des aliments ! Que ses aliments

soient de vos aliments, et que son eau soit le vin, comme l'eau de Re est le vin ! Qu'il parcoure le ciel comme [le fait] Re et qu'il fasse ses pèlerinages par le ciel comme [le fait] Thowt !

IX. — Pyramide 551-552

(Formule pour repousser la faim et la soif)

1. Faim, ne va pas chez Teti, dépêche-toi vers les eaux éternelles, va-t'en à l'océan !

2. Teti est rassasié, il n'a pas faim, ayant du pain de froment de Hor, qu'il mange ! C'est sa grande épouse qui le lui a préparé, et il s'en rassasie, c'est ainsi qu'il tient ce pays en son pouvoir.

3. Teti n'a pas soif, comme Show [n'a pas soif.] Teti n'a pas de faim, comme Tefnet [n'a pas faim.] Hepi, Douamoutef, Kebehsenouf et Amset chassent la faim, qui entrerait dans le ventre de Teti, et la soif qui entrerait aux lèvres de Teti.

Teti n'aurait faim qu'avec Show, Teti n'aurait soif qu'avec Tefnet. Teti se nourrit du pain matinal, qui arrive en son temps. Teti se nourrit de ce dont se nourrit Show, Teti mange ce que mange Tefnet.

X. — Pyramide 134-135

(Formule pour procurer du pouvoir et de la force à l'esprit du défunt)

1. « Ha, Wenis ! Tu n'arrives pas étant mort, tu viens étant en vie ! Assieds-toi sur le trône d'Ousirew, ton sceptre à la main, pour commander les vivants ; ayant le sceptre *magique* dans la main, pour commander ceux dont les demeures sont cachées.

2. Ta main est [la main] d'Atoum,
ton bras est [le bras] d'Atoum,
ton ventre est [le ventre] d'Atoum,
ton dos est [le dos] d'Atoum,
ton derrière est [le derrière] d'Atoum,
tes pieds sont [les pieds] d'Atoum,
ton visage est [le visage] d'Anoupew.

3. Promène-toi dans les demeures d'Hor, promène-toi dans les demeures de Soutekh !

XI. — Pyramide 259-260

(Formule pour éveiller et faire venir l'esprit du défunt)

« Wenis ! » — Wenis ouvre ses yeux.
« Wenis ! » — Wenis regarde autour de soi.
« Wenis ! » — Wenis écoute.
« Wenis ! » — Wenis est ici.
« Wenis, relève-toi sur ton côté gauche et commande ! Toi, haïssant le sommeil, toi, couché dans l'évanouissement, lève-toi, toi qui es de Nedit. » Prépare ton bon pain de Pe, saisis ton sceptre d'On ! »

C'est Hor qui a ordonné de faire ceci pour son père.....

XII. — Pyramide 295-300

(Formule devant soumettre les dieux à l'esprit du roi défunt)

1. « Que l'horizon donne la rosée à Hor de Nekhen et des offrandes aux maîtres !

Que l'horizon donne la rosée à Hor de Nekhen et envoie ses flammes ardentes sur vous qui défendez [vos] demeures, qu'il envoie des flots de son feu sur vous que le grand ciel garde dans les hauteurs !

Que l'horizon donne la rosée à Hor de Nekhen et des offrandes aux maîtres !

2*a*. O toi qui ne jouis pas de l'hommage, toi dont la figure ne jouit pas de l'hommage et dont l'être ne jouit pas de l'hommage ! Ote-toi de ton siège et dépose ta dignité par devant Wenis !

2*b*. Si tu ne quittais pas ton siège et si tu ne déposais pas tes dignités par devant Wenis, il viendrait, ayant l'apparence d'un dieu majestueux, ayant la couronne et ayant assez de force pour punir l'injure qui lui est faite. Il donnera de l'ardeur à son œil, son œil vous opprimera et enverra des horreurs à ceux qui ont provoqué l'événement. Il passera rapidement comme un animal volant ; il abattra la main de Show portant le ciel, et frappera de sa main les créneaux sur lesquels tu t'appuies. »

3. Le grand dieu se lève dans sa demeure et dépose sa dignité par devant Wenis, qui soumit Hor et asservit Seye.

XIII. — Pyramide 857-859

(Formule pour ressusciter l'esprit du défunt)

1. Calmes sont les eaux du déluge après avoir inondé aujourd'hui les canaux pour Neferkare, afin qu'il en reçoive sa force.

2. Lève-toi, Neferkare, prends ton humeur, resserre tes os, mets-toi sur tes pieds, sois l'esprit lumineux à la tête des esprits lumineux !

3. Lève-toi pour ce pain à toi n'ayant pas de barbe, pour cette bière à toi n'ayant pas de mousse !

4. Voici ton âme, voici tes richesses, voici ta vertu. Tu délivres la semence de ton membre.

Ha, Neferkare, tu es lumineux ; ce qui est à toi, sur la terre, luit !

XIV. — Pyramide 879-881

(Formule devant contraindre les dieux à faire admettre au ciel l'esprit du défunt)

1. « O vous dieux siégeant à l'horizon, aux confins du ciel ! Si vous voulez qu'Atoum vive, si vous voulez vous oindre, prendre des vêtements et recevoir des offrandes, saisissez la main de Pepi et introduisez-le aux champs des offrandes. Faites qu'il soit l'esprit lumineux parmi les esprits lumineux, faites qu'il soit puissant parmi les dieux et il vous donnera de grands présents et de grandes offrandes. »

2. Pepi parcourt le ciel et les habitants des hameaux l'accompagnent. Pepi y prend la grande couronne comme Hor, fils d'Atoum.

XV. — Pyramide 1046-1047

(Formule pour faire venir l'esprit du défunt)

« Holà ! Père qui brilles à l'horizon, toi qui sièges au siège stable et commandes étant le chef des vivants à jamais ! Lève-toi de ton côté gauche, couche-toi sur ton côté droit et prends ce pain à toi que je t'ai donné, moi, ton fils, ton héritier ! »

XVI. — Pyramide 1193-1200

(Formule pour procurer à l'esprit du défunt le passage aux champs des aliments)

1. « Holà ! nautonnier des champs des aliments, viens pour Pepi ! Pepi est pressé, Pepi est venu !.....

2. Pepi et Ousirew, messager de l'année. Regarde, il vient avec le message de son père Geb, avec la paix de tous les ans, on se porte bien chaque année, car il se porte bien chaque année ! »

3. Pepi sortit aux deux neuvaines des dieux dans le froid espace céleste. Pepi est l'arpenteur des deux neuvaines des dieux qui arpente les champs des aliments. Il trouva les dieux debout, habillés de leurs vêtements, ayant des sandales blanches aux pieds.

Ils rejetèrent leurs sandales à terre, ils se dépouillèrent de leurs vêtements et dirent : « Nous ne nous réjouissons pas de ton arrivée ! » — « Faites une convention entre vous et tenez bien la massue dont le nom est « celle qui divertit le cœur », qui gouverne le champ des aliments. »

4. Debout ! Ousirew, et recommande ce Pepi aux maîtres de la massue « celle qui divertit le cœur » qui gouverne le champ des aliments, comme tu recommandas Hor à Eset ce jour-là où tu l'engrossas par lui, qu'ils donnent à manger à Pepi des champs, qu'ils lui donnent à boire des fontaines qui sont aux champs ! »

LES INSCRIPTIONS DANS LES TOMBEAUX DE L'ANCIEN EMPIRE

Les inscriptions dans les tombeaux de l'ancien empire sont le mieux publiées dans la collection de textes égyptiens : *Nrkunden des aegyptischen Altertums I : Urkunden des Alten Reiches*, Leipzig, 1903.

Les lecteurs trouveront le meilleur traité des textes qui nous intéressent dans le livre de M. Henri Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Egypte* de la collection *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, vol. 205, Paris, 1913.

I. — *Menace*

Avec chaque homme qui ferait ici quelque chose de mauvais (1), qui me prendrait cette terre (2), qui détruirait une pierre ou une brique dans ce tombeau (3), qui effacerait ici les inscriptions (4), qui ferait quelque chose contre mes enfants (5), je serai jugé avec lui à cause de cela par le grand Dieu, maître du jugement, devant le tribunal (6).

Chaque homme qui entrerait dans ce tombeau *n'étant pas* purifié (7), qui entrerait en dedans après avoir mangé de ce qui est exécrable (8), je m'en emparerai comme un oiseau (9).

(1) Urkunden I 73, Sottas, La préservation, p. 10.
(2) Urkunden I 117, Sottas, La préservation, p. 9.
(3) Piehl, Proceedings of the Society of the Biblical Archaeology, vol. XIII, p. 122, d'après Sottas, La préservation, p. 9.
(4) Urkunden I 70, Sottas, La préservation, p. 9.
(5) Urkunden I 150, Sottas, La préservation, p. 9.
(6) Urkunden I 71, Sottas, La préservation, p. 10.
(7) Urkunden I 49, Sottas, La préservation, p. 11.
(8) Urkunden I 58, Sottas, La préservation, p. 9.
(9) Urkunden I 116, Sottas, La préservation, p 16

II. — *Vœu*

A (1). — A chaque homme qui entrera en dedans et glorifiera le dieu, on lui fera la même chose en sa faveur.

B (2). — O vous vivants sur la terre qui passez devant ce tombeau en descendant ou en remontant le fleuve, dites : « Milliers de pains et de cruches de bière pour le maître de ce tombeau » et j'intercéderai en votre faveur dans les enfers divins.

(1) Urkunden I 70.
(2) Urkunden I 122, Sottas, La préservation, p. 66

LES INSCRIPTIONS SUR LES CERCUEILS DU MOYEN EMPIRE

Au temps où le pouvoir royal tombait en décadence et où, en dépit de celui-ci, se développait le pouvoir des princes héréditaires, provinciaux, ces derniers acceptaient toutes les coutumes royales, et les transmettaient aux simples citoyens à proportion de leur fortune. Au lieu des pyramides royales, ils se construisaient de petits tombeaux en briques crues, fabriquées de la boue du Nil, et les textes que les rois faisaient graver sur les murs des pyramides, ils se les faisaient écrire sur les planches de leurs cercueils en bois. C'est ainsi qu'une abondante littérature s'est créée, aujourd'hui dispersée dans les musées du monde entier ; sur son développement, nous n'avons pas encore des notions claires.

M. P. Lacau a publié le premier document dans ses *Textes religieux Recueil de travaux...* Vol. 26 (1904), n° II. — Le second texte est paru, dans la même collection. Vol. 31 (1909), n° LXXII. Le troisième *ibid.* Vol. 27 (1905), n° XIII. Du quatrième on n'a publié que des fragments que je traduis d'après P. Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, Tome II, Vol. 1er, n° 23.089, p. 3, chapitre 3e, lignes 52-65 (dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Vol. XXVII, 1905).

I. — *La réunion de l'homme avec ses amis aux enfers*

1. « O Re ! O Atoum ! O Geb ! O Nout ! Quand N. entrera au ciel ou quand il descendra à terre ou quand il s'en ira sur l'eau, qu'il rencontre ses parents, qu'il rencontre son père, qu'il rencontre sa mère, qu'il rencontre ses enfants, qu'il rencontre ses cousins germains, qu'il rencontre ses amis, qu'il rencontre ses camarades, qu'il rencontre ses domestiques qui avaient travaillé pour lui sur la terre, qu'il rencontre sa bien-aimée après laquelle il soupire !

2. Si l'on refusait de rendre à N. son père et de délivrer sa mère, si l'on refusait de réunir N. avec ses parents et domestiques masculins et féminins, si l'on refusait de réunir N. avec ses enfants, ses cousins germains, ses amis, ses camarades et ses gens qui avaient travaillé pour lui sur la terre, alors Re serait frustré de sa table aux offrandes, les dieux seraient frustrés des oblations de viande, les gâteaux ne seraient pas offerts en sacrifice, le pain blanc ne serait pas cuit, ni la viande livrée aux abattoirs des temples, les cordes ne seraient pas filées et les bateaux ne seraient pas construits.

3. Si son père lui est rendu, si sa mère est délivrée, s'il est réuni avec ses domestiques masculins et féminins, avec ses enfants, amis et camarades, avec sa bien-aimée, après laquelle il soupire, et s'il est réuni avec tous ses parents et domestiques qui sont au ciel, à la terre, aux enfers, aux eaux éternelles, au [pays du] deuil, sur le Nil, au déluge, dans l'inondation, à Hetwerkaw, à Zedew, à Zedet, à grand Pe, à Kherioha, à Ebozew, on offrira en sacrifice des gâteaux, on cuira du pain blanc, la viande sera livrée aux abattoirs des temples, des cordes seront filées et des bateaux seront construits, et Re sera charrié par ces deux équipages, résistants à la perte et à la fatigue. »

II. — *Publication de l'ordre que N. reçoive ses parents, amis et domestiques aux enfers*

« Grand Hor, prince élevé, maître des champs célestes ! Geb, prince héritier des dieux, a publié l'ordre que mes parents, mes enfants, mes cousins germains, mon père et ma mère, tous mes domestiques et tous mes amis soient assurés contre les attaques de Soutekh.....

.....

Geb, prince héritier des dieux, a ordonné de laisser passer mes parents, mes enfants, mes cousins germains, mon père et ma mère, tous mes domestiques et tous mes amis et de les assurer contre tous les dieux et contre toutes les déesses et contre tous les morts. »

III. — *Transformation en faucon*

L'enragé rage de sorte que la peur s'empare des dieux. Eset s'éveille fécondée par la semence de son frère Ousirew. L'épouse se lève, son

cœur bat vite, elle se réjouit de la semence [déposée en elle] par son frère Ousirew, et elle dit :

« O dieux ! Moi, je suis Eset, sœur d'Ousirew pleurant du père d'Ousirew qui a causé le déchirement des deux pays. [Sa] semence est dans mes entrailles ; elle a rattaché à moi la figure du dieu dans l'œuf, le fils de celui lequel ont suivi ses deux sœurs, qui régnera sur ce pays, héritage de Geb, qui parlera pour son père et tuera Soutekh, l'ennemi de son père Ousirew.

Venez ici, dieux, et protégez-le dans les entrailles du corps maternel ! Entendez bien que ce dieu sera votre maître, [ce dieu] qui est dans son œuf, ayant la figure terrible, le maître des grands et beaux dieux avec les panaches ornés de lapis lazuli ! »

« Holà ! », dit Re-Atoum, « calme-toi, femme ! »

« Savez-vous qui est ce dieu ? » — [dit Eset]. — Il est maître et héritier..... Protégez-le tant qu'il est dans l'œuf ! Moi, je suis Eset, plus brillante et plus élevée que tous les dieux et ce dieu qui est dans mes entrailles, est la semence d'Ousirew. »

Re-Atoum répondit : « Tu es enceinte, et je te fais savoir que le fils que tu portes dans ton flanc et que tu enfanteras, [élevé] au-dessus de [tous les autres] dieux, est la semence d'Ousirew. Ne t'en va pas ! L'ennemi qui tua son père se dispose à anéantir l'œuf pendant qu'il est petit ! »

« C'est terrible, magicien ! Que les dieux l'entendent ! », dit Eset. « Re-Atoum, le maître du palais des images divines, m'a parlé et enjoint l'ordre que soit protégé mon fils qui est dans mes entrailles. Il désigna la cour pour la protection de celui qui est dans mes entrailles, car il sait que c'est l'héritier d'Ousirew, à qui protection est due, que c'est le faucon qui réside dans mes entrailles. »

Re-Atoum dit : « Sors ! Je te donnerai de la gloire. Les compagnons de ton père Ousirew t'accompagneront, et moi, je désignerai ton nom. »

IV. — [*La perte de l'ennemi*]

1. « Ta momie est dans la maison de Sirius. Les deux sorcières toutes deux te lavent.....
.....

2. Tu écraseras et anéantiras ton ennemi, etc. et tu le soumettras à toi, Ousirew .....
.....

***

3. Dire sur la figurine de l'ennemi faite de cire, sur laquelle on doit écrire le nom de l'ennemi dont il s'agit.....
.....et enterrer au siège d'Ousirew (= au cimetière).

LE LIVRE DES MORTS

Dans le nouvel empire (XVIII^e-XX^e dynastie, 1580-1090 av. J.-Ch.), s'établit la coutume d'écrire les textes qui devaient procurer à l'esprit du défunt divers avantages dans la vie posthume, sur les rouleaux de papyrus qu'on appelle les Livres des Morts.

On trouvera des détails relatifs à leur origine, à leur contenu et à leurs éditions et rédactions dans le livre de M. Edouard Naville : *Das ægyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynastie*, Einleitung, Berlin 1886. Pour mes traductions, j'ai fait usage de textes édités dans la même publication, vol. I^er (Texte und Vignetten) et vol. II^e (Varianten).

I. — Chapitre 6

Formule sommant le weshebti de travailler au lieu de l'homme dans l'Empire d'Ouest

N. dit : « O weshebti ! Quand j'aurai été désigné et appelé au travail, quel qu'il soit, qui doit être exécuté par l'homme dans l'empire des morts et que j'ai le devoir de faire, présente-toi à ma place, en quelque temps que ce soit, pour labourer les champs, irriguer les rives, transporter le sable de la rive orientale à la rive occidentale, en disant : « Me voilà ! »

II. — Chapitre 13

Formule pour procurer l'entrée et la sortie de l'Empire de l'Ouest

1. N. dit : « Je viens faucon et je sors phénix. Re remercie ceux qui ont préparé la route pour moi, afin que je puisse heureusement entrer dans le bel Empire de l'Ouest.

C'est à moi que le lac d'Hor appartient ; j'attache à la corde les lévriers d'Hor.

Je viens de finir mon voyage, et je loue Ousirew, maître de la vie. »

***

2. Dire sur la boulette de fraîche....., qu'on insère dans l'oreille droite de la momie, et sur une autre boulette qu'on insère dans la bande de toile la plus fine, où l'on écrit le nom de N. au jour de l'enterrement.

III. — Chapitre 30 B

Formule destinée à empêcher qu'aux enfers le cœur de N. ne se dresse contre lui

1. N. dit : « O ma conscience qui m'appartiens maintenant que je suis mort ! O mon cœur qui m'appartenais quand je vivais sur terre ! Ne te dresse pas contre moi, ne témoigne pas contre moi et ne t'oppose pas à moi par devant le tribunal des dieux ! Ne te montre pas hostile à moi par devant celui qui pèse ! Tu es mon esprit, siégeant dans mon corps, le protecteur qui garde mon corps en bonne santé. Quand tu entreras au lieu magnifique vers lequel nous nous hâtons tous deux, ne déshonore pas mon nom par devant la cour du grand dieu, maître de l'Empire de l'Ouest ! »

***

2. Dire sur le scarabée de pierre, enchâssé dans un chaton d'or, avec une chaînette d'argent, et qu'il faut mettre au cou de la momie.

3. Cette formule fut trouvée à Khmoun sous les pieds du dieu majestueux, écrite sur une brique de métal de la Haute-Egypte par la main propre du dieu sous le règne de Sa Majesté le roi de la Haute et Basse-Egypte Ménkawre, justifié par le prince royal Hardedef qui la trouva quand il voyagea, faisant la révision des temples.

IV. — Chapitre 39

Formule pour repousser le dragon Rerek aux enfers

1. N. dit : « En arrière ! Péris, dragon *vaincu* ! Dépêche-toi et plonge au fond des eaux éternelles, au lieu que te désigna ton père, où tu seras mis en pièces !

Va-t'en du berceau de Re qui tressaillit de peur devant toi ! En

arrière, ennemi, meurtrier dont la gloire s'écroula par devant le pouvoir de Re ! Les dieux ont tourné tes paroles contre toi. Le lynx te ravira ton cœur ; le scorpion attaquera tes os, la Vérité refusera ton orgueil.

Ceux qui sont au long des chemins te renversent. Tombe et péris, dragon, ennemi de Re ! Va-t'en du ciel d'Orient, car le mugissement du tonnerre se fait entendre et les portes de l'horizon s'ouvrent devant Re ; il sort, et les ennemis impuissants sont mis en pièces ! »

2. « Je remplis ton désir, Re, je fais du bien de sorte que tu es content. Envoie ici tes cordes, Re, que Rekes le renverse et que l'Arc-en-ciel le lie ! Re, Sois heureux ! »

« Re est heureux, Re est sauvé. Le dragon tombe, le dragon, ennemi de Re s'affaisse.

3. « Tu endures beaucoup, [Rerek], plus que ceux qui plaisent au scorpion. Il te préparera beaucoup [de souffrances] et tu souffriras, étant à jamais en son pouvoir. *Tu ne te remettras pas*, tu n'échapperas pas au dragon, toi ennemi de Re ! Exterminée sera ta tête, toi qui hais Re ! Regarde derrière toi ! Celui qui coupe les têtes et tranche les visages, en marchant le long des deux côtés des chemins, te coupera ta tête. Celui qui est en son pays, mettra en pièces tes os, coupera les membres et te rendra au lion bicéphale, au dragon, toi ennemi de Re ! »

4. « Fort est ton équipage, et tu désignes la voie sur laquelle on t'offre des présents. Va [les] porter chez toi ! Portes-y ce qu'on t'a sacrifié. Porte-le bien ! Qu'il ne sorte de ta bouche aucun mauvais mot contre moi ! Ne tente rien contre moi. Moi, je suis fils de Soutekh qui allume l'orage et le tonnerre à l'horizon du ciel, comme celui dont le cœur est rempli de haine ! »

5. « Levez vos têtes, remettez-vous, soldats de Re ! », crie Atoum. « Chassez celui qui hait, du corps des dieux ! »

« Persévérez, vous qui êtes assis sur vos trônes dans le bateau de Kheprer ! », crie Geb. « Prenez vos armes, endossez les cuirasses qu'on vous a données dans les mains ! »

« Prenez vos épées ! », crie Hathor.

« Venez libérer le Grand qui est dans sa chapelle ! », crie Nout. « Il se transporte lui-même, maître de l'univers, et il n'y a personne qui puisse le retenir. »

Les dieux qui sont dans leurs sièges éternels, qui marchent autour du lac de malachite, crient : « Allons, rendons nos hommages au Grand et protégeons-le, lui qui est dans sa chapelle, et de qui est issue la Neuvaine des dieux ! »

« Apportons-lui des offrandes, louons-le et apportons-lui des nouvelles de celui..... vous et moi ! », crie Nout.

Ceux qui siègent parmi les dieux, crient : « Il sort, il trouve la voie et capture les dieux ; il *s'empare* des bords du ciel. » « Geb se lève. » « O toi fort ! » La neuvaine des dieux attaque. « Hathor tressaille de peur ! » Re vainc le dragon ! »

V. — Chapitre 42

Formule empêchant la mise en morceaux de Hénénnisout

1. Terre abondante en bois ! Couronne blanche de la statue ! Perche des dieux ! Moi je suis enfant ! (Quatre fois.)

O Yébwér, parle aujourd'hui !

1. Pourvu est le lieu de supplice de tout que tu connais. Tu es venu à la grande *exécution*.

2. Je suis Re dont la faveur est constante. Je suis celui qui *commande*, le dieu à la couronne de tamaris.

Plus beau est le disque du soleil qu'il n'était hier. (Quatre fois).

Je suis Re dont la faveur est constante, Je suis celui qui commande le dieu à la couronne de tamaris.

Je suis aujourd'hui en bonne santé !

3. Mes cheveux sont [les cheveux] de Noun.
Mon visage est [le visage] de Re.
Mes yeux sont [les yeux] de Hathor.
Mes oreilles sont [les oreilles] de Wépwawét.
Mon nez est [le nez] du chef de Khem.
Mes lèvres sont [les lèvres] d'Anoup.
Mes dents sont [les dents] de Selket.
Mon dos est [le dos] d'Eset.
Mes mains sont [les mains] du Bélier, maître de Zedet.
Ma gorge est [la gorge] de Neit, maîtresse de Sai.
Mon échine est [l'échine] de Soutekh.
Mon membre est [le membre] d'Ousirew.

Ma chair est [la chair] des maîtres de Khérioha.
Mon cou est [le cou] du Grand en force.
Mon ventre est [le ventre] de Sekhmet.
Mon nombril est l'œil de Hor.
Mes cuisses sont [les cuisses] du dieu des eaux éternelles.
Mes jambes sont [les jambes] de Ptah.
Mes doigts des mains et des pieds sont les serpents vivants.
Je n'ai pas de membre qui ne soit pas de dieu.
Thowt est le protecteur de tout mon corps.

4. Je suis Re tous les jours. Je ne peux pas être saisi par mon bras, je ne peux pas être saisi par ma main. Ni l'homme, ni le dieu, ni l'esprit lumineux, ni le mort ne peuvent commettre d'injure sur moi. Je suis celui qui sort, qui est frais, dont le nom est inconnu. A moi est le jour d'hier. « Celui qui voit les millions d'années » est mon nom. Je me hâte sur la voie du maître suprême des calculateurs. Je suis le maître de l'éternité. Holà ! ohé ! Je suis le maître de la grande couronne, je suis celui qui siège dans l'œil divin.....
.....
..... Je suis celui qui est, le temps dans le temps, dans lequel est ce qui est à lui, l'un dans l'un. Je suis celui qui est dans l'œil divin, auquel rien de mal ne peut advenir. Je suis celui qui ouvre la porte donnant au ciel, je suis le souverain du trône, qui le premier est né aujourd'hui. Je suis l'enfant recommençant sa route d'hier. Je suis Re — les gens [nés] de gens ! Je suis le protecteur des millions. Est-il quelqu'un parmi vous au ciel ou sur la terre, au sud ou au nord, à l'ouest ou à l'est qui n'ai pas dans son cœur la peur de moi ?.....
.....
.....
.....
.....

VI. — Chapitre 53

Formule destinée à empêcher que N. ne soit forcé de manger des excréments et à boire de l'urine aux enfers

1. N. dit : Je suis bicorne, le chef du ciel, le maître des couronnes célestes, le grand dispensateur de la lumière, qui est sorti du feu flamboyant, qui a soumis Show et Tefnet à qui il est donné de voyager.

2. J'ai de la répugnance pour ce qui me dégoûte. Je ne mange pas d'excréments car ils sont répugnants pour moi, mes excréments. Ils ne parviennent pas en contact avec mon corps, je ne les touche pas de mes mains, je ne marche pas sur eux avec les plantes de mes pieds. Je ne bois pas d'urine et je ne marche pas aux enfers sur la tête.

3. J'ai du pain d'On. Mon pain céleste est de Re, mon pain terrestre est de Geb. La nacelle du soleil du soir et la nacelle du soleil matinal me les apportent du temple du grand dieu à On qui se réjouit de moi. J'ai fraternisé avec les matelots célestes ; je mange ce qu'ils mangent ; je me nourris de ce dont ils se nourrissent. Je mange du pain conservé par le maître des offrandes.

VII. — Chapitre 72

Formule pour faire venir à la lumière du jour et pour ouvrir les cavernes souterraines dans l'empire d'Occident

1. N. dit : « Soyez glorifiés vous qui avez des esprits, sans péché, désignés pour l'éternité et pour les deux extrémités de l'infini ! Je viens chez vous. Je suis devenu esprit lumineux par la vertu de mon essence ; je suis devenu puissant par la force de ma vertu magique, je suis mis au rang des esprits lumineux. Libérez-moi de la puissance de l'enragé qui siège dans cette île des hommes justes !

2. J'ai ma bouche et je m'en sers pour parler. On me donne des cadeaux en face de vous, parce que je vous connais, je connais vos noms et je connais le nom de ce dieu majestueux, au nez duquel vous avez de la nourriture, et dont le nom est « le pérégrinant ».

Il sort de l'horizon oriental du ciel et se rend vers l'horizon occidental. Où il va, moi, j'y vais aussi ; comme il est frais, moi aussi je suis frais. Je ne serai pas poussé au lieu du supplice, je ne serai pas pris par

mon ennemi, je ne serai pas repoussé de vos portes, car vous ne fermerez pas vos portes devant moi, parce que mon pain est de Re et ma bière est de Dep. Du temple vient ma richesse, que m'a donnée mon père Atoum. Il a rassuré l'existence de ma maison sur la terre où abondent l'orge et le froment, dont on me prépare les offrandes pour mes fêtes.

3. (« Mes fils ! » Donnez-moi des offrandes de taureaux, d'oies, de vêtements, d'encens, de pommades parfumées et de tout ce qui est bon et pur, de ce dont se nourrit le dieu, ainsi que la vérité dure à jamais. »

4. « Je nage vers les champs célestes et de retour, je passe mon temps aux champs des aliments. Je suis..... »)

***

5. Qui connaît ce livre sur terre, qui possède cette formule écrite sur son cercueil, celui-là, les habitants de l'empire occidental l'apercevront en plein éclat quand il y entrera ; celui-là en sortira à la lumière du jour sous la figure qu'il voudra, et il retournera sur son siège sans en être empêché. On lui donnera du pain, de la bière et de grandes pièces de viande venant de la table d'Ousirew, il sortira aux champs célestes, il aura dix arpents de champs, on lui donnera de l'orge et du froment, et il sera aussi frais qu'il l'était sur la terre ; il fera tout ce qu'il souhaitera, comme les dieux qui y sont. C'est la vérité éternelle.

VIII. — Chapitre 77

Formule pour la transformation en faucon doré

N. dit : « J'apparais faucon doré sortant de son œuf. Je plane et je vole étant faucon, ayant le dos de quatre coudées de longueur. Mes ailes sont en *perles*. Je sors de la chapelle du bateau du Soleil vespéral, et quand on m'apporte mon cœur des montagnes orientales, je descends au bateau du soleil matinal. Quand je viens, on m'apporte ceux qui sont sur leurs sièges éternels et s'inclinent devant moi. »

IX. — Chapitre 81

Comment se transformer en lotus

N. dit : « Je suis le lotus pur qui se leva de l'inondation de lumière et est auprès du nez de Re. Je descends en bas et cherche Hor, le cher dieu majestueux. Je suis le lotus pur qui se leva du champ. »

X. — Chapitre 87

Transformation en basilic

N. dit : « Je suis le basilic, de longue vie. Tous les jours, je meurs et renais. Je suis le basilic siégeant au bout de la terre. Je meurs et renais, je suis bien pourvu de tout et je suis à jamais jeune comme Re à jamais. »

XI. — Chapitre 101

Formule pour la protection du bateau (de Re), pour la résistance à l'eau pour la sortie de l'agitation des vagues et pour la séance tranquille à la proue de son bateau

1. « Toi qui es assis de nouveau à la proue de ton bateau et qui es sain comme hier, accueilles Ousirew N. justifié, le parfait esprit lumineux, en ton équipage, qu'il soit sain comme tu es sain.

2. O Re qui t'appelles Re ! Quand tu passeras l'œil divin de sept coudées avec la pupille de trois coudées, protège Ousirew N., le parfait esprit lumineux de ton équipage, qu'il reste sain et sauf comme tu resteras sain et sauf !

3. O Re qui t'appelles Re ! Quand tu passeras sur les morts, marchant avec la tête, mets Ousirew N. à ses pieds, qu'il soit sain comme tu es sain !

4. O Re qui t'appelles Re ! Quand les cavernes mystérieuses s'ouvriront pour toi, que tu puisses remplir le souhait de ta Neuvaine, penche ton cœur aussi vers Ousirew N. ; qu'il soit sain comme tu es sain ! »

***

5. Dire sur la bande de byssus sur laquelle est écrite [avec la couleur mélangée de] myrrhe cette formule, et attacher le jour de l'enterrement à la gorge de la momie.

6. Celui à la gorge de qui on attachera cette amulette, aura de la louange qui appartient aux dieux, il sera accueilli dans la société des servants de Hor, et à lui sera décernée l'étoile sous les yeux de celui qui siège dans Sirius.

XII. — Chapitre 147, partie V

Cinquième porte

Le nom de son portier est : « Celui qui se nourrit des vers. »
Le nom de son gardien est : « ..... »
Le nom de son héraut est : « Voile ta face et va-t-en, ennemi ! »
Ce que dit Ousirew N. quand il entre dans cette porte :

« J'ai apporté toutes les deux mâchoires qui étaient dans la nécropole d'Eboz, je t'ai apporté l'échine qui était dans On, j'ai uni les nombreux [morceaux de ton corps], j'ai repoussé le dragon Apop et j'ai craché sur ce qui a été coupé en morceaux.

Je suis venu chez vous, je suis le prince appartenant parmi les dieux. »

XIII. — Chapitre 156

Formule pour l'amulette d'Eset en jaspe rouge

Sang d'Eset, clarté d'Eset, vertu magique d'Eset, soyez la protection de ce noble, empêchez celui qui voudrait commettre un crime contre lui !

Dire sur l'amulette d'Eset en jaspe rouge, arrosé *du jus* (*? de la rosée ?*) de fleurs qui sont parfaitement *écloses* sur une sycomore, et l'accrocher au cou de l'esprit lumineux (erronément au lieu de « momie ») le jour des obsèques. Si l'on lui fait cela, la clarté d'Eset protégera son corps et Hor, fils d'Eset, poussera des cris de joie sur lui lorsqu'il l'apercevra. Nul chemin ne sera caché pour lui, *soit* au ciel, *soit* sur la terre.

XIV. — Chapitre 162

Formule pour éveiller de la chaleur sous la tête de la momie

1. « Hommage à toi, Min, vaillant, avec ton haut panache, maître de la couronne blanche, possesseur du martinet ! Tu as le membre qui jette la semence puissamment. Tu inondes de lumière, et ton éclat n'a pas de bornes. Tu as des apparences nombreuses. Les cils te cachaient dans l'œil divin jusqu'à ta naissance. Tu es cette force-là qui *se manifeste* par la neuvaine des dieux. Tu es le grand coureur, à la marche rapide, le dieu fort qui vient au secours de celui qui l'appelle !

2. Protège-moi, je suis pauvre, saisi par le chagrin ! Viens ici à mon appel ! Je suis la sainte vache. Ton nom est dans ma bouche et je le prononcerai :

Hakahagaher est ton nom,
Youriouiakersainekroubati est ton nom.
Serpetmaisériou est ton nom,
Kharousati est ton nom.

3. J'invoque ton nom. Je suis la sainte vache. Exauce aujourd'hui ma voix et mets de la chaleur sous la tête de Re ! Tiens, il est dans la douat divine à On. Fais qu'il se porte ainsi comme il se porta sur la terre ! Il est ton âme, ne le maltraite pas ! Viens ici à Ousirew N. et crée de la chaleur sous sa tête. Tiens, il est l'âme de ce grand cadavre-là qui repose à On.

L'être lumineux et élevé est son nom,
Barakatitsawa est son nom.
Viens ici et fais en ton guide, qu'il se porte ainsi que tu te portes !

***

4. Dire sur la statuette de la sainte vache, fabriquée d'or, qu'il faut attacher à la gorge de la momie.

En outre de cela, il faut dessiner [la sainte vache] sur une feuille neuve de papyrus et la mettre sous la tête de N. ; qu'il ait assez de chaleur sur tout son corps, comme il [en] eut]assez] sur la terre.

5. C'est une protection très puissante, créée par la sainte vache pour son fils Re quand il prend du repos.

C'est la vérité vraie.

6. Quand tu auras attaché cette déesse à la gorge de la momie, tu diras :

O Amon de ceux qui appartiennent à Amon qui est dans ton ciel !
Penche ton visage vers ce cadavre de ton fils et établis-le frais aux enfers ! »

7. Ce livre est un grand mystère. Ne permets pas que l'œil de l'homme le voie, car il y aurait danger si [quelqu'un d'étranger] le connaissait. Cache ce livre ! « La maîtresse du palais mystérieux » est son nom.

LE LIVRE DES FORMULES MAGIQUES POUR LA MÈRE ET L'ENFANT

Le papyrus hiératique du musée de Berlin n° 3.027 a été édité dans les *Hieratische Papyrus aus den koeniglichen Museen zu Berlin*, tome III, tab. XVII-XXV, Leipzig, 1911. Il a été transcrit et publié par Ad. Erman sous le titre : *Zaubersprüche für Mutter und Kind* dans les Abhandlungen der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1901.

Le texte de ce papyrus contient, certes, aussi quelques ordonnances, mais les formules magiques pour la femme enceinte, pour le nourrisson forment son contenu principal.

Il tire son origine de la première moitié de la XVIII[e] dynastie, vers la moitié du XV[e] siècle av. J.-C..

I. — 1/4-9

(*Formule pour repousser la maladie*)

1. O toi maladie, qui brises les os et fais sauter la pierre, entrant dans les veines, sors au *dehors* et va-t'en aux marais et aux champs ! Va-t'en aux marais et aux champs jusqu'au bout de la végétation !

2. La voix de Re appelle la messagère, parce que malade est l'estomac de cet enfant auquel Eset donna naissance.

« Par quoi conjurer son mal ? »

« On le conjurera par un charme l'expulsant de la maison; alors [la maladie] tombera et s'en ira. »

« Voici, il y a eu un incendie !
Par quoi faut-il l'éteindre ? »

« Il sera éteint par le charme l'expulsant de la maison ! »

« [Je protège] ses membres par la conjuration l'expulsant de la maison, jusqu'à ce que [la maladie] soit chassée de la tête, du front et de tous les membres que Khnoum créa pour cet enfant auquel sa mère donna naissance. »

II. — 1/9-2/6

(*Formule pour repousser l'esprit venant atteindre l'enfant d'une contagion*)

1. « Sors dehors, toi, qui es venu des ténèbres, qui entres dans le *corps*, qui te glisses ayant le nez par derrière et le visage tourné en arrière, à qui échappe ce pour quoi tu viens !

Sors dehors, toi qui es venu des ténèbres, qui entres dans le corps, qui te glisses ayant le nez par derrière et le visage tourné en arrière, à qui échappe ce pour quoi tu viens.

Es-tu venu embrasser cet enfant ? — Je ne permettrai pas que tu l'embrasses !

Es-tu venu [le] calmer ? — Je ne permettrai pas que tu le calmes !

Es-tu venu lui nuire ? — Je ne permettrai pas que tu lui nuises !

Es-tu venu me le prendre ? — Je ne permettrai pas que tu me le prennes !

3. Je lui ai préparé une protection magique (un amulette) de plantes dégoûtantes, mélangées d'ail qui te nuira, et du miel doux aux gens, mais amer aux morts, de la queue de poisson sacré, un morceau d'étoffe et une échine d'apron. »

III. — 2/6-10

Formule magique pour repousser une maladie mortelle

« Femme, qui passes ton temps à confectionner des briques pour ton père Ousirew ! Femme, qui as conjuré ton père Ousirew quand il s'est nourri de légumes et de miel ! Sors dehors, Asiatique venue du désert, négresse venue des solitudes !

Es-tu esclave ? — Alors sors dehors par le vomissement !

Es-tu une dame de haut rang ? — Alors sors dehors par son urine !

Sors dehors en sécrétions de son nez ! Sors dehors en sueur de son corps ! Mes mains reposent sur mon enfant et les mains d'Eset reposent sur lui comme ils ont reposé sur son fils Hor. »

IV. — 2/10-3/6

Chasser l'enflure d'un membre quelconque du corps d'un enfant

1. « Tu es Hor ! Eveille-toi, étant Hor ! Tu es Hor vivant !

2. Je repousse la maladie qui est dans ton corps, et l'infirmité qui est dans ton corps, et l'infirmité qui est dans tes membres, comme le crocodile parcourant le Nil, comme le serpent sécrétant du venin.

3. « Toi qui tiens à la main le couteau tranchant, boucher habile, ne goinfre pas ses membres, n'entame pas sa graisse ! Garde tes ustensiles, sinon écrasés seront tes chaudrons et émoussés tes couteaux ! »

4. « Ecoule-toi, enflure, et dégonfle-toi ! »

5. « Pus, frère du sang, ami des sécrétions, père des enflures, chacal de la Haute-Egypte ! Viens que tu te puisses coucher quand tu viendras, là où sont tes belles femmes qui se parfument de myrrhe les cheveux et d'encens frais les épaules ! »

6. « Ecoule-toi, enflure, et dégonfle-toi ! »

V. — 5/8-6/8

[*Formule pour séparer l'enfant naissant*] *du corps de sa mère*

1. « Meskhenet qui [étais pourvue de l'esprit], de l'âme et de tout le nécessaire [quand tu étais encore au flanc de ta mère] ! Meskhenet, œuvre d'Atoum, fille de Show et Tefnet ! Il vient au monde l'enfant, tu sais (en ton nom) Meskhenet, comment procurer l'esprit à cet enfant qui est au flanc de cette femme. Tu lui procuras l'ordre royal donné à Geb, de créer l'esprit, l'âme et tout ce qu'il faut de Nout, et les maillots pour l'enfant de cette femme Ne permets pas que soit prononcé aucun maléfice, car tu es bonne ! Que ceux qui sont pris par la faiblesse, n'arrêtent pas ce qui est juste, avec de méchantes bouches ! »

2. « Toi qui es tranquille, chasse de lui Soutekh [et donne lui] l'héritage et des provisions. »

3. « Nout ! Tu as pris chez toi tous les dieux, et leurs étoiles sont les lanternes. Ils n'abandonnent pas leurs étoiles [mais ils les défendent]. Que leur vertu protectrice vienne et protège cette femme ! »

4. [Cette formule] doit être prononcée par le lecteur des saints livres sur deux briques sur lesquelles [est assise la femme qui enfante]— — — —

la brigande de l'empire d'Occident ! Ma main repose sur toi, et mon sceau est ta protection », dit Re et s'en va.

3. « Cours dehors, protection ! »

XI. — 13/6-15/1

Une formule magique curative dont on fait usage pour l'enfant

1. Ta protection est la protection du ciel,
[ta protection] est la protection de la terre,
ta protection est la protection de la nuit,
ta protection est la protection du jour,
ta protection est la protection d'or,
ta protection est la protection d'agate,
ta protection est la protection de Re,
ta protection est la protection des sept dieux qui posèrent les fondements de la terre et anéantirent ceux qui arrachent les cœurs de leur place.

2. Ton sommet est [le sommet] de Re, enfant sain,
ta nuque est [la nuque] d'Ousirew,
ton front est [le front] de Satet, maîtresse d'Ebozew,
tes cheveux sont [les cheveux] de Neït,
tes sourcils sont [les sourcils] de la maîtresse d'Orient,
tes yeux sont [les yeux] du maître de l'univers,
ton nez est [le nez] de l'éducateur des dieux,
tes oreilles sont [les oreilles] des deux najas,
ton coude est [le coude] du faucon
l'un de tes bras est [le bras] d'Hor et l'autre, de Soutekh,
l'un de tes poignets est [le poignet] de Sopd, et l'autre, celui de Nout, mère des dieux, armoire qui garde libre la place à On où sont tous les dieux,
ton cœur est le [cœur] de Mont,
ta poitrine est [la poitrine] d'Atoum,
tes poumons sont [les poumons] de Min,
tes..... sont [.....] de Nefertoum,
ta rate est [la rate] de Sobek,
ton foie est [le foie] du maître de Hénénnisout,
tes entrailles sont en santé,

ton nombril est [le nombril] de l'aurore,
l'un de tes mollets est [le mollet] d'Eset, l'autre de Nebthet,
tes deux jambes sont [les jambes] — — — — — — — — —
tes *hanches* sont tous les deux vases d'où prend sa source le Nil,
tes doigts de pieds sont les reptiles.
— — — — — — — — — — — — — — — — .....
— — — — — — — — — — — — — — — — .....

Il n'y a pas sur toi le membre qui manque [de divinité].

3. Tous les dieux protègent ton nom —, ton — chaque lait que tu tètes, chaque giron où tu es placé, chaque genou où tu es mis, chaque vêtement avec lequel tu es habillé, chaque [temps] auquel tu vis, chaque amulette qui est fabriquée pour toi, chaque asile où tu es logé, chaque amulette en nœuds qui est liée pour toi, chaque amulette qui est attachée autour de ton cou. Ils te protègent par eux, ils te gardent par eux en santé, ils te gardent par eux en vigueur, ils te procurent par eux la faveur de tous les dieux et de toutes les déesses.

XII. — 15/1-7

Formule magique en cas d'hémorrhagie de la femme consécutive *à l'accouchement*

1. « Hommage à vous, Eset filante et Nebthet tissant le nœud avec sept petits nœuds pour que tu sois protégé par lui, enfant, que tu sois sain, N., fils de N., que tu sois sauvé en santé, que tu sois doué de vigueur, que tu reçoives la faveur de tous les dieux et de toutes les déesses, que soit battu l'ennemi insidieux, que soit battue l'ennemie insidieuse, que la bouche de ceux qui te [maudissent] soit bouchée comme fut bouchée et fermée la bouche de soixante dix-sept âmes lorsqu'ils se trouvèrent au lac de *pierre à feu*. Je les connais et je connais même leurs noms, mais il ne les connaît pas celui qui médite d'attaquer ce garçon pour qu'il tombe malade. »

2. Cette formule magique, la dire quatre fois sur sept boulettes *d'agate* et sur les sept d'or, et sur sept fils de lin, filés ensemble par deux sœurs mères dont une fila et l'autre *dévida*. Ensuite en fabriquer un amulette en sept nœuds et l'accrocher au cou de l'enfant pour qu'il protège son corps.

OSTRACON DE STRASBOURG, H111

La transcription hiéroglyphique de ce texte avec la traduction est publiée par M. W. Spiegelberg dans la Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde, 57 (1922), p. 70-71.

(*Formule pour expulser le venin*)

Les paroles d'Hor répudient la mort ;
elles donnent la vie à celui qui étouffe.
Les paroles d'Hor font revivre ;
elles font prospères les années de celui qui élève sa voix vers lui.
Les paroles d'Hor éteignent le feu ;
ses formules guérissent [même] l'inguérissable.
Les paroles d'Hor sauvent l'homme
dont le sort le menace.

Les charmes d'Hor éloignent les arcs,
de sorte que les flèches s'en retournent.
Les charmes d'Hor répudient la colère,
ils calment — — — — — —
Les charmes d'Hor guérissent *le blessé*
— — — — — — — — — — — — — — — — — —
Les charmes d'Hor suppriment la fièvre,
ils sauvent — — — — — — — — — — — —

Ecoule-toi, venin ! — (sept fois).
— — — — — — — — — — — — — — — — — —
Ecoule-toi, toi qui dois être expulsé !
[Tu] ne peux pas *occuper* — — — — — — — — —
— — — — — — — — — — — — — — — — — —
— — — — — — — — — — — — — — — — — —
— — — — — — — — — — — — — — — — — —

LE PAPYRUS MAGIQUE HARRIS

Le papyrus hiératique de la collection Harris nº 501 est devenu propriété du British Museum, nº 10.042. C'est à M. E. A. W. Budge que nous devons sa meilleure édition, dans les *Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum*, London, 1910, Fab. XX-XXX. La meilleure transcription et traduction est celle de M. E. Akmar : *Le papyrus magique Harris*, Upsala, 1916.

Le texte hiératique est tout en vers. C'est par excellence un livre magique ; même des prières qui y sont inscrites, doivent servir à procurer au magicien l'appui de dieux pour le succès de son action.

Le papyrus magique Harris fut écrit au temps de la XXe dynastie, vraisemblablement vers la moitié du XIIe siècle av. J.-C.

I. — 3/5-3/10

« Hommage à vous, ô cinq grands dieux,
qui sortites de Khmoun !
Avant d'exister dans le ciel,
avant d'exister sur la terre,
avant que Show existât !
Vous avez créé la lumière.
Venez à moi et gardez pour moi le fleuve en ordre !
Enfermez celui qui y est !
Ne le laissez pas sortir mouillé dehors !
Fermez les bouches, barrez les bouches,
comme on ferme le sanctuaire à Zedet,
lorsque s'éclaire la terre à l'Orient,
comme a été fermé l'orifice vaginal d'Anat et d'Astarté,
deux grandes déesses qui furent enceintes, mais n'enfantèrent pas !
Cet orifice a été fermé par Hor après avoir été ouvert par Soutech.
De ceux qui sont dans le ciel, votre vertu magique [vous] fut donnée. »

II. — 4/1-4/8

1. « Hommage à toi, l'unique, qui t'es créé toi-même et des millions,
dont l'étendue est grande, qui n'as pas de fin,

toi puissant, bien pourvu de tout, qui t'enfantas toi-même,
naja flamboyant de chaleur brûlante,
magicien de figure mystérieuse,
âme mystérieuse qui reçoit des hommages,
roi de la Haute et de la Basse-Egypte. Amon, puisses-tu vivre,
être heureux et sain !
toi qui es né de toi-même, siégeant à l'horizon, Hor d'Orient,
toi qui te lèves dans l'éclat et irradies la lumière du jour,
toi lumineux qui brilles plus que les [autres] dieux,
toi qui, cachant ta nature, es le grand Amon,
toi qui, ayant des formes nombreuses, es la boule solaire,
Taténén qui t'es élevé au-dessus de tous les [autres] dieux,
vieillard qui es jeune et qui vis la vie éternelle,
Amon existant dans tous les choses, dieu qui créas au commencement
la terre d'après ta volonté !
2. Viens ici chez moi, ô maître des dieux, et détruis pour moi tous les méchants et tous les meurtriers qui sont dans le fleuve !
Fais qu'ils soient pour moi la pierre aux montagnes du désert,
les *pots* cassés [jetés] derrière la cloture ! »

III. — 4/9 -6/9

Ce que disent les huit grands dieux d'origine primordiale lorsqu'ils rendent hommage au dieu qui est parmi eux, dont les os sont d'argent, dont la chair est d'or et dont les cheveux sont de vraie pierre d'azur:

1. « O Amon qui te caches dans ta pupille,
Ame lumineuse dans ton magique œil divin,
être superbe que personne ne connaît,
dont la stature est inondée de lumière,
qui te fais connaître par ta splendeur,
mystère de [tous les] mystères dont le mystère n'est pas connu,
de qui on chante les louanges sur le corps de Nout !
Tu as, *en effet*, enfanté des dieux,
le souffle de la vérité [va] auprès de ton siège divin mystérieux.
De splendeur t'a doué Mert, ta mère.
Tu apportes la lumière de bonne heure,

tu embrasses les deux régions de splendeur,
et tu soutiens cette montagne-là qui est dans l'empire des morts.
Celui qui est sur l'eau t'invoque,
à toi rendent leurs hommages les chiens mythiques,
c'est toi qu'accueillent les chacals,
et ils traînent ton bateau à travers la montagne mystérieuse.
A toi adressent la parole les âmes d'Orient
acclamant l'éclat de ta boule solaire.
Les âmes de Nekheb chantent tes louanges
quand ta lumière luit à leurs visages. »
1*a*. « Quand tu montes au ciel et au second ciel,
ton ennemi n'existe plus,
le dragon meurtrier est aux flammes de ton souffle de feu.
Les poissons *rouges* recherchent les eaux devant ta nacelle,
le poisson..... t'annonce le dragon,
que celui de Nebt aiguise ses flèches
et défende le ciel et la terre contre sa fureur.
Ses formules magiques sont à même de détruire ses ennemis,
son javelot de trente coudées s'enfonce dans le dragon à la gueule
béante,
le lion bicéphale le surveille et le garde,
il le saisit et le met en sa prison.
Tous les deux tes yeux l'avalent,
et grande est la joie qui en résulte
lorsque les flammes le consument.
La grande ardeur le saisit ;
elle commence par sa tête et finit par ses plantes de pied,
et consume tous ses membres par son feu.
Tu pérégrines, toi et ton équipage, avec le vent favorable,
et le lac de pierre à feu te porte tranquillement.
Jubile en ton bateau et vite passe ton chemin,
après que tu eus écrasé le dragon malin.

.....

.....

Tu es *habitant du ciel*. Ta mère t'embrasse ;
et lorsque tu passes par l'horizon occidental,

la terre étend ses mains pour t'accueillir,
et te célèbre tout ce qui est.
2. Viens à moi, ô maître des dieux,
et chasse loin de moi tous les lions dans le désert,
et tous les crocodiles dans le fleuve,
et tous les reptiles qui mordent dans leurs trous ! »
3. « Arrière, crocodile, fils de Soutekh !
ne vogue pas avec ta queue,
ne saisis pas avec tes pattes,
n'ouvre pas ta gueule !
4. Que l'eau soit pour toi la flamme ardente !
Aie sur les yeux les amulettes
des soixante-dix-sept dieux,
et pourtant tu seras enchaîné par le grand serpent protecteur de Re,
tu seras lié aux quatre piliers de malachite du sud
à la proue du bateau de Re.
5. Arrête-toi crocodile, fils de Soutekh !
6. Tiens ! je suis Amon, le taureau de ma mère. »

***

7. Dire sur une image d'Amon à quatre visages et un seul dos, fabriquée d'argile, les pieds de laquelle est le crocodile. Les huit dieux de Khmoun à sa droite et à sa gauche chantent ses louanges.

IV. — 6/10-7/1

Première formule pour ensorceler une eau quelconque ; à prononcer [pour qui que ce soit] par quelqu'un qui le dépasse en sagacité d'esprit; véritable mystère de la maison de vie

1. Œuf de l'eau, semence de la terre !
Essence de germe des huit dieux de Khmoun !
Le plus vieux habitant du ciel ! Le plus vieux habitant de douat !
Toi qui es né de bourbe devant le lac de pierre à feu !
Avec toi je suis sorti de l'eau

avec toi je suis sorti de ta bourbe.
2. Je suis Min de Gebtiou
je suis Min, maître du pays de Gebtiou.

***

3. Dire cette formule sur un œuf d'argile qu'on donne dans la main de l'homme [se tenant debout] à la proue du bateau. Lorsque l'animal émerge de l'eau, il sera jeté en arrière dans l'eau.

V. — 7/1-7/4

Autre formule

1. Moi, je suis l'élu de millions, qui suis sorti de douat,
dont le nom n'est pas connu.
Si l'on prononçait mon nom au bord du fleuve,
il se dessécherait.
Si l'on prononçait mon nom sur la terre,
elle prendrait feu.
Moi je suis Show, image de Re,
qui suis assis dans l'œil divin de mon père.
2. Si l'habitant de l'eau ouvrait sa gueule,
ou s'il agissait de ses pattes,
j'abattrais la terre dans l'abîme de l'eau,
et le Sud se changerait en Nord avec tout le monde de même. »

***

3. Dire quatre fois, et placer l'œil divin sur lequel est faite l'image d'Enhouret, dans la main de l'homme [en prononçant la formule].

VI. — 7/4-7/7

Autre formule

1. Viens à moi ! Viens à moi, image des millions d'années,
Khmoun, fils unique,
qui hier fus porté dans le flanc

et aujourd'hui es enfanté !
O toi dont je connais le nom,
qui as soixante-dix-sept yeux
et qui as soixante-dix-sept oreilles,
viens à moi et fais que ma voix soit entendue,
comme est entendue la voix de celui,
qui pousse de grands cris pendant la nuit !
2. Moi je suis la grande inondation.
Je suis la grande inondation ! »
Dire quatre fois.

⁂

VII. — 7/7-7/8

Autre formule

« O âme ! O âme ! Moi je suis Anoup, dieu de l'Orient, fils de Nebthet ! » — (Dire quatre fois).

VIII. — 7/8

Autre formule

« Côté droit ! Côté gauche ! Moi, je suis Anoup, dieu de l'Orient, fils de Re ! » — (Dire quatre fois.)

IX. — 7/8-7/12

Autre formule

1. « Eset bat de ses ailes
et ferme les bouches du fleuve.
Elle fait que le poisson couche à la surface du fleuve,
de manière que les ondes ne le mouillent pas.
Lorsque l'eau est paisible, [Eset] plane au-dessus de l'eau,
et pleure quand l'eau s'abaisse.
Tiens, lorsque Hor coucha avec sa mère,
et que ses larmes tombèrent dans l'eau,

la bouche du singe cynocéphale se remplit de poissons,
elle se remplit..... la bouche du dieu stellaire.
Quand Eset conjure, les crocodiles sont inactifs. »
2. « Protection ! Viens ici, protection ! »

X. — 7/12-8/1

Autre formule [pour amener ou fixer l'état favorable de l'eau]

1. « Poporouka, Poporaka, Poporoura ! »
2. « Khnoum ne cédera pas lorsque Tikamret ne conjure pas ! »
« Que la terre et l'eau soient conjurées ! »
3. « C'est moi, Hor, qui conjure ! »
(Dire quatre fois.)

⁂

XI. — 8/4-8/5

Autre formule [arrêtant la crue du fleuve débordé]

« Hommage à toi, singe cynocéphale de sept coudées,
dont les yeux sont d'or et dont les lèvres sont de feu,
dont tous les discours sont ardemment beaux !
Arrête la crue de l'eau, que sa vertu magique se manifeste ! »

XII. — 8/5-8/9

Autre formule

1. « Tu ne peux pas m'attaquer ! Moi, je suis Amon !
Je suis Enhouret, le bon berger !
Je suis élevé, maître du glaive en forme de faucille !
Ne t'oppose pas ! Je suis Mont !
Ne sois pas agressif ! Je suis Soutekh !
Ne lève pas tes pattes contre moi ! Je suis le dieu de l'Orient !
Ne poursuis pas ! Je suis Shedew !
Ceux qui sont mouillés, ne peuvent pas s'approcher [de moi],
et à ceux qui s'approchent [de moi], il est défendu d'être mouillés !
2. Ceux qui oseront flotter sur le fleuve,

seront comme des cadavres dans l'inondation ;
leurs bouches seront fermées,
comme sont fermés les sept grands verrous
qui sont fermés à jamais ! »

XIII. — 9/5-9/12

Autre formule

1. « O vous qui êtes dans le vagin de Neït, dans la salle du tribunal !
Maîtres du temple méridional de Saï et du temple septentrional de Saï !

Tournez vos yeux vers celui qui est dans l'eau !
Ousirew est sur l'eau et l'œil de Hor est avec lui. »
Il est juste quand tu fus envoyé chez moi,
que tu t'es établi au mur Blanc,
disant : « Bâtissez-moi une chapelle de huit coudées ? »
Moi, je te dis, homme de sept coudées :
Tu ne réussiras pas à y entrer.
Si elle était bâtie pour toi et si tu t'y établissais,
viendrait le crocodile, fils de Soutekh, il l'ouvrirait,
et il apercevrait celui qui s'y trouve,
il a une apparence de singe et des cheveux de cynocéphale.
Songe, songe, songe, songe !
Je ne te le dirai pas, je ne te le ferai pas savoir.
Le crocodile, fils du Soutekh, le dira, il le fera savoir ! »
3. Dire sur l'eau où sont les crocodiles.....
.....
.....

XIV. — V. 1/1-2/1

Autre formule à dire quand on quitte le champ

1 *a*. « Tu es amené par l'appel du berger.
Lorsque Hor appelle, crie le champ,
comme s'il disait à ses bêtes sauvages : « Cessez ! »
1 *b*. « Appelez à moi ma bonne mère Eset, et ma sœur Nebthet ! »
2. Mettez les amulettes protectrices au sud de moi et

au nord de moi, à l'ouest de moi et à l'est de moi !
Fermez les gueules des lions et des hyènes
et de tous les *autres* animaux à *longue* queue
qui mangent de la chair et boivent du sang !
Chassez-les et.....!
Que ce qui doit être sombre, ne soit pas clair !
Que celui qui doit être aveugle, ne voie pas,
pendant toutes les heures de cette nuit ! »
3. « Lève-toi, méchant loup, et viens ici !
Je me donnerai de la peine afin que tu passes le jour,
étant lié, et que tu ne sois pas débarrassé de ces liens !
Hor se donnera de la peine pour que tu le passes ainsi !
Le ciel sera ouvert au-dessus de toi,
et Hourna ne prendra pas soin de tes promesses.
Herishef te coupera la cuisse,
et Ontet te mettra en morceaux.
Le tranchant du javelot à deux pointes te percera en entier,
comme Hor atteignit la queue de Soutekh.
4. Va-t'en au sud ou au nord, à l'ouest ou à l'est !
Tout le champ est protégé contre toi ;
Ne rôde pas autour de lui, ne le recherche pas de tes yeux,
guette de tes yeux les bêtes des montagnes !
Ne recherche pas de tes yeux ma voie,
recherche de tes yeux une autre [voie] !
Je te repousse et — — — — — — — — — — — — ..
que tu reçoives les ténèbres, et que tu ne reçoives pas de lumière !
5. Sois mon gardien vaillant, ô Hourna !
6. Protection — — — —, protection ! »

XV. — V. 2/1-2/9

Autre formule à dire quand on ferme la clôture

1. Je ferme la clôture de ma mère,
les richesses sont sous les pieds de Hourna.
J'ai quitté le champ ;
Hor, ne permets pas que quelqu'un y entre !

J'emploie cette belle amulette écrite,
que m'a donnée dans la main Re,
qui repousse les lions et fait geler les gens,
qui repousse les gens et fait geler les lions,
qui ferme les gueules des lions et des hyènes,
des loups et de tous *autres* animaux à longue queue,
qui mangent de la chair et boivent du sang,
qui ferme la gueule.....,
qui ferme la gueule.....,
qui ferme la gueule.....,
qui ferme la bouche de Pakht,
qui ferme la bouche de *Celle qui voit*,
qui ferme la bouche de la belle Sekhmet,
qui ferme la bouche de la Grande Vivante,
qui ferme la bouche de toutes les méchantes gens.
2. Que soient paralysés leurs membres,
que ne bouge pas leur chair
et que leurs os se dessèchent !
Que ce qui doit être sombre, ne soit pas clair pour eux
pendant toutes les heures de cette nuit !
3. Shatibouti, ortibouhaïti !
4. Tu es nommé le gardien vaillant, Hourna !
5. Protection — — — —, protection !

XVI. — V. 3/1-3/5

Adira ! Adissana !
Adirgaha ! Adissana !
Rassemblez-vous ! Marmou ! Adissana !
Rassemblez-vous ! Emoui ! Adissana !
Rassemblez-vous ! Dégaïna ! Adissana !
Rassemblez-vous ! Dégabana ! Adissana !
Rassemblez-vous ! Tsakaltsa ! Adissana !
Dévarhassa ! Kina ! Hama !
Sénénfteta ! Batsit ! Satita !
Elhakati ! Satita !
Haballou ! Haëri !

LES PAPYRUS MAGIQUES DE TURIN

De la grande collection des papyrus conservés au musée de Turin, quelques papyrus hiératiques sont publiés dans le livre ainsi intitulé : *Papyrus de Turin*, facsimilés par F. Rossi de Turin et publiés par W. Pleyte de Leide, Leyde, 1869-1876.

Parmi les papyrus publiés, il y a aussi quelques fragments de textes magiques tous du temps de la XX^e^ dynastie, de la fin du XII^e^ siècle av. J.-C., mais les copies ne sont pas satisfaisantes.

Le premier texte a été traduit bien de fois. C'était M. E. Lefébure qui a publié la première traduction complète dans son traité : « *Un chapitre de la chronique solaire* » dans Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde 21 (1883), p. 27 et suiv.

Le II^e^ et III^e^ textes n'ont pas été traduits jusqu'à ce jour, tant qu'il est moi connu.

Le IV^e^ texte a été traduit par M. F. Chabas dans le traité : « *Sur un papyrus de formules magiques du musée de Turin* » dans les comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, IV^e^ série, tome III, 1875.

Le VI^e^ texte a été traduit par M. Alan H. Gardiner dans le traité *Magic* (*Egyptian*) dans Hastings Encyclopedia of Religion and Ethics, t. VIII^e^, p. 262-269.

Les textes II^e^, III, V^e^, VII^e^ et VIII^e^ n'ont été traités jnsqu'à ce jour qu'en partie par M. W. Pleyte dans le deuxième volume de Papyrus de Turin.

I. — Tab. 131/12-14., 132, 133, 77 + 31/1-5

Formule pour le dieu qui est devenu dieu, qui s'est créé lui-même, qui a créé le ciel, la terre, l'air, le feu, les dieux, les hommes, les petits animaux, le bétail, les reptiles, les oiseaux, les poissons, qui est le roi des hommes et des dieux, [dont la vie compte] plus d'époques éternelles qu'il n'y a d'années, qui a des noms multiples, dont les dieux ne connaissent ni celui-ci ni celui-là

2. Eset était une femme sagace ; son cœur était plus rusé que le cœur des millions d'hommes. Elle connaissait des millions de dieux, elle recherchait des millions d'esprits lumineux et il n'était rien au ciel ni à la terre qu'elle ne le connût, tant que [le connaît] Re, qui pourvoit aux besoins du monde.

A. — La déesse se décida d'apprendre le nom du dieu le plus élevé.

Re sortait tous les jours à la tête de son équipage et s'asseyait sur le trône sous les deux horizons. La vieillesse divine faisait trembler ses lèvres, et alors [une fois] il fit tomber sa salive. La salive tomba à terre et Eset la pétrit dans sa main avec de l'argile sur laquelle elle se trouvait, et en créa un serpent magnifique, lui ayant donné la forme de la verge ; il ne vivait ni ne bougeait devant elle. Elle la posa secrètement sur le chemin par où aimait à passer le grand dieu quand son cœur soupirait après les deux contrées.

Le dieu le plus élevé sortit et les dieux du palais royal — qu'il soit vif, sain et heureux ! — l'accompagnèrent. Et lorsqu'il se promenait comme tous les jours, le serpent magnifique le mordit, et quand le feu vivant fut sorti du [serpent], le serpent *disparut* dans les taillis de sapins.

Le dieu divin ouvrit sa bouche et la voix de Sa Majesté — qu'il vive, soit sain et heureux ! — pénétra jusqu'au ciel.

La neuvaine des dieux criait : « Qu'y a-t-il ? »

Et ses dieux demandaient : « Comment ? »

Mais il ne trouva pas de mots pour répondre. Ses lèvres tremblaient et tous ses membres tressaillaient ; le venin pénétra son corps comme le Nil pénètre son pays.

B. — Lorsque le grand dieu revint à lui, il cria à sa suite : « Venez à moi, ô vous, qui êtes faits de moi, ô dieux, qui êtes sortis de moi ! Je vais vous faire savoir ce qui s'est passé. Quelque chose de malfaisant m'a blessé. Mon cœur l'a senti, mais mes yeux ne le voient pas et ma main ne le touche pas ; je ne le connais pas quoique j'eusse tout créé. Je n'ai rien éprouvé de pareil ; il n'y a rien de plus douloureux ! Je suis le prince, fils du prince, semence du dieu qui est devenu dieu. Je suis grand, fils du grand ; mon père inventa mon nom. J'ai beaucoup de noms et beaucoup d'*essences* ; mon essence est dans tout dieu. On m'appelle Atoum et le jeune Hor. Mon père et ma mère me dirent mon nom, et moi je le cache en moi depuis ma naissance ; qu'il ne survienne à aucun magicien de vertu magique contre moi ! Je suis sorti pour aller voir ce que j'avais créé, et alors quelque chose [m'a] blessé. Je ne le connais pas. Ce n'est pas du feu, ce n'est pas de l'eau, mais mon cœur est atteint d'ardeur, mon corps tremble et tous mes membres sont atteints de.....

Faites venir chez moi tous [mes] enfants, les dieux qui sont excellents conjurateurs, connaissant bien leurs formules magiques, dont la perspicacité s'élève jusqu'au ciel ! »

Alors tous les enfants du dieu vinrent en pleurant sur lui. Eset vint aussi avec sa vertu magique, elle dont la bouche est [pleine] du souffle de la vie, dont l'ordre repousse la maladie, dont le mot donne de la vie à celui qui s'étouffe, et elle dit : « Que s'est-il passé, mon père divin ? Peut-être un *serpent* t'a-t-il porté un *coup* ? Quelqu'un de tes enfants a-t-il levé sa tête contre toi ? Je le frapperai de mon excellente vertu magique je le repousserai, qu'il ne voie pas ta lumière ! »

Le dieu le plus élevé ouvrit sa bouche : « Je suivais mon chemin, allant me promener dans les deux pays et dans le désert car l'envie prit mon cœur de voir ce que j'avais créé, et alors me mordit un serpent que l'on ne pouvait apercevoir.

Ce n'est pas du feu, ce n'est pas de l'eau, mais moi, je suis plus froid que l'eau et plus échauffé que le feu. Tout mon corps est couvert de sueur, et je tremble. Impossible d'arrêter mon œil, de sorte que je ne vois pas le ciel, et l'eau coule sur mon visage [comme] sur la moisson. »

C. — Eset répondit à son père : « Dis-moi ton nom, père, car il vit celui qui est appelé par son nom ! »

D. — Je suis celui qui créa le ciel et la terre, qui lia les crêtes des montagnes et créa ce qui est dessus. Je créai l'eau et je fis l'océan. Je créai le taureau de sa mère et est né [ainsi] l'autogame. Je créai le ciel, je fis cachés les deux horizons et j'y établis les âmes des dieux. Si j'ouvre les yeux, la lumière surviendra ; si je ferme mes yeux, surviendront les ténèbres. A mon commandement coule l'eau du Nil. Personne ne connaît mon nom. Je suis celui qui créa les heures, fit les jours et établit les fêtes anniversaires. Moi, je créai l'inondation. Je créai le feu vivant pour qu'il soit créé des œuvres..... Je suis Kheprer le matin, Re à midi et Atoum le soir. »

Mais le venin ne fut pas arrêté dans sa circulation, et le dieu suprême ne se portait pas mieux.

E. — Alors Eset dit à Re : « Ton nom n'est pas contenu dans ce que tu m'as dit. Dis-le moi, et le venin sortira, car il vit celui dont le nom est prononcé ! »

Le venin brûlait de son ardeur et était plus puissant que la flamme du feu.

Alors Sa Majesté Re dit : « Je me laisse persuader par ma fille Eset. Que mon nom passe de mon corps dans son corps ! » Et le dieu se cacha devant les dieux, et le trône sur le bateau des millions [d'années] devint orphelin.

Lorsque le moment survint où Re ouvrit son cœur, [Eset] dit à son fils Hor : « *Force*-le par le serment divin de livrer ses deux yeux ! »

2. Puis le grand dieu remit son nom à Eset, grande sorcière, [et elle dit] : « Ecoule-toi, venin ! Sors de Re ! Œil de Hor, sors du dieu ! Ardeur, sors de sa bouche ! J'*exerce* la magie, je fais une *conjuration*. Sors, venin puissant ! Tiens, le dieu suprême [m'] annonça son nom. Vive Re, périsse le venin. Vive N., fils de N., périsse le venin ! Ainsi parla Eset, grande maîtresse des dieux qui connaît Re et son propre nom. »

***

3. Dire sur l'image d'Atoum et du [jeune] Hor....., sur l'image féminine d'Eset et sur l'image de Hor. Ecrire cela avec la main..... et avaler. On peut aussi l'écrire sur une pièce de toile de lin, la plus fine, et l'attacher au cou. *Efficace*, en effet, *efficace*. On peut aussi le dissoudre dans la bière et celui que le scorpion mordit, qu'il boive ce breuvage. C'est l'anéantissement du venin [qui subit avec succès des épreuves] sans nombre.

II. — 135/6-136/1

Autre [formule]

1. « Hélas, hélas ! Le scorpion s'est glissé sous l'arbre, et sa pique est dressée pour piquer celui qui est fort, le soir lorsqu'il se couchera et lorsqu'il ne sera pas possible de faire une conjuration en sa faveur.

Conjure pour lui la cruche avec la bière comme pour tout guerrier vaillant ! »

2. Les sept enfants de Re se tiennent debout pour être la protection, ils lient sept nœuds à leurs sept *rubans*, ils les mettent à celui qui fut mordu, et il se tient debout, sain sur son sol comme Hor se tient debout, sain sur son sol [*avant que*] la nuit [*soit passée*] quand il avait été mordu. »

3. « La protection magique de Hor est ma protection magique. »

III. — 136/12-137/4

Autre [formule]

1. La jubilation, des cris d'allégresse et de joie retentissent autour de moi. *J'apporte* le faucon mystérieux. Je viens de chez les dieux ; Soutekh est à ma droite, Hor à ma gauche et Nebthet entre mes bras. Dieux, ne commettez pas de péché contre moi ! Je suis l'un de vous, je suis le messager de Thowt. Je viens, et j'apporte [des amulettes] pour la protection de l'épouse de Hor. Ce que [je porte] dans ma main appartient à sa résidence divine.

3. Si l'épouse de Hor était mordue, il ne serait pas permis au Nil d'arroser les bords, il ne serait pas permis au soleil d'éclairer la terre, ni au blé de croître ; il ne serait pas permis de fabriquer du pain, de brasser des cruchées [de bière] pour les 365 dieux qui auraient faim quand ils se coucheraient, et ils auraient faim quand ils seraient éveillés [comme] de la nuit lorsque Ousirew eut été enterré.

3. La protection magique de Hor est ma protection magique.

IV. — 120/5-122/10

L'ordre royal d'Ousirew, chef [des habitants de l'empire occidental], le grand [mystère] caché dans la maison....., *le livre secret*..... de la nécropole de Mennofer.....— — — —

contre la mort [causée par la maladie] du ventre, etc.
contre la mort [causée] par le lion,
contre la mort [causée] par le serpent,
contre la mort [causée] par le scorpion, etc.
contre la mort en se noyant,
contre la mort [causée] par un os d'oiseau,
contre la mort [causée] par une arête de n'importe quel poisson, etc
contre la mort de faim,
contre la mort de soif,
contre la mort d'ivresse, etc.
contre toute mort qui naît [d'elle-même] ou [causée] par les hommes ou les dieux.

A. — Va-t'en, toi, qui causes — — —, va-t'en, toi, qui causes — —, qui te propose à entrer chez N., fils de [la mère] N. !

B. — Si l'on tarde à chasser l'ennemi, l'ennemie, le mort, la morte, [ou n'importe quelle] *chose exécrable*, alors, l'ennemi du ciel divisera le ciel,
l'ennemi de la terre renversera la terre,
et Apop s'emparera du vaisseau des millions [d'années] ;
l'eau ne sera pas donnée à celui qui est dans le cercueil,
celui qui est dans Ebozew, ne sera pas enseveli,
celui qui est dans Zeddew, ne sera pas caché,
on n'exercera pas des rites pour celui qui est dans On,
on ne présentera pas d'offrandes [aux dieux] dans leurs temples,
les hommes ne présenteront plus d'offrandes à aucun dieu dans aucune de leurs fêtes.

C. — Mais si l'on chasse le mort et la morte, l'ennemi et l'ennemie, l'adversaire mâle et l'adversaire femelle, et les *choses exécrables* qui sont dans ce corps-ci de N., fils de [la mère] N., ou dans son membre-ci ou dans cette partie-ci de son corps, ou si ces *choses exécrables* fuient de tous les membres de N., fils de [la mère] N.,
alors le ciel restera stable sur ses quatre piliers,
la terre restera dans sa *position*,
l'eau sera donnée à celui qui est dans le cercueil,
celui qui est dans Ebozew sera enseveli,
celui qui est dans Zeddew sera caché,
on exercera des rites pour celui qui est dans On,

on présentera d'offrandes [aux dieux[dans leurs temples,
les hommes présenteront d'offrandes à tous les dieux dans toutes leurs fêtes aussitôt que le mort, la morte, l'ennemi, l'ennemie, l'adversaire mâle, l'adversaire femelle sortiront sur la terre du corps de N., fils de [la mère] N. »

V. — 134/6-135/6

(*Formule pour expulser le venin*)

Hor naviguait dans sa barque d'or et son frère était avec lui.
[Alors le frère de Hor a été mordu par *un serpent*] et il s'est écrié : « [*Que je sois malheureux !*] Viens à moi, Hor, je suis mordu ! »
[Hor a dit :] « Dis-moi ton nom, afin qu'on puisse t'amener le grand dieu d'après sa nature, qu'on [ne] peut amener à l'homme [que] par son [propre] nom ! »
[Son frère a répondu :] « Je suis l'hier, je suis l'aujourd'hui, je suis le lendemain. »
[Hor a dit :] « Pas du tout ! Tu n'es pas l'hier, tu n'es pas l'aujourd'hui, tu n'es pas le lendemain. Dis-moi ton nom, afin qu'on puisse t'amener le grand dieu d'après sa nature, qu'on [ne] peut amener à l'homme [que] par son [propre] nom ! »
[Son frère a répondu :] « Je suis *le creuset* rempli d'*onguent*..... »
[Hor a dit :] « Pas du tout ! Tu n'es pas *le creuset* rempli d'*onguent*..... ! Dis-moi ton nom, afin qu'on puisse t'amener le grand dieu d'après sa nature, qu'on [ne] peut amener à l'homme [que] par son [propre] nom ! »
[Son frère a répondu :] « Je suis l'homme du million de coudées, dont la nature n'est pas connue. »
[Hor a dit :] « Pas du tout ! Tu n'es pas l'homme du million de coudées, dont la nature n'est pas connue ! Dis-moi ton nom, afin qu'on puisse t'amener le grand dieu d'après sa nature, qu'on [ne] peut amener à l'homme [que] par son [propre] nom ! »
[Son frère a répondu :] « Je suis le géant dur comme du bronze, *devant lequel* s'enfuit la vache. »
[Hor a dit] : « Pas du tout ! Tu n'es pas le géant dur comme du bronze, *devant lequel* s'enfuit la vache ! Dis-moi ton nom, afin qu'on

puisse t'amener le grand dieu d'après sa nature, qu'on [ne] peut amener à l'homme [que] par son [propre] nom ! »

[Son frère a répondu :] « Je suis le pot de lait coulant par torrents du broc de Bastet. »

[Hor a dit :] « Pas du tout ! Tu n'es pas le pot de lait coulant par torrents du broc de Bastet ! Dis-moi ton nom, afin qu'on puisse t'amener le grand dieu d'après sa nature, qu'on [ne] peut amener à l'homme [que] par son [propre] nom ! »

[Son frère a répondu :] « Je suis l'homme du million de coudées dont le nom est « le jour..... », c'est-à-dire » le jour, quand la femme enceinte mit un fils au monde, quand les sycomores ne donnaient pas l'ombre. »

[Hor a dit :] « Eh bien ! Toi qui a été mordu, sois guéri comme Hor a été guéri pour sa mère cette nuit-là, quand il avait été mordu !

La protection magique de Hor soit [ta] protection magique ! »

VI. — 131/1-131/8

Autre [formule pour expulser le venin].

C'est Hor qui te conjure ! Il t'écartera, il te fera jaillir, de sorte que tu ne monteras pas en haut, mais tu descendras en bas.

Tu es faible, tu ne peux pas te remettre !

Tu es pauvre, tu ne peux pas lutter !

Tu es aveugle, tu ne vois pas !

Tu es tourné, la tête en bas, ton visage ne peut se lever !

Tu erres, tu ne peux trouver ton chemin !

Tu es triste, tu ne peux t'égayer !

Tu es mort, tu ne peux — — — — — — !

[Tu ne peux pas] te mouvoir, tu ne peux pas ouvrir tes yeux par suite de l'influence de ce qui a été dit par Hor dont la vertu magique est excellente.

a) Hor détruisit à l'aide de ses formules magiques le poison qui poussait des cris de joie et causait du chagrin aux cœurs des foules, et ceux qui étaient affligés se réjouissent.

b) Lève-toi, toi qui es couché, Hor te rend à la vie ! Celui qui est

arrivé agressivement, sortit lui-même. Hor a vaincu ses morsures. Tous les gens qui regardent Re, louent le fils d'Ousirew.

c) Tourne-toi en arrière, serpent ; prends ton poison qui est dans un membre quelconque de N. fils de (la) N. Tiens, la vertu magique d'Hor [se dirige] contre toi. Ecoule-toi, poison à terre !

***

d) Réciter sur un faucon divin, ayant deux plumes sur sa tête, fait du bois du *tamarisc* et colorié. Ouvre sa bouche et offre-lui du pain, de la bière et de l'incense. Place-le devant celui qui a été mordu par un reptile quel qu'il soit, récite [la formule mentionnée ci-dessus] depuis le commencement jusqu'à la fin et le venin sera expulsé.

e) Très bien !

VII. — 135/6-135/10

Autre [formule]

Hor a été mordu ! Hor, le..... a été mordu !

Hor a été mordu ! Hor [allant] du ciel méridional au ciel septentrional a été mordu !

« Souffle à moi, souffle à moi, ô pasteur !

Souffle à moi, souffle à moi, ô pasteur !

Sors et appelle les eaux, ô malade dont les membres sont dispersés !

Lève ta main droite et ta main gauche,

fais sept nœuds et mets-les [comme obstacles] au venin !

Si le venin dépassait sept nœuds qu'on a fait pour les membres d'Hor, il ne laisserait pas luire le soleil pendant la journée, il ne laisserait pas monter le Nil sur ses bords, et moi, je mettrais feu au Zedew, je réduirais Ousirew en cendres ! »

VIII. — 131/8-131/12

(*Formule qu'on peut réciter quand on lie un bandeau repoussant le venin.*)

a) On lie un bandeau repoussant le venin, on lie un bandeau mettant obstacle au venin. Hor chasse-le par sa vertu magique. Ecoule-toi venin,

sors sur la terre, ne circule dans aucun membre de N. fils de (la) N.! Hor sauve ma vie par ses amulettes, ses paroles bienfaisantes me protègent. Les venins qui êtes dans mon corps, ouvrez votre bouche et ne mordez pas ! Pus qui es sorti de la bouche de l'ennemi d'Hor, toi, virulent, sors sur terre ! Ecoulez-vous, vous, abominations !

***

b) On peut réciter cette formule, quand on lie un bandeau repoussant le venin tout d'un coup. C'est un moyen [bien] connu à cause de son efficacité, *la vertu magique qui est en lui, tire son origine* d'[Hor] ; la formule [*est*] de Selket.

LES PAPYRUS MAGIQUES DE LEIDE

Dans les *Aegyptische Monumenten van het Nederlandsche Museum van Oudheden te Leyden*, vol. I, Leide, 1842, pl. XCVIII-CIV et CXXVI-CLVIII, M. C. Leemans a publié ses copies de six papyrus magiques, I, 343, 345-349, et M. F. Chabas les a commentés dans son traité *Beknopte Toelichtingen bijde Aegyptische hiëratische Papyrussen*, I 343-371, *van het Nederlandsche Museum van Oudheden te Leiden* (Aegyptische Monumenten, vol. I, p. 65-80). Son commentaire renferme les précis des textes hiératiques et traductions de quelques parties de ces papyrus. M. W. Pleyte a consacré une étude spéciale au papyrus I 348, dans son traité *Etude sur un rouleau magique du Musée de Leide* dans ses *Etudes égyptologiques*, livr. 1, 3, 5, Leide, 1866-1869.

On peut examiner l'inexactitude des copies de Leemans quand on les compare avec les copies de quelques parties du papyrus I, 348, que Pleyte a ajoutées à son traité nommé ci-dessus.

Le travail de Pleyte ne satisfait plus, mais ces textes intéressants n'ont trouvé personne qui les traiterait de nouveau.

I. — I345/IIII6-IV5.

Conjuration (*contre chaque maladie*)

L'ordre [publié] en ma faveur est l'ordre de Hapi [publié] en faveur de son frère Renwey qui est venu de Pount, est revenu de [sa] maladie.

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme Re disait de lui-même ! »

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme Show disait de lui-même ! »

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme Sopdew disait de lui-même ! »

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme *Atoum* disait de lui-même ! »

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme Hor disait de lui-même ! »

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme Soutekh disait de lui-même ! »

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme Thowt disait de lui-même ! »

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme Eset disait d'elle-même ! »

« Dis-moi de toi-même, N. fils de (la) N., comme Nebthet disait d'elle-même ! »

***

On peut dire cette formule sept fois sur — — — — — — — — et mettre cela sur *le corps* de l'homme.....

II. — 1347/XII2-XIII3.

Formule magique (pour repousser chaque mal)

1. — O neuvaine de dieux ! Otez de moi chaque mal se gonflant ! Craignez-moi ! Estimez-moi ! Aimez-moi ! Donnez-moi l'honneur ! J'ai créé pour vous tout ce qui est sur le monde. Je suis *Enseu*, votre chef. Accueillez-moi avec jubilation, moi, qui vous ai créés ! Je suis Re. Ne faites pas ce que vous voulez faire ! Le respect de moi soit dans vos corps ! Que ma grâce s'élève de vos corps ! Ma splendeur est la splendeur d'Hor vaillant. Je suis Hor, maître de la grande couronne. J'apparus comme Min, maître de Shent. Les hommes m'aiment et les dieux me louent ..... des maîtres d'On. J'écris les hymnes avec Thowt et je *lis* les livres avec Hor siégeant dans la ville de Trois Cents ..... et je déclare ses ordres .....

2. — Je ne serai pas détruit sur la terre. Une belle année passera dans l' [année] prochaine du matin jusqu'au jour et [jusqu'à] la nuit [de l'heure] à l'heure.....

***

3. — Dire sur sept images de chacals dessinés sur *un morceau* de toile fine en couleur — — — — et encore une fois *en couleur* et envelopper par cela le [*corps*] de l'homme.....

4. — Celui qui lira [ce] livre.....
il n'aura pas faim, il n'aura pas soif, il ne sera pas nu, il ne sera pas désespéré. Il ne comparaîtra pas en justice et la justice ne procédera pas contre lui. S'il comparaît en justice, il sera justifié et il sera glorifié comme le dieu et sa faveur ne l'abandonnera pas..... Il ne mourra pas l'année de la peste et le..... ne le renversera pas. Hor siégeant dans la ville de Trois Cents *le protégera.*

5. — C'est réellement vrai [comme on l'a documenté] infiniment.

III. — 1348/II

Le livre pour repousser la crainte qui vient attaquer l'homme pendant un tour de nuit

1. — Arrière, [toi qui] amènes ton visage, ton âme et ton cadavre et [vous qui] ensorcelez par vos faces et par vos figures, ô esprit (mâle, ô esprit femelle), ô mort, ô morte, ô ennemi, ô ennemie pendant un tour de nuit !

2. — Regardez autour de vous et vous verrez le maître de l'univers, ..., Atoum et Wazet, maîtresse de..... dans la grande barque divine, le garçon divin, maître de la vérité et de la justice, compagnon d'Atoum dans la route céleste et Orit et Seye, maître du ciel.

La terre est en flammes, le ciel est en flammes, les hommes et les dieux sont en flammes ! Si tu dis tes conjurations contre cela, ils viendront en leur nom vrai et ils te délivreront des flammes de l'horizon.

***

3. — Dire sur l'image qui se trouve dans [ce] livre, dessinée sur un morceau de toile fine et le mettre au cou de l'homme. Puis il ne verra pas des spectres.

IV. — I348/IV3-5

Une autre conjuration de la tête (malade)

O ennemi, ennemie, mort, morte, adversaire (mâle et adversaire femelle), ne descendez pas sur la tête de N. que N. a enfanté, [cette tête] qui est la tête de Re lui-même, pourvoyant la terre de la lumière et les hommes de la vie ! Prenez garde, que Re ne passe pas la nuit ayant faim ! Veillez que les dieux ne s'affligent pas, quand les ténèbres surviennent et les nuages obscurcissent le ciel et les eaux gagnent tous les deux pays.

V. — I348/IV5-9

Une autre conjuration de la tête (malade)

1. — Hor combattait avec Soutekh dans un fourré, étant seul. Le fils de Geb se lamentait et Re entendait, que Hor cessait [de combattre] et que la tête d'Hor était malade.

[Re criait à Eset :] « Hâte-toi à lui et supprime son mal ! »

[Eset dit :] « Je parle, moi, Eset, mère d'Hor et il sera donc vainqueur de toutes les maladies. »

***

2. — Dire sur des fleurs d'un seul arbrisseau, les broyer dans la main gauche, les mouiller de lait, en cacher un grain dans un bandeau, le lier à sept nœuds et le mettre au cou de l'homme.

VI. — I348/VI4-VIII7

Une autre (conjuration)

1. — Arrière, ô ennemi, infâme, mort, morte, etc., qui envoyez vos maladies sur N. que N. a enfanté !

Si tu dis, que tu porteras un coup à la tête de cet homme, que tu jetteras sur son front ce que tu jettes, et que tu anéantiras ses tempes, prends la fuite et écoule-toi à l'instant !

Son œil est la flamme ; il détourne tes efforts, il supprime tes humeurs, tes poisons, tes violences, ton pus, tes tourments, tes infamies, tes maladies, *tes ulcères*, le chaud et l'ardeur et toutes les choses mauvaises, dont tu as dit : « Qu'il en souffre ! » Il fera résistance à ce que tu fais.

2. — Sortez sur la terre [toi et] ton humeur que tu as chez toi, ton venin que tu as chez toi, tes infâmies que tu as chez toi, tes putridités que tu as chez toi, ton marais que tu as chez toi, tes..... que tu as chez toi, tes odeurs mauvaises que tu as chez toi et toutes les autres choses mauvaises que tu as chez toi et toutes les autres choses que tu as faites et le mal qui est dans la chair [de cet homme], qui est dans son corps et dans tous ses membres.

3. — Regarde, N. que N. a enfanté, Re ouvre ton corps et il fait vivre ta chair ; il fait vivre ton corps, il fait obstacles à ton venin.

4*a*. — N'ouvrez pas vos entrées, [ô veines], ne recevez pas l'humeur de quiconque dont le visage est méchant, de l'ennemi, de l'infâme, du mort, de la morte, etc., [de celui] qui fait le mal et dit qu'il vous attaquera, afin qu'il se mêle avec vous, afin qu'il se mette à ce qu'il demande, afin qu'il tourmente le corps [de l'homme] et ses membres, afin qu'il harasse ses veines, afin qu'il aveugle ses yeux, afin qu'il fasse trembler sa chair, son corps et tous ses membres.

4*b*. — Crachez tout le mal que vous avez reçu de l'ennemi, de l'adversaire, du mort, de la morte, etc., parce que N. que N. a enfanté est en splendeur comme Re qui le protège par son œil, qui arrive pour le défendre de tout le mal et de toute la méchanceté, de tous les mauvais efforts, de tout le mal caché qui tirent leur origine de l'ennemi, de l'infâme, du mort, de la morte, etc., qui font quelle chose mauvaise et méchante que ce soit à N. que N. a enfanté.

5. — O Re, roi du ciel, qui entres au douat et changes la mort en vie dans le lac des flammes, qui sors comme le prince dans ton ————

O Re qui dures dans Rasetaou au jour où tu deviens définitivement le chef de tous les deux horizons, [ô toi] dont le sceptre est érigé, quand les dieux jubilent en te voyant et quand ta neuvaine de dieux te protège et vainc tes ennemis !

O Re, regarde, tu sors en splendeur, brillant, fort, puissant, battant, poursuivant et tuant tes ennemis ! O Re, bats, poursuis et tue le mort, la morte, etc. [qui sont] tes ennemis, car tu es Re, maître de l'univers.

***

6. — Dire sur l'image de Re ———————————— d'un poisson sacré [suspendu] sur un bandeau de byssus, et le placer sur la tête de l'homme.

7. — C'est l'expulsion des ennemis.

8. — Ne le fais pour personne excepté pour toi-même.

VII. — 1348/VIII7-IX8

Une autre (conjuration)

1. — La tête d'N. que N. a enfanté est [la tête] d'Atoum, ses mains sont [les mains] d'Atoum, ses pieds sont [les pieds] d'Atoum, qui a ordonné qu'on attache les têtes des chacals, après qu'elles étaient coupées par le chef de Khem. Il rendit la vie aux dieux, il leur donna leurs têtes, [*qu'*] il attacha sur leurs cous ———————————— Il donna à chaque fils le bien de son père, il donna la respiration à leurs nez et le souffle du nord à leurs narines, car il est fort comme le chef. Il jugea tous les deux combattants, afin qu'ils [*renoncent*] à leur malice.....

2. — Venez ici, ô pères de dieux, fils de dieux, frères de dieux! C'est un de vous, c'est Atoum père de dieux ! Défendez-le des blessures de ses membres, défendez-le de la violence du mort et de la morte [car lui], il vous a créés, vous dieux.

3. — Qu'aucun de ses membres ne soit blessé, que rien de mal et de la méchanceté ne passe à lui, car c'est Hor — ô dieux — maître de la vie, qui a occupé à bon droit la maison de son père.

4. — Il n'y a pas la puissance d'aucun dieu, d'aucune déesse, d'aucun esprit lumineux (mâle et d'aucun esprit lumineux femelle), d'aucun mort et d'aucune morte, d'aucun ennemi et d'aucune ennemie, qui [pourraient] occuper un membre de N. que N. a enfanté, qui lui [pourraient] faire mal ou méchanceté.

***

5. — Dire sur les pointes des ongles de faucon et sur une cuirasse

de la tortue, les cuire et mettre en huile et enduire avec cela la blessure du blessé.

6. — Ne passera vraiment aucun mal et aucune méchanceté.

7. — C'est vrai [comme on a documenté] infiniment.

VIII. — 1348/XII5-7

Une autre (conjuration)

a) « Lamentez-vous, lamentez-vous, pleurez ! Appelez Eset ! » — crie Nebthet.

Geb, père de dieux s'éveille par les cris de Nebthet : « Pourquoi m'appelez-vous ? »

« Le feu se jeta sur cet enfant. On emporte cet enfant à sa mère, ce pauvret à sa mère. Envoie n'importe qui à moi, envoie n'importe qui à moi ! »

***

b) Dire cette formule sur deux images de Thowt, dessinées face à face sur la main de l'homme en couleur verte.

IX. — 1348/XIII7-9

(*Une autre conjuration*)

Je sortis dans la nuit, je sortis dans les ténèbres et je rencontrai Hor. Je suis à la droite, je suis le messager des grands dieux.

O morts ! Ma main vous maîtrisera, elle aveuglera l'œil et fermera la bouche de Soutekh !

Je suis Hor !

X. — 1348 verso/XI2-8

Autre formule d'Eset pour l'accélération de l'accouchement

1. — O Re ! O boule du soleil ! O dieux siégeant dans le ciel ! O dieux siégeant dans le monde occidental et oriental, gouvernant ce pays entier ! O neuvaine de dieux siégeant à On et [neuvaine de dieux] siégeant à

Khem ! Venez ici ! Regardez, Eset est à la fin de [sa] grossesse, ses mois qu'elle a passés portant son fils Hor, défenseur de son père dans son flanc, sont remplis. [Venez ici], parce que l'on conspire contre elle !

2. — Si elle n'enfante pas, cela tournera à votre détriment, ô neuvaine de dieux ! Puis le ciel n'existera plus, la terre n'existera plus, les cinq jours ajoutés à la fin de l'an n'existeront plus, les offrandes n'arriveront plus aux dieux, maîtres d'On. La faiblesse arrivera au ciel sud, les combats naîtront au ciel septentrional et les lamentations dans les sièges de Dieux. Le soleil ne luira plus, Nil qui arrive à son temps, n'augmentera plus.

3. — Ce n'est pas moi qui le dis, ce n'est pas moi qui le répète ; c'est Eset qui le dit, c'est Eset qui le répète. Vous romprez la conspiration afin que [Eset] n'enfante pas son fils Hor, défenseur de son père ; vous veillerez [aussi] sur l'enfantement de N. fils de (la) N.

XI. — 1348 verso/XI8-11

Formule [que l'on peut dire] sur une patelle pour maintenir le cœur à son lieu, pour répudier la violence du dieu, de la déesse, du mort, de la morte, qui est dans le corps [de l'homme]

« O dieux qui êtes sur la proue de la barque de Re, qui maintenez le ciel pour Re et la terre pour Geb ! Venez ici et voyez ce qui a été fait par l'ennemi, l'infâme, le mort, la morte, ce qui est entré dans le corps [de cet homme] ! Qu'il abandonne sa violence, que son cœur soit timide, que sa poitrine se renverse ! »

Voici ces cachés, l'ennemi, l'infâme, le mort, la morte, qui sont dans le cœur et qui sont dans la poitrine de N. fils de (la) N., ils sortirent. La neuvaine de dieux étant au service du grand mystérieux, te protège et ferme leurs bouches.

***

On peut dire cette formule sur une patelle nouvelle — — —

LE PAPYRUS SALT N° 325

Le papyrus Salt n° 325 qui appartient à présent au Musée britannique sous le n° 10.051 a été publié par M. E.-W. Budge dans ses *Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum*, second series II, tab. XXXI-XL. Il a été traduit seulement une fois. C'est S. Birch qui nous a donné cette traduction — très bonne à ce temps-là — dans son traité : « Sur un papyrus magique du Musée Britannique » dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, quatrième année, 1863, septième volume, p. 119-128, huitième volume, p. 427-440.

Le commencement du texte est détruit et sa partie première qui est pour nous la plus intéressante, est très endommagée ; cependant, elle s'est conservée au moins dans une telle mesure qu'il nous est possible de se former une idée de sa matière.

II-IIII4

— — — —

LA TABLE DE METTERNICH

La table de Metternich, une des œuvres les plus précieuses des temps postérieurs de l'ancienne Egypte, est conservée au château de Kynzvart en Bohême occidentale.

Les copies de tableaux et de textes de cette table ont été publiées et pour la plupart traduites par M. W. Golenischeff : *Die Metternichstele*, Leipzig, 1877 ; une meilleure traduction a été publiée par M. G. Roeder dans les *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*, Jena, 1915, mais cette traduction n'est pas encore complète.

La table de Metternich date du temps du roi Nekhtharheb (voir 23 et 24), qui régna de 378 à 361 av. J.-C. C'est Nessatoum, fils d'Ankh-Psammétique et de Tahatnoub, qui la fit faire d'après un modèle plus ancien (voir 18).

1

Hommage à Re-Hor, résidant à l'horizon, le grand dieu, maître du ciel, au plumage bigarré, sortant de l'horizon !

2

Le maître des deux contrées Sénézém-yeb-Re Sétép-én-Amon dit : « O toi, maître du feu, de la flamme et de l'ardeur ! Garde ton feu éloigné de moi, pour que ton feu ne m'atteigne pas ! »

3

Prière : « Que Thowt vienne, armé de la vertu magique, conjurer le poison pour qu'il ne se répande point dans un seul membre du malade, comme il conjure dans la maison de jeunes femmes les ennemis qui se soulèvent incessamment contre Re à toujours et à jamais !

4

Thowt, maître de Khmoun, dit : « Je suis venu du ciel par ordre de Re, pour te protéger sur ta couche nuit et jour comme tout malade. »

5

La grande Eset, mère du dieu, dit « Ne crains rien, ne crains rien, mon fils Hor ! Je suis auprès de toi et je te protège. Tout ce qui provient du désert, je le chasse d'auprès de toi et d'auprès de tout malade. »

6

a) Arrière, Apop, ennemi de Re, toi pelote d'entrailles, sans mains, sans pieds ; sinon le corps n'existera plus, où tu as vécu, et sa queue couchera étendue dans son trou, scélérat ! Va t'enfuir devant Re, sinon tu auras la tête coupée, et tu seras mis en pièces, de sorte que tu ne pourras pas lever ton visage.

b) Que la flamme de Re soit nourrie de ton âme et [que] l'odeur du lieu de son supplice [soit nourrie] de ton corps ! Que ton essence soit une proie pour le couteau du grand dieu ! Que le pouvoir de Sélket détourne ta force de son chemin !

c) Arrête-toi, arrête-toi, enfuis-toi devant son pouvoir !

7

a^1) Ecoule-toi, poison ! Va et sors à terre !

a^2) C'est Hor qui te conjure ! Il t'écartera, il te fera jaillir, de sorte que tu ne monteras pas en haut, mais tu descendras en bas.

a^3) Tu es faible et tu ne peux pas te remettre ; tu es pauvre et tu ne peux pas lutter ; tu es aveugle et ne vois pas ! Ta tête est tournée en bas, et ton visage ne peut se lever. Tu erres sans pouvoir trouver ton chemin. Tu es triste et ne peux t'égayer. Tu marches par-ci par-là et ne peux pas ouvrir tes yeux par suite de l'influence de ce que dit Hor, dont la vertu magique est excellente.

a^4) Hor détruisit à l'aide de ses formules magiques le poison qui poussait des cris de joie et causait du chagrin aux cœurs des foules, et ceux qui étaient affligés, se réjouissent à présent.

b) Lève-toi, toi qui es tourmenté, Hor te prend dans la vie ! [Hor] qui est sorti d'embarras, qui est sorti seul et a battu les ennemis ! Il mordit celui qui se disposait à le mordre. Tous les gens qui regardent Re, louent le fils d'Ousirew. Tourne-toi en arrière, serpent, prends ton poison

qui est dans un membre de celui qui a été mordu ! Tiens, la vertu magique de Hor est plus forte que la tienne ! Va t'écouler, rebelle ! Retourne sur tes pas, poison !

8

Formule pour conjurer le chat

a) Prière : O Re ! Viens ici, chez ta fille ! Le scorpion l'a piquée sur un chemin solitaire. Ses plaintes que tu as entendues en voyageant pénètrent jusqu'au ciel. Le poison rentra dans son corps et pénétra sa chair. Elle se servit contre lui de sa bouche, mais voilà ! le poison resta dans son corps. Viens ici avec ta vertu, avec ta force formidable, avec ton ardeur sanguinaire ! Tiens ! le poison s'efforce de se cacher devant toi !

« Ce qui a pénétré dans un membre de ce chat, est entre mes doigts. Ne crains rien, ne crains rien, ma fille lumineuse ! Tiens, je me tiens debout auprès de toi et j'écarterai tout le poison qui est dans ton membre quel qu'il soit.

b) O toi chat dont la tête est [la tête] de Re, maître des deux pays, qui poursuit de coups les hommes obstinés, par devant qui règne la peur dans tous les pays parmi tous les vivants, à jamais !

O chat dont les yeux sont l'œil du maître de l'œil divin, qui éclaire avec son œil les deux pays et éclaircit le visage sur la route par les ténèbres!

O chat dont le nez est [le nez] de Thowt, le plus élevé, maître de Khmoun, la tête la plus haute des deux pays de Re qui donne le souffle au nez de tout vivant !

O chat dont les oreilles sont les oreilles du maître de l'univers, qui entend la voix de quiconque qui invoque sa justice en quelque endroit du monde que ce soit !

O chat dont la bouche est la bouche d'Atoum, maître de la vie qui donne des présents à celui qui lui en offre ! Il te débarrassera de tout le poison.

O chat dont le dos est le dos de celui qui enchaîne les esprits, chef du grand palais, qui donne aux gens la vie avec ses mains !

O chat dont la poitrine est la poitrine de Thowt, maître de la vérité, qui te donne de l'air pour que ta gorge puisse respirer, en lui donnant le souffle !

O chat dont le cœur est le cœur de Ptah ! Il débarrassera ton cœur de tout le funeste poison, quel que soit ton membre où il se trouve.

O chat dont les pattes sont les mains de la grande neuvaine des dieux et aussi de la petite neuvaine des dieux ! Elle protège ta patte contre le poison de tous les serpents.

O chat dont le ventre est le ventre d'Ousirew, maître de Zedew, de sorte que le poison ne peut pas dans ton ventre faire ce qu'il voudrait !

O chat dont les cuisses sont les cuisses de Mont ! Il redressera tes cuisses et rejettera le poison à la terre.

O chat dont les mollets sont les mollets de Khons qui parcourt les deux pays nuit et jour ! Il rejettera le poison à la terre.

O chat dont les pattes sont les pieds d'Amon, grand dieu, maître de Weset ! Il placera tes pieds fermes sur la terre et détruira le poison.

O chat dont les hanches sont les hanches de Hor qui honore son père Ousirew, qui jeta Soutekh dans du mal qu'il a causé.

O chat dont les plantes des pieds sont les plantes des pieds de Re ! Il versera le poison à la terre.

O chat dont les entrailles sont les entrailles de Méhwérét !

c) Il tombe et périt le poison qui est dans ton ventre et dans ton membre quel qu'il soit, comme le poison qui est dans un membre quel qu'il soit des dieux célestes et des dieux terrestres. Ils détruisent tout le poison qui est en toi. Il n'y a pas de membre en toi qui ne soit libéré du poison détruit et anéanti d'un serpent quelconque, d'un reptile quelconque ou d'un scorpion quelconque, d'un ver quelconque qui est dans ton membre quel qu'il soit, toi, qui fus piqué.

d) Tiens, Eset filait et Nebthet tissait contre ce poison-ci, et cette bande superbe et cette vertu magique l'écartent avec l'aide des mots de Re-Hor, résidant à l'horizon, grand dieu, chef des deux sièges divins ! »

e) « Méchant poison, qui es dans un membre de ce chat piqué, sors dehors vers la terre ! »

9

Autre formule

« Re, viens ici à ta fille ! »

« Show, viens ici à ton épouse ! »

« Eset, viens ici à ta sœur et sauve-la de ce mauvais poison qui est dans un de ses membres ! »

« O vous dieux, venez ici et détruisez le mauvais poison qui est dans un des membres de ce chat malade ! »

10

L'œil divin de droite, ayant sa pupille à soi et toutes les autres choses dont il a besoin. L'image reste à sa place. Les déesses éclaircissent l'ouest du ciel de la jubilation sur lui et les dieux prient l'âme vivante. Comme Re vit, ainsi vit le roi de la Haute et de la Basse-Egypte Sénézem-yeb-Re Sétép-en-Amon et à l'opposé.

11

L'œil divin de gauche, orné de ses beautés qui..... tous les mois et tous les demi-mois. Atoum le *protège* et Show avec son aide tient à la hauteur les étoiles, les dieux se promenant. Comme il est sain, ainsi est sain le fils de Re, Nekht-Har-heb, et à l'opposé.

12

a) « O vieillard qui te rajeunis toujours à l'époque convenable ! Vieillard qui redeviens jeune homme ! Envoie Thowt à mon appel ; qu'il repousse de moi celui dont le visage est formidable.

b) Ousirew flotte sur l'eau et l'œil de Hor est auprès de lui, grand Kheprer plane au-dessus de lui, ayant le poing puissant, qui créa les dieux quand il était jeune, et celui qui flotte sur l'eau qu'il en sorte sain, car celui qui s'approche de celui qui flotte sur l'eau, s'approche de l'œil de Hor, *jetant des éclairs.* »

c) En arrière, habitants des eaux, adversaires, morts et mortes, ennemis et ennemies, etc. ! Ne levez pas vos faces, habitants des eaux quand Ousirew vous passe en flottant ! Tenez, il flotte à Zedew. Fermez vos bouches, barrez vos gorges ! »

13

a) « En arrière, ennemi, ne lève pas ta face contre celui qui flotte sur l'eau, car c'est Ousirew !

*b*¹) Re passe sur son bâtiment pour qu'il voie les dieux de Kherioha, et les maîtres de douat se tiennent debout, se disposant à te tuer.

*b*²) Si celui dont le visage est formidable attaque Ousirew flottant sur l'eau, l'œil de Hor se trouverait au-dessus de lui, tournerait sa tête en arrière et plongerait [le javelot] dans son dos.

*b*³) Habitants des eaux ! Re fermera vos bouches, Sekhmet barrera vos gorges, Thowt coupera vos langues, et la Vertu Magique aveuglera vos yeux, car ces quatre grands dieux qui protègent Ousirew, prennent en sa protection celui qui flotte sur l'eau et tous les gens et tout le bétail, flottant sur l'eau.

c) « Protégez ceux qui flottent sur l'eau ! »

« Protégez le ciel où siège Re ! »

« Protégez le grand dieu dans [son] cercueil ! »

« Protégez celui qui flotte sur l'eau ! »

Cela se fait entendre bruyamment dans la maison de Neit, se porte puissamment par le grand palais, la bouche du chat le crie haut.

d) Et les déesses regardent autour d'elles.....

14

« Va t'enfuir de par devant moi, ennemi ! Je suis Khnoum, maître de Harwer. Tu éprouveras de souffrances au double en rétribution de ce que tu as commis par devant la face de la grande neuvaine des dieux. Prends garde ! Enfuis-toi devant moi ! Je suis le dieu ! Holà ! Holà ! Est-ce que tu n'entends pas le grand cri [retentissant] dès la nuit le long des bordes de Nedit, le grand cri de tous les dieux et de toutes les déesses, plainte portée contre la violence que tu vas commettre ? Les ennemis du mal sont de tous côtés ! Re formidablement furieux commande que tu sois mis en pièces ! Arrière, ennemi. Holà ! Holà !

15

Je suis Eset. Je suis échappée de la prison où m'a mis mon frère Soutekh. Et voici, le grand dieu, la tête suprême de la vérité et de la justice au ciel et sur la terre, Thowt m'a dit : « Viens ici, déesse Eset, car il est certainement bien écouté [les conseils], et il vit, celui qui est accompagné de quelqu'un. Cache-toi avec ton petit-fils pour qu'il puisse venir chez nous, quand son corps croîtra et toute sa force se développera ! Puis il

sera placé sur le trône de son père et la charge de gouverneur des deux pays lui sera remise. »

Je me suis mise en route le soir, et les sept scorpions me suivaient pour m'aider : Tefen et Befen étaient derrière moi, Mestet et Mestetef étaient *à côté de moi*, Petet, Tsetet et Matet frayaient le chemin à moi. Je leur ai donné des ordres très sévères et mes paroles, ils les ont exaucées. « N'obéissez personne, n'honorez rien qui soit rouge, ne *faites aucune différence entre celui qui est élevé* et celui qui est simple, soyez humbles, tout de suite ! Prenez garde d'accompagner celui qui me cherche, tant que nous ne sommes pas arrivés à Persouï, ville des deux sœurs, au lieu où commencent les marais du delta, jusqu'au bout de la *terre sèche* ! »

Lorsque j'arrivai aux maisons des femmes et des hommes, j'ai remarqué de loin la femme du harem. Elle ferma la porte devant moi, ayant peur de ceux qui m'accompagnaient. A cause de cela, ils délibéraient et rassemblaient leur poison à l'épine du scorpion Tefen.

La servante m'ouvrit sa porte, et lorsque j'entrais dans la maison, Tefen me devança, se glissa sous le vantail de la porte et piqua le fils de la maîtresse. Il y eut un incendie dans la maison de la maîtresse et il n'y a pas eu d'eau pour l'éteindre. Cependant le ciel envoya de la pluie sur la maison de la maîtresse, quoique le temps ne fût pas [favorable] à la pluie et quoiqu'elle ne m'eût pas ouvert. Son cœur était très affligé, car elle ne savait pas si [son fils] vivrait. Elle courait par la ville, se plaignant, mais personne n'est venu à son appel.

Voici que mon cœur prit pitié du petit et d'elle [et je formai le projet] de sauver la vie à l'innocent. Et je l'appelai : « Viens ici chez moi ! Viens ici chez moi ! Tiens, ma bouche apporte de la vie. Je suis la fille, de laquelle il est notoire dans sa ville qu'elle fait périr les reptiles à l'aide de ses formules. Mon père m'éleva de manière que je sois instruite parce que je suis sa fille chérie. »

Puis je mis mes mains sur l'enfant qui s'étouffait, pour lui sauver la vie [et je dis] :

a) « Poison de Tefen, viens ici et écoule-toi vers la terre ! N'entre pas dedans et ne te promène pas [par là] ! Poison de Befen, viens ici et va t'écouler vers la terre ! Je suis Eset, la déesse, la maîtresse de la vertu magique, [magicienne] dont les formules sont puissantes. Tout reptile qui mord, m'obéit. Descends en bas, poison de Mestet ! Ne te hâte pas,

poison de Mestetef ! Ne monte pas en haut, poison de Petet et Tsetet ! Ne bouge pas, poison de Matet ! Tombez en bas bouche de celui qui mord ! Eset la grande sorcière, se tenant debout à la tête des dieux, à laquelle Geb donne sa vertu magique pour expulser le poison, parla. N'aie pas de force ! Arrête ! Retourne ! Enfuis-toi en arrière, poison ; ne monte pas en haut ! »

b) « *Tenez* ! Mes paroles que je vous adresse, ce sont les paroles que prononça hier Re aimant l'oie, qui sortit du sycomore. Moi, je suis toute seule... Regardez les femmes des harems dans leurs maisons ! Soyez humbles sur-le-champ jusqu'à ce que nous soyons parvenus à nous cacher dans les marais du delta ! »

c) « Vive l'enfant, et périsse le poison comme Re vit lorsque le poison périt ! Comme Hor est sain pour sa mère Eset, ainsi soit sain le malade ! »

d) Le feu s'éteignit et le ciel s'éclaira sur mon commandement. La maîtresse vint et m'apporta ses choses ; elle (en) remplit aussi la maison de la servante en rétribution de sa présence d'esprit, parce qu'elle m'a ouvert la porte de sa maison contre la volonté de sa maîtresse qui était de mauvaise humeur et se fâchait *cette* nuit-*là*. Moi, elle m'embrassa sur la bouche quoique son fils fût malade, et m'apporta ses choses en récompense de ce qu'elle ne m'avait pas ouvert elle-même.

e) « Vive l'enfant et périsse le poison ! Comme Hor est sain pour sa mère Eset, ainsi soit sain tout malade ! »

***

Le pain de froment repousse le poison, de sorte que (le poison) fuit, et le henné *roussi* avec de l'ail repousse la brûlure du corps.

16

a) « Eset ! Eset, viens ici chez ton fils Hor ! Toi, dont la bouche est habile, viens ici chez ton fils ! », crient les dieux vers le quartier d'Eset, quand le scorpion pique quelqu'un ou quand le serpent le mord ou quand quelqu'un est attaqué par le *loup*.

b) Alors Eset viendra vêtue d'une robe superbe, les mains levées [et dira] :

c) « Je suis auprès de toi, je suis auprès de toi, mon fils Hor ! Ne crains rien, ne crains rien, fils de la déesse sublime ! Il ne peut rien t'arriver de mal, car la semence de celui qui a créé ce qui est, réside en toi. Tu es le fils de l'*habitant du ciel* qui est sorti des eaux éternelles, tu ne mourras pas par l'ardeur du poison ! Tu es le phénix élevé qui naquit sur la saule dans le palais majestueux du roi à On. Tu es le frère du poisson qui annonce ce qui adviendra, celui qui fut élevé par le chat dans le palais du Neît. Les déesses Reret et Hit protègent ton corps, de sorte que ta tête ne tombera pas entre les mains de celui qui t'attaquerait. Ton corps n'absorbera pas l'ardeur du poison. Tu ne seras pas persécuté sur la terre, tu n'encourras pas la mort sur l'eau. Le serpent qui mord, ne l'emportera pas sur toi, et le lion qui t'approchera ne s'emparera pas de toi, car tu es le fils du dieu superbe sorti de Geb. Tu es Hor ! Le poison ne s'étendra pas dans ton corps ! Tu es le fils du dieu superbe sorti de Geb, — (et le malade, de même). Les quatre dames protègent ton corps ! »

17

a) Il se lève au ciel et il se couche au douat. Son essence est dans le haut palais. Quand il ouvre son œil, la lumière naît ; s'il le ferme, les ténèbres commencent. Le Nil déborde sur son commandement. Les dieux ne connaissent pas son nom.

b) Il dit : « Je suis celui qui éclaire les deux pays, qui repousse les ténèbres, qui se lève tous les jours dans la lumière. Je suis le taureau des montagnes d Orient et le lion des montagnes d Occident, qui parcourt tous les jours le ciel sans être empêché. Je suis venu à l'appel du fils d'Eset. Voilà ! Le serpent aveugle mordit le taureau, et le poison pénétra dans tous les membres de celui qui fut mordu.

c) Sors vers la terre, il ne faut pas qu'il ait été mordu ! Celui qui doit être mordu, ô toi Min, maître de Gebtiew, c'est le fils de la truie blanche d'On ; que celui-là soit mordu ! Min, maître de Gebtiew, donne le souffle à celui qui fut mordu, comme on t'a donné le souffle à toi !

18

Nésatoum, le prophète de Nébwén, fils du prophète de Nébwén, du scribe de l'inondation Anchpsammétique, à qui la maîtresse de maison Tahatnoub avait donné naissance, rénova cette inscription quand il la

trouva en faisant l'inspection du temple d'Ousirew Merwer, que la vie soit sauvée à son nom, que la mort n'atteigne ni lui, ni aucun animal sacré, qu'on donne du souffle au porteur d'Atoum, et que la vie soit sauve à la famille de celui que tous les dieux [aiment]. Que son maître, Ousirew Merwer, prolonge son âge dans la joie et qu'il [lui accorde] de belles funérailles après une grande vieillesse en récompense de ce qu'il a fait pour le temple d'Ousirew Merwer.

19

Hor fut mordu aux champs d'On au nord de Hotep quand sa mère Eset était dans les sièges célestes et apportait de l'eau fraîche à son frère Ousirew. Hor fit aller sa voix vers l'horizon et les habitants de ce lieu-là l'ont entendu. Le portier des portes auprès du tamaris élevé se leva brusquement sur l'appel de Hor et laissa entendre une voix plaintive.....
.....que Hor soit guéri et qu'on lui donne de la vie : « Faites savoir à mon Esdes qui est à.....
..... : « Entre chez le maître de la *création*, qu'il se rende sur-le-champ chez mon fils Hor et qu'il apporte avec lui tout ce qu'il faut pour détruire le poison qui est dans quelque membre de Hor, fils d'Eset, et qui est de même dans quelque membre du malade ! »

20

L'invocation de Hor pour qu'il soit miséricordieux

On peut [la] dire sur l'eau et aussi sur la terre.

a) L'adjuration de Thowt que prononçait ce dieu-ci. « Hommage à toi Hor, fils du dieu ! Hommage à toi héritier, fils de l'héritier ! Hommage à toi taureau, fils du taureau à qui la vache divine donna naissance ! Hommage à toi, Hor, qui a pris origine d'Ousirew à qui la déesse Eset donna naissance ! Je fais la lecture de tes formules magiques, je parle de tes sentences puissantes, je conjure de tes paroles que ton cœur prononça, et de tous les autres charmes qui sortirent de ta bouche, que te confia ton père Geb, que te donna ta mère Nout et que t'enseigna Sa Majesté le dieu de Khem pour qu'ils soient ta protection, et de nouveau qu'ils soient ta protection, qu'ils ferment la bouche de tous les reptiles qui sont au ciel,

sur la terre et dans l'eau, que la vie soit sauve aux gens, que les dieux soient réconciliés et que Re soit célébré par tes prières !

b) Viens ici aujourd'hui chez moi, dépêche-toi vite, tout de suite, toi qui rames au bateau divin, pour que tu repousses d'auprès de moi tous les lions au désert, tous les crocodiles dans le fleuve et toutes les bouches qui mordent dans [leurs] trous ! Fais qu'ils soient pour moi des petites pierres du désert, des morceaux de la cruche cassée hors du village ! Pour l'amour de moi, écarte le poison coulant qui est dans tous les membres du malade ! Sauve celui qui a été mordu ! Saisis tes formules contre [le poison] ! Tiens, on invoque ton nom. Ramasse ta force immédiatement, développe ta vertu magique et sauve pour moi la vie à celui dont la gorge est étranglée, pour que les hommes chantent tes louanges, pour que tu sois loué de.....Tous les dieux t'invoquent, tiens, on prononce ton nom, [le nom] de Hor, maître de la conjuration.

21

« Toi qui es dans le trou ! Toi qui es dans le trou ! Toi qui es près de l'entrée du trou ! Toi qui es sur le chemin ! Toi qui es sur le chemin ! Toi qui es auprès de l'abord donnant sur le chemin ! C'est Merwer qui vient ! Tout homme et tout animal domestique de même est *déguisé* et appartient à On, est le scorpion, appartenant au grand palais. Ne le mordez pas, c'est Re ! Ne lui portez pas de coup, c'est Thowt ! Ne faites pas jaillir sur lui votre poison, c'est Nefertoum ! Tous les reptiles, mâles et femelles, et tous *les loups*, qui mordez de vos bouches et donnez des coups de vos queues, restez éloignés de lui et n'enflammez pas votre ardeur contre lui, car il est le fils d'Ousirew ! Ecoulez-vous, poisons, écoulez-vous. Ecoulez-vous ! Ecoulez-vous ! Je suis Thowt. Je suis venu du ciel pour protéger Hor, pour expulser le poison du scorpion qui est dans un membre quelconque de Hor. »

22

« Tu as ta tête, Hor ! Que la grande couronne lui appartienne pour toujours !

Tu as ton œil, Hor ! Tu es Hor, fils de Geb, maître des deux yeux parmi la neuvaine des dieux !

Tu as ton nez, Hor ! Tu es le Grand Hor, fils de Re !

Tu as tes intestins, Hor ! Grande est ta force quand tu abats les ennemis de ton père !

Tu as tes cuisses, Hor ! Tu te charges de l'emploi de ton père Ousirev. Ptah t'a ouvert ta bouche au jour de ta naissance.

Tu as ta poitrine Hor ! La boule solaire te protège.

Tu as tes yeux Hor ! Ton œil droit est [l'œil] de Show. ton œil gauche est [l'œil] de Tefnet, enfants de Re !

Tu as ton ventre, Hor ! Là se trouvent les enfants des dieux qui n'absorberont pas l'humeur venimeuse du scorpion !

Tu as ta force, Hor ! La force de Soutekh ne peut pas résister à la tienne.

Tu as ton membre, Hor ! Tu es taureau de ta mère et protecteur de ton père qui prend soin de la nourriture de ses enfants chaque jour !

Tu as tes cornes, Hor ! Ta force abattra les ennemis de ton père !

Tu as tes mollets, Hor ! Khnoum t'a créé et Eset t'a mis tes vêtements !

Tu as tes plantes des pieds, Hor ! Les peuples d'archers sont sous les plantes de tes pieds, et tu règnes sur le sud, sur le nord, sur l'est et sur l'ouest, et regardes autour de toi comme Re ! »

Quatre fois. — Celui qui a été mordu, de même.

23

« Bon dieu Sénézém-yeb-Re Sétep-én-Amon, fils de Re Nekht-Har-heb ! La protection des dieux et des déesses est la tienne, et vice-versa ! »

24

« Bon Dieu Sénézém-yeb-Re Sétep-én-Amon, fils de Re Nekht-Har-heb ! Hor, conjurateur, grand dieu, est ta protection, et vice-versa ! »

25

Formule semblable

a) « Ne crains rien, ne crains rien, Bastet, vaillante, meneuse des champs splendides, régnant sur tous les autres dieux ! Il n'est pas possible de te vaincre ! »

b) « Sors par l'effet de ma formule, méchant poison, dans quelque membre que tu te trouves du chat qui a été mordu ! »

26

« Je suis Eset, qui conçus de mon mari et portai le divin Hor dans mon flanc. Au marécage du delta je donnai naissance à Hor, fils d'Ousirew, et je poussai des cris de joie, beaucoup, beaucoup, quand j'aperçus celui qui prendra parti pour son père. Je l'ai caché et tenu à l'abri, ayant peur qu'il pût s'égarer dans la ville (habitée) de la plèbe, craignant le despote. Je passais mon temps à garder ce garçon et à veiller à ses besoins.

Autrefois, je suis venu voulant embrasser Hor et je le trouvai, le bon Hor, l'enfant doré sans raison, l'enfant sans père, arrosant la terre des larmes de ses yeux et de la salive de sa bouche. Son corps était las, son cœur était languissant, et les veines de son corps ne battaient pas. Je m'écriai : « Moi, — moi — ! » Mais j'étais trop embarrassée pour pouvoir parler. Mes seins étaient inondés [de douleur], mon ventre était *vide*, et ma bouche soupirait [en vain] après sa capacité [*de parler*]. Mon cœur aspirait à lui porter secours à cet enfant très malheureux, sans raison à le défendre....., à le délivrer de son abandon, de sa peur et de son angoisse. Qu'ils viennent à mon appel mon père de douat, ma mère de l'empire d'Occident, mon grand frère du cercueil ! Qu'il invente [comment anéantir] les ennemis, comment écarter celui dont le cœur est en fureur contre moi, très faible dans ma maison !

J'avais appelé les gens pour qu'ils prissent pitié de moi, j'avais appelé les habitants des marais pour qu'ils allassent aussitôt chez moi. Elles vinrent chez moi de leurs maisons les servantes, elles accoururent à mon appel et se plaignirent, elles aussi, car mon malheur était très, très grand. Mais il n'y avait personne parmi eux dont la bouche fût habile, tous ne faisaient que se plaindre, et personne ne savait comment sauver la vie.

Voici, la femme est venue chez moi, connue dans sa ville, jouissant d'une grande considération dans son pays. Elle vint chez moi ; sa bouche apportait la vie, et son cœur était rempli de ses expériences : « Ne crains rien, ne crains rien, mon fils Hor ! Ne cède pas à la défaillance, mère divine de l'enfant, [toi] qui conçus de la semence de ton frère ! Les broussailles où l'ennemi n'entrera pas, te cachent. La vertu magique d'Atoum, père

des dieux qui [siège] au ciel, stimule ta vie ! Soutekh n'entrera pas dans ce pays-ci, il n'entrera pas aux marais du delta, dans la demeure de Hor, provenant de la semence du frère de Soutekh, et les compagnons de Soutekh n'y entreront jamais. *Le secours viendra aujourd'hui même*, et Hor vivra pour sa mère ! A coup sûr, le scorpion l'aurait piqué, le reptile meurtrier l'aurait blessé ! »

Je mis mon nez à sa bouche et je perçus l'odeur de celui qui (gît) dans son cercueil ; j'ouvris la plaie de l'héritier divin et j'y trouvai du poisson. Je le saisis vite entre mes bras et je le secouai, comme sont secoués les poissons placés sur des charbons [ardents], et je criai : « C'est Hor qui est piqué, ô Re, il est piqué ton fils, l'héritier de ton héritier, qui a reçu l'héritage de Show. Il est piqué Hor, jeune homme..... du palais princier ! Il est piqué le bon fils doré sans raison, qui n'a pas de père, c'est Hor à qui on a porté un coup, fils de Wennofer, à qui donna naissance celle qui pleure ! C'est Hor qui est piqué, l'innocent, le cadet parmi les dieux ! C'est Hor qui est piqué, aux besoins duquel je veillais, le regardant, qui défendra son père ! C'est Hor qui est piqué, mystérieux, qui éprouva de la peur déjà le temps où il était au corps de sa mère ! C'est Hor qui est piqué, lui que je gardais et surveillais, pour qui je voulais vivre ! Ce garçon, sans raison, fut assailli auprès de l'eau, *quoique* ses nourriciers l'eussent mis à l'abri !

Voici, Nebthet est venue chez lui pleurant à ce point que ses plaintes retentissaient à travers les marais, mais Selket [demanda] : « Qu'est-ce ? Qu'est-il advenu à Hor, fils d'Eset ? Prie le ciel que l'équipage de Re cesse de ramer, de sorte que le bateau de Re ne manque pas le fils de Hor ! »

J'ai déjà envoyé mes prières vers le ciel et j'ai crié vers les nacelles des millions d'années. La boule solaire s'arrêta après mon intervention et ne bougea pas. Vint Thowt, armé de sa vertu magique, apportant le grand ordre du vainqueur : « Qu'est-ce ? Qu'est-ce, Eset, déesse sublime, à la bouche habile ? Rien de mal ne peut donc atteindre le fils Hor dont la protection est la nacelle de Re. Je viens aujourd'hui du bateau de la boule solaire, de son lieu d'hier. Il fait sombre et la lumière sera étouffée jusqu'à ce que Hor recouvre la santé pour sa mère Eset, et de même tout homme piqué ! »

Voici, j'ai dit : « Thowt ! Elevé est ton cœur qui décide de ce qui s'accorde avec tes desseins. Viens-tu, armé de ta vertu magique, portant

le grand ordre du vainqueur ? Tiens, Hor est tourmenté par le poison. C'est son second malheur, la mort très lente. O, puisse-t-il *recouvrer sa santé* pour sa mère ! Je n'ai pas vu ce qui l'attend et j'étais contente *d'abord*. Je me suis hâtée de fournir à Hor de la nourriture, il était couché à terre, et de ce jour-là que je l'ai saisi, je soupirais après celui qui enchaîne les esprits, à qui appartient l'enfant négligé. »

« Ne crains rien, ne crains rien, déesse Eset ! Ne te plains pas, Nebthet ! Je suis venu du ciel et j'apporte *secours* pour que l'enfant soit ressuscité à sa mère. »

a) « Mon fils Hor ! Ton cœur est fort, il ne se fatiguera pas de l'ardeur !

Hor est protégé de celui qui siège la boule solaire, dont les yeux brillants sont les lanternes pour les deux pays, et celui qui fut piqué, de même.

Hor est protégé du plus vieux dieu céleste, qui règne sur ce qui est et sur ce qui n'est pas, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé du nain élevé qui parcourt sur la brune tous les deux pays, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé, de nuit, du lion venant des montagnes d'Orient, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé du grand bélier caché qui flâne ayant ses yeux à son front, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé du faucon qui est assis au ciel, sur la terre et dans le douat, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé du scarabée élevé volant par le ciel, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé du cadavre mystérieux dans son enveloppe, dans son cercueil, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé *des habitants* du douat, *examinant* le mystère, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé du phénix divin qui est assis, ayant ses yeux à son front, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé de lui-même quand il se réfugie auprès de sa mère Eset qui est sa protectrice.

Hor est protégé de ses mères nourricières quand il s'en va dans les cantons, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé de la plainte de sa mère quand il est *abandonné* de ses frères (dieux), et celui qui fut piqué, est protégé de même.

Hor est protégé de son nom, quand son cœur est *affligé*, les dieux le *calment*, et celui qui fut piqué, est protégé de même.

b) Eveille-toi, Hor ! Forte est ta protection, le cœur de la mère te refera et les paroles prononcées pour toi te réconforteront le cœur et calmeront celui qui serait affligé !

Réjouissez-vous, habitants du ciel, de Hor, protecteur de son père !

c) Ecoule-toi, poison ! Tiens, la bouche de Re te conjure ! La langue du grand dieu te repousse !

d) Le bateau solaire demeure en place et la boule solaire ne quittera pas en flottant son lieu d'hier jusqu'à ce que Hor recouvre la santé pour sa mère Eset, et de même jusqu'à ce que le malade ne recouvre la santé pour sa mère.

Atterrissez et continuez votre voyage de [nouveau,] flottez, rameurs célestes, écartez les blocs barrant [le chemin à] Khem, dès que Hor recouvrera la santé pour sa mère, et de même, quand le malade recouvrera la santé pour sa mère.

e) Que le mal, poursuivant le bateau, passe, que sa détention d'hier finisse dès que Hor recouvrera la santé pour sa mère Eset, et de même, dès que celui qui fut piqué recouvrera la santé pour sa mère.

Que le manque accable l'ennemi, que le temps ne *s'arrête* pas, que l'assemblée ne voie [que l'] ombre, quand Hor recouvre la santé pour sa mère et celui qui fut piqué, de même !

f) Ecoule-toi à terre, poison, que se réjouissent les cœurs de ceux autour desquels tourne le soleil ! Je suis Thowt, aîné de Re, qu'Atoum et la neuvaine des dieux envoyaient afin que Hor recouvrât la santé pour sa mère Eset, et de même, que recouvrât sa santé celui qui fut piqué !

g) Hor ! Hor ! Ton esprit t'a sauvé, ton essence t'a sauvé. Le poison périt, son ardeur a été repoussée, car le fils de la dame élevée en fut atteint. Rentrez chez vous ! Hor vit pour sa mère, et celui qui fut piqué, de même ! »

h) Puis je dis : « Penche ton visage vers les habitants des marais et vers les mères nourricières de Pe et de Dep ! Ils ont beaucoup, beaucoup contribué à ce que l'enfant fût guéri pour sa mère, et de même, que

fût guéri celui qui fut piqué. Ne permets pas qu'on me reconnaisse aux marais dans cette malheureuse qui fus en leur ville ! »

Et le grand dieu dit aux habitants des marais : « O nourriciers de Dep ! Vous avez contribué de vos mains et vous avez travaillé de vos mains pour le Grand qui sortit des [marais]. Déplorez la nacelle solaire du soir, pour que la nacelle solaire du matin aborde ! Hor est à vous ! Vous avez ramené la vie et annoncé qu'il vit. Je permettrai que l'équipage de la nacelle solaire du soir se réjouisse et l'armement se mettra de nouveau à ramer, car Hor vit pour sa mère Eset et de même, celui qui fut piqué vit pour sa mère. Le poison est impuissant, et il mérite donc d'être loué celui qui exécuta ce fait remarquable fort à propos, ayant empêché la *triste nouvelle*.

Va te réjouir, Re-Hor, siégeant à l'horizon ! On a rendu la vie à ton fils. Ce garçon que la mort chercha de ses yeux, trouble les chemins de ceux qui agissent en ennemi contre lui. Re au ciel prend soin de lui, son père le surveille, et la vertu magique de sa mère le protège, en l'entourant de ce qu'il désire, et imposant aux gens le respect de lui.

Je me suis hâté, ayant été envoyé afin de [guérir Hor pour sa mère] Eset, et de même, afin de guérir celui qui fut piqué. Les trous sont barrés, et les bords des chemins sont privés de ceux qui repoussent la vie, afin que Hor vive et soit sain pour sa mère Eset.

LE LIVRE DU DRAGON APOP

Le Livre du dragon Apop est un des textes du papyrus hiératique de Bremmer-Rhind en possession du Musée Britannique, n° 10.188. Une reproduction phototypique parfaite en a été publiée par M. E.-A.-W. Budge, dans *Facsimiles of Egyptian hieratic papyri in the British Museum*, London, 1910 ; le Livre d'Apop est reproduit aux tabl. VIII-XVIII. La transcription hiéroglyphique de ce texte hiératique que nous donne M. Budge n'est pas toujours correcte, et sa traduction n'est pas meilleure que ses autres. Aussi M. G. Roeder a traduit certaines parties de ce texte dans ses *Urkunden zur Religion des alten Ægypten*; ses traductions certes sont, bonnes, mais incomplètes.

Ce Livre du dragon Apop fut écrit pour Esmin, fils de Petémnéstewet Shénténtakhet quand le roi Alexandre, fils d'Alexandre, eut douze ans, c'est-à-dire en 312-311 av. J.-C.

1/1

Le commencement du livre traitant de la victoire sur Apop, ennemi de Re et ennemi du roi victorieux — qu'il vive, soit sain et heureux ! — écrit pour le temple d'Amon-Re, maître des trônes des deux pays, chef d'Opeteswet, pour l'usage journalier.

I. — 1/2-1/5

Formule pour cracher sur Apop

A dire quand on crache sur Apop quatre fois. Cette [formule] est pour Re et pour son esprit ; cette [formule] est [aussi] pour le roi et pour son esprit.

1. « Il vient Re, le fort,
il vient Re, le puissant,
il vient Re, le sublime,
il vient Re, le pourvu de tout,

il vient Re, avec des cris de joie,
il vient Re, dans la beauté et bonté,
il vient Re, comme roi de la Haute-Egypte,
il vient Re, comme roi de la Basse-Egypte,
il vient Re, le joyeux,
il vient Re, le victorieux.

2. Viens ici chez le roi — qu'il vive, soit sain et heureux! — et extirpe tous ses ennemis comme il abat Apop pour toi, met à mort, pour toi, celui qui est méchant, chante les louanges de ton pouvoir, et t'invoque, quand tu apparais en quel endroit que ce soit, sortant dans la lumière pour lui, car il abat tous ses ennemis chaque jour. »

II. — 1/5-1/9

Formule pour écraser Apop du pied gauche

A dire :

1. « Lève-toi, Re, et abats tes ennemis ! Répands de la lumière, Re, tes ennemis gisent ici ! Tiens, le roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — abas tous tes ennemis ! Re, va abattre [maintenant] à ton tour tous ses ennemis, vivants et morts ! »

2. « Tiens, Apop ! » Re l'emporta sur toi ! Ses flammes sont furieuses contre toi, l'emportent sur toi, leur ardeur te frappe, leur feu tombe sur tous les ennemis de Re. (Quatre fois.) Leur feu tombe [aussi] sur tous les ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! »

3. « Re, va vaincre ton ennemi et va parcourir, Re, ton horizon ! L'équipage de la nacelle vespérale te loue, l'armement de ton bateau t'entoure de ses cris de joie, et tu repars gaîment dans la nacelle matinale. Hommage à toi, Re-Hor, siégeant à l'horizon ! » (Quatre fois.)

III. — 1/9-1/17

Formule pour saisir le javelot quand on se dispose à donner un coup à Apop

A dire :

1. « Hor saisit son javelot de fer et cassa les têtes des ennemis de Re. Hor saisit son javelot de fer et cassa les têtes des ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! »

2. « Tiens, Re ! Hor saisit son javelot de fer et cassa les têtes des ennemis qui furent devant son bateau. Lève-toi, Re ! Tes ennemis sont punis, Apop est mis en morceaux, les alliés de celui qui est méchant, tombèrent. »

« Lève-toi, roi ! Tes ennemis sont punis, ton adversaire est mis en morceaux et ses alliés tombèrent. »

« Viens ici, Re ! Ceux qui résident dans leurs sièges divins, t'accompagnent et célèbrent ta beauté, quand tu te lèves et luis. Tes ennemis n'existent [plus] ! Tes formules magiques sont ta protection. Le roi te glorifie, ô Re, et enfonce son javelot dans Apop, il saisit le feu et l'embrase. Il fait périr ainsi le cadavre de son ennemi. »

« Le feu s'empare de toi, l'ardeur te saisit [ennemi de Re] ! »

« Le feu s'empare de vous, ennemis de roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — et vous consume ! »

« Lève-toi, Re ! Tes adversaires sont anéantis. Apop est brûlé par le feu, de sorte qu'il se mord dans son dos. Holà ! Apop est en flammes ! Re a le vent favorable. La joie s'empare de son équipage, et les habitants de l'horizon jubilent quand ils le voient. Re a battu ses ennemis, le feu a vaincu Apop et Celui qui mugit et Celui qui est méchant, et ils n'existent plus. En repos ! En repos ! »

3. « Re-Hor résidant à l'horizon, penche ton beau et bon visage sur le roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — et anéantis-lui tous ses ennemis, car il honore Re en effet ! »

4. « Comme Re a remporté la victoire sur Apop (quatre fois), ainsi le roi a remporté la victoire sur ses ennemis ! » (Quatre fois.)

IV. — 1/17-1/20

Formule pour enchaîner Apop

A dire :

« Qu'on enchaîne ceux-là qui doivent être enchaînés ! Qu'on enchaîne Apop, ennemi de Re ! »

« Ignores-tu ce qu'entreprend Apop contre toi ? Défends-toi et ne t'enfuis pas ! Quand son heure viendra, il se blessera lui-même et Setket [s'enfoncera dans] sa gorge ! »

« Prenez garde vous qui devez être enchaînés! Hor vous enchaînera,

Re vous liera. Vous ne pourrez pas cohabiter, vous ne pourrez assouvir vous-mêmes votre convoitise. Vous n'échapperez pas aux doigts de Re ! Il vous punira, Hor dont le front porte deux yeux vous enchaînera. »

V. — 1/20-1/23

Formule pour saisir le couteau destiné à percer Apop

Dire :

« Ramasse toutes tes forces, ramasse toutes tes forces, jeune homme ! Abats de ton couteau l'ennemi de Re ! »

« Ramasse toutes tes forces, ramasse toutes tes forces, jeune homme ! Abats de ton couteau l'ennemi du roi ! »

« Vos têtes, ennemis, et ta tête, Apop, seront *secrètement* coupées de son couteau. »

« Sepdet, embrase le feu ! »

« Asbit, [procure] des lanternes au firmament ! »

« Abattez de vos couteaux celui qui est méchant ! Tranchez de vos couteaux *celui qui a été foulé !* »

« Vous êtes coupés [ennemis de Re] de vos crimes, vous êtes coupés de ce que vous avez commis. On vous a convaincus, et vous êtes punis de crimes que vous avez commis. Re remporte la victoire sur vous, Hor vous taille en pièces ! »

VI. — 1/24-2/1

Formule pour jeter du feu sur Apop

Dire :

« Le feu s'empare de toi, Apop, ennemi de Re ! L'œil de Re triomphe de toi et aussi de ton âme et de ton ombre, Apop ! »

« Comme l'ardeur de l'œil de Hor consume l'ennemi de Re, qu'ainsi l'ardeur de l'œil de Hor consume tous les ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — vivants ou morts ! »

VII. — 2/1-2/4

Quelle formule magique il faut dire quand on jette Apop dans le feu

Dire :

« Tu reconnais, Apop, que tu es arrivé à ton terme ! Tourne-toi pour t'enfuir et fuis, ennemi de Re ! Prends la fuite ! Tombe et péris ! »

Je t'ai mis en fuite et je t'ai taillé en pièces.

Re a remporté la victoire sur toi, Apop ! (Quatre fois.)

Tu reconnais, Apop ! (Quatre fois.)

Arrière, ennemi, péris ! Je règlerai mes comptes avec toi ; je te ferai périr, je ferai du feu de toi ! Le mal périra quand tu auras péri.

Tu reconnais, Apop, que tu es arrivé à ton terme ! Tu n'existeras pas ! [Le mal] finira quand tu auras péri. Péris ! Essuie ta perte !

Je te ferai périr, Apop, ennemi de Re !

Re remportera la victoire sur toi ! (Quatre fois.)

Le roi remportera la victoire sur ses ennemis ! (Quatre fois.)

II *b*. — 2/5-2/6

Quand tu fouleras de ton pied gauche Apop par quatre fois, tu diras, les mains tendues vers la face de Re quand il se lève :

« Re remporte la victoire sur toi, Apop ! » (Quatre fois.)

« Re remporte en effet la victoire sur toi ! »

« Apop est perdu. »

(*Instruction sur I-VII.* — 2/6-2/16)

1° Il faut dire ces formules sur Apop esquissé, en la couleur verte sur une feuille neuve de papyrus. Outre cela fabriquer Apop en cire *pétrie* et écrire sur lui, avec de la couleur verte, son nom. Puis le jeter dans le feu et en faire du feu le matin, quand Re entreprend [son] voyage [quotidien], et de même à midi et le soir, quand Re va se reposer dans le pays de vie, puis vers six heures de la nuit et vers huit heures du jour quand le soir tombe, et à toute heure de jour et de nuit les jours de fête ; le premier jour du mois lunaire, le six et le quinze du mois lunaire, et de même tous les jours.

2° L'anéantissement effectif d'Apop, ennemi de Re, pendant l'orage, quand Re doit luire.

[Accomplis] l'anéantissement effectif d'Apop en le faisant brûler par le feu de paille. Puis jette ses restes dans un pot avec l'urine et le mets dans le feu.

Tu feras de même vers six heures de la nuit et vers huit heures du jour. Mets Apop dans le feu, [mais auparavant] crache sur lui très souvent au commencement de toute heure de jour jusqu'à la tombée de la nuit.

A l'approche de six heures du jour, tu jeteras Apop dans le feu après avoir craché sur lui et après l'avoir écrasé du pied gauche. De la sorte on repoussera Celui qui mugit et Celui dont le visage est puant.

Tu feras de même aussi vers huit heures de jour ; de la sorte sera repoussé Apop, et il n'attaquera plus ton bateau.

Tu feras de même aussi quand l'orage va se *déchaîner* au ciel d'Orient et quand Re va se reposer dans le pays de vie, de sorte que rien de rouge ne puisse survenir au ciel d'Orient.

Tu feras de même aussi très souvent, afin que des nuages orageux ne surviennent pas au ciel et que la foudre ne se produise pas.

Tu feras de même aussi très souvent contre les nuages, afin que la boule solaire luise.

3° C'est l'anéantissement effectif d'Apop. Il est utile à celui qui est sur la terre et il lui sera utile aussi dans l'empire d'Occident ; cet homme-là obtiendra les dignités de son chef.

4° C'est un salut effectif contre toutes choses mauvaises et malignes. Je l'ai vu, parce que cela m'est arrivé.

VIII. — 3/21-5/7

Le second livre de l'anéantissement d'Apop, ennemi de Re

1° « Tombez sur vos faces, ennemis de Re, tous les antagonistes et adversaires et enfants des sbires, scélérats et vous, ennemis sans noms, et damnés pour lesquels est préparé le lieu de la perte ! On a ordonné de mettre en pièces les misérables scélérats, ennemis et antagonistes, et de les *faire périr*. Tombez ! Tombez ! L'heure de Re [est venue], il va vous faire périr. Tombez ! Il abattra vos têtes. [Tombez] sur vos faces ! Il vous fera périr, il vous mettra en pièces ! Votre perte s'achèvera, vous serez anéantis, vous, sans noms, et vous n'existerez pas. Vous n'existerez pas ! Vous n'existerez pas ; vos têtes seront exterminées, vos cous écrasés, vos échines mises en pièces. On vous fera tomber en désastre, on vous mettra en pièces !

2° Tombez par devant l'œil de Hor ! Sa flamme est prête contre vous, son ardeur s'emparera de vous. L'œil de Hor se lève, luisant contre vous ! Sa force vous vaincra ! La force de son œil vous vaincra, et vous avalera ! Il vous détruira en son nom : « La flamme dévorante ». Il vous vaincra en son nom : « Sekhmet ». Vous tomberez dans son ardeur, et quand ses flammes tomberont, une [nouvelle] flamme se lèvera de son ardeur et vous anéantira entièrement. O perte ! O perte ! Le feu surviendra, ennemis de Re et adversaires de Hor, contre vos âmes, contre vos corps morts, contre vos ombres ! Le feu surviendra et vous fera bouillir, la flamme [surviendra] et vous fera cuire, l'ardeur [surviendra] et vous brûlera, la chaleur brûlante [surviendra] et vous incendiera, vous absorbera, vous consumera ; fera périr vos âmes, détruira [vos corps morts] et brûlera vos ombres. Votre perte s'achèvera. Vous serez exterminés. Vous serez vaincus, vous serez mis en pièces, vous serez tranchés et on vous livrera aux flammes de l'immense feu brûlant. Son ardeur consumera vos âmes, son ardeur extirpera vos cadavres. Il vous atteindra de sa grande ardeur. Il vous coupera de ses couteaux, il vous sciera de ses scies, il vous brûlera de son ardeur, il vous incendiera de sa chaleur brûlante, il vous consumera de son ardeur ; ..... il fera du feu de vous en son nom « Feu », il vous brûlera en son nom « Grande ardeur ». Vous tomberez au pouvoir de ses flammes, armées de langues de feu..... .....et elles rassasieront leur lumière de vos âmes. Vous tomberez, on vous fera tomber, vous serez vaincus. Vous tomberez aux mains de Re, vous tomberez aux mains de l'assaillant à son heure. Vous achèverez votre fin pour lui. Il vous abattra, il vous extirpera, il vous mettra en pièces, il vous anéantira, il vous fera périr et exterminera votre nom et fera périr vos âmes ; il vous écrasera, il vous étouffera, il vous extirpera. Il vous abattra et vous tomberez dans les flammes qui vous anéantiront, de sorte que vous n'existerez plus. Ainsi s'achèvera votre fin. Vous disparaîtrez, et aussi vos âmes disparaîtront ; vous disparaîtrez,

et aussi vos cadavres disparaîtront ; vous disparaîtrez, et aussi vos ombres disparaîtront. Vous disparaîtrez et n'existerez pas, ni vos âmes n'existeront pas ; vous n'existerez pas, ni vos cadavres n'existeront ; vous n'existerez pas, ni vos ombres n'existeront. Vous n'existerez pas, ni votre vie n'existera. Il ne sera pas possible de vous sauver, vos têtes ne seront pas unies avec vos corps.

3° Mettez-vous en fuite, ennemis ! Fuyez : que Thowt ne vous fasse pas périr de ses formules magiques. Le grand dieu est plus fort que vous ! Il vous mettra en prison et fera se produire ce que vous ne désirez pas. Le feu jaillira de sa bouche sur vous, et vous brûlerez entièrement ennemis ! Que Thowt ne vous fasse pas périr de sa vertu magique ! Il vous abattra, il vous mettra en pièces, il vous extirpera et vous livrera aux flammes que jette l'œil de Hor, et ceux-ci vous consumeront entièrement. [L'œil de Hor] vous fera périr de sa grande ardeur et personne ne l'en pourrait empêcher à l'heure où il le désirera, en son nom « Merti ». C'est par lui que vous périrez. Fuyez-le, fuyez-le ! Fuyez-le, tous les ennemis de Re et tous les ennemis de Hor, ou il vous extirpera ! Fuyez-le, ou il vous exterminera ! Vous ne cohabiterez pas ni vous-mêmes n'assouvirez vos convoitises à jamais et à toujours !

4° Re fait que la vérité remporte la victoire sur vous, Apop et enfants des sbires, chefs de l'insurrection ! Comme Re remporte la victoire sur ses ennemis (quatre fois), comme Hor remporte la victoire sur ses ennemis (quatre fois), comme Ousirew, chef de l'empire d'Occident, remporte la victoire sur ses ennemis (quatre fois), ainsi le roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — remporte la victoire sur ses ennemis. (Quatre fois.)

5° J'ai abattu Apop et les ennemis, la tortue, le méchant et les enfants des insurgés dans tous leurs sièges et aussi à toutes les autres places où ils avaient été.

J'ai abattu tous les ennemis de Re dans tous leurs sièges et à toutes les autres places où ils avaient été.

J'ai abattu tous les ennemis de Hor dans tous leurs sièges et à toutes les autres places où ils avaient été.

J'ai abattu tous les ennemis de Amon-Re, maître du trône des deux pays, chef d'Opeteswet, dans tous leurs sièges et à toutes les places où ils avaient été.

J'ai abattu tous les ennemis de Ptah, siégeant au sud de son mur, maître « de la Vie des deux pays », dans tous leurs sièges et à toutes les places où ils avaient été.

Comme auparavant : tous les ennemis d'Atoum,
et de même : tous les ennemis de Thowt, maître de Khmoun,
tous les ennemis de Youssas, maîtresse.....,
Hathor, maîtresse....., de l'ombre d'Atoum,
tous les ennemis de Hor-Khentekhtey, maître de Kemwer,
tous les ennemis de Khaît qui habille les dieux,
tous les ennemis de Bastet, grande maîtresse de Bast,
tous les ennemis d'Ousirew, maître de Zed,
tous les ennemis du Bélier, maître de Zedet, grand dieu, [l'âme] vivante de Re.

J'ai abattu les ennemis d'Enhouret,
de Show,
de Geb,
du vaillant Hor,
tous les ennemis d'Amon-Re, maître de Smabehdet,
tous les ennemis d'Anoup, maître de Siowt,
tous les ennemis de Hor, maître du district d'Orient,
tous les ennemis de Hor Merti, maître de Sheden,
tous les ennemis de Hor.....,
tous les ennemis de Hor qui a uni tous les deux pays, maître.....
tous les ennemis de Hor de Pe, de Wezet de Dep,
tous les ennemis de Harwer, maître de la Haute-Egypte,
dans tous leurs sièges et à toutes les autres places où ils avaient été.

J'ai abattu tous les ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — dans tous leurs sièges et à toutes les autres places où ils avaient été.

(L'instruction à VIII)

1° Dire d'un homme chaste et purifié

2° Ecris les noms de tous les ennemis de Re et de tous les ennemis de roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — morts ou vivants et aussi [les noms] de tous ceux qui lui sont suspects, même avec les noms de leurs pères et de leurs mères et de leurs enfants .....

avec de la couleur verte sur une feuille neuve de papyrus, et grave leurs noms aussi dans leurs corps, fabriqués en cire.

3° Puis lie les avec une plume de pigeon noir, crache sur eux, foule les du pied gauche et perce les d'un javelot dont la pointe est en pierre à feu. Ensuite jette les au feu dans un four de forgeron, et fais brûler à part le nom d'Apop dans de la paille en feu quand Re entreprend [son] voyage [quotidien], quand Re se tient debout [au milieu de sa route], quand Re va se reposer dans le pays de vie, vers une heure du jour et de la nuit, dès deux heures de la nuit jusqu'à trois heures de la nuit, quand le jour commence à poindre, et de même à toute l'heure de nuit et à toute l'heure de jour pendant les fêtes de la nouvelle lune, le six du mois, le quinze du mois et de même le premier du mois.

4° C'est une défaite effective des ennemis de Re et une défaite effective d'Apop, servant à abattre les ennemis de Re.

On se sert de ce livre-ci de la manière décrite pendant le passage en barque pour vaincre les ennemis de Re et tous les ennemis de Hor Merty à Yetpega.

5° Il est, en vérité, avantageux à chaque homme de lire ce livre d'innombrables fois par devant ce dieu majestueux.

IX. — 5/21-7/20

Livre relatif à la connaissance de l'essence de Re et à la victoire sur Apop

A dire :

1° Quand le maître de l'univers se leva, il a dit : « J'ai pris naissance comme Kheprer. Ce n'est qu'après moi qu'ont pris naissance ceux qui sont nés. Tous les êtres n'ont pris naissance qu'après moi. Nombreux sont les êtres sortis de ma bouche, quand le ciel n'existait pas encore, quand la terre n'existait pas encore, quand les serpents et les vers n'avaient pas été encore créés à cette place-ci, et j'avais commandé à ces [êtres] qui avaient vécu oisivement aux eaux éternelles.

Je n'ai pas trouvé le lieu où je pourrais me placer. Alors je conçus l'intention en mon cœur, je jetai de nouveaux fondements et je créai tous les êtres quand j'étais encore tout seul, avant d'avoir craché Show, avant d'avoir craché Tefnet, quand il n'y avait encore personne qui fût avec moi. Je créai les fondements dans mon cœur, et plusieurs apparitions des êtres en êtres des enfants et en êtres de leurs enfants ont pris naissance. J'ai laissé tomber ma semence dans ma main, après m'avoir embrasé de mon ombre ; j'ai versé [ma semence] dans ma propre bouche, et puis je crachai Show et je crachai Tefnet. Mon père Noun les *envoya loin d'ici*, et mon œil [pérégrina] après eux jusqu'aux deux extrémités, quand ils m'eurent abandonné.

Quand j'ai pris naissance, j'étais le dieu moi seul, et *nous étions* trois dieux, quand je me suis établi sur cette terre-ci. Show et Tefnet poussèrent des cris de joie aux eaux éternelles où ils ont été, et ils m'ont apporté avec eux mon œil. Quand j'unis mes membres, j'ai pleuré sur eux, et c'est ainsi qu'ont pris naissance les gens de larmes qui sortirent de mon œil.

Mais mon œil se courrouça contre moi quand il fut de retour et vit que j'avais mis un autre à sa place. Mais je l'ai paré de la lumière et je l'ai élevé en le mettant à mon front ; quand il est devenu [ainsi] souverain de tout ce pays, le courroux tomba de lui [et tomba] aux racines des plantes, car je lui ai remplacé ce dont il fut frustré. Et j'ai fait pousser des racines, et j'ai créé tous les vers et tout ce qui prit naissance d'eux.

Show et Tefnet engendrèrent [Geb] et Nout, et Geb et Nout engendrèrent Ousirew, Hor, ayant au front tous les deux yeux, Soutekh, Eset et Nebthet, l'un après l'autre ; et leurs enfants sont alors nombreux dans ce pays-ci.

2° Le magicien *conjurant* est l'esprit des vertus magiques, envoyé par moi pour extirper mes ennemis par des formules magiques.

3° J'ai envoyé ces dieux-ci qui ont pris naissance de mes membres, afin qu'ils vainquissent ce méchant ennemi. Qu'Apop tombe en proie au feu, que le couteau se trouve dans sa tête, qu'on lui coupe les oreilles, que son nom n'existe pas en ce pays-ci !

J'ai envoyé le désastre afin qu'il l'attaque. Je fais périr ses os et j'extirpe son âme tous les jours. Je découpe des vertèbres de son dos, je *gratte* au couteau la graisse de sa chair et je l'écorche. On l'a jeté au feu qui s'empare de lui en son nom Sekhmet, et *se réjouit* de lui en son nom « l'œil divin ». L'ennemi est en feu, on fait périr son âme, on fait brûler ses os, on jette ses membres dans le feu.

Hor se mit en route contre lui avec son javelot de trente coudées, et ce javelot de fer a tailladé, son corps comme s'il n'avait point existé.

Détourné fut le temps de sa fureur, et il fut contraint à vomir de sa gorge. On l'a gardé, lié, enchaîné ; un lion bicéphale lui a dérobé sa force et moi, j'ai séparé ses membres de ses os, j'ai brisé ses jambes, j'ai mis ses mains en pièces, j'ai fermé sa bouche et ses lèvres, j'ai arraché ses dents, j'ai coupé sa langue dans son gosier, je lui ai pris la parole, j'ai aveuglé ses yeux, je lui ai pris sa faculté d'entendre, j'ai pris son corps de sa place et j'ai mis sa place et son siège de différents côtés comme s'ils n'avaient jamais existé. Son nom n'existe pas, ses enfants n'existent pas. Il n'existe plus, ni ses partisans n'existent. Il n'existe pas, ni son parti n'existe. Il n'existe, ni ses héritiers n'existent. Son œuf ne croît pas, sa semence *ne se lève pas* (et inversement). Son âme n'existe pas, ni son cadavre, ni son esprit, ni son ombre, ni sa vertu magique n'existent ; ses os n'existent pas, ni sa peau n'existe. Il est tombé abattu ; il n'existe pas ! Les yeux ardents de Hor l'ont jeté aux mains des chefs, des bourreaux, [qui l'attendaient] avec des couteaux et ceux-ci ont achevé sur lui leur activité habituelle. Il est tombé en proie au désastre fatal que j'envoie sur lui et sur son essence tous les jours. Son visage est percé d'un couteau et sa tête est tout à fait découpée de son tronc. Sekhmet prit son cœur, le jeta au feu devant elle, et envoya sur lui les langues ardentes de ses flammes en son nom : « *La force de feu* ». Son ardeur s'en accrut. Elle arracha son âme de son cadavre, elle s'en empara en son nom « Sekhmet » et s'en réjouit en son nom : « L'œil divin lumineux ». Le feu avala son cœur et le souffle ardent de sa bouche le digéra. Wezet envahit le lieu de sa débâcle, de la sorte qu'il ne saurait échapper à jamais et pour toujours. Les gardiens le gardent, ils mettent en pièces son âme, son cadavre, son ombre, son esprit et sa vertu magique ; ils enlèvent son cœur de sa place et exterminent son nom. Il tomba et n'existe plus, ainsi que je l'ai ordonné. Il est anéanti, anéantie est son âme. Son siège n'existe pas, sa place n'existe pas. Les archers de Show le traînent dans la salle à manger aux colonnes, et Pakhet le remet à sa langue qui a bien pris ses précautions. Elle le fait périr au moment de sa fureur agressive, et Sekhmet le remet aux langues ardentes de sa bouche. Son cœur tombe sous le couteau ; il est aveugle. Il tombe abattu.

4° C'est Re lui-même qui l'abat. Re remporte la victoire sur Apop par devant la grande neuvaine des dieux ; le couteau reste enfoncé dans sa tête par devant Re tous les jours. Les dieux méridionaux l'abattent,

les dieux septentrionaux l'abattent, les dieux occidentaux l'abattent, les dieux orientaux l'abattent. Orion l'enchaîne au ciel méridional, la Grande Ourse le lie au ciel septentrional ; ceux qui siègent aux étoiles le lient. Les flammes le saisissent, le feu le consume, il détruit ses os et ses cheveux, il fait du feu de ses membres, il brûle sa peau. Il tombe entre les mains des dieux. Son nom n'est pas sur les lèvres des gens, son souvenir n'est pas au cœur des dieux. On a craché sur sa face. Où est celui qui se souviendrait de lui ?

Re l'a fait périr, et il n'existe pas. Il n'existe pas ! Apop tomba, tomba ! Il tomba en proie au feu, il tomba la proie des *flèches*. Il n'est plus furieux, il n'est plus furieux. Il n'aspire plus l'air, il n'aspire plus l'air ! Il est au feu dont les flammes sont dans ses yeux. Le feu a détruit son diadème.

5° Dieux, vous qui êtes au bateau de Re et qui désirez le rencontrer, et larmes qui êtes sorties de l'œil (= gens), battez et *portez des coups* du javelot à celui-là tout entier qui est méchant.

Tenez, dieux ! Ne permettez pas, dieux, qu'il reste à sa place ! Que sa vie *coure en dehors !* Ne permettez pas, dieux, que son nom soit conservé ! Ne permettez pas, dieux, que durent son âme, son esprit, son ombre, ses os, ses cheveux ! Ne permettez pas, dieux, que ses mains s'ouvrent ! Que n'existent ni ses enfants, ni ses héritiers ! Ne permettez pas, dieux, que sa semence s'accroisse, que son œuf *se développe !* Ne permettez pas, dieux, que sa vertu magique se maintienne ! Ne permettez pas, dieux, qu'il reste au ciel ou sur la terre ! Ne permettez pas, dieux, qu'il reste au sud, au nord, à l'ouest ou à l'est ! Ne permettez pas, dieux, qu'il reste n'importe où parmi les gens ! Il appartient au feu de cet œil lumineux de Hor, qui le vainc tous les jours. Que le feu soit dans son intérieur et qu'il ne s'y éteigne point à jamais et à toujours ! Qu'il vainque sa force, qu'il extermine sa fureur et lui-même qu'il brûle entièrement de façon qu'il n'existe plus !

6° Tombe, Apop, tombe au pouvoir du feu ! C'est Re lui-même qui t'abat et qui remporte la victoire sur toi !

7° Tiens, Apop, je te mets en pièces, tiens, j'extermine ton nom et je te livre au feu pour tous les jours comme Re a ordonné de te traiter !

8° Regarde, Re ! Ecoute, Re ! Voici : j'ai exterminé ton ennemi, je l'ai foulé aux pieds, j'ai craché sur sa face !

9° Re réussit à remporter la victoire (sur toi, selon un autre texte) sur son ennemi. Il tomba, et n'existe plus. Son nom brûle entièrement et moi, j'ai anéanti sa place, son siège et sa crypte. J'ai anéanti son âme, son esprit, son cadavre, son ombre, sa vertu magique, sa semence, son œuf, ses os, ses cheveux, et je [les] ai livrés au feu pour tous les jours comme Re a ordonné de le traiter.

10° [Ainsi] extermine, anéantis et fais brûler entièrement tous les ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux — morts ou vivants ! Fais que leur chair soit mise en pièces, qu'ils soient écorchés et qu'on les donne en holocauste aux maîtres d'On, qu'ils soient anéantis par devant Re tous les jours ! Qu'ils deviennent *fumée !* Que leurs âmes, leurs esprits, leurs cadavres, leurs ombres, leurs vertus magiques, leurs os, leurs cheveux, leurs formules magiques, leurs paroles n'existent pas ! Que leurs palais, leurs maisons, ni leurs trous et leurs tombeaux n'existent ! Que leurs jardins, leurs sycomores, leurs arbustes n'existent pas ; que leur eau ni leur pain n'existent pas ; que pour eux le feu n'existe pas ni ses flammes ! Fais que ni leurs enfants, ni leurs voisins, ni leurs héritiers, ni ceux qui sont de la même souche n'existent pas ! Fais que leurs têtes, leurs mains, leurs jambes, leurs oreilles ni leur semence n'existent pas ! Fais que leurs sièges dans leur pays n'existent pas et qu'ils ne reçoivent pas de l'eau sur cette terre parmi les gens, ni dans l'empire d'Occident parmi les esprits lumineux et parmi les morts ! Envoie-les au lieu de supplice de Sekhmet grande maîtresse d'Asher ! Abats-les de la force d'un jeune homme habile ! Remets-les aux gardiens de l'empire d'Occident ! Ne permets pas que leurs âmes sortent de douat ! Qu'ils ne soient pas parmi les vivants sur la terre, qu'ils n'aperçoivent pas le soleil aucun jour ! Qu'ils soient liés et enchaînés au lieu de la débâcle, au douat inférieur ! Qu'on ne permette pas à leurs âmes d'entrer en eux à jamais et à toujours ! Ordonne qu'on *crache* sur eux et sur leurs *plaintes* dans ton siège céleste, et les dieux qui y sont qu'ils témoignent contre eux, que *le partage* d'Apop *soit à eux!* Que l'œil de Hor les vainque et fasse du feu d'eux sur l'autel de Sekhmet, *dans la salle à manger de Wezet*. Qu'ils soient anéantis par devant Re pour tous les jours, comme l'a ordonné le grand dieu Re de les traiter à jamais et à toujours.

11° Et toi [Re] qui habites ton siège céleste, que tu voyages à la barque

journalière et que tu reposes dans la barque du soir et parcoures heureusement les deux cieux ! Sois puissant, sois vivant et en santé, augmente ta gloire et extermine tous tes ennemis [et tous les ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! —], selon ton ordre à l'égard de ceux qui ont commis des infamies contre le roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — par n'importe quels propos injurieux et par n'importe quelles actions à l'aide de n'importe quels hommes et de n'importe quelles femmes, de n'importe quels [hommes] élevés et de n'importe quels *autres hommes* de pays étrangers, et de n'importe quels ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — morts ou vivants !

12° Je [t']ai anéanti, je [t']ai exterminé et tu tombes en proie à la débâcle ! Tu tombas, Apop, et Re remporte la victoire sur toi, Apop ! (Quatre fois.)

Le roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — remporte la victoire sur ses ennemis ! (Quatre fois.)

(*Instruction IX*)

1° Dire cette formule sur Apop dessiné en couleur verte sur une feuille neuve de papryus. Mets la dans une *boîte* sur laquelle on a écrit son nom, enroule [une ficelle] tout autour, fais un nœud et jette au feu tous les jours, après l'avoir foulé du pied gauche et avoir craché sur lui par quatre fois tous les jours.

Ce que tu diras en la jetant au feu : « Re remporte la victoire sur toi, Apop ! (Quatre fois.) Hor remporte la victoire sur son ennemi ! (Quatre fois.) Le roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — remporte la victoire sur ses ennemis ! » (Quatre fois.)

2° Ecris ensuite dans la boîte les noms de tous les paysans et de toutes les paysannes que tu redoutes, au-dessous des noms de tous les ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — morts ou vivants, et aussi les noms de leurs pères, de leurs mères et de leurs enfants. Fabrique leurs [figures] de cire et jette-les au feu après le nom d'Apop !

3° Embrase le feu quand Re commence [son] voyage journalier et réfléchis-y de nouveau comme la première fois, quand Re se tient debout (au sommet de sa route quotidienne) et quand Re va se reposer dans le

pays de vie et quand la lumière [reposerait] sur les sommets des montagnes.

4° Cela est, en vérité, plus avantageux que toute autre prescription. Il est utile de faire cela sur la terre et aussi dans l'empire d'Occident.

(*Instruction X.* — 8/13-8/16)

1° Dire (cette formule) sur Apop, fabriqué de cire, sur lequel on a écrit avec de la couleur verte son nom qu'on écrit aussi sur une feuille neuve de papyrus. Puis façonner en cire tous les ennemis du roi, morts ou vivants, et écrire leurs noms en couleur verte. Ensuite les lier dans la boîte, cracher sur eux, les fouler du pied gauche, les percer du couteau et les jeter dans de la paille en feu qu'on éteint ensuite avec de l'urine d'une *femme nubile*. Ensuite écrire les noms d'Apop et de tous les ennemis du roi — qu'il vive, soit sain et heureux ! — morts ou vivants, avec du *crayon rouge* sur la terre, et les fouler du pied gauche.

2° Il est avantageux à l'homme de connaître cette instruction de Re et de ses êtres ; il remportera la victoire sur ses ennemis.

3° Ce livre-ci est un mystère de temple ; que l'œil humain ne le voie pas !

LIVRES DE MÉDECINE

Il s'est conservé plusieurs livres de médecine des anciens Egyptiens. Le plus connu est le papyrus Ebers, aujourd'hui dans la bibliothèque de l'université de Leipzig. C'est M. G. Ebers qui l'a publié dans son livre : *Papyrus Ebers, das hermetische Buch über die Arzneimittel der alten Aegypter in hieratischer Schrift*, Leipzig, 1875. La première traduction de ce livre a été faite par M. H. Joachim : *Papyros Ebers, das älteste Buch über Heilkunde*, Berlin, 1890 ; elle est assez bonne, mais l'auteur a laissé les textes magiques entièrement à part. M. W. Wreszinski a publié : *Der Londoner medizinische Papyrus* (Brit. Mus. 10.059) *und der Papyrus Hearst*, Leipzig, 1912, et *Der grosse medizinische Papyrus der Berliner Museums* (Pap. Berl. 3038), Leipzig, 1909. Ces livres renferment des reproductions phototypiques du papyrus de médecin de Londres et de Berlin, et des transcriptions et traductions des trois vieux livres égyptiens. Le texte hiératique du papyrus Hearst fut édité par M. G. A. Reisner : *The Hearst medical Papyrus* (University of California Publications, vol. 1), Leipzig, 1905.

Comme la médecine de l'antiquité ne pouvait se passer de la magie, les livres de médecine mentionnés contiennent, en outre des formules et instructions magiques, des traitements magiques, ainsi que des remèdes domestiques qui n'ont rien de commun avec la médecine.

Au verso du papyrus Ebers se trouve une remarque de calendrier datant de la neuvième année d'Amenhotep I^er^ Zeserkare qui régna pendant peu après 1557 avant Jésus-Christ et ce livre-ci tout entier date de la même époque ou d'un temps un peu plus reculé.

Le papyrus Hearst est seulement un peu plus vieux que le papyrus Ebers.

Le papyrus de médecine de Berlin date de l'époque de la XIX^e^ dynastie (1350-1205 av. J.-C.).

Le papyrus de médecine de Londres a été écrit soit à la fin du XIII^e^, soit au début du XII^e^ siècle.

I. — Papyrus Hearst 6/5-6/11 = Papyrus Ebers 1/1-1/10

Formule pour appliquer les remèdes à n'importe quel membre du malade

1° Je suis sorti d'On avec les Sublimes du grand temple, maîtres de la protection, souverains de l'éternité qui me protègent ; je suis sorti de Saï avec la mère des dieux et ils m'ont prêté leur vertu magique.

2° J'ai des incantations qu'a créées le maître de l'univers afin de repousser une maladie causée par le dieu et la déesse, par le mort et la morte, etc., qui est dans ma tête, dans mon bras, dans mon corps, dans mes membres, afin de repousser celui qui est horrible, tête suprême de ceux qui causent des altérations et de mauvais charmes dans mon corps.

3° A savoir, Re dit : « Je le protégerai contre ses ennemis. Que Thowt soit son guide, lui qui a établi la langue écrite, qui écrit des livres et donne de la science aux savants et aux médecins qui le suivent pour guérir. »

4° Dieu fait vivre celui qu'il aime. C'est moi qu'aime [mon] dieu et il me fait vivre. »

5° A dire quand on applique un remède à n'importe quel membre du malade.

6° Eprouvé d'innombrables fois.

II. — Papyrus Ebers 1/10-2/1

Ce que l'on doit dire quand on applique un remède sur n'importe quel membre du malade

1° Eprouvé d'innombrables fois.

2° Dire cette formule quand on ôte n'importe quel bandage :

3° « Eset m'a guéri comme Eset a guéri Hor de tout le mal que lui a fait Soutekh qui tua son père Ousirew. »

4° « O Eset, grande sorcière ! Guéris-moi, débarrasse-moi de tout ce qui est mauvais, méchant et rouge, des maladies [causées] par les dieux et par les déesses, par les morts et par les mortes, par les ennemis et les ennemies qui se jettent sur moi, comme tu en as débarrassé ton fils Hor, parce que je suis entré dans le feu et sorti de l'eau. Que je ne tombe pas dans le piège ce jour-là quand je serai forcé de dire : « Je suis *pauvre*, je suis *digne de pitié !* »

5° « O Re, conjure ton corps ! Ousirew, exorcise celui-là qui sort de toi ! »

6° « Re conjure son corps, Ousirew exorcise celui-là qui sort de lui, et moi, on me débarrasse de tout ce qui est mauvais, méchant et rouge, et de toutes les maladies [provenant de] dieux et de déesses, de morts et de mortes. »

7° [Cette] formule magique a été éprouvée d'innombrables fois.

III. — Papyrus Ebers 2/1-2/6

Formule [à dire] quand on prend un médicament

1° Si la médecine vient, la conjuration des choses [funestes] doit venir [aussi] de mon cœur et de mon corps. Puissantes sont les formules magiques [opérant en même temps] que les médecines, et inversement [puissante est l'efficacité d'une médecine quand elle s'accompagne de conjuration].

2° Souviens-toi que Hor et Soutekh furent emmenés dans le grand palais d'On pour le consulter sur le testicule de Soutekh et l'œil de Hor. Et puis [ajoute :] comme [Hor] est sain, qu'ainsi soit sain celui qui est sur la terre et peut faire tout ce qu'il veut comme ces dieux-là qui y furent.

***

3° Dire quand on prend la médecine.

4° Eprouvé d'innombrables fois.

IV. — Papyrus de Berlin 20/9-21/3

Formule [à dire] quand on prend un médicament

1° « Eveille-toi en beau afin que tu vives incessamment jusqu'à jamais ! On a expulsé toutes les maladies qui sont attachées à toi. Ta bouche que Sokar a fermée, Ptah l'a ouverte du croc de fer. »

2° O médicament, guéris *cet homme-ci*, repousse la faiblesse ! Qu'il soit débarrassé du reptile qu'Eset a créé ! Que les paroles de Nebthet

repoussent la maladie..... fixée dans le corps de N., fils de N. (nom de la mère), causée par un mort ou une morte !.....
.....
.....

V. — Papyrus Ebers 18/21-19/10

Un autre [remède de faire mourir des reptiles du corps]

Du filet — 1/64 de hin, de shames — 1/4 (de la quantité sus-mentionnée, c'est-à-dire 1/256 de hin), faire cuire avec du miel et le manger.

(*Formule*)

1° « Que cet *homme-ci soit* guéri, que la faiblesse disparaisse.
2° Le reptile entra de force dans ce corps.
3° Ce que le dieu fit.
4° Ce que l'ennemi fit.
5° La conjuration de celui-ci.
6° Le dieu écarte ce que [l'ennemi] a produit dans ce corps-ci. »

VI. — Papyrus Hearst 13/17-14/2

Formule pour un vase-mesure quand on se sert de lui pour doser un médicament

« Ce vase à mesurer que je prends pour y doser un médicament, c'est un vase à mesurer, à l'aide duquel Hor mesura son œil. Puisque cet œil a été bien mesuré, on a trouvé la vie, la santé et le bonheur !

Ce médicament est mesuré par ce vase afin qu'on repousse n'importe quelle maladie qui est dans ce corps-ci. »

VII. — Papyrus Hearst 14/2-14/4

Formule pour l'orge

« Cette orge est l'œil de Hor qui fut mesuré et la mesure fut achevée avec précision. C'est Eset qui l'apporta à son fils Hor pour lui procurer une selle abondante, afin que le mal fût expulsé de son corps. »

VIII. — Papyrus Hearst 14/4-14/7

Formule pour la graisse, servant à [la préparation de] n'importe quel remède

1° « Hommage à toi, œil de Hor, Rénénet, compagne favorite de Hezhotep, quel Hor a douée d'éclat par devant la neuvaine des dieux !

2° Quand la déesse Eset sortit et rendit hommage à Geb, tu as lutté au lieu de celle-là, etc.

3° Sauve-le devant les ombres, les morts et les mortes !

4° Je suis Thowt, médecin par excellente, [qui guérit] l'œil de Hor quand il lutta au lieu de son frère Ousirew par devant Neït, maîtresse de la vie et ses compagnes.

5° Tiens, sauve-nous », etc.

IX. — Papyrus Hearst 14/7-14/10

Formule pour le miel

1° Il vient, le miel, et s'embarque dans le bateau des sauterelles. Le bateau passe vers l'autre rivage, et le miel se met en route vers les dieux dont les cœurs sont saisis de la peur qui se dispose à leur dire :

2° « Unissez-vous, celui qui est à droite contre celui qui est à droite, celui qui est à gauche contre celui qui est à gauche, contre ceux-là qui sont arrêtés par la faiblesse, contre les impuissants, et détruisez-les ! etc.

Habitants du ciel, (jetez-vous) sur les étoiles !
Habitants de la terre, (jetez-vous) sur les dieux !
— — — — — — — (jetez-vous) sur les nuages !

Habitants du ciel, jetez-vous sur ceux qui sont tombés en faiblesse, sur les impuissants et faites-les périr ! etc.

3° Protection ! Tiens-toi debout derrière moi, protection ! Suis-moi, protection ! »

X. — Papyrus Ebers 88/13-88/16

Moyen pour empêcher l'influence des moyens magiques

1° Découpe la tête et les deux ailes du grand scarabée, fais le cuire et mets-le dans l'onguent.

2° [Au contraire] quand tu veux empêcher cela, réchauffe la tête du [scarabée] et ses ailes, mets les dans de la graisse d'opnent, cuis cela, et que l'homme la boive !

XI. — Papyrus de Londres 8/8-9/4

Autre formule, anéantissant les maladies

a) Créée par Eset pour son père selon [la formule] créée pour Ousirew par la grande neuvaine des dieux, se tenant debout à la tête — — — — — — — — le jour quand la neuvaine des dieux délibérèrent de nuit dans le siège divin, quand Ousirew ouvrit sa bouche et prononça un discours dans la salle à embaumer, en disant : « Que mon fils Hor me sauve ! » Et voici : il arriva que le fils Hor sauva son père.

b) Ce livre fut trouvé de nuit, dans la salle de temple à Khebyet ; il se trouva par la vertu magique de la déesse [Eset] entre les mains du lecteur des livres sacrés de ce temple. La terre fut sous les ténèbres, et la lune éclaira ce livre en tous ses voyages. Considéré comme miraculeux, il fut apporté à Sa Majesté le roi de la Haute et de la Basse-Egypte, Khoufew justifié.

1° « O vous, dieux sortis des eaux éternelles, n'ayant pas des vêtements et n'ayant pas des cheveux, dont les vrais noms ne sont pas connus ! .....

.....

2° Il vient chez moi celui qui est mort, marchant furtivement vers moi, mais *celui qui* est le roi, me protège sur *la demande* de son père. La joie *luit* aux visages, comme le maja royal *luit* à Dep, et How, siégeant à....., descend à N., fils de N. (nom de la mère) en quelque temps que ce soit, de jour ou de nuit.

⁂

3° Dire cette formule et copier ce livre. C'est très bon !

XII. — Papyrus Hearst 7/4-7/6

Comment repousser la maladie..... causée par un dieu ou un mort dans le corps d'un homme ou d'une femme

1° Remplir d'encens la bouche d'un poisson sacré, le faire cuire et le manger avant de se coucher.

Formule magique à dire pendant ce temps :

2° « O mort, morte, déguisée, caché qui résides dans mon corps, dans mes membres ! Sors de mon corps, de mes membres ! Tiens, je t'apporte des excréments à manger. Toi qui es caché, garde-toi ! Toi qui es déguisé, enfuis-toi ! »

XIII. — Papyrus de Londres 13/3-13/9

(*Formule pour la même maladie*)

1° O maladie..... qui es dans ton refuge, qu'a saisi le lynx dans cette salle où Eset poussa des cris de joie, quand on y découpa les testicules de Soutekh ! Ne dévance pas Hor, maladie..... qui [es sortie] de ton refuge, va à celui qui est mort et à celle qui est morte, etc., le nom de l'ennemi, le nom de son père et le nom de sa mère.

2° O lynx, ouvre ta gueule contre l'ennemi, contre le mort et contre la morte, etc., que je ne le voie jamais ! »

⁂

3° Dire sur une *verge de mer*, croissant sur le bateau, qu'on pourvoirait des noms de l'ennemi, de son père et de sa mère, l'envelopper dans de la viande grasse et donner à un chat.

XIV. — Papyrus de Berlin 6/3-6/5

Autre [moyen pour repousser cette maladie-là, causée par un dieu ou une déesse, par un mort ou une morte]

Broyer du miel, des olives fraîches, du sel du nord, de l'urine d'une femme *en menstruation*, des excréments d'âne, des excréments de

matou, des excréments de porc, la plante « *ewnek* »..... de façon à faire une masse compacte et utiliser cela pour des fumigations autour de l'homme.

XV. — Papyrus de Berlin 8/1-8/2

Autre onguent pour repousser un dieu, une ombre, un mort et une morte

De la myrrhe fraîche....., de l'argile, du lait de sycomore..... en faire une masse compacte et enduire l'homme de cela.

XVI. — Papyrus de Berlin 8/8-8/9

Onguent fabriqué pour faire périr un ennemi, anéantir un adversaire qui approche d'un homme avec un regard ensorcelant

Enduire l'homme de la meilleure huile de cyprès sacrificatoire ; puis ni celui qui est mort ni celle qui est morte n'entrera dans son corps. Cela est à toute épreuve !

XVII. — Papyrus Hearst 11/3-11/6

Incantation contre la maladie meshpent

1° « Sors, toi, qui es entrée et n'emporte rien en t'en allant, quoique tu n'aies pas de mains ! Enfuis-toi de moi, je suis Hor ! Va-t'en, je suis le fils d'Ousirew ! Les formules magiques de ma mère protègent mon corps, de sorte que rien de mal ne peut arriver à mes membres et le *meshpent* ne peut s'établir dans mon corps. Sors dehors. » (Sept fois.)

2° Dire sur la plante *ennek* ; [la] faire cuire, [la] broyer et la donner contre cette maladie.

XVIII. — Papyrus de Londres 8/1-8/7

La première formule contre la maladie okhew

1° O Hor ! O Re ! O Show ! O Geb ! O Ousirew ! O vertu magique ! O eaux éternelles ! Gloire à vous, grands dieux, qui amenez l'habitant du ciel de douat, qui le menez vers le sol terrestre, qui accompagnez Re quand il se lève à l'horizon, vous qui passez en barque de soir et passez

en barque matinale ! Venez chez moi, descendez chez moi, associez-vous à moi, quand quelque mal est venu à moi, ou quelque souffrance, ou quelque maladie, dans mon corps ou n'importe lequel de mes membres.

Comme vous avez protégé Hor, ainsi protégez Soutekh, et inversement (comme vous avez protégé Soutekh, ainsi protégez Hor) ! »

« J'ai apporté une plante qui a grandi d'elle-même.

Comme il n'y a rien de mal à vous, dieux, qu'il n'y ait de même rien de mal à moi ! »

***

2° Dire sur un rameau de tamaris, et ensorceler la maladie *okhew* avec lui.

XIX. — Papyrus de Londres 10/6-10/10

Autre formule contre la maladie hemkew, *comme les Bédouins la disent.*

[Hommage à] Toi qui es caché, qu'on rende hommage à ton esprit,
— rakarabouna
raka —
rakabouna, estioumo, — — — — — — — — — — — — — —

XX. — Papyrus de London 11/4-11/6

Formule contre la maladie d'Asie, comme les Crétois la disent

1° Santikapoupiwaïeimontirakakara.

***

2° Dire cette formule sur un vase (*gasheu*) contenant un liquide (*owayet*), l'urine et un liquide (*shebet*).

Donner contre cette maladie.

XXI. — Papyrus Hearst 11/12-11/15

Formule contre la maladie d'Asie

« Qui est-ce qui est expérimenté autant que Re? »
« Qui est-ce qui sait le même que ce dieu-là, dont le corps est scellé d'un sceau afin qu'il reste rempli de ce dieu céleste ? »
« Comme Soutekh a ensorcelé la mer, qu'il t'ensorcelle de même aussi, maladie d'Asie, de sorte que tu ne puisses pas entrer dans le corps de N., fils de N. (nom de la mère). »

⁂

Dire cette formule quatre fois sur des olives fraîches et..... L'ensorceler par cela et la sceller d'une *bague à cacheter*.

XXII. — Papyrus de London 14/8-14/13

Incantation contre la brûlure

1° Hor tout jeune était au marais et *un bois en feu* tomba sur lui ; il ne le connaît pas et celui-là ne connaît pas celui-ci. Sa mère n'y était pas présente, pour le conjurer, et son père s'en alla se promener. [Il y avait là seulement les quatre fils de Hor]. Hepi, Amset, [Douamoutef et Kebehsenouf, et Hor leur dit] :

« Mes bons fils ! Le feu est fort, et il n'y a personne ici pour le repousser d'avec moi. Allez, amenez-moi ici Eset de dedans sa *chambre*, qu'elle cesse de travailler et *vienne !* »

[Eset après l'avoir entendu, appela sa sœur Nebthet en disant] : « Viens chez moi, ma sœur Nebthet, *supplée-moi et va finir de tisser la bordure* de mon tissu ! Laisse-moi aller que je fasse ce que je sais faire que j'éteigne son feu de mon lait, liquide guérisseur, jaillissant de mes seins ! »

« [Mon fils Hor !] Je verse [mon lait] sur ton corps et il guérira tes veines. Je repousserai le feu d'avec toi. »

⁂

2° Dire sur des cosses d'acacia, des gâteaux de farine d'orge, cuits .....des grains, cuits ..... des baies, cuites..... En faire une masse compacte, la mêler avec du lait d'une femme accouchée d'un garçon, et placer cela sur la brûlure jusqu'à guérison.

XXIII. — Papyrus Ebers 69/3-69/7 = Papyrus de London 14/14-15/4

Incantation contre la brûlure

A. *Première* : 1° « Mon fils Hor ! Il y a un incendie aux montagnes ! »
« Y a-t-il de l'eau ? »
« Il n'y a pas d'eau, mais l'eau est dans mon corps, le Nil est entre mes cuisses. J'irai éteindre l'incendie ! »

⁂

2° Dire sur du lait d'une femme accouchée d'un garçon, sur des gâteaux et des poils de mouton, et appliquer cela sur la brûlure.

B. *Autre formule* : 1° « Mon fils Hor ! Il y a un incendie aux montagnes, il n'y a pas d'eau et moi, je n'y suis pas non plus ! »
« Qu'on apporte de l'eau des rives du fleuve et éteigne l'incendie ! »

⁂

2° Dire sur du lait d'une femme accouchée d'un garçon.

XXIV. — Papyrus Ebers 58/6-58/15

Autre moyen pour repousser le leucome des yeux

1° La voix [venant] du ciel méridional retentit dès le soir, il y a un trouble au ciel septentrional. La salle aux colonnes vient de s'écrouler dans l'eau. L'équipage de Re enfonçait ses chevilles, et les chapiteaux (des colonnes) tombèrent dans l'eau. Qui la trouvera ? Qui l'apportera ? »
« Je la trouverai, je l'apporterai. »
« J'ai apporté vos chapiteaux, j'ai redressé vos fûts, j'ai fixé ce

qui fut abattu, à sa place convenable, et je vous ai amené, afin que vous repoussiez le dieu qui se dispose à dresser un piège, celui qui est mort et celle qui est morte. »

***

2° Formule à dire sur une *cervelle* de tortue, mêlée avec du miel. Appliquer sur les yeux.

XXV. — Papyrus de Londres 7/1-7/8

Formule pour faire un remède contre les maladies des yeux

1° « O œil de Hor, créé pour les âmes d'On, que Thowt apporta de Chmoun dans le grand temple ! »

2° « Toi qui résides à On, toi, qui résides à Pe, et toi qui resides à Dép, abordez [l'œil de Hor] ! »

3° « Sois bienvenu, œil superbe de Hor, qui es sorti de l'orbite de Hor, qu'on a apporté afin que tu anéantisses les maladies causées par un dieu, les maladies causées par une déesse, les maladies causées par un intrus et une intruse, par un mort et une morte, par un ennemi et une ennemie qui sont entrés par force dans l'œil de cet homme-ci qui est sous mes doigts. »

4° « Protection ! Sois derrière moi, protection ! Viens, protection ! »

***

Dire cette formule quatre fois quand on applique le remède sur les yeux.

XXVI. — Papyrus Ebers 90/15-91/1

Une autre incantation contre le rhume de cerveau

1° « Ecoule-toi, rhume, fils du rhume, qui romps les os, écrases la tête, *blesses douloureusement* les sept ouvertures de la tête ! »

2° « Guide de Re, va rendre tes hommages à Thowt ! Tiens, je t'apporte ton remède, ta *boisson protectrice*, qui t'est destinée, du lait

de femme accouchée d'un garçon et un gâteau odorant qui va la repousser et qui l'expulsera et vice-versa. »

3° « Ecoule-toi par terre, pus ! Ecoule-toi par terre ! » (Quatre fois.)

***

4° Dire sur du lait d'une femme accouchée d'un garçon, et sur un gâteau odorant. Dans le nez.

XXVII. — Papyrus Ebers 94/7-94/8

Un autre remède de faire rentrer l'utérus dans sa position [normale]

Jeter un ibis en cire sur les charbons et faire entrer sa fumée dans le sein de la femme.

XXVIII. — Papyrus Ebers 95/7-95/10

Incantation pour la mamelle

« Cette mamelle-ci est la [mamelle] douloureuse d'Eset ; quand elle enfanta à Khebyet, Show et Tefnet dirent pour elle leurs formules sur des baies ..... grains, ... qui ont été apportés pour écarter des pièges dressés par des (hommes) morts et des (femmes) mortes.

XXIX. — Papyrus Ebers 65/8-65/9

Premier moyen contre le grisonnement des cheveux

Faire cuire du sang d'un veau noir avec de la graisse et enduire de cela.

XXX. — Papyrus Ebers 65/12-65/13

Autre [moyen contre le grisonnement des cheveux]

Echauffer du sang de la corne d'un taureau noir avec de la graisse et enduire de cela.

XXXI. — Papyrus Ebers 66/12-66/13

Moyen d'avoir des cheveux abondants

Des poils... échauffer avec de la graisse et enduire de cela la tête tous les quatre jours.

XXXII. — Papyrus Ebers 67/3-67/4

Un autre moyen de causer la calvitie

Faire cuire un *ver de terre*, l'échauffer avec de la graisse et avec de l'huile de bois, mettre cela sur la tête de la femme que l'on hait.

XXXIII. — Papyrus Ebers 97/20-97/21

Moyen d'empêcher les mouches de piquer

S'enduire de la graisse de l'oiseau insectivore guenen.

XXXIV. — Papyrus Ebers 98/1-98/2

Un autre moyen d'empêcher les souris d'attaquer n'importe quelle chose

Mettre de la graisse de chat sur toutes choses.

XXXV. — Papyrus Ebers 98/2-98/6

Un autre moyen d'empêcher qu'on vole une pigeonne

Faire dresser une verge d'accacia et n'importe qui doit dire sur elle : « Hor ! Il (l'autour ?) vola en ville et aussi en campagne et maintenant il a de nouveau soif de la campagne. Viens en volant pour le faire cuire et pour le manger ! »

⁂

Dire sur une verge d'acacia et donner des gâteaux sur elle.

XXXVI. — Papyrus de Berlin, verso 1/3-1/4

Comment discerner une femme féconde d'une femme stérile

Broyer un melon d'eau et le mêler au lait d'une femme qui est accouchée d'un garçon. Faire de cela une boisson, que la femme doit boire. Si elle vomit, elle enfantera. Si elle a des vents, elle n'enfantera jamais.

XXXVII. — Papyrus de Berlin Verso 1/5-1/6

On parle aussi d'un autre moyen pour la même chose

Verser des melons d'eau mêlés à du lait d'une femme accouchée d'un garçon, dans le sein de la femme. Si elle vomit, elle enfantera ; si elle a des vents, elle n'enfantera jamais.

XXXVIII. — Papyrus de Berlin Verso 1/7-1/8

Un autre moyen pour reconnaître la stérilité de la femme

— — —Qu'on la fumige avec des excréments d'hippopotame ; si elle lâche de l'eau ou si elle a la selle, ou si elle a des vents à la même heure, elle enfantera : si non, elle n'enfantera pas car tout s'arrête dans elle.

XXXIX. — Papyrus de Berlin Verso 2/2-2/5

Autre moyen pour discerner une femme féconde d'une femme stérile

Que la femme arrose de son urine l'orge et le froment dans deux bourses comme on en a pour les dattes et les gâteaux, tous les jours.

Si les deux sortes germent, elle enfantera. Si l'orge germe, ce sera un garçon, si le froment germe, ce sera une fille. Si rien ne germe, elle n'enfantera pas.

LETTRE D'UN VEUF A L'ESPRIT DE SON ÉPOUSE

Le papyrus hiératique du musée de Leyde I. 371 fut trouvé dans un hypogée appartenant à la destinataire ; il fut attaché à une statuette de servante (musée de Leyde D 132). Il a été édité pour la première fois dans la collection : *Monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leyde*, entièrement épuisée. M. G. Möller l'a réédité dans ses *Hieratische Lesestücke*, vol. III, Leipzig, 1910. Son édition est plus exacte que celle mentionnée plus haut. La première traduction de cette lettre très importante pour l'histoire de l'ancienne culture égyptienne a été publiée par M. G. Maspero dans ses *Etudes égyptiennes*, I, Paris, 1879, p. 145 et sq.

A L'ESPRIT ÉLEVÉ ET PARFAIT D'ONKHERI !

Que t'ai-je fait de mal, pour me trouver dans cet état misérable où je suis ? Que t'ai-je fait pour que tu aies mis sur moi ta main sans qu'il te soit arrivé rien de néfaste ? T'ai-je fait, depuis le moment où je suis devenu ton mari, jusqu'à ce jour, quelque chose que je doive cacher ? Que dois-je faire encore quand je fais tout ce qu'on exige de moi ? Que t'ai-je fait ? Si je te rencontre par les mots de ma bouche par devant la neuvaine des dieux d'Occident, alors tu seras jugée, toi et cette lettre de moi, où sont mes paroles et mon message. Qu'est-ce que je t'ai fait pour que tu agisses ainsi ?

Tu es devenue mon épouse quand j'étais encore un jeune homme, et moi, j'ai demeuré avec toi. Même quand je remplissais les fonctions de toute sorte, je demeurais avec toi, je ne t'ai pas abandonnée et je n'ai pas affligé ton cœur. Même alors, quand jeune homme encore, j'assumai de hautes fonctions royales, je ne t'ai pas abandonnée, en disant : « *J'ai besoin de cela.* »

Lorsque n'importe qui se disposait à venir chez moi plutôt que chez toi, je ne l'ai pas accueilli..... en disant : Il agira selon ton désir ! »

Pourtant, tu ne laisses pas mon cœur en repos ; je réglerai mes

comptes avec toi afin qu'on puisse discerner l'injuste du juste. Tiens ! Quand je suis devenu instructeur des officiers de l'armée royale [d'infanterie et de cavalerie, je les ai envoyés se mettre à plat ventre devant toi, et ils ont apporté de belles choses de toute sorte, afin de les mettre devant toi. Je ne cachais rien de.....pour ta subsistance, devant toi ..... Je me suis comporté envers toi comme [un esclave] se comporte envers son maître. Tu n'as pas trouvé que je te traitasse sans égards comme..... entrant dans une maison étrangère. Je n'ai pas permis qu'un voleur dérobât quelque chose de ce que tu as reçu de moi. Et quand je suis arrivé chez moi, il n'était pas connu que je fusse sorti selon ma coutume. Je vécus en prisonnier. Je n'ai pas distribué mes onguents, ni mes pains, ni mes vêtements ailleurs, en disant : « J'ai besoin de gens ! »

Je ne t'ai pas traitée sans égards, mais tu ne te rappelles plus le bien que je t'ai fait, et c'est pourquoi je t'envoie une lettre afin que je t'annonce ce qui s'est passé avec toi.

Quand tu tombas malade, je courus chercher un médecin et il fit préparer des remèdes et je fis ce que tu as désiré qu'on fît. Et quand je me suis mis avec le roi en voyage pour le sud, je me suis conformé à toi. Je n'ai pas mangé et bu en homme huit mois. Et quand je fus de retour à Mennofer, j'ai pris congé de roi et j'ai arrangé tout ce qui était nécessaire pour toi. J'ai pleuré beaucoup avec mes gens devant ta demeure, je t'ai donné pour t'habiller des vêtements et la toile la plus fine et je t'ai fait faire beaucoup de vêtements.

Je n'ai pas eu sujet de faire tout cela, mais voilà ! J'ai passé trois ans assis, et je n'entre pas chez les femmes, n'étant capable de rien. Tiens, je le fais..... mais tu ne discernes pas le bien du mal, et pour cette raison que le tribunal décide entre toi et moi. Tiens, il y a des concubines dans ma maison, mais je ne vais jamais chez aucune d'elles.

PROCÈS-VERBAUX JUDICIAIRES SUR LA RÉVOLTE DE PALAIS CONTRE RAMSÈS III

Lorsqu'une conspiration de harem contre le roi Ramsès III fut découverte, le roi constitua un tribunal particulier de ses sujets les plus fidèles qui eut pour tâche d'informer contre les dignitaires de cour suspects, de prononcer immédiatement la sentence sur ceux qui auraient été convaincus du crime et d'exécuter l'arrêt.

Tous les actes de ce tribunal particulier ont été écrits et trois fragments de ces actes ont été conservés jusqu'à nos jours.

Le plus étendu, le papyrus judiciaire de Turin, reste pour nous sans intérêt. Cependant les deux autres fragments, les papyrus Lee et Rollin, sont d'une grande importance pour la magie, car on y décrit des charmes dont se servirent les conspirateurs dans leur lutte contre les gardiens et à l'aide desquels ils se disposèrent à faire périr le roi.

Sous une forme qui laisse beaucoup à désirer, M. Th. Devéria publia ces trois papyrus : *Le papyrus judiciaire de Turin et les papyrus Lee et Rollin*, Journal asiatique, série 6, tomes VI, VIII, X, 1865-1868 ; ils ont été étudiés depuis bien des fois.

I. — Le papyrus Lee

Au recto : — — —

HISTOIRE DE LA GUÉRISON MIRACULEUSE DE LA PRINCESSE BENTRESH

Cette inscription est datée de l'époque de Ramsès II (quatrième roi de la XIX[e] dynastie, qui régna de 1292-1225 av. J.-C). : mais n'est qu'une contrefaçon faite par les prêtres de l'époque des Ptolémées postérieurs.

C'est M. Champollion qui l'a édité pour la première fois dans ses *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, Paris, 1844-1871 ; depuis lors, elle a été éditée plusieurs fois, et ses traductions aussi sont nombreuses. M. G. Maspero cite la littérature relative à cette inscription dans ses *Contes populaires de l'Egypte ancienne*, 3[e] éd., p. 159.

Quand Sa Majesté était en Naharain, comme c'était sa règle chaque année, les princes de tous les pays venaient avec les cadeaux, en s'inclinant devant la gloire de Sa Majesté ; ..... leurs cadeaux étaient : l'or, le lapis-lazuli, la malachite ; ils portaient des bois précieux de l'Arabie sur leur échine, l'un à côté de l'autre. Le prince de Bekhten remit ses présents et pria sa fille aînée, placée à leur tête, d'invoquer Sa Majesté et de solliciter sa faveur.

[La fille du prince de Bekhen]t était une femme très belle et plut à Sa Majesté plus que tout. Il lui donna ce titre : grande épouse du roi Nofrourê.

Quand Sa Majesté fut de retour en Egypte, elle reçut tout ce que doit avoir une épouse royale.

En l'an XV, le 22 du second mois de la saison de la moisson, Sa Majesté était à Weset, maîtresse puissante des villes, et chantait les louanges de son père Amon-Re, maître des trônes des deux pays, en sa belle fête dans Opet Méridional, son séjour favori depuis la création, et voici qu'on vint et notifia ceci à Sa Majesté : « Il est venu le messager du prince de Bekhten portant des cadeaux nombreux pour l'épouse royale. »

Quand [le messager] se présenta avec ses cadeaux devant Sa Majesté, il invoqua Sa Majesté en disant : « Gloire à toi, soleil de neuf arcs ! Tiens,

nous vivons par toi ! » Il dit cela, en embrassant la terre devant Sa Majesté, et raconta à Sa Majesté : « Je suis venu chez toi, Sire, mon maître, au sujet de Bentresh, la sœur cadette de l'épouse royale Nofrourê. La maladie a pénétré son corps. Que Sa Majesté fasse partir des savants pour la voir ! »

Sa Majesté dit : « Amenez-moi des savants d'écoles et des fonctionnaires du palais ! » Dès qu'ils lui furent amenés, Sa Majesté dit : « Voici, je vous ai fait appeler pour que vous entendiez cette parole : Qu'on me fasse venir celui qui, parmi vous est le plus expérimenté (par son esprit) et le plus habile (de ses doigts) ! »

Alors vint devant Sa Majesté, le scribe royal Thotemheb, et Sa Majesté lui ordonna de se rendre au Bekhten avec le messager.

Le savant vint à Bekhten et trouva Bentresh dans l'état d'une possédée du démon ; il se jugea trop faible pour pouvoir combattre avec lui. Le prince de Bekhten envoya donc un second messager à Sa Majesté pour dire :

« Sire, mon maître ! Que ta Majesté ordonne qu'on fasse partir un dieu ! »

Les [messagers arrivèrent] auprès de Sa Majesté en l'an XXVI, au premier mois de la saison de la moisson, le jour de la fête d'Amon, quand Sa Majesté était à Weset. Sa Majesté le raconta à Khonsew, siégeant à Weset, Neferhotep, en disant : « Mon bon maître ! [Je viens] de nouveau chez toi au sujet de la fille du prince de Bekhten ! » Alors, Khonsew, siégeant à Weset, Neferhotep, fut transporté chez Khonsew conseiller, grand dieu qui repousse les esprits errants, et Sa Majesté dit à Khonsew, siégeant à Weset, Neferhotep :

« Mon bon maître ! Adresse-toi à Khonsew conseiller, grand dieu qui repousse les esprits errants, et fais-le venir à Bekhten ! » Il approuva de la tête fortement, par deux fois, et Sa Majesté dit : « Donne lui tes protections magiques qu'il les prenne avec lui, et moi, je ferai aller Sa Majesté à Bekhten pour guérir la fille du prince de Bekhten ! » Khonsew, siégeant à Weset, Neferhotep, approuva de la tête fortement, par deux fois, et transmit sa protection magique à Khonsew conseiller, siégeant à Weset, par quatre fois.

Sa Majesté ordonna de transporter Khonsew conseiller sur un bateau, avec cinq nacelles, un char et de nombreux chevaux d'Orient et d'Occident.

Ce dieu arriva à Bekhten après un an et cinq mois. Le prince de Bekhten vint avec son armée et ses nobles au-devant de Khonsew conseiller, et se mit à plat ventre et dit : « Tu viens chez nous pour nous sceller l'amitié, selon les ordres du roi de la Haute et Basse-Egypte Weser-maat-Re Sétép-én-Re. »

Ensuite ce dieu se rendit au devant de Bentresh, il se servit de moyens magiques envers la fille du prince, et elle devint saine tout de suite. Ce démon qui était avec elle dit à Khonsew conseiller, siégeant à Weset : « Sois bienvenu, grand dieu, repoussant les esprits errants ! Bekhten est ta ville, ses habitants sont tes esclaves et moi aussi je serai ton esclave. Je m'en irai au lieu d'où je suis venu, pour réjouir ton cœur de ce pour quoi tu es venu. Que ta Majesté ordonne qu'on célèbre un jour de fête avec moi et avec le prince de Bekhten ! » Alors ce dieu fit un signe à son prophète et dit : « Que le prince de Bekhten fasse une grande offrande à cet esprit ! »

Pendant que cela se passait entre Khonsew conseiller, siégeant à Weset, et cet esprit, le prince de Bekhten se tenait debout auprès de son armée et avait très peur. Ensuite il fit une grande offrande à Khonsew conseiller, siégeant à Weset, et aussi à cet esprit et donna un grand festin en leur honneur. Ensuite cet esprit s'en alla tranquillement où il voulut, selon les ordres de Khonsew conseiller, siégeant à Weset, et le prince de Bekhten poussa de grands cris de joie avec tous les habitants de Bekhten. Puis il considérait dans son cœur et il a dit : « Lors que ce dieu a été donné à Bekhten, je ne le renverrai pas en Egypte. »

[Un jour] après que ce dieu fut resté trois ans et neuf mois en Bekhten, le prince de Bekhten était couché sur son lit et il vit [en songe] comment ce dieu sortit de son tabernacle, en forme d'un épervier d'or et s'envola vers l'Egypte. Quand il s'éveilla, il était effrayé et il dit au prophète de Khonsew, conseiller qui règle les destinées en Weset : « Que ce dieu qui demeure avec nous, retourne en Egypte ; que son char aille aussi en Egypte ! » Alors le prince de Bekhten fit retourner ce dieu en Egypte et il lui donna de nombreux cadeaux de toutes bonnes choses et un grand nombre de soldats et de chevaux.

Lorsqu'ils furent arrivés à Weset, Khonsew qui règle les destinées en Weset, se rendit au temple de Khonsew siégeant à Weset Neferhotep et lui donna tous les cadeaux de toutes bonnes choses que le prince de

Bekhten lui-même avait donnés, et il ne garda rien pour son propre temple.

Khonsew, conseiller siégeant à Weset rentra dans son temple en paix l'an 33, le deuxième mois de la saison des semailles du roi de la Haute et de la Basse-Egypte Weser-maat-Re, Setep-en-Re et il l'avantagea de la vie éternelle comme est [celle que possède] Re.

LE GRIMOIRE DÉMOTIQUE DE LONDRES ET DE LEYDE

Le rouleau de papyrus du British Museum n° 10.070 et le rouleau de papyrus du musée de Leyde n° J. 383 sont deux fragments du même gros manuscrit démotique datant du début du troisième siècle après J.-C.

La partie qui se trouve au British Museum a été éditée en une excellente reproduction phototypique par M. J.-J. Hess : *Der gnostische Papyrus von London*, Freiburg (Suisse), en 1892.

Le texte de Leyde a été édité par M. C. Leemans : *Papyrus égyptien démotique à transcriptions grecques* I. 383 dans les *Monuments égyptiens du Musée des antiquités des Pays-Bas à leyde*, Leyde, 1839.

MM. F.-Ll. Griffith et H. Thompson ont édité une bonne copie à la main des deux parties avec transcription, dictionnaire et traduction : *The demotic magical Papyrus of London and Leiden*, Londres, tome I^er^ en 1904, tome II en 1905 et tome III en 1909.

C'est une collection de textes magiques, parmi lesquels prédominent les instructions pour évoquer les dieux dont le sorcier veut apprendre ce qu'il ignore et ce qu'il désirerait savoir.

Le rédacteur de cette collection ne l'a pas systématisée. Il a copié quelques instructions par deux fois, d'autres en partie seulement et parmi d'autres encore il interpose des textes qui ne s'y rapportent pas.

Ce grimoire est de première importance au point de vue de l'histoire de la civilisation, car son rédacteur a présenté aussi quelques formules magiques helléniques en grec. L'instruction 15/24-15/31 contient la même formule en grec et en égyptien.

Evocation des Dieux a l'aide d'une lanterne

I. — 16/1-16/14

Formule [à dire] auprès de la lanterne

« Both, Theou, Ye, We, O, Oë, Ya, Wa (selon un autre livre : « Theou, Ye, Oë, Ou, Ya, Wa), Pthakh, Eloë (selon un autre livre : « Elon » : très

bon !), Yath, Eon, Periphae, Yew, Ya, Yo, Ya, Youe, descends vers la lumière de cette lanterne, apparais à ce garçon, et réponds-moi à ce que je vais ici demander aujourd'hui !

Yao, Yaorou, Therentho, Psikshimeakhe, Rou, Blakhanspla, Yae, Webi, Barbarethou, Yeou, Alponghnouph, Brimtatenophri, Heagarhre, Balmenthre, Menebariakhegh, Yakhekh, Brinsalma, Arounsarba, Meseghriph, Niptoumikh-maorkharam ! Holà Laamkhekh, Omph, Brimbaïnouioth, Sengenbaï, Laïkham, Armioouth ! »

— (Dis cela étant d'une grande propreté !)

Dieu vivant, lanterne allumée Tagrtat éternel, amène Boël !

— (Trois fois.)

Arbethbaï, Outsio, dieu suprême, amène Boël !

Tat, Tat, amène Boël ! — (Trois fois.)

Tagrtat éternel, amène Boël ! — (Trois fois.)

Beouts, grand dieu, amène Boël ! — (Trois fois.)

II. — 16/15-16/22.

A. *Formule que tu prononceras devant le soleil, avant que tu diras [la formule] sur le garçon, afin que réussisse ce que tu te disposes à faire*

« Grand dieu Tabao, Basoukham, Amo, Akhagharkhan-grabounzanouni, Etsikmeto, Gathouba-sathouri-thmilaalo ! » — (Sept fois.)

B. *Encore un autre mode du même*

Le jour quand tu te disposes à faire cela, tu te lèveras le matin de ta couche de bonne heure, plus tôt qu'un autre jour ; afin que tout ce que tu ferais réussisse sous ta main, tu te nettoyeras de toute malpropreté et tu diras cette formule-ci par devant le soleil trois ou sept fois :

« Yo, Tabao, Sokham-moua, Okhokh-khan-bounasanaw, Anyesi, Eghompto, Gnetho, Sethouri, Thmila, Alnapokhri ! Fais que toute œuvre que j'entreprendrai de ma main aujourd'hui, réussisse ! »

III. — 16/22-16/30

(*Instruction*)

1° Prends une lanterne neuve, pas encore peinte au minium, mets y une mèche propre et remplis la d'huile vraiment pure ; puis mets la à une place cachée, lavée avec de l'eau de salpêtre ; place la sur une brique neuve.

2° Puis amène un garçon, fais le s'asseoir sur une autre brique neuve, de sorte que son visage soit tourné vers la lanterne, et ferme lui les yeux.

3° Puis dis la formule sus-mentionnée vers en bas sur la tête du garçon par sept fois, ordonne lui d'ouvrir les yeux, et demande lui : « Vois-tu de la lumière ? » Il te répondra : « Je vois la lumière dans la flamme de la lanterne. » Crie par neuf fois : « Heoue » ; ensuite demande lui tout ce que tu désires, après avoir dit la formule prononcée déjà auparavant de bonne heure par devant Re.

4° Fais cela dans un endroit dont la porte donne sur l'est, et tourne la devanture de la lanterne [vers la porte] et le visage du garçon vers la lanterne.

5° Place-toi à gauche du [garçon] et dis la formule vers en bas sur sa tête, et frappe sa tête du second doigt de la main droite.

IV. — 17/1-17/21

Une autre évocation des dieux à l'aide d'une lanterne

1° « Boël, Boël, Boël, I, I, I, A, A, A, Tat, Tat, Tat, premier servant du grand dieu qui répand la lumière immense, ami du feu, dans la bouche duquel est une flamme inextinguible, dieu vivant, immortel, dieu grand qui résides dans le feu, qui es au milieu du feu, qui séjournes dans le lac céleste, dans la main duquel est la grandeur et la sublimité divine, entre dans la flamme, apparais ici aujourd'hui à ce garçon et ordonne lui qu'il demande pour moi tout ce que je vais ici demander, et moi, je te glorifierai au ciel par devant Re, je te glorifierai par devant la lune, je te glorifierai sur la terre, je te glorifierai par devant celui qui est assis sur son trône, qui est indestructible, dont la gloire est grande, entre les mains duquel est la grandeur et la sublimité divine, dont la

gloire est grande. Peteri, Peteri, Paterempe, Paterempe, dieu suprême qui résides au ciel, dans la main duquel est un beau bâton, qui as créé le dieu, mais qui n'es pas créé par le dieu ! Viens chez moi avec Boël et Aniël ! Donne de la force aux yeux de ce garçon qui est aujourd'hui auprès de mon vase, fais qu'il l'aperçoive, que ses oreilles l'entendent quand tu parleras, et demande pour lui tout, tout ce que je vais ici demander aujourd'hui !

Grand dieu Sisaoth, Akh-rempto, entre dans la flamme, toi qui résides sur la montagne Gabaon, Tagrtat éternel, immortel, vivant pour toujours, amène Boël, Boël, Boël !

Arbetbaïnouts, grand, dieu suprême, amène Boël !

Tat, Tat, amène Boël ! »

2° Dis cela par sept fois vers en bas sur la tête du garçon, ordonne lui d'ouvrir les yeux et demande lui de nouveau : « La lumière est-elle advenue ? »

Quand la lumière n'est pas advenue, ordonne au garçon qu'il s'adresse lui-même de sa bouche à la lanterne : « Toi grand, Lumière ! Lève-toi, Lumière ! Elance-toi, Lumière ! Plane dans les airs, Lumière ! Lève-toi, Lumière divine ! Apparais moi, guide du dieu entre les mains duquel est le commandement de ce jour, qui demanderas pour moi ! » [La lumière] apparaîtra au garçon sur-le-champ.

3° Quand tu dis cette [formule-ci] vers en bas sur la tête du garçon, celui-ci doit regarder dans la lanterne. Ne permets pas qu'il regarde n'importe où ailleurs que dans la lanterne ! S'il ne regardait pas en elle, il aurait peur.

4° Lorsque tu auras exécuté tout cela et achevé de demander, retourne-toi et ordonne au garçon qu'il ferme ses yeux, et dis vers en bas sur sa tête la formule suivante afin que les dieux s'en aillent et le garçon cesse de les voir :

5° « Arkhekhempe, Nseou, Hele, Satrapermet, garde ce garçon ! Ne permets pas qu'il ait peur, qu'il ressente de l'horreur, qu'il soit consterné ! Fais qu'il retourne en son état d'auparavant ! Ouvre douat ! Ouvre ce monde-ci ! »

6° Je dis que cette évocation à l'aide de la lanterne est meilleure que la précédente.

V. — 18/7-18/33

[Instruction pour] évoquer des dieux, que m'a donnée un certain médecin de la contrée de Pemze]

On peut exercer aussi tout seul cette évocation des dieux.

1 *a*. « Sabanem Nen-liribat ! Holà, holà, dieu de Sisiaho qui résides sur la montagne Kabaho, entre les mains duquel est la vertu créatrice du bon esprit ! Accorde à ce garçon qu'il puisse ensorceler la lumière, car moi, je suis le Beau Visage (un autre livre dit : « Je suis le visage des eaux éternelles ») le matin, le visage de Hala à midi, le Gai visage le soir. Je suis Re, enfant élevé qu'on appelle par le nom Garta ; je suis celui qui est sorti à l'est du bras d'Erpit. Je suis grand, grand est mon nom, grand est mon vrai nom ; je suis Ou. Ou est mon nom, Aou est mon vrai nom. Je suis Lot, Moulot, ayant le pouvoir (deux fois), celui dont le pouvoir est au feu, celui sur la tête duquel est la couronne d'or, Theiit, Theiit, To, To, Hatra, Hatra, le Visage de Chien, le Visage de Chien.

1 *b*. Holà, Anoup, roi de douat, repousse les ténèbres, et fais venir à moi la lumière afin que je puisse évoquer, car je suis Hor fils d'Ousirew, qu'Eset a enfanté, l'enfant élevé, qu'Eset aime, qui demande au sujet de son père Ousirew Wennofer !

Holà, Anoup, roi de douat, repousse les ténèbres et fais venir ici aujourd'hui à moi la lumière afin que je puisse évoquer, à mon *amulette à nœuds*, fais que la réussite m'accompagne, que la réussite accompagne celui dont le visage est ici aujourd'hui penché vers ce vase. Quand les dieux viendront, qu'ils répondent sur-le-champ véridiquement et infailliblement à mes questions que je vais poser ici aujourd'hui.

O Anoup, *création*, enfant, va sur-le-champ et amène moi ici des dieux, [surtout] le dieu qui a le commandement ce jour afin qu'il réponde à la question, que je vais poser aujourd'hui ! » — (Neuf fois.)

2° Puis tu ouvres tes yeux ou les yeux du garçon et tu apercevras la lumière. Alors tu diras sur la lumière : « Gloire à toi, Lumière ! Sors, sors, Lumière ! Lève-toi, lève-toi, Lumière ! Sois grande, sois grande, Lumière ! Viens ici, toi qui es absente ! »

Tu diras cela par neuf fois jusqu'à ce que la lumière s'accroisse et qu'Anoup vienne.

3° Lorsqu'Anoup viendra et s'arrêtera, tu lui diras : « Va sur-le-champ et amène-moi les dieux de cette ville ! »

Il ira tout de suite et amènera à toi les dieux. Si tu les connais, tu leur diras : « Entrez ! » Et à Anoup tu diras : « Apporte un banc pour les dieux, qu'ils s'asseyent ! »

Lorsqu'ils se sont assis, tu diras à Anoup : « Apporte du vin et un peu de pain qu'ils mangent et boivent ! »

Lorsqu'il leur a donné à manger et à boire, tu lui diras : « Demanderont-ils aujourd'hui pour moi ? »

Il répondra : « Ils le feront. »

Et tu lui diras : « Dieu qui demandera pour moi, qu'il me tende sa main et me dise son nom ! »

Lorsqu'il te dira son nom, tu lui demanderas tout ce que tu veux lui demander.

4° Après avoir achevé de demander tout ce que tu voulu demander, tu le renverras de ce lieu-là.

VI. — 27/13-27/32.

Une autre évocation des dieux à l'aide d'une lanterne

1° Tu prendras une lanterne propre et blanche à laquelle on n'a pas encore mis de minium ni d'eau de gomme, dont la mèche est de la toile la plus fine et tu la rempliras d'huile véritable ou d'huile de rosée ; tu la lieras à quatre fils de lin que l'on n'a pas *fait bouillir* et tu la suspendras à une cheville en bois de laurier (enfoncée) dans le mur de l'est.

2 *a*. Tu placeras devant lui un garçon chaste, qui n'a encore eu de commerce avec aucune femme, et tu couvriras ses yeux de tes mains.

Puis tu allumeras la lanterne, tu diras vers en bas sur sa tête par sept fois la formule mentionnée plus bas, tu lui ordonneras d'ouvrir ses yeux et lui demanderas : « Qu'est-ce que tu vois ? »

S'il répond : « Je vois des dieux autour de la lanterne », ils lui répondront à ce qu'on les demandera.

2 *b*. Si tu veux faire cela toi-même tout seul, tu frotteras ton œil avec l'onguent mentionné plus bas, tu te mettras debout vis-à-vis de la lanterne allumée, tu diras sur elle [la formule mentionnée plus bas] par sept fois, ayant les yeux fermés.

Quand tu as achevé, ouvre tes yeux, et tu apercevras des dieux auprès d'elle. Alors tu leur diras ce que tu désires.

Fais cela en un endroit sombre.

3° Formule que tu diras : « Je suis Manebaï et Ghethethouni Khabakhel. Accorde-moi que je puisse t'invoquer, fils d'Arpithnapira, Pileasa, Gnouripharisa, Foui-irisa, Psi, Psi, Irisa, Gimithourou-phous-sa, Okmatsisa, Oreobazagra, Pertaomekh, Peragomekh, Sakmeph ! Viens chez moi et pose pour moi des questions que je vais poser, véridiquement et infailliblement ! »

4° Onguent à frotter les yeux quand on veut demander n'importe quoi à l'aide d'une lanterne :

Tu prendras quelques fleurs d'œil de faucon — les acheteras chez un vendeur de fèves de loup — tu les prendras fraîches et les mettras dans un petit vase de verre ; tu colleras à fond son col avec de l'argile, et le déposeras pour vingt jours en un endroit sombre et caché.

Après vingt jours tu le porteras en haut, et tu l'ouvriras; tu y trouveras *une paire* de testicules avec un membre viril. Tu déposeras cela pour quarante jours, porteras cela de nouveau en haut, ouvriras cela, et tu trouveras que cela a saigné. Tu mettras cela dans quelque chose en verre, mettras le vase de verre dans un vase en argile pour toujours dans un endroit caché.

Lorsque tu veux tirer des présages à l'aide de cela et d'une lanterne, frotteras ton œil du sang mentionné plus haut, puis te coucheras ou te placeras debout vis-à-vis de la lanterne et diras la formule mentionnée ci-dessus ; alors tu verras — te tenant debout ou couché — un dieu auprès de toi. — Très bon, éprouvé !

5° Sur une mèche plate de lanterne tu écriras avec de l'encre de myrrhe ce nom : Bakhykhsikhykh (« Ame des ténèbres, fils des ténèbres ») ou, comme dit un autre livre : Kimeithoro Fosse.

Ce mode de questionner des dieux ici décrit, est le mode Manebaï.

VII. — 6/1-8/11

[*Autre*] *évocation à l'aide d'une lanterne*

1° Tu iras dans une chambre sombre, propre, sans lumière, et creuseras dans le mur de l'est une niche nouvelle. Puis tu apporteras une lanterne neuve, à laquelle on n'a encore mis ni minium, ni eau de gomme, et dont la mèche est propre ; tu la rempliras d'huile d'oasis véritablement pure, et diras la prière : « La glorification de Re vers le petit jour quand il se lève. »

Puis tu placeras la lanterne allumée contre le soleil, diras sur elle la formule mentionnée plus bas par quatre fois et l'emporteras dans la chambre, étant propres, toi et le garçon.

Sur le garçon tu diras la formule par sept fois ; afin qu'il ne voie pas la lanterne [pendant ce temps], il a les yeux fermés.

Puis tu jeteras dans une poêle de l'encens pur et mettras un doigt sur la tête du garçon dont les yeux sont fermés.

Quand tu auras fini, ordonne lui d'ouvrir les yeux devant la lanterne, et il apercevra une ombre de dieu auprès de la lanterne. Puis il demandera pour toi ce que tu désires. Fais cela à midi en un endroit sans lumière.

2° Quand tu veux questionner l'esprit d'un condamné, mets dans la lanterne une mèche [faite] de voile [de navire] et la remplis de beurre pur.

3° Quand tu veux prononcer un commandement, mets dans la lanterne une mèche nette et de la véritable huile pure.

4° Quand tu veux amener une femme à un homme, mets dans la lanterne de l'onguent de rose.

Place la lanterne sur une brique neuve ; le garçon sera assis sur une autre brique [neuve], et ses yeux seront fermés. Puis dis la formule vers en bas sur sa tête par quatre fois.

Cependant avant que tu dises la formule sur le garçon, il faut dire sur la lanterne et la mèche la formule :

A[1]. « N'es-tu pas la seule grande mèche [faite] du vêtement du Thowt ?

N'es-tu pas [faite] du vêtement de toile le plus fin du feu dieu Ousirew, qu'a tissé Eset et filé Nebthet ?

N'es-tu pas [faite] de l'emballage originaire qui fut fabriqué pour Ousirew, chef de l'empire d'Occident ?

N'es-tu pas [faite] du long bandage qu'a appliqué Anoup de sa propre main sur le corps du grand dieu Ousirew ?

Je t'ai apporté aujourd'hui ici, mèche, afin de faire que le garçon regarde en toi, et toi, que tu répondes à tout ce sur quoi je vais te questionner ici aujourd'hui.

A[2]. Si tu ne fais pas ce que tu dois faire, mèche, je te donnerai dans la main de la vache noire, je t'embraserai dans la main de la vache noire, dans l'huile chez toi je donnerai du sang d'un noyé, et la main d'Anoup reposera sur toi.

A[3]. Je récite sur toi des formules du grand sorcier afin que tu m'amènes le dieu entre les mains duquel est le commandement de ce jour, et lui, qu'il me réponde véridiquement et infailliblement à tout ce sur quoi je vais ici le questionner aujourd'hui. »

A[4]. « O Nout, mère de l'eau ! O Opet, mère du feu !

Viens ici chez moi, Nout, mère de l'eau !

Viens ici, Opet, mère du feu !

Viens ici chez moi, Yaho ! »

A[5]. Prononce cela avec une voix emphatique et ajoute encore par sept fois :

« Eseks, poë, efkheton (selon une autre version : « kheton »).

B. A la question [directe] dis sur la lanterne seulement cela et couche toi sans parler.

En cas de résistance [contre toi] quand tu te réveilleras, dis une incitation qui forcera [celui qui doit être évoqué, à venir] :

C. « J'ai la face du Bélier, Jeune Homme est mon nom. On m'enfanta sous un pêcher majestueux à Ebot ; je suis l'âme du grand prince qui réside à Ebot. Je suis le gardien du grand corps à Wepek. Je suis celui dont l'œil est (comme) l'œil du *faucon*, qui veille de nuit sur Ousirew. Je suis celui qui réside sur sa montagne au désert d'Ebot. Je suis celui qui veille sur le grand corps à Zed. Je suis celui qui veille sur celui-là qui est devenu l'esprit lumineux, majestueux, dont le nom est caché dans mon cœur. L'âme des âmes est son nom ! » (Dire sept fois.)

A la question [directe] dis seulement cela. Mais si tu te disposes à questionner avec l'aide d'un garçon, dis ce qui est mentionné plus

haut, sur la lanterne avant que tu récites la formule en bas sur la tête du garçon. Puis retourne [à ce qui précède] et récite encore cette seconde allocution à la lanterne :

D[1]. « O Ousirew ! O lanterne qui montres les choses qui sont en haut, qui montres les choses qui sont en bas ! (et vice versa).

O lanterne, ô lanterne ! Amon entra en toi.

O lanterne, ô lanterne ! Je t'invoque afin que tu te rendes en haut sur la grande mer, sur la mer de Syrie, sur la mer d'Ousirew ! Est-ce que je ne t'encourage pas ? Est-ce que tu n'iras pas quand je t'envoie ?

O lanterne, soumets-toi quand tu as trouvé Ousirew dans sa barque de papyrus et de faïence auprès de la tête duquel Eset se tient debout, près des pieds duquel Nebthet se tient debout et autour duquel les dieux et les déesses se tiennent debout ! »

D[2]. « Ordonne, Eset, qu'on dise à Ousirew ce que je demande, qu'il envoie le dieu entre les mains duquel est le commandement, qui me dira tout ce que je viens ici demander aujourd'hui ! »

D[3]. « Si Eset dit : « Qu'on appelle le dieu auquel je puisse confier un message qui a *beaucoup de zèle* pour tout ce qu'il commence à faire, qu'il achève cela ! » Qu'ils aillent et t'amènent à elle, lanterne !

D[4]. Et que la fureur de Sekhmet, ta mère, et Heke, ton père, tombe sur toi, si tu ne vas pas luire pour Ousirew et Eset, si tu ne vas pas luire pour Anoup, si tu ne me réponds pas véridiquement et infailliblement à tout ce que je vais te demander !

Si tu ne fais pas cela, je ne te donnerai pas d'huile. Je ne te donnerai pas d'huile. Je ne te donnerai pas d'huile, lanterne ! Je te donnerai le corps de la vache, je mettrai en toi le sang du taureau et je mettrai ta main entre les doigts de l'ennemi de Hor. »

D[5]. « Ouvrez-moi, habitants de douat ! La cassette avec de la myrrhe est dans ma main. » « Accueillez-moi chez vous, âmes du lion bicéphale, résidant à Biwekem ! La cassette aux quatre côtés avec de l'encens est dans ma main. »

« O chien qu'on appelle Anoup, qui es couché sur la cassette avec de la myrrhe et dont les pieds reposent sur la cassette avec de l'encens, envoie-moi de la graisse pour le fils de la lanterne afin qu'il me réponde véridiquement et infailliblement à tout ce que je vais ici lui demander aujourd'hui ! »

*D*⁶. « Yo, Tabao. Sougamamou, Akhakhanbou, Sanaouani, Etsie, Komto, Gethos, Basaë-thori-thmila-akhkhou, réponds-moi à tout ce que je vais te demander ici aujourd'hui ! » (Sept fois.)

Formule [à dire] sur le garçon :

*E*¹. « Boël, Boël, Boël, Boël, I, I, I, I, A, A, A, A, Tat, Tat, Tat, Tat ! Toi qui répands la lumière immense, compagnon du feu, dans la bouche duquel est une flamme inextinguible, grand dieu qui résides dans le feu, qui es au milieu des flammes, [toi qui es] dans le lac céleste, entre les mains duquel est la grandeur divine et le pouvoir divin, apparais à ce garçon, qui a aujourd'hui en son pouvoir mon vase, qu'il me réponde véridiquement, infailliblement ! Je te glorifierai à Ebot, je te vénérerai au ciel par devant la face de Re, je te vénérerai par devant la face de la lune, je te vénérerai sur la terre, je te vénérerai par devant la face de celui qui est assis sur un trône qu'on ne peut pas renverser, dont la gloire est grande. Peteri, Peteri, Pater Enphe, Enphe, dieu, qui es au ciel, dans la main duquel est un beau bâton, qui as créé le dieu et qui n'es pas créé par le dieu ! Descends au centre de ce feu qui est ici devant toi, toi qui es à Boël, à Aniël !

*E*². Fais que j'aperçoive ce que je demande aujourd'hui ; fais que j'aperçoive cela, que j'entende cela, grand dieu, aujourd'hui devant moi ! Fais que mes yeux soient ouverts, afin qu'ils puissent apercevoir ce pour quoi je te prie aujourd'hui !

Donne de la force aux yeux du garçon qui a le vase en son pouvoir afin qu'il lui soit accordé d'apercevoir cela, et qu'il soit accordé à ses oreilles d'entendre cela !

*E*³. Grand dieu Sisihout ! Sisihout, entre au milieu de ce feu ! Grand dieu qui résides sur la montagne Gabaon, Ghabaho !

Dire cela [jusqu'à ce] que la lumière naisse.

Quand la lumière naîtra, retourner de nouveau en arrière et dire encore une fois cette formule.

Voici une copie de la formule d'exhortation qu'on doit dire :

F. « Réponds-moi, réponds-moi, Thes, Tenor, père de l'éternité et de l'*infinité*, dieu qui es au-dessus du monde entier ! Salgmo, Balkmo, Braknephro-banpre, Brias, Sarinter, Melikhriphs, Larakananes, Herephes Mephrobrias, Phrga, Phekse, Tsinpshia, Marmareke, Laore-grepshie !

Fais que j'aperçoive la réponse à ce qui m'amène ici, que j'aie la réponse véridique et infaillible à tout ce que je demande ici aujourd'hui ! O Ataël, Apthe, Ghoghomole, Hessen-minga-ton-ortho-baoubo, Noëre, Sere-sere, Singathara, Eresgshigal Sakgiste, Ntote-gagiste, Akrourobore, Gontere ! »

Ordonne que le garçon ouvre ses yeux et regarde la lanterne ; questionne le sur cela que tu désires.

En cas d'opposition [contre lui] et s'il n'aperçoit pas le dieu, retourne en arrière et récite cette formule pour le contraindre :

G. Semeagantew, Gentew, Gontew, Gerintew, Tarengo, Lekaoux, viens ici chez moi ! Ganab, Ari-katei, Barikatei, boule solaire, lune, dieux, boule solaire, entendez ma voix et faites qu'on me réponde à tout ce que je demande ici aujourd'hui ! Parfum de Salabaho, Naosira, Hake, lève-toi ! Lion, Bélier ! Montrez-moi aujourd'hui la lumière et les dieux qui me répondront véridiquement à ce que je vais ici leur demander aujourd'hui ! Nananana est ton nom, Nana est ton vrai nom ! »

Dis cela d'une voix sifflante, mais haute. Puis récite :

« Viens chez moi, Yaho, Yaëw, Yaho, Aouho, Yaho, Hai, Ko, How, Ka, Nashbot, Arpihpe, Abla-balbok, Face de faucon, Ni-abit, Thatlat, Miribal ! »

Si les dieux se refusaient à venir, récite :

H. « Miribal, Kmla-kikh, père des pères des dieux, exerce la magie ! Un œil pleure, l'autre rit. Lune, lune, lune, lune ! Ha, ha, he, st, st, st, st, Yhe, Yaho, cherche et envoie-moi le dieu qui a aujourd'hui le commandement dans sa main, qu'il me réponde à tout ce que je vais ici lui demander aujourd'hui ! »

K. Appelle sans cesse : « Pefnoute », et récite encore : « J'enverrai sur toi la colère de celui qui te mangera. Sépare les ténèbres de la lumière devant moi, ô dieu Houhos, Rikhetem, Si, Si, Aho, Ah, Beri, Gha, At, Rishfe, Bibiou, Yaho, Ariaha, Ariaha, Arinas, Eouasetho, Bekes, Gs-gs-gs-gs, Yanian, Eren, Eibs, Ks-ks-ks-ks, amène-moi le dieu entre les mains duquel est le commandement, qu'il me réponde à tout ce que je lui demanderai ici aujourd'hui ! Viens ici, Piaton, Khitre, Khope, Khopee, Khope, Abrahme, pupille de l'œil divin, Kmr-kmr-kmr-kmr, Kmro, à la création ! Kom-kom-wer-wet, Shakmoush est ton

vrai nom ! Fais qu'ils me répondent aujourd'hui à tout ce que je demanderai ici aujourd'hui ! Viens chez moi, Bakaksikhekh, réponds-moi véridiquement et infailliblement à tout ce que je te demanderai ! »
(Dire sept fois.)

VIII. — 28/1-28/10

Evocation des dieux a l'aide d'un vase, sans médium.

A. Formule

« Je suis Pnebbaï, Oritsimbaï, Sonatsir, Episghes, Emmime, Thoghomphrour, Phirimphouni. Ton nom est Mimi, Bibiou, Bibiou, Gthethoni. Je suis Bastet, Ptho, Balkham que Binoui engendra, Sphe, Phas ; je suis Baptho, Gammisatra. Ton nom est Mimeo, Yanoume. »

B. [Instruction pour] évoquer

Tu iras en un endroit propre, prends une coupe de bronze, laves la avec de l'eau de salpêtre, mets y une goutte d'huile et place la par terre. Puis allume une lanterne de bronze, place la par terre à côté de la coupe de bronze et enveloppe toi-même et le vase d'un tablier propre de toile. Puis récite sept fois [la formule mentionnée plus haut] sur le vase, ayant les yeux fermés.

Quand tu ouvriras les yeux, tu demanderas ce que tu désires. Si tu veux que les dieux causent avec toi auprès du vase de bouche à bouche, tu cries :

« Yaho, Yeph, Eoë, Gintethour, Nephar, Aphoë ! »

Ils te répondront à tout ce que tu leur demanderas. S'ils ne te répondaient pas, tu ajoutes ces noms :

« Goguethigs, Mantounoboë, Gokshirhrotor, Tontroma, Lephoguer, Guephaërsore ! »

Quand tu crieras cela, ils te répondront véridiquement.

IX. — 3/5-3/35

[*Instruction pour*] *évoquer* [*à l'aide d'un vase, avec le médium*]

1° Tu prends sept briques neuves qu'on n'a pas encore remuées pour les retourner sur l'autre côté. Tu les prends étant propre et sans tache de tout ce qui est de la terre, et les places de nouveau de sorte qu'elles aient été couchées. Tu mets trois briques sous [le vase avec] l'huile, et places les quatre autres briques autour du garçon de sorte que son corps ne touche pas la terre. Ou encore [tu peux faire cela avec] sept feuilles de palmier. Puis prends sept pains propres et mets les autour du [vase à] l'huile avec sept morceaux de sel. Puis apporte un plat neuf, remplis le d'huile pure d'oasis ; verse l'huile sur le plat goutte à goutte afin qu'elle ne se trouble pas et reste entièrement claire.

Amène un garçon chaste qui n'a eu de commerce avec aucune femme et récite [la formule mentionnée plus bas], en bas sur la tête du garçon qui se tient debout en attendant [afin que tu puisses apprendre] s'il est apte à s'approcher du vase. Est-il apte, tu le couches à plat ventre et mets lui un tablier de lin pur avec une ceinture par en haut du tablier. Puis tu récites sept fois la formule mentionnée ci-dessus en bas sur sa tête, pendant qu'il a sa face tournée vers l'huile et ses yeux fermés.

Quand tu as fini, ordonne qu'il ouvre les yeux ; tu peux alors lui demander tout ce que tu désires.

Tu peux faire cela jusqu'à sept heures du jour.

Formule que tu diras d'avance en bas sur sa tête pour que tu l'examines ainsi que ses oreilles, afin de voir s'il est apte à s'approcher du vase

2° « Ibis, [Toi] Sublime, Vautour, Faucon, [Toi] Sublime, Toi Fort ! Fais que je sois propre comme Ibis, Sublime, Vautour, Faucon, Sublime, Fort ! »

Tu récites cela sept fois en bas sur sa tête. Quand tu achèveras de le dire, ses oreilles lui tinteront. Si ses deux oreilles tintent, il est très, très bon. Si son oreille droite tinte, il est bon ; si son oreille gauche tinte il n'est pas bon.

3° Moyen d'ensorceler vite un vase afin que les dieux viennent

et te disent toujours la vérité : Tu jettes une coque d'œuf de crocodile ou ce qui s'y trouve, dans le feu ; [le vase] sera ensorcelé tout de suite.

4° Moyen de les forcer à parler : Tu jettes une tête de grenouille dans la poêle, et ils parleront.

5° Moyen d'amener les dieux de vive force : Tu jettes de la bile de crocodile, broyée avec de l'encens, dans la poêle.

6° Si tu veux les forcer à venir sur-le-champ, tu jettes dans la poêle un petit *rameau d'anis* et la coque de l'œuf mentionné plus haut, et tu ensorcéleras le vase sur-le-champ.

7° Si tu veux faire venir un homme vivant, tu jettes dans la poêle du vitriol bleu, et il viendra.

8° Si tu veux évoquer un esprit lumineux, tu jettes dans la poêle une grande amulette avec du *cristal*, et l'esprit lumineux viendra. Si tu jettes dans la poêle un cœur de hyène ou de lièvre, c'est très bon !

9° Si tu veux évoquer un noyé, tu jettes dans la poêle un crabe de mer.

10° Si tu veux évoquer un mort, tu jettes dans la poêle des excréments d'âne et l'amulette de Nebthet, et il viendra.

11° Si tu veux faire venir un voleur, tu jettes dans la poêle du safran en poudre et de l'alun.

12° Si tu veux que les dieux viennent chez toi et que le vase opère vite des charmes, prends un scarabée, noie-le dans du lait de vache noire et jette-le dans la poêle ! [Le vase] sera [ensuite] ensorcelé sur-le-champ, et la lumière naîtra.

13° Si tu veux laisser s'en aller n'importe quoi, jeter dans la poêle des excréments de singe, et chacun s'en ira à son lieu quand tu réciteras la formule à laisser aller.

14° Amulette qu'il [est recommandable de] lier sur le corps de celui qui exerce la magie à l'aide d'un vase, pour l'ensorceler vite : Tu prends une bande en seize fils de lin, quatre blancs, [quatre verts], quatre bleus et quatre rouges, tu en fais un nœud et tu l'arroses avec du sang de huppe. Puis tu le lies à un scarabée en sa forme solaire, noyé enveloppé dans une bourse de toile la plus fine et tu le lies sur le corps du garçon qui exerce la magie à l'aide d'un vase ; ensuite il opère des charmes vite, sans hésiter.

X. — 4/1-4/22

[Charmes exercés par le grand dieu Imhotep]

1 *a*. L'évocation de celui-là :

Tu prends un banc en bois d'olivier, à quatre pieds, sur equel encore personne ne s'est assis et tu le mets propre auprès de toi. Si tu veux obtenir des nouvelles véridiques et infaillibles par son moyen, voici comment il [faut procéder] :

Tu mets le banc dans une chambre propre, au milieu, près de ta tête, tu le couvres d'un tablier du haut en bas, sous le banc tu places quatre briques devant lui, de sorte qu'elles soient l'une sur l'autre ; une poêle de terre doit être aussi devant lui ; tu y mets du charbon de bois d'olivier.

1 *b*. Puis tu prends de la graisse d'oie sauvage broyée avec de la myrrhe et ..... et en fais des pilules. Tu jettes une d'elles dans la poêle, laisses les autres chez toi et récites sur [la poêle] cette formule grecque. Puis tu te couches sans prononcer un mot à qui que ce soit au monde, et quand tu seras couché tu apercevras un dieu ressemblant au prêtre, vêtu de toile la plus fine .....

2° [La formule grecque] :

« Je t'appelle, toi qui résides aux ténèbres invisibles, qui es parmi les grands dieux, qui es fort et qui règnes sur les rayons solaires, qui envoies la déesse lumineuse Neboutosoualeth et le grand dieu Barzan, Boubarzan, Narzazouzzan, Bazabouzath, le soleil. Envoie chez moi, cette nuit, ton archange Zebourthaounen, agissant en vérité véridiquement et infailliblement, sans contredit contre [mon] intérêt. Je te conjure par celui qui est assis en manteau de feu sur la tête d'argent du bon esprit, de l'esprit tout-puissant aux quatre faces, celui qui est suprême qui est sombre, le chef des âmes Fox. Ne refuse pas de m'exaucer et envoie-moi vite cette nuit la *connexion* avec le dieu ! » — (Dire cela trois fois.)

Puis il te dira la vérité de bouche à bouche sur tout ce que tu désires.

3° Quand il aura fini et s'en ira, tu mets une plaque à *indiquer* l'heure sur les briques, tu places sur elle des étoiles, écris son dessein sur une feuille neuve de papyrus et mets la sur la plaque. Elle t'enverra [montrera ?] alors les étoiles favorables à ton dessein.

XI. — 29/1-20

[Façon de questionner le soleil]

On dit qu'elle est éprouvée bien à fond.

[Instruction pour] évocation

Tu amènes un garçon chaste et récites la formule des esprits qui est prescrite pour ce but. Tu l'amènes devant le soleil et le places debout sur une brique neuve au moment où le soleil se lève. Quand toute la boule solaire montera en haut, tu lui mets une chemise neuve de lin et lui ordonnes de fermer ses yeux.

Puis tu te places derrière lui et récites [la formule suivante] en bas sur sa tête, en frappant sa tête de ton doigt solaire de la main droite après avoir frictionné ses yeux d'un onguent fabriqué d'avance.

1° « Nasira, Oapkis, Shfe-shfe, Bibiou, Bibiou est ton vrai nom. — (Deux fois.) — Lotus, ouvre-moi le ciel dans sa largeur et dans sa profondeur ! Apporte-moi la lumière pure ! Envoie-moi le dieu entre les mains duquel est le commandement, qu'il me réponde véridiquement et infailliblement à tout ce que je vais lui demander aujourd'hui !

Arkhnoutsi, Etale, Tal, Nasira, Yarmekh, Nasera, Ampthou, Kho, Amamarkar, Tel, Yaëo, Nasira, Hakie, Lotos, Khzisiphth, Aton, I, I, E, O, Balbel ! Envoie-moi la lumière pure, ensorcelle le garçon, qu'il me réponde, qu'il m'évoque le dieu entre les mains duquel est le commandement, et celui-ci qu'il me réponde véridiquement et infailliblement à tout sur quoi je vais lui demander ! »

2° Puis tu récites sept fois une formule à forcer — pendant quoi les [yeux du garçon] sont [encore] fermés :

« Si, si, pi, Tsiripi, S, a, e, o, Nkhab, Hrabaoth, Phakthiop, Anasan, Kraana, Kratris, Tmaptaraphne, Araphnou ! Viens ici chez le garçon et envoie-lui le dieu entre les mains duquel est le commandement afin qu'il me réponde à tout ce que je vais lui demander ici aujourd'hui ! »

Si la lumière tardait [encore] à venir, tu t'écries sept fois : « Ke, Ke, Salsoatha, Ippel, Sirba », tu jettes de l'encens dans la poêle et dis après tout cela le grand nom suivant. Tu le dis sept fois du commencement à la fin et vice versa [de la fin au commencement] : « Aouebo-

thiabathabaïthobeoua » et ajoutes : « Puisse le garçon apercevoir la lumière ! Que le dieu vienne entre les mains duquel est le commandement, et me réponde véridiquement et infailliblement à tout ce que je vais lui demander ici aujourd'hui ! »

XII. — 23/21-26

[Instruction pour] questionner la lune

A. On peut questionner tout seul ou [par l'intermédiaire] d'un garçon.

Si tu veux demander tout seul, tu frictionnes tes yeux de fard vert et de fard noir, tu te places debout à un endroit élevé sur le toit de ta maison et harangues la lune quand l'œil divin est plein, le 15 du mois lunaire, étant propre trois jours. Puis tu récites la formule suivante sept fois ou neuf fois jusqu'à ce qu'il t'apparaisse et t'aborde :

B. « Holà Sax, Amon, Sax, Abrasax ! Tu es la lune, le maître suprême des étoiles qui les as créées. Entends ce que je dis, et agis selon ma parole ! Apparais moi ! Than, Thana, Thanatha (ou autrement : « Thei ») est mon vrai nom ! »

Tu dis cela neuf fois, et il t'apparaîtra.

XIII. — 15/1-20

Breuvage d'amour

1° Prends un peu de pellicules de la tête d'un mort qui fut assassiné, sept grains d'orge enterrés dans le tombeau d'un homme décédé, et broye cela avec dix (selon une autre version : avec neuf) oïps de grains de pomme. Ajoute à cela du sang de tique d'un chien noir, un peu de sang du deuxième doigt de ta main gauche (annulaire) et ta semence. Broye cela en une masse compacte, mets cela dans une coupe de vin et y ajoute trois outehs de moût que tu n'as pas encore goûté et duquel on n'a pas encore fait usage pour l'offrande. Dis sur cela la formule mentionnée sept fois et donne cela à boire à la femme.

2° Lie la peau du parasite mentionné plus haut dans une bande de toile la plus fine et noue la sur ton bras gauche.

3° *Formule*

Je suis en vérité d'Ebot par origine et par naissance au nom d'Eset, *porteuse* du feu auprès de la miséricordieuse du Destin. Je suis la stature de Re, Sitamesro est mon nom. Je suis la stature du chef fort d'une armée. Le glaive, ... Grand feu est mon nom. Je suis la stature de Hor, Force, Glaive, ... est mon nom. Je suis la stature d'un noyé, vérifiée par écrit, reposant ici sous la grande plaque aux sacrifices d'Ebot, tant que l'approuve en nom d'Eset le sang d'Ousirew, qui a été donné dans cette coupe, dans ce vin.

Donnez à Eset du sang d'Ousirew afin qu'elle ressente l'amour pour lui dans son cœur de nuit et de jour, à tout instant, sans cesse.

Fais que le sang de N., fils de N., (nom de la mère) dans cette tasse, dans cette coupe de vin soit donné aujourd'hui à N., fille de N. afin qu'elle s'éprenne d'amour pour lui dans son cœur.

L'amour que ressent Eset pour Ousirew, soupirant partout après lui, que N., fille de N., le ressente, soupirant partout après N., fils de N.

Que N., fille de N., s'enflamme de la passion, dont s'enflamma Eset pour Hor de Behdet. Qu'elle l'aime, qu'elle soupire après lui éperdument, qu'elle brûle d'ardeur quand elle se trouve près de lui, qu'elle le suive partout.

Que la flamme ardente, invisible, naisse sur-le-champ dans son cœur ! »

XIV. — V. 16/1-16/7

(*Autre moyen de gagner l'amour de la femme*)

1° « Armiout, Sithani, Outhani, Ariamousi, Sobrtat, Birbat, Misirithat, que Tharmithat a enfanté ! Amène N., fille de N., de son foyer où elle demeure, à n'importe quelle maison et en quelque lieu que ce soit, où est N., fils de N. Qu'elle l'aime, qu'elle soupire après lui éperdument, qu'elle lui donne son cœur en cadeau pour toujours ! »

2° Ecris cela avec de l'encre de myrrhe sur une bande étroite de toile fine propre et mets la dans une lanterne neuve propre, remplie de véritable huile [et éclaire ainsi] ta maison du soir jusqu'au matin.

3° Si tu trouves un cheveu de cette femme-là et le mets dans la mèche, c'est très bon !

XV. — V. 12/1-13/9

(*Autre moyen de gagner l'amour d'une femme*)

1° « Moi, je suis grand, Shaoï (selon une autre version : « *Sheraï* ») qui me sers de charmes en faveur de la grande Erpit, maîtresse de *Koou*. Lole, Milole ! L'eau ..... est dans ma bouche, la graisse de Hathor aimable est dans mon cœur. Mon cœur languit, mon cœur aime. Comme une chatte soupire après un chat, comme une louve soupire après un loup, comme une chienne soupire après un chien, comme le dieu fils de Sopdet soupire après Moses venant vers les murs de Ninaret(os) sacrifier l'eau à son dieu, à son maître suprême, à son Yaho, Sabaho, à son Glemora, Moses, Plerobe, Sow, Mio, Abrasaks, Senklaï, que N., fille de N., soupire ainsi après N., fils de N. ! Qu'elle ressente un désir sensuel, l'amour, une passion éperdue, — — — qu'elle le suive partout.

2 *a*. J'envoie la colère de Yaho, Sabaho, Horion, Pantograror. Antograror, Arbanthala, Thala, Thalaks, la colère des grands dieu égyptiens sur vous. Remplissez vos mains du feu et des flammes et jetez-les dans le cœur de N., fille de N. !

Excite-la, esprit ! Dérobe-lui le sommeil, habitant de l'empire d'Occident, que la maison de son père et de sa mère soit un lieu [de tourments] pour elle !

Assemblez l'ardeur du feu sur elle, de sorte qu'elle coure vers ici, s'arrête dehors et mendie : « Aie pitié ! »

2 *b*. « Je suis le *germe* de Geb, Hor, Ron, Re est mon nom ! Effacez son nom d'Egypte pour quarante jours (trente-trois mois, cent soixante-quinze jours, jusqu'à la fin du sixième mois), Gir, The, Pisito, Okoïmï, Atam ! » — (Sept fois.)

3. Echauffe les excréments de crocodile, un morceau de placenta d'ânesse, du *cresson*, sept oips d'excréments d'antilope, de la bile de bouc sauvage et la première huile fabriquée, sur le feu de brins de lin, récitant pendant ce temps la formule (mentionnée plus haut) sept fois les sept jours. Frictionne en ton membre et couche avec la femme !

XVI. — V. 13/10-13/11

Comment forcer une femme à aimer son époux

Broye avec du miel des fruits d'acacia, frictionne en ton membre et couche avec la femme.

XVII. — V. 13/11-13/12

Comment forcer une femme à aimer à cohabiter

Frictionne ton membre d'écume de la bouche d'un étalon et couche avec la femme.

XVIII. — 13/1-13/10

Comment séparer un homme d'une femme, et une femme de son mari

1° « Hélas, hélas ! Feu, feu ! Geb, en se changeant en taureau, cohabita avec [la fille] de sa mère Tefnet encore et encore. Le cœur de son père se prit de colère contre lui ; la fureur de celui dont l'âme est le feu, et dont le corps est une colonne, inonda de flammes toute la terre de sorte que les montagnes jetèrent du *feu*.

2° La colère de tous les dieux et de toutes les déesses, du grand Vivant, Lalat, Bareshak et Belkesh, qu'elle tombe sur N., fils de N., et N., fille de N. Envoyez du feu dans son cœur et des flammes dans sa chambre à coucher ! [Enflammez] sans cesse l'ardeur de la haine dans son cœur, jusqu'à ce qu'il expulse de sa maison N., fille de N. Qu'elle éveille la haine dans son cœur ! Qu'elle lui devienne répugnante ! Inspirez des plaintes, des malédictions, des chagrins et des querelles incessantes entre eux jusqu'à ce que l'un se sépare de l'autre pour ne se réconcilier jamais ! »

3° De la gomme, ..., de la myrrhe, ajoute y du vin, fabrique en une statuette de Geb, tenant dans sa main un sceptre.

XIX. — 15/24-15/31

[Formule à dire] si tu te présentes devant ton chef en colère contre toi et muet avec toi

Μη με διωκε, ανοχ παπιπετου μετουβανες. βασταζω την ταφην του οσιρεως και υπαγω καταστησαι αυτην εις αβιδος καταστησαι εις τεστας και καταβεβαι εις αλχαι εαν μοι ο δ κοπους παρεχχη προσρεψω κυτην αυτω.

En égyptien, cette [incantation] est la suivante :

« Ne me persécute pas, N. ! Je suis Papipetou Metoubanes ! Je porte la momie d'Ousirew ; je la porte à Ebot afin qu'on la fasse reposer dans la nécropole d'Ebot. Si tu m'en veux aujourd'hui, je la rejetterai. » — (Dire sept fois.)

XX. — 13/11-13/12 et V. 32/2-32/13

[Emploi] d'une musaraigne, à quoi elle sert

1° Prends une musaraigne, noye la et donne la à boire à l'homme ; il deviendra aveugle des deux yeux.

Prends une musaraigne vive, enlève sa bile et dépose la n'importe où ; enlève son cœur et dépose le en un autre endroit ; prends tout son corps et mouds le à fond.

2° Quand il deviendra sec, prends un peu de ce qui a été moulu et une goutte du sang de ton deuxième doigt (de ta main gauche), annulaire, mets le dans une coupe de vin et donne le à boire à la femme. Elle deviendra folle de désir pour toi.

3° Si tu donnes de la bile dans une coupe de vin, il (celui qui la boira) mourra sur-le-champ ; tu peux la mettre aussi dans de la viande ou dans n'importe quel aliment.

4° Si tu mets son cœur dans une bague d'or et la portes à ta main, elle te procurera louanges, amour et force.

XXI. — V. 29/1-29/6

Comment faire tomber en démence n'importe quel homme ou n'importe quelle femme

Prends un cheveu de n'importe qui et un cheveu d'un homme mort, lie-les ensemble, noue-les sur le corps d'un faucon et mets-le vif en liberté.

Si tu veux faire cela [seulement] pour quelques jours, place le faucon dans quelque chose et nourris-le dans ta maison.

XXII. — V. 15/1-15/7

1° Noms des dieux que tu dois invoquer quand tu te disposes à faire venir un voleur pendant [l'interrogation à l'aide] d'un vase.

« Maskelli, Maskello, Phnouguentabao, Hregssigtho, Perigtheon, Peripeganeks, Areobasagra (selon une autre version : « Obasagra »).

2° Prononce ce nom-ci à la proue d'un bateau quand il va couler à fond, et à cause des noms de Dioskor qui y sont, il sera sauvé.

3° Si tu les récites sur la coupe d'Adonaï *sur laquelle on a écrit ailleurs*, cela rendra un grand service et fera venir le voleur.

XXIII. — 20/1-20/27

[Formule] à dire sur une plaie [causée] par un scorpion qui a piqué

1° Je suis Anoup, le fils premier-né du roi. Ma mère Sekhmet-Eset est venue après moi au pays syrien, vers le mur des millions, dans la contrée des anthropophages, et dit : « Dépêche-toi, dépêche-toi ! Vite, vite, mon fils Anoup, fils premier-né du roi ! Lève-toi et va-t'en en Egypte ! Ton père Ousirew est le roi d'Egypte, le maître suprême de tout le pays, et tous les dieux égyptiens se sont rassemblés pour lui ôter la couronne ! »

Au moment où elle m'a dit cela, elle s'en *allait*. Mais voici, un scorpion a fait usage de sa force contre moi. (Ma mère) s'est relevée sur-le-champ et elle retourna chez moi, qui fus piqué par le scorpion. Je me

suis assis par terre et j'ai pleuré. Ma mère Eset s'est assise à côté de moi et m'a dit : « Ne pleure pas, ne pleure pas, mon fils Anoup, premier-né du roi ! Lèche de ta langue l'ouverture de la plaie, lèche l'ouverture de la plaie jusqu'à ce que tes forces s'épuisent ! Ce que tu lèches, ne le crache pas à terre, mais avale-le, car ta langue est [comme] la langue du bon esprit et ton *estomac* est [*comme l'estomac*] d'Atoum ! »

Instruction

2° Lèche-le sur-le-champ de ta langue jusqu'à ce que le sang apparaisse sur elle.

3° Puis récite sept fois [la formule suivante] sur une goutte d'huile et mets cela tous les jours sur la plaie [causée] par un scorpion qui a piqué, mouille une petite loque de lin et applique l'y.

Ce que l'on doit dire sur l'huile qu'on mettrait tous les jours sur une plaie

3° Eset était assise et s'adressait à l'huile Abartat, se réjouissant de l'huile vraie : « Sois louée, o [huile] ! Je te loue, huile, je te loue, car tu es louée par le bon esprit. Je te vénérerai, et moi, je te louerai à jamais !

Huile, huile végétale, (selon une autre version : « vraie »), exsudat du bon esprit, protection de Geb ! C'est Eset qui s'adresse (à toi), huile ! Huile vraie, goutte de pluie, eau puisée par Harshot qui descend le matin dans la barque solaire ! Tu exécuteras la guérison, rosée matinale que le ciel envoie sur la terre pour tous les arbres ; tu guériras le membre *paralysé*, tu seras le remède pour celui qui vit, car je t'emploierai à [guérir] la plaie causée à mon fils Anoup, le premier-né du roi, par un scorpion qui l'a piqué, et tu la rempliras et guériras ; je t'emploierai à [guérir] la plaie causée à N., par un scorpion qui l'a piqué, et tu la rempliras et guériras ! » — (Sept fois.)

XXIV. — 19/1-19/9

[Formule] à dire sur une [plaie causée] par un chien qui a mordu

1° Je viens de la nécropole d'Ebot, ayant la bouche remplie de sang de chien noir et je le cracherai sur ..... le chien. » O toi, chien qui es un des dix chiens appartenant à Anoup, son propre fils, enlève ton poison par des charmes, écarte maintenant de moi ta *salive* :

2° Si tu n'enlèves pas par des charmes ton poison et si tu n'écartes pas de moi maintenant ta salive, je t'emporterai dans la cour du temple d'Ousirew, mon foyer, et je traiterai comme un ..... selon le souhait d'Eset, la sorcière, la maîtresse de la vertu magique qui sait ensorceler toutes choses sans qu'on la puisse ensorceler en son nom : « Eset, la sorcière. »

3° Broye de l'ail et ....., applique cela sur la plaie [causée] par un chien qui a mordu, et récite sur lui [la formule mentionnée plus haut] tous les jours jusqu'à ce qu'elle guérisse.

XXV. — 19/32-19/40

[Autre] formule à dire sur une plaie [causée] par un chien qui a mordu

1° « La colère d'Amon et d'Erpit ! Car je suis Hakor vigoureux, Shlamala, le mystérieux, puissant Malet, Shteï, Grshei-grshei, le maître *des richesses*, Tahne-bahne, le *chien* noir, le chien, qui garde ce chien-ci, j'appartiens aux quatre jeunes loups, étant le fils de Nepi !

2° Fils d'Anoup ! Serre tes dents, laisse tomber ta salive [par terre] ! Tu prends la même mine que Soutekh [l'a fait] vis-à-vis d'Ousirew, tu prends la même mine qu'Apop [a fait] vis-à-vis de Re ! C'est Hor, fils d'Ousirew qu'Eset enfanta, contre lequel tu remplis [de salive] ta bouche. C'est, N., lequel N. a enfanté, contre lequel tu remplis [de salive] ta bouche. Entends ces mots de Hor qui a étouffé l'ardeur, qui est descendu aux eaux éternelles et jeta un fondement solide à la terre ! Entends, Yaho, Sabaho, Abiaho, par ton nom ! »

3° *Nettoye* la plaie, broye du sel et ....., et mets y cela.

Autre [moyen] : Broye une rue avec du miel et mets cela sur [la plaie].

4° Dis [la formule] sur une coupe d'eau et donne la lui à boire.

XXVI. — 19/10-19/21

Formule pour écarter le poison du cœur de l'homme à qui on a donné à boire un breuvage d'amour ou une boisson répugnante

1° Sois louée, sois louée, yablou, coupe d'or d'Ousirew, dans laquelle boivent Eset, Ousirew et le grand Bon Esprit ! Quand [ces] trois dieux ont achevé de boire, je bois moi-même, et tu ne permettras pas de m'enivrer, tu ne permettras pas que j'échoue, tu ne permettras pas que je tombe, tu ne permettras pas que je me trouble, tu ne permettras pas que je me tourmente dans mon cœur, tu ne permettras pas que ma bouche maudisse.

Fais que je me remette après [l'effet] d'une funeste boisson *magique* et après ingestion de n'importe quel poison qu'on a inséré criminellement dans mon cœur ! Je te bois pour les vomir au nom de Sarbith, la fille du Bon Esprit, car je suis Sebra, Briatha, Brisara, Her est mon nom. Je suis Hor, Sharon, qui vient prendre sa louange à lui, Yaho, l'enfant est mon nom, mon vrai nom ! »

2° [Dire] sur une coupe de vin où tu mets de la rue fraîche. Quand tu auras dit [la formule] sept fois, tu donnes à boire à l'homme le matin avant qu'il ait mangé.

XXVII. — 19/21-19/32

1° [Formule] à dire sur un homme à qui un os est demeuré dans la gorge

« Tu es Shlate, Late, Balate, le crocodile blanc qui a sur son dos *l'écume* de la mer de feu et dont le ventre est rempli des os de tous les noyés. Holà ! Crache-moi aujourd'hui cet os-ci qui cause ..... qui

cause ..... qui cause ..... qui cause ..... qui cause sans cesse tous les *inconvénients* possibles, car j'ai la poitrine du lion, la tête du bélier, la dentition de la panthère ; Griffon est mon vrai nom ; dans ma main est Ousirew, « l'homme » est son nom ..... » — (Sept fois.)

(*Instruction*)

2° Tu le dis sur un peu d'huile, tu tournes en haut la face de l'homme, tu verses de l'huile dans sa bouche, tu mets les [deux] doigts par les ongles sur les deux *muscles* de sa gorge et lui ordonnes d'avaler l'huile. Pendant cela tu fais par les doigts une pression violente en haut, de façon que tu chasses l'huile hors de la gorge ; l'os sortira sur-le-champ en dehors avec l'huile.

XXVIII. — 20/27-20/33

Formule pour ôter un os de la gorge

1° Je suis celui dont la tête touche le ciel, dont les pieds touchent les eaux éternelles, qui ai réveillé ce crocodile, qui ..... à Zeme près Ne. Je suis Sa, Sime, Tamalou est mon vrai nom, Anoug, Anoug qui conjure. Dans ma bouche est l'œuf du faucon, dans mon ventre est l'œuf d'ibis.

2° L'os de dieu, l'os d'homme, l'os d'oiseau, l'arête, l'os d'animal, n'importe quel os ou n'importe quelle autre chose qui est dans ton ventre, qu'il entre dans ton cœur ; ce qui est dans ton cœur, qu'il entre dans ta bouche et ce qui est dans ta bouche qu'il sorte ici aujourd'hui dans ma main, car je suis celui qui est aux sept cieux, qui demeure dans les sept sanctuaires ; je suis le fils du dieu vivant ! »

3° [Dis cela] sept fois sur une coupe d'eau et donne cela à boire à la femme.

XXIX. — V. 33/1-33/9

(*Formule contre la fièvre*)

1° Hor ..... gravissait en été, à midi une montagne, monté sur un cheval blanc, ... sur un cheval noir, ayant dans sa main le livre ..... et sur ses genoux le livre du Suprême des cinq, et il trouva tous les dieux assis dans la salle du tribunal et mangeant la récolte des champs du Nil, appartenant au maître suprême.

Ils criaient : « Hor, viens ici ! Tu n'as pas mangé, Hor ! Viens ici ! Veux-tu manger ? »

Il a répondu : « Venez-vous chez moi ! Je n'ai pas d'appétit ; j'ai mal à la tête ; j'ai mal au corps, la fièvre m'a saisi, le souffle du sud m'a atteint. Eset a-t-il cessé d'user de charmes ? Est-ce que Nebthet a cessé de guérir ? Et quoi donc les seize Netbes ? Et quoi donc la force divine ? Que les 365 dieux soient assis et qu'ils mangent la récolte des champs de Nil, appartenant au maître suprême, jusqu'à ce qu'ils enlèvent la fièvre de ma tête, [de la tête] du fils d'Eset et de la tête de N., que N. a enfanté, la fièvre de nuit et la fièvre de midi, la fièvre typhoïde, cette ardeur, cette chaleur, ce feu du front et des pieds. »

2° [Dis cela] sept fois sur l'huile vraie, frictionne en ses mains, son corps et ses pieds, et dis cela [aussi] sur lui.

XXX. — V. 20/1-20/7

Guérir chez l'homme une maladie des yeux

1° « Amon, homme grand, homme d'Ethiopie ! Descends de Méroe en Egypte, va trouver mon fils Hor qui s'est levé, voulant marcher, et s'est blessé à la tête, et dis trois mots éthiopiens !

Va trouver N., à qui N. a donné naissance, qui s'est levé voulant marcher, et s'est blessé la tête, et dis trois mots éthiopiens :

« Gentini-tenti-na, Koukoubi, Akhe-akha ! »

2° [Dis cela] sur un peu d'huile, mets y du sel et du cresson et frictionne en l'homme dont l'œil est maladif.

3° Ecris cela aussi sur une feuille neuve de papyrus et fais en une amulette écrite pour son corps : « Tu es l'œil céleste » avec un dessin [appartenant].

XXXI. — V. 5/4-5/8

Comment reconnaître si une femme est grosse

Tu ordonnes à la femme d'uriner le soir sur la plante mentionnée plus haut. Si, au lever du jour, tu trouves la plante fanée, la femme n'est pas grosse ; si tu la trouves fraîche, elle est grosse.

XXXII. — V. 10/1-10/12

Un autre moyen de soulager le pied d'un homme atteint de la goutte

Tu écris ces noms sur une bande d'argent ou d'étain, tu la fixes sur la peau de cerf et le lies sur le pied de cet homme-là.

La peau de cerf [doit avoir] deux bandelettes.

« Thembarathem, Nourembrenoutipe, aïokhthou semmarathemmou, naïoou ! Guéris N. auquel N. a donné naissance, de toutes les maladies qui sont dans ses pieds et dans les plantes de ses pieds ! »

Tu fais cela quand la lune est dans la constellation du Lion.

GRIMOIRE DÉMOTIQUE DU LOUVRE

Le livre du musée du Louvre à Paris (Pap. 3229) ressemble au grimoire précédent. M. G. Maspero a édité une copie à la main de ce grimoire avec des fragments de traductions dans *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque Nationale et des autres bibliothèques, publiés par l'Institut National de France*, Paris, 1883.

Il est regrettable que la copie à la main ainsi publiée de ce papyrus démotique très endommagé laisse beaucoup à désirer ; il m'a été impossible de traduire complètement un seul des textes aux pages les moins endommagées (4, 5 et 6).

Les textes commençant par 2/11, 3/1, 4/15, et 5/1 portent ce titre : « Autre formule pour provoquer un songe. »

Les formules de ce livre ne diffèrent ni par la forme ni par le contenu des formules du grimoire de Londres et de Leyde.

Ainsi, par exemple, la teneur de la formule la mieux conservée et lisible 5/14-5/19 est, en traduction, la suivante :

I. « O Eset ! O Nebthet, ô âme sublime d'Ousirew Wennofer, viens ici chez moi ! Je suis Hor [ton fils], que tu aimes. O dieux résidant au ciel ! O dieux résidant sur la terre ! O dieux résidant aux eaux éternelles ! O dieux résidant au sud ! O dieux résidant au nord ! O dieux résidant à l'ouest ! O dieux résidant à l'est ! Venez ici chez moi cette nuit et ouvrez-moi mes yeux *en faveur* de N. (c.-à-d. : que j'aperçoive N. en songe) par l'intermédiaire des mots que je [vous] adresse ! Vite, vite ! Sur-le-champ, sur-le-champ ! »

Nous voyons que cette formule a pour but d'amener à celui qui la prononce un songe érotique dont les rôles principaux seraient joués par celui qui la dit et par la femme après laquelle il soupire !

La formule 4/15-4/26, très endommagée, poursuit un autre but. Dans les morceaux conservés, elle m'est, en grande partie, incompréhensible, mais dans la mesure où j'y trouve un sens, le contenu et le but de la formule apparaissent clairement :

II *a*. « O Anoup, (descends) du ciel, va t'en dans le douat..... — — ..... donne de la gloire, de la grâce et de la force à N. — — — — — — ..... prends ton bâton à la main..... et mène-le à N., fille de N. Qu'il se tienne debout auprès de sa tête ressemblant au dieu qui — — — par son cœur jusqu'à ce qu'il l'introduise dans son sein ..... et envoie l'esprit qu'il souffle sur N., qu'il se tienne debout auprès de sa tête ressemblant au dieu sublime, et ordonne-lui de lui raconter tout ce qui est beau — — — — — — — — — — — — — —

II *b*. — — — — — — — — — — — si tu tardes (à faire cela), je dirai ce que tu as fait, à savoir que tu as déshonoré le sang d'Ousirew..... ..... »

L'esprit envoyé par Anoup doit apparaître comme un homme paré à profusion de toutes les bonnes qualités, et sous cette forme il doit venir en un songe érotique à la femme et éveiller dans son cœur un désir pour l'homme dont il a pris l'apparence.

Intéressante aussi est la formule 6/7-6/13, qui s'est, certes, conservée entièrement, mais beaucoup de signes font soupçonner la copie de n'être pas correcte ; par conséquent, la lecture et la traduction manquent de sûreté.

III. La formule : « Je t'appelle, *ô Apop*, obéis à ton *maître* quand il parle. Je t'appelle par ton grand nom divin : Alipse, Thablipse, Setsiblipse, Gagarpa ..... e, Thare, Thane ..... Khahe, Orthe, Menkheroone, Balso, Alabakhabel !

Réveille-toi, ô maître de la vérité, et dis-moi la vérité ..... sur N. en mots véridiques ..... la hanche d'Ousirev (= la constellation de la grande Ourse), quand je me réveillerai, quand je me rappellerai ce *[que j'ai appris pendant le sommeil.]* »

A cette formule dont le but est clair, s'ajoute l'instruction 6/13-6/17 :

III *A*. « Dans une lanterne neuve imbibe d'huile vraie une mèche propre de toile fine que possible et allume la. Ecris ta demande sur une feuille neuve de papyrus et mets la sous la lanterne. Dans l'ouverture de la lanterne mets de la myrrhe et un peu ..... et dis sur elle quatre fois les noms mentionnés plus haut. Puis l'esprit viendra chez toi. »

A la fin, il se trouve une instruction pour fabriquer de l'encre avec laquelle la formule doit être écrite.

A la formule 5/14-5/19 est ajoutée aussi une instruction dont voici la traduction :

I *A*. Dire sur un phénix dessiné avec de l'encre de myrrhe et ..... avec de l'encre *mélangée* d'un peu de gomme sur ta main *droite*. Dis cette formule [mentionnée plus haut] sur lui le soir ..... *devant la face* de la lune, étant habillé de ..... et ayant une main mise sous sa tête. »

A la formule 5/1-5/9 est ajoutée l'instruction 5/9-5/14 :

IV *A*. « Dire sur [une statuette] de loup couché à plat ventre, [fabriquée] de terre pure, délayée avec du lait et du sang de loup [pris] dans un tombeau. [La statuette du loup] doit avoir l'œil divin sur son ... . Puis écris la formule [mentionnée plus haut] sur une feuille neuve de papyrus, mets la dans la gueule [de la statuette] du loup et jete la dans la lanterne de bronze dont la mèche est allumée. Puis récite sur elle la formule [mentionnée plus haut] en frappant du pied à terre. »

IV. Dans la formule appartenant à cette instruction, celui qui exerce la magie demande à Anoup de faire venir en songe un esprit lumineux à (la femme) N. et que celui-là fasse avec elle tout ce que désire N.

FORMULES, EN ANCIEN COPTE, DU GRIMOIRE GREC DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE A PARIS

En opposition au grimoire démotique de Londres et de Leyde, il faut citer le grimoire grec de la bibliothèque nationale à Paris (Pap. Anastasi nº 574), contenant quelques formules magiques démotiques transcrites en écriture grecque. La cacographie de ces formules témoigne qu'on ne se servait pas encore, en ce temps-là, de l'écriture grecque pour l'égyptien, et nous voyons que ce livre date d'un temps plus reculé que les textes coptes les plus anciens ; pourtant les idées chrétiennes qui se trouvent dans quelques textes de ce livre prouvent qu'il est plus récent que le grimoire démotique de Londres et de Leyde. Ce papyrus date alors de la fin du troisième ou quatrième siècle après J.-C.

Le texte complet du papyrus de Paris a été publié par le M. C. Wessely : *Griechische Zauberpapyrus von Paris und London* dans les « Denkschriften d. k. Akademie d. Wissenschaften », vol. 36, Vienne, 1888.

Le premier savant qui ait attiré l'attention sur les anciens textes coptes de ce papyrus est M. E. *Revillout* dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*. III, Paris, 1876 ; mais c'est M. Ed. Erman qui les a publiés sous une forme satisfaisante, dans son travail intitulé *Die ägyptischen Beschwörungen des grossen Pariser Zauberpapyrus* (« Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde », XXI, 1883). La première traduction par Erman de ces textes difficiles donna lieu à à des observations de M. *H. Brugsch* : *Eine demotische Ehrenrettung* (Z. f. äg. Sp., XXII, 1884), F. LL. Griffith : *The Date of the Old Coptic Texts and their Relation to Christian Coptic* (Z. f. äg. Sp., XXXIX, 1901), avec de nombreux compléments et corrections ajoutés à la traduction d'Erman.

I. — 2 L, l. 7-21

(*Formule pour questionner le soleil*)

« Hommage à toi, Ousirew, roi de douat, maître de l'enterrement,
qui résides au sud de Tin, qui séjournes à Ebot,
qui es assis à l'ombre d'un arbre à Perwe,
qui es célèbre à Peshalam !
Hommage à toi, Althabot ! Amène-moi Sabaoth !
Hommage à toi, Althonaï, Ene grand, puissant !
Amène-moi Michaël, cet ange fort qui est la main de dieu !
Hommage à toi, Anoup, habitant de la maison du fils d'Eset, transportant *des montagnes* parmi les déesses !
Thowt le plus élevé, sage parmi les dieux !
Akhnoui, Akham, Abro, Abro, Sabaoth !
Eakshhashha est mon nom,
Sabashha est mon vrai nom,
Shlotshlot puissant est mon nom !
Celui qui réside à douat, qu'il se rejoigne à celui qui réside en l'air, qu'ils sortent et viennent et répondent à ce que je vais leur demander ! »

II. — 2 R, l. 27-32

(*En grec*) : *Autre [questionnaire] du soleil*

A. Portant un vêtement de la plus fine toile de haut en bas, après avoir chanté un hymne et *récité une formule* sur le garçon qui se tient vis-à-vis du soleil, dis cette formule, debout derrière lui :

B. « Je suis Barbarioth, Barbarioth. Je suis ..... Yaho, Adonaï, Eloaï, Sabaoth ! Viens ici aujourd'hui vers ce garçon, car moi, je suis Barbarioth ! »

III. — 2 R, l. 33-3 L, l. 7

(*Formule pour inspirer l'amour au cœur d'une femme*)

1º « Eset allait à midi en été dans les montagnes,
ayant la face couverte de poussière,
les yeux pleins de larmes,
le cœur plein de douleur.

Son grand-père Thowt vint chez elle et lui demanda :
« Qu'as-tu, ma fille Eset,
que ta face est couverte de poussière,
que tes yeux sont pleins de larmes,
que ton cœur est plein de soupirs
[et toi que *tu es sans*] tablier ?
Retiens les larmes qui sont à tes yeux ! »
Elle lui répondit en disant :
« Ne me presse pas, mon père, babouin Thowt !
Babouin Thowt, mon père !
Je suis sortie de ma demeure (des femmes)
et j'ai trouvé [*ma sœur*] Nebthet dormant avec Ousirew,
qui est mon frère, le fils de ma mère ! »
Il lui dit : « C'est une cohabitation sous tes yeux, ma fille Eset ! »
Elle lui répondit : « C'est une cohabitation sous tes yeux, mon père, babouin Thowt !
[*C'est*] une conception, mon père, babouin Thowt !
Je — — —

j'ensorcellerai ses [— — —, de sorte qu'] elle quittera sa maison et tout séjour *favori* et viendra chez moi afin que je sache ce qui est dans son cœur et à quoi elle pense ! Vite, Vite ! Tout de suite, tout de suite ! »

VI. — 14 R, l. 39-47

(Formule pour exorciser un démon)

« Hommage à toi, dieu d'Abraham, hommage à toi, dieu d'Isaac, hommage à toi, dieu de Jacob ! Jésus-Christ, Saint-Esprit, fils du père qui es en haut ! [Vous] sept qui êtes dedans ! [Vous] sept qui êtes .... ! Yao, Sabaoth ! Puisse votre force expulser de N. ce démon malsain, Satan qui est dans lui, puissiez-vous le chasser ! »

PAPYRUS MAGIQUES COPTES

Il n'y a que très peu de papyrus magiques coptes que nous connaissions et qui aient été déjà édités.

Les papyrus magiques coptes du musée de l'Etat à Berlin ont été publiées dans les *Ægyptische Urkunden aus den K niglichen Museen zu Berlin : Koptische Urkunden*, vol. Ier, et c'est M. Ad. Erman qui les a étudiés dans ses essais intitulés *Ein koptischer Zauberer* et *Heidnische bei den Kopten* (Aeg. Z. XXXIII, 1895). M. Ad. Erman publia ces traductions des papyrus magiques de Berlin avec beaucoup de compléments dans son livre : *Aus den Papyrus der Königlichen Museen*, Berlin 1899, dans la collection *Handbücher der K niglichen Museen zu Berlin*.

M. Ad. Erman a publié aussi le manuscrit du Musée Britannique de Londres, (M. S. Or. 1013 A), en transcription et avec traduction, dans son essai « *Zauberspruch für einen Hund* » (Aeg. Z., XXXIII, 1895).

M. W.-E. Crum a publié entre autres aussi les manuscrits achmimiques M. S. Or. 5525 et 6172 dans le *Catalogue of the Coptic Manuscripts in the British Museum*, London, 1905, et le manuscrit M. S. Or. 6948 avec la traduction dans son traité *La magie copte* dans le *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion* (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, vol. 234), Paris, 1922. Dans le même traité M. W. E. Crum a publié aussi la formule magique copte de la collection de l'université de Strasbourg, nº 135.

Un manuscrit étendu, qui est devenu propriété de la Bodléienne à Oxford, M. S. Copt. c. 4, a été publié, accompagné de l'une traduction, par M. W. E. Crum dans son traité *Eine Verfluchung* (Aeg. Z. XXXIV, 1896).

Il s'est conservé entièrement un livre de textes magiques coptes, celui de la collection Anastasi nº 9 qui appartient au Musée de Leide (nº 1385) et qui a été publié par MM. W. Pleyte et A. Boeser dans leur livre : *Manuscrits coptes du Musée d'antiquités des Pays-Bas à Leyde*, Leide, 1897. Ce manuscrit renferme les textes magiques suivants :

Prière et exorcisme de Saint Grégoire-le-Grand,
Prière d'un saint Grégoire,
Lettre d'Abgar, roi d'E'dessa, à Jésus-Christ,
Deux lettres de Jésus-Christ à Abgar, roi d'E'dessa,
La liste des noms des sept adolescents d'Ephèse,
La liste des noms des quarante martyrs de Sebastopolis.

M. A. Boeser publia la traduction de deux premiers textes de ce manuscrit dans son traité *Deux textes coptes du Musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide* dans le *Recueil d'Etudes égyptologiques* nommé ci-dessus.

La bibliothèque nationale de Vienne possède également quelques fragments des papyrus magiques coptes, dont trois renferment deux fragments de la première lettre de Jésus-Christ au roi Abgar et un fragment de lettre du roi Abgar à Jésus-Christ. M. J. Krall a publié ces trois fragments avec les traductions dans son traité *Koptische Amulette* dans les *Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Reiner, vol. V*, 1892.

I. — Berl. P. 8313

A. (*Formule pour faciliter l'accouchement*)

— —
— —

Le fils de la vierge, le fils premier-né de son père et de sa mère, Jésus, notre maître, monta avec ses douze apôtres au mont Olivet et (y) trouva une chevrette, souffrant des douleurs d'accouchement, qui poussait des cris de douleur et qui criait : « Sois sain, fils de la vierge, sois sain, fils premier-né de ton père et de ta mère ! Viens ici chez moi et aie pitié de moi à cette heure de souffrance ! »

*A** Il tourna ses yeux de son côté et dit : Tu ne supporterais pas ma gloire, lève-toi [*et va t'en chez*] mes douze apôtres, et moi, je vais courir — — — — — — — — — — — — — — et j'enverrai chez toi l'archange Michel avec son — — — — — — — — — — — — dans sa main, et il prendra avec lui une coupe de vin, il invoquera sur elle mon nom et les noms [de mes douze] apôtres, en disant : « Ce qui est courbé, qu'il devienne droit — — — — — — — — — — — — ma lumière. La volonté — — — — — — — — — — — — — — Moi qui parle, je suis le Seigneur-Jésus qui [guérit] ! »

B. (*Formule contre le mal au ventre*)

1. Hor, fils d'Eset, gravit sur une montagne, voulant se coucher, il chanta ses chansons, étendit ses réseaux et prit un faucon, *un oiseau rapace* des rochers ; il le découpa sans couteau, il le fit cuire sans feu et le mangea sans sel. Alors son ventre se mit à lui faire mal autour du nombril, il éclata tout haut en sanglots et s'écria : « *Je veux appeler* aujourd'hui chez moi ma mère Eset ! J'ai besoin d'un démon afin de l'envoyer chez ma mère Eset ! »

Or le premier démon, Agrippa, vint chez lui et lui dit : « Veux-tu que j'aille chez ta mère Eset ? »

Il demanda : « Quand seras-tu là-bas et quand seras-tu de retour ? »

Il répondit : « Je serai là-bas dans deux heures et après deux heures je serai de retour. »

Il dit : « Va t'en, tu ne me conviens pas ! »

Vint le second démon Agrippa chez lui et dit : « Veux-tu que j'aille chez ta mère Eset ? »

Il demanda : « Quand seras-tu là-bas et quand seras-tu de retour ? »

Il répondit : « Je serai là-bas dans une heure et après une heure je serai de retour. »

Il dit : « Va t'en, tu ne me conviens pas ! »

Vint chez lui le troisième démon Agrippa, borgne et manchot, et il lui dit : « Veux-tu que j'aille chez ta mère Eset ? »

« Quand seras-tu là-bas et quand seras-tu de retour ?

« Avec le souffle de ta bouche, je serai là-bas et avec le souffle de ta bouche je retournerai chez toi. »

« Va, tu me conviens ! »

Il monta sur la montagne d'On et trouva sa mère Eset ayant la casque de fer à sa tête et faisant du feu dans une casserole de cuivre.

Elle lui demanda : « Démon Agrippa, pourquoi viens-tu ? »

Il lui répondit : « Ton fils Hor gravit une montagne voulant se coucher, chanta ses chansons, étendit ses réseaux et prit un faucon, un *oiseau rapace* des rochers ; il le découpa sans couteau, le fit cuire sans feu et le mangea sans sel. Alors son ventre se mit à lui faire mal autour du nombril et il lui fait bien mal. »

1*a*. Elle lui dit : « Si tu ne me trouves pas et si tu ne connais pas

Prière et exorcisme de Saint Grégoire-le-Grand,
Prière d'un saint Grégoire,
Lettre d'Abgar, roi d'E'dessa, à Jésus-Christ,
Deux lettres de Jésus-Christ à Abgar, roi d'E'dessa,
La liste des noms des sept adolescents d'Ephèse,
La liste des noms des quarante martyrs de Sebastopolis.

M. A. Boeser publia la traduction de deux premiers textes de ce manuscrit dans son traité *Deux textes coptes du Musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide* dans le *Recueil d'Etudes égyptologiques* nommé ci-dessus.

La bibliothèque nationale de Vienne possède également quelques fragments des papyrus magiques coptes, dont trois renferment deux fragments de la première lettre de Jésus-Christ au roi Abgar et un fragment de lettre du roi Abgar à Jésus-Christ. M. J. Krall a publié ces trois fragments avec les traductions dans son traité *Koptische Amulette* dans les *Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Reiner, vol. V*, 1892.

I. — Berl. P. 8313

A. (*Formule pour faciliter l'accouchement*)

— — — —

mon vrai nom qui conduit le soleil vers l'ouest, qui conduit la lune vers l'est et les six étoiles vers la propitiatoire sur laquelle est assis Re, conjure alors les trois cents veines entourant le nombril, en disant : « Que n'importe quelle maladie, n'importe quelle souffrance ou n'importe quel mal qui est dans le corps de N., fils de (la) N., cesse sur-le-champ !

2. Moi qui parle, je suis le Seigneur Jésus qui guérit ! »

II. — Berl. P. 8322

(Formule à procurer de la force)

— — — —

IV. — Berl. P. 8320

(*Formule pour un philtre et un breuvage d'amour*)

« Shourin, Shouran, Shoutaban, Shoutaben, Eibones, Sharsaben, Er..... Satan, diable qui as fouetté la terre de ton bâton par devant le Dieu vivant, en t'écriant : « Moi, je suis dieu ! »

Je vous prie maintenant tous et je vous implore afin que vous descendiez sur [ce mets et sur cette coupe de vin], qui sont aujourd'hui entre mes mains ; quand j'y ferai boire N., fille de N., puissiez-vous attacher son cœur et sa chair à moi pour toujours. »

« Dépêche-toi, dépêche-toi dans la main droite, Klinmas, Klinmas, Masklin ! Dépêche-toi, dépêche-toi ! »

V. — Berl. P. 8325

(*Formule pour un philtre et un breuvage d'amour*)

« Je vous conjure, vous et vos noms, vos forces et vos amulettes, et vos sièges célèbres où vous demeurez afin que vous descendiez sur ceci qui est dans ma main droite et quand je le passerai à N., fille de (la) et quand elle en boira et mangera, puissiez-vous lui inspiriez le désir de moi, afin qu'elle languisse après moi par un désir incessant, afin qu'elle me suive partout où je serai, jusqu'à ce que je presse sur elle ma poitrine, que je contente d'elle tous mes désirs et qu'elle satisfasse tous mes désirs. Encore, encore, vite, vite ! »

VI. — Berl. P. 8314

(*Formule pour inspirer l'amour à une femme*)

A..... — — — — — — ...., afin que tu attaches à moi son cœur et sa chair.

B. Si tu ne m'obéis pas et ne fais pas ce que je désire, je descendrai dans l'empire d'Occident, j'amènerai le maître du Tartare en haut et je dirai : « Tu es le dieu ! Moi, je veux contenter mon désir de N., fille de (la) N. ! »

C. Il me répondra : « Si tu demandes une pierre, je t'écraserai, si [tu demandes] du fer, je le changerai en eau ; si [tu demandes] une porte de fer, je l'écraserai sur le champ et aussi j'attacherai à toi le cœur de N., fille de (la) N. Si elle ne vient sur le champ à ce N., fils de (la) N., j'arrêterai le soleil dans son char, la lune en son voyage et la couronne des étoiles qui est sur la tête de Jésus, jusqu'à ce que tu satisfasses à mon désir ! Vite, sur-le-champ, sur-le-champ ! »

D. Je te conjure, toi et toutes les vertus supérieures de ton sanctuaire, je conjure ton trône de feu où tu sièges afin que tu satisfasses à mon désir de N., fille de (la) N. ! Je conjure tes amulettes ! Vite, vite ! Sur-le-champ, sur-le-champ ! »

VII. — Berl. P. 8321

(*Formule pour dénouer des liens*)

« Je vous implore aujourd'hui, Sourokh, Khata, Forces qui fouillez des roches par votre puissance ! Puisse ma voix vous atteindre, vous qui dénouez des cordes, des nœuds et des chaînes, afin que vous dénouiez toujours toutes chaînes ! Vite ! Je vous conjure, je conjure vos noms et vos amulettes ! Vite, vite ! »

VIII. — Ber. P. 8327

(*Formule pour dénouer des liens*)

« Je t'implore aujourd'hui — — — — — — invisible, — — — — tout-puissant ! Je suis Marie ! Je suis Marie ! Je suis Marie ! — — — de ton temple sacré — — — — — —

IX. — Berl. P. 8116 et 8117

A. 8116 1/12-14. Prends la langue de cet oiseau, dépose la, et quand elle se désséchera, attache la à ton bras. Puis personne ne disputera contre toi.

B. 8116 1/24-25. Prends les yeux de cet oiseau et attache-les à l'homme qui va oublier. Puis il se rappellera ce qu'il dira.

C. 8116 2/25-28. Broye son foie, qu'il se déssèche, mouds-le et donne-le à boire à l'homme possédé par le démon ; qu'il [le] mange trois jours trois fois par jour .

D. 8116 2/33-35. Mêler sa bile avec de l'huile d'Asanti, lave-t'en et frotte-t'en ta face ; cela [procure] de la faveur, — — — — et le pouvoir sur tous les gens.

E. 8117 15-16. Prends..... qu'un chien a rongée et jette-la dans du vin quand les hommes boivent. Puis ils en viendront aux mains ensemble.

X. — Berl. P. 8328

Amulette

« Abra, Abraaba, Abramiël qui as sauvé Loth de la perte de Sodome et de Gomorrhe, sauve-moi ! »
Aflanath — — — —
Akiamakhamaï — — — —

XI. — Berl. 8330

Amulette

— — — vingt-quatre — Amiël, Bamiël — — — — — — — Emiël, Z — — — — Eouniël, Yamiël, Thamiël, Kathaël, Lamiël, Oalamouël, — — — — — — Namilamithiël, — — — — — — — — — — Sarithiël, T — — miël, Sos — — — — — — — maël, Patouël, Khiriël, — — — maël, Oamiël, Jésus-Christ. Sot-lia Amenoth.

XII. — Brit. mus. M. S. Or 6948

(*Formule pour repousser la fièvre*)

Le Seigneur Jésus allait en marchant avec ses apôtres et il entra dans la maison de Simon Pierre. Il trouva sa belle-mère ayant la fièvre, *épuisée*, couchée.

Simon Pierre dit : « Mon Seigneur Jésus le Christ, aie pitié de Garbêlêa, fille de Khara, fille de Zoe, et enlève d'elle cette fièvre [envoyée sur elle] de l'adversaire ! »

[Jésus] saisit sur l'heure sa main droite, posa la sur la fièvre, et elle était saine, se leva (était saine) et les servit, étant saine.

Akheletes, Tiometes, Probatios, Sabatios,
Eoukenios, Stefanas, Kyriakos !
Ananias, Asarias, Misaël !
Setrak, Mnisak, Mnabtinako !
Bakak, Thelal, Méal !

XIII. — Brit. mus. M.S. Or. 1013 A

(*Formule pour lier un chien*)

A. — cette amulette écrite, qu'a écrite Eset — — — — — — — —

B. Je lie le ciel, je lie la terre, je lie — — — je lie les quatre *piliers* de la terre, je lie le soleil à l'est — — — ; je lie la lune à l'ouest et je ne permettrai pas qu'elle se lève ; je lie — — — et je ne la laisserai [*aller*] vers la terre, je lie les champs à terre et je ne permettrai pas [qu'ils *produisent du blé*]. Je change le ciel en cuivre, je change la terre en fer, — — — — — je lie le chien [qui appartient] à N., fils de (la) N. qui est sa mère. Maintenant, tout lien est noué de façon à ne pouvoir être jamais dénoué..... Aucune tribu humaine vivante du genre humain d'Adam tout entier, et de toute la famille de Zoe ne peut dénouer les liens que j'ai noués, et les amulettes que j'ai écrites pour N., fils de (la mère) N. ; ensorcellements soit féminins, soit masculins — — — — — — — — — — — — — — — — Personne ne dénouera des ensorcellements et des amulettes, par lesquels j'ai attaché (le chien qui appartient à) N., fils de N., sa mère.

Je jure par serment....., je te conjure par serment par le grand doigt d'Athanaël que [le chien] qui est lié de fer [*ne sera pas dénoué*] ..... du pain, du sang d'agneau, tant que le fer et..... ne peuvent pas être séparés l'un d'avec l'autre. Aucune tribu humaine qui naquit du genre humain d'Adam et de la famille de Zoe, ne peut pas dénouer le lien que j'ai lié, et l'amulette que j'ai écrite sur la main de N., fils de N. sa mère.

C 1. Je te conjure et je te prête serment par le grand doigt d'Athanaël : « Lie, lie, lie indénouablement !

C 2. Je vous prie et vous invoque sept vrais noms : Face d'Aigle, Pe[n]tagramata, Face de Lion, Face de Paramer, Face de veau, Face humaine, Pemeriton, Apabathouël, Grand vrai nom de Sabaoth, dix vrais noms formidables ! Liez indénouablement ! »

XIV. — Brit. Mus. M. S. Or. 5525

(Amulettes protectrices pour la femme enceinte et l'enfant qu'elle porte dans son flanc)

A.

Je te conjure par ton nom et par ta force, par ton....., par tes amulettes protectrices, par les places où tu séjournes, par ton bâton brillant qui est dans ta main droite, par ton attelage dont [les rênes] sont dans ta main gauche, par tes puissances qui t'assistent, persévérant et non pas négligeant tandis que tu tiens le gouvernail dans ta main, prends ton..... et tes amulettes protectrices et garde et protège quatre faces du corps [de Soura, fille de Peltsha], son âme, son esprit et sa maison entière et ses étables et son fils qui est dans son flanc et tous ses enfants qu'elle mettra au monde ! Qu'elle vive cent et un ans, qu'aucune maladie ne soit admise à elle, qu'aucune violence ne s'approche d'elle à jamais ! Que ni l'ogresse ni aucune deité ni Apalaf ni Berzelia, ni aucune puissance du pays des ténèbres ni aucun œil ensorcelant ni celui aux yeux fermés, ni aucun froid, ni aucun chaud, ni aucun tentateur ne prennent aucun enfant qu'elle mettra au monde ! Chasse tous les mécontents d'elle et de tous ses enfants qu'elle mettra au monde et de

toutes leurs demeures, vite, avec hâte ! Chasse-les à distance de deux mille milles d'elle et de l'enfant, qu'elle porte dans son flanc !

Vite, vite ! Avec hâte, avec hâte !

B.

Iao, Sabbaoth, Atonaï, Eloï, Elemas, Mikxanther, Abrasax, Michaël, Gabriel, Rafaël, Souriel, Hragouma, Asou, Sarafaël, Iao, Atonaï, Eloï, Elemas, Sabaoth !

Je vous conjure par votre sainte force, gardez et protégez quatre faces du corps de Soura, fille de Peltsha, son âme, son esprit et sa maison entière et ses étables et son fils qui est dans son flanc et tous ses enfants qu'elle mettra au monde ! Qu'elle vive cent et un ans, qu'aucune maladie ne soit admise à elle, qu'aucune violence ne s'approche d'elle, à jamais ! Que ni l'ogresse ni aucune déité, ni Apalaf, ni Berzelia ni aucune puissance du pays des ténèbres, ni aucun œil ensorcelant, ni celui aux yeux fermés ni aucun froid, ni aucun chaud, ni aucun tentateur ne prennent aucun enfant qu'elle mettra au monde ! Chassez tous les mécontents d'elle et de tous ses enfants qu'elle mettra au monde et de toutes leurs demeures, vite, avec hâte ! Chassez-les à distance de deux milles milles d'elle et de l'enfant qu'elle porte dans son flanc !

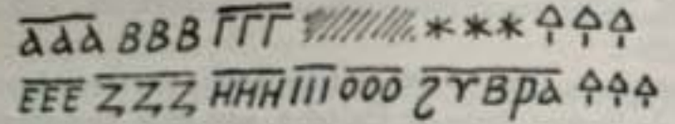
Vite, vite ! Avec hâte, avec hâte !

XV. — Brit. Mus. M. S. Or. 6172

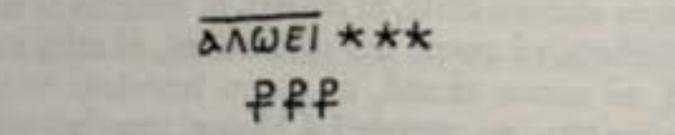
(Malédiction)

℣ Moi, la pauvre et misérable pécheresse, élève ma voix vers [toi, o] Dieu, seigneur omnipotent, afin que tu juges mon affaire avec Tnoute qui m'a éloigné mon fils de sorte qu'il me mésestime. Fais-la désespérer sur ce monde-là, fais-la....., fais-la stérile, fais qu'elle absorbe le fœtus de son flanc ! Envoie un démon vers elle, afin qu'il l'[arrache] dans une maladie violente et dans une peine immense. Envoie le froid, le chaud et *la scabie* sur elle ! Envoie douze — — sur elle, que les vers avec le sang sortent d'elle, qu'on prenne tous les jours de sa vie, qu'elle ne vive pas, qu'elle tombe à la mort ! Abats-la à bas, toi, qui es assis dans le char *brillant* !

Chérubins et Séraphins, jugez mon affaire avec Tnoute !
Michaël, juge mon affaire !
Gabriel, — — — Tremuël, Abraxiel, Emmanuël jugez mon affaire avec Tnoute ! Avec hâte !
Vingt-quatre presbytériens et quatre bêtes portant le trône du père, jugez mon affaire !
Toi, qui arrêtes la justice aux oppressés, juge mon affaire ! Avec hâte !



avec hâte, avec hâte !
encore, encore, encore !



XVI. — Ms. copte de la bibl. univ. de Strasbourg, N° 135

Shinté, fils de Tanhêu, c'est celui-là que je lie. Keuentios, Patilos, Kous, Makous ! Toi, qui es tombé de ta sainteté invisible et qui fus jeté dans les ténèbres du dehors, lie et fais raidir le corps de Shinté, fils de Tanhêu ! Barbare, apa Kentor, Methalai ! Liez et faites raidir le corps de Shinté, fils de Tanhêu, *qu'il* ne soit pas capable de se lever, *qu'il* ne soit pas capable de faire résistance, *qu'il* ne produise de la semence, qu'il soit comme un mort, couché dans un tombeau, et comme un haillon déchiré, jeté sur un fumier, pour qu'il ne puisse cohabiter et qu'il ne puisse délier la virginité de Seiné, fille de Mouné !
Holà, holà ! Vite, vite !

XVII. — Bodl. M. S. Copt. c4
(*Malédiction*)

A 1. « Moi Jacob, le pauvre misérable, je sollicite, je gémis et je prie, j'envoie ma prière et mon désir devant le trône du Dieu, Sabaoth tout-puissant : « Prends mon droit et ma vengeance sur Marie, fille

de Tsibeline, de Tator, fille de Tashaïn, et d'André, fils de Marthe ! Sur-le-champ !

A 2. Dieu unique de vérité qui connais toi seul ce qui est caché et ce qui est apparent, frappe d'une maladie maligne, de la colère et de la fureur, de grave souffrance et de misère inguérissable Tator, fille de Tashaïn, et ses enfants, et Marie, fille de Tsibeline, et André, fils de Marthe, et toute sa famille et Yoan Misoter et ses enfants. Amen !
Je te conjure, Père, je te conjure, Fils, je te conjure, Saint-Esprit, Trinité d'une seule substance ! »

A 3. « Bon messager Gabriël, archange, prends mon droit, ma vengeance et ma violence de Tator, d'André et de Marie, fille de Tsibeline, et de ses enfants ! Envoie sur eux la cécité des deux yeux, envoie sur eux une grande douleur, une maladie [*très grave*], de lourdes [*souffrances*], la perte et la destruction ! »

A 4. Père, frappe-les ! Fils, frappe-les ! Dieu qui as été avant que le monde ne fût, frappe-les vite, vite ! Toi qui es assis au-dessus des Chérubins et autour duquel ont des Séraphins, frappe Marie, fille de Tsibeline, Tator, fille de Tashaïn, et André, fils de Marthe, et leurs enfants ! Vite ! Toi, aux pieds duquel des milliers de milliers et des dix milliers de dix milliers d'anges et d'archanges, de souverains, de vertus et de forces — — — —, qui te louent et glorifient, en criant d'une seule voix : « Saint, saint, saint seigneur, Sabaoth ! Le ciel et la terre sont pleins de ta gloire. Frappe Tator et ses enfants et son époux, Marie et ses enfants et — — — — — — son époux d'une grande colère et de souffrances inguérissables ! Car ils nous ont fait une grande injustice, et toi, Dieu, tu sais tout ! »

A 5. [*Adonaï*], Seigneur, Eloë, Sabaoth, frappe Tator, fille de Tashaïn, Marie, fille de Tsibeline, et André, fils de Marthe ! Frappe-les vite ! »

A 6. « Vous quatre, animaux qui vous tenez debout auprès des pieds du Père, grand Dieu, frappez Tator, André et Marie et leurs enfants et tout ce qui est à eux ! »

A 7. « Vous, les vingt-quatre, les plus vieux qui soyez assis devant le Père, frappez Tator, André et Marie ! Vite ! »

A 8. « Toi qui as libéré Jonas du ventre de la baleine, frappe Tator, André et Marie ! »

A 9. « Toi qui as libéré les trois saints du four de feu en flammes, frappe Tator, fille de Tashaïn, Marie, fille de Tsibeline, et André, fils de Marthe, frappe-les de grande colère, de grande perte et de ruine ! »

A 10. « Toi qui as libéré Daniel de la fosse aux lions, frappe Marie, Tator et André de la fureur de ta colère ! »

A 11. « Michaël, frappe-les de ton glaive de feu ! »

A 12. « Gabriel, frappe-les et coupe-les en deux de ton glaive de feu ! »

A 13. « Raphaël, frappe-les de ton glaive de feu ! »

A 14. « Rakouël, frappe-les de ton glaive de feu ! »

A 15. « Souriël, frappe-les de ton glaive de feu ! » Amen.

A 16. « Vous, sept archanges, qui vous tenez debout devant Dieu, frappez-les de vos glaives de feu ! Frappez vite Marie, Tator et André ! » Amen.

A 17. « Adonaï, Eloë, Eloi, Eloi, Eloi, Eloi, Yao, Yao, Yao, Yao, Sabaoth, Emanuel, el, el, el, el, el, el, el, Emanuel, Michaël, Gabriel, Raphaël, Rakouël, Souriël, Anaël, Ananaël, Fanouël, Fremouël, Abrasaxsax ! »

A 18. « Père, Fils, Saint-Esprit ! Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Dieu des Anges, Dieu des Archanges, Dieu des Chérubins, Dieu des Séraphins, Dieu de toutes les Vertus, qui as créé le ciel et la terre, qui as créé le soleil, la lune et les étoiles, qui as créé l'homme d'après ton image et d'après ta figure, toi, outre lequel il n'y a personne, fais mon droit ! »

A 19 « Seigneur, Dieu unique de vérité, auprès duquel je me suis réfugié afin que je rejette [de moi] mes soucis [devant toi], Grand Dieu, car toi même [tu as dit] : « Rejette à moi tes soucis et moi [*je te garderai en vie* et] forte [*je rendrai*] ta main contre eux — — —— ..... » frappe Tator, fille de Tashaïn ; Marie, fille de Tsib line ; André, fils de Marthe, et leurs enfants et toutes les autres choses qui sont à eux, Amen, de toutes les [*maladies*] malignes, de toutes les souffrances et de toute la misère inguérissable ! Livre-les entre les mains du méchant démon qui les vexera nuit et jour ! Amen ! Amen ! Amen !

B. A, A, A, A, A, A, A, E, E, E, E, E, E, E, Ē, Ē, Ē, Ē, Ē, Ē, Ē, I, I, I, I, I, I, I, O, O, O, O, O, O, O, Y, Y, Y, Y, Y, Y, Y, Ō, Ō, Ō, Ō, Ō, Ō, Ō,

XVIII. — Leyde I. 385, 1/11-14/12

Une prière et un exorcisme que j'ai écrit moi, Gregorios, le serviteur du Dieu vivant, pour qu'ils servent d'amulette à tous ceux qui les auront et qui les liront, pour qu'ils écartent toutes embûches dressées par des hommes méchants, telles que l'ensorcellement et les formules magiques ou l'assujettissement des hommes à diverses maladies, l'envie, la jalousie, la paresse ou l'impossibilité de trouver quelque chose à faire, en un mot tout ce que nous savons et ce que nous ne savons pas et tout ce qui provient des hommes curieux, astucieux et lâches.

1. Je t'invoque, Seigneur Dieu tout-puissant, moi, Gregorios, le serviteur [du Dieu], et je te prie, père de notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu de [tous les] dieux, roi de tous les rois, inaltérable, sans tache, incréé, invincible, étoile du matin, main insaisissable, Adonaï, Eloei, Elemas, Sabaoth, Dieu des dieux, roi qui as la puissance sur toutes choses, glorieux, père de la vérité dont la miséricorde est abondante, qui règnes seul sur tous les corps et sur toutes les forces, père des cieux, Seigneur Jésus-Christ ! Protège chacun qui prononcera cette prière ou qui la déposera sur soi comme amulette !

2. Je t'invoque, Seigneur Dieu tout-puissant, [donne] la santé, [*la force*] et la pureté [à celui] sur le corps duquel cette amulette sera déposée, qu'il soit un homme ou une femme, un homme libre ou un esclave, un enfant ou un nourrisson, ou n'importe quelle de tes bêtes ! Garde le chemin d'entrée et le chemin de sortie, et toutes les demeures, leurs fenêtres, leurs cours, leurs chambres à coucher et leurs lieux visibles et leurs lieux cachés, leurs champs et leurs jardins et leurs étangs, leurs arbres qui portent des fruits et ceux qui ne portent pas des fruits !

3 *a*. Je t'invoque, Dieu des dieux, roi de toutes les forces, qui sièges au-dessus des Chérubins et des Séraphins, afin que tu éloignes n'importe quelle violence qui pourrait naître à n'importe quel lieu, sur lequel cette prière sera récitée, même cette [violence] qui n'a pas encore été accomplie, et aussi celle qui doit être faite, si quelqu'un liera un endroit]en dressant sur lui une embûche de la ruse, soit-elle cachée dans ses fondements ou dans ses environs, sur le chemin par où on vient, ou sur le chemin par où on s'en va, dans la porte ou dans la fenêtre, dans la chambre à coucher, dans l'écurie, dans la salle à manger, dans la cour du milieu, dans le champ,

dans les vergers ou dans le jardin, dans un habit, dans deux ou dans trois, [dans les arbres qui portent des fruits] ou dans ceux qui sont sans fruits, sur les eaux qui sont dans les rivières ou dans les *champs*, dans les jardins ou n'importe où.

3 *b*. Toutes les violences qui avez eu lieu ou qui puissiez avoir lieu ! Je vous conjure, moi, Gregorios, le serviteur de Jésus-Christ, par le grand nom formidable plein d'effroi et d'horreur, qui est glorieux, jouit de l'honneur et est digne d'être invoqué, ineffable, ne succombant au hasard, par le saint nom béni : Adonai, Eloei, Elemas, Sabaoth, afin que vous vous éloigniez et quittiez chacun sur qui on récitera cette prière, et tout endroit où elle sera déposée, et tout ce qui lui appartient.

Venez, chacune de vous, sur la tête de celui qui vous a envoyé pour faire cette infamie, et sur les têtes de ceux qui y consentent, que ce soit un étranger ou quelqu'un qui lui appartient, ou qui a été amené chez lui, que ce soit un esclave ou un homme libre, un sorcier ou une sorcière, un Persan ou une Persane, un Chaldéen ou une Chaldéenne, un Hébreu ou une Hébreuse, un Egyptien ou une Egyptienne, bref, qui que ce soit.

3 *c*. Que toute violence soit détruite par cet exorcisme et par le signe de celui qui viendra juger les vivants et les morts, qui est le roi et le Dieu qui fut crucifié pour nous !

3 *d*. Michaël, Gabriel, Hrafaël, Uriel, les saints anges qui vous tenez devant celui, qui demeure aux cieux !

3 *e*. O saint et haut, veille sur tous les membres de ceux qui possèdent cette prière ; pas seulement de ceux qui la prononcent, mais aussi de ceux qui l'ont pour amulette, et protège-les contre toute infamie et contre tout mal !

4. De nouveau, je conjure vous, toutes les violences, par le grand nom glorieux du Dieu tout-puissant qui a conduit son peuple hors du pays egyptien d'une main forte et d'un bras élevé, qui a battu pharaon et toute sa puissance, qui a parlé avec Moïse sur la montagne de Sinaï et donna sa loi et ses commandements aux fils d'Israël et leur a fait manger la manne, afin que vous vous en alliez d'ici et que vous vous n'établissiez en l'endroit sur lequel sera déposée cette prière.

5. De nouveau, moi Gregorios, le serviteur du Dieu vivant, je vous invoque, tous les brutaux, par le grand nom formidable du père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ! Comme

vous avez posé en commun des charmes ou des idoles sur l'endroit du culte ou sur n'importe quel autre endroit, où vous avez été envoyés pour y causer l'horreur et la douleur, le mutisme, la paralysie de face et n'importe quelles autres douleurs pareilles, soit que vous vous approchez vers lui ou que vous vous éloignez d'avec lui, ainsi ayez peur devant le nom du Seigneur et partez de tout lieu où cette prière sera récitée où elle sera déposée, et de tout lieu qui appartient à cela, et descendez sur la tête de chacun qui vous a amené ou qui vous a invité, et sur ceux qui sont d'accord avec cela.

6. Dieu est la paix ; Dieu est le salut ; Dieu est la justice ; Dieu est la lumière.

Le Seigneur est le Dieu de la force.

C'est Michaël qu'on appelle « la paix » ; c'est le Dieu de la lumière.

Gabriel est le Dieu et l'homme.

Hrafaël est le salut.

Uriel est la force.

Sedekiel est la justice.

Anaël est l'obéissance.

Azaël est la miséricorde.

Tout cela sont les noms du Dieu et tout cela sont les noms des archanges, et chacun qui les possède et qui les porte, possède un grand secours, plein de tout le bien, parce que Dieu est avec nous.

Ecoutez, vous qui êtes jusqu'au bout du monde ! Dieu est avec nous !

Car si vous avez de la force, vous serez soudainement vaincus, parce que Dieu est avec nous !

Le dessein que vous concevez, Dieu le supprimera. Les mots que vous allez prononcer, resteront dans votre intérieur, parce que le Dieu est avec nous.

Une pierre d'achoppement et une roche de scandale n'ont pas l'audace de s'approcher de ceux qui possèdent cette prière, parce que Dieu est avec nous.

Vous tous qui déposerez cette prière n'importe où, en l'endroit où [cette prière] sera déposée, vous ne craindrez pas (n'ayant pas peur) et ne serez pas troublés, parce que Dieu est avec nous.

Vous tous enfin, qui possédez cette prière, le Seigneur Dieu vous

purifiera, il sera notre gardien et nous sauvera de toute notre crainte de l'ennemi et de toutes les choses démoniaques. Et si nous devenons croyants de tout notre cœur, le Seigneur Dieu sera pour nous une purification, parce que Dieu est avec nous.

C'est pourquoi nous répétons la parole du Seigneur : « Voici, je suis avec les enfants que Dieu m'a donnés. Le peuple qui demeurait dans les ténèbres, aperçut une grande lumière, parce que Dieu est avec nous.

Jésus-Christ est avec nous, celui dont on a écrit : « On appellera son nom : Ange du grand conseil, Dieu fort, Dieu du grand conseil admirable ! »

Levons nos yeux vers en haut et glorifions-le avec une joie de l'âme et crions en disant : « La gloire, la vénération et la majesté sont à toi, père, fils et saint-esprit qui êtes une unité, et unité, qui es la trinité ! Une seule divinité en trois substances, une seule domination, une seule force, un seul effort avec toute la puissance ! Une seule personne et un seul baptême, un seul maître et un seul Dieu, père, fils et esprit ! »

Une méditation de médisance, une méditation d'envie, la haine, l'inimitié, l'orgueil, la vanterie, la désobéissance, l'impudence, l'avarice sont la racine de tout mal.

L'orgueil et toutes les choses démoniaques, toutes les méditations impures, la Sainte Trinité les détourne de chacun.

La Sainte Trinité purifie l'homme à l'intérieur et à l'extérieur. Elle nous sauve de toute tentation pénible, de tout effet diabolique du démon et de tous les pièges des hommes mauvais.

La Sainte Trinité protège chacun qui possède ce signe et ceux qui possèdent cette prière, et tout lieu où elle est déposée, et elle sera pour eux une amulette et une aide et tout le salut.

En n'importe quelle souffrance, la Sainte Trinité sera avec nous.

La gloire, la vénération, la majesté et la force de la Sainte Trinité consubstantielle et vivificatrice [soit] maintenant et toujours jusqu'à toujours et à jamais ! Amen.

XIX. — Leyde I 385, 14/13-20/5

Prière de Saint Gregorios

1*a*.— « Etres, qui montez vers en haut avec la lune, venez ici à moi et entendez mon exorcisme : (Leurs grands noms sont :) Aram, Aram, Arimatha, Aioutha, Athaël !

Grands chérubins lumineux qui montez vers en haut avec le soleil, venez ici à moi et entendez mon exorcisme : Arakha, Arakha, Arakhaël !

Etres qui montez vers en haut avec les étoiles célestes à l'orient, venez aujourd'hui ici à moi et entendez mon exorcisme : Araël, Araël, Aratakhaël, Uriel, Arakhaël !

Etres qui montez vers en haut avec la lumière, venez à moi et entendez mon exorcisme : Amanaël, Amaraël, Nanoël, Anaël, Ananiel !

Etres qui montez vers en haut avec le soleil, entendez mon exorcisme : Atha, Atha, Athaël !

Etres qui montez vers en haut avec la grande étoile, venez ici à moi et entendez mon exorcisme : Er, Er, Er, Er, Er, Er, Er.

Etres, qui montez vers en haut, servant les sept archanges, venez ici à moi et entendez mon exorcisme :Arimatha, Marinthaël, Sedekiel !

Etres, qui êtes au ciel, étant *accrédités* de la puissance du père, entendez mon exorcisme : Manuel, Manuel, Semanuel, Manuel !

Quatre portes de la Jérusalem céleste venez ici à moi et entendez mon exorcisme :

Je vous conjure, première porte du ciel, celle du Nord, et tous les êtres qui vous tenez auprès d'elle et invoquez le nom du Seigneur, du père du monde entier ! Adonai, Eloei, Elemas, Sabaoth (sont vos noms) ! Er, Er, Er, Er, Er, Er, Er !

Etres sortant de la porte du Sud, venez ici à moi et à mon exorcisme : Maroutha, Maroutha, Marouthaël !

Etres, qui montez vers en haut de la porte de l'Orient, venez ici à moi et entendez ma parole humble : Aratha, Aratha, Arathaël, Anaël, Manuël, Sedekiel !

Etres, qui montez vers en haut (? descendez en bas ?) par la porte de l'Occident, venez ici à moi et entendez ma parole humble : Akhaël, Aël, Manuël, Sedekiel, Sntaël, Khéroubim, Khérinael, Sarinaël, Arimataël !

Chérubins et Séraphins, qui vous tenez debout devant la face du Christ venez ici à moi aujourd'hui et entendez mon exorcisme !

Etres archangéliques, Michaël, Gabriel, Hrafaël, Uriel, Sedekiel, Anaël, Setel, Azaël, qui vous tenez debout devant la face de celui qui réside aux cieux, sept noms dignes d'être ouïs, vous dont le nom, lorsque n'importe qui d'entre les anges ou d'entre n'importe quels autres êtres le prononce, fait trembler la terre, les montagnes se meuvent et les eaux se réjouissent de la grande lumière de son nom : Adonai, Eloei, Miel, Alfa est son grand nom, et son vrai nom !

2 *a*. — Je vous conjure par son grand nom, tous les êtres, qui avez été énumérés dans cet exorcisme, afin que vous détruisiez toute la puissance du diable, afin que vous dénouiez tous les liens et toutes les violences qui y sont. Que cette demande mienne soit remplie, *que* je prononce cet exorcisme mien avant qu'une heure soit écoulée, et après cela, j'extirperai les racines du Satan et tous les liens du diable, si ma prière sera exaucée par ton nom, Seigneur.

1 *b*. — Sabaoth, Eloei, Eloei, Iao, Iaohiao, Sabaoth, Hrabounei, ce qui signifie : « Maître » ; toi dont tous les êtres, les anges et les archanges se réjouissent en criant : « Saint, saint, saint Seigneur, Sabaoth ! Les cieux et la terre sont pleins de ta gloire et de ta bénédiction ! Réjouissez-vous, tous les êtres, car le Seigneur est ressuscité des morts dans les trois jours ! Il a affranchi toute la génération d'Adam et il a anéanti (humilié ?) les Juifs qui furent humiliés de ce qu'il a fait. Il était en contact avec ses disciples et il leur donna un bon message, [lui], le grand Alfa, qui est plus fort que tous ceux-ci.

2 *b*. — Je vous invoque, afin que vous vous teniez auprès de moi aujourd'hui, afin que vous fassiez tout ce qui est de bien dans mon cœur. Que ceux qui aiment le diable soient honteux ! Que tous les mauvais esprits tombent sous cette prière ! Tous impurs, tous les ensorcellements et tous les péchés, éloignez-vous ! Jésus-Christ (est celui qui) vous persécute ! »

3. — Le sang de Christ veille sur chacun qui porte cette prière.
Que la Sainte Trinité soit avec nous tous. Amen.

XX. — Leyde, I. 385, 24/1-25/21

Lettre de Notre Seigneur Jésus-Christ à Abgar. Amen.

1. — La copie de la lettre de Jésus-Christ, fils de Dieu vivant.
Il écrit à Abgar, roi d'Edessa.

2. — Sois salué ! Que tu te portes bien ! Que ta ville dont le nom est Edesse se porte bien, car tu ne m'as pas vu et [pourtant] tu as cru dans ta fidélité et dans ta bonne intention. Tes maladies seront guéries, et quoique tu aies fait un grand nombre de péchés étant un homme, ils te seront pardonnés. Edesse sera bénite à jamais, la gloire de Dieu s'accroîtra dans son peuple, et la fidélité et la charité brilleront dans ses palais.

3. — Moi, Jésus-Christ, je suis celui qui ordonne, je suis celui qui parle.

4. — Parce que tu aimais beaucoup, je garderai à jamais ton nom dans le souvenir et dans la vénération et dans les bénédictions chez les générations qui arriveront après toi dans ta patrie entière. On l'entendra jusqu'à la fin de la terre.

5. — Moi, Jésus, je suis celui qui a écrit cette lettre par ma propre main.

6. — Aucune vertu exécrable, aucun esprit malpropre ne pourront approcher ni toucher la place à laquelle ce manuscrit sera déposé à jamais.

7. — Sois salué en paix. Amen.

***

(*Appendice du parchemin copte de Vienne*)

8. — Dieu Jésus-Christ donne le salut à Christodora, la fille de Gabriel. Amen.

Soit vite, vite !

XXI. — Leide I 385, 25/22-28/21

La [deuxième] lettre de Notre-Seigneur Jésus-Christ à Abgar. Amen

Il éleva sa voix en hébreu et il pria ainsi en disant : « Akrabi Akrabei milas finadon aeir Eloei aamektol azasel borao abraxio athethal barouch ziamour mlmouth achle biroba ermou kathajo daoula melmon sesen gemnan Jérusalem Israel. Amen. »

Et voici la traduction de cela : « Dieu qui réside au-dessus des Chérubins, au-dessous duquel sont les quatre animaux et des vents volant formidablement par les chemins aériens, Dieu qui est dans la lumière sans fin, qui a pris la nature humaine, *afin qu'il pût* demeurer *parmi nous*, c'est toi. Tu as créé les quatre animaux, afin qu'ils te servent, et (ce sont) ces quatre animaux (qui) te servent à tous les temps. Ils crient d'une voix qu'on ne peut pas faire taire : « Saint, saint, saint ! » Et ces deux-là qui furent envoyés au paradis afin qu'ils gardassent le paradis et afin qu'ils gardassent l'arbre de vie, ce sont ceux qu'on appelle Séraphins. Tu es le maître de tous et nous sommes tes *conyzes* et ta création, Dieu qui as livré les anges qui étaient en contravention, à l'abîme du Tartare et des montagnes qui les gardent sous les verroux d'Amente, car on leur a fait une punition éternelle.

Quoique c'était ta volonté, que le fils de Marie, de la pigeonne juste régnât celui lequel tu as envoyé d'avec toi, afin qu'il manifestât ses prodiges, [pourtant] je sais, ô Seigneur, qu'il n'eût pas intention de faire ces prodiges, quoiqu'il est sorti de toi, et qu'il n'eut pas intention de ressusciter des mortes, quoiqu'il était ton fils.

Fais les signes et montre-les nous, ô Seigneur, et comme tu as exaucé ton serviteur Moïse et lui as montré l'os de notre frère Josef, ainsi, ô Seigneur, montre-nous l'endroit où repose la croix de Christ, et ordonne que la fumée se lève, afin que je croie en croix de Christ, que lui (c'est-à-dire le Christ) est le roi d'Israel et le salut du monde et de la Jérusalem à toujours et à jamais. Amen.

LIVRES DE MÉDECINE COPTES

Nous ne connaissons jusqu'à présent que quelques petits fragments de quatre grands livres de médecine coptes, outre quelques prescriptions isolées par la fabrication de remèdes. Le plus grand de ces fragments, c'est le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, publié par M. Emile Chassinat : *Un papyrus médical copte*, dans les « Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire », le Caire, 1921. Quant au manuscrit du Vatican, G. Zoega l'a publié dans son : *Catalogus codicum copticorum manu scriptorum qui in museo Borgiano Velitris adservantur*, Rome, 1810, p. 626-630. M. U. Bouriant a trouvé à Deiral-Abiad un autre petit fragment : *Fragment d'un livre de médecine en copte thébain*, qu'il a publié dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1887, p. 374-379. Très endommagé est le fragment du livre de médecin copte du musée de Berlin P. 8109, qu'ont publié les *Aegyptische Urkunden aus den Königlichen Museen zu Berlin, Koptische Urkunden*, vol. I (1904), p. 24-25 ; M. Ad. Erman a édité et étudié ce fragment dans son livre : *Aus den Papyrus der Königlichen Museen, Berlin*, 1899, p. 253.

I. — Chassinat CCVI, p. 301

Contre les maux d'oreilles

Employe contre cela des vapeurs d'ammoniaque avec du lait d'une femme accouchée d'un garçon.

II. — Zoega, Catalogus, p. 627. 1. 1-4

Contre la maladie de peau nommée paishe

« Je te conjure, ange qui apportes la grâce dans chaque maladie, qui viens sur l'homme, et, surtout dans cette maladie, qui attaques l'homme dans sa vieillesse ! Que cette maladie sorte de N. de N. Ce sont

Oriël, Gabriël, Raphaël qui prient que toute maladie cesse ! Que N. N. la vomisse !

III. — Zoega, Catalogus, p. 628, l. 19-20

Contre la même maladie paishe

Prends une corne de mouton et une peau d'âne, fais-les brûler entièrement, broie-les avec du vinaigre et frictionne avec cela et de l'huile vraie.

IV. — Zoega, Catalogus, p. 628, l. 11-12

Contre la maladie de peau appelée psora

Si tu prends des excréments de chien et les lies d'une pièce d'étoffe sur la psora, l'échauffement ne se produira pas.

V. — Berlin, P. 8019, l. 13-15

Pour une femme atteinte d'hémorrhagie

Jette des fruits [— — — —] sur le feu, fumige-l'en ; elle recouvrera sa santé.

VI. — Berl., P. 8109, l. 16-25

Contre un mauvais pus

Prends — — — — et porte-le vers un sycomore vierge quand la lune a grandi de moitié. Dessine son — — — — sur une branche — — — et écris ces — — — puis enleve-la — — — et dépose-la en un endroit [sec ?]. Quand elle se desséchera, que le malade la porte au désert et qu'il la.....

VII. — Berl., P. 8109, l. 8-16

Pour les yeux qui.....

— — — — —

CONTES DE MAGICIENS, DU PAPYRUS WESTCAR

Mme Westcar a fait présent, en 1839, d'un papyrus hiératique à Richard Lepsius. Ce papyrus, après la mort de Lepsius, est devenu propriété du Musée de Berlin. M. Ad. Erman a édité une reproduction phototypique, accompagnée d'une transcription, d'une traduction, d'un commentaire et d'un glossaire : *Die Märchen des Papyrus Westcar*, Berlin, 1890.

La première partie de ce papyrus, dont le commencement est perdu, contient des contes de magiciens ; la deuxième, le conte sur la naissance des premiers rois de la cinquième dynastie.

I. — 1/20-4/10

Quand Sa Majesté allait à [Mennofer], elle a rendu visite aussi à — — premier lecteur des livres sacrés Webaoner [puis celui-ci accompagna Sa Majesté dans son voyage].

Sur ces entrefaites l'épouse de Webaoner [s'est épris d'amour] pour un certain bourgeois. Elle lui envoya sa servante pour lui dire : « Le premier lecteur des livres sacrés Webaoner est parti avec Sa Majesté, et son épouse est tombée malade d'amour pour toi et elle va mourir, si tu n'arriveras pas chez elle. »

Le bourgeois répondit : « Je viendrai ».]

Alors l'épouse de Webaoner lui fit porter une caisse pleine de [beaux] vêtements et [de pommades. Le bourgeois se frictionna de pommade, mit un beau vêtement] et alla avec la servante.

Webaoner avait alors un kiosque auprès d'un étang. Après quelque temps [quand Webaoner retourna de son voyage avec Sa Majesté chez lui], le bourgeois dit à l'épouse de Webaoner : « Il y a un kiosque auprès de l'étang de Webaoner. Tiens, passons nos loisirs là ! »

L'épouse de Webaoner envoya dire au majordome qui avait charge de l'étang : « Fais préparer le kiosque [qui est] à l'étang ! »

Puis elle s'y rendit et y passa des jours entiers, buvant avec le bourgeois [jusqu'au] coucher [du soleil]. Quand le soir venait, il descendait à l'étang, et la servante [l'assistait pendant qu'il se baignait].

Cependant [une fois] le majordome [aperçut tout] ce qui se passait dans le kiosque près de l'étang de Webaoner.

Le lendemain quand la terre fut éclairée, le majordome alla trouver le premier lecteur des livres sacrés Webaoner et lui dit tout [ce que l'épouse de Webaoner avait fait avec le bourgeois dans le kiosque près de l'étang.

Webaoner lui dit] : « Apporte-moi [ma] cassette en or et en bois d'ébène [qui est dans ma maison ! » Quand le majordome l'eût apportée Webaoner prit de dedans de la cire] et modela un crocodile long de sept pouces, récita [sur lui une formule magique] et dit : « Quand [le bourgeois] viendra et se baignera dans mon étang [prends-le et entraîne-le au fond de l'eau !]. »

Puis il passa le crocodile au majordome et lui dit : « Quand le bourgeois sera descendu dans l'étang, selon sa coutume de chaque jour, jettes-y le crocodile derrière lui ! »

Le majordome prit le crocodile de cire et s'en alla.

L'épouse de Webaoner envoya dire au majordome qui avait charge de l'étang : « Fais préparer le kiosque près de l'étang, je viendrai et y séjournerai ! »

Le kiosque fut muni de toutes bonnes et belles choses, et [l'épouse de Webaoner] y vint avec le bourgeois, et ils y firent bonne chère.

Quand vint le soir, le bourgeois alla, selon sa coutume de chaque jour [vers l'étang pour se baigner]. Alors le majordome jeta le crocodile de cire à l'eau derrière lui, et celui-ci se changea en crocodile de sept coudées, qui saisit le bourgeois et il l'emporta sous l'eau.

Webaoner passa sept jours en voyage avec la Majesté du roi de la Haute et de la Basse-Egypte Nebka justifié, et le bourgeois était [pendant ce temps] sain et sauf [dans la gueule du crocodile], sans respirer.

Après sept jours révolus, le roi de la Haute et de la Basse-Egypte Nebka justifié retourna [dans sa *résidence*]. Alors le premier lecteur des livres sacrés Webaoner se présenta devant le roi et lui dit : « Plaise à ta Majesté de venir voir le prodige qui s'est produit sous le règne de ta Majesté au sujet d'un bourgeois et d'un crocodile ! »

[Sa Majesté alla avec le premier lecteur des livres sacrés] Webaoner

[vers son étang], et Webaoner appela le crocodile en disant : « Apporte le bourgeois ! »

Le crocodile sortit de l'eau [ayant le bourgeois dans sa gueule].

Le premier lecteur des livres sacrés Webaoner dit : « Dépose le bourgeois sur la terre ! »

Et il le [déposa sur la terre].

Puis il lui ordonna de — [et le crocodile le fit].

La Majesté du roi de la Haute et de la Basse-Egypte Nebka justifié dit : « En vérité, ce crocodile est dangereux ! »

Mais Webaoner se baissa et le saisit, et il redevint dans sa main crocodile de cire. Puis le premier lecteur des livres sacrés Webaoner raconta à Sa Majesté le roi de la Haute et de la Basse-Egypte Nebka justifié ce que le bourgeois avait fait dans sa maison avec sa femme, et Sa Majesté dit au crocodile : « Prends-toi ce qui t'appartient ! »

Et le crocodile [saisit le bourgeois], disparut au fond de l'étang, et personne n'a appris où il disparut avec lui.

Puis Sa Majesté le roi de la Haute et de la Basse-Egypte Nebka ordonna qu'on conduisît la femme de Webaoner au fossé nord du palais et là il la fit brûler et fit jeter *ses cendres* au fleuve.

II. — 4/22-6/15

[Sa Majesté le roi de la Haute et de la Basse-Egypte Snofrew était très triste et son cœur ne pouvait se réjouir.....
.....Sa Majesté parcourait toutes les chambres] pour trouver quelque chose qui lui allégeât le cœur, mais il ne la trouvait pas. Alors il dit : « Amenez-moi vite le premier lecteur des livres sacrés Zezemonekh ! »

On le lui amena sur-le-champ, et Sa Majesté lui dit : « J'ai *parcouru* [toutes les chambres] du palais royal pour trouver quelque chose pour alléger mon cœur, mais je n'ai rien trouvé. »

Zezemonekh lui dit : « Daigne ta Majesté se rendre à l'étang du palais royal, et se faire préparer une barque avec toutes les belles filles de ton palais. Le cœur de ta Majesté s'allégera quand tu les verras aller

et venir. En contemplant les beaux marécages de ton étang et en contemplant ses beaux roseaux et joncs, tu t'en réjouiras. Et moi, je réglerai la promenade. Fais-moi apporter vingt rames en bois d'ébène, garnies d'or, avec les manettes en bois de sekeb, garnies d'or, fais-moi amener vingt femmes ayant beaux corps, beaux seins, et belle chevelure, qui n'aient pas encore eu d'enfant, fais-moi apporter vingt résilles [de corail] et fais que ces femmes mettent ces résilles par-dessus leurs vêtements ! »

[Sa Majesté ordonna tout cela] et on fit tout comme Sa Majesté l'avait ordonné.

Les femmes allaient et venaient et le cœur de Sa Majesté se réjouissait quand il les voyait voguer. Mais soudain le bout de la rame de l'une d'elles heurta sa chevelure, et son épingle de véritable malachite tomba dans l'eau. Elle cessa de ramer, et aussi toute sa rangée cessa de ramer.

Sa Majesté dit : « Pourquoi ne ramez-vous plus ? »

Elles répondirent : « Notre — — — — a cessé de ramer ! »

Sa Majesté lui dit : « Pourquoi ne rames-tu plus ? »

Elle dit : « Mon épingle de véritable malachite est tombée à l'eau ! »

[Sa Majesté lui dit : « Continue de ramer, je te donnerai une autre épingle plus belle] en compensation ! »

Mais elle répondit : « Je préfère la mienne à *toute autre* ! »

Sa Majesté dit : « Amenez-moi vite le premier lecteur des livres sacrés Zezemonekh ! »

On le lui amena sur-le-champ, et Sa Majesté lui dit : « Mon frère Zezemonekh ! J'ai fait tout ce que tu as dit, et le cœur de Ma Majesté s'est allégé quand je les ai vues voguer.

Mais soudain l'épingle de véritable malachite d'une des filles est tombée à l'eau, la rameuse a cessé de ramer et a déconcerté ses compagnes de la même rangée. Je lui dis : « Pourquoi ne rames-tu plus ? » Elle me répondit : « Mon épingle de véritable malachite est tombée à l'eau ». Je lui dis : « Rame, tiens, je te la *remplacerai*. » Mais elle m'a dit : « Je préfère la mienne à toute autre ! »

Le premier lecteur des livres sacrés Zezemonekh récita une formule magique, enleva l'eau d'un côté de l'étang et la mit sur l'eau de l'autre côté ; il découvrit ainsi l'épingle, posée sur un tesson. Il l'apporta et la donna à sa propriétaire. L'eau était auparavant profonde de douze coudées ; maintenant entassée, elle était profonde de vingt-quatre coudées. Il

récita de nouveau la formule magique et remit l'eau de l'étang dans son état habituel.

Sa Majesté passa la journée en faisant bonne chère avec tout le palais royal et il récompensa le premier lecteur des livres sacrés Zezemonekh par toutes sortes de beaux présents.

III. — 6/22-7/9, 8/10-9/1

En ce temps-là, le prince royal Hardedef se leva et dit : « *Jusqu'à présent* tu n'as entendu *que quelques exemples* de ce que les générations passées ont connu, dont on ne sait pas, s'ils sont véridiques ; mais moi, je vais faire voir à ta Majesté un sorcier qui vit sous ton propre règne

.....

.....

Sa Majesté dit : « Qui est-ce, mon fils Hardedef ? »

Le prince royal Hardedef répondit : « C'est un simple citoyen dont le nom est Zedi, qui demeure dans la ville Zed-Snofrew ; il a cent dix ans ; il mange cinq cents miches de pain et une cuisse de taureau et boit cent cruches de bière jusqu'à ce jour. Il sait remettre en place une tête coupée et forcer un lion à le suivre [en traînant] sa laisse derrière lui. Il connaît tous les *charmes* du dieu Thowt. »

Sa Majesté le roi de la Haute et de la Basse-Egypte Choufew justifié cherchait déjà depuis longtemps ces *charmes* du dieu Thowt afin de s'en faire fabriquer pour son horizon, et il dit : « Mon fils Hardedef, toi-même amène-le moi ! »

.....

.....

.....

Quand on amena Zedi, Sa Majesté dit : « Comment se fait-il, Zedi, qu'il ne m'a jamais été accordé de te voir ? »

Zedi répondit : « Sire, Celui qui est appelé, vient ; tu m'as appelé me voici, je suis venu ! »

Sa Majesté lui dit : « Est-ce vrai, ce qu'on dit, que tu sais remettre en place une tête coupée ? »

Zedi répondit : « Oui, je le sais, sire, mon maître ! »

Alors Sa Majesté dit : « Qu'on m'amène un prisonnier qui est en prison, dont la condamnation de son crime est prononcée ! »

Mais Zedi dit : « Non, pas un homme, sire, mon maître ! Tiens, qu'on ordonne d'essayer sur un bel animal ! »

Là-dessus, on lui apporta une oie à qui on trancha la tête. Zedi mit l'oie dans le coin occidental de la salle d'audience, sa tête tournée vers le coin oriental, et récita une formule magique. Alors, l'oie se leva et chancela, sa tête de même. Quand l'une eut rejoint l'autre, une oie [vive] se tint debout et gloussa.

Puis on amena un pélican, et on fit la même expérience.

Ensuite Sa Majesté fit amener un taureau, et on lui coupa la tête. Zedi récita une formule magique et le taureau se tint derrière lui, et sa corde tomba à terre.

CONTE DES DEUX FRÈRES

Le conte des deux frères est un manuscrit hiératique, intitulé, du nom de Mme Elisabeth d'Orbiney à qui il appartint jadis, « papyrus d'Orbiney ». A présent il se trouve au Musée Britannique. Il a été publié pour la première fois au tome Ier de la collection : *Select Papyri in the hieratic Character from the Collections of the British Museum*, Londres, 1844. M. G. Möller nous a donné de nouveau le texte du conte d'après la dernière édition, qui est épuisée, dans ses *Hieratische Lesestücke*, fascicule II, Leipzig, 1910.

Le conte des deux frères est la première œuvre des anciens Egyptiens dans l'ordre des belles-lettres, qui ait été trouvée aux temps modernes ; comme son texte s'est, par un heureux hasard, conservé entièrement, il a toujours attiré l'attention et de nombreuses traductions en plusieurs langues européennes en ont été données.

I. — 5/8-7/1

Quand la première vache entra dans l'étable, elle dit à son gardien (Bata) : « Voici, ton frère aîné (Anoup) est devant toi, un couteau à la main, se disposant à te tuer. Prends la fuite devant lui ! »

Il entendit ce que la première vache avait dit. Quand la seconde entra, elle lui dit la même chose. Il regarda donc par-dessous la porte de l'étable et aperçut les pieds de son frère aîné qui se tenait derrière la porte, le couteau à la main. Il posa donc son faix à terre et se mit à courir de toutes ses jambes.

Le frère aîné le suivit en courant avec son couteau, deux fois il avança la main sur lui, mais il ne réussit pas à le tuer, comme c'était son intention.

Le frère cadet pria Re-Hor, siégeant à l'horizon, en disant : « Mon bon maître ! C'est toi qui distingues le crime du droit. »

Re exauça toute sa prière et créa entre lui et son frère aîné une grande eau pleine de crocodiles, de sorte que l'un des [frères] se trouvait d'un [côté], l'autre sur l'autre bord.

Et le frère cadet appela vers l'autre bord en disant : « Reste là jusqu'à l'aube ! Quand le soleil se lèvera, je plaiderai devant lui avec toi, et il humiliera l'iniquité devant la justice.....

II. — 8/3-8/6

..... Je m'en irai au bois de cèdres [et entends] ce qui te sera contraint à faire pour moi, quand tu viendras pour prendre soin du moi, car je sais ce qui doit m'arriver.

Je découperai mon cœur [dans mon corps] et je l'accrocherai à la plus haute branche d'un cèdre. Lorsque le cèdre sera abattu et qu'il tombera par terre, tu iras le chercher. Tu passeras sept années à le chercher, mais ne te rebute pas, car tu le trouveras, tu le mettras dans une cruche d'eau fraîche, et moi je vivrai de nouveau pour rendre l'iniquité qu'on m'a faite. Et que cela m'est déjà arrivé, tu le sauras, lorsqu'on te passera une cruche de bière, et qu'elle jettera de l'écume. Quand cela te sera arrivé, ne tarde pas ! »

III. — 13/9-14/3

Lorsque la nuit fut venue, le cœur avait absorbé l'eau. Bata tressaillit de tout son corps, et il regardait son frère aîné, car son cœur dans la cruche défaillait. Là-dessus le frère aîné Anoup prit la cruche d'eau fraîche, où était le cœur du cadet, et il le lui donna à boire. Le cœur arriva à sa place, et Bata redevint tel qu'il était.

IV. — 14/4-14/7

Bata dit à son aîné : « Voici, je vais me changer en un grand taureau, beau, bigarré, dont personne ne connaîtra la nature, et tu viendras t'asseoir sur mon dos. Quand le soleil se lèvera dans son éclat, nous serons là, où vit ma femme, et je me ferai vengeance. »

V. — 14/9-15/4

Quand le second jour la terre s'éclaira, Bata prit la forme qu'il avait dite à son frère aîné, et l'aîné Anoup s'assit le matin sur son dos, puis se mit en route pour l'endroit où le roi se promenait, et se présenta devant

Sa Majesté. Le roi, après avoir aperçu le taureau, eut le cœur en joie et lui fit faire grande fête.

VI. — 16/6-17/1

Quand le second jour la terre s'éclaira, on proclama une grande fête d'offrande de ce taureau. On envoya le premier boucher royal pour abattre l'animal. Quand il le frappa, il se débattit contre les hommes, s'agita et laissa tomber deux gouttes de sang à côté des deux vantaux de la porte du palais de Sa Majesté, l'une d'un [côté], l'autre de l'autre, et elles poussèrent en deux grands pêchers, dont l'un était plus beau que l'autre.

VII. — 18/2-18/7

Quand le second jour la terre s'éclaira, Sa Majesté envoya des charpentiers habiles et ils abattirent les pêchers royaux. L'épouse et la favorite du roi se tenaient debout et regardaient. Un copeau s'envola et entra dans la bouche de la favorite ; elle l'avala et conçut.....

..... Après quelque temps, elle mit au monde un garçon.

VIII. — 19/2-19/6

Quand le prince eut été, de nombreuses années, prince héritier de toute la terre, Sa Majesté monta au ciel, et le nouveau roi dit : « Amenez-moi les princes et les grands officiers royaux, afin que je leur fasse connaître toutes mes aventures ! »

Puis il se fit amener son épouse, plaida contre elle par devant eux, et on fit ce qu'ils avaient dit.

Puis il se fit amener son frère aîné et le fit prince héritier de toute la terre.

CONTE DÉMOTIQUE DE SETNA KHAMOUS

En 1865, Mariette acheta pour le musée de Caire (ancien musée de Boulaq) plusieurs manuscrits de l'ancienne Egypte trouvés dans un tombeau chrétien près de Thèbes, et parmi eux se trouvait un manuscrit démotique qui porte aujourd'hui le numéro d'inventaire 30.646.

M. H. Brugsch a publié dès 1867 ce papyrus datant de la fin du IIIe siècle av. J.-C. ; depuis lors, il fut édité et traduit maintes fois, en plusieurs langues.

La meilleure des éditions est celle de M. W. Spiegelberg, publiée en reproduction phototypique dans son livre *Die Demotischen Papyrus*, vol. II, tab. XLIV-XLVII de la collection : « Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire », vol. 40, Strasbourg, 1906.

M. F. Ll. Griffith nous a donné une élaboration et une traduction parfaites de ce papyrus dans ses *Stories of the High Priests of Memphis*, Oxford, 1900. La traduction publiée par M. G. Maspero dans *Les contes populaires de l'Egypte ancienne*, 3e éd., Paris, 1905, est la plus accessible.

Ce papyrus a quatre pages, numérotées de 3 à 6, de sorte que les deux premières pages, à peu près un tiers du texte entier sont perdues. Il contient un conte du grand prêtre de Memphis Setna Khamous, sorcier célèbre, où est interpolé un épisode traitant d'événements relatifs au prédécesseur de Setna, Neferkeptah. De ce dernier, Setna n'atteint jamais l'habileté en magie et fut pour cela forcé de se soumettre à son esprit quand il entra en querelle avec lui. Les destins du grimoire écrit par le dieu Thowt de sa propre main ont lié ces deux contes ensemble.

I. — 3/27-4/20

Neferkeptah passa quatre jours en se régalant avec les prêtres d'Eset de Gebti, et les femmes des prêtres d'Eset, se régalèrent avec moi.

Au matin du cinquième jour, après notre [arrivée à Gebti], Neferkeptah se fit apporter un morceau de cire pure, [en] forma une barque avec (ses) rameurs, récita sur eux une formule magique, et leur donnant

vie et respiration, il se laissa aller sur la mer après avoir rempli la barque de sable. [*Je suis allée avec lui, et lorsqu'il*] s'embarqua, je m'assis toute seule sur la mer de Gebti, en songeant : « Voyons ce qui va lui arriver ! »

Il dit : « Rameurs, ramez avec moi jusqu'au lieu où est ce livre ! »

[Ils ramèrent] avec lui nuit et jour. Quand il y fut arrivé après trois jours, il jeta du sable devant lui, et un vide se produisit dans la mer. Lorsqu'il eut aperçu des serpents, des scorpions et des reptiles de toutes sortes [sur l'étendue d'] un mille autour de la cassette où était ce livre et lorsqu'il eut aperçu le serpent éternel auprès de cette cassette, il dit une formule magique sur les serpents, les scorpions et les reptiles qui étaient [en l'étendue d'] un mille autour de la cassette, et il ne leur permit pas de bouger.

[Puis il descendit en bas au lieu où était le serpent éternel], lutta contre lui et le tua. Cependant [le serpent] revint à la vie et reprit son état [d'auparavant]. Il se remit à lutter contre lui et le tua de nouveau. [Le serpent] revint encore à la vie et reprit [de nouveau] son état [d'auparavant]. Il se mit à lutter contre lui pour la troisième fois, le coupa en deux morceaux, mit du sable entre eux, et celui-ci ne reprit plus son état (d'auparavant).

Puis Neferkeptah alla vers le lieu où était la cassette. [Il trouva qu'elle était] en fer, l'ouvrit et y découvrit une cassette de cuivre ; il l'ouvrit et y trouva une cassette en bois de *cannelier* ; il l'ouvrit et y trouva une cassette d'ivoire et d'ébène ; [il l'ouvrit et y trouva une cassette] d'argent ; il l'ouvrit et y trouva une cassette d'or ; il l'ouvrit et y trouva le livre.

Il porta le livre avec la cassette d'or en haut, lut une page de ce qui y était écrit, enchanta le ciel, la terre et les enfers et comprit tout ce que disaient les oiseaux au ciel, les poissons au fond de l'eau et les animaux aux montagnes.

Il lut la seconde page du livre, et il aperçut [Re luisant au ciel avec sa neuvaine des dieux] et la lune brillante et les étoiles en leurs [vraies] formes et il aperçut les poissons au fond de l'eau sur lesquels la Force divine avait accumulé de l'eau.

Il récita une formule magique sur [l'eau et celle-ci reprit son état d'auparavant. Il s'embarqua] et il dit aux rameurs : « Ramez avec moi jusqu'au lieu où est [ma femme] Ahouret ! »

Ils ramèrent avec lui nuit et jour. Quand il fut arrivé à l'endroit où j'étais [il me trouva assise] sur l'eau de Gebti. Je ne buvais, je ne mangeais et je ne faisais quoi que ce soit, de sorte que j'avais l'air d'un homme entrant dans un office d'embaumment. Je dis à Neferkeptah : « [Aussi vrai que le roi vit] montre-moi le livre pour lequel de grandes peines vont nous atteindre ! »

Il me passa le livre. Je lus une page de ce qui y était écrit, j'enchantai le ciel, la terre et les enfers, les montagnes et les mers, et je compris tout ce que disaient les oiseaux au ciel, les poissons au fond de l'eau et les animaux [aux montagnes].

Je lus la seconde page du livre et j'aperçus Re luisant au ciel avec sa neuvaine, j'aperçus la lune brillante et toutes les étoiles célestes en leurs [vraies] formes ; j'aperçus les poissons au fond de l'eau, sur lesquels la Force divine avait accumulé de l'eau.

Comme je ne savais pas écrire, je m'adressai à mon frère aîné Neferkeptah, qui était un scribe excellent et un homme très savant, et il se fit apporter un rouleau neuf de papyrus ; il y écrivit tout ce qui était dans le livre, l'imbiba de bière et le fit dissoudre dans de l'eau — car il savait que celui qui le boirait une fois dissous, devait apprendre tout ce qui s'y trouvait — [*et il le donna à boire à son fils Meryeb*].

Ce jour-là, nous retournâmes à Gebti, nous nous régalâmes devant Eset de Gebti et Harpekhrot, puis nous nous embarquâmes et partîmes.

Quand nous arrivâmes à la distance d'une mille de Gebti, Thowt avait aperçu tout ce que Neferkeptah avait fait pour ce livre. Sans tarder il le fit connaître à Re, en disant : « Admets pour mon droit, et [prononce la sentence] au sujet de mon affaire avec Neferkeptah, fils du roi Merneb-Ptah qui est entré dans ma maison, l'a pillée, a volé ma cassette avec mon grimoire et tué mon gardien qui veillait sur elle ! »

Et on lui dit : « Il est en ton pouvoir, lui et tous les gens qui sont avec lui ! »

On fit donc descendre la Force divine du ciel sur la terre et on lui dit : « Ne permets pas que Neferkeptah et aucun des gens qui sont avec lui retournent sains et saufs à Memfi ! »

Un instant après, le garçon Meryeb sortit de l'ombre de la barque royale, se jeta dans la mer et se noya. Tous les gens qui étaient à bord, dit sur lui poussèrent un cri. Neferkeptah sortit de l'ombre [de la barque],

une formule magique et le fit remonter en haut quoique la Force divine eût accumulé sur lui de l'eau ; il récita [de nouveau] sur lui une formule magique et lui fit raconter tout ce qui s'est passé avec lui, et aussi l'accusation que Thowt avait portée devant Re. Nous retournâmes avec lui à Gebti, nous le déposâmes dans un cercueil, nous primes soin de ses [besoins], nous le fîmes enterrer comme un gentilhomme de rang élevé et nous le déposâmes dans son sarcophage au désert de Gebti.

Mon frère aîné Neferkeptah dit : « Partons sans tarder afin que le roi n'entende pas ce qui nous est arrivé, et que son cœur ne soit pas affligé ! »

Nous nous embarquâmes, nous partîmes, et, sans tarder, nous arrivâmes à l'endroit, — un mille au nord de Gebti, — où le garçon Meryeb s'était jeté à l'eau.

Je sortis de l'ombre de la barque royale, je me jetai au fleuve et je me noyai. Tous les gens qui étaient à bord poussèrent un cri et le dirent à Neferkeptah. Il sortit de l'ombre de la barque royale, récita sur moi une formule magique et me fit remonter en haut, quoique la Force divine eût accumulé de l'eau au-dessus de moi. Il me fit porter à bord, lut sur moi une formule magique et me fit raconter tout ce qui m'était arrivé, ainsi que l'accusation que Thowt avait portée devant Re. Il retourna avec moi à Gebti, me fit déposer dans un cercueil, prit soin de mes [besoins], fit me enterrer comme un gentilhomme de rang élevé et me déposa dans le tombeau où reposait le garçon Meryeb.

Puis, il s'embarqua, partit, et, sans tarder, arriva à un mille au nord de Gebti, à l'endroit où nous nous étions jetés à l'eau, et il réfléchissait en son cœur : « Ne vaudrait-il pas mieux retourner à Gebti et m'établir chez [ma femme Ahouret et mon fils Meryeb ?] Lorsque je retournerai à Memfi et que le roi me questionnera au sujet de ses enfants, que lui dirai-je ? Puis-je lui dire : « J'ai pris tes enfants avec moi dans la contrée de Ne, je les ai assassinés, mais moi-même je suis resté vivant et maintenant je reviens à Memfi encore étant vivant ? » Il se fit apporter sa ceinture de la plus fine toile, il en fit une bande, lia le livre, le mit sur son corps et il le fixa. Puis il sortit de l'ombre de la barque royale, se jeta au fleuve et se noya.

II. — 4/27-4/34

Neferkeptah se dressa sur son lit et dit : « N'es-tu pas Setna à qui ma femme a conté [toutes] les peines qui nous ont atteints à cause de ce livre ? » Tu ne les supporteras pas toutes ! Veux-tu gagner [le livre] par le pouvoir du scribe excellent ou par la *victoire* [remportée] sur moi au jeu ? Jouons-le ensemble ! »

Setna répondit : « Je le tiens ! »

On apporta un échiquier devant eux avec ses chiens, et ils jouèrent ensemble. Neferkeptah gagna une partie à Setna, récita sur lui une formule magique, toucha sa tête de la cassette aux échecs qui était devant lui, et aussitôt [Setna] s'enfonça jusqu'aux jambes dans le sol. Il fit de même après l'autre partie, qu'il gagna à Setna, et aussitôt Setna s'enfonça dans le sol jusqu'à la verge. De même après la troisième partie, et aussitôt [Setna] s'enfonça dans le sol jusqu'aux oreilles.

Alors Setna eut grand'peur de Neferkeptah ; il appela son frère de lait Yenharerou et lui dit : « Ne tarde pas, va en haut sur la terre, raconte au roi tout ce qui m'est arrivé, et apporte des amulettes de Ptah, mon père, et des grimoires ! »

[Yenharerou] ne tarda pas, monta haut sur la terre et raconta au roi tout ce qui était arrivé à Setna.

Le roi dit : « Va lui porter des amulettes de Ptah, son père, et ses grimoires ! »

Yenharerou ne tarda pas, descendit en bas dans le tombeau, mit les amulettes sur Setna, et celui-ci monta sur-le-champ, sur la surface [de la terre.] Ensuite Setna avança sa main sur le livre et le prit.

Lorsque Setna sortait du tombeau, la lumière marchait devant lui et les ténèbres derrière.

CONTE DÉMOTIQUE DE SIOUSIRE, FILS DE SETNA

Ce conte est écrit au verso de deux papyrus grecs, renfermant des listes officielles des champs en l'an VII de l'empereur Claude, c'est-à-dire en l'an 46-47 après J.-C. Le texte démotique qui se trouve au verso de ces papyrus n'a donc été écrit qu'un peu plus tard. Ce manuscrit se trouve au Musée britannique à Londres, sous le n° 604 de la section des manuscrits.

M. F. Ll. Griffith a publié une reproduction phototypique de ce texte démotique avec sa copie à la main, une transcription et une traduction parfaites, dans ses *Stories of the High Priests of Memphis*, Oxford, 1900. La traduction la plus accessible est celle des *Contes populaires de l'Egypte ancienne* par G. Maspero [3e éd., Paris, 1905].

Le commencement de ce papyrus fait défaut et aussi plus de la moitié de la première page, conservée par en bas.

La partie conservée du texte démotique dépeint la naissance, la vie et la perte de Siousire, fils de Setna, qui se proclame avant sa disparition esprit de Hor, fils de Paneshe ; qui, avec la permission du dieu Ousire, chef des habitants de l'empire d'Occident, est venu de nouveau au monde pour anéantir un sorcier contre lequel il avait lutté dès le temps de sa première vie terrestre. La description de ce combat est une interpolation de notre conte.

I. — 1/1-1/9

[Mehweskhet aperçut cette nuit-là] un songe où on lui dit : « N'es-tu pas Mehweskhet, femme de Setna, qui [t'es] couchée dans [le temple] pour recevoir [du dieu] un remède magique [contre la stérilité] ? Demain matin, va à la *fontaine* de ton mari Setna et tu [y] trouveras un plant de melon avec [*les fruits*] qui [y] poussent. Tu les couperas avec leurs feuilles, tu les porteras [dans ta maison et en feras] un remède magique, que tu donneras à boire [à ton mari Setna, tu coucheras avec lui et tu concevras] de lui la nuit même. »

Lorsque Mehweskhet s'éveilla de son rêve où elle eut aperçu cela, elle [fit tout] ainsi, comme [elle avait vu en rêve. Le soir elle se coucha] à côté de [Setna], son mari, et elle conçut, rendue enceinte [par sa semence] A l'époque normale, [la menstruation n'eut pas lieu. Elle prit] confiance [et le fit savoir à son mari Setna] dont le cœur se réjouit beaucoup. Il lui attacha des amulettes et récita sur elle des formules magiques.

Une nuit, Setna se coucha [et eut un rêve où] on lui dit : « Mehweskhet, ta femme, a conçu après avoir été enceinte [de toi]. Le garçon dont elle accouchera doit être appelé Siousire. [Il accomplira] beaucoup [de miracles en Egypte]. »

Lorsque Setna s'éveilla du rêve où il avait aperçu cela, [son cœur se réjouissait] beaucoup. [Mehweskhet accomplit] le temps de sa grossesse, et *lorsque* [le temps d'accoucher] *fut venu*, elle accoucha d'un garçon. On le fit savoir à Setna, [et celui-ci l'appela] Siousire.

II. — 3/7-3/22

Setna se rendit dans son foyer sans pouvoir reconnaître même l'endroit où il venait ; il s'enveloppa dans ses vêtements de la tête aux pieds et se coucha ne sachant même pas où il était.

On le fit savoir à sa femme Mehweskhet, et elle vint chez Setna, passa sa main dans ses vêtements, mais n'y ayant pas trouvé l'ardeur de la fièvre, elle lui dit : « Mon frère Setna ! Point de fièvre dans ta poitrine, ni — — — — — — dans ton corps ; c'est le chagrin et la tristesse qui [te font mal] ! »

Il lui répondit : « Laisse-moi, ma sœur Mehweskhet ! Ce qui a affligé mon cœur, il ne serait pas convenable le révéler à une femme. »

Alors entra le garçon Siousire, il s'arrêta sur son père Setna et lui demanda : « Mon père Setna ! Pourquoi es-tu couché et pourquoi ton cœur est-il affligé ? Dis-moi ce qui *chagrine* ton cœur, et moi, je l'écarterai ! »

Il répondit : « Laisse-moi, mon fils Siousire ! Tu es trop jeune ! Ce qui [est caché] dans mon cœur, tu ne le *comprendrais* pas ! »

Siousire dit : « Dis-le moi, et moi, j'en débarrasserai ton cœur ! »,

Setna dit : Un certain *chef régional* d'Ethiopie est venu en Egypte, ayant une lettre scellée sur soi et dit : « Y a-t-il quelqu'un en Egypte qui

la lira sans l'ouvrir ? S'il n'y a en Egypte aucun scribe excellent et aucun homme savant qui la lise, j'humilierai l'Egypte devant le pays des Nègres, ma patrie. » Voilà pourquoi je me suis couché, voilà pourquoi mon cœur est affligé, mon fils Siousire ! »

Lorsque Siousire entendit cela, il rit longuement.

Setna lui dit : « Pourquoi ris-tu ? »

Il répondit : « Je ris de te voir couché et affligé en ton cœur pour une chose si minime. Lève-toi, mon père Setna ! Je sais lire la lettre qu'on a apportée en Egypte, sans l'ouvrir, et je dirai ce qui y est écrit, sans briser le sceau. »

Lorsque Setna entendit cela, il se leva tout de suite et dit : « Quelle est la garantie de la véracité de ce que tu as dit, mon fils Siousire ? »

Il répondit : « Mon père Setna ! Va dans la cave de ta maison, et chaque livre que tu tireras de la cruche je te dirai quel livre c'est, et je le lirai sans le voir, en me tenant en haut, au-dessus de toi qui seras dans la cave. »

Setna se leva, fit tout ce que Siousire lui disait, et Siousire lut tous les livres que son père Setna recueillit sans les ouvrir.

III. — 4/2-4/8

Il arriva un jour que le roi éthiopien, étant à — — — — entendit l'entretien de trois chefs régionaux éthiopiens à .....

L'un d'eux dit à haute voix : « Qu'Amon ne permette pas ce désastre, que le roi égyptien me fasse tort ; sinon j'enverrai mes sortilèges sur l'Egypte et je forcerai le peuple d'Egypte à ne pas voir la lumière trois jours et trois nuits, mais à demeurer dans l'obscurité ! »

Le second d'entre eux dit *entre autres* choses : « Qu'Amon ne permette pas ce désastre, que le roi égyptien me fasse du mal ; sinon j'enverrai mes sortilèges sur l'Egypte et je ferai emmener le roi égyptien au pays des Nègres, je lui ferai administrer cinq cents coups de bâton devant le roi [d'Ethiopie] et je le ferai ramener en Egypte avant six heures. »

[Le troisième d'entre eux dit : « Qu'Amon ne permette pas ce désastre, que le roi égyptien me fasse tort, sinon j'enverrai mes sortilèges sur l'Egypte et j'empêcherai les champs de produire aucune récolte pendant trois ans. »]

IV. — 4/15-4/21, 4/24-5/24, 5/27-5/34

Hor, fils de la Négresse, forma un brancard en cire à quatre porteurs, récita sur eux une formule magique, il leur donna la respiration et la vie, puis leur commanda : « Rendez-vous en Egypte et portez le roi égyptien au roi éthiopien. Quand je lui administrerai cinq cents coups de bâton, ramenez-le en Egypte dans six heures ! »

Ils répondirent : « Oui, nous n'omettrons rien. »

Les sorcelleries éthiopiennes descendirent sur l'Egypte. Les porteurs s'emparèrent pendant la nuit du roi Men-kheper-Re Si-Amon, l'entraînèrent auprès du roi éthiopien dans le pays des Nègres, lui administrèrent cinq cents coups de bâton devant le roi [éthiopien], le ramenèrent en Egypte avant six heures.

Lorsque [les sorcelleries éthiopiennes] eurent fait revenir le roi Si-Amon en Egypte, son derrière portait de nombreuses contusions ; il se coucha dans la chapelle de la maison de Hor.

Le lendemain matin, le roi dit au corps de courtisans : « Qu'est-il donc arrivé à l'Egypte, que j'aie dû la quitter ? » Honteux de leurs pensées, les courtisans se dirent : « Peut-être la pensée du roi s'est égarée [du chemin], » et ils dirent [à haute voix] : « Sois sain, sois sain, sire, notre grand maître ! Veuille la grande déesse Eset disperser tes chagrins ! Quelle est la *signification* de ce que tu viens de nous dire, sire, notre grand maître ? Tu es couché dans la chapelle de la maison de Hor, et les dieux te protègent ! »

Le roi se leva, il montra aux courtisans son derrière portant de nombreuses contusions et dit : « Aussi [vrai que] le grand dieu Ptah vit, on m'entraîna cette nuit en Ethiopie, on m'administra cinq cents coups de bâton devant le roi [éthiopien], puis on me ramena en Egypte avant six heures. »

Lorsque [les courtisans] aperçurent le derrière du roi fortement contusionné, ils ouvrirent leurs bouches et crièrent à haute voix.

Le roi Men-kheper-Re Si-Amon avait pour bibliothécaire un certain Hor, fils de Paneshe, homme très savant. Celui-ci se rendit chez [le roi] et s'écria à haute voix : « Mon grand maître ! Ce sont là des sorcelleries éthiopiennes. Aussi [vrai que] ton [esprit] vit, je les amènerai dans tes [*salles de torture*] et là où tu fais tes exécutions ! »

Le roi lui répondit : « Dépêche-toi, qu'on ne m'entraîne pas de nouveau cette nuit en Ethiopie ! »

Le *bibliothécaire* Hor, fils de Paneshe, partit aussitôt, apporta au roi ses livres et ses amulettes, récita sur lui ses formules magiques et il lui attacha ses amulettes, afin que les sorcelleries éthiopiennes ne pussent s'emparer de lui. Puis il s'en alla d'auprès du roi, il prit [ses] holocaustes et libations, s'embarqua, et, sans tarder, partit pour Khmoun, se rendit au temple de Khmoun, il fit ses holocaustes et libations devant le grand dieu Thowt, huit fois grand maître de Khmoun, et il lui adressa une prière en ces termes :

« Tourne ta face vers moi, mon maître Thowt, et ne permets pas que les Ethiopiens humilient l'Egypte devant l'Ethiopie ! C'est toi qui [*as inventé*] des sorcelleries, qui as fait remonter le ciel en haut, qui as donné des fondements solides à la terre et au douat, après [leur] avoir donné des dieux et des étoiles. Fais-moi savoir comment sauver le roi des sorcelleries éthiopiennes ! »

Ensuite Hor, fils de Paneshe, se coucha dans le temple et rêva cet nuit-là que la figure du grand dieu Thowt lui parlait, en disant : « N'es-tu pas Hor, fils de Paneshe, le *bibliothécaire* du roi Men-kheper-Re Si-Amon ? Demain matin, va dans la bibliothèque du temple de Khmoun ; tu y trouveras une armoire close et scellée.

Ouvre-la ; tu y trouveras une cassette contenant un rouleau de papyrus que j'ai écrit de ma propre main. Tire-le dehors, prends-en copie et remets-le à sa place. C'est un grimoire qui m'a sauvé d'entre les mains des ennemis ; il protégera aussi le roi et le sauvera des sorcelleries éthiopiennes. »

Hor, fils de Paneshe, s'éveilla du rêve où il avait aperçu cela, comprit que c'était une apparition divine et fit tout selon qu'il l'avait rêvée. Puis, sans tarder, il se rendit auprès du roi et lui forma une amulette écrite.

Le second jour, les sorcelleries attirèrent Hor, fils de la Négresse, de nuit en Egypte chez le roi, mais elles retournèrent tout de suite en arrière chez le roi éthiopien, car elles ne purent s'emparer du roi à cause des amulettes et des sorcelleries que le bibliothécaire Hor, fils de Paneshe, lui avait procurées.

Le lendemain matin, le roi raconta au bibliothécaire Hor, fils de Paneshe, tout ce qu'il avait vu de nuit, et ajouta que les sorcelleries éthiopiennes s'en retournèrent quand elles ne purent pas s'emparer de lui.

Hor, fils de Paneshe, se fit alors apporter un morceau de cire pure, forma un brancard à quatre porteurs, récita sur eux une formule magique, leur donna respiration et vie, et leur commanda : « Vous irez de nuit en Ethiopie, vous emmènerez le roi éthiopien chez le roi d'Egypte et après qu'il lui aura administré cinq cents coups de bâton, vous le ramènerez en Ethiopie, avant six heures ! »

Ils répondirent : « Oui, nous n'omettrons rien ! »

Les sorcelleries de Hor, fils de Paneshe, s'élevèrent sous la voûte céleste et, sans tarder, se rendirent en Ethiopie, s'emparèrent du roi éthiopien, l'emportèrent en Egypte où on lui administra cinq cents coups de bâton devant le roi égyptien, puis le ramenèrent en Ethiopie, avant six heures.

Lorsque le roi éthiopien fut ramené en Ethiopie et fut déposé en son séjour, il se coucha. Le matin, il se leva, fortement contusionné par les coups reçus en Egypte, et [il dit à ses courtisans :« Ce que mes sorcelleries avaient fait au roi égyptien, les sorcelleries du roi égyptien me l'ont fait à mon tour. Elles m'ont entraîné en Egypte pendant la nuit], on m'a administré cinq cents coups de bâton devant le roi égyptien, et puis elles m'ont ramené en Ethiopie. » Et il tourna son derrière vers ses gentilshommes.

Ceux-ci, ouvrant leur bouche, poussèrent de grands cris.

Puis le roi envoya chercher Hor, fils de la Négresse, et dit : « Que la colère d'Amon, le taureau de Méroé, mon dieu [tombe sur] toi ! Tu iras chez les Egyptiens et je verrai ce que tu feras pour me tirer d'entre les mains de Hor, fils de Paneshe ! »

[Hor, fils de la Négresse], prépara ses sorcelleries et les attacha au roi afin qu'elles vainquissent les sorcelleries de Hor, fils de Paneshe.

Le second jour, à la nuit, des sorcelleries de Hor, fils de Paneshe, descendirent vers l'Ethiopie, elles emmenèrent le roi éthiopien en Egypte où on lui administra cinq cents coups de bâton devant le roi égyptien, et le ramenèrent en Ethiopie, avant six heures.

Cela arriva au roi éthiopien encore le troisième jour, et les sorcelleries éthiopiennes ne purent pas le libérer du pouvoir de Hor, fils de Paneshe.

V. — 5/37-6/5

Le roi laissa passer Hor, fils de la Négresse, et celui-ci se rendit chez sa mère.

[Elle le demanda : « Pourquoi es-tu venu chez moi, mon fils Hor ? »

Il répondit : « J'irai en Egypte et j'y exercerai des charmes contre Hor, fils de Paneshe. »

Elle lui dit : « Prends garde, mon fils Hor !] Si tu vas exercer des charmes en Egypte, garde-toi contre les Egyptiens ! Tu ne peux pas lutter contre eux sans qu'ils s'emparent de toi, de sorte que tu ne retournerais jamais en Ethiopie ! »

Il répondit : « Ce que tu dis ne vaut rien. Je ne peux pas me dispenser d'aller en Egypte ; je dois y exercer des charmes ! »

Sa mère la Négresse lui dit : « Si tu dois aller en Egypte, conviens d'un signe entre toi et moi afin que je puisse te venir à l'aide et aller voir, au cas où tu serais pris, si je puis te sauver ! »

Il lui dit : « Si je suis pris, quand tu boiras et mangeras, l'eau deviendra couleur de sang devant toi ; les aliments qui seront devant toi, deviendront couleur [de sang], et le ciel deviendra couleur de sang devant toi !

VI. — 6/11-6/32

Hor, fils de Paneshe, dit : « Aussi [vrai que] Atoum vit, le maître d'On les dieux égyptiens t'ont amené ici, pour te punir dans ta patrie. Lève-toi, je vais à toi ! »

Lorsque Hor, fils de Paneshe, eut prononcé ces mots, Hor, fils de la Négresse, lui répondit : « C'est alors celui qui avait envoyé des sortilèges contre moi et à qui j'enseignerai la langue du chacal ! » Et il fit des sorcelleries et envoya du feu dans la cour.

Le roi et les princes égyptiens s'écrièrent à haute voix en appelant : « Vite chez nous, *bibliothécaire* Hor, fils de Paneshe ! »

Hor, fils de Paneshe, lut une page du livre et fit pleuvoir par le ciel, fit descendre la pluie sur le feu, qui s'éteignit immédiatement.

L'Ethiopien fit de nouveau des sorcelleries et fit se produire un grand nuage au-dessus la cour, de sorte que personne ne vit son frère ni son compagnon.

Hor, fils de Paneshe, récita une formule magique vers le ciel, qui s'en trouva nettoyé ; de sorte qu'il se rasséréna du vent mauvais qui l'avait traversé.

Hor, fils de la Négresse, fit de nouveau des sorcelleries et créa une grande voûte de pierre, ayant deux cents coudées de hauteur et cinq coudées d'épaisseur, au-dessus du roi et ses princes, voulant séparer l'Egypte d'avec roi et dérober le monde à son maître suprême. Le roi leva ses yeux vers le ciel, aperçut une voûte de pierre au-dessus de lui, et sa bouche s'ouvrit d'un grand cri, comme celle des soldats qui étaient dans la cour.

Hor, fils de Paneshe, lut une page du livre, créa une barque magique de papyrus ; il la chargea de la voûte de pierre, et [la barque] s'envola avec elle au grand lac égyptien.

Le chef régional éthiopien comprit qu'il ne pouvait pas lutter contre l'Egyptien, et il fit des sorcelleries afin qu'on ne le vit plus dans la cour, ayant l'intention de partir pour l'Ethiopie, sa patrie.

Hor, fils de Paneshe, récita sur lui une formule magique, dévoila les sorcelleries éthiopiennes et fit que le roi et les soldats éthiopiens qui se tenaient dans la cour, [aperçurent Hor, fils de la Négresse] sous forme d'un oiseau rapace, prêt à s'envoler. Puis Hor, fils de Paneshe, récita sur lui une formule magique, le renversa sur le dos, et un oiseleur debout au-dessus de lui, un couteau pointu à la main, était prêt à lui porter un coup [mortel].

Lorsque cela s'accomplit, tous les signes que Hor, fils de la Négresse, avait convenus entre lui et elle, se produisirent devant sa mère Négresse.

Sans hésiter, elle se rendit en Egypte sous la forme d'une oie, elle s'arrêta au-dessus du palais royal et conversa vers son fils transformé en oiseau rapace aux pieds d'un chasseur.

Hor, fils de Paneshe, leva ses yeux vers le ciel, aperçut la Négresse sous la forme qu'elle avait prise, et reconnut que c'était la Négresse éthiopienne. Il récita sur elle une formule magique, la renversa sur le dos, et suscita au-dessus d'elle un oiseleur se tenant debout, dont le couteau allait lui porter un coup mortel. Elle se débarrassa de la forme qu'elle avait prise, se changea en une femme éthiopienne et supplia : « *Ne nous fais pas de mal*, Hor, fils de Paneshe, et pardonne-nous [notre] faute ! Si tu nous donnes une barque, nous ne reviendrons plus jamais en Egypte. »

Hor, fils de Paneshe, jura par le roi et par les dieux égyptiens : « *Je ne suspendrai* pas mes sorcelleries si vous ne me jurez que vous ne reviendrez plus jamais en Egypte. »

La Négresse leva la main (pour jurer) qu'elle n'entrerait plus jamais en Egypte, et Hor, fils de la Négresse, jura : Je n'entrerai pas en Egypte d'ici quinze cents ans !

Hor, fils de Paneshe, suspendit sa sorcellerie, il donna à Hor, fils de la Négresse, et à sa mère Négresse une barque, et ceux-ci retournèrent en Ethiopie, leur patrie.

VII. — 6/34-7/6

« Aussi [vrai que] ta face vit, mon grand maître, celui qui est devant toi, est Hor, fils de la Négresse, de qui j'ai rapporté ce récit, et qui s'enhardit à faire ce qu'il fit, étant venu en Egypte après quinze cents ans pour y exercer des charmes. Aussi [vrai que] Ousire vit, le grand dieu, maître de l'empire d'Occident, chez qui je repose, je suis Hor, fils de Paneshe, et je me tiens debout devant le roi.

Lorsque j'appris dans l'empire d'Occident que l'ennemi éthiopien se disposait à exercer des sorcelleries en Egypte et qu'il n'y avait alors en Egypte aucun bon scribe et aucun homme savant qui pût lutter contre lui, je priai Ousire dans l'empire d'Occident de me permettre de venir de nouveau sur la terre afin que l'Egypte ne fût point humiliée devant l'Ethiopie. Et Ousire ordonna qu'on me permît de venir sur la terre.

Je ressuscitai et je devins un germe pour trouver Setna, fils du roi, au désert près d'On ou près de Memfi, et je poussai en un plant de melon pour pouvoir de nouveau rentrer dans un corps, renaître sur la terre et exercer la magie contre cet ennemi éthiopien qui se tient debout dans la cour.

Hor, fils de Paneshe, ayant la forme de Siousire, fit des sorcelleries contre le chef régional éthiopien et l'entoura d'un feu qui le consuma au milieu de la cour. Le roi regarda cela avec les princes et avec l'armée égyptienne. Puis Siousire disparut comme une ombre devant le roi et devant Setma, son père, si bien qu'ils ne le virent plus.

APOPHTHEGMATA PATRUM AEGYPTORUM

Les *Apophthegmata patrum aegyptiorum* (Les Sentences des Pères égyptiens) est un titre usité mal à propos pour désigner un manuscrit copte qu'a publié G. *Zoëga* dans son *Catalogus codicum copticorum manu scriptorum qui in museo Borgiano Velitris adservantur*, Rome, 1810 (réimprimé à Leipzig, 1903), p. 288-356, nº 169. Il s'est conservé 44 feuilles du manuscrit, dont la dernière est la 314e du livre original ; ainsi, en tout et pour tout, un fragment très modeste de ce livre qui est de première importance quant à l'histoire de la civilisation aux premiers temps du christianisme. Outre les sentences des saints Pères égyptiens avec lesquelles commence le premier chapitre qui s'est conservé, le livre contient des récits de beaucoup d'événements de la vie de ces Pères.

Les uns d'entre ces récits ont un caractère positif, tandis que d'autres sont pleins d'imagination orientale.

I. — 295/8-295/18

Deux frères germains vinrent dans un couvent ; l'un d'eux était ascète, l'autre très obéissant. Si le père lui disait : « Fais ceci ! », il le faisait ; [s'il lui disait] : « D'abord, va manger ! », il mangeait, et pour son obéissance on faisait son éloge au couvent.

Son frère ascète avait été irrité contre lui ; il se dit : « Je le mettrai à l'épreuve et verrai s'il est obéissant. »

Il se rendit chez le père et dit : « Envoie mon frère avec moi; nous irons çà et là.

Et le père les laissa aller. L'ascète voulant le mettre à l'épreuve, le conduisit au bord d'un fleuve, [en un endroit] où étaient beaucoup de crocodiles, et lui dit : « Descends vers le fleuve, et traverse-le ! »

L'autre y alla. Les crocodiles venaient, léchaient son corps, mais ils ne lui faisaient pas de mal.

II. — 297/4-297/13

L'apa Makarios marchait une fois à travers un marais, cueillant des feuilles de palmier. Or, chemin faisant, un diable le rencontra qui avait une faucille à la main et se disposait à le couper, mais sans y réussir. Il lui dit : « Grands sont mes efforts, cependant je suis impuissant contre toi. Tout ce que tu fais, je le fais aussi. Tu es souvent à jeun, moi, je ne mange point. Tu passes souvent des nuits blanches, moi je ne dors pas du tout. En un seul point tu es plus fort que moi. »

L'apa Makarios demanda ; « Qu'est-ce ? »

Il répondit : « C'est ton humilité. Car je ne peux être humble, et par cette raison, je suis impuissant contre toi. »

III. — 302/16-302/19

Un homme qui était possédé du démon et souffrait beaucoup, en bavant de l'écume, frappa un vieux anachorète sur sa joue. Le vieillard lui tendit sur-le-champ l'autre [joue], et le démon ne put supporter la ferveur de son humilité, et sortit de lui.

IV. — 303/15-303/17

On demandait à un vieillard : « Pourquoi les démons luttent-ils contre nous de toutes ces manières ? »

Le vieillard répondit : « Parce que nous avons rejeté toutes nos armes qui sont le mépris de soi-même, l'humilité, la fermeté envers soi-même et la patience.

V. — 304/22-304/28

On vint une fois, de Thèbes, avec un homme possédé du démon, chez un vieillard afin que celui-ci le guérît.

Le vieillard, après qu'on l'eût instamment prié, dit au démon : « Sors de la créature divine ! »

Le démon dit au vieillard : « Je m'en vais. Cependant je vais te poser une question : « Que sont les béliers et que sont les brebis ? »

Le vieillard répondit : « Les béliers — c'est moi, et les brebis — le dieu les connaît. »

Quand le démon eut entendu cela, il dit : « Eh bien! à cause de ton humilité je m'en vais ! »

VI. — 309/15-309/22

Un ascète aperçut un homme possédé du démon, de sorte qu'il ne pouvait observer le jeûne. Pour l'amour de Dieu, [l'ascète] ne souhaitait pas son propre bien, mais le bien d'autrui, et priait que le démon quittât celui-là et entrât en lui-même, de sorte que celui-là fut débarrassé de toute souffrance. Dieu l'exauca. A cet endroit même le démon posséda l'ascète. Cependant celui-ci accrut encore davantage ses jeûnes et prières et augmenta encore son ascétisme.

En récompense de son amour, Dieu expulsa de lui le démon en quelques jours.

VII. — 337/7-337/18

Un possédé vint une fois à Shiet. On pria en sa faveur dans l'église, et cependant le démon ne sortit pas car il était très fort. Les clercs dirent : « Que devons-nous faire de ce démon ? Personne ne saura l'exorciser, sauf l'apa Bessarion. Si nous le lui demandions, il ne viendrait même pas dans l'église. — Voilà ce que nous allons faire : il vient dans l'église le premier, avant tous les autres. Envoyons le malade s'asseoir à sa place, et quand celui-là viendra, levons-nous, mettons-nous à prier et disons-lui : Apa, réveille ce frère ! »

Ils firent ainsi. Quand, le matin, le vieillard fut venu, ils se mirent à prier et lui dirent : « Réveille ce frère ! »

Et il lui dit : « Lève-toi et va t'en ! »

Et à l'instant le démon s'enfuit de lui, et l'homme fut guéri à l'heure même.

VIII. — 337/26-338/15

A

Une femme dont le sein était atteint d'une maladie appelée le cancer, avait entendu parler de l'apa Longinos et s'efforçait de trouver une introduction auprès de lui. Il demeurait près d'un milliaire, à neuf milles d'Alexandrie.

La vieille femme allait et venait et le cherchait, et il advint qu'elle le trouva ramassant du bois au bord de la mer. Elle le demanda : «Apa, où demeure le serviteur de Dieu Longinos ? » car elle ne savait pas que c'était lui-même.

Il lui demanda : « Que veux-tu de ce fourbe-là ? Ne va pas chez lui, car c'est un fourbe ! — Qu'as-tu ? »

La femme lui raconta de quelle maladie elle était atteinte.

Le vieillard fit le signe de croix sur l'endroit malade et lui dit : « Va, Notre-Seigneur te guérira ; Longinos ne saurait t'être utile. »

Elle s'en alla, pleine de confiance, et fut guérie aussitôt.

Plus tard, elle raconta la chose aux gens et elle leur décrivit l'extérieur du vieillard, et ils lui dirent que c'était l'apa Longinos.

B

Les gens amenèrent [une fois] aussi un homme possédé du démon, mais [l'apa Longinos] leur dit : « Je ne puis pas vous aider, mais allez chez l'apa Zénon. »

Après que l'apa Zénon eut prié, le démon accablait plus encore [le possédé] ; il courut sur le vieillard ; et le démon, lui, s'écria : « Penses-tu que je vais m'en aller à cause de toi ? Tiens, voilà l'apa Longinos qui prie et qui m'exorcice. Je crains ses prières et je m'en vais, tandis qu'à toi je ne répondrais point ! »

IX. — 338/27-339/12

L'apa Djidjoï raconta : « Un jour, quand j'étais à Shiet avec l'apa Makarios, nous allions ensemble et nous fauchions — nous étions sept frères — et voici derrière nous une veuve qui ramassait des épis et pleurait.

[Comme] elle ne cessait de pleurer, le vieillard appela le maître de ce champ-là et lui demanda : « Pourquoi cette vieille femme pleure-t-elle ? »

Il répondit : « Quand son mari était encore en vie, on lui confia des biens appartenant à un certain homme. Soudain, il mourut sans prononcer une parole et sans dire où il avait déposé les biens en question. Celui qui les [lui] avait confiés réclama ce qui lui appartenait, mais elle ne le trouva point ; alors il voulut l'emmener, elle et ses fils, en esclavage. »

Le vieillard lui dit : « Fais-la venir ici, où nous allons nous reposer de la chaleur ! »

Elle vint, et le vieillard lui demanda : « Pourquoi pleures-tu sans cesse ? »

Elle lui dit : « Mon mari mourut après avoir pris sous sa garde des biens appartenant à un homme, et en mourant, il n'a pas dit où il les a déposés. »

Il lui dit : « Va et indique-nous où tu l'as enterré ! » — et avec ses frères il la suivit.

Quand ils arrivèrent à l'endroit, le vieillard lui dit : « Va chez toi ! »

Puis ils prièrent et le vieillard implora le mort en disant : « Où as-tu déposé les biens de cet homme-là ? »

Et il répondit : « Ils sont dans ma maison, sous les pieds de mon lit. »

Puis le vieillard lui dit : « Dors de nouveau jusqu'au jour de résurrection ! »

Les frères ensuite allèrent voir et trouvèrent [les biens en question] sous les pieds de son [lit].

X. — 340/10-340/22

L'apa Milios, se promenant une fois quelque part aperçut un moine que les gens soupçonnaient d'avoir commis un meurtre. Le vieillard vint chez lui, le questionna et quand il apprit qu'on l'accusait à faux, il dit à ceux qui s'étaient emparés de lui : « Où est celui qui a été tué ? »

Ils le lui montrèrent. Il alla vers lui et leur dit : « Priez tous ! »

Puis quand il avança ses mains vers Dieu, celui qui avait été tué se leva, et il lui demanda devant tous : « Dis-nous qui t'a tué ? »

[Le mort] répondit : « J'étais entré dans l'église et j'avais donné de l'argent au prêtre. Il se jeta sur moi, me tua et m'emporta au couvent chez ce grand homme. Alors, je vous le demande, prenez de l'argent et remettez-le à mes enfants ! »

Lors le vieillard lui a dit : « Va et dors jusqu'à ce que le Seigneur vienne et te réveille ! »

Et il mourut sur-le-champ.

XI. — 340/23-341/10

Il y avait une fois une foule de vieillards qui vinrent chez l'apa Poïmen, et un homme dont le fils avait le visage retourné en arrière par *une crampe* nerveuse. Quand son père aperçut la foule de nos vieux Pères, il amena son fils hors du couvent, le fit coucher et s'assit, pleurant sur lui.

Il advint alors que le destin voulut qu'un des vieillards sortit dehors, l'aperçût et lui demandât : « Homme, pourquoi pleures-tu ? »

Il répondit : « Je suis de la famille de l'apa Poïmen, et voici le malheur qui a atteint ce petit garçon. Nous voulons le porter chez le vieillard, mais nous craignons qu'il ne veuille pas jeter un coup d'œil sur nous ; quand il apprendra que je suis ici, il me fera chasser. Cependant, vous ayant vu ici, je me suis enhardi à venir ; si tu veux maintenant, accorde-nous ta grâce, fais entrer le petit garçon avec toi et prie sur lui ! »

Le vieillard l'emmena et usa de l'artifice. Il ne le prit pas immédiatement chez l'apa Poïmen, mais dit devant tous, en s'adressant au plus insignifiant des frères : « Fais une croix à ce petit garçon-ci ! »

Il fit faire ainsi par tous ensemble le signe de croix sur lui, et à la fin, il l'emmena chez l'apa Poïmen. Celui-ci ne voulut pas qu'on le portât chez lui, mais les autres lui demandèrent : « Notre père ! Fais, toi aussi, ce qu'ont fait tous les autres frères ! »

Il soupira, se leva et pria en disant : « Dieu, guéris ta créature afin qu'elle ne soit pas maîtrisée par les ennemis ! » — et après avoir fait sur lui le signe de la croix, il le remit au père.

XII. — 341/11-341/18

Un des pères raconta d'un certain apa Paul qui séjournait dans la partie inférieure de l'Egypte et résidait dans le district de Thèbes, qu'il enroulait des vipères, des serpents à ses oreilles et des scorpions entre ses mains, les saisissant en leur milieu.

Les frères lui *témoignaient leur admiration* et lui demandaient : « Dis-nous à quels exercices tu t'es livré pour te perfectionner à ce point ? »

Il répondit : « Pardonnez-moi, mes frères, si quelqu'un acquiert de la chasteté, toute chose lui est soumise, autant qu'à Adam jadis quand il était au paradis et n'avait pas encore enfreint la défense. »

XIII. — 341/19-341/34

Julien, l'impie, lorsqu'il partit pour la Perse, envoya à l'ouest un démon avec un message auquel celui-ci devait lui apporter la réponse immédiatement. Le démon parvint jusqu'au lieu où demeurait un moine, mais resta là dix jours sans bouger, car il n'avait pu continuer sa route parce que le moine ne cessait de prier ni jour ni nuit. Le démon retourna chez celui qui l'avait envoyé, sans rien exécuter. Et il lui demanda : « Pourquoi t'es-tu retardé ainsi ? »

Le démon lui répondit : « Je me suis retardé et je n'ai rien exécuté, parce que j'ai passé dix journées debout, à attendre que le moine Pouplios cessât de prier afin que je puisse continuer mon chemin. Alors je me suis enfui et m'en suis retourné ! »

Julien, l'impie, se mit en fureur et dit : « Quand je serai de retour, je prendrai une décision ! »

Cependant quelques jours après, on l'assassina ; il mourut par la volonté de la Providence de Dieu.

XIV. — 341/35-342/8

Un homme laïque allait une fois avec son fils voir l'apa Djidjoï qui habitait dans le désert de l'apa Antonios, et son fils mourut en chemin. Mais cela ne le troubla pas ; il le porta chez le vieillard, confiant en lui

et se jeta avec son fils à terre comme s'ils lui rendaient hommage, afin qu'il les bénît. Puis le père se leva, laissant son fils couché aux pieds du vieillard et sortit hors de la cellule.

Le vieillard crut que (le fils) s'inclinait devant lui en lui rendant hommage, et lui dit : « Lève-toi et va t'en ! » — car il ignorait que celui-là était mort.

Il se leva sur-le-champ et s'en alla.

Son père, quand il (l')aperçut, s'étonna, entra chez le vieillard, se prosterna devant lui et lui dit ce qui s'était passé.

Le vieillard s'écouta et fut affligé car il n'avait pas voulu faire cela.

Son disciple dit ensuite : « N'en parlez à personne tant que le vieillard sera au monde ! »

XV. — 342/9-342/12

Abraham, disciple de l'apa Djidjoï était une fois tenté par le diable. Le vieillard se leva, il étendit ses mains vers le ciel et dit : « Dieu, que tu le veuilles ou non, je ne te laisserai point en paix jusqu'à ce que tu le guérisses. »

Et il le guérit tout de suite.

XVI. — 342/13-342/18

Un vieillard qui demeurait sur le Jourdain et menait une vie d'anachorète, entra par la chaleur dans une grotte et y trouva un lion qui se mit à grincer les dents contre lui et à rugir.

Le vieillard lui dit : « Pourquoi t'agites-tu ? Cette place-ci est assez grande pour toi et pour moi. Si tu ne veux pas t'y trouver avec moi, lève-toi et va-t'en ! »

Le lion ne le saisit pas et s'en alla.

XVII. — 342/19-342/26

On dit au sujet de l'apa Agathon qu'il entra une fois dans une grotte du désert, où était un grand dragon. Le reptile se préparait à

sortir et à s'en aller. L'apa Agathon lui dit : « Si tu bouges, moi-même je ne resterai pas ici ! »

Et le reptile s'arrêta et ne bougea pas.

Or, il y avait dans ce désert un sycomore, et ils s'en allaient ensemble, et l'apa Agathon fit un signe sur le sycomore et le partagea entre eux deux, afin que le reptile en mangeât la moitié, et le vieillard l'autre Quand ils eurent mangé à satiété ils rentrèrent dans leur grotte.

XVIII. — 342/27-343/2

Un vieillard de Shiet vint une fois à Terenout et là, où il était, on lui apporta un peu de vin pour tempérer les rigueurs de son ascétisme. Les gens en entendirent parler et amenèrent chez lui un possédé. Le démon se mit à maudire le vieillard en disant : « C'est chez un buveur du vin que vous m'avez conduit ! »

Le vieillard, humble en son cœur, ne voulait pas le chasser pour cette raillerie ; il dit : « Je me fie à Dieu, que tu sortiras avant que j'aie fini de boire cette coupe entièrement ! »

Et quand le vieillard se mit à boire, le démon s'écria : « Tu m'as brûlé ! » Et avant que le vieillard avait bu entièrement la coupe, il sortit par la grâce de Dieu.

XIX. — 343/3-343/8

Un de nos pères envoya l'un de ses disciples puiser de l'eau. La fontaine était très éloignée de la cellule, et il oublia de prendre une corde avec lui. Quand il arriva devant la fontaine, il trouva qu'il n'avait pas apporté de corde sur lui ; il pria donc, disant : « Fontaine ! Mon père dit ceci : Remplis ma cruche d'eau ! »

Et l'eau monta tout de suite en haut, le frère remplit sa cruche, et l'eau redescendit à sa place.

XX. — 348/43-349/4

Un jour [Bané[pria l'un de ses disciples de lui apporter de petites pierres, en lui disant : « Va dans le désert et apporte trois petites pierres ! »

Il les apporta, et [Bané] les lui montra afin qu'il fût persuadé que c'étaient [en effet] des petites pierres.

Dans la cellule, il y avait une cruche d'eau, et (Bané) lui dit : « Jette-les-y ! »

Et le Seigneur réussit à faire que toutes les (trois) petites pierres se mirent à nager et de même le prophète réussit à faire que le fer nageât sur l'eau.

LA LUTTE DE L'APA MOISE CONTRE LE DÉMON BES

Du codex copte CCXIV, écrit en dialecte saidien et traitant les actes de l'apa Moïse, il ne s'est conservé qu'une seule feuille, renfermant un fragment du récit de la lutte de l'apa Moïse contre le démon Bes. M. G. Zoëga l'a publiée dans le *Catalogus codicum copticorum*....., p. 533-534.

« Il entra une fois, dans le temple qui se trouve au nord du couvent, un démon nommé Bes ; il sortait (souvent) dehors et portait des coups à ceux qui passaient par là. Quelques-uns de ceux qui avaient été atteints, devinrent borgnes, d'autres eurent leurs mains paralysées, d'autres leurs jambes, d autres eurent la figure tordue et d'autres encore devinrent muets. Beaucoup de gens l'avaient aperçu parcourir le temple et prendre maintes formes variées. Ainsi ce démon fit beaucoup de mal et Dieu permit (cela) afin qu'il pût montrer ses prodiges.

« L'apa Moïse prit avec lui encore sept frères, forts en fidélité. C'étaient : l'apa Paul, l'apa André, l'apa Hélias, l'apa Joseph, l'apa Psate, l'apa Foibamon et moi, pécheur. Le saint nous prit, entra [avec nous] le soir dans le temple, et nous dit : « Priez avec ferveur et sollicitez Dieu ! »

Quand nous eûmes commencé à prier, la terre tressaillit sous nous, et devant nous un grand vacarme se fit entendre, comme de foudres et de tonnerre. Notre père dit : « Ne craignez rien, ce sont des tromperies du démon ! »

En voyant sa grande intrépidité, nous restâmes en priant incessamment.

A minuit, le démon s'écria : « Tu ne nous laisses pas encore en repos, Moïse ? Sache que je ne te crains pas ! Tes prières ne me font point tort ! En vain tu perds ta nuit en veillant. Fuis si tu ne veux pas mourir et faire perdre la vie à ceux aussi qui t'accompagnent !

J'ai tué déjà beaucoup de téméraires et toi tu tomberas — — —

Quand nous eûmes parcouru cinq milles en bas dans leur territoire, nous aperçumes leur temple. Mon père s'y dirigea, mais ces deux prêtres lui dirent : « Père, allons-nous-en d'ici afin qu'ils ne nous tuent pas. »

Mais il répondit : « Aussi [vrai que] Notre-Seigneur vit, même s'ils me tuent, je ne céderai pas jusqu'à ce que j'entre là-dedans ! » et il alla vers la porte du temple.

Alors le démon qui se tenait auprès de la porte et l'idole Kothos s'écrièrent : « Allez et chassez Makarios hors de Tkoou ! » de sorte que la peur nous saisit quand nous entendîmes sa voix. Si la peur nous eût saisi un moment de plus, nous nous fussions retirés, nous n'y serions plus retournés, ni nous ne serions retournés [chez nous] pour vous voir.

Lorsque les prêtres païens eurent entendu cela, ils sortirent par la porte avec des armes, des javelots et des haches aux mains, et les femmes montèrent sur le toit du temple pour nous lancer des pierres. Ils crièrent à Makarios : « Makarios, tu es le criminel de Tkoou ! Pourquoi es-tu venu ici, et que veux-tu ici ? Nos dieux nous ont averti de ta haine contre nous. Va-t'en de chez nous ! Qu'as-tu à faire avec nous ? »

Le saint leur répondit : « Si je n'ai rien à faire avec vous, qu'avez-vous à faire des enfants de chrétiens que vous sacrifiez aux idoles ? »

Ils dirent : « Ce n'est pas vrai ! »

Ce saint leur dit ensuite : « Ne me laisserez-vous pas entrer, que je voie le temple ? »

Ils lui répondirent : « Viens ! »

Deux prêtres, cependant, eurent peur et n'entrèrent pas.

Alors vingt hommes se levèrent, fermèrent la porte derrière nous, se disposant à nous tuer, car nous n'étions que quatre, et ils nous crièrent : « Votre vie s'achève aujourd'hui, car le moment de votre mort est proche ! »

Ils se jetèrent aussitôt sur mon père, le saisirent le premier comme un agneau sans tache, et ensuite nous trois. Puis les païens se levèrent et nous déposèrent comme offrandes sur l'autel de leur dieu Kothos, et les femmes se réjouissaient en criant : « Glorifions aujourd'hui notre dieu par ces chrétiens criminels ! »

Cependant le premier d'entre eux dit : « Il faut que nous en référions

à notre grand prêtre avant de les tuer, et que nous l'appelions au sujet du sacrifice à notre dieu Kothos. »

Les autres tombèrent d'accord là-dessus. Le nom de leur premier [prêtre] était Homeros. Celui qu'ils avaient envoyé allait le chercher

Je dis à mon père : « Tu es assis sans prier que nous soyons sauvés ? Tiens, l'heure de notre mort est venue ! »

Mon père me répondit : « N'aie pas peur, mon fils Timoution ! C'est Christ qui nous aidera ! »

Or voici qu'à ces mots, le saint apa Besa frappa à la porte, et comme ils ne lui disaient pas un mot, il s'écria : « Grand Dieu tout-puissant, qui as tiré Pierre de la prison en dénouant ses mains et pieds et en faisant que la porte s'ouvrît devant lui, que les gardiens ne le retinssent pas, et que les soldats qui veillaient sur la porte, s'endormissent ; que l'ange du Seigneur le suivît et le conduisît par la porte de fer, donnant accès à la ville ! Fais que ce temple s'ouvre de lui-même ! »

A l'instant même la porte du temple s'ouvrit, et le saint apa Besa entra avec les moines au nombre de quatorze.

Lorsqu'ils entrèrent, les païens à leur vue s'effrayèrent ; ils étaient comme des pierres sans âme. Nous fûmes tout de suite débarrassés de nos liens, et le saint apa Besa dit à mon père : « Mettons-nous au travail l'un et l'autre ! Ou tu feras du feu et moi, je prierai, ou tu prieras et moi, je ferai du feu ! »

Mon père lui répondit : « Non, mais debout, l'un près de l'autre, prions ensemble que le feu descende du ciel et brûle ce temple ! »

Et debout tous deux ils prièrent jusqu'à ce qu'une voix d'en haut se fît entendre : « Sauvez-vous par la porte de ce temple ! »

Avant même que nous ayons tourné la tête, un grand mur de feu entoura tout le temple, dont les murailles s'écroulèrent, et le feu le consuma jusqu'à (ses) fondements. Mon père maudit le temple, en disant : « Que sur son lieu ne pousse aucun arbre donnant de l'ombre — — — — à jamais ! Qu'il devienne le séjour des animaux sauvages et des reptiles de la terre ! »

Lors un démon infect entra en volant dans un homme, qui s'en alla dans la ville en s'écriant : « Que tous les païens fuient ! Besa et Makarios de Tkoou sont là ! »

Mon père rencontra ensuite Homeros, le premier d'entre eux, en chemin. Il était le grand-prêtre, et mon père savait dans son cœur qu'il est le premier qu'ils avaient envoyé chercher. Il lui dit : « Lorsque, pour nous tuer, ils se disposèrent à nous couper la [gorge], pourquoi n'es-tu pas venu glorifier ainsi ton dieu Kothos ? »

Il lui répondit ; « Tu n'es pas digne d'être sacrifié pour notre dieu, car tu es un vieillard ! »

Lors mon père fit un signe aux frères : « Saisissez-le et liez-le ! »

Et ce prêtre malsain s'écria : « Grand dieu Kothos, souverain suprême des airs, frère d'Apollon, sauve-moi ! Je suis ton grand-prêtre ! »

Mon père appela à lui : « Je te ferai brûler vivant, toi et ton dieu Kothos ! »

Puis ils se mirent en route, ils allèrent dans la ville et une foule d'orthodoxes les suivit. Il leur commanda de faire du feu. Ils y jetèrent Homeros et le brûlèrent entièrement, lui et ses idoles qu'on trouva dans sa maison.

Plusieurs païens, restés, ont accepté le baptême et sont devenus chrétiens. Les autres refusèrent, prirent ce qui leur appartenait et le jetèrent au fleuve et dans les lacs, puis s'en allèrent avec leurs idoles dans le désert.

Nous avons compté les idoles détruites en cette occasion, et nous trouvâmes qu'elles étaient au nombre de trois cent six.

Dans les maisons de ceux qui s'étaient enfuis s'établirent les chrétiens.

ACTES DES APOTRES ANDRÉ ET PAUL

Il ne s'est conservé qu'un fragment de ce texte, qui se trouve au musée de Borgia à Velitre, près de Rome. M. Zoëga l'a publié dans son *Catalogus codicum Copticorum*, nº CXXXII, p. 230 et sq.

I. — 231/41-232/12

André ensuite s'en alla vers la mer et dit au matelot : « Fais-moi voir l'endroit où Paul se plongea sous l'eau ! »

Ils s'embarquèrent et partirent ; lorsqu'ils furent arrivés jusque-là, le matelot leur dit : « Voici l'endroit ! »

Andréas remplit une coupe d'eau douce et pria sur elle de la façon suivante : « Mon maître, Jésus, qui as pris la lumière d'au milieu des ténèbres, qui a pris la terre [d'entre les eaux], de sorte que la terre ferme apparût ! En ton nom, je verse cette coupe d'eau douce dans la mer pleine d'eau amère, afin que celle-ci lui cède la place, que [le fond] sec apparaisse, afin que [l'eau douce] divise en deux la terre [couvrant] l'abîme infernal, et afin que mon frère Paul monte en haut ! »

Lorsqu'il eût dit cela, il versa la coupe d'eau douce dans la mer en disant : « Eau salée et amère, cède la place à [l'eau] douce ! »

Quand il eut dit cela [le fond] sec apparut, l'abîme se divisa en deux et Paul sauta en haut de l'eau, tenant quelques copeaux de bois dans sa main. Il sauta dehors vers André et l'embrassa.

II. — 234/5-234/21

André courut alors vers la ville et les appela en disant : « Ouvrez-nous afin que nous puissions aller voir le défunt, car nous avons fait à son père notre voeu que nous viendrons et que nous le ressusciterons ! »

Cependant les juifs répondirent : « André ! Sans doute veux-tu répandre notre sang dans cette ville, ton lieu de départ ? Allez-vous-en d'ici chez les païens, faites-les entrer en erreur, et restez chez eux !

Mais dans cette ville, nous ne vous permettrons pas d'entrer, afin que vous ne puissiez tenter des gens sages ! »

Lorsqu'ils eurent dit cela, André leva les yeux et aperçut un oiseau, appelé « tme ». André lui dit : « Je te l'ordonne, oiseau tme, vole et entre en volant dans la ville, en une maison où est ce garçon défunt. Tu [y] trouveras une foule rassemblée chez lui et tu leur diras : « Voici ce que font savoir André et Paul, serviteurs de Dieu : Allez dehors et ouvrez-nous la porte de la ville, afin que nous entrions dedans et ressuscitions le défunt, car on a fermé la porte de ville et on ne nous y a pas laissés entrer. »

L'oiseau prit son vol, arriva en volant au milieu de la foule et fit savoir ce qu'avait dit André. La foule, après avoir entendu l'oiseau, se leva sur-le-champ et ramassa des pierres pour lapider des juifs.

III. — 234/28-235/7

Le gouverneur, après avoir entendu cela, dit à la foule : « Ne donnez pas le signal de la lutte. Je les laisserai entrer. »

Le gouverneur se rendit avec son cortège et avec la foule devant la porte, et ils aperçurent que devant l'entrée de la ville des juifs se tenaient debout. Il leur dit : « Pourquoi fermez-vous la porte et empêchez-vous les gens d'entrer dans cette ville ? »

Ceux-là répondirent : « Vive le roi et le gouverneur, à jamais ! Nous ne fermons pas la porte pour un motif malveillant. C'est que deux sorciers se disposent à entrer et à abolir la loi de notre ville. Comme dans toute ville où ils entrent, ils convertissent ses habitants par leurs ensorcellements, nous ne les laissons pas entrer ici. S'ils disent : « Nous sommes les disciples du Dieu vivant, pourquoi leur Dieu ne leur ouvre-t-il pas la porte ? »

Le gouverneur appela [les apôtres] en disant : « Si vous avez un Dieu vivant, ouvrez-vous vous-mêmes ! »

André dit à Paul : « Que veux-tu que nous fassions afin qu'on nous ouvre la porte d'entrée ? »

Paul fut rempli par le Saint-Esprit et dit à André : « Mon frère, donne-moi l'ordre de faire usage de cette force qui est entrée en moi ! »

Puis Paul prit un copeau de bois qu'il avait à la main, l'ayant

apporté des enfers, accourut vers la porte, la frappa (une fois) de ce copeau de bois et s'écria : « Par la force de mon maître, Jésus-Christ, qui écrase la porte des enfers, porte d'entrée, tombe en morceaux afin que les juifs apprennent que tu n'est pas faible [Dieu] !. »

Lorsqu'il eut dit cela, il frappa la porte par trois fois, elle tomba et la terre l'engloutit, on ne trouva pas où elle était passée.

BIOGRAPHIE DE L'APA SHENOUTE

L'apa Shenoute fut le fondateur et l'organisateur de l'Eglise des chrétiens coptes. Son activité se place dans la première moitié du cinquième siècle après J.-C. Son disciple, l'apa Besa, a écrit en copte la biographie de son maître ornée de beaucoup de légendes. De cette biographie originale, écrite en dialecte saidien, ne se conservèrent que des fragments ; cependant une traduction postérieure de ces textes, en dialecte bohairique, s'est maintenue dans son intégrité. M.E. *AMELINEAU* l'a publiée pour la première fois dans ses *Monuments pour servir à l'histoire de l'Egypte chrétienne aux* V^e^ *et* VI^e^ *siècles* dans les « Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire », N., Paris, 1888. Une autre édition en a été publiée par M. J. *LEIPOLDT* : *Sinuthii archimandritæ vita et opera omnia*, dans le « Corpus scriptorum christianorum orientalium — Scriptores Coptici » série II, vol. 2, Paris, 1906.

I. — Chap. 6

Chez l'apa Pjola demeurait aussi un homme en lequel était un esprit malpropre et le petit garçon [Shenoute], en apercevant l'esprit qui était en cet homme, avança la main, saisit une clochette et se mit à exorciser l'esprit qui était dans cet homme.

Le démon s'écria : « Je vais m'enfuir devant toi, Shenoute, car hélas ! Depuis le moment que je t'ai aperçu, le feu me consume ! »

Et à l'instant même, l'esprit quitta cet homme, celui-ci recouvra sa santé et rendit hommage au Dieu bienveillant.

II. — Chap. 18-19

Puis il advint, quand le roi eut laissé aller [les saints pères], qu'ils retournèrent chez eux, que mon père l'apa Shenoute sortit afin de s'embarquer avec nos saints pères l'archimandrite apa Cyrille et l'archimandrite apa Victor. Cependant les garçons qui les servaient, lui dirent :

« Tu ne peux pas aller [en bateau] chez l'archevêque ! » car ils ne l'ont pas connu.

Mon père leur répondit : « Si non, que la volonté de Seigneur soit faite ! »

Puis il s'en alla un peu loin avec son disciple qui l'accompagnait, il s'arrêta et pria en disant : « Mon maître, Jésus-Christ, ne serait-il pas possible que tu me fasses venir dans mon couvent ? »

Et pendant ce qu'il réfléchissait ainsi, un nuage lumineux descendit du ciel, l'emporta en l'air avec son disciple et vola avec lui.

Lorsque l'archevêque, l'apa Cyrille, arriva près de la mer, il leva ses yeux en haut et il aperçut mon père l'apa Shenoute avec son disciple au milieu du nuage, et il s'écria : « Bénis-nous, notre saint père, nouvel Elie ! »

L'apa Shenoute répondit : « Souviens-toi de moi, saint père ! »

Et de la sorte, le nuage vola avec lui et l'emporta dans son couvent.

III. — Chap. 22-23

Il advint un jour que notre père l'apa Shenoute était assis sous un saillant de roche ; lui et Notre-Seigneur Jésus-Christ causèrent ensemble. Mon père le prophète dit : « Je voudrais voir un bateau passer par ici ! »

Et Notre-Seigneur lui dit : « Je ne peux pas t'affliger, mon Shenoute élu ! » et il partit d'auprès de lui.

Peu après, l'endroit se remplit d'eau par ordre du Dieu créateur, et un bateau apparut passant au-dessus de l'abîme d'eau, qui s'était créé. Le Seigneur avait l'apparence du chef des matelots et [il y avait] aussi des anges, sous l'apparence des matelots.

Le Seigneur passa au voisinage du saint apa Shenoute, s'arrêta auprès de lui qui priait, et lui dit : « Saisis la corde ! »

L'apa Shenoute avança une main, saisit la corde, mais il n'y avait rien pour l'attacher. Il s'approcha du saillant de roche, le saisit entre l'index et le pouce et le perça sur-le-champ comme (s'il eût été de) la cire au-dessus d'une flamme. Puis il passa la corde à travers la pierre et la noua.

Cette pierre est percée depuis lors, pour que s'en souviennent éternellement les générations des générations.

IV. — Chap. 76-79

Il advint un jour que notre père le prophète apa Shenoute se mit en route vers la *capitale* des rois pour [se plaindre] aux rois pieux des violences que commettaient des archontes sur les pauvres.

Quand il fut arrivé dans la ville, celle-ci était toute troublée par sa présence. Tout le monde arrivait chez lui, les habitants du palais et ceux de la ville mettaient toute leur confiance en lui, afin d'en recevoir la bénédiction, et chacun le priait de venir dans sa maison pour y prier.

Il alla un jour, pour y prier, dans une maison où demeuraient des [gentilshommes] de haut rang, de l'entourage du roi. Le jour commençait déjà à incliner vers sa fin et le temps était passé, où les frères qui étaient avec lui, mangeaient [ordinairement] leur pain. Ils murmuraient en disant : « Notre père va nous tuer ; nous voudrions [du moins] boire un peu d'eau. » C'était en été, et ceux qui disaient cela étaient venus de Constantinople par une grande chaleur.

Notre père l'apa Shenoute savait dans son cœur le sujet de leur mécontentement, et lorsqu'il passait avec eux une fois encore par la rue, il s'arrêta près d'une des maisons. Elle s'ouvrit soudain ; [l'apa Shenoute] y entra et dit aux frères qui l'accompagnaient : « Entrez-y et mangez ! »

Ils y entrèrent. Ils trouvèrent une salle à manger préparée, la table était couverte de tout ce qu'on trouvait dans leur couvent, et de tout ce qu'il fallait ; il y avait même du pain, et deux jeunes moines se tenaient à côté d'eux avec de la vaisselle, prêts à leur passer de l'eau et tout ce dont on aurait besoin. [L'apa Shenoute] dit aux frères : « Asseyez-vous et mangez. »

Lorsqu'ils eurent mangé à satiété ils se levèrent et partirent. Ils demandèrent ensuite [à notre père, l'apa Shenoute] : « Qui donc a préparé la salle à manger et qui étaient ces deux frères qui nous servirent ? En effet, nous avons trouvé tout ce dont nous eûmes besoin, de même que dans notre couvent. »

Il leur répondit de bon cœur : « Rendez des louanges à Dieu ! Celui qui envoya le dîner à Daniel dans la fosse aux lions, vous a servis aujourd'hui en cette salle à manger, et les deux frères qui vous servirent, c'étaient des anges de Dieu. »

Les frères s'étonnèrent et portèrent des louanges au Dieu et à notre père.

V. — Chap. 83-84

Un jour notre père l'apa Shenoute se leva pour aller dans la ville Plewit et détruire les idoles qui s'y trouvaient. Lorsque les [païens] de ce lieu l'apprirent, ils y allèrent, creusèrent une fosse à l'endroit par où l'on entre dans la ville, y enfouirent des sortilèges et des grimoires pour rendre impossible l'accès par ce chemin. Notre père l'apa Shenoute s'assit sur son âne et se mit en route par ce chemin. Lorsqu'il arriva où étaient enterrés les sortilèges, l'âne s'arrêta, fouilla de son sabot, et voici que les sorcelleries [païennes] apparurent.

Le père dit au serviteur : « Prends-les et va les accrocher à leurs petits cous ! »

Le serviteur qui l'accompagnait, frappait l'âne sans cesse, en criant : « Va ! »

Cependant le père lui dit : « Laisse-le, car il sait ce qu'il fait ! » et il dit encore au serviteur : « Prends ces choses et tiens-les dans ta main quand nous entrerons dans la ville ; nous les laisserons pendre (acrochées) à leurs cous. »

Lorsqu'il arriva dans la ville, les païens l'aperçurent et aussi les choses magiques que le serviteur portait entre ses mains, et ils prirent sur-le-champ la fuite et ne se laissèrent plus voir. Puis le père entra dans le temple, amoncela les idoles et les détruisit.

VI. — Chap. 85-86

Près de la rive occidentale d'un fleuve était une île et dans cette île des jardins ; on l'appelait la ville de Panehew elle était située près de la ville d'Achmim. Les possesseurs de ces jardins étaient des païens qui cultivaient [les vignes qui produisent] un mauvais vin d'île pour les ouvriers desquels on exigeait des prix excessifs qu'ils ne pouvaient payer. Ces ouvriers se levèrent, allèrent au couvent et prièrent mon saint père, le prophète apa Shenoute, et lui racontèrent l'oppression exercée sur eux par ces hommes-là, et la misère où ils se trouvaient.

Mon père, le prophète, leur dit : « Allez et Dieu vous fera justice ! »

La nuit, notre père le prophète apa Shenoute se leva, alla vers cette île du fleuve où étaient des jardins, frappa d'un petit rameau de palmier qu'il tenait à la main, un palmier (poussant) sur le sol de l'île,

et dit : « Je te le dis, île de Panehew, recule au milieu du fleuve et plonge pour toujours afin que les pauvres ne souffrent plus à cause de toi ! »

Alors, l'île avec les jardins et avec les demeures s'ébranla, recula au milieu du fleuve et l'eau la couvrit. Avant que la lumière se fût levée, des bateaux passaient au-dessus d'elle. Ainsi a été glorifié le nom du Seigneur par notre saint père, l'apa Shenoute, le juste.

VII. — Chap. 106-108

Nous avons prié [notre père l'apa Shenoute] d'aller avec nous chez le chef. Quand le chef aperçut notre père, il s'inclina devant lui, reçut sa bénédiction et lui dit : « Souhaites-tu que je me dirige vers le sud et que je combatte contre les barbares, mon père ? »

Il lui répondit : « Oui ! »

Et le chef lui dit : « Que ta miséricorde me fortifie, mon saint père ! Donne-moi ta ceinture de cuir, qu'elle me soit une bénédiction ! »

Il la lui donna.

Le chef se dirigea vers le sud, mais oublia de s'entourer de la ceinture de notre saint père, et lorsqu'il rencontra les barbares, ceux-ci le vainquirent et battirent beaucoup de ses soldats pour la première et pour la seconde fois. Enfin il se souvint et dit : « Ne suis-je pas tombé en démence que je ne me suis pas ceint de la ceinture que le vieux prophète, l'apa Shenoute, m'avait donné ? »

Il s'en ceignit sur-le-champ, vint aux prises avec les barbares et les battit sans les épargner. Puis lorsqu'il leva ses yeux dans les airs, il aperçut notre père l'apa Shenoute au milieu d'un nuage lumineux, ayant un glaive de feu à la main et battant les barbares. Le chef entra dans le nuage de notre père l'apa Shenoute, car c'était lui qui battait ainsi les barbares dans un grand combat.

Ensuite le chef retourna au nord, en rendant grâces à Dieu et à notre saint père le prophète l'apa Shenoute, homme juste.

RÉCIT DE SHELOMO ET DE LA REINE DE SABA

De ce bref fragment un texte, avec de nombreuses lacunes, s'est conservé comme quelques autres de la littérature copte, sur seize feuilles de papyrus qui se trouvent au Musée de Berlin sous le n° 8774. Ce manuscrit date à peu près du xi^e^ siècle après J.-C. M. Ad. *Erman* l'a édité dans ses *Bruchstücke Koptischer Volksliteratur* (« Abhandlungen der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin », 1897).

— — — —

TABLE DES MATIÈRES DU TOME II

AVANT-PROPOS 1

LES TEXTES DES PYRAMIDES 3-9

I. § 225 ; II. § 237 ; III. § 247 ; IV. § 442-443 ; V. § 672 ; VI. § 236 ; VII. § 663b-666 ; VIII. § 126-130 ; IX. § 551-552 ; X. § 134-135 ; XI. § 259-260 ; XII. § 295-300 ; XIII. § 857-859 ; XIV. § 879-881 ; XV. § 1046-1047 ; XVI. § 1193-1200.

LES INSCRIPTIONS DANS LES TOMBEAUX DE L'ANCIEN EMPIRE 10-11

I. Menace ; II. Vœu.

LES INSCRIPTIONS SUR LES CERCUEILS DU MOYEN EMPIRE 12-15

I. Lacau, Textes religieux, n° II ; II. Lacau, Textes religieux, n° LXXII ; III. Lacau, Textes religieux, n° XIII ; IV. Lacau, Sarcophages, n° 23.089, chapitre 3e, lignes 52-65.

LE LIVRE DES MORTS 16-26

I. Chap. 6 ; II. Chap. 13 ; III. Chap. 30 B ; IV. Chap. 39 ; V. Chap. 42 ; VI. Chap. 53 ; VII Chap. 72 ; VIII. Chap. 77 ; IX. Chap. 81 ; X. Chap. 87 ; XI. Chap. 101 ; XII. Chap. 147, part. V ; XIII. Chap. 156 ; XIV. Chap. 162.

LE LIVRE DES FORMULES MAGIQUES POUR LA MÈRE ET L'ENFANT 27-33

I. 1/4-9 ; II. 1/9-2/6 ; III. 2/6-10 ; IV. 2/10-3/6 ; V. 5/8-6/8 ; VI. 7/3-5 ; VII. 7/6-8/3 ; VIII. 11/2-7 ; IX. 11/7-12/3 ; X. 13/2-6 ; XI. 13/6-15/1 ; XII. 15/1-7.

OSTRAÇON DE STRASBOURG, H 111 34

LE PAPYRUS MAGIQUE HARRIS 35-44

I. 3/5-10 ; II. 4/1-8 ; III. 4/9-6/9 ; IV. 6/10-7/1 ; V. 7/1-4 ; VI. 7/4-7 ; VII. 7/7-8 ; VIII. 7/8 ; IX. 7/8-12 ; X. 7/12-8/1 ; XI. 8/4-5 ; XII. 8/5-9 ; XIII. 9/5-12 ; XIV. v 1/1-2/1 ; XV. v 2/1-9 ; XVI. v 3/1-5.

LES PAPYRUS MAGIQUES DE TURIN 45-54

I. 131/12-14, 132, 133, 77 + 31/1-5 ; II. 135/6-136/1 ; III. 136/12-137/4 ; IV 120/5-122/10 ; V. 134/6-135/6 ; VI. 131/1-8 ; VII. 135/6-10 ; VIII. 131/8-12.

LES PAPYRUS MAGIQUES DE LEIDE 55-63

I. I 345/I III 6-IV 5 ; II. I 347/XII 2-XIII 3 ; III. I 348/II ; IV. I 348/IV 3-5 ; V. I 348/IV 5-9 ; VI. I 348/VI 4-VIII 7 ; VII. I 348/VIII 7-IX 8 ; VIII. I 348/XII 5-7 ; IX. I 348/XIII 7-9 ; X. I 348 v./XI 2-8 ; XI. I 348 v./XI 8-11 ; XII. I 349/II 5-11.

Le papyrus Salt, n° 325 64-65
I 1-III 4.

La table de Metternich 66-82

Le livre du Dragon Apop 83-98
I. 1/1 ; I. 1/2-5 ; II. 1/5-9 ; III. 1/9-17 ; IV. 1/17-20 ; V. 1/20-23 ; VI. 1/24-2/1 ; VII. 2/1-4 ; IIb-2/5-6 ; Instruction sur I-VII-2/6-16 ; VIII. 3/21-5/7 ; IX. 5/21-7/20, Instruction X. 8/13-16.

Livres de médecine 99-113
I. Pap. Hearst 6/5-11 = Pap. Ebers 1/1-10 ; II Pap. Ebers 1/10-2/1 ; III. Pap. Ebers 2/1-6 ; IV. Pap. de Berlin 20/9-21/3 ; V. Pap. Ebers 18/21-19/10 ; VI. Pap. Hearst 13/17-14/2 ; VII. Pap. Hearst 14/2-4 ; VIII. Pap. Hearst 14/4-7 ; IX. Pap. Hearst 14/7-10 ; X. Pap. Ebers 88/13-16 ; XI. Pap. de Londres 8/8-9/4 ; XII. Pap. Hearst 7/4-6 ; XIII. Pap. de Londres 13/3-9 ; XIV. Pap. de Berlin 6/3-5 ; XV. Pap. de Berlin 8/1-2 ; XVI. Pap. de Berlin 8/8-9 ; XVII. Pap. Hearst 11/3-6 ; XVIII. Pap. de Londres 8/1-7 ; XIX. Pap. de Londres 10/6-10 ; XX. Pap. de Londres 11/4-6 ; XXI. Pap. Hearst 11/12-15 ; XXII. Pap. de Londres 14/8-13 ; XXIII. Pap. Ebers 69/3-7 = Pap. de Londres 14/14-15/4 ; XXIV. Pap. Ebers 58/6-15 ; XXV. Pap. de Londres 7/1-8 ; XXVI. Pap. Ebers 90/15-91/1 , XXVII. Pap. Ebers 94/7-8 ; XXVIII. Pap. Ebers 95/7-10 ; XXIX. Pap. Ebers 65/8-9 ; XXX. Pap. Ebers 65/12-13 ; XXXI. Pap. Ebers 66/12-13 ; XXXII. Pap. Ebers 67/3-4 ; XXXIII. Pap. Ebers 97/20-21 ; XXXIV. Pap. Ebers 98/1-2 ; XXXV. Pap. Ebers 98/2-6 ; XXXVI. Pap. de Berlin v 1/3-4 ; XXXVII. Pap. de Berlin v 1/5-6 ; XXXVIII. Pap. de Berlin v 1/7-8 ; XXXIX. Pap. de Berlin v 2/2-5.

Lettre d'un veuf a l'esprit de son épouse 114-115

Procès-verbaux judiciaires sur la révolte de palais contre Ramsès III 116-117
I. Le papyrus Lee ; II. Papyrus Rollin.

Histoire de la guérison miraculeuse de la princesse Bentresh 118-121

Le Grimoire démotique de Londres et de Leyde 122-150
I. 16/1-14 ; II. 16/15-22 ; III. 16/22-30 ; IV. 17/1-21 ; V. 18/7-33 ; VI. 27/13-32 ; VII 6/1-8/11 ; VIII. 28/1-10 ; IX. 3/5-35 ; X. 4/1-22 ; XI. 29/1-20 ; XII. 23/21-26 ; XIII. 15/1-20 ; XIV. v 16/1-7 ; XV. v 12/1-13/9 ; XVI. v 13/10-11 ; XVII v 13/11-12 ; XVIII. 13/1-10 ; XIX. 15/24-31 ; XX. 13/11-12 et v. 32/2-13 ; XXI. v 29/1-6 ; XXII. v 15/1-7 ; XXIII. 20/1-17 ; XXIV. 19/1-9 ; XXV. 19/32-40 ; XXVI. 19/10-21 ; XXVII. 19/21-32 ; XXVIII. 20/27-33 ; XXIX. v 33/1-9 ; XXX. v 20/1-7 ; XXXI. v 5/4-8 ; XXXII. v 10/1-12.

Grimoire démotique du Louvre 151-153

Formules, en ancien copte, du grimoire grec de la Bibliothèque nationale a Paris 154-158
I. 2 L 7-21 ; II. 2 R 27-32 ; III. 2 R 33-3 L 7 ; IV. 3 R 8-16 ; V. 3 R 23-28, 32-38 ; VI. 14 R 39-47.

Papyrus magiques coptes 159-180
I. Berl. P. 8313 ; II. Berl. P. 8322 ; III. Berl. P. 8318 ; IV. Berl. P. 8320 ; V. Berl. P. 8325 ; VI. Berl. P. 8314 ; VII. Berl. P. 8321 ; VIII. Berl. P. 8327 ; IX. Berl. P.

8116 et 8117 ; X. Berl. P. 8328 ; XI. Berl. P. 8330 ; XII. Brit. mus. M. S. Or 6948 ; XIII. Brit. mus. M. S. Or. 1013 A ; XIV. Brit. mus. M. S. Or. 5525 ; XV. Brit. mus. M. S. Or. 6172 ; XVI. Ms. copte de la Bibl. univ. de Strasbourg, n° 135 ; XVII. Bodl., M. S. copt. c 4 ; XVIII. Leyde I 385 1/11-14/12 ; XIX. Leyde I 385 14/13-20/5 ; XX. Leyde I 385 24/1-25/21 ; XXI. Leyde I 385 25/22-28/21.

LIVRES DE MÉDECINE COPTES 181-183

I. Chassinat CCVI, p. 301 ; II. Zoega, Cat. p. 627, l. 1-4 ; III. Zoega, Cat. p. 628, l. 19-20 ; IV. Zoega, Cat. p. 628, l. 11-12 ; V. Berlin, P. 8019, l. 13-15 ; VI. Berlin, P. 8109, l. 16-25 ; VII. Berlin, P. 8019, l. 8-16.

CONTES DE MAGICIENS, DU PAPYRUS WESTCAR 184-189

I. 1/20-4/10 ; II. 4/22-6/15 ; III. 6/22-7/9, 8/10-9/1.

CONTE DES DEUX FRÈRES 190-192

I. 5/8-7/1 ; II. 8/3-6 ; III. 13/9-14/3 ; IV. 14/4-7 ; V. 14/9-15/4 ; VI. 16/6-17/1 ; VII. 18/2-7 ; VIII. 19/2-6.

CONTE DÉMOTIQUE DE SETNA KHAMOUS 193-197

I. 3/27-4/20 ; II. 4/27-4/34.

CONTE DÉMOTIQUE DE SIOUSIRE, FILS DE SETNA 198-206

I. 1/1-9 ; II. 3/7-22 ; III. 4/2-8 ; IV. 4/15-21, 4/24-5/24, 5/27-34 ; V. 5/37-6/5 ; VI. 6/11-32 ; VII. 6/34-7/6.

APOPHTHEGMATA PATRUM AEGYPTIORUM 207-216

I. Zoega, Cat. 295/8-18 ; II. Zoega, Cat. 297/4-13 ; III. Zoega, Cat. 302/16-19 ; IV. Zoega, Cat. 303/15-17 ; V. Zoega, Cat. 304/22-28 ; VI. Zoega, Cat. 309/15-22 ; VII. Zoega, Cat. 337/7-18 ; VIII. Zoega, Cat. 337/26-338/15 ; IX. Zoega, Cat. 338/27-339/12 ; X. Zoega, Cat. 340/10-22 ; XI. Zoega, Cat. 340/23-341/10 ; XII. Zoega, Cat. 341/11-18 ; XIII. Zoega, Cat. 341/19-34 ; XIV. Zoega, Cat. 341/35-342/8 ; XV. Zoega, Cat. 342/9-12 ; XVI. Zoega, Cat. 342/13-18 ; XVII. Zoega, Cat. 342/19-26 ; XVIII. Zoega, Cat. 342/27-343/2 ; XIX. Zoega, Cat. 343/3-8 ; XX. Zoega, Cat. 348/43-349/4.

LA LUTTE DE L'APA MOISE CONTRE LE DÉMON BES 217-218

LA DESTRUCTION D'UN TEMPLE PAIEN 219-222

ACTES DES APOTRES ANDRÉ ET PAUL 223-225

I. Zoega, Cat. 231/41-232/12 ; II. Zoega, Cat. 234/5-21 ; III. Zoega, Cat. 234/28-235/7.

BIOGRAPHIE DE L'APA SHENOUTE 226-230

I. Chap. 6 ; II. Chap. 18-19 ; III. Chap. 22-23 ; IV. Chap. 76-79 ; V. Chap. 83-84 ; VI. Chap. 85-86 ; VII. Chap. 106-108.

RÉCIT DE SHELOMO ET DE LA REINE DE SABA 231

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 25 JUIN 1925
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE ALENÇONNAISE
RUE DES MARCHERIES
ALENÇON (ORNE)